
UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 05001594 0









LE CATÉCHISME

EN EXEMPLES





APPROBATIONS

Nous permettons à M. Lefort, imprimeur-libraire à Lille, d'imprimer un livre intitulé LE CATÉCHISME EN EXEMPLES. L'ayant lu et examiné sous le rapport *du dogme et de la morale*, nous n'y avons rien trouvé de contraire.

Nous estimons que ce recueil, plein d'exemples généralement bien choisis et puisés à des sources respectables, offre une lecture agréable, intéressante et très profitable, surtout si elle est faite en famille, ce que nous recommandons instamment.

Cambrai, 9 juillet 1875. BERNARD, VIC. GÉN.

Je suis heureux de revêtir de ma complète approbation le livre édité par M. Lefort, de Lille, ayant pour titre : CATÉCHISME EN EXEMPLES. Je le crois appelé à faire beaucoup de bien à tous ceux qui le liront, sans distinction d'âge.

† LOUIS-ANNE, ÉVÊQUE DE SAINT-CLAUDE.

Saint-Claude, 27 décembre 1867.

Nous avons parcouru avec attention la deuxième édition du CATÉCHISME EN EXEMPLES, et nous trouvons qu'elle remplit parfaitement le but que l'auteur s'est proposé et dont il parle éloquemment dans sa préface. Nous regardons cet ouvrage comme très utile aux instituteurs, aux institutrices, aux pères et aux mères de chaque famille, et en général à tous ceux qui s'occupent de l'enseignement religieux des enfants. C'est pourquoi nous en recommandons fortement la lecture dans notre diocèse.

† AMAND-RÉNÉ, ÉVÊQUE DE ST-DENIS (*île Bourbon*).

Saint-Denis, le 19 février 1868.

Je vous remercie, monsieur, de l'envoi que vous avez bien voulu me faire du nouveau CATÉCHISME EN EXEMPLES. Je suis convaincu que cet excellent livre remplira pleinement le but que se sont proposé ses pieux et modestes auteurs. Les exemples et les histoires sont nécessaires dans l'enseignement de la jeunesse, et il est rare d'en trouver un aussi grand nombre, si bien choisis et si bien coordonnés. Je fais mille vœux pour le plein succès de votre publication, et je vous prie de me croire, monsieur, votre tout dévoué serviteur en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Paris, le 25 mars 1868, † L. G. DE SÉGUR, CHAN. ÉV. DE ST-DENIS.
fête de l'Annonciation.

Le CATÉCHISME EN EXEMPLES, dont vous venez de donner une troisième édition considérablement augmentée, est un livre bien fait que je voudrais voir entre les mains de tous les prêtres de mon diocèse, et aussi des pères et des mères de famille, des instituteurs, des institutrices, et de tous ceux qui se dévouent à la grande œuvre de l'instruction de l'enfance et de la jeunesse. Je ne crains pas d'ajouter que les personnes de tout âge et de toute condition trouveraient dans ce livre si simple, mais si vivant, les lumières et les consolations qu'elles cherchent dans une foule d'autres livres, mais qu'elles y cherchent en vain, parce que la vérité, qui seule éclaire et qui seule console, n'y est pas.

† V. A. CARDINAL DECHAMPS, ARCHEVÊQUE DE MALINES.

Malines, 3 décembre 1875.

LE

CATÉCHISME

EN EXEMPLES

4e ÉDITION

Revue et considérablement augmentée.

PREMIÈRE PARTIE

Des vérités qu'il faut croire.

LIBRAIRIE DE J. LEFORT

IMPRIMEUR, ÉDITEUR

LILLE — rue Charles de Muyssart, 24

PARIS — rue des Saints-Pères, 30

RAPPORT FAIT A MGR L'ARCHEVÊQUE DE TOURS

sur la première édition du

CATÉCHISME EN EXEMPLES

Par M. l'abbé P. JANVIER, chanoine honoraire.

Après un examen attentif de cet ouvrage, nous croyons pouvoir dire que c'est en ce genre un des plus complets et des mieux faits que nous connaissions.

On a suivi dans la distribution des matières l'ordre du Catéchisme de Paris, qui est, à peu de chose près, celui des autres Catéchismes diocésains.

Ainsi l'ouvrage, après quelques chapitres préliminaires, se divise en trois grandes parties correspondantes aux trois parties ordinaires de l'enseignement religieux : *Vérités qu'il faut croire*, contenues dans le symbole; *Devoirs qu'il faut accomplir*, embrassant les commandements de Dieu et de l'Eglise; les péchés et les vertus; *Moyens que Dieu a établis pour nous sanctifier*, comprenant la prière et les sacrements.

Parallèlement à chacune des différentes questions du Catéchisme qui se rattachent à ces trois chefs, on a rangé, sous autant de titres saillants et explicatifs, une série d'exemples, d'histoires, d'anecdotes, entremêlés de comparaisons, de sentences, de mots heureux, lesquels, coordonnés et enchaînés avec méthode et à propos, forment sur chaque vérité religieuse une sorte de petit traité d'un caractère à part et du plus vif intérêt.

Les histoires sont de toutes les époques et de tous les genres, puisées aux meilleures sources, choisies avec tact et discernement, retouchées avec soin, écrites dans un style simple, clair, net, vif, rapide, exempt de prétention, d'enflure, de ridicule et de mauvais goût. Nous ne voudrions pas sans doute en garantir l'authenticité pour chacune d'elles sans exception; mais nous devons dire qu'en général et pour le plus grand nombre, ces histoires sont empruntées à l'histoire de l'Eglise, à l'histoire des martyrs et à la vie des saints; qu'on indique ordinairement les auteurs qui en sont comme responsables; qu'en outre on s'est appliqué à choisir de préférence celles qui ont un côté moral et pratique, ou bien celles qui sont plus récentes ou moins connues, de manière à pouvoir tout à la fois

intéresser l'esprit, plaire à l'imagination, émouvoir le cœur et diriger la conduite.

On ne néglige pas non plus, au besoin, d'y introduire à propos tantôt un sage conseil, tantôt une réflexion touchante ou une pieuse aspiration.

Nous aimons aussi beaucoup cette collection de sentences, de comparaisons et d'images, imprimées en petit texte dans le corps de l'ouvrage, empruntées le plus souvent aux Pères de l'Eglise et aux saints Docteurs, et qui viennent ainsi, par des mots heureux, des similitudes gracieuses et des aperçus féconds, faire ressortir la vérité qui en est l'objet.

Tout cela, sagement distribué et bien coordonné, forme un véritable répertoire, aussi intéressant qu'utile, qui présente d'abondants matériaux et une mine variée aux catéchistes, aux maîtres et aux parents chrétiens, aux prédicateurs eux-mêmes.

De plus, entre les mains des enfants ou des jeunes gens, à l'intérieur des familles et même pour beaucoup de gens du monde, nous croyons qu'il aura, comme livre de lecture, beaucoup de charmes et d'attraits, et qu'il sera très propre soit à détruire les préjugés, soit à graver plus vivement la vérité religieuse dans les esprits.

En somme, nous ne saurions dire trop de bien d'un pareil travail, parce qu'il nous semble appelé à produire les plus heureux résultats et à rendre les plus grands services. Un semblable recueil, si complet, si varié, si plein d'à-propos, n'a pu se faire que successivement, à force de temps, d'expérience, de recherches de toutes sortes et d'immenses lectures. On a dû mettre à contribution, pour le composer, tout ce que l'on trouve de meilleur dans les ouvrages anciens et modernes du même genre. On l'a fait d'ailleurs avec sobriété, intelligence et discernement : sans jamais s'éloigner, ni pour le fond ni pour la forme, du but spécial qu'on se propose, qui est l'instruction de la jeunesse.

Nous n'y avons rien trouvé qui fût contraire au dogme et à la saine morale catholique; et nous regardons l'ouvrage comme digne à tous égards de l'approbation et des bienveillantes recommandations de Monseigneur l'Archevêque.

Tours, ce 5 mars 1868. P. JANVIER, CHAN.

Ayant pris connaissance du rapport ci-dessus, nous approuvons et recommandons pour notre diocèse le CATÉCHISME EN EXEMPLES.

Tours, le 7 mars 1868. † J.-HIPP., ARCHEVÊQUE DE TOURS.

Quelques mots sur cette nouvelle édition.

« Succès oblige. » On ne s'étonnera donc pas que l'accueil favorable fait à la dernière édition du *Catéchisme en exemples* nous ait engagé à revoir notre travail et à en réviser le classement. Grâce aux conseils qui nous ont été donnés, nous avons pu faire disparaître quelques exemples peu pratiques ou peu en rapport avec le sujet, d'autres histoires ont été conservées mais changées de place, d'autres ont subi de notables modifications; les textes empruntés à la sainte Ecriture ont été revus avec soin et considérablement augmentés, enfin nous avons introduit dans l'ensemble, plus d'ordre, de méthode, de clarté.

En tête de chaque article, nous avons placé les définitions, les principes dogmatiques et moraux des sujets de chacun de ces articles, en sorte que l'ouvrage est tout à la fois théorique et pratique.

La richesse des matières et la quantité des documents nouveaux nous ont obligé à faire cette publication en deux volumes; le premier renfermant : *les Vérités qu'il faut croire;* le second : *les Devoirs qu'il faut accomplir et les moyens qu'il faut employer.*

Ces deux volumes sont vendus séparément.

PRÉFACE

« Instruire solidement les enfants n'est pas chose facile; chez eux, la mémoire est grande; mais la mobilité d'un esprit toujours prompt à passer d'un objet à l'autre, et peu capable d'une attention soutenue, arrête souvent les progrès que les efforts d'un zélé catéchiste seraient en droit d'attendre. Heureusement, nous avons la ressource des histoires, toujours bien accueillies, et dont les enfants ne se lassent jamais. Dire une histoire, c'est captiver l'attention, c'est charmer l'esprit; c'est faire mieux encore, c'est enseigner la religion; car l'histoire fait partie de l'enseignement religieux. Raconter les épisodes de la vie des patriarches ou de l'histoire particulière du peuple juif, les faits qui appartiennent aux annales de l'Eglise, faire connaître le courage des martyrs, la sainteté héroïque manifestée dans les différentes conditions et aux différents âges de la vie, c'est former la conscience chrétienne de l'enfant par la puissance de l'exemple, c'est montrer, comme le dit Bossuet, la suite de la religion et du peuple de Dieu, le plus grand et le plus utile de tous les sujets qu'on puisse proposer aux hommes (1); car ce ne sont pas seulement les enfants, ce sont encore les hommes de tous les pays, de tous les temps, et surtout les hommes chez lesquels la vivacité de l'esprit doit suppléer aux lumières de l'instruction, qui aiment et recherchent la forme narrative (2).

(1) Abbé Duplessy : *Bibliographie catholique.*

(2) Abbé Mullois : *Cours d'éloquence sacrée populaire.*

» Le peuple arrange tout en histoires, en légendes, en faits qu'il raconte. En cela il faut l'imiter. L'image, la comparaison, voilà le langage qu'il parle, qu'il comprend, surtout quand les comparaisons sont tirées des choses visibles, présentes, actuelles, et quand elles sont grandes, nobles, populaires.

» Un moyen assuré de rendre les vérités de la religion claires et frappantes, c'est de les mettre en action, de les rattacher à un fait et ensuite de les raconter, en un mot, d'en faire *un petit drame*. Ce moyen est puissant et il produit un grand effet quand il est bien employé. Il faut au peuple des faits et surtout des faits : aussi l'Evangile raconte et ne discute que très peu. »

Est-il rien de frappant d'ailleurs comme ce magnifique parallèle : d'un côté la religion enseignée; de l'autre la religion pratiquée! Ici l'Evangile en préceptes; là l'Evangile en action! D'une part le catéchiste qui dit : « Il vaut *mieux mourir que d'offenser Dieu;* » de l'autre le martyr qui s'écrie : « *Mon Dieu! je meurs plutôt que de vous offenser.* » Plus on observe, plus on reconnaît que des traits édifiants, habilement ménagés dans un catéchisme ou dans une allocution familière, sont nécessaires et font pour ainsi dire partie intégrante de l'enseignement religieux.

Senèque disait, il y a deux mille ans : « *Le chemin des préceptes est rude et long, celui des exemples au contraire est aisé et court.* » Cela est surtout vrai quand il s'agit de l'instruction de la jeunesse. Un jeune cœur, en effet, est peu sensible aux raisons philosophiques, aux considérations morales qu'on peut lui proposer pour le détourner du mensonge, de la paresse ou de la désobéissance; il s'imagine ou qu'on veut l'influencer par suite de motifs secrets, ou qu'on est guidé soi-même par quelque intérêt personnel. Mais qu'on lui propose l'exemple bien authentique d'un enfant, d'un jeune homme de son âge qui s'est trouvé dans le même cas; très certainement il sera ému, touché, et presque toujours ébranlé.

Telles sont les réflexions qui ont suggéré l'idée du *Catéchisme en exemples*. On s'est proposé d'y donner un nombre considérable d'histoires et de traits édifiants propres à être cités dans les catéchismes. Le plan que l'on a suivi est bien simple. Il est basé sur la division du catéchisme du diocèse de Paris, et comprend trois parties distinctes :

1° Les vérités qu'il faut croire,

2° Les devoirs qu'il faut accomplir.

3° Les moyens qu'il faut employer.

Après quelques traits relatifs à l'importance du catéchisme, au nom et à la qualité de chrétien et au signe de la croix, nous abordons et nous suivons pas à pas tous les chapitres de ce livre précieux, sans omettre ou négliger aucun des points de la doctrine chrétienne.

Grâces à de longues et persévérantes recherches, les documents ne nous manquaient pas, et nous avions le choix entre des histoires déjà connues et beaucoup de traits nouveaux; mais en admettant un certain nombre de ces derniers, nous avons cru devoir conserver dans un ouvrage de ce genre les plus remarquables entre les *histoires consacrées*. Du reste, quand on s'adresse aux enfants, tout n'est-il pas nouveau?

Autant que possible, nous avons évité les faits dans lesquels le surnaturel joue un rôle trop marqué, sauf pour les traits tirés de la Vie des Saints; car alors le miracle, ayant été l'objet, de la part de la sainte Eglise, d'un examen rigoureux, revêt un caractère d'authenticité qui éloigne toute pensée de doute ou de discussion. Cependant, parce que nous désirons avant tout que chacun de nos enseignements soit aisément compris et puisse recevoir, pour les lecteurs de tout âge et de toute condition, une application pratique, bien qu'empruntant un grand nombre de traits à la Vie des Saints, comme à la source la plus pure et la plus féconde où le cœur chrétien doit puiser à l'exemple et à l'amour du bien, nous avons demandé nos citations à ce que ces vies présentent à l'imitation de tous, plutôt qu'aux actes héroïques ou aux grâces exceptionnelles qu'elles offrent à notre admiration.

Nous donnons une place, dans ce travail, aux traits tirés de la sainte Ecriture; néanmoins, comme ces traits sont très connus, nous les avons résumés en quelques lignes. Il sera facile aux catéchistes de les développer, en s'aidant de leurs souvenirs ou des ouvrages qu'ils ont tous entre les mains.

Souvent aussi, nous avons eu recours aux sentences et aux exemples que nous fournissent les anciens Pères et même les philosophes de l'antiquité. Ce sont là autant de documents et de témoins

qui nous font voir comment les grands génies ont, à toutes les époques, reconnu et proclamé les vérités religieuses et morales.

Quant aux comparaisons puisées dans la nature, nous ne les avons point épargnées; aucune démonstration, ce nous semble, n'est d'une clarté plus saisissante, et on peut leur appliquer cette gracieuse sentence du pieux auteur de l'Imitation : « Si votre cœur était droit, toutes les créatures vous serviraient de miroir pour régler votre vie, et de livre pour y puiser une saine doctrine. »

Au premier coup d'œil jeté sur l'ensemble de cet ouvrage, on se dira sans doute que les titres placés en tête de chaque histoire sont bien longs. Au point de vue littéraire, ce peut être, en effet, un défaut; mais comme nous ne donnons point, dans toute son étendue, le texte du catéchisme, il a fallu y suppléer, en développant assez ces mêmes titres pour qu'ils servent en quelque sorte de résumé au fait raconté, de manière que le catéchiste puisse en saisir immédiatement le sens. Chaque fois qu'un trait n'a pas de titre, mais qu'il porte seulement un numéro ou une lettre d'ordre, c'est qu'il a quelque rapport avec le trait ou avec les traits qui précèdent.

Nous aurions pu enrichir notre travail d'histoires plus développées, plus complètes, mais il nous a semblé que, la fin principale de cet ouvrage étant de servir de répertoire au catéchiste, de longs récits eussent été un défaut plutôt qu'une qualité. En effet, l'exemple destiné à confirmer le précepte ne doit pas le faire oublier; ce qui arriverait infailliblement si le catéchiste employait tout le temps ou la majeure partie du temps de l'instruction à raconter une histoire : l'enfant, tout entier au récit, oublierait aisément le texte qui s'y rapporte.

Pour assurer à notre travail toute la clarté et toute l'utilité dont il est susceptible, nous donnons deux tables, l'une par ordre de matières et de pages; l'autre, alphabétique et analytique, grandement utile pour faciliter les recherches du catéchiste, lorsqu'il aura besoin de certains traits particuliers relatifs à tel ou tel sujet, tel ou tel personnage, etc. De plus, les deux sortes de chiffres employés permettent de distinguer à première vue si tel numéro marque une histoire, une comparaison ou un passage des saintes Ecritures.

Ce recueil pourra non seulement être consulté avec fruit pour les instructions qui se font à l'école ou à l'église, mais il rendra encore

de grands services dans les familles; puisse-t-il donc y pénétrer en grand nombre!

Nous croyons que peu d'ouvrages de propagande soient capables de déraciner avec plus de force les funestes préjugés répandus malheureusement au sein des populations rurales et ouvrières contre la religion et ses enseignements. Or, comme le peuple n'achète guère de livres, un des moyens les plus sûrs et les plus faciles de lui procurer de bonnes lectures, c'est de faire arriver à son foyer des ouvrages vraiment utiles par l'entremise des enfants et à titres de livres de prix.

A ce dernier point de vue, le *Catéchisme en exemples* réclame de droit sa place dans toutes les listes de livres de prix.

Et maintenant, après avoir sollicité en faveur de ce modeste travail la bienveillance du public et la bénédiction du Ciel, afin qu'il produise des fruits de grâces et de salut, il ne nous reste plus qu'à terminer, comme le faisaient les écrivains des âges de foi, en demandant aux pieux lecteurs de se souvenir dans leurs prières de ceux qui ont fait ce travail.

LE

CATÉCHISME EN EXEMPLES

INTRODUCTION

Nécessité de s'instruire de la religion et moyens de le bien faire.

ARTICLE Ier

Nécessité de s'instruire de la religion.

1. *Exhortation à acquérir l'instruction religieuse, qui est la vraie sagesse.* « Heureux, dit l'Esprit-Saint, l'homme qui a trouvé la sagesse, et qui est riche en prudence! car la possession de la sagesse vaut mieux que tous les trésors, et le fruit qu'on en retire est préférable à l'or le plus pur.

» Son prix passe toutes les richesses, et tout ce qu'on désire le plus ne mérite pas de lui être comparé.

» D'une main, elle présente la longueur des jours; de l'autre, les richesses et la gloire.

» Ses voies sont des voies de toute beauté, et tous ses sentiers conduisent au bonheur. (PROV. III, 13-17.)

» La sagesse est plus estimable que la force, et l'homme prudent vaut mieux que l'homme courageux.

» La sagesse jette un vif éclat, et sa beauté ne se flétrit point. Ceux qui l'aiment la découvrent aisément, et ceux qui la cherchent la trouveront sans peine. Elle prévient même ceux qui la désirent et se montrent à eux la première. (SAG. VI, 1, 13-14.)

» C'est elle qui forme les amis de Dieu; aussi Dieu n'aime-t-il que celui qui habite avec la sagesse. (Ib. VIII, 27-28.)

» La souveraine sagesse est de craindre le Seigneur, et la vraie intelligence est de fuir le mal. » (JOB. XXVIII, 28.)

2. *Ce qu'on entend par la religion.* — La *religion*, suivant l'étymologie de ce mot, est le *lien* qui attache l'homme à Dieu.

La religion peut être considérée sous deux points de vue différents : ou comme un ensemble, une réunion de vérités destinées à régler la croyance et les mœurs de l'homme; ou comme une habitude, une disposition intérieure qui porte l'homme à rendre à Dieu le culte qui lui est dû, comme au souverain Seigneur de toutes choses.

La religion, considérée sous le premier point de vue, n'est autre chose que l'ensemble, la réunion des vérités que l'homme doit croire

et des devoirs qu'il a à remplir envers Dieu (1). La religion, considérée sous le second point de vue, est une habitude de respect, de crainte et d'amour de Dieu, d'assentiment et d'adhésion à tout ce qu'il enseigne, et de fidélité à croire tout ce qu'il commande; c'est dans ce sens qu'on dit qu'un homme a de la religion. (GUILLOIS.)

3. *Le catéchisme est nécessaire à tous les âges.* — Un brave colonel, désireux de vivre en bon chrétien, mais très peu versé en théologie, alla faire une retraite dans une communauté religieuse. Après un entretien qui le fixa complètement sur l'instruction religieuse du colonel, le supérieur de la maison lui remit un petit livre en l'engageant à le lire avec attention. « Mais c'est un catéchisme! s'écria l'officier; vous voulez donc, mon Père, me mettre à l'A B C de la religion? — Loin de moi cette pensée; mais dans la vie des camps vous avez, je le crains, oublié quelque peu les vérités de la foi. — Je puis vous certifier, mon Père, qu'à dix ans je savais tout le catéchisme par cœur. — Il y a si longtemps de cela, colonel, qu'il me semble impossible que vous n'ayez pas besoin de vous rafraîchir la mémoire. Dans tous les cas, prenez ce petit livre, jetez-y un coup d'œil, et nous en reparlerons ce soir. — Parlons-en plutôt tout de suite : interrogez-moi, et vous verrez. »

Le supérieur, dès les premières questions, mit le colonel en grand embarras; ainsi il ne savait pas s'il y a en Jésus-Christ deux personnes ou deux natures; il confondait la satisfaction et la restitution, etc., etc. Après deux ou trois énormités de ce genre, il eut la bonne foi d'avouer lui-même que, s'il avait su le catéchisme à dix ans, il ne le savait plus à quarante. Il prit le livre, il l'étudia et le médita longuement; et, à la fin de sa retraite, il quitta le couvent, non plus seulement chrétien par la bonne volonté, mais de plus chrétien instruit et éclairé.

4. *Le catéchisme pour tous.* — Mgr de Cheverus, étant évêque de Montauban, se chargea de faire lui-même le prône tous les dimanches, à la messe paroissiale de la cathédrale; et là, sans en prévenir ses auditeurs, il expliqua le catéchisme en suivant l'ordre même des leçons contenues dans ce livre élémentaire; mais il le fit avec tant de clarté et d'intérêt, que toutes les classes de la société se faisaient une joie de venir l'entendre : savants et ignorants, protestants et catholiques, tous se pressaient autour de sa chaire. Quand il se vit ainsi maître de son auditoire, il révéla son innocent secret : « Si je vous avais annoncé au commencement, dit-il, que je ferais le catéchisme tous les dimanches, vous auriez regardé comme au-dessous de vous d'y assister, imaginant que cela n'était bon que pour les enfants; cependant voilà six mois que je ne fais pas autre chose, et ces instructions vous ont intéressés : apprenez donc que le catéchisme est le

(1) Il n'est peut-être pas inutile de faire remarquer que, dans cet ouvrage, ces diverses expressions : religion chrétienne, doctrine chrétienne, christianisme, catholicisme, ont une même signification.

livre des vieillards comme des enfants, des savants comme des ignorants; tous y trouvent à s'instruire, à admirer, à méditer, et il n'y a qu'un absurde préjugé qui fasse regarder le catéchisme avec dédain. » L'évêque de Montauban continua le catéchisme, et tous y assistèrent avec la même avidité, le même empressement. (HAMON; *Vie du cardinal de Cheverus*.)

5. *Le catéchisme doit être regardé comme un livre de la plus grande valeur.* — Un des philosophes les plus célèbres de notre temps, M. Jouffroy, bien qu'il eût le malheur de s'éloigner des pratiques du christianisme, écrivait néanmoins ces lignes remarquables :

« Il y a un tout petit livre que l'on fait apprendre aux enfants, et sur lequel on les interroge à l'église. Lisez ce petit livre, qui est le catéchisme : vous y trouverez la solution de toutes les questions que j'ai posées, de toutes sans exception. Demandez au chrétien d'où vient l'espèce humaine, il le sait; où elle va, il le sait; comment elle va, il le sait. Demandez à ce pauvre enfant, qui de sa vie n'aurait pu y songer, pourquoi il est ici-bas et ce qu'il deviendra après sa mort, il vous fera une réponse sublime. Origine du monde, origine de l'homme, destinée de l'homme en cette vie et en l'autre, rapports de l'homme avec Dieu, devoirs de l'homme envers ses semblables, droits de l'homme sur la création, il n'ignore rien de tout cela; et, quand il sera grand, il n'hésitera pas davantage sur le droit naturel, sur le droit politique, sur le droit des gens; car tout cela découle avec clarté et comme de soi-même du catéchisme. Voilà ce que j'appelle une grande religion. Je la reconnais à ce signe, qu'elle ne laisse sans réponse aucune des questions qui intéressent l'humanité.... »

M. Jules Simon s'est exprimé à son tour, sur le catéchisme, en ces termes remarquables: « Je trouve dans la religion chrétienne un caractère qui me ravit: c'est qu'elle joint la métaphysique la plus savante à la plus parfaite et à la plus efficace simplicité. Assurément, le *Timée* de Platon et le douzième livre de la *Métaphysique* d'Aristote sont des merveilles: mais je ne pense pas qu'il sorte de là un symbole qu'on puisse faire réciter aux petits enfants. Il n'y a jusqu'ici que la religion chrétienne qui ait eu à la fois la *Somme* de saint Thomas et un *Catéchisme*. » (*Liberté de conscience*, Introd., p. x. 2e édit.)

Un jour, quelqu'un, faisant visite au général Lamoricière, le trouva suivant sur une carte la guerre d'Orient. Pour assujettir la carte, le général se servait du Catéchisme et de l'Imitation. Le visiteur s'en étonna.

« Eh bien, oui, dit Lamoricière, j'en suis là; je m'occupe de cela. Je ne veux pas être comme vous le pied en l'air entre le ciel et la terre, le jour et la nuit; je veux savoir où je vais, à quoi m'en tenir, et je n'en fais pas mystère. »

Mgr Dupanloup raconte que, dans un hôpital, un homme de haut rang et de grande intelligence était occupé à une lecture qui l'absorbait tout entier. Il s'approche du malade : « Oh! Monsieur, dit ce dernier, quel livre! mais c'est un trésor, un puits de science! Toutes

les grandes questions y sont traitées à fond ! Quel livre admirable ! » Or ce livre était le Catéchisme que bien des gens ne savent plus, et qu'ils admireraient s'ils voulaient encore le lire avec réflexion.

M. Troplong, président du Sénat et premier président de la Cour de Cassation, mort le 28 février 1869, a prononcé, durant sa maladie, une remarquable parole en présence de M. le curé de Saint-Sulpice de Paris, qui était venu le visiter pour le préparer à la réception des sacrements :

« APRÈS AVOIR BEAUCOUP LU, BEAUCOUP ÉTUDIÉ ET BEAUCOUP VÉCU, QUAND APPROCHE LE MOMENT DE LA MORT, ON RECONNAÎT QUE LA SEULE CHOSE VRAIE, C'EST LE CATÉCHISME. »

« Dans ce petit livre (le Catéchisme) d'un coût si mince, le moindre enfant de village tient dans ses innocentes mains plus de vérités essentielles que n'en bégayèrent jamais ni Platon ni Pythagore. » (BOSSUET.)

6. *Napoléon catéchiste.* — L'archevêque de B.... prenait les eaux à Aix-les-Bains en Savoie. Pendant le séjour qu'il y fit, on l'appela près d'une mourante, fille d'un général célèbre. Dans l'entretien que le prélat eut avec elle, il ne put s'empêcher de verser des larmes d'attendrissement en l'entendant parler de la religion comme peu de personnes savent en parler. Dans sa stupéfaction, il lui demanda qui avait pu l'instruire à ce point? « Monseigneur, répondit-elle, après Dieu, je dois mon instruction à l'empereur Napoléon. J'étais avec ma famille à l'île Sainte-Hélène. Un jour (j'avais alors dix ans), l'empereur me dit : « Mon enfant, tu es jeune, et beaucoup de dangers t'attendent » dans le monde. Que deviendras-tu si tu n'es pas protégée, armée » par la religion ? Ton père n'en a pas, ta mère encore moins. Je prends » sur moi le devoir qui pèse sur eux; viens dès demain, je te donnerai » la première leçon. » Et, pendant deux années consécutives, j'allais au catéchisme auprès de l'empereur, plusieurs fois par semaine. Il me faisait lire chaque leçon, puis m'en donnait l'explication. Quand j'eus atteint l'âge de douze à treize ans, il me dit : « Maintenant, mon « enfant, tu es suffisamment instruite, je le crois. Il faut à présent » penser sérieusement à ta première communion. Je vais faire venir de » France un prêtre pour te préparer, toi, à cette grande action, et moi, » à la mort. » Et l'empereur tint parole. »

7. *Respect d'un paysan breton pour le catéchisme.* — Pendant la révolution, dit Trévaux dans son *Histoire de la Bretagne*, des hordes de républicains pourchassaient les prêtres non assermentés et exerçaient contre eux, dans toutes les parties de cette province, les plus affreuses cruautés ; mais cette persécution ne fit que raffermir les esprits et fournir à toutes les classes de la société l'occasion de montrer leur attachement à la foi de leurs pères. On avait trouvé au village du *Chêne*, chez un fermier appelé Chantebel, un petit catéchisme qui contenait des doctrines de controverse à l'usage des fidèles, et montrait en même temps comment il fallait se préserver du schisme et de l'apostasie. Le

possesseur du petit livre fut conduit en prison, et une sorte de comité décida que Chantebel devait lui-même brûler son catéchisme en public. « Mon catéchisme est bon, répondit-il; si l'on veut qu'on commence par me brûler moi-même; car jamais je ne consentirai à brûler un livre qui contient les principes de la vraie foi. » Il fut conduit au milieu des huées par les rues de Martigné; mais rien n'ébranla son courage; et au milieu de la populace qui le poursuivait de ses railleries, sa femme, digne compagne d'un si bon chrétien, lui criait : « Tiens ferme, mon ami, c'est pour le bon Dieu, il t'en récompensera. »

8. *Beaucoup ne parlent mal de la religion que faute de la bien connaître.* — Un religieux se trouvait un jour en voiture avec deux officiers qui, se mettant à causer sur la religion, en parlaient à tort et à travers, mais toujours avec ironie et dédain. Le religieux écouta d'abord en silence; mais bientôt, perdant patience ou désireux de donner une leçon aux deux jeunes gens, il se mêla à la conversation, qu'il amena peu à peu sur l'art militaire, dont il parla en ignorant, mais avec une suffisance et un aplomb qui firent sourire les officiers. Le religieux, loin de s'offenser de ce sourire, s'y associa franchement. « Eh bien, messieurs, dit-il, vous vous moquez, et ce n'est pas sans motif. Voilà ce qu'il en coûte de vouloir raisonner sur ce qu'on ne connaît pas; tout à l'heure, quand il s'agissait de religion, je puis vous assurer que vos raisonnements n'étaient pas plus forts que les miens en matière de stratégie militaire. » Les jeunes officiers comprirent la leçon; ils adressèrent des excuses au religieux; et, pendant le reste du voyage, ils eurent grand soin de se montrer aussi réservés dans leurs paroles que convenables dans toutes leurs actions.

9. *Comparaison.* — Il ne mérite pas le nom de docteur, celui qui n'est pas instruit dans les sciences; il est incapable de conduire une armée, celui qui n'entend rien au maniement des armes: il ne doit pas être appelé artiste, celui qui ignore son art : à plus forte raison ne peut-on nommer chrétien celui qui ne connaît rien de Jésus-Christ ni du christianisme.

10. *Les philosophes comprenant la nécessité de l'instruction religieuse.* — L'enseignement catholique est si admirablement approprié à tous les besoins de la vie, que les impies eux-mêmes reconnaissent sa haute importance. C'est ainsi, par exemple, que Diderot, un des coryphées de la philosophie impie du XVIIIe siècle, ne voulut confier à personne autre qu'à lui-même le soin de veiller à l'instruction religieuse de sa fille âgée de dix à onze ans. Il lui faisait étudier le catéchisme et réciter l'évangile et l'épître de chaque dimanche. Un de ses amis le surprit un jour pendant qu'il donnait à l'enfant sa leçon journalière : « Eh quoi ! s'écria cet ami, c'est le catéchisme que tu enseignes à ta fille. Allons donc, tu te moques. » Diderot fronça le sourcil; il voulait bien être impie avec ses amis, mais pas devant son enfant. Il répondit sévèrement : « Si je savais quelque chose de mieux pour faire de Marie une fille respectueuse, une femme dévouée, une mère tendre et digne, je le lui enseignerais; mais comme je ne con-

nais au monde que le catéchisme qui contienne tout cela, c'est le catéchisme que je lui enseigne ; puisse-t-elle, pour son bonheur et pour le nôtre, croire, aimer et pratiquer tout ce qu'il renferme ! »

Un instituteur qui élevait un enfant auquel M. d'Alembert s'intéressait, vint demander à ce fameux académicien s'il ne convenait pas qu'il fît faire la première communion à son élève, qui avait près de treize ans. Tout philosophe impie qu'il était, d'Alembert répondit sans hésiter : « Eh ! sans doute ; car lorsque les jeunes gens n'ont pas de religion, ils envoient bientôt la morale à tous les diables. » (*Diction. d'éducation.*)

11. *Un mot du grand Napoléon.* — En confiant son fils, le roi de Rome, aux soins de Mme de Montesquiou, dont il appréciait les rares vertus et la haute piété, Napoléon lui dit : « Madame, je vous confie mon enfant, sur qui reposent les destinées de la France et peut-être de l'Europe entière ; vous en ferez un bon chrétien. » Quelqu'un se permit de rire ; aussitôt l'empereur, courroucé, se retourne vers le rieur et l'apostrophe ainsi : « Oui, monsieur, je sais ce que je dis, il faut faire de mon fils un bon chrétien, car autrement il ne serait pas bon Français. » (MICHAUD ; *Vie de Napoléon.*)

12. *Paroles du curé d'Ars sur l'instruction religieuse.* — « Je crois qu'une personne qui n'entend pas la parole de Dieu comme il faut ne se sauvera pas : elle ne saura pas ce qu'il faut faire pour cela. Mais avec une personne instruite il y a toujours de la ressource ; elle a beau s'égarer dans toutes sortes de mauvaises voies, il y a toujours espérance qu'elle reviendra au bon Dieu tôt ou tard, quand ce ne serait qu'à l'heure de la mort. Au lieu qu'une personne qui n'est pas instruite est là comme une personne languissante, comme un malade à l'agonie qui n'a plus sa connaissance : elle ne connaît ni la grandeur du péché, ni la beauté de son âme, ni le prix de la vertu ; elle se traîne de péché en péché comme une guenille qu'on traîne dans la boue. »

ARTICLE II

Moyens de s'instruire de la religion.

Les principaux moyens d'acquérir l'instruction religieuse sont l'étude et le désir sincère de l'instruction, la droiture et la pureté de cœur, la docilité de l'esprit et la fidélité à mettre en pratique les enseignements reçus, enfin la prière par laquelle nous recourons humblement et avec confiance à Celui qui est la source de toute sagesse et de tout don parfait.

13. « Le commencement de la sagesse est le désir sincère de l'instruction, et ce désir conduit au royaume éternel. » (Sag. VI, 18, 21.)

« Mon fils, dès votre premier âge, aimez à recevoir l'instruction, et vous acquerrez une sagesse qui se conservera en vous jusqu'à la vieillesse.

» Si vous m'écoutez avec attention, vous vous instruirez; et si vous appliquez votre esprit à mes paroles, vous acquerrez la sagesse.

» Appliquez toute votre pensée à ce que Dieu vous ordonne, méditez sans cesse ses commandements, et il vous donnera lui-même un cœur docile, et la sagesse que vous désirez, vous sera donnée. » (ECCLES., VI, 18, 33, 34 et 37.)

« Que celui à qui manque la sagesse, la demande à Dieu qui donne à tous en abondance, et ne reproche rien, et elle lui sera donnée. » (S. JACQUES, 1, 5.)

14. *Amour de saint François de Sales pour le catéchisme.* — Dès que le jeune saint sut ses prières, on crut, dit M. Hamon, qu'il était temps de passer au catéchisme; et Mme de Boisy, sa mère, avec le concours de M. l'abbé Dyage, précepteur de l'enfant, commença cet enseignement si sublime dans sa simplicité, si fécond dans sa brièveté, code complet de croyance, autant que règle sûre de morale. Le jeune François reçut avec bonheur ces leçons nouvelles; il semblait n'avoir point de plus douce jouissance que d'entendre parler de Dieu et de la religion; il se tenait attentif auprès de ceux qui l'instruisaient, les écoutait avec une merveilleuse avidité, faisait lui-même sur les mystères des demandes qui excitaient l'admiration ; et comme cette bonne volonté était secondée par une mémoire rare, il apprenait aussi parfaitement que promptement.

Dès qu'il savait un certain nombre de réponses et que la leçon était finie, il sortait tout joyeux, emporté par cette vivacité qui était dans son caractère comme dans son esprit; et, convoquant tous les enfants du voisinage à l'aide d'une clochette qu'on lui avait donnée pour son divertissement, il les rangeait en cercle autour de lui, leur récitait, en faisant des gestes, la leçon qu'il venait d'apprendre, et la leur faisait redire à eux-mêmes, par petites phrases coupées, jusqu'à ce qu'ils la sussent.

Plus tard, lorsqu'il fut sacré évêque de Genève, son premier acte extérieur fut l'établissement des catéchismes dans son diocèse. Il faisait lui-même celui d'Annecy, après avoir envoyé par toutes les rues de la ville un jeune homme revêtu d'une espèce de dalmatique violette, sur laquelle étaient écrits en lettres d'or les noms de Jésus et de Marie, pour crier en agitant une clochette : « Venez, venez à la doctrine chrétienne, on vous y apprendra le chemin du paradis. » (HAMON; *Vie de saint François de Sales.*)

15. *Comment il faut écouter le catéchisme.* — Le catéchisme n'est pas une science ordinaire, et il ne doit pas être écouté comme une leçon profane. Il faut y apporter la même attention et le même respect que les Juifs apportèrent à la lecture de la loi de Dieu, que leur fit Esdras au retour de la captivité de Babylone, 536 ans avant Jésus-Christ. Cette malheureuse nation se trouvait alors réduite à 54,000 personnes qui revinrent en Judée, sous la conduite de Zorobabel. Le premier soin d'Esdras, qui était un de leurs prêtres et de leurs docteurs les plus distingués, fut de leur rappeler la loi de Dieu, qu'ils avaient malheureusement trop oubliée durant leur long exil. On dressa une estrade sur la place qui était devant la porte des Eaux à Jérusalem; Esdras y

monta, et la multitude l'environna avec un religieux empressement. C'était le premier jour du septième mois; Esdras avait apporté un vieux manuscrit, dans lequel se trouvaient les livres de Moïse. Quand il vit que tout le monde était attentif et silencieux, il ouvrit ce livre vénérable, et commença à le lire lentement, à haute et intelligible voix. Tout le monde se tenait debout, hommes et femmes, enfants et vieillards, par respect pour la parole de Dieu; et la même attention se soutint depuis six heures du matin jusqu'à midi. Quand Esdras eut fini, chacun se retira en silence, se promettant bien d'être fidèle à accomplir les préceptes du Seigneur, afin d'avoir un jour part à ses récompenses. (IIe *livre d'Esdras*, VIII.) Quel exemple! et comment nous, chrétiens. qui avons tant d'occasions de nous instruire et qui en profitons si peu, nous excuserons-nous devant le Seigneur?...

— *a* *Parabole de la semence.* — Notre-Seigneur nous apprend lui-même dans une de ses paraboles comment nous devons écouter la doctrine qu'il nous a enseignée. « Un homme, dit-il, sortit pour semer son grain; et comme il semait, une partie du grain tomba le long du chemin, où il fut foulé aux pieds, et les oiseaux du ciel le mangèrent. Une autre partie tomba sur un endroit pierreux, et le grain, ayant levé, sécha faute d'humidité. Une autre partie tomba dans les épines, et les épines, venant à croître en même temps, l'étouffèrent. Une autre partie tomba dans une bonne terre, et le grain, ayant levé, porta du fruit, et rendit cent pour un. » Ses disciples lui demandèrent alors ce que signifiait cette parabole. Jésus-Christ, avec sa bonté ordinaire voulut bien leur en donner l'explication, et, en leur personne, nous la donner également. « Voici, leur dit-il, ce que signifie cette parabole: La semence, c'est la parole de Dieu. Ce qui tombe sur le bord du chemin désigne ceux qui écoutent la parole; mais le démon vient ensuite, qui enlève cette parole de leur cœur, de peur qu'en croyant ils ne soient sauvés. Ce qui tombe sur un endroit pierreux représente ceux qui, ayant entendu la parole, la reçoivent avec joie; mais comme ils n'ont point de racine, ils ne croient que pour un temps, et au moment de la tentation ils se retirent. Ce qui est tombé dans les épines figure ceux qui ont entendu la parole, mais en qui elle est ensuite étouffée par les soins, par les richesses et par les plaisirs de la vie, en sorte qu'ils ne portent point de fruit. Enfin ce qui est tombé dans une bonne terre est l'image de ceux qui, ayant écouté la parole avec un cœur bon et parfait, la conservent et portent du fruit par la patience. » (S. LUC, VIII.)

16. *Singulier moyen de ne pas oublier ce que l'on entend au catéchisme.* — A une admirable docilité, dit un missionnaire de Wangarou, nos jeunes catéchumènes joignent un vif désir de s'instruire. Un jour que je leur racontais quelques traits de l'histoire sainte et que je leur parlais du paradis terrestre, deux Maoris se lèvent.

« Attends un peu, » me disent-ils; et les voilà sortis. Une ou deux secondes après, ils rentrent avec des charbons de bois à la main. Je

continue ma narration, et mes sténographes s'efforcent d'écrire sur leurs jambes ce que je leur dis. Après avoir rempli ce livre d'une si nouvelle espèce, après avoir crayonné, noirci le vélin sur toutes ses faces, ils me prient de suspendre mon récit pour ce jour-là, et ils se retirent dans leurs maisons pour tirer copie, sur du papier, de ce qui est écrit sur leur peau... Ah ! si les enfants chrétiens avaient tous ce même zèle à profiter des leçons qui leur sont données, quels fruits n'en retireraient pas la famille et la société ! (*Annales de la Propagation de la foi*, t. XVII, 1845.)

17. De même que chacun entend volontiers parler de ce qu'il aime, ainsi celui qui aime Dieu entend aussi volontiers parler de lui.

18. *Un enfant chrétien doit s'efforcer de mettre en pratique les enseignements qu'il reçoit au catéchisme.* — Ce n'est pas assez d'assister au catéchisme, de l'écouter et même de le retenir, il faut encore pratiquer ce qu'on y a appris. A ce sujet, voici une histoire qui, bien que fort ancienne, ne laisse pas d'être très instructive. Un jeune homme qui avait été placé à l'école de Zénon, fameux philosophe grec, revint à la maison paternelle. « Eh bien! lui dit son père, qu'as-tu appris de bon chez ton philosophe? — Mon père, vous le verrez bientôt, » répondit modestement le jeune homme. Le père, prenant le laconisme de cette réponse pour un aveu du peu de progrès que son fils avait fait dans ses études, se fâche et le frappe avec colère. « Malheureux ! tu as donc perdu le temps et l'argent que j'ai dépensé pour ton éducation ! » Le jeune homme supporte ce traitement avec patience ; et, quand la colère paternelle est un peu apaisée : « Vous me demandiez tout à l'heure, dit-il, ce que j'avais appris à l'école de mon maître : vous le savez maintenant, mon père, et vous voyez que je n'y ai pas perdu le temps, puisque j'en suis revenu plus respectueux, plus soumis et plus maître de moi-même. » (FILASSIER ; *Dictionnaire d'éducation*, II, 333.)

19. *Un enfant bien disposé à profiter des instructions qu'il reçoit.* — Une bonne mère avait quatre petits enfants; elle les élevait dans l'amour de Jésus-Christ, et formait leurs cœurs innocents aux douces, aux suaves vertus de l'enfance. Chaque jour, la digne mère leur faisait faire la prière en commun et leur donnait des avis. Un soir qu'elle terminait son entretien, elle jeta un regard de tendresse sur ses chers enfants, en disant : « Que je serais heureuse si jamais il m'était donné de compter un saint parmi vous! » Alors le plus petit, se jetant au cou de sa mère, s'écrie : « Ce sera moi, maman, ce sera moi! » L'enfant tint parole; il devint un grand saint et un grand pape; ce fut saint Pierre Célestin. Ce trait montre combien les pieuses instructions reçues avec fidélité peuvent porter d'heureux fruits.

20. *Une récompense bien méritée.* — M. Blachère, ancien curé du chapitre de Sainte-Croix, était devenu curé de Montélimar, après

le rétablissement du culte catholique en France. Dans une visite qu'il fit aux écoles chrétiennes de sa paroisse (année 1807), à l'époque où le catéchisme de l'empire venait d'être publié, il encouragea les jeunes écoliers à l'apprendre, et promit un beau livre à celui qui, dans quinze jours, irait le lui réciter en entier. Tous entendirent cette invitation et cette promesse, mais personne n'eut l'idée de gagner le livre. Douze jours s'étaient écoulés, lorsque les camarades d'un élève qui, plus tard, devait prendre place parmi les écrivains les plus érudits de son siècle, vinrent le presser d'apprendre le catéchisme et d'aller le réciter à M. le curé. Ce jeune élève était J.-H.-R. Prompsault, alors âgé de neuf ans. Il se mit immédiatement à l'œuvre; et, deux jours après, il se présentait devant son honorable pasteur. Celui-ci ne s'attendait guère à ce que son invitation eût été prise au sérieux. Aussi fut-il étonné de voir arriver chez lui un enfant de cet âge pour lui rappeler sa promesse et se soumettre hardiment à son examen. Il le reçut avec bonté, l'interrogea, et fut ravi d'un tel succès. Ensuite, s'excusant de n'avoir pas sous la main un livre qui fût une assez digne récompense de son application, il fit choisir au jeune Prompsault quelques-unes de ses plus belles images et l'embrassa affectueusement en lui donnant ses plus chères bénédictions. (*La Vérité*, nº 107.)

21. *Zèle de quelques enfants pour apprendre le catéchisme.* — « On dirait, écrit un missionnaire de l'Océanie, que le Saint-Esprit en personne s'est fait le catéchiste de l'enfant dont nous allons parler. J'ai trouvé à Tonga un petit prodige auquel vous aurez peine à croire. C'est un enfant de cinq ans, et toutefois déjà assez instruit pour que je n'aie pu l'embarrasser par aucune question de son catéchisme, en l'interrogeant de toutes les manières. Ce petit ange nous a demandé la permission d'apprendre la doctrine chrétienne à ses parents qui, à l'exception de son père et de sa mère, sont encore tous dans le paganisme. C'est un catéchiste d'autant plus excellent qu'on ne peut rien refuser à son innocente simplicité. C'est lui qui dit le *Benedicite* et les *Grâces* dans la famille. » (*Ann. de la Propag.* 1846.)

— On a vu des enfants surmonter avec un courage vraiment admirable les plus grandes difficultés pour se rendre assidûment au catéchisme. C'est ainsi, par exemple, que, dans une province de la Pologne, par une année exceptionnelle, et alors que le froid, qui était extrême, semblait devoir retenir dans leurs maisons des enfants en bas âge, on vit plusieurs petits enfants traverser de vastes plaines toutes couvertes de neige, et cela nu-pieds et à peine vêtus, pour se rendre aux instructions religieuses. Comme le plus petit d'entre eux paraissait transi de froid, on voulait le renvoyer chez lui; mais il répondit : « Quand mes pieds devraient geler, je l'endurerais volontiers pour apprendre le chemin du ciel. »

22. *Comment on arrive à la vérité.* — Un Indien, dont parle le

pieux auteur de la *Vie de saint François Xavier*, nous offre un exemple admirable du zèle et de la persévérance avec lesquels ceux dont le cœur est demeuré innocent et pur poursuivent la recherche de la vraie religion.

Bien que né et élevé au sein de l'idolâtrie, cet Indien avait constamment vécu dans l'innocence, et cette fidélité à la pratique des vertus naturelles l'avait conduit à la certitude qu'il existait un Créateur et un maître plus puissant que les vaines idoles qu'adorait sa peuplade. Avide de connaître ce Dieu auquel son âme aspirait, il alla chez les Turcs et se fit instruire de leurs croyances. La religion de Mahomet ne lui sembla pas meilleure que celle de ses ancêtres. Il s'adressa à une colonie juive qui était établie près de là et étudia la Bible. Il sentit que la vérité était là, mais qu'elle n'y était pas dans sa plénitude ; car elle ne lui donnait pas cette satisfaction du cœur, cette quiétude de l'âme dont il avait soif. Alors, s'adressant directement à Dieu, il lui dit : « Faites-moi, ô mon Dieu, connaître qui vous êtes, et enseignez-moi vous-même comment je dois vous aimer et je puis vous glorifier! »

Vers ce même temps, saint François Xavier arrivait dans la ville habitée par cet Indien; et, selon sa coutume, il se mettait aussitôt à annoncer le vrai Dieu sur la place publique. A peine l'Indien a-t-il aperçu le saint apôtre, qu'une voix mystérieuse lui dit : « Va à cet homme, et tu trouveras le Dieu que tu cherches. »

L'Indien fend la foule; il se place au premier rang des auditeurs de saint François; il ouvre son cœur et ses oreilles, et soudain la lumière — une lumière étrange et toute divine — le pénètre de toute part. Il demande le baptême; il le reçoit un des premiers de sa tribu; et, tranquille, heureux désormais, il proclame qu'il a trouvé l'unique bien désirable : la connaissance et la possession de la vraie religion.

Cette facilité que donne la pureté de cœur pour comprendre et goûter les vérités de la religion a été expérimentée bien des fois, non seulement parmi les infidèles pour lesquels elle est devenue en quelque sorte le phare qui les conduit à la recherche de Dieu, mais parmi les chrétiens eux-mêmes. C'est ainsi que, pendant la révolution de 1792, un Français, nommé Ismard, qui se faisait gloire de son incrédulité, mais qui toutefois avait conservé l'amour et le goût de la vertu, fut soudainement rappelé aux croyances de son enfance par la rude main de l'épreuve. La tourmente révolutionnaire brisa ses amitiés, emporta sa fortune, détruisit ses illusions, et l'amena jusque sur le chemin de l'échafaud. Forcé, pour se dérober à la mort, de fuir sa ville natale, Ismard se réfugia à Paris. Là, caché et isolé au sein de la foule, le fugitif rencontra un trésor dont il ne soupçonnait pas la valeur : il trouva Dieu! Et aussitôt il se mit à étudier sa loi avec une ardeur et un succès qu'il dépeint dans un livre publié par lui en 1802, sous ce titre : *De l'immortalité de l'âme*. « Je ne tardai pas à reconnaître, dit-il, que la recherche des vérités divines consiste moins dans les efforts de la pensée que dans les dispositions et la situation du cœur. La raison s'égare quand la vertu ne lui donne pas la main, et

quand l'amour ne déchire pas le bandeau que la dépravation et le vice étendent devant l'œil de l'intelligence. La vérité ressemble à un flambeau qu'allume l'humilité de la prière et qu'éteint l'orgueil de la présomption.... Je commençai donc par la prière; et, après avoir jeté sur Dieu un regard de confiance, je devins meilleur, et je me sentis de plus en plus disposé à apprendre et à connaître la vérité.... »

Ajoutons que, dans cette étude, Ismard puisa la force d'une vie exemplaire et la grâce d'une sainte mort.

PREMIÈRE PARTIE

DES VÉRITÉS QU'IL FAUT CROIRE

CHAPITRE I

Du Symbole des Apôtres et du signe de la croix, qui en est l'abrégé.

I

DU SYMBOLE DES APOTRES

Le Symbole des Apôtres est une profession de foi qui nous vient des Apôtres, et qui contient en douze articles les principales vérités de la religion chrétienne.

23. « L'abrégé si parfait de la croyance catholique renferme dans ses douze propositions, nombre égal à celui des Apôtres, une sorte d'arsenal céleste, suffisant tout seul pour fournir des armes contre quelque hérésie que ce soit. » (S. Léon le Grand.)

— *a* « Le contenu du Symbole des Apôtres a pour objet de nous donner succinctement de Dieu et des choses divines une connaissance telle qu'il est indispensable à tous de l'avoir pour mener une vie sainte et chrétienne. » (Bx Canisius.)

— *b* Le symbole n'est qu'un précis de ce qu'il faut croire; et cependant, semblable *à une fontaine dont le lit paraît resserré, mais qui forme les plus grands fleuves* (S. Pierre Chrysol.), il renferme toute l'étendue de la foi catholique. Aux petits, il présente le lait de la doctrine ; et les grands et les savants y trouvent toujours de quoi méditer et s'instruire. (Noel.)

24. *Le Symbole était dans les premiers siècles de l'Eglise un mot d'ordre ou de passe.* — « Ce symbole, dit Tertullien, était le mot d'ordre et le signe distinctif des vrais fidèles ; voilà pourquoi il a été conservé si longtemps par tradition orale et non par écrit. Ce que le mot d'ordre ou la consigne est pour les soldats en temps de paix et de guerre, voilà ce que fut pour les chrétiens, surtout à l'époque des persécutions, le Symbole des Apôtres : un moyen de se reconnaître entre eux. Un étranger voulait-il assister à leurs assemblées, à leurs offices divins, on l'arrêtait à la porte, et la sentinelle lui disait : Donnez-moi la consigne, répétez le mot d'ordre ! Si l'inconnu voulait

passer et être admis, il fallait qu'il récitât les douze articles du symbole; s'il ne savait pas les réciter, il était refusé. »

« C'était un point de discipline, une loi pour les premiers chrétiens, de garder le secret sur les mystères, les sacrements et les pratiques de la religion; ils n'en parlaient que lorsque la nécessité le demandait; encore n'en parlaient-ils alors qu'avec la plus grande circonspection, craignant de les exposer au mépris ou à la dérision des gentils. Au rapport de saint Jérôme et de saint Augustin, le Symbole des Apôtres ne s'écrivait pas encore au commencement du ve siècle; les chrétiens le tenaient de leurs pères, l'apprenaient de mémoire et le faisaient apprendre à leurs enfants. » (Mgr Gousset; *De la Tradition.*)

25. *Comment les Apôtres ont composé le symbole.* — Un savant ecclésiastique, nommé Rufin, qui vivait en l'an 400, assure avoir appris par la tradition que les douze Apôtres, avant de se séparer pour prêcher l'Evangile chacun de son côté, composèrent le symbole qui porte leur nom. On prétend même que chacun d'eux a rédigé son article particulier; mais cela n'est pas avéré. Cependant, il paraît que l'on conserve à Vienne, dans la bibliothèque de l'empereur d'Autriche, un vieux manuscrit grec, renfermant le Symbole des Apôtres, divisé en douze articles portant chacun le nom de celui qui l'a composé. Dans un vieux livre imprimé du temps de Henri IV ou de Louis XIII, on voit les portraits des douze Apôtres très bien gravés et portant autour, écrit en grosses lettres, l'article attribué à chacun d'eux. Ainsi, autour du portrait de saint Pierre, il y a en vieux français : IE CROYS EN DIEV LE PÈRE TOVT PVISSANT CRÉATEVR DV CIEL ET DE LA TERRE; autour de celui de saint André : ET EN IÉSVS-CHRIST SON FILS VNIQVE NOSTRE SEIGNEVR; et ainsi de suite. (*Amusements philologiques.*)

26. *Divers symboles catholiques.* — Outre le Symbole des Apôtres, on en reconnaît dans l'Eglise encore plusieurs autres : 1° celui de Nicée; 2° celui de Constantinople; 3° celui de saint Athanase, évêque d'Alexandrie. Ces diverses formules ne nuisent point à l'unité de la foi, puisque les vérités sont et demeurent toujours les mêmes; il n'y a de différence que dans les termes et dans le plus ou moins de développement. C'est à des circonstances particulières que l'on doit ces divers symboles. Ainsi, l'hérésie d'Arius obligea les évêques assemblés à Nicée de formuler avec plus de détail ce qui regarde la personne divine de Notre-Seigneur Jésus-Christ comme Dieu et homme. Pareillement, au concile de Constantinople, il fallut maintenir et exposer avec plus de netteté et de précision le dogme universellement reconnu de la divinité du Saint-Esprit, audacieusement attaqué par l'hérésiarque Macédonius. Les décisions de ce concile, jointes à celles du concile de Nicée, forment le *Credo* que l'on dit à la messe. Quant au symbole attribué à saint Athanase, c'est une exposition de la foi chrétienne, où tous les mots portent avec eux un tel caractère de justesse, d'exactitude et de clarté, qu'il n'est pas possible d'y rien changer. Quel qu'en soit l'auteur, l'Eglise catholique conserve fidèlement cette profession de

foi, qu'elle a insérée dans le bréviaire pour faire partie de l'office du dimanche, à prime. (Bluteau; *Catéchisme catholique.*)

27. *Le Credo au Concile du Vatican.* — « Je n'oublierai jamais, s'écrie Mgr Freppel, l'impression produite sur mon âme par ce concert de voix récitant, pendant la messe du Concile, le symbole de la foi. Le voilà donc, me disais-je, ce *Credo* qui a passé sur les lèvres de tant de générations, qui est arrivé jusqu'à nous à travers dix-huit siècles d'attaques et de contradictions, et qui est resté debout sur les ruines de tant de systèmes tombés les uns après les autres; ce *Credo* que les Apôtres ont recueilli de la bouche de l'Homme-Dieu, que les martyrs ont scellé de leur sang, que les conciles ont défini sous le feu des hérésies, et qui est devenu la charte divine des sociétés humaines; ce *Credo* qui se répète à toute heure et dans toutes les langues, des Alpes aux montagnes Rocheuses, des sables de l'Afrique aux glaces du pôle, à travers cent climats, cent peuples, cent civilisations différentes; ce *Credo* que l'enfant bégaye sur les genoux de sa mère, que le philosophe et le théologien méditent dans le silence de l'étude; ce *Credo* dont l'orgueil et les passions peuvent s'éloigner pour un temps, mais auquel on revient tôt ou tard, après les épreuves et les déceptions de la vie, comme à la plus sûre et à la plus haute affirmation de la vérité sur la terre. Le voilà, me disais-je, ce *Credo* catholique, qui se retrouve le même sur les lèvres de huit cents hommes venus de tous les points du globe pour témoigner de la foi de leurs Eglises; ils le récitent tel que le récitaient leurs aînés sous les voûtes de la basilique de Latran ou dans le palais impérial de Nicée; ils le récitent en chœur; et répondant du dehors, les échos de la chrétienté renvoient vers le Vatican cette sublime expression de la foi, des espérances du genre humain. Ah! mes très chers frères, se peut-il concevoir quelque chose de plus grand dans l'ordre religieux et moral. N'est-ce point là le signe irrécusable de l'œuvre que le Christ est venu fonder sur la terre, la communion des âmes dans la vérité et la charité? » (Mgr Freppel, allocution à son retour du Concile. *L'Univers*, 30 juillet 1870.)

28. *Du lieu où a été composé le Symbole des Apôtres.* — On voit encore aujourd'hui, auprès de Jérusalem, une espèce de citerne où l'on dit que les Apôtres s'assemblèrent avant de se séparer pour aller prêcher l'Evangile par toute la terre, et qu'ils y dressèrent le symbole qui porte leur nom. Cette citerne, en forme de cave, peut avoir vingt pas de long; la voûte est soutenue par douze arcades en l'honneur des douze Apôtres. — Chateaubriand fait, à ce sujet, une réflexion remarquable: « Tandis que le monde entier, dit-il, adorait à la face du soleil mille divinités honteuses, douze pêcheurs, cachés dans les entrailles de la terre, dressaient la profession de foi du genre humain, et reconnaissaient l'unité de Dieu créateur de ces astres à la lumière desquels on n'osait encore proclamer son existence. Si quelque Romain de la cour d'Auguste, passant auprès de ce souterrain, eût aperçu les douze Juifs qui composaient cette œuvre sublime, quel mépris il eût témoigné pour

cette troupe superstitieuse ! avec quel dédain il eût parlé de ces premiers fidèles ! Et pourtant, ils allaient renverser les temples de ce Romain, détruire la religion de ses pères, changer les lois, la politique, la morale, la raison et jusqu'aux pensées des hommes !... »

29. *Un philosophe confondu.* — La persécution ayant cessé, et l'Eglise jouissant d'une entière paix sous le règne de Constantin le Grand, saint Sylvestre, Souverain-Pontife, assembla le Concile général de Nicée contre les erreurs d'Arius. Saint Spiridion s'y trouva et fut du nombre des trois cent dix-huit évêques qui le composèrent, et auxquels ce pieux empereur fournit la somme nécessaire pour faire ce voyage. Plusieurs personnes de qualité, non seulement des fidèles, mais aussi des idolâtres et même quelques philosophes, s'y rendirent par curiosité pour voir une assemblée si célèbre. Les philosophes y discutèrent sur leur religion ; et il y en eut un entre autres qui attaqua nos saints mystères avec tant de subtilité et d'éloquence, qu'il embarrassait tous les évêques par ses sophismes. Spiridion, voyant que la vérité avait de la peine à se défendre du mensonge contre un adversaire si rusé, s'offrit pour discuter avec lui.

D'abord, on craignit que la bonne cause ne courût la fortune de se perdre, n'étant défendue que par un avocat si peu habile. Mais la connaissance qu'on avait de son éminente piété l'emporta sur cette défiance. Les Pères crurent que ce nouveau David, avec l'épée que Dieu mettrait en sa bouche, c'est-à-dire avec sa parole, pourrait aisément vaincre ce fier Goliath, qui ne se confiait qu'en la force de ses sophismes et de son éloquence captieuse. Ils savaient que c'était un homme apostolique, et ils ne doutaient point qu'il ne pût confondre, comme avaient fait les apôtres, la science humaine par la folie de la croix. On lui permit donc d'entrer en discussion avec ce philosophe. Il s'adressa à lui, et lui commanda au nom de Jésus-Christ de l'écouter. Le ton de sa voix eut quelque chose au-dessus de l'humain, et il sortit de ses yeux une lumière céleste qui étonna cet orgueilleux sophiste et le remplit d'autant de respect pour ce vénérable vieillard qu'il avait eu de mépris pour les autres évêques. « Il y a un seul Dieu, lui dit le saint prélat, créateur du ciel et de la terre et de toutes les choses visibles et invisibles. C'est par la vertu de son Verbe et de son Esprit qu'il a formé les cieux que nous voyons et la terre sur laquelle nous sommes, qu'il a répandu partout l'élément de l'air, qu'il a donné la vie aux animaux, qu'il a fait l'homme à son image pour être le chef-d'œuvre de ses mains. Le soleil, la lune, les planètes, les astres, le jour, la nuit et tout ce qu'il y a au monde sont ses ouvrages. Nous croyons que ce Verbe, étant son Fils et un seul Dieu avec lui, a pris une chair semblable à la nôtre, qu'il est né d'une Vierge, qu'il a été crucifié, qu'il a enduré la mort, qu'il a été enseveli et qu'il est ressuscité, qu'il nous fera un jour ressusciter avec lui, et qu'alors il jugera tous les hommes. Comme il est de même essence avec son Père et parfaitement égal à lui en toutes choses, il sera un Juge incorruptible qui épluchera nos actions, nos paroles et nos pensées les plus secrètes. »

Il lui récita ainsi simplement la confession de foi de l'Eglise telle qu'il l'eût apprise à un petit enfant; et, après l'avoir achevée, il ajouta : « Ne vous semble-t-il pas, ô philosophe, que tout ce que je viens de dire est véritable ? » Le philosophe demeura quelque temps interdit et sans pouvoir répondre; mais, aussitôt après, par une merveille de la grâce qui avait opéré dans son âme à mesure que Spiridion lui parlait, il s'écria qu'à l'avenir il n'aurait plus d'autre croyance que celle-là; et, se tournant vers ses disciples et tous ses auditeurs qui l'avaient admiré auparavant, il leur dit : « Quand on a employé contre moi la force du raisonnement, je me suis défendu par les règles de mon art; mais, depuis qu'au lieu des raisons humaines on a opposé à mes subtilités une vertu toute céleste, et qu'on s'est servi de la simplicité de la parole de Dieu pour me découvrir les mystères ineffables de la vraie religion, je n'ai point de honte d'avouer que je suis vaincu, et je conseille à tous ceux qui m'ont ouï de ne point résister à la vérité, mais de croire en Jésus-Christ et de suivre la doctrine de ce vieillard qui a parlé comme les autres hommes, et qui, cependant, n'a proféré que des paroles divines. » Grégoire de Cyzique, homme très savant et très éloquent, mais infecté de l'hérésie d'Arius, fut tellement épouvanté de cette merveille, qu'il renonça à son erreur et reprit la croyance orthodoxe qu'il avait abandonnée. Ainsi les païens perdirent la victoire lorsqu'ils croyaient être sur le point de triompher; et la vanité de leur avocat si glorieusement confondue, confondit aussi leur insolence et fit taire leur impiété. (PETITS BOLLANDISTES; *Vie de S. Spiridion.*)

30. *Le dernier acte de foi d'un martyr.* — Le saint martyr Pierre de Vérone était encore petit enfant quand un de ses parents, qui avait apostasié, lui demanda ce qu'il allait apprendre à l'école? « J'y apprends, répondit l'enfant, notre symbole, qui nous enseigne tout ce qu'un bon catholique doit croire. » L'enfant grandit et devint successivement prêtre, religieux, prédicateur et martyr. Tandis que les persécuteurs de la foi le frappaient à coups de poignards, succombant sous leurs atteintes il s'écria : « Je crois, je crois en Dieu le Père tout-puissant, etc. ; » et il récita tout le *Credo*. Enfin, lorsque, baigné dans son sang et près d'expirer, le saint martyr ne pouvait plus prononcer une parole, il trempa encore son doigt dans le sang de ses blessures, et parvint à écrire sur le sol ce cri de son âme : « Je crois ! » Et il expira. (P. STŒGER ; *la Couronne du ciel.*)

31. *Dévotion de sainte Jeanne-Françoise de Chantal au* Credo. — La récitation du *Credo* était une des dévotions favorites de sainte Jeanne-Françoise de Chantal. Il est rapporté dans la vie de cette sainte qu'étant allée résider à la campagne après son mariage et lorsqu'elle fut devenue veuve, elle fit apprendre le chant du *Credo* à ceux de ses domestiques qui avaient les plus belles voix, afin qu'ils aidassent à le chanter avec plus de solennité à la messe paroissiale. Elle y prenait un grand plaisir; et plus tard, lorsqu'elle fut religieuse, elle chantait souvent le symbole pendant les récréations. Elle avait une dévotion

spéciale envers les martyrs, parce qu'ils avaient répandu leur sang pour la foi, et envers les saints des premiers siècles, parce qu'ils avaient défendu nos saintes croyances par leurs écrits et leurs travaux. Aussi était-il devenu proverbial parmi les religieuses, lorsqu'arrivait la fête d'un de ces grands saints des premiers siècles, de dire : « C'est un des saints de notre Mère ! » Non contente d'entendre lire leur vie au réfectoire et de parler d'eux en récréation, elle faisait quelquefois porter dans sa chambre le livre qui contenait leur histoire, pour la relire en particulier. Vers la fin de ses jours, elle acheta la *Vie des Saints* en deux volumes, y nota la biographie de ces grands saints et des premiers fidèles de l'Eglise, qu'elle se plaisait à relire avec une grande dévotion. Elle avait un culte particulier pour saint Spiridion, qui avait captivé la raison subtile d'un philosophe à l'aide du *Credo*. (*Vie de sainte Chantal.*)

32. *Jugement de saint Augustin sur la récitation du Symbole.* — « N'oubliez pas de réciter le symbole de votre foi, soit en vous levant, soit avant de vous coucher. — Relisez-le souvent, afin que vous ne perdiez jamais de vue aucune des vérités qu'il renferme. Ne dites pas : « Je l'ai récité hier, aujourd'hui même; tous les jours je le répète, je le sais parfaitement, » Les regards de votre esprit étant fixés sur votre profession de foi, considérez votre vie passée, et que votre symbole soit un miroir toujours présent à vos yeux; voyez si véritablement vous croyez ce que vous faites profession de croire. Ce sont là vos richesses, votre vêtement de tous les jours. Car ne vous habillez-vous pas tous les jours en vous levant? La prière de votre profession de foi, c'est le vêtement de votre âme, dont elle ne doit jamais être dépourvue par un impardonnable oubli de votre part. » (S. AUGUSTIN.)

II

DU SIGNE DE LA CROIX

Le principal signe par lequel le chrétien catholique professe sa foi, c'est le signe de la croix, qui exprime les deux principaux mystères de notre sainte religion, à savoir : le mystère de la très sainte Trinité et le mystère de la Rédemption. Voilà pourquoi ce signe a été en usage chez les chrétiens depuis les temps les plus reculés, même dès le temps des Apôtres, comme un signe particulier de la profession de foi catholique.

---

§ Ier. Le signe de la croix est la marque à laquelle on reconnaît les disciples de Jésus-Christ.

33. *Comparaison.* Toute grande société a une marque distinctive à laquelle elle reconnaît ses membres; chaque armée bien réglée a un étendard sous lequel se rangent les soldats : le signe distinctif de l'étendard des chrétiens catholiques, c'est la croix. (MARCHANT.)

34. *Le signe de la croix est d'institution apostolique.* — Ce qui le prouve, c'est qu'on n'en saurait assigner l'origine, et qu'on le voit au contraire pratiqué par les Apôtres eux-mêmes. Ainsi Nicéphore (MATTH. XXVIII, 19) écrit que saint Jean l'Evangéliste se marqua encore du signe de la croix avant de mourir. D'après Hilduin, c'est le signe dont se servit l'apôtre saint Paul pour rendre la vue à un aveugle : il fit le signe de la croix sur ses yeux. Et plusieurs même assurent que c'est Jésus-Christ lui-même qui enseigna ce signe à ses apôtres, et qu'il s'en servit pour les bénir le jour de son ascension.

« Le signe de la croix, dit saint Ignace, disciple de l'apôtre saint Jean, est le trophée élevé contre la puissance du prince de ce monde ; quand il le voit, il est frappé d'épouvante ; quand il en entend parler, il est saisi de frayeur. »

« Nous marquons notre front du signe de la croix, dit Tertullien ; si l'on demande une loi tirée de l'Ecriture qui prescrive cette pratique, on n'en trouvera point ; mais on répondra que c'est la tradition qui l'a établie, que c'est la coutume qui l'a autorisée, et la foi qui la fait observer. »

Eusèbe de Césarée, expliquant un endroit du prophète Isaïe, dit qu'on connaît ceux qui croient en Jésus-Christ lorsque, selon la coutume qui est reçue parmi les chrétiens, ils impriment sur leur visage le signe de Jésus-Christ, et que Constantin le Grand fit connaître sa piété en marquant son visage du signe salutaire de la croix. (*Vie de Constantin*, liv. III, c. 2.)

Saint Cyrille de Jérusalem recommande aux fidèles de faire souvent avec la main le signe de la croix sur leur front, et de le faire avec confiance.

Saint Athanase, dans la *Vie de saint Antoine*, dit que ce saint recommandait à ses disciples de faire le signe de la croix sur eux-mêmes et sur leurs cellules, pour se défendre contre les assauts du démon.

Saint Basile, au chapitre XXVII de son *Traité du Saint-Esprit*, assure qu'il y a des pratiques qui ne sont fondées que sur une tradition qui n'est pas écrite ; que l'Ecriture et la tradition ont une égale autorité pour l'établissement de la piété et de la vérité ; et que, si l'on veut rejeter les coutumes qui ne sont point établies dans l'Ecriture, on fera un très grand tort à la religion, en la réduisant à une connaissance superficielle de quelques dogmes. Ce saint Père donne ensuite plusieurs exemples de ce qu'il avance, en commençant par l'usage de faire le signe de la croix sur ceux qui mettent leur espérance en Jésus-Christ.

Saint Jean Chrysostôme, saint Augustin et les autres Pères de l'Eglise, attestent le même usage dans une infinité d'endroits de leurs différents écrits, et reconnaissent en même temps qu'on a toujours employé le signe de la croix dans les fonctions ecclésiastiques et surtout dans les cérémonies des sacrements. (P. D'HAUTERIVE ; *Catéch. de la persévérance chrétienne.*)

35. *Une langue que tout le monde comprend.* — « Combien de langues

orientales avez-vous apprises, demandait le célèbre cardinal Mezzofanti à un missionnaire qui allait partir pour l'Asie, et comment saurez-vous comprendre les habitants des pays que vous allez évangéliser? » Le missionnaire répondit : « Je n'ai appris aucune langue orientale, Eminence, excepté quelques mots d'hébreu : après tout, j'espère que l'italien suffira pour me tirer d'affaire. — Eh bien, reprit le cardinal avec la naïve gaieté d'un enfant, je veux vous apprendre à l'instant une langue qui sera comprise dans tout l'univers, c'est... la *lingua crucis*, la langue de la croix! Allez où vous voudrez; partout où il y a des catholiques, le signe de la croix est connu, et celui qui vous le verra faire vous comprendra : s'il est catholique, il se servira également de ce signe, et vous vous reconnaîtrez, vous saurez que vous êtes des frères en Jésus-Christ; s'il n'est pas catholique, vous vous entendrez encore, car tout le monde saura à qui il a affaire. »

36. *Le signe de passe.* — Voici un petit fait de date déjà ancienne; mais le dévouement du soldat catholique qui en fut le héros, et la protection de Dieu sur lui, vous intéresseront sans doute.

Le jour du fameux combat de Bull-Run, le général Smith, de l'armée du Sud, arrivait avec sa division, trop tard pour savoir quel était le mot, ou plutôt — tel est ici l'usage — le signe de passe. Prévoyant que, s'il avançait, il essuierait le feu de son parti, il se présenta en tête du corps et demanda s'il y avait un homme de bonne volonté qui fût prêt à sacrifier sa vie pour sauver celle de plusieurs. Un jeune homme sortit des rangs. « Savez-vous ce que vous faites, mon brave? — Oui, mon général. — Vous allez être tué. — Oui, mon général. » Alors Smith écrivit sur un morceau de papier : « *Envoyez-moi le signe. Général Smith.* » Puis il donna ce billet au soldat. Il se disait qu'une fois l'homme tué, on le fouillerait, et que, trouvant sur lui le papier, on le porterait à Beauregard. Le jeune homme part; il approche des avant-postes : « Qui vive! — Ami. — Donne le signe! » Il avance sans rien dire; tous les fusils se dirigent sur lui. Il fait rapidement le signe de la croix et lève la main droite vers le ciel. A l'instant les fusils se relèvent. Les signes que le soldat catholique venait de faire pour se recommander à Dieu étaient exactement ceux que Beauregard, catholique, lui aussi, avait donné le matin à son armée. (P. TOULEMONT; *Echo de Notre-Dame des Victoires.)*

---

§ II. Vertu du signe de la croix.

La vertu du signe de la croix est de chasser les démons, de dissiper les tentations et d'attirer les bénédictions de Dieu.

37. *Le signe de la croix est redoutable aux démons. — Comparaisons.* Sur le bois de la croix, Jésus-Christ a triomphé du démon et nous a délivrés de son esclavage; aussi l'esprit infernal ne craint-il rien tant que la croix. Comme le chien tremble à la vue du bois, c'est-à-dire du bâton avec lequel on l'a frappé, ainsi et bien plus encore l'esprit malin tremble quand il voit

la croix, parce que, en la voyant, il se rappelle l'instrument avec lequel Jésus-Christ l'a vaincu. (S. CYRILLE.)

— *a* Voulons-nous marquer qu'un objet nous appartient, nous imprimons sur cet objet notre nom ou du moins nos initiales. Pourquoi? pour l'empêcher de se perdre : avec cette marque nous pouvons le reconnaître et le reprendre partout où nous le trouvons.

Le signe de la croix, imprimé sur le front du chrétien, signifie que les chrétiens appartiennent à Jésus-Christ; car le signe de la croix est le nom de Jésus-Christ en abrégé et comme son cachet. Quand un voleur voit le nom de quelqu'un sur un objet qu'il veut voler, il efface ce nom de peur qu'on ne reconnaisse l'objet; et s'il ne peut l'effacer, il craint de le voler, parce qu'on pourrait le reconnaître et le punir comme voleur. Le démon est un voleur; il enlève tout ce qu'il peut à Jésus-Christ, et lui ravit les âmes qu'il a rachetées. Mais quand il voit le signe de la croix imprimé sur un chrétien, il craint de toucher à ce chrétien, de peur d'être puni comme voleur. (GRIDEL.)

— *b* Personne n'est assez hardi pour s'attaquer à quelqu'un qui porte les couleurs ou les chiffres d'un roi; ces signes seuls le mettent à l'abri de la violence de ses ennemis. Quelle assurance bien plus grande ne devons-nous pas avoir, nous chrétiens, qui portons, non le chiffre d'un roi de la terre, mais le monogramme du Roi des cieux, et qui pouvons opposer à nos ennemis cette croix avec laquelle depuis longtemps il les a humiliés et vaincus. (S. EPHREM.)

— *c* Saint Grégoire de Nazianze disait avec une mâle intrépidité : « Armé de la croix, je ne crains plus rien, et je dis au démon : Fuis loin de moi, perfide, si tu ne veux pas que je te renverse avec cette croix devant laquelle tout tremble dans ton empire. »

38. *Démons chassés par la vertu du signe de la croix.* — « Julien l'Apostat, dit saint Grégoire de Nazianze, voulut descendre un jour dans un sanctuaire souterrain inaccessible à la foule, et dans lequel on redoutait de pénétrer. Accompagné d'un magicien fameux, l'empereur fut à peine entré que des cris inconnus, effrayants, se firent entendre; une fumée noire remplit le sanctuaire, et des spectres de feu surgirent de toutes parts. Frappé d'un spectacle nouveau pour lui, car il n'avait apostasié que depuis peu, il eut recours au signe de la croix, se servant contre ses frayeurs de cette arme toute-puissante qu'il eût voulu briser. Le signe de la croix, même tracé par un parjure, montre sa vertu : les démons fuient, les terreurs de Julien s'évanouissent, et il veut continuer ses superstitions sacrilèges; mais ses terreurs reviennent, les monstres infernaux reparaissent. Il fait de nouveau le signe de la croix, et les démons épouvantés se hâtent de fuir une seconde fois. (S. AUGUSTIN; *Cité de Dieu*, XXXIII, 8.)

— *a* Un chevalier romain, voulant se venger de saint Grégoire le Grand, eut recours aux magiciens. Ceux-ci lui promirent qu'un jour que le saint irait à la ville, ils feraient entrer un esprit malin dans le corps de son cheval, afin que celui-ci, l'ayant jeté par terre, lui marchât sur le corps et lui ôtât la vie. Ce détestable dessein fut exécuté : un démon se saisit du cheval et lui fit faire des bonds si étranges qu'il

ne put être arrêté par ceux qui se trouvaient auprès du Saint-Père ; mais Grégoire, découvrant par une inspiration divine la source du mal, fit le signe de la croix, et aussitôt le démon sortit hors du corps de son cheval. Les magiciens, en punition de leur malice, perdirent la vue : mais cet accident leur ouvrit les yeux de l'âme : ils connurent l'énormité de leur crime, renoncèrent à tout commerce avec le démon et demandèrent le baptême. Le saint pontife le leur donna, sans néanmoins leur rendre la vue, de crainte qu'ils ne se remissent à leurs maléfices et à la lecture des livres d'enchantements et de magie, aimant mieux les faire entretenir aux dépens de l'Eglise que de leur donner un sujet de se perdre. (PETITS BOLLANDISTES; *S. Grégoire le Grand.*)

— *b* Nous lisons dans la vie de saint Vaast, évêque d'Arras au VIe siècle, qu'un gentilhomme de cette ville, encore païen, voulant donner un festin au roi Clotaire, y invita aussi le saint évêque ; mais comme celui-ci entrait dans la salle, tous les vases qui servaient au festin se brisèrent ; chacun en fut étonné et même le roi : alors le saint exprima comment ces vases ayant été souillés par la superstition païenne, les démons n'avaient pu supporter le signe de la croix qu'il avait fait en entrant. (RIBAD.; *Vie des Saints*, 6 février.)

39. *Le signe de la croix dissipe les tentations.* — Dans l'ordre de saint Benoît, vivait un novice, simple frère lai, bien qu'issu de famille noble. Un jour qu'il avait été désigné pour servir les Pères au réfectoire, son ancien orgueil se réveilla. « Presque tous ces moines, pensait-il en lui-même, sont des gens de rien ; comment puis-je donc m'abaisser à les servir comme un esclave? » Cependant saint Benoît, sous la direction de qui il vivait, et qui avait reçu du ciel le don de connaître les pensées secrètes du cœur, se retourna de son côté et lui dit : « Mon frère, signe ton cœur du signe de la croix ! Que signifient ces paroles que tu murmures intérieurement ? Mets un cachet sur ton cœur ! » Le novice comprit à l'instant l'avertissement du saint abbé. Où est le chrétien qui n'ait souvent besoin du même conseil ? Toutes les fois que des pensées d'orgueil, d'envie ou d'autres passions dangereuses s'élèvent en nous, le même conseil nous est donné. Rappelons-nous alors le signe de la croix, le signe par lequel nous avons été sauvés, et nous triompherons de nous-mêmes. (VEITH.)

— *a* Le vénérable César de Bus, fondateur de la Congrégation de la Doctrine chrétienne, au XVIe siècle, opposait à toutes les suggestions du démon la croix qu'il portait sur sa poitrine. Aussitôt qu'il était tenté, il mettait la main sur la précieuse armure qui faisait sa force et son espérance, et il s'écriait : « Fuyez, ennemis de mon salut et de mon Dieu, fuyez, démons : voilà la croix du Seigneur, la croix qui a brisé les portes de l'enfer. O mon Sauveur ! par les mérites de votre croix, délivrez-moi de mes ennemis. »

40. *Le témoignage d'une insigne faveur.* — On lit dans l'*Histoire*

ecclésiastique de Nicéphore, que, sous l'empereur Maurice le roi de Perse Chosroës II envoya en ambassade à Constantinople des Persans qui avaient tous le signe de la croix marqué sur le front. L'empereur leur demanda pourquoi ils portaient ainsi un signe auquel ils ne croyaient pas. « Ce que vous voyez sur nos fronts, répondirent-ils, est le témoignage d'une insigne faveur que nous avons reçue autrefois. La peste ravageait notre pays. Quelques chrétiens nous conseillèrent de graver le signe de la croix sur notre front comme un préservatif contre le fléau. Nous avons suivi le conseil, et nous avons été sauvés au milieu de nos familles moissonnées par la peste. (*Histoire eccl.* liv. XVIII, c. 20.)

41. *Les flots contenus par la vertu du signe de la croix.* — Saint Jérôme rapporte le trait suivant, tiré de la vie de saint Hilarion. « Après la mort de Julien (368) eut lieu un effroyable tremblement de terre ; les mers franchirent leurs limites ; et il sembla que Dieu menaçait de punir le monde par un second déluge, ou que tout allait rentrer dans le chaos. A la vue de ce désolant sinistre, les habitants d'Epidaure, ville du Péloponèse, allèrent en foule trouver le vieillard Hilarion et le prièrent de venir à leur secours. Ils l'emmenèrent avec eux et le placèrent sur le bord de la mer. Après que le saint eut fait trois signes de croix sur le sable et qu'il eut étendu, en priant, les mains sur les flots, la mer poussa un dernier mugissement et reprit son calme. Ce fait, ajoute saint Jérôme, est raconté par tous les habitants d'Epidaure : tous, jusqu'à ce jour, se sont plu à le redire en bénissant le Seigneur ; les mères l'apprennent à leurs enfants, afin qu'ils en transmettent le souvenir à la postérité. » (S. JÉRÔME ; *Vie de saint Hilarion.*)

42. *Saint Martin renversant un arbre par la vertu du signe de la croix.* — Un jour que saint Martin avait abattu, dans la Bourgogne, un temple d'idoles fameux et fort ancien, il voulut aussi couper un grand pin qui en était proche et pour lequel le peuple professait une vénération superstitieuse. Les païens s'y opposèrent ; mais ils ajoutèrent que, puisqu'il avait tant de confiance en son Dieu, ils s'offraient à couper l'arbre eux-mêmes, pourvu qu'il se tînt dessous quand il tomberait. Martin accepta la condition et se laissa lier du côté où l'arbre penchait déjà. Chacun des disciples du saint craignait pour lui et le regardait comme perdu. Cependant l'arbre à demi coupé commençait à s'ébranler, lorsque Martin se mit à faire tout simplement le signe de la croix ; aussitôt le pin, repoussé comme par un coup de vent, tomba dans l'autre sens, et faillit écraser les païens, qui, s'étant crus plus en sûreté de ce côté, s'y étaient placés en foule. A la suite de ce miracle, un nombre considérable d'idolâtres embrassèrent la foi de Jésus-Christ. (*Vie de S. Martin.*)

43. *Malades guéris par la vertu du signe de la croix.* — Saint Bonnet, évêque d'Auvergne au VIIe siècle, rencontra un jour un boiteux qui lui dit : « Mettez votre main, je vous prie, sur ma jambe infirme. — Je ferai ce que vous désirez, dit le saint avec humilité, mais cela ne vous servira pas plus que si un bœuf vous frappait du pied. » Et, en effet, il

le toucha sans aucun résultat. Le malade en était dans l'étonnement. Alors le saint traça sur lui le signe de la croix, et la jambe se redressa.

— *a* Pendant une persécution qui éclata aux Indes vers la fin du XVIIe siècle, un des catéchistes du bienheureux Jean de Britto (Jean de Britto fut martyrisé en 1692) reçut sur la tête des coups si violents, que l'un de ses yeux, arraché de son orbite, lui pendait sur la joue : « Dites à son maître de le lui remettre, » cria le gouverneur avec un odieux sarcasme. Pour confondre son persécuteur, ce pouvoir fut donné au bienheureux : à peine Jean de Britto eut-il fait le signe de la croix que l'œil de son disciple fut guéri. Le gouverneur ordonna que l'on apportât un livre ; et ce barbare endurci, qui « aurait refusé de croire quand les morts seraient sortis de leurs tombeaux, » put s'assurer du miracle en voyant lire celui à qui Dieu venait de rendre la vue. Dans sa fureur, il s'écria : « Il l'a fait à l'aide de la magie. » Cependant son premier secrétaire se convertit, et confessa « qu'une religion qui donnait de telles preuves de son pouvoir devait certainement venir du ciel. » (*Missions chrétiennes*, t. Ier. p. 215.)

44. *Dangers évités par la vertu du signe de la croix.* — Saint Guillaume, archevêque d'York au XIIe siècle, rentrant dans son diocèse au retour d'un voyage qu'il avait fait à Rome, fut reçu par son peuple avec de vives démonstrations de joie. On s'empressait de toutes parts autour de lui ; et le concours fut si nombreux, que le pont de bois qui était sur l'Euse, au milieu de la ville d'York, s'étant rompu, un grand nombre de personnes tombèrent dans la rivière. Le saint aussitôt fit le signe de la croix sur les eaux et adressa au Ciel une prière fervente ; et les victimes furent miraculeusement sauvées, à la grande admiration du peuple, qui bénit le Seigneur et sentit s'augmenter la vénération qu'il portait déjà à son saint évêque. (*Du signe de la croix* ; NOEL.)

— *a* Sous la persécution de Dioclétien (an 286), Tiburce, fils de Chromace, préfet de Rome, fut amené au préfet Fabien, qui voulut le forcer de sacrifier aux dieux de l'empire.

« Je ne sacrifie, dit Tiburce, qu'à un seul Dieu, créateur du monde, qui règne sur la terre et dans les cieux ; et mon plus grand désir est d'être immolé et sacrifié moi-même pour cette confession. — Il faut cependant, répliqua Fabien, que tu nous obéisses ou que tu marches nu-pieds sur des charbons embrasés. — J'y marcherai volontiers, dit Tiburce, et ces charbons me seront plus agréables que des roses. »

A l'heure même, les bourreaux couvrirent une place de charbons tout rouges de feu et dont la flamme sortait encore avec violence. Tiburce n'attendit pas qu'on le déchaussât ; mais, s'étant déchaussé lui-même et ayant fait le signe de la croix, il se mit sur ces charbons et s'y promena sans en recevoir aucune incommodité, non plus que s'il se fût promené sur un lit de fleurs ou sur un tapis d'herbes tendres.

Alors, se tournant vers le juge, il lui dit : « Apprenez maintenant, Fabien, la force et le pouvoir de la foi ; et reconnaissez, par le miracle que vous voyez, qu'il n'y a point d'autre Divinité que celle que j'adore, ni de salut à espérer qu'en embrassant la religion chrétienne. » Fabien était trop endurci pour se laisser gagner par cette merveille ; mais, craignant que d'autres païens n'en fussent ébranlés, il prononça sur-le-champ un arrêt de mort contre Tiburce, et le fit décapiter en un lieu éloigné de trois milles de la ville, lequel lieu était entre deux lauriers. (PETITS BOLLANDISTES, 11 août.)

45. *En faisant sur un enfant mort le signe de la croix, saint Dominique ressuscite cet enfant mort.* — Saint Dominique étant allé à Rome, sur l'invitation du Pape, pour y fonder un couvent de son ordre, prêchait dans l'église de Saint-Pierre avec une éloquence et un zèle qui attiraient à ses sermons un concours prodigieux. Les miracles éclatants par lesquels Dieu appuya sa parole, le firent surnommer le Thaumaturge de son siècle. Une femme, nommée Guta Dona, étant retournée chez elle après avoir entendu prêcher le saint, trouva son enfant mort dans le berceau. Accablée de douleur, elle le prend dans ses bras, le porte aux pieds de saint Dominique, et se prosterne elle-même devant lui en fondant en larmes. Dominique, touché de compassion, se retire un peu à l'écart, se jette à genoux ; et, après une courte prière, s'approchant de l'enfant, il fait sur lui le signe de la croix ; puis, il le prend par la main et le rend plein de vie à l'heureuse mère, lui défendant d'en parler à personne. Mais, dans l'excès de sa joie, cette femme ne put s'empêcher de publier le miracle, en sorte qu'il vint aux oreilles du Pape, qui voulait le proclamer en chaire devant tout le peuple. L'homme de Dieu s'y opposa, protestant que, si on le faisait, il passerait la mer et ne reparaîtrait jamais à Rome. *(Vie de saint Dominique.)*

46. *Le Labarum.* — Voici en quels termes Eusèbe de Césarée, dans la vie qu'il a écrite de Constantin le Grand, rapporte l'apparition de la croix dont fut favorisé ce prince lorsqu'il était en guerre contre le tyran Maxence :

« Comme l'empereur était en prières, il eut une vision divine et tout à fait surprenante, qu'on aurait peine à croire, si c'était un autre qui l'eût rapportée ; mais puisque c'est l'empereur qui nous l'a racontée à nous-mêmes qui écrivons cette histoire, et qu'il nous l'a racontée longtemps déjà après l'événement, et, depuis que nous avons été admis à son intimité, qu'il nous l'a même assurée par serment, qui pourra hésiter d'y ajouter foi, après surtout que les faits eux-mêmes en ont si hautement confirmé la vérité ? Il nous a dit que, le soleil ayant déjà achevé plus de la moitié de sa course, c'est-à-dire un peu après midi, il avait vu, très clairement au-dessus du soleil, l'image de la croix toute formée de ses rayons les plus brillants, et, sur cette croix, une inscription contenant ces mots : *Vous vaincrez par ce signe.* L'admiration le saisit en même temps, lui et toute l'armée, qui l'accom-

pagnait en ce moment, et qui fut par conséquent spectatrice comme lui de ce prodige.... Il a ajouté que, comme il était fort occupé de savoir ce que pouvait signifier ce prodige, la nuit l'avait surpris au milieu de ses pensées, et que, tandis qu'il dormait, Jésus-Christ lui avait apparu avec le même signe qu'il avait vu briller au ciel, et qu'il lui avait ordonné de faire faire un étendard de la même forme, dont il se ferait accompagner ensuite pour le protéger dans tous les combats.... Dès que le jour eut paru, Constantin se leva; et, après avoir dit à ses amis la vision qu'il avait eue, il manda les plus habiles orfèvres et les plus industrieux lapidaires, se plaça au milieu d'eux, leur décrivit la forme du signe, et leur donna l'ordre de disposer, d'après ce modèle, leurs dorures et leurs pierreries. Nous avons eu le bonheur de voir de nos propres yeux cette image, que l'empereur lui-même a daigné nous montrer. »

L'historien donne la description de l'étendard fabriqué en forme de croix, que les Romains appellent aujourd'hui *Labarum*. Puis il ajoute : « En conséquence, l'empereur, à partir de ce moment, s'est toujours fait accompagner de ce signe, qui lui servait de rempart contre toutes les agressions de ses ennemis, et il a voulu que de semblables étendards fussent toujours portés en tête de toutes ses troupes.... Il a fait dresser au milieu de la ville de Rome, c'est-à-dire sur la place la plus fréquentée, ce magnifique trophée de ses victoires; il a fait graver en caractères ineffaçables ce signe salutaire, pour qu'il soit exposé en vue de tout le monde et serve de boulevard à tout l'empire romain. Et la statue qui le représente lui-même, tenant en main l'étendard fait en forme de croix, n'a pas plus tôt était dressée à Rome, dans un des lieux les plus fréquentés de la ville, qu'il a fait mettre au bas cette inscription écrite en latin : *C'est par ce signe salutaire, indice non trompeur du courage, que j'ai délivré votre ville du joug de la tyrannie, et l'ai rendue à son ancienne grandeur et à son ancienne gloire.* »

Eusèbe rapporte encore que cinquante hommes d'élite furent désignés pour porter le *Labarum*. Puis il rapporte qu'un de ces hommes choisis, ayant pris la fuite, fut tué sur-le-champ, tandis que son compagnon, resté ferme au poste, ne reçut aucune atteinte. « Chose d'autant plus surprenante, ajoute l'historien, que tous les traits des ennemis étant dirigés vers cet étendard choisi par eux comme point de mire, et qui s'en trouva bientôt tout criblé, celui-là même qui le portait échappa à la mort; et en général tous ceux qui le secondaient dans ce ministère ne reçurent aucun mal. Et ici, ce n'est pas nous seul qui parlons, c'est l'empereur lui-même qui, entre bien d'autres particularités, nous a rapporté cette circonstance. » *(Vie de Constantin le Grand.)*

---

§ III. Pratique du signe de la croix.

On fait le signe de la croix en mettant la main droite au front,

puis à la poitrine, ensuite à l'épaule gauche, et enfin à l'épaule droite, et en disant : Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

47. « Lorsque vous vous signez, rappelez-vous le mystère entier de la croix : étouffez en vous la colère et les autres passions déréglées ; mettez la confiance sur votre front et la liberté dans votre âme. » (S. Chrysostôme.)

48. *Usage que les premiers fidèles faisaient du signe de la croix.* — Au témoignage de Tertullien, qui vivait au IIe siècle, les premiers chrétiens se servaient fréquemment du signe de la croix : « Quoi que nous fassions, dit ce célèbre écrivain, au début d'un voyage et durant ce voyage, en mouvement et en repos, en entrant et en sortant, en mettant nos vêtements et nos chaussures, en nous levant, en prenant notre repas, le jour, la nuit, nous traçons sur notre front le signe de la croix. » Instruits par l'exemple des premiers chrétiens, nous devons les imiter en faisant souvent le signe de la croix, surtout en nous levant et en nous couchant, avant et après nos prières, avant nos principales actions, dans les dangers et les tentations, parce que, en faisant pieusement ce signe auguste, nous nous rendons invulnérables aux attaques du démon, et nous attirons sur nous les bénédictions du ciel.

49. *Manières différentes de faire le signe de la croix.* — Dans les premiers siècles, c'était l'usage de ne faire le signe de la croix que sur le front. (S. Chrys.) On commença aussi, comme l'atteste Innocent III, à faire le signe de la croix de droite à gauche, pour indiquer que le salut était passé du peuple choisi d'Israël aux gentils. L'usage de se marquer soi-même du signe de la croix sur le front, sur la bouche et sur la poitrine, comme nous le faisons aujourd'hui au commencement de l'évangile à la messe, n'est admis généralement que depuis le XVIe siècle. Cette forme de bénédiction s'appelle communément petite croix ou croix allemande, pour la distinguer de la grande croix ou croix latine, qui est usitée depuis le VIIIe siècle, et qui se fait en portant la main droite au front, puis de là en ligne droite sur la poitrine, puis à l'épaule gauche, et enfin à l'épaule droite, de manière à reproduire la forme matérielle du signe de la croix.

La grande croix des Grecs et des Russes se distingue de la nôtre en ce qu'ils marquent la ligne horizontale des bras de la croix en allant de droite à gauche. — Il existe une troisième manière de reproduire ce signe : elle consiste à faire le signe de la croix en l'air, en étendant la main ; c'est ainsi qu'on bénit d'autres personnes et toute espèce d'objets placés en dehors de soi.

50. *Du signe de la croix qui se fait à l'Evangile.* — Nous avons coutume, lorsqu'on récite l'évangile, de marquer notre front, notre bouche et notre poitrine du signe de la croix, afin que Dieu daigne nous accorder, par les mérites de Jésus crucifié, la grâce de com-

prendre l'évangile par l'esprit, de le confesser de bouche et de l'aimer de cœur.

Anciennement, le diacre, avant de prendre le livre des évangiles, devait se laver les mains, en signe de respect pour le plus saint de tous les livres. Tous les assistants se levaient alors et se marquaient du signe de la croix en disant cette prière : « Seigneur, fortifiez tous mes sens par le signe de la croix, afin que j'écoute attentivement les paroles du saint Evangile, que je les croie de cœur, que je les professe de bouche et que je les accomplisse par mes œuvres. »

51. *Il ne faut point rougir de faire le signe de la croix.* — « Dieu me garde, disait saint Paul, de me glorifier d'autre chose que de la croix de Jésus-Christ. » Une jeune personne, élevée dans un pensionnat chrétien dont elle était l'édification, faisait la sainte communion très souvent. Rentrée dans le monde, elle continua de s'approcher fréquemment de la table sainte. Un jour qu'elle avait eu le bonheur de communier, elle se trouva à un repas où les convives étaient nombreux. Placée près d'un officier, elle ne négligea pas ses habitudes religieuses, et son premier soin fut de faire le signe de la croix et de dire son *Benedicite*. L'officier la regarda d'un air ironique, et lui dit : « Ah! mademoiselle, que faites-vous? — Capitaine, lui répondit la jeune personne, rougissez-vous de votre croix d'honneur? — Oh! certes non, mademoiselle. — Eh bien, vous saurez que le signe de la croix est pour moi un signe de gloire et d'honneur. » Aucun des assistants ne put s'empêcher d'accorder un sourire approbateur à la jeune personne, et le capitaine ne sut plus que balbutier une excuse. (L'abbé Fliche.)

52. *Leçon donnée à une personne qui rougissait de faire le signe de la croix.* — Une personne n'osait faire le signe de la croix dans une circonstance où il est commandé par l'usage. « Eh quoi! lui dit un chrétien plus courageux, vous rougissez de former sur vous le signe du salut! Jésus-Christ a-t-il rougi de mourir pour vous sur la croix? » Gardons-nous, en effet, de rougir de Jésus-Christ devant les hommes, si nous ne voulons pas qu'il rougisse de nous devant son Père. *(Catéch. de l'Empire.)*

53. *Le signe de croix du conscrit.* — Il y a quelque temps, dans une commune du Dauphiné, un conscrit s'approche de l'urne du sort et fait le signe de la croix avant d'y plonger la main. Ce témoignage de foi chrétienne est accueilli par des éclats de rire, que le sous-préfet réprime aussitôt, en disant à la jeunesse qui l'environnait : « Il n'y a là rien de risible, et il est honorable au contraire et digne de respect de recourir aux actes religieux dans les circonstances importantes de sa vie. » Le maire appuya les paroles du sous-préfet ; et tous deux, ayant vérifié le billet du conscrit, reconnurent que la Providence, elle aussi, avait apprécié et récompensé la pieuse confiance du jeune homme : il avait amené l'avant-dernier numéro. (Maillot. — *Souvenirs de* 1860.)

54. *Le signe de la croix doit être fait d'une manière respectueuse.* — Rien n'est plus édifiant que de voir un chrétien faire respectueusement un signe de croix, bien catholique, bien religieux. Le célèbre P. de Ravignan faisait toujours son signe de croix avec un soin scrupuleux : on voyait qu'il était fier de former sur son front et sur son corps le signe de Jésus-Christ, la marque du chrétien. Par là, il prêchait avant même que de prêcher ; et, avant d'avoir dit une seule parole, il avait déjà fait sur ses auditeurs une impression profonde. Un ministre protestant qui était venu l'entendre un jour à Notre-Dame de Paris, dit à son voisin, après avoir vu le vénérable religieux se signer avec une si sainte et si majestueuse gravité : « Il a déjà prêché ; le sermon est fini, et nous pourrions partir. » Il ne souffrait pas non plus que dans les autres le signe du chrétien fût mal formé. « Eh quoi ! disait-il, est-ce que la croix est un hochet ou un épouvantail ? De deux choses l'une : vous paraissez vous en jouer ou vous en débarrasser. Ah ! ce n'est pas cela ; n'ayez donc ni peur ni honte. Il faut qu'un chrétien soit fier d'arborer son drapeau ; et, par honneur pour Jésus-Christ, il doit y avoir de la solennité dans un signe de croix. » (*Vie du P. de Ravignan*, par De Ponlevoy.)

CHAPITRE II

Premier article du Symbole.

« Je crois en Dieu... le Créateur du ciel et de la terre. »

I

EXISTENCE DE DIEU

La première vérité que nous devons croire, c'est l'existence de Dieu.

Cette vérité est si claire et si certaine, qu'il faut être insensé pour refuser d'y croire ; car, outre que la foi nous l'enseigne, la raison elle-même le prouve par le spectacle de l'univers, par la croyance de tous les peuples et par le sentiment intime de la conscience.

---

§ Ier L'existence de Dieu prouvée par le spectacle de l'univers.

55. « Les cieux racontent la gloire de Dieu, et le firmament publie l'excellence de ses ouvrages. » (Ps. XVIII, 1.)

« La grandeur et la beauté de la créature peuvent faire connaître et rendre en quelque sorte visible le Créateur. (Sag. XIII, 5.) En effet, ses perfections invisibles, rendues compréhensibles, depuis la création du monde, par les choses qui ont été faites, sont devenues visibles. » (Rom., I, 20.)

56. Il n'y a pas d'effet sans cause : une horloge suppose un horloger — une statue, un sculpteur — un édifice, un architecte : ainsi l'univers, l'ordre qui y règne, prouvent l'existence d'un être infiniment puissant, sage et bon.

57. *L'univers est une preuve de l'existence de Dieu à la portée de tous.* — « Il ne faut qu'ouvrir les yeux, dit Fénelon, et qu'avoir le cœur libre, pour apercevoir sans raisonnement la puissance et la sagesse du Créateur, qui éclatent dans son ouvrage. Si quelque homme d'esprit conteste cette vérité, je ne disputerai point avec lui; je le prierai seulement de souffrir que je suppose qu'il se trouve jeté par un naufrage dans une île déserte. Il y aperçoit une maison d'une excellente architecture, magnifiquement meublée; il y voit des tableaux merveilleux; il entre dans un cabinet, où un très grand nombre de bons livres de tous genres sont rangés avec ordre; il ne découvre néanmoins aucun homme dans toute cette île. Il ne me reste qu'à lui demander s'il peut croire que c'est le hasard, sans aucune industrie, qui a fait tout ce qu'il voit? J'ose le défier de parvenir jamais, par ses efforts, à se faire accroire que l'assemblage de ces pierres, fait avec tant d'ordre et de symétrie; que les meubles, qui montrent tant d'art, de proportion et d'arrangement; que les tableaux, qui imitent si bien la nature; que les livres, qui traitent si exactement des plus hautes sciences, sont des combinaisons purement fortuites. Cet homme d'esprit pourra trouver des subtilités pour soutenir, dans la spéculation, un paradoxe si absurde; mais dans la pratique, il lui sera impossible d'entrer dans aucun doute sérieux sur l'industrie qui éclate dans cette maison. S'il se vantait d'en douter, il ne ferait que démentir sa propre conscience. Cette impuissance de douter est ce qu'on nomme pleine conviction. Voilà, pour ainsi dire, le bout de la raison humaine; elle ne peut aller plus loin. Cette comparaison démontre quelle doit être notre conviction sur la Divinité à la vue de l'univers : peut-on douter que ce grand ouvrage ne montre infiniment plus d'art que la maison que je viens de représenter? La différence qu'il y a entre un philosophe et un paysan est que le paysan suit d'abord avec simplicité tout ce qui saute aux yeux, au lieu que le philosophe, séduit par ses vains préjugés, emploie la subtilité de ses raisonnements à embrouiller sa raison même. Voilà la Divinité dans son point de vue pour tout homme sensé, attentif, sans orgueil et sans passion. Loin d'avoir besoin de raisonner, il n'a que son raisonnement à craindre. Il n'a pas plus besoin de méditer pour trouver son Dieu à la vue de l'univers, que pour supposer un horloger à la vue d'une horloge, ou un architecte à la vue d'une maison. » (FÉNELON; *Lettres sur la Religion.*)

— *a* « Est-il besoin, en effet, ô mon Dieu, s'écrie Massillon, de vaines recherches et de spéculations pénibles pour connaître ce que vous êtes? Je n'ai qu'à lever les yeux en haut, je vois l'immensité des cieux, qui sont l'ouvrage de vos mains; ces grands corps de lumière, qui roulent si régulièrement et si majestueusement sur nos têtes, et auprès desquels la terre n'est qu'un atome imperceptible : quelle magnificence! grand Dieu! Qui a dit au soleil : Sortez du néant et présidez au jour; et à la

lune : Paraissez, et soyez le flambeau de la nuit? Qui a donné l'être et le nom à cette multitude d'étoiles qui décorent avec tant de splendeur le firmament, et qui sont autant de soleils immenses attachés chacun à une espèce de nouveau monde qu'ils éclairent ? Quel est l'ouvrier dont la toute-puissance a pu opérer ces merveilles, où tout l'orgueil de la raison éblouie se perd et se confond ? Eh ! quel autre que vous, souverain Créateur de l'univers, pourrait les avoir opérées ? Seraient-elles sorties d'elles-mêmes du sein du hasard et du néant ? et l'impie sera-t-il assez désespéré pour attribuer à ce qui n'est pas une toute-puissance ce qu'il ose refuser à Celui qui est essentiellement et par qui tout a été fait ? » (*Paraphrase des Ps.* VIII *et* XVIII.)

58. *Ordre admirable qui règne dans l'univers.* — « Dans la nature, dit Frayssinous, tout s'enchaîne : c'est une machine immense dans laquelle l'ordre éclate d'autant plus que chaque rouage a sa destination spéciale, et en même temps sa destination par rapport à l'ensemble. Prenez l'homme en particulier. Dans mon être corporel, que suis-je ? Je suis un atome par rapport à la terre; la terre n'est qu'un atome par rapport au monde planétaire dont elle fait partie. Et ce même monde, qu'est-il par rapport à la vaste étendue des cieux étoilés ? N'est-il pas comme un point dans l'immensité des espaces? Quelle n'est donc pas notre petitesse ! et par la partie périssable de nous-mêmes, combien sommes-nous voisins du néant ! Cependant, notre existence a des rapports et des liaisons avec toute la nature; la terre, les mers, l'air, la lumière, le soleil, tout concourt à notre conservation. Le pain qui me nourrit vient du grain confié à la terre; la terre est fécondée par les pluies qui l'arrosent; ces pluies tombent des régions de l'air; l'air soutient les vapeurs qui les produisent; ces vapeurs s'élèvent de la surface des mers et des fleuves; cette évaporation suppose l'action de la chaleur et du soleil : voilà comme tout est d'accord pour fournir à ma subsistance. Je ne suis qu'un point aperçu dans le tout, et je deviens comme un centre où tout doit aboutir. Ce que je dis de l'homme, je le dirai de chacun des êtres de la nature; je le dirai de ces animalcules qui échappent à l'œil. Ainsi tout se lie, depuis l'infiniment petit jusqu'à l'infiniment grand; et le ver qui rampe sur la terre tient à la constellation qui brille au plus haut des cieux. »

59. *Les créatures ne peuvent être l'effet du hasard.* — Qu'est-ce que le hasard? un mot vide de sens dont on se sert pour désigner une cause inconnue, voilà tout. Le célèbre astronome Athanase Kircher, voulant convaincre un de ses amis qui doutait de l'existence de Dieu, se servit d'un ingénieux moyen : il plaça sur sa table un magnifique globe céleste. A peine le visiteur était-il entré qu'il remarqua le globe et demanda à Kircher s'il lui appartenait. Kircher lui répondit qu'il ne lui appartenait pas et même qu'il n'avait pas de possesseur. « Il faut nécessairement, ajouta-t-il, qu'il soit venu là par un pur effet du hasard. — Vous plaisantez sans doute ? » reprit l'étranger. Mais l'astronome continua de soutenir sérieusement son assertion. Lorsque enfin il s'a-

perçut que son visiteur commençait à témoigner de la mauvaise humeur, il profita de cette occasion pour lui adresser ces paroles : « Vous trouvez qu'il serait insensé d'admettre que ce petit globe existe par lui-même et qu'il se trouve à la place où vous le voyez par l'effet unique du hasard : comment pouvez-vous donc croire que le ciel avec ses planètes et ses milliers d'étoiles soient le résultat d'un pur caprice du destin? » Le visiteur se tut. Il ne trouvait rien à répliquer à un argument aussi décisif. (WAGENITZ, *cité par Schmidt.*)

60. *Intéressante leçon donnée à un élève par son précepteur.* — Fénelon, ce grand et aimable archevêque de Cambrai, dont les impies eux-mêmes respectent le nom, Fénelon se promenait un soir avec un enfant confié à ses soins paternels. Le ciel étincelait de mille feux. L'horizon était encore doré par les derniers reflets du soleil couchant. Tout dans la nature respirait le calme, la grandeur, la majesté.... L'enfant demanda à Fénelon quelle heure il était. Celui-ci tira sa montre : elle indiquait huit heures. « Oh! la belle montre, monseigneur ! dit le jeune élève, voulez-vous me permettre de la regarder? » Le bon archevêque la lui remit, et comme l'enfant l'examinait dans tous les sens : « Chose bien singulière ! mon cher Louis, dit froidement Fénelon, cette montre s'est faite toute seule. — Toute seule! répéta l'enfant en regardant son maître avec un sourire. — Oui, toute seule. C'est un voyageur qui l'a trouvée dans je ne sais quel désert. Il est certain qu'elle s'est faite toute seule. — C'est impossible, dit le jeune Louis; monseigneur se moque de moi! — Non, mon enfant, je ne me moque pas de vous. Que voyez-vous d'impossible à ce que j'ai dit? — Mais, monseigneur, jamais une montre ne peut se faire toute seule! — Et pourquoi donc? — Parce qu'il faut tant de précision dans l'arrangement de ces mille petites roues qui composent le mouvement et font marcher également les aiguilles, que non seulement il faut de l'intelligence pour organiser tout cela, mais qu'il y a peu d'hommes qui y réussissent, malgré leurs soins. Que cela se fasse tout seul, c'est absolument impossible; jamais je ne croirai cela. On vous a trompé, monseigneur. »

Fénelon embrassa l'enfant; et, lui montrant le beau ciel qui brillait au-dessus de leurs têtes : « Que dire donc, mon cher Louis, de ceux qui prétendent que toutes ces merveilles se sont faites toutes seules, et qu'il n'y a pas de Dieu? — Est-ce qu'il y a des hommes assez insensés et assez mauvais pour dire cela? demanda Louis. — Oui, cher enfant. Il y en a qui le disent, en petit nombre, Dieu merci, mais y en a-t-il qui le croient? c'est ce que je ne saurais affirmer, tant il faut avoir fait violence à sa raison, à son cœur, à ses instincts, à son bon sens pour tenir un pareil langage. S'il est évident qu'une montre ne peut se faire toute seule, combien cela n'est-il pas plus évident pour l'homme lui-même qui fait les montres! Il y a eu un premier homme; car il y a eu un commencement à tout, et l'histoire du genre humain atteste universellement ce commencement. Il faut bien que quelqu'un ait fait le premier homme. Ce quelqu'un, c'est un être qui a

fait tous les êtres et qui n'a lui-même été fait par personne; nous l'appelons Dieu. Il est infini, car rien ne borne son être; il est éternel, c'est-à-dire infini en durée, sans commencement et sans fin; tout-puissant, juste, bon, saint, parfait et infini en toutes ses perfections. Il est partout et indivisible, et nul ne peut sonder ses merveilles. C'est en lui que nous vivons, que nous nous mouvons, que nous existons. Il est notre premier principe et notre fin dernière ; et le bonheur, en ce monde et en l'autre, consiste à le connaître, à le servir et à l'aimer. » Telle est la belle leçon que l'illustre archevêque de Cambrai donna à son jeune élève. C'est à nous aussi qu'il la donne. (*Vie de Fénelon.*)

61. *Paroles remarquables.* — Un jour, un savant Anglais, qui s'est rendu célèbre par ses voyages et ses découvertes, était allé voir le roi Georges. Sa Majesté, durant la conversation, lui demanda ce qu'il avait vu de plus beau dans son tour du monde : « *C'est le Maître du monde, sire*, » répondit Brancks. Quelle magnifique et sublime réponse !

— *a* Newton, philosophe illustre et l'un des hommes les plus extraordinaires qui aient paru dans le monde, ne trouvait pas de raisonnement plus beau et plus convaincant en faveur de la Divinité que celui de Platon, qui, dans ses *Dialogues*, fait dire à l'un de ses interlocuteurs : « Vous jugez que j'ai une âme intelligente, parce que vous apercevez de l'ordre dans mes paroles et dans mes actions : jugez donc, en voyant l'ordre de ce monde, qu'il y a une âme souverainement intelligente. »

— *b* On demandait un jour à un pauvre Arabe du désert comment il s'était assuré qu'il y a un Dieu : « De la même façon, répondit-il, que je connais, par les traces marquées sur le sable, s'il a passé un homme ou une bête. » Qui pourrait, en effet, en voyant les traces de sagesse et de puissance que l'on rencontre à chaque pas dans le monde, ne pas s'écrier : « Un Dieu a passé par là ! Tant de merveilles ne peuvent être que l'ouvrage d'un Dieu. »

62. « Tous les hommes qui n'ont point la connaissance de Dieu ne sont que vanité; ils n'ont pu comprendre par les biens visibles le souverain Etre, et ils n'ont point reconnu le Créateur par la considération de ses ouvrages. » (Sag. xiii, 1.) (*Voir n°* 68.)

---

§ II. L'existence de Dieu prouvée par la croyance de tous les peuples et par la voix de la conscience.

63. *L'existence de Dieu prouvée par la foi du genre humain.* — « Les peuples, dit Frayssinous, peuvent bien être opposés de mœurs et de langage, séparés par des mers immenses, divisés par des rivalités sanglantes ; mais il est un point sur lequel ils se réunissent tous :

la croyance d'un Dieu. Ils pourront bien varier sur l'idée qu'ils s'en forment, sur les hommages qu'ils lui rendent, sur les rites sacrés du culte qu'ils pratiquent ; mais, sous ces formes diverses, le fond de la doctrine reste toujours. D'où viennent donc cette unité, cette antiquité, cette universalité et cette immutabilité de doctrine, parmi tant de peuples divisés sur tout le reste? Où est donc la puissance qui a pu enchaîner ainsi les nations et les siècles à la même croyance? Pourquoi ce concert unanime de louanges envers la Divinité? Comment se fait-il que partout l'homme soit aussi naturellement religieux qu'il est naturellement raisonnable? Un effet constant, universel, demande une cause constante, universelle; et comment ne pas reconnaître ici la voix de la nature et de la vérité, qui a retenti dans l'univers et s'est fait entendre à tous les cœurs? »

« Jetez les yeux sur la face de la terre, disait Plutarque, vous pourrez y trouver des villes sans fortifications, sans lettres, sans magistrature régulière; des peuples sans habitations distinctes, sans professions fixes, sans propriété de biens, sans l'usage des monnaies, et dans l'ignorance universelle des beaux arts : mais vous ne trouverez nulle part une ville sans connaissance de la Divinité. »

64. *Les sauvages croient à un Dieu.* — Le Groënland est situé dans la partie la plus glacée de l'Amérique. En 1721, les Danois, qui en sont les maîtres, y envoyèrent des missionnaires pour prêcher la religion aux païens de ces contrées; plusieurs Groënlandais se convertirent et se firent baptiser. L'un d'entre eux fut un jour interrogé par un voyageur, qui paraissait surpris qu'ils eussent pu vivre si longtemps sans connaître Dieu. « A la vérité, lui répondit le sauvage, nous étions de pauvres et ignorants païens; nous ne savions rien de Dieu ni de Jésus-Christ. Cependant, ne croyez pas qu'il n'y en eût aucun de nous à qui la pensée de l'existence d'un souverain Créateur ne fût venue. Souvent, je me suis dit à moi-même : Un bateau avec tout ce qui le compose ne se fait pas tout seul ; il faut qu'il ait été construit avec beaucoup d'art par les mains d'un ouvrier habile. Un oiseau exige infiniment plus d'art que le plus joli bateau ; nul homme même n'en saurait faire un. Et cependant, l'homme est encore bien supérieur à tous les animaux réunis. Qui donc l'a produit? D'où sont sortis les premiers hommes? On pourrait croire qu'ils sont sortis de la terre; mais alors pourquoi la terre n'en fournit-elle plus? Et la terre, et la mer, et le soleil, la lune et les étoiles, comment existent-ils? Il faut bien qu'il y ait un être qui ait fait tout cela. Et cet être doit certainement être doué d'une puissance, d'une habileté, d'une sagesse bien supérieures à celles de l'homme le plus adroit; il doit être bon par excellence, puisque tout ce qu'il a fait nous est si utile et si avantageux. C'est ainsi que nous raisonnions avant que vous ne fussiez venus nous enseigner l'existence du véritable Dieu. » (Granz; *Histoire du Groënland.*)

65. *L'enfant qui devine l'existence de Dieu.* — L'idée de la Divinité

est naturelle à l'homme ; Dieu lui-même l'a gravée dans nos cœurs. Une curieuse expérience a été faite à ce sujet en Allemagne, par M. Sintenis. Il avait perdu sa femme, qu'il aimait tendrement et qui ne lui avait laissé qu'un fils encore en bas âge. Retiré à la campagne, il s'occupa d'élever lui-même cet enfant, qui était son seul espoir. Il se chargea de lui enseigner les premiers éléments des sciences : la lecture, l'écriture, la géographie, l'histoire naturelle, la grammaire allemande et la grammaire latine, etc. Mais, obéissant à une imprudente curiosité, il résolut en même temps de faire sur ce cher objet de sa sollicitude la plus dangereuse des expériences. Il s'appliqua à éviter de prononcer devant l'enfant le saint nom de Dieu afin de savoir si cette précieuse connaissance se développerait naturellement en lui. Ces précautions furent prises jusqu'au moment où le jeune enfant eut atteint l'âge de dix ans. Vers cette époque, M. Sintenis remarqua que son fils s'échappait mystérieusement de sa chambre tous les matins, qu'il allait dans le jardin et qu'il adressait ses adorations au soleil. Le père vit tout de suite ce qu'il en était : il prit son fils à part et l'interrogea sérieusement sur ce qu'il faisait. L'enfant avoua franchement que, depuis quelque temps, ayant compris que tout ce qui existe ne pouvait pas s'être fait tout seul, il avait longtemps cherché à connaître l'Auteur de la nature ; et qu'à la fin il lui avait semblé que ce devait être le soleil, parce que, par sa douce chaleur et son influence salutaire, il faisait croître et mûrir les moissons, les vendanges et tous les autres fruits. M. Sintenis se hâta de le tirer de son erreur en lui faisant connaître le véritable Auteur de toutes choses. Pour lui, il fut heureux d'avoir acquis la certitude que l'idée de la Divinité nous est donnée presque en naissant. (Le P. Gérard ; *Magasin pittoresque*, 1844.)

66. *L'instinct naturel de l'homme le porte à recourir à Dieu.* — « Avec des subtilités, dit encore Frayssinous, il n'y a rien qu'on ne puisse obscurcir ; mais heureusement l'Auteur de la nature a mis en nous un je ne sais quoi de plus fort que les sophismes, qui tient le genre humain inviolablement attaché à certaines vérités nécessaires à son bonheur. Oui toujours, malgré les faux sages et leurs livres, la nature ne cessera de parler à l'homme un langage que l'homme entendra ; toujours le sentiment de la Divinité gravé dans les âmes les entraînera à l'adorer, à la craindre, à l'aimer, à l'invoquer ; toujours on verra les familles éplorées autour d'un père qu'elles tremblent de perdre, demander sa conservation à Celui qui est le maître de la vie et de la mort ; toujours on verra les habitants des campagnes supplier le Ciel de féconder leurs sillons et d'écarter l'orage des fruits de leurs travaux ; toujours des amis feront des vœux pour des amis absents. » (Frayssinous ; *Conférences sur le culte en général.*)

Et quel est l'homme, quel est l'impie qui, dans le péril, ne lève les mains au ciel en s'écriant : « O Dieu ! ô mon Dieu ! » Témoignage instinctif que Tertullien appelle le témoignage d'une âme naturellement chrétienne.

Voici un fait qui vient admirablement à l'appui de cette vérité. Dans une petite ville que nous nous abstenons de nommer, un aubergiste esprit fort ne négligeait aucune occasion d'attaquer l'Eglise, les prêtres, les religieux. Il n'épargnait même pas l'outrage à Dieu, qui, prétendait-il, n'existait pas. Un soir que deux voyageurs étaient descendus chez lui, il s'était aventuré à leur prouver que le ciel et l'enfer étaient de pures inventions, et que le hasard seul avait créé le monde et le gouvernait; ces deux hommes, qui étaient chrétiens, indignés et surtout affligés du parti pris d'impiété de leur hôte, se retirèrent dans leur chambre en priant Dieu d'avoir compassion de ce pauvre pécheur et de le ramener à lui. A peine étaient-ils endormis, qu'ils furent réveillés en sursaut par ce cri d'alarme : Au feu! au feu! C'était l'auberge qui brûlait. Se précipiter hors de leur chambre, courir prévenir l'aubergiste qui n'avait encore aucune idée du danger qui menaçait sa maison et le menaçait lui-même, fut pour les deux voyageurs l'affaire d'un instant. « *O mon Dieu!* » s'écria le malheureux, en voyant les flammes qui commençaient à gagner la partie de la maison qu'il habitait; et il ajouta : « *Dieu tout-puissant! venez à mon aide.* — Eh quoi! lui dit sévèrement un des étrangers tout en l'entraînant hors de l'atteinte des flammes, vous osez invoquer Dieu, ce même Dieu dont vous niiez hier soir l'existence et que vous outragiez par des blasphèmes? Prenez garde, cet appel est un nouvel outrage, à moins que vous ne consentiez à avouer qu'en vous proclamant athée vous mentiez à votre propre conscience. — *Mon Dieu!* ayez pitié de moi, » répéta l'aubergiste éperdu; et ce cri arraché par le danger fut à la fois une réponse tacite et un éloquent aveu.

67. *Le remords de la conscience prouve l'existence de Dieu.* — La conscience est un jugement pratique qui dicte ce qu'il faut faire ou éviter dans la circonstance particulière où l'on se trouve.

« Comme les tribunaux soit civils, soit criminels, la conscience applique aux cas particuliers les préceptes généraux de la loi. Comme eux, elle interprète les dispositions de la loi et en fixe le sens; comme eux, elle procure l'exécution de la loi; comme eux, elle punit l'infraction de la loi. Tout ce que nous voyons dans les tribunaux humains, nous le retrouvons dans celui de la conscience. Il n'y a qu'une différence, c'est que la conscience exerce seule et par elle-même toutes les fonctions qui, dans le tribunal civil, sont distribuées entre plusieurs exécuteurs ou agents.

» Elle est tout à la fois l'accusateur, le témoin, le juge et le bourreau. Accusateur universel, la conscience poursuit tous les péchés de quelque genre qu'ils soient : elle les poursuit partout et jusque dans la pensée, elle les poursuit dans tous les hommes. Le juste qui a eu la faiblesse de se laisser entraîner dans quelque faute, est, dit l'Esprit-Saint, son premier accusateur (Prov. xviii, 17). Le pécheur, au plus fort de ses désordres, emporte avec lui le reproche; sa propre corruption l'accuse, et ses vices s'élèvent contre lui (Jer. ii, 19). L'infidèle, qui n'a pas le bonheur de connaître notre sainte loi, trouve dans sa

conscience une loi d'après laquelle ses pensées s'accusent et se défendent les unes les autres. (Rom. II, 15.) — Témoin véridique, exact, rigoureux, la conscience présente sans cesse son redoutable témoignage. Qu'importe d'avoir su cacher à tous les yeux son crime, si l'on en est convaincu par sa propre déposition? C'est la conscience de Caïn, qui lui remet à tout moment sous les yeux son fratricide et qui le force d'avouer qu'il est indigne de pardon (Gen. IV, 13.) Juge éclairé et sévère, aucun délit ne peut se dérober à sa vigilance, aucun coupable se soustraire à ses arrêts. — Bourreau impitoyable, la conscience place dans le cœur du coupable qu'elle a condamné le remords qui troublera toute sa vie, qui empoisonnera tous ses plaisirs, et dont il ne pourra se défaire qu'en se délivrant de son péché. S'il meurt avant de s'en être délivré, le ver rongeur attaché à son cœur ne mourra pas même avec lui (Marc. IX, 47); il le suivra jusque dans l'autre vie; et, après avoir été son tourment dans le temps, il sera son supplice dans toute l'éternité. » (Rom. VI, 23. — Le cardinal de la Luzerne.)

Or « d'où vient, s'écrie Chateaubriand, cette frayeur qui trouble les jours d'une prospérité coupable? Pourquoi le remords est-il si terrible qu'on préfère souvent se soumettre à la pauvreté et à toutes les rigueurs de la vertu, plutôt que d'acquérir des biens illégitimes? Pourquoi y a-t-il une voix dans le sang, une parole dans la pierre? » C'est que Dieu est là pour faire sentir qu'il récompense le bien et punit le mal.

Plutarque, qui vivait au premier et au second siècle de l'ère chrétienne, a raconté le fait suivant :

« Un certain Bessus avait tué son père. Bien que le meurtre ne fût pas connu, des pensées effrayantes s'étaient emparées de l'esprit du parricide et le tourmentaient jour et nuit. Or, pendant une promenade qu'il faisait avec quelques amis, il arriva qu'une troupe de corbeaux fit entendre de lugubres croassements. Bessus, oubliant qu'il n'était point seul, s'écria avec épouvante : « Qu'avez-vous, misérables oiseaux, à me reprocher sans cesse la mort de mon père? » Ce crime fut ainsi découvert par la voix de la conscience. »

Théodoric, roi des Goths, en Italie, avait fait décapiter le vieillard Symmaque. Bientôt l'image de la victime et les terreurs de l'éternité ne lui laissèrent plus de repos. Un jour qu'on lui servit à souper un poisson d'une taille extraordinaire, il crut voir un spectre qui voulait le saisir, et il s'enfuit de table en criant : « Voilà la tête de Symmaque ! voilà ses yeux étincelants qui brûlent mon regard ! voilà ses dents qui vont me déchirer ! » Et il ajoutait : « Va-t'en ! va-t'en !... » A la suite de cet accès de terreur, une fièvre ardente s'empara du malheureux monarque, qui, trois jours plus tard, expirait sans avoir repris connaissance.

a — Dieu, par la conscience, rend aussi témoignage aux bonnes œuvres. — Autant la mauvaise conscience est terrible aux méchants, autant la bonne est délicieuse et fortifiante pour le juste. C'est le témoignage de

la conscience qui consola Job sur son fumier, Joseph dans la prison, et une infinité d'autres saints et saintes au milieu des adversités de la vie présente. Avec la bonne conscience, saint François de Sales supportait paisiblement d'infâmes calomnies, et le bienheureux Labre vivait joyeusement dans le mépris et le dénûment de toutes les choses d'ici-bas. Avec elle, les martyrs souriaient à la vue des affreux tourments qu'on leur préparait, et ils bénissaient et remerciaient le Seigneur de les avoir jugés dignes de souffrir pour la gloire de son nom.

Ayons nous-mêmes cette bonne conscience, cette paix de l'âme avec Dieu, et nous ferons la douce expérience de ce que dit l'Esprit-Saint, que *le cœur de l'homme de bien est dans un festin continuel* (ECCLES. XXX, 27), parce que Dieu lui-même rend ce témoignage intérieur que les œuvres du juste, dont il est le témoin, lui sont agréables, et qu'il en sera un jour le rémunérateur.

68. *La connaissance de Dieu est plus parfaite et plus sûre par la révélation que par les lumières naturelles.* — La révélation est la connaissance que Dieu nous a donnée de lui-même et de ses œuvres, par le moyen des hommes inspirés et principalement par son divin Fils, Jésus-Christ Notre-Seigneur; elle comprend l'Ecriture sainte et la tradition, dont l'Eglise a été établie la gardienne par Jésus-Christ lui-même. Or « la sainte Eglise tient et enseigne que Dieu, principe et fin de toutes choses, peut être certainement connu par les lumières naturelles de la raison humaine, au moyen des choses créées (ROM. I, 20); » car les perfections invisibles de Dieu sont rendues compréhensibles, depuis la création du monde, par les choses qui ont été faites. Cependant, il a plu à la sagesse et à la bonté de Dieu de se révéler lui-même à nous et de nous révéler les décrets de sa volonté par une autre voie, qui est la voie surnaturelle, selon ce que dit l'Apôtre : « Dieu, qui a parlé à nos pères par les Prophètes plusieurs fois et de plusieurs manières, nous a parlé en ces derniers temps et de nos jours par son Fils. » (HEB. I, 1, 2.)

« C'est bien à cette révélation divine que l'on doit que tous les hommes puissent promptement connaître même dans l'état présent du genre humain, d'une certitude incontestable et sans aucun mélange d'erreur, celles des choses divines qui ne sont pas de soi inaccessibles à la raison humaine. Cependant, on ne peut pas dire, à cause de cela, que la révélation soit absolument nécessaire; mais c'est que Dieu, dans sa bonté infinie, a ordonné l'homme pour une fin surnaturelle, c'est-à-dire pour participer aux biens divins qui surpassent absolument l'intelligence de l'homme, car « l'œil de l'homme n'a point vu, son oreille n'a point entendu, son cœur n'a pu s'élever à comprendre ce que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment. » (I. COR. II, 9. — *Constitution dogmatique sur la foi catholique, publiée dans la 3e session du Concile œcuménique du Vatican, chapitre II, de la Révélation.*)

---

§ III. Athées confondus.

Le mot Athée *veut dire homme* sans Dieu. *Ce nom est donné avec raison à ceux qui ne veulent point reconnaître l'existence d'une cause première ; leur affreuse et absurde opinion s'appelle* Athéisme.

Le Matérialisme *est un véritable athéisme. On entend par matérialisme, le système de ceux qui pensent que tout est matière dans l'univers, et qui excluent par là même toute substance spirituelle, créée ou incréée.*

On entend par Déistes, Rationalistes, *ceux qui reconnaissent un Dieu, mais qui rejettent toute religion révélée et ne s'appuient que sur leur raison; leur système s'appelle* Déisme, Rationalisme. *Ces abominables erreurs ont été de nouveau condamnées par l'Eglise, dans le Concile du Vatican.*

69. « L'insensé a dit dans son cœur : Il n'y a point de Dieu, » (Ps. XIII, 1.) c'est-à-dire que l'impie voudrait qu'il n'y eût point de Dieu, afin de pouvoir étouffer tout remords et satisfaire ses passions avec plus de liberté.

— *a* Un homme qui dit : « Il n'y a pas de Dieu, » est obligé, par là même, de dire : « Tous les hommes de tous les temps et de tous les pays ont eu tort, et moi seul j'ai plus d'esprit qu'eux tous. » En d'autres termes : « Je n'ai pas le *sens commun;* car le *sens commun* n'est autre que le *sentiment commun* et universel de tout le monde. Un homme qui doute de l'existence de Dieu est donc un homme qui n'a pas le sens commun. » (Mgr de Ségur.)

— *b* « Il est un Dieu : les herbes de la vallée et les cèdres de la montagne le bénissent, l'insecte bourdonne ses louanges, l'éléphant le salue au lever du jour, l'oiseau le chante dans le feuillage, la foudre fait éclater sa puissance, et l'Océan déclare son immensité. L'homme seul a dit : Il n'y a point de Dieu. » (Chateaubriand.)

— *c* « Un peu de philosophie, dit l'illustre Bacon, fait incliner les hommes vers l'athéisme; mais une connaissance plus approfondie de la nature les ramène à la religion. » (*De l'Athéisme.*)

70. *Point d'effet sans cause.* — On raconte que, dans le dernier siècle, où l'impiété était à la mode, un homme se trouvait un jour à souper avec quelques prétendus philosophes qui parlaient de Dieu et niaient son existence. Pour lui, il se taisait. L'horloge vint à sonner pendant qu'on lui demandait son avis. Il se contenta de la montrer du doigt, en disant ces deux vers pleins de finesse et de bon sens :

> Pour ma part, plus j'y pense et moins je puis songer
> Que cette horloge marche et n'ait point d'horloger. (Voltaire.)

On ne dit pas ce que ses amis répondirent.

71. *Combien il est facile d'embarrasser un soi-disant esprit fort.* (1)

(1) « Les esprits forts savent-ils qu'on les appelle ainsi par ironie? Quelle plus grande faiblesse que d'être incertain quel est le principe de son être, de sa vie, de ses sens, de ses connaissances, et quelle doit en être la fin? » (Labruyère.)

Il y a quelques années, un jeune homme de province fut envoyé à Paris pour achever ses études. Comme tant d'autres, il eut le malheur de rencontrer de mauvaises compagnies. Ses propres passions, d'accord avec les discours impies de ses camarades, lui firent oublier les leçons de sa pieuse mère. Il en vint au point de dire au fond de son cœur, comme l'insensé dont parle le Prophète : « Il n'y a point de Dieu (Ps. XIII, 1 ; LII, 1) ; Dieu n'est qu'un mot. » Pour le dire en passant, c'est toujours ainsi que l'incrédulité commence ; c'est une plante qui ne prend racine que dans la fange. Après plusieurs années de séjour dans la capitale, ce jeune homme revint dans sa famille. Un jour, il fut invité dans une maison honnête, où se trouvait une nombreuse société. Pendant que tout le monde s'entretenait de nouvelles, de plaisirs et d'affaires, deux petites filles de douze à treize ans lisaient ensemble, assises dans l'embrasure d'une fenêtre. Ce jeune homme s'approche et leur dit : « Quel roman lisez-vous, mesdemoiselles, avec tant d'attention ? — Monsieur, nous ne lisons pas de romans. — Pas de romans ! Quel livre lisez-vous donc ? — Nous lisons l'histoire du *peuple de Dieu*. — L'histoire du peuple de Dieu ! Vous croyez donc, vous autres, qu'il y a un Dieu ? »

Etonnées d'une pareille question, les deux petites filles se regardent ; la rougeur leur monte au visage. « Et vous, monsieur, ne le croyez-vous donc pas ? lui dit vivement la plus âgée. — Je le croyais autrefois ; mais depuis que j'ai habité Paris, que j'ai étudié la philosophie, je me suis convaincu que Dieu n'est qu'un mot. — Pour moi, monsieur, je n'ai jamais été à Paris, je n'ai jamais étudié la philosophie, ni les mathématiques, ni toutes les belles choses que vous savez : je ne connais que mon catéchisme ; mais puisque vous êtes si savant et que vous dites qu'il n'y a pas de Dieu, me direz-vous d'où vient un œuf ? »

La jeune enfant prononça ces paroles assez haut pour être entendue d'une partie de la société. Quelques personnes s'approchèrent pour savoir de quoi il était question, d'autres les suivirent ; enfin toute la compagnie se réunit autour de la fenêtre pour assister à la conversation. « Oui, monsieur, reprit la jeune personne, puisque vous dites qu'il n'y a point de Dieu, me direz-vous bien d'où vient un œuf ? — Plaisante question ! un œuf vient d'une poule. — Et maintenant, monsieur, me direz-vous bien d'où vient une poule ? — Mademoiselle le sait aussi bien que moi, une poule vient d'un œuf. — Lequel des deux a existé le premier, de l'œuf ou de la poule ? — Je ne sais vraiment ce que vous voulez dire avec vos œufs et vos poules ; mais enfin, celle des deux choses qui a existé la première, c'est la poule. — Il y a donc une poule qui n'est pas venue d'un œuf ? — Ah ! pardon, mademoiselle, je ne faisais pas attention ; c'est l'œuf qui a existé le premier. — Il y a donc un œuf qui n'est pas venu d'une poule ? répondez, monsieur. — Ah ! si... pardon... c'est que... parce que... Voyez-vous... — Ce que je vois, monsieur, c'est que vous ignorez si c'est l'œuf qui a existé avant la poule, ou si c'est la poule qui a existé avant l'œuf. — Eh bien, je dis que c'est la poule. — Soit, il y a donc une poule qui n'est pas

venue d'un œuf; dites-moi, maintenant, qui a créé cette première poule d'où sont venus toutes les poules et tous les œufs? — Avec vos poules et vos œufs, vous avez l'air de me prendre pour une fille de basse-cour. — Pas du tout, monsieur; je vous prie seulement de me dire d'où est venue la mère de toutes les poules et de tous les œufs. — Mais enfin... — Puisque vous ne le savez pas, vous me permettrez de vous l'apprendre : Celui qui a créé la première poule ou le premier œuf, comme vous aimerez le mieux, est le même qui a créé le monde ; et cet Etre, nous l'appelons Dieu. Comment, monsieur, vous ne pouvez sans Dieu expliquer l'existence d'un œuf ou d'une poule, et vous prétendez sans Dieu expliquer l'existence de l'univers ! » Le jeune impie n'en demanda pas davantage; il saisit furtivement son chapeau, et s'en alla, honteux, dit-on, *comme un renard qu'une poule aurait pris.*

72. *Heureuses réparties.* — On cite une parole fort piquante d'une jeune dame à un célèbre incrédule de l'école voltairienne. Il avait inutilement tâché de convertir cette dame à son athéisme. Piqué de la résistance : « Je n'aurais pas cru, dit-il, dans une réunion de gens d'esprit, être le seul à ne pas croire en Dieu. — Mais vous n'êtes pas le seul, monsieur, lui répliqua la maîtresse du logis : mes chevaux, mon épagneul et mon chat ont aussi cet honneur ; seulement, ces pauvres bêtes ont le bon esprit de ne pas s'en vanter. »

Dans la bouche de beaucoup de gens, savez-vous ce que veut dire cette grossière parole, « Il n'y a point de Dieu? » — La voilà fidèlement traduite : « Je suis un méchant qui ai grand'peur qu'il y ait là haut quelqu'un pour me punir. »

— *a* Dans une voiture publique, se trouvaient un soir plusieurs jeunes gens qui passaient leur temps à se moquer de Dieu et de la religion. Pendant la conversation, l'un d'eux osa se vanter de ne craindre ni Dieu ni diable. « Quant au diable, dit-il en souriant, je ne le crains pas, puisqu'il n'y en a point ; et pour le bon Dieu, comme il me laisse en repos, je le laisse en repos aussi, et c'est ainsi que je ne crains personne. » Un homme de la classe du peuple, aux sentiments chrétiens, était assis dans un coin de la voiture. Il avait écouté quelque temps, sans rien dire, les discours impies de ces jeunes gens ; mais il lui fut bientôt impossible de contenir son indignation. Nos jeunes incrédules ne manquèrent pas de s'en apercevoir ; et, comme ils ne demandaient pas mieux que de plaisanter sur son compte : « Et vous, notre bon ami, lui dirent-ils, craignez-vous quelque chose? — *Je crains Dieu*, répondit ce brave homme, et *j'ai peur de tous ceux qui ne le craignent pas !!!* » Ces paroles, prononcées d'un ton décidé, épouvantèrent les jeunes moqueurs et les remplirent de confusion ; aussi nul d'entre eux n'osa répliquer.

— *b* Un jour, un jeune homme, d'un air leste et dégagé, vint trouver un savant Jésuite, appelé le P. Oudin : « Mon Père, lui dit-il

en entrant, je voudrais bien engager une dispute avec vous sur la religion. — Monsieur, j'en suis bien fâché ; mais je n'aime à disputer avec qui que ce soit sur nos saintes vérités : ainsi, trouvez bon que nous n'en parlions pas. — Du moins, mon Père, ajouta le jeune fashionable, je suis bien aise que vous sachiez que je suis un athée. » A ces mots, le P. Oudin saisit un lorgnon et se met à toiser son interlocuteur avec un petit sourire plein de malice et de finesse. « Qu'est-ce qu'il y a donc en moi de si curieux, que vous m'examinez avec tant d'attention ? reprit le jeune incrédule qui commençait à se trouver un peu gêné. — Oh ! c'est que je n'avais jamais vu l'être étrange que l'on appelle athée, et j'étais bien aise de voir comment il est fait, » Déconcerté par ces paroles, le jeune impie se retira. (FILASSIER ; *Dictionnaire d'Education.*)

73. *Ce que Napoléon pensait des gens qui ne croient pas à l'existence de Dieu.* — Napoléon disait : « Et vous croyez que l'homme peut être homme s'il n'y a pas de Dieu ? » Il ne disait pas le chrétien, mais simplement l'homme, et il avait raison. « L'homme sans Dieu, ajoutait-il, je l'ai vu à l'œuvre depuis 1793 ; cet homme-là, on ne le gouverne pas : on le mitraille. »

Un jour, le docteur Antomarchi, que Napoléon avait fait venir à Sainte-Hélène, s'étant permis de rire des apprêts que l'empereur avait ordonnés pour une cérémonie religieuse, Napoléon le reprit dans les termes les plus énergiques. » Vous êtes au-dessus de ces faiblesses, ajouta-t-il ironiquement ; mais que voulez-vous ? je ne suis ni philosophe ni médecin. Je crois en Dieu, je suis de la religion de mes pères. » Un instant après, il dit avec force : « Pouvez-vous ne pas croire en Dieu ? Tout proclame son existence, et les plus grands esprits l'ont cru. » (*Derniers moments de Napoléon.*)

74. *Divers témoignages en faveur de la croyance en Dieu.* — M. de Montrond, un des hommes les plus spirituels de notre siècle, mais qui avait vécu, comme tant d'autres, éloigné des pratiques religieuses, étant tombé dangereusement malade au commencement de l'année 1844, fit venir M. l'abbé Dupanloup, alors vicaire général de Paris et plus tard évêque d'Orléans. Dans le premier entretien qu'ils eurent ensemble, M. Dupanloup jugea à propos de lui demander s'il croyait en Dieu. Il allait compléter cette interrogation, lorsque M. de Montrond l'interrompit pour lui répondre : « *Oui, je crois en Dieu parce que je ne suis pas un sot.* » (*L'Ami de la religion*, 4 avril 1844)

— *a* Bernardin de Saint-Pierre disait en 1798 à ses confrères de l'Institut : « Si je voulais vous prouver l'existence de l'Auteur de la nature, je croirais manquer à vous et à moi ; je me croirais aussi insensé que si je voulais démontrer en plein midi l'existence du soleil. » (*Vie de Bernardin de Saint-Pierre.*)

— *b* Vers le même temps, le célèbre Cuvier proclamait aussi, en

pleine Académie, que *les athées ne sauraient être que des fous ou des fripons.* (*Séance de l'Académie du 15 messidor an* VIII.)

— *c* M. *** était très versé dans la science des mathématiques. Un bel esprit, croyant le flatter infiniment, disait devant lui que les mathématiciens n'avaient pas de religion. « Je vous prouve le contraire, reprit le savant, en vous pardonnant la sottise que vous venez d'avancer. »

— *d* Buffon ne releva pas avec moins de sagacité un compliment du même genre. Quelqu'un, s'imaginant lui faire sa cour, lui donnait à entendre qu'il ne le regardait pas comme un homme assez simple pour croire à la religion. « Vous vous trompez, monsieur, dit le célèbre naturaliste; je n'aspire pas à tant d'opprobre. »

75. *Un athée peu conséquent avec ses principes.* — Un publiciste, qui, depuis février 1848, a acquis une triste célébrité et qui a exercé une influence considérable sur les classes ouvrières (Proudhon), a montré combien peu les contradictions coûtent aux philosophes. «*Dieu est le mal!* » a dit cet insensé. Or, quelques jours après l'impression de cet inouï et horrible blasphème, il écrivait, en tête d'un projet de *Banque du peuple*, qui, par parenthèse, n'a fait que des dupes : « *En présence de Dieu et la main sur les saints Evangiles, je jure, etc.* » (MIGNE; *Dictionnaire anecdotique.*)

76. « L'homme pieux et l'athée parlent toujours de religion : l'un parle de ce qu'il aime, l'autre de ce qu'il craint. » (MONTESQUIEU; *Esprit des lois,* liv. XXV, chap. 1.)

— *a* « L'athéisme n'est pas une opinion, c'est un délire, une fureur. » (FRAYSSINOUS.)

77. *Aveu de Voltaire.* — Voltaire s'écriait : « C'est certainement l'intérêt de tous les hommes qu'il y ait une Divinité qui punisse ce que la justice humaine ne peut réprimer. Je ne voudrais pas avoir affaire à un prince athée qui trouverait son intérêt à me faire piler dans un mortier; je suis bien sûr que je serais pilé. Je ne voudrais pas, si j'étais souverain, avoir affaire à des courtisans athées dont l'intérêt serait de m'empoisonner; il me faudrait prendre au hasard du contre-poison tous les jours. Il est donc absolument nécessaire, pour les princes et pour les peuples, que l'idée d'un Etre suprême, créateur, gouverneur, rémunérateur et vengeur, soit profondément gravée dans les esprits. » (MIGNE; *Dictionn. anecdotique.*)

78. Personne ne nie Dieu, excepté celui auquel il serait avantageux qu'il n'y en eût point. (S. AUGUSTIN.)

— *a* Tenez votre âme en état de désirer toujours qu'il y ait un Dieu, et vous n'en douterez jamais. (ROUSSEAU.)

— *b* Je voudrais voir un homme sobre, modéré, chaste, équitable, prononcer qu'il n'y a point de Dieu ; il parlerait sans intérêt; mais cet homme ne se trouve pas. (Labruyère ; *Caractères*, ch. xvi.)

79. *Le christianisme et l'athéisme.* — « Le terme extrême de la lumière en ce monde, c'est le christianisme, c'est-à-dire la connaissance de Dieu créateur, législateur et sauveur ; et le terme extrême du bien est aussi le christianisme, c'est-à-dire l'imitation de Dieu, manifesté dans sa nature par la création et la rédemption. Et, d'un autre côté, le terme extrême des ténèbres, en ce monde, c'est l'athéisme, c'est-à-dire l'ignorance ou la négation absolue de Dieu ; et le terme extrême du mal est aussi l'athéisme, c'est-à-dire la destruction de toute base qui serve à établir la distinction du bien et du mal.

» Il suit de là que la providence de Dieu tend à amener tous les hommes au christianisme, c'est-à-dire à la plus grande lumière et au plus grand bien, et qu'au contraire le démon tend à amener tous les hommes à l'athéisme, c'est-à-dire aux plus grandes ténèbres et au plus grand mal. » (Lacordaire ; v^e^ *Conférence sur l'Eglise.*)

II

ATTRIBUTS DE DIEU

On appelle attributs *ou* perfections *de Dieu, les différentes qualités ou manières d'être que nous découvrons en lui, soit par la raison, soit surtout par les lumières de la foi.*

80. *Pensée de saint Augustin sur les attributs de Dieu.* — « Qu'êtes-vous donc, mon Dieu ? qu'êtes-vous, sinon le Seigneur Dieu ? « Car quel autre Seigneur que le Seigneur, quel autre Dieu que notre Dieu (Ps. xvii, 32) ? » O Dieu infiniment grand, infiniment bon, infini dans votre puissance, dans votre miséricorde, dans votre justice, invisible et présent à la fois en tous lieux, incomparable dans votre bonté, invincible dans votre force ; toujours le même et toujours incompréhensible ; immuable en vous-même, et changeant et renouvelant tout ce qui n'est pas vous-même ; jamais nouveau, jamais ancien ; conduisant d'une main invincible les superbes à leur fin ; toujours en action, toujours en repos ; amassant sans besoin ; donnant à toutes choses l'être, la conservation, l'accroissement, la perfection ; nous cherchant dans votre amour, quoique rien ne manque à votre puissance !

» Vous aimez, Seigneur, mais sans passion ; vous êtes jaloux, mais sans inquiétude ; vous vous repentez, mais sans douleur et sans tristesse, et votre colère est calme et tranquille ; vous changez vos ouvrages, vous ne changez pas vos desseins ; vous recouvrez ce que vous n'avez pu perdre ; possédant tout, vous voulez encore posséder nos cœurs ; infiniment libéral, vous exigez que nous vous rendions

avec usure; vous nous rendez capables d'œuvres de surérogation pour vous faire notre débiteur, et pourtant, qu'avons-nous qui ne soit à vous? » (S. AUGUSTIN; *Confessions*, liv. I, ch. IV.)

---

§ Ier. Dieu est un pur esprit — éternel — infiniment parfait.

Dieu est un esprit et un pur esprit; *il n'y a en lui rien de matériel, rien de corporel, rien de sensible; il n'a ni forme, ni couleur, ni figure; il ne peut donc tomber sous les sens, c'est-à-dire qu'on ne peut ni le voir, ni le toucher, ni l'entendre. Il est vrai que, dans l'Ecriture, il est souvent parlé des yeux de Dieu, de ses oreilles, de ses mains, de ses pieds, de la force de son bras; mais c'est un langage figuré dont se servent les écrivains sacrés pour s'accommoder à notre faiblesse et nous faire connaître que Dieu voit tout, qu'il entend tout, qu'il peut tout, qu'il domine tout et que rien ne résiste à sa puissance absolue. Dieu est* éternel, *c'est-à-dire qu'il n'a point eu de commencement et qu'il n'aura jamais de fin. Il est* infiniment parfait, *parce qu'il possède toutes les perfections et que ses perfections n'ont point de bornes.*

81. *Nous devons croire que Dieu existe, bien que nous ne puissions pas le voir.* — A Sainte-Hélène, Napoléon eut avec ses compagnons d'exil, surtout avec le général Bertrand, qu'il voulait persuader, des conversations sur la religion, dans lesquelles on remarque des pensées vraiment étonnantes et dignes des plus profonds théologiens. Ce général lui ayant dit un jour : « Qu'est-ce que Dieu? l'avez-vous vu? — Je vais vous le dire, répondit Napoléon. Comment jugez-vous qu'un homme a du génie? Le génie est-il une chose visible? Qu'en savez-vous pour y croire? Sur le champ de bataille, au fort de la mêlée, quand vous aviez besoin d'une prompte manœuvre, d'un trait de génie, pourquoi, vous le premier, me cherchiez-vous de la voix et du regard? pourquoi s'écriait-on de toutes parts : Où est l'empereur? Que signifiait ce cri, si ce n'est de l'instinct, de la croyance en moi, en mon génie? Mes victoires vous ont fait croire en moi, eh bien! l'univers me fait croire en Dieu.... Les effets merveilleux de la toute-puissance divine sont des réalités plus éloquentes que mes victoires. Qu'est-ce que la plus belle manœuvre auprès du mouvement des astres?... Quoique Dieu soit invisible, il existe donc, et je crois en lui. » (M. MICHAUD.)

— *a* « Comment, disait un mandarin chinois à une jeune chrétienne, pouvez-vous adorer un Dieu que vous ne voyez pas? — Vous-même, repartit-elle avec présence d'esprit, n'honorez-vous pas comme un Dieu l'empereur que vous ne voyez pas? » Cette réponse excita l'admiration des païens, et la jeune fille fut sauvée. (*Les Missions chrétiennes*, t. Ier p. 94.)

82. *La pensée de l'éternité de Dieu doit être pour nous un puissant encouragement.* — Lorsqu'on demandait à Zeuxis pourquoi il consacrait tant de soins à ses tableaux, il répondait : « Je travaille pour l'éternité. » Avec combien plus de confiance que cet artiste avide de gloire les justes ne peuvent-ils pas s'écrier : « Nous travaillons pour l'éternité, pour un Maître qui peut et veut nous donner une éternelle récompense ! »

— *a* Saint François d'Assise avait coutume de consoler ses frères par les paroles suivantes : « Mes frères, nous avons, il est vrai, fait de grandes promesses au Seigneur, mais celles qu'il nous a faites le sont infiniment plus. Le travail et la peine sont ici-bas de peu de durée; mais, là-haut, notre éternel Rémunérateur nous accordera une récompense impérissable. »

— *b* Chaque fois que sainte Thérèse entendait sonner l'horloge, elle s'écriait avec joie : « Me voici encore d'une heure plus rapprochée de ma patrie et de mon Rémunérateur éternel. »

— *c* Une veuve, sur son lit de mort, consolait ses enfants par ces belles paroles : « Je vous laisse, mes chers enfants, un Père qui ne mourra jamais, mais qui vivra éternellement. »

83. *Dieu est infini, et l'esprit de l'homme est trop borné pour pouvoir le comprendre.* — Plusieurs personnes se rendirent chez un philosophe et lui dirent : « Nous sommes envoyés vers vous pour vous prier de nous dire bien clairement ce que c'est que Dieu. » Le philosophe répondit : « J'y penserai; revenez dans huit jours. » Les huit jours écoulés, les députés revinrent, et il leur dit : « Revenez dans huit jours. » Huit jours après, ils reçurent la même réponse. Les députés s'ennuyèrent enfin de n'entendre sortir de la bouche du philosophe que les mêmes paroles; ils lui demandèrent jusqu'à quel temps il leur dirait de revenir dans huit jours. Il leur dit alors : « Je vous ferai la même réponse aussi souvent que vous me ferez la même demande ; je sais bien que Dieu est, je sais qu'il existe, mais je ne pourrai jamais dire ce qu'il est. »

— *a* Quelqu'un se vantait un jour de connaître parfaitement toutes les choses divines, de comprendre Dieu, sa nature et ses œuvres. Une personne qui l'avait entendu lui proposa vingt questions sur les fourmis ; mais il ne fut pas en état de répondre à une seule d'une manière solide. « Eh quoi ! dit l'autre, vous n'êtes pas même en état de comprendre la nature d'un aussi chétif insecte, et vous oseriez vous vanter de comprendre la nature d'un Dieu infiniment grand. » (MELHER.)

— *b* « Vous seriez bien petit, ô mon Dieu, disait saint François de Sales, si vous pouviez être compris par un esprit aussi petit que le nôtre. »

— *c* « Comment servez-vous Dieu, ne sachant pas ce que c'est que

Dieu? » disait-on à un bon chrétien. « Je sais ce que c'est que Dieu, répondit-il; car il a dit ce qu'il est. Il a dit : Je suis celui qui suis; je suis le premier et le dernier, le commencement et la fin. » Mais il est incompréhensible parce qu'il est infini. Et comment l'esprit de l'homme, qui est fini, embrasserait-il l'Etre des êtres? Une chambre quelconque pourrait-elle renfermer le soleil? (*Catéch. de l'emp.*)

84. *Dieu est infiniment parfait; il possède toutes les perfections, et ses perfections n'ont point de bornes.* — Le P. Jordan, de l'ordre des Frères prêcheurs, questionnant un jour un possédé, demanda au démon où il aimerait mieux se trouver. Il reçut pour réponse : « Dans le ciel. » Lui demandant alors la raison pour laquelle il préférait être au ciel, il lui fut répondu : « C'est afin de pouvoir contempler la face du Créateur. » L'exorciste demanda ensuite s'il aimait beaucoup la voir, et l'esprit répliqua : « Je l'ai vue un peu plus d'un moment; mais s'il m'était donné de la voir encore aussi longtemps, je serais content de souffrir jusqu'au jour du dernier jugement toutes les peines qu'endurent les damnés en l'enfer. » Ces dernières paroles, prononcées avec l'accent du désespoir, jetèrent une telle terreur dans l'âme du P. Jordan qu'il perdit connaissance et sembla frappé de mort. Etant revenu à lui-même, il dit à l'esprit impur : « Vous avez raisonné juste; mais, je vous en adjure, donnez-moi un point de comparaison avec la beauté de Dieu. » Et le démon répondit : « Le souhait que vous formez là est un souhait insensé; car comment pourrais-je y satisfaire? Cependant, puisque vous me pressez si fort, je vous donnerai une comparaison; mais ce ne sera qu'une suite de paroles inutiles, qui seront loin d'être l'ombre même de la réalité. Représentez-vous toutes les beautés les plus ravissantes de la terre et du ciel, toutes les pierres précieuses, les cristaux les plus purs, l'or et l'argent, toutes les fleurs et tous les métaux, et toutes les choses qui réjouissent les yeux par leur beauté, réunies et fondues ensemble; qu'en même temps brillent toutes les étoiles comme autant de soleils étincelants, que le soleil ait un éclat plus splendide encore que celui de tous les astres réunis, et que ces globes et ces soleils des cieux unissent tous leurs rayons en une seule beauté : certes, cette beauté surpasserait tout ce que l'imagination de l'homme peut inventer, et cependant ce ne serait rien en comparaison de cette beauté unique du Créateur; car les ténèbres de la nuit ne peuvent être comparées avec les splendeurs du jour. Malheur donc à ceux qui sont privés de la vue d'une gloire et d'une beauté aussi ineffables! » (JEAN HÉROLD.)

---

§ II. Toute-puissance de Dieu manifestée principalement dans la création.

Dieu est tout-puissant, c'est-à-dire qu'il fait tout ce qu'il lui plaît, sans efforts et par sa seule volonté. Mais sa puissance, tout infinie qu'elle est,

n'a point pour objet ce qui est contraire à l'infinie perfection, ni ce qui répugne à la raison, ni rien qui soit contradictoire.

85. « *Il a parlé, et tout a été fait; il a commandé, et tout est sorti du néant.* » (Ps. XXXII, 8 et 9; CXLVIII, 5.) — Cela ne signifie pas que Dieu ait réellement prononcé des paroles, mais seulement qu'il a voulu; ici, la parole de Dieu n'est autre chose que sa volonté toute-puissante.

86. *Histoire de la création.* — L'Ecriture sainte nous raconte ainsi l'histoire de la création : « Au commencement (1) Dieu créa le ciel et la terre. La terre était informe et nue; les ténèbres couvraient la face de l'abîme, et l'Esprit de Dieu reposait sur les eaux. Et Dieu dit : Que la lumière soit. Et la lumière fut. Il appela la lumière, jour, et les ténèbres, nuit; et le soir et le matin formèrent un jour. Et Dieu dit : Qu'un firmament soit entre les eaux, et qu'il sépare les eaux d'avec les eaux ! — Le Seigneur Dieu appela le firmament, ciel; et le soir et le matin furent le second jour. — Et Dieu dit : Que les eaux se rassemblent... et que l'aride paraisse! Et il fut ainsi. Et Dieu appela l'aride, terre, et les eaux rassemblées, mer. — Et la terre produisit des plantes qui portaient leurs graines suivant leur espèce. Il y eut un soir et un matin : ce fut le troisième jour. — Et Dieu dit : Qu'il y ait dans le ciel des corps lumineux qui divisent le jour d'avec la nuit, et qu'ils servent de signe pour marquer les temps, les jours et les années; qu'ils luisent dans le ciel et qu'ils éclairent la terre! Et il fut ainsi. Ainsi furent créés le soleil, la lune et les étoiles. Il y eut un soir et un matin : ce fut le quatrième jour. — Et Dieu dit : Que les eaux produisent les animaux qui nagent, et que les oiseaux volent sur la terre et sous le ciel! Et aussitôt parurent les poissons de la mer et les oiseaux du ciel. Et Dieu les bénit; et il y eut encore un soir et un matin : ce fut le cinquième jour. — Et Dieu dit : Que la terre produise des animaux chacun selon son espèce, les animaux domestiques, les reptiles et les bêtes sauvages selon leurs différentes espèces. Et il fut ainsi. Et Dieu, voyant que cela était bon, dit : Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance, et qu'il domine sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, sur les animaux qui se trouvent sur la terre. Et Dieu forma l'homme du limon de la terre, à son image; il le créa à l'image de Dieu (GENÈSE, 1, 2-27) (2). » Rien de plus simple et de plus sublime tout à la fois que ce récit. Au dernier siècle, l'incrédulité ignorante et frivole des encyclopédistes s'en moquait et le tournait en dérision : aujourd'hui il provoque l'admiration et le respect de ceux mêmes des savants qui n'ont pas le bonheur de croire. (*Voir les nos* 100 et 100 *a*.)

(1) C'est-à-dire au commencement des temps et non du premier jour. Par ces mots, il faut entendre une époque indéfinie, qui précéda peut-être d'un grand nombre de siècles celle où la terre reçut une forme et des dispositions nouvelles.

(2) Il n'est point parlé des anges dans ce que Moïse écrit de la création du monde; mais les saints Pères ont cru qu'ils ont été créés lorsque Dieu dit ces paroles : Que la lumière soit faite. C'est pourquoi saint Augustin entend, par la séparation que Dieu fit alors de la lumière d'avec les ténèbres, celle qu'il fit des bons anges d'avec les démons.

87. *Croyance des païens touchant la création.* — Les païens ont cru aussi que le monde avait été créé en six jours, et le septième était regardé comme solennel et sacré. « Le septième jour est sacré, dit Homère; c'est en ce jour que le monde fut achevé. » Le poète Callimaque dit de même : « Déjà brillait le septième jour dans lequel toutes les choses furent achevées. — Tous les astres ont été créés en sept jours. — Le septième jour est à la fois le premier et le dernier. »

On voit que le dogme de la création faisait partie de la croyance des peuples; ils l'avaient reçu de la révélation primitive. Mais les philosophes et les poètes l'altérèrent comme beaucoup d'autres vérités quand ils s'éloignèrent de la tradition. (P. D'Hauterive.)

88. *Durée des jours de la création.* — Quant à la durée des jours de la création, l'Eglise n'a encore rien décidé à ce sujet; on peut croire, ou que ce furent des jours ordinaires, ou des époques indéterminées. Saint Augustin nous avertit expressément « qu'il ne faut pas se hâter de prononcer sur les jours de la création, ni d'affirmer qu'ils fussent semblables à ceux dont se compose la semaine ordinaire. »

89. *Les découvertes scientifiques confirment le récit de Moïse.* — La création, ou plutôt la formation de la lumière, antérieure à celle du soleil, a été regardée par les incrédules comme une absurdité suffisante pour convaincre Moïse d'imposture. Cette objection n'a pas la moindre valeur. Les physiciens les plus célèbres admettent et regardent comme certain que la substance lumineuse a une existence indépendante des corps lumineux; de même que l'air, véhicule du son, a une existence indépendante des corps sonores. Cette substance lumineuse est un fluide particulier que l'on appelle éther, qui est répandu dans tout l'espace au milieu duquel tous les corps sont plongés, qui pénètre même la substance des corps. Lorsque cet éther est mis en vibration, il en résulte, dans sa substance, une suite d'ondulations qui produisent le phénomène de la lumière. Ce que nous venons de dire est confirmé par les expériences récentes de MM. Young, Arago, Fresnel, etc. Ainsi, l'Ecriture a précédé les découvertes des savants, et ces découvertes trouvent un appui dans un récit qu'une fausse philosophie n'avait pas rougi de présenter comme contraire à toutes nos connaissances physiques. — Avant même les expériences et les découvertes dont nous venons de parler, il était facile de remarquer que le fluide lumineux, nommé aussi fluide éthéré, n'émane pas du soleil; le choc d'un caillou d'où jaillissent des étincelles, le feu que nous entretenons dans nos foyers, etc., n'en sont-ils pas une preuve évidente? « Ou Moïse, dit un auteur dont le témoignage est d'un grand poids (1), avait dans les sciences une instruction aussi profonde que celle de notre siècle, ou il était inspiré. Moïse n'avait pas évidemment à sa disposition les faits géologiques de notre époque; il n'avait pas, en physique, en chimie, en astronomie, les connaissances nécessaires pour en tirer des inductions scientifiques : il faut donc chercher dans une source plus élevée l'exac-

(1) M Ampère, *Revue des Deux-Mondes*, nº du 1er juillet 1833.

titude de son récit. » — Ici, s'écrie M. Nérée-Boubée, se présente une considération dont il est difficile de ne pas être frappé. Puisqu'un livre, écrit à une époque où les sciences naturelles étaient si peu avancées, renferme cependant en quelques lignes le sommaire des conséquences les plus remarquables auxquelles il n'était possible d'arriver qu'après les immenses progrès amenés dans les sciences par les dix-huitième et dix-neuvième siècles; puisque ces conclusions se trouvent en rapport avec des faits qui n'étaient ni connus ni même soupçonnés à cette époque, qui ne l'avaient jamais été jusqu'à nos jours, et que les philosophes de tous les temps ont toujours considérés contradictoirement et sous des points de vue erronés; puisqu'enfin ce livre, si supérieur à son siècle sous le rapport de la science, lui est également supérieur sous celui de la morale et de la philosophie naturelle, nous sommes obligés d'admettre qu'il y a dans ce livre quelque chose de supérieur à l'homme, quelque chose qu'il ne voit pas, mais qui le presse irrésistiblement (1). » La manière dont s'exprime M. de Las Cases (2) n'est pas moins remarquable : « Comment ne pas reconnaître dans ce patriarche de la révélation (Moïse) les signes éclatants de sa mission divine? Les écrits les plus anciens de la terre sont arrivés jusqu'à nous en dépit des siècles et de leurs nombreux accidents; et les lois dont il fut l'interprète régissent encore aujourd'hui un peuple qui, vaincu, proscrit et dispersé parmi toutes les nations, n'a pas cessé d'être une nation. Oui, reconnaissons que Moïse domine au-dessus des générations et des siècles comme une colonne impérissable de vérité. Les plus anciens historiens demeurent de cinq cents ans, de mille ans au-dessous de lui. Aucun des plus anciens témoignages ne peut plus l'atteindre, le contredire ni l'affaiblir; au contraire, la nature et les hommes se trouvent en harmonie parfaite avec ce qu'il dit. Aussi, touchée de cet accord merveilleux, la foi religieuse triomphe; et, frappée d'un tel résultat, l'incrédulité philosophique chancelle; vaincue par ses propres lumières, elle se voit contrainte d'avouer qu'il y a en tout cela quelque chose de surnaturel qu'elle ne comprend pas. »

90. *Concordance des recherches historiques sur l'origine et l'histoire des peuples avec le récit de Moïse.* — Nous ne pouvons savoir, d'une manière précise, depuis combien de temps Dieu a commencé l'œuvre de la création, à cause du vague de ces mots : Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre; mais depuis qu'il l'a consommée, c'est-à-dire depuis la création de l'homme, on ne compte qu'environ six mille ans. « Partout, dit le savant Cuvier dans son fameux *Discours sur les révolutions du Globe*, la nature nous tient le même langage; partout elle nous dit que l'ordre actuel des choses ne remonte pas très haut; et, ce qui est bien remarquable, partout l'homme nous parle comme la nature, soit que nous consultions les vraies traditions des peuples, soit

(1) M. Nérée-Boubée; *Géologie élémentaire à la portée de tout le monde*, Paris, 1833, p. 66.

(2) *Atlas hist.* de A. Lesage (comte de Las Cases), édit. de 1826.

que nous examinions leur état moral et politique, et le développement intellectuel qu'ils avaient atteint au moment où commencent leurs monuments authentiques. »

« L'histoire, l'astronomie, dit de son côté M. le comte de Las Cases, ont d'abord donné aux peuples des millions d'années. La science perfectionnée a bientôt prouvé que ces exagérations premières venaient du vice des expressions chronologiques des peuples anciens, ou du défaut de ceux qui plus tard les ont mal interprétées. Ainsi, les myriades d'années voulues par les nombreuses dynasties qui ont gouverné l'Egypte, ont disparu dès qu'il a été prouvé que ces dynasties étaient contemporaines et non successives. On s'est assuré de même que l'antiquité chinoise ne s'élevait pas au delà de huit cents ans avant Jésus-Christ, et que celle des Indous demeurait fort au-dessous. On a vérifié aussi que les observations astronomiques chaldéennes et celles des Indous ne vont, les unes qu'à sept cent cinquante ans avant, et les autres à sept cent cinquante ans après l'ère chrétienne.

M. Champollion-Figeac, dans une lettre du 23 mai 1827, s'exprime en ces termes : « Aucun monument égyptien n'est réellement antérieur à l'an 2200 avant notre ère. C'est certainement une très haute antiquité, mais elle n'offre rien de contraire aux traditions sacrées, et j'ose même dire qu'elle les confirme sur tous les points. » — Enfin, conclut M. Guillois, c'est une chose aujourd'hui admise par tous les savants dignes de ce nom, que, pour connaître la véritable origine des peuples, il faut s'en rapporter au *Pentateuque*. Or, suivant ce livre sacré, on ne compte, depuis la création de l'homme, qu'environ six mille ans; et, par conséquent, l'origine des nations est encore postérieure à cette date.

» On fit grand bruit, il y a environ soixante-dix ans, de deux zodiaques trouvés pendant l'expédition d'Egypte, l'un à Denderah et l'autre à Esneh; on prétendit que ces zodiaques faisaient remonter l'antiquité des Egyptiens longtemps avant l'époque de laquelle Moïse fait dater la création du monde. Mais la joie de l'incrédulité fut de courte durée. Les recherches archéologiques de Letronne, de Champollion le jeune, démontrèrent que les quatre zodiaques, les seuls trouvés dans les ruines de l'antique Egypte, appartenaient à des temples construits dans le premier siècle de notre ère, et qu'eux-mêmes ne dataient que des règnes de Claude et de Néron. Ce fut la lecture d'inscriptions gravées sur ces zodiaques qui révéla ces dates. Enfin, on trouva plus tard un cercueil de momie de l'an 116 de l'ère chrétienne, qui renfermait une figure zodiacale divisée au même point que celle de Denderah; ce qui prouve que cette division ne fut pas copiée sur l'état du ciel, mais fut imaginée pour marquer quelque thème astrologique. Ainsi se sont évanouies les conclusions que l'on avait voulu tirer de quelques monuments mal expliqués, contre la nouveauté des nations. »

Quant à la question de savoir pourquoi Dieu, qui avait résolu de créer le monde, ne le fit pas plus tôt et attendit si longtemps pour exécuter son dessein, c'est une question tout à la fois téméraire et ridicule : téméraire, parce qu'il ne nous est pas permis d'entrer dans

le secret des conseils de Dieu; ridicule, parce que quand le monde, au lieu de compter six mille ans d'existence, en compterait cinquante et même cent mille, on pourrait toujours faire la même question. Et que peut être une durée quelconque de temps, relativement à l'éternité de Dieu, précédant toujours, dans toute hypothèse, la création du monde, cela ne semblerait-il pas toujours un vide immense? Dieu a donc voulu, de toute éternité, créer le monde; mais il ne l'a créé que dans le temps qui lui a paru le plus convenable à ses desseins.

91. *Dieu seul est créateur.* — Créer, c'est faire quelque chose de rien, c'est tirer du néant; ainsi on ne peut pas dire que l'horloger, par exemple, qui fait une montre, crée cette montre; que l'architecte qui bâtit une maison, crée cette maison. Sans matière déjà existante, ils ne pourraient rien faire; il faut à l'un de l'acier, ou du cuivre, de l'or ou de l'argent; à l'autre de la pierre, du bois, du plâtre, etc., sans quoi rien ne leur serait possible, quelque degré d'habileté qu'on leur supposât. Ni l'un ni l'autre ne tire du néant, ni l'un ni l'autre ne fait de rien; ils ne sont donc point créateurs. Les ouvriers, même les plus excellents, ne peuvent rien créer; tous leurs efforts se bornent à donner de nouvelles formes aux choses déjà existantes; et si l'on qualifie quelques hommes de *génies créateurs*, cela ne veut pas dire qu'ils aient tiré du néant le plus petit objet; cette expression signifie seulement que, doués d'une imagination féconde, d'un génie supérieur, ils ont inventé quelque chose et ont fait quelque nouvelle découverte, soit dans les sciences, soit dans les arts.

Les plus grands potentats du monde que peuvent-ils faire? Construire des palais, bâtir des villes, édifier des citadelles, élever des forteresses, dessécher des rivières, percer des montagnes, creuser des canaux, joindre des mers, produire admirablement des ports nouveaux, par de singuliers efforts de l'art vainqueur de la nature; c'est à quoi se réduisent les plus merveilleux chefs-d'œuvre de la puissance humaine. Et pour cela, combien faut-il d'ordres du monarque? combien de secours empruntés? combien de matériaux, de machines, d'instruments? combien d'architectes, d'ingénieurs, d'artisans? combien de travaux, de peines, de fatigues? combien d'or et d'argent? Ils ne tirent donc rien du néant, et il n'est pas en leur pouvoir de créer un seul grain de sable. Mais ce qui est impossible aux hommes, même aux plus puissants, est facile pour Dieu, infiniment fort et parfait. Il ne lui a fallu qu'un instant, qu'une parole, qu'un seul acte de sa volonté, pour faire sans travail, sans aide de personne, sans instruments ni matériaux, une multitude innombrable de créatures visibles et invisibles, corporelles et spirituelles. (GUILLOIS.)

92. *Impuissance de l'homme à former des êtres organisés.* — Les alchimistes ont regardé comme le comble de la science de composer par des moyens chimiques un être organisé, un animal. Non seulement cette œuvre est impossible, mais on ne peut même arriver à

la production d'aucune des substances dont se compose l'être organisé. Nous savons bien ce qu'il y a d'azote, de carbone, d'oxigène et de fer dans le sang, ce qu'il y a de soufre dans les jaunes d'œufs, et de phosphore dans les os; mais en mêlant toutes ces substances au degré voulu, nous n'obtiendrons ni du jaune d'œuf, ni du sang, ni des os.

Que ne donnerait pas l'amirauté anglaise pour le secret de la fabrication du lait? Que ne donnerait pas la femme de ménage pour le secret de fabriquer de la viande? la viande, qui se gâte en été, qui, transportée de la ville à la campagne, y arrive infecte et atteinte par les vers. Quelle révolution dans l'économie domestique, si, pouvant fabriquer de la viande dans une cornue, on se contentait d'avoir dans le garde-manger du graphite, de l'acide nitrique et de l'eau, dont on ferait aujourd'hui des côtelettes de mouton, demain des côtelettes de porc, après-demain des bécassines, et dimanche une oie grasse.

Mais, pour qu'il se produise des plantes et des animaux, il faut des plantes et des animaux de la même espèce. Comment en est-il né à une époque où d'autres ne préexistaient pas? Ceci est la vieille énigme de Pythagore : « Qu'est-ce qui a existé d'abord, la poule ou l'œuf? D'où est venue la poule qui a pondu le premier œuf? D'où est venu l'œuf qui a produit la première poule? » On est réduit par conséquent à admettre qu'une puissance supérieure, intelligente, éternelle, est la cause première de tous les êtres.

93. *Le canard de Vaucanson.* — Les physiciens, les mécaniciens, les chimistes, et même les escamoteurs, font des choses vraiment surprenantes, mais ils ne les font pas de rien : il leur faut des outils, des instruments, des substances avec lesquels ils puissent travailler. La chose la plus curieuse qu'on ait jamais faite en ce genre, est, croyons-nous, le canard de Vaucanson. Ce fameux mécanicien s'amusa à fabriquer un canard en bois, dans lequel il cacha un grand nombre de ressorts très fins et très habilement disposés. Ce canard fut jeté sur une pièce d'eau, et tout le monde put le voir nager tout seul, ouvrir les ailes, les agiter vivement, prendre du grain avec son bec, et l'avaler, comme font les canards vivants. Tous les spectateurs félicitaient Vaucanson et s'extasiaient sur son génie. Et pourtant, qu'est-ce que cela auprès de la plus petite des œuvres de Dieu?

94. *La toute-puissance de Dieu manifestée dans les grands corps de l'univers.* — Rien n'est plus propre à nous donner une idée de la souveraine puissance de Dieu que la création du firmament et de tous les astres qui le peuplent. Si je regarde l'étendue des cieux, la terre n'est plus, en comparaison, que comme un grain de sable. Quand je contemple cet astre éclatant appelé soleil, et que j'entends les plus savants astronomes assurer que sa grosseur est de 1,330,000 fois plus considérable que celle de la terre, et qu'il en est éloigné de

38 millions de lieues; quand je fais réflexion que la planète appelée *Jupiter* est 1,414 fois plus grosse que la terre, et que sa distance du soleil est de 197 millions de lieues; que la planète appelée *Saturne* est environ 735 fois plus grosse que la terre, et que sa distance du soleil est de plus de 362 millions de lieues; que la planète appelée *Uranus* est 82 fois plus grosse que la terre, et que sa distance du soleil est de 728 millions de lieues, mon esprit se perd dans cette prodigieuse dimension. Mais quand je considère que cet espace immense qui renferme le soleil et les planètes, et dont la circonférence est de plus de 7,218 millions de lieues, n'est qu'une portion de l'univers; qu'il y a autant d'espaces pareils qu'il y a d'étoiles fixes, et l'on en compte plus de 80 millions; que les étoiles fixes les plus voisines de la terre en sont à une distance qui excède au moins 7,892 milliards de lieues; que la lumière, qui parcourt environ 77,000 lieues par seconde, doit mettre plus de trois ans pour arriver de l'étoile fixe la plus prochaine; qu'un boulet de canon qui franchirait sept lieues par minute, mettrait deux millions d'années pour faire ce trajet, je me sens comme accablé d'admiration, et je m'écrie avec un Prophète : « Que la maison de Dieu est grande, et combien est étendu le bien qu'il possède ! Il est vaste et n'a point de bornes, il est élevé, il est immense. » (BARUCH, III, 24, 25.)

95. *Hommages rendus à la toute-puissance de Dieu.* — Canut II, roi d'Angleterre, ayant entendu ses courtisans lui donner le nom de roi des rois, de maître de la mer, voulut leur montrer le cas qu'il faisait de ces titres fastueux. Il alla s'asseoir au bord de l'Océan, à l'instant du reflux, et défendit aux vagues de s'approcher. Le flot, sourd à sa voix, ayant mouillé son habit et ses pieds, il dit aux flatteurs : « Apprenez que tous les mortels sont dépendants et faibles, et que Celui-là seul est tout-puissant à qui l'Océan a obéi, quand il lui a dit : Va jusque-là, et pas plus loin. (PROV. VIII, 29.) » Alors, entrant dans une église, il ôta la couronne qu'il avait sur la tête et la plaça sur un crucifix, en disant : « Vous seul, ô mon Dieu, êtes le maître de la mer; vous seul pouvez lui commander! » (Ps. LXXXVIII, 10.)

— *a* Clotaire, roi des Francs, ayant été atteint d'une fièvre violente, et sentant que ses forces et son courage l'abandonnaient, disait à ceux qui l'entouraient : « Qu'en pensez-vous? Ne faut-il pas qu'il soit bien puissant le Roi du ciel pour abattre si facilement les plus puissants rois de la terre ? » (BARONIUS.)

96. *Puissance de Dieu dans la création des petites choses.* — La raison et la puissance divine, qui apparaissent si grandes dans les grands corps, apparaissent encore plus dans les petits. Pour se convaincre de cette vérité, il suffit de considérer un seul de ces insectes, de ces animalcules que l'on appelle *infusoires*, dont on trouve plusieurs milliers dans une gouttelette de vinaigre, et qui, regardés à

travers un microscope grossissant plusieurs milliers de fois les objets, ne nous apparaissent pas plus grands qu'un point, et qu'on doit par conséquent croire plusieurs milliers de fois plus petits qu'on ne les voit. — Avec un microscope grossissant 40,000 fois, on pourrait voir 80,000 infusoires sur la perficie d'un millimètre.

Toutefois, chacun de ces petits êtres, dont il est impossible à l'imagination de se figurer la petitesse, est ce qu'on appelle un être organisé; il a un cœur faisant circuler le sang; il a les organes de la respiration pour vivre, de la manducation pour s'alimenter, de la génération pour se reproduire; toutes ces parties, en un mot, accomplissent les fonctions de la vie animale.

Qu'on calcule combien toutes les parties de ces petits êtres doivent êtres petites elles-mêmes, et qu'on juge ensuite, avec un étonnement mêlé d'effroi, si ces êtres infiniment petits n'annoncent pas, bien plus que des êtres infiniment grands, une puissance, une sagesse, une bonté infinies, et si ces prodiges d'une perfection, je dirais presque infinie dans une petitesse infinie, peuvent être l'effet de l'énergie seule de la matière.

Ecrions-nous donc avec le Prophète : « *O Seigneur, que vos œuvres sont admirables!* » (Ps. XCI, 5; CIII, 25.)

97. Dieu est grand dans les grandes choses qu'il a créées, et il n'est pas petit dans les moindres. « Une feuille d'arbre, dit saint Augustin, est aussi difficile à former que le firmament, et il ne faut pas une moindre vertu pour créer un cheveu que pour créer un corps. » (*Solil.* IX.)

98. *Le livre de la création.* — La création est un livre magnifique que Dieu a écrit lui-même en six jours, et dans lequel nous pouvons apprendre à connaître Dieu et nos devoirs, la vérité et la vertu. Dieu d'abord : ses perfections adorables y sont réfléchies comme l'image du soleil dans le cristal des eaux. La terre est le miroir des cieux : c'est une manifestation pleine, éclatante de ses attributs sacrés. Toute créature nous parle de Dieu selon l'odre qu'elle en a reçu, et porte en elle sa théologie. (Mgr Pichenot.)

99. *La création doit nous porter à Dieu par l'amour et la louange.* — Hugues de Saint-Victor dit que toutes les créatures nous adressent les paroles suivantes : Acceptez, donnez, fuyez les châtiments. La première parole exprime leur disposition à nous servir; la seconde, leur avis, et la troisième, leur menace. C'est comme si elles nous disaient : Si, pour tous ces bienfaits et toutes ces faveurs, vous refusez encore d'obéir à Dieu, redoutez sa colère et ses punitions; si vous ne voulez pas vous laisser conduire par l'amour, les châtiments vous y contraindront : car Dieu se sert des créatures pour l'accomplissement de ses menaces; il les arma contre les insensés.

— *a* Saint Sérénus, simple jardinier, en considérant les plantes qui poussent, croissent et montent toujours, jusqu'à ce qu'elles aient atteint un parfait degré de maturité, se disait à lui-même : « Voilà ce que je dois être pour répondre à ma destination. Il faut que je travaille sans cesse à croître de vertu en vertu, et que je me fasse de toutes

mes actions, de toutes mes pensées et de tous mes désirs, comme autant de degrés pour arriver à cette perfection que Dieu exige de moi. »

— *b* Saint Martin, évêque de Tours, profitait de tout ce qu'il rencontrait pour s'entretenir en la présence de Dieu; et les objets les plus communs lui servaient quelquefois pour donner aux autres des leçons de vertu. Voyant un jour une brebis nouvellement tondue, il dit agréablement à ceux qui étaient avec lui : « Cette brebis a accompli le précepte de l'Evangile : elle avait deux habits, elle en a donné un à celui qui n'en avait point. Faisons de même. » A la vue d'un homme couvert de haillons qui gardait des pourceaux, il s'écria : « Voilà Adam chassé du paradis : dépouillons-nous du vieil Adam pour nous revêtir du nouveau. » Une autre fois, le saint étant arrivé sur le bord d'une rivière où des oiseaux cherchaient à prendre du poisson : « Vous voyez, dit-il, l'image des ennemis de notre salut : ils sont en embuscade pour guetter nos âmes et en faire leur proie. »

— *c* Le célèbre abbé de Rancé, fondateur de l'ordre des Trappistes (1626-1700), ne pouvait voir une colline, une source, un oiseau, une fleur, une étoile ou le firmament, sans qu'il se sentît enflammé d'amour pour Dieu, qui avait créé toutes ces choses par amour pour lui. (S. ALPHONSE DE LIGUORI; *Les Vertus chrétiennes*.)

— *d* Sainte Madeleine de Pazzi, en parcourant le jardin du couvent, cueillait quelques fleurs, et respirant leurs suaves parfums avec délices, elle s'écriait : « O Dieu de bonté, vous avez de toute éternité destiné cette fleur à procurer cette jouissance à une pécheresse telle que moi ! »

— *e* « Nous avons vu souvent saint Ignace, dit Ribadeneyra, des choses les plus insignifiantes s'élever à Dieu, qui est puissant jusque dans les moindres objets; la vue d'une petite plante, d'une feuille, d'un fruit ou d'un faible insecte, suffisait pour le ravir en un moment dans les cieux. »

— *f* Saint Paul de la Croix s'imaginait que toutes les créatures avaient une voix pour crier à l'homme : « Aime Celui qui t'a créé! » On le voyait souvent se promener dans la campagne et regarder avec attention toutes les fleurs qu'il trouvait sur son passage; puis il les touchait avec son bâton, en disant : « Taisez-vous, taisez-vous. » Il répétait souvent à ses religieux que les fleurs étaient pour eux un avertissement perpétuel qui les invitait à élever leurs cœurs dans des sentiments d'amour et d'adoration vers leur céleste Créateur.

— *g* La seule vue d'une fleur ou de quelque autre créature ravissait sainte Thérèse et la portait à Dieu. Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même, dans l'Evangile, nous exhorte à considérer la beauté des lis et la multitude des oiseaux que le Père céleste nourrit et conserve pour ranimer notre confiance en la Providence.

Saint Paul reproche aux philosophes d'avoir fermé les yeux au grand spectacle de l'univers, qui leur annonçait la *puissance éternelle de Dieu.*

— *h* « Si vous aviez le cœur droit, toutes les créatures vous serviraient de miroir pour régler votre vie, et de livre pour y puiser une sainte doctrine. — Il n'y a point de créature, si petite et si vile qu'elle soit, qui ne représente la bonté de Dieu. » (*Imit.*, liv. II, ch. IV.)

100. *Absurdité du panthéisme.* — La principale erreur de notre siècle relativement à la création est le *panthéisme* (1), système ridicule et absurde de ceux qui confondent Dieu avec le monde, le fini avec l'infini, et veulent n'en former qu'un seul tout.

Dans ce système, les hommes ne sont point des individus jouissant réellement de leur *moi* personnel ; leur esprit n'est qu'une pure modification de l'esprit infini ; leur corps, comme tous les corps, n'est qu'une pure modification de la matière universelle, de la substance unique, de l'absolu, du grand tout. En un mot, le genre humain, les animaux, les végétaux, les minéraux ne sont que des transformations diverses et des manières d'être de l'essence divine : *Dieu est tout, et tout est Dieu.* Ce Dieu se produit en arbres, s'épanouit en fleurs, coule en ruisseaux tranquilles, se soulève en vagues furieuses, se projette en rayons lumineux ; il dort dans la pierre, végète dans la plante, rampe dans l'herbe, sent dans l'animal et pense dans l'homme ; il est chaste dans la vierge chrétienne, dissolu dans le libertin, cruel dans Néron, bienfaisant dans saint Vincent de Paul ; il rugit dans le lion, aboie dans le chien, miaule dans le chat !... C'est cette belle définition de Dieu que l'on nous donne comme ce qu'il y a de plus sublime dans toutes les idées émises par la philosophie depuis le commencement des siècles ! Un Dieu tout à la fois un et plusieurs, fini et infini ! Comment un pareil système, un système aussi faux dans son principe qu'il est funeste dans ses conséquences à la religion et à la société, a-t-il trouvé des partisans ? La corruption du cœur peut seule expliquer ces aberrations de l'esprit humain.

Les panthéistes dont nous venons de parler sont appelés *panthéistes matérialistes ;* ceux qui admettent un Dieu distingué de la matière, mais qui identifient l'esprit de l'homme avec Dieu, reçoivent le nom de *panthéistes spiritualistes.* Le système de ces derniers renferme à peu près les mêmes absurdités que le système des premiers, et il n'est pas moins funeste dans ses conséquences à la religion et à la société ; car il justifie et divinise toutes les pensées si extravagantes qu'elles soient, tous les désirs si monstrueux qu'ils soient, tous les crimes si abominables qu'on les suppose. (GUILLOIS.)

L'Eglise, dans le concile du Vatican, a de nouveau frappé de ses anathèmes, ces pernicieuses et infâmes doctrines.

(1) *Panthéisme.* Cette expression est composée de deux mots grecs : le premier signifie *tout,* et le second *Dieu.* Cette erreur consiste à croire que le mot *Dieu* ne désigne pas un être distinct, mais seulement l'universalité des êtres, ce que les panthéistes appellent *le grand tout.*

— *a Profession de foi de l'Eglise catholique touchant la création.* — Au premier chapitre de la constitution dogmatique sur la foi, publiée dans le concile du Vatican, et ayant pour titre : *De Dieu, Créateur de toutes choses*, nous lisons ce qui suit :

« La sainte Eglise catholique, apostolique, romaine croit et confesse qu'il y a un Dieu vrai et vivant, Créateur et Seigneur du ciel et de la terre, tout-puissant, éternel, immense, incompréhensible, infini en intelligence, en volonté et en toute perfection; qui, étant une substance spirituelle, unique, absolument simple et immuable, doit être prêché comme réellement et par essence distinct du monde, très heureux en soi et de soi, et indiciblement élevé au-dessus de tout ce qui est et peut se concevoir en dehors de lui.

» Ce seul vrai Dieu, par sa bonté et sa vertu toute-puissante, non pas pour augmenter son bonheur ni pour acquérir sa perfection, mais pour la manifester par les biens qu'il distribue aux créatures, et de sa volonté pleinement libre, a créé de rien, dès le commencement du temps, l'une et l'autre créature, la spirituelle et la corporelle, c'est-à-dire l'être angélique (1) et l'être du monde inférieur, et ensuite la créature humaine formée, comme étant commune, d'un esprit et d'un corps. »

---

§ III. Dieu est infiniment bon.

« Le Seigneur est bon envers tous, et sa miséricorde s'étend sur tous ses ouvrages. » (Ps. CXLIV, 8.)

101. *Exemples de la bonté de Dieu, tirés de la sainte Ecriture.* — Malgré la gravité de la faute de nos premiers parents, Dieu eut néanmoins pitié d'eux : il leur pardonna et continua de s'occuper de leur existence à venir.

Lorsque Caïn eut tué son frère, le Seigneur lui adressa des paroles d'amour et de miséricorde ; il était disposé à pardonner à ce grand coupable, si celui-ci eût avoué son crime et s'en fût repenti.

Combien est touchant l'exemple de longanimité que donna le Seigneur, lorsque, à la prière d'Abraham, il consentit à épargner les villes pécheresses de Sodome et de Gomorrhe, s'il s'y trouvait seulement dix justes !

Dieu permit que Noé travaillât pendant un siècle à la construction de l'arche, ce qui était pour les hommes corrompus un avertissement continuel de faire pénitence.

Le peuple d'Israël s'étant rendu gravement coupable dans le désert, en s'adonnant au culte des idoles, Dieu voulut exterminer les prévaricateurs ; mais Moïse intercéda pour eux, et le Seigneur leur pardonna.

David s'était rendu coupable de crimes énormes en transgressant le

(1) Cette doctrine sur la création des anges *dès le commencement* avait déjà été enseignée par le quatrième concile de Latran.

cinquième et le sixième commandement de Dieu; mais le Seigneur envoya le prophète Nathan, qui lui annonça son pardon parce que le repentir était entré dans son cœur.

Jonas avait déjà prédit aux Ninivites que leur ville serait détruite, lorsque, par une pénitence austère, ils obtinrent miséricorde.

Achab, Josias, Ezéchias et Manassès éprouvèrent aussi combien le Seigneur est miséricordieux envers les pécheurs repentants.

Mais le plus grand et le plus éclatant témoignage de la miséricorde et de la bonté de Dieu est celui qu'il nous a donné en sacrifiant son propre Fils pour opérer l'œuvre de notre rédemption. Aussi Jésus nous dit-il : « Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que ceux qui croient en lui ne périssent pas, mais qu'ils aient la vie éternelle. » (S. JEAN, III, 16.)

102. *La bonté de Dieu surpasse celle du meilleur des pères.* — Un homme pieux n'avait rien oublié pour donner une éducation chrétienne à son fils ; mais le mauvais naturel et les passions fougueuses de ce malheureux jeune homme rendirent inutiles tous les soins du père. De désordre en désordre, il en vint jusqu'à étouffer tous les sentiments qu'inspire la nature. L'esprit de cupidité, de libertinage et d'indépendance, lui fait former le projet de donner la mort à celui dont il devait faire le bonheur ! Le moment où il doit exécuter cet affreux parricide est déterminé. L'infortuné père en est instruit : il dissimule, il paraît même plus gai que d'ordinaire ; et, voulant faire un dernier effort, il propose à son fils une promenade dans la campagne. La proposition est acceptée. Le barbare est ravi de joie d'avoir un moyen si facile de commettre le forfait qu'il médite. Le père le conduit insensiblement dans un endroit écarté, et assez avant dans une forêt. Alors, l'arrêtant tout à coup : « Mon fils, lui dit-il, je vous aime, je connais votre dessein, et je veux vous donner une dernière marque de ma tendresse. Nous sommes seuls, sans témoins, votre crime sera inconnu ; voilà ma poitrine, mon fils, voici un poignard, frappez : du moins, en mourant ici, je vous sauverai des mains de la justice ; j'aurai, en succombant, sauvé la vie à mon fils. » A ces mots, le jeune homme, étonné, attendri, se jette aux pieds de ce bon père ; il les arrose de ses larmes, et lui jure de changer tellement de conduite qu'il ne lui donnera plus désormais que de la satisfaction. Voilà une faible image de la bonté avec laquelle Dieu aime les hommes, même les plus grands pécheurs. (DEBUSSI ; *Nouv. Mois de Marie.*)

103. *Une image de la bonté de Dieu.* — N'avez-vous pas fait la réflexion que faisait autrefois un saint homme sur une merveille que nous voyons tous les jours sans l'admirer comme elle le mérite? Voyant une fontaine, une source d'eau vive qui sortait d'un rocher sans jamais tarir, il disait : « Toujours couler! toujours couler! Certes, c'est une merveille bien digne d'admiration, ce me semble, de voir que depuis vingt ans, depuis trente, quarante, cent, deux cents, deux mille ans, cette eau coule incessamment, jour et nuit, en hiver, en été, en temps de pluie, en temps de sécheresse, sans jamais tarir. Quel inépuisable réservoir! quel inconcevable amas d'eau

n'y a-t-il donc pas pour fournir ainsi à ce continuel épanchement! Faible image de la fécondité et de la bonté de Dieu! C'est une mer infinie, un abîme de bonté, qui fait continuellement et abondamment jaillir des eaux vives sans que la source puisse jamais s'épuiser ni diminuer.... » (LE P. LEJEUNE.)

104. *Comment se manifeste la bonté de Dieu.* — Une petite fille de cinq à six ans disait un jour à sa mère : « Maman, vous me répétez tous les jours que le bon Dieu est bon, cependant il ne me donne jamais rien. — Eh quoi! répondit l'intelligente mère, n'est-ce pas Dieu qui fait croître les grains, les fleurs et les fruits? n'est-ce pas lui qui a créé les animaux, les poissons, les oiseaux? » Elle poursuivit cette énumération et démontra sans peine à l'enfant que la bonté de Dieu est la source des innombrables bienfaits dont nous sommes comblés. (COSSART.) — C'est Dieu, en effet, qui, après nous avoir donné la vie, nous la conserve par le secours des créatures qui nous environnent : du soleil qui nous éclaire, de la terre qui nous soutient, de l'air qui nous rafraîchit, des aliments qui nous nourrissent, des vêtements qui nous couvrent, et d'une infinité d'autres créatures qui nous sont nécessaires ou même simplement utiles soit dans la santé, soit dans la maladie. Encore ne sont-ce pas là les plus grands bienfaits de Dieu !

---

§ IV. Dieu est souverainement juste.

La justice de Dieu est l'attribut par lequel Dieu rend à chacun selon ses œuvres; mais il n'est pas nécessaire qu'il le fasse toujours en cette vie, ayant l'éternité pour récompenser et punir.

105. « Le Seigneur est juste dans toute sa conduite : il est saint dans tout ce qu'il fait. » (Ps. CXLIV, 17.)

106. *Le pécheur trouve quelquefois son châtiment dès cette vie.* — Les premières pages des annales du monde nous offrent un double exemple de cette vérité : Adam et Eve, pour avoir mangé du fruit défendu, sont chassés du paradis terrestre; Adam est condamné à gagner désormais son pain à la sueur de son front, pendant que sa compagne devra enfanter avec douleur et porter une large part des infirmités et des souffrances, suites du péché.

Caïn arrose la terre du sang de son frère; et, poursuivi par la justice divine et les remords de sa conscience, il est réduit à vivre errant et maudit sur la terre.

L'humanité coupable périt abîmée dans le déluge universel; et, plus tard, les crimes des habitants de Sodome et de Gomorrhe sont vengés par une destruction soudaine et complète.

Les frères de Joseph le dépouillent, le jettent sans nourriture dans une citerne, et enfin le vendent comme esclave aux marchands ismaëlites. Eux-mêmes atteints par la famine, sont obligés plus tard

de revenir à lui, et, prosternés à ses pieds, de le supplier de les prendre en pitié.

Pharaon et les Egyptiens condamnent à mort les premiers-nés des Israëlites, et eux-mêmes sont frappés dans leurs enfants et périssent dans les eaux de la mer Rouge.

Au moment d'entrer dans la terre promise, les Israëlites murmurent contre le Seigneur, et le Seigneur les condamne à errer quarante ans dans le désert.

Abimélech fait massacrer ses soixante-dix frères, et lui-même périt misérablement, atteint par une pierre lancée du haut des remparts.

Achab et Jézabel font lapider Naboth dont ils convoitent la vigne, et les chiens qui ont léché le sang de la victime, peu d'années après, lèchent celui d'Achab tué sur le champ de bataille, et un peu plus tard déchirent et dévorent le corps de Jézabel précipitée des fenêtres de son palais.

Les vieillards dont la fausse accusation fait condamner Suzanne, sont lapidés à la place de leur victime.

Les accusateurs de Daniel sont dévorés par les lions.

Le gibet préparé par Aman pour Mardochée sert à pendre l'orgueilleux ministre.

Antiochus, dont les persécutions contre les Juifs étaient d'une atrocité inouïe, tout puissant qu'il fût, mourut dans le désert en proie aux plus intolérables souffrances et abandonné de tous.

On peut encore rappeler ici comme exemples de la sévérité des châtiments divins, le souvenir des enfants qui se moquèrent d'Elisée, la famine au temps d'Elie et de Jérémie, la captivité d'Assyrie et de Babylone, la ruine de Jérusalem.

(*Voir aussi Châtiment des persécuteurs de l'Eglise, et Mort du pécheur.*)

107. « Toutefois, si le péché était toujours puni dès cette vie d'une punition manifeste, on pourrait croire que la justice de Dieu ne s'est rien réservé pour le dernier jugement. D'autre part, cependant, si Dieu ne punissait ouvertement aucun péché sur la terre, on croirait qu'il n'y a point de Providence. » (S. Augustin; *Cité de Dieu.*)

108. *Dieu récompense souvent le bien dès ce monde.* — La récompense que Dieu accorde en ce monde à ses fidèles serviteurs, c'est la paix intérieure de leur conscience, comme il est dit dans les Psaumes : « Ceux qui aiment votre loi goûtent une paix profonde. » (Ps. cxviii, 165.) Cette paix de l'âme était la consolation de Job dans ses souffrances, comme elle l'a été de tous ceux qui ont souffert injustement. En outre, Dieu récompense quelquefois la piété et la vertu par des bienfaits temporels, qui sont en quelque sorte un gage de la récompense éternelle qui leur est réservée. — Abraham était très riche en propriétés, en argent, en or, parce que la bénédiction de Dieu s'était répandue sur tout ce qui lui appartenait.

Isaac prospérait dans tous ses biens, parce qu'il était agréable au Seigneur.

La bénédiction de Dieu qui régnait dans la maison de Jacob, le rendit très riche en troupeaux. Il avait un nombre considérable de serviteurs et de servantes.

Job, après les rudes épreuves qu'il subit, fut récompensé par un accroissement de richesses et par l'augmentation du nombre de ses amis.

Le Seigneur fit parvenir Joseph à un rang très élevé, parce qu'il avait mieux aimé souffrir innocent que de consentir au péché.

David, de berger qu'il était, devint un roi puissant, et Dieu le combla de toutes sortes de prospérités. L'Ecriture fait son éloge en disant qu'il avait le cœur droit.

Salomon surpassa en richesses et en magnificence tous les rois de la terre, parce qu'il préféra la sagesse à tous les autres biens.

Tobie, éprouvé par de longues souffrances, passa le reste de sa vie dans la joie et vécut heureux au sein de sa famille.

Aussi longtemps que le peuple d'Israël servit fidèlement le Seigneur, il fut comblé de biens temporels, et tout lui prospéra au gré de ses vœux.

Une sainte veuve qui prenait un soin tout particulier des pauvres, fut ressuscitée par le ministère de l'apôtre saint Pierre, afin qu'elle pût encore accroître ses mérites.

---

§ V. Dieu est présent partout.

109. « Seigneur, disait David, vous m'examinez avec soin et vous me connaissez parfaitement. Vous savez tout ce qui se passe en moi. Où irais-je pour m'éloigner de votre esprit, et où fuirais-je pour n'être plus en votre présence? Si je monte au ciel, vous y êtes, et si je descends dans les enfers, je vous y trouve. Les ténèbres elles-mêmes ne sont point ténèbres devant vous, et la nuit pour vous est aussi claire que le jour. » (Ps. CXXXVIII.)

— *a* « Dieu est partout, a dit saint Grégoire, et partout il est tout entier. » Il n'est aucun lieu si écarté, dans la plus vaste solitude, où vous puissiez marquer le plus petit endroit avec la pointe d'une épingle, dans lequel l'essence de Dieu ne soit réellement, actuellement, véritablement et tout entière.

110. *Une saillie spirituelle.* — Dans une réunion assez nombreuse, un jeune homme inconsidéré dit à un enfant qui venait du catéchisme, « Je te donnerai une image si tu me dis où est Dieu. » L'enfant répondit : « Et moi, je vous en donnerai deux, si vous me dites où il n'est pas. » Tout le monde applaudit à cette saillie, qui déconcerta grandement le jeune homme.

111. *Le grand œil du monde.* — Saint Cyrille atteste que les Egyptiens se représentaient Dieu comme le grand œil du monde, qui pénètre et approfondit toutes choses. C'est pourquoi ils avaient fait un sceptre d'or, au sommet duquel on remarquait un œil démesurément ouvert. Par le sceptre, ils voulaient signifier la puissance et la sou-

veraineté de Dieu ; par l'œil, sa science universelle. En plaçant l'œil au haut du sceptre, ils voulaient indiquer que des hauteurs où Dieu habite il contemple tout, et que sa science universelle sert d'œil à sa toute-puissance.

— *a* Une famille distinguée, qui se trouvait en voyage, descendit un soir dans un village de l'Allemagne. Comme le lendemain était un jour de dimanche, on ne continua pas la route ; le chef de la famille, accompagné de ses enfants et de ses domestiques, se rendit à l'église pour y assister aux offices. Ceux-ci terminés, on alla examiner l'école et le village, puis on s'en revint à l'hôtel. Max, l'aîné des garçons, s'arrêtant devant la porte, s'écria avec surprise : « Voilà déjà le quatrième œil que je trouve peint ici. Au-dessus de l'autel, à l'église, il y a un œil qui rayonne dans le vitrail ; au-dessus de l'entrée de l'école, il s'en trouve encore un ; dans la rue, au sommet du pignon d'une maison, j'en ai aperçu également un ; et ici, dans cet hôtel, je vois encore un œil peint sur la porte. Ces villageois, il faut l'avouer, ont de singulières idées ; j'aimerais bien mieux qu'on eût peint une tête ou un corps humain en entier. » Afin de dissiper l'ignorance de son fils, le père appela la petite fille de l'hôtelier et lui demanda : « Ma chère enfant, pourrais-tu bien dire à ce grand garçon ce que signifie cet œil que voilà. » La petite, un peu intimidée, répondit : « C'est l'œil de Dieu. On le trouve peint dans l'église, à l'école, sur les maisons, dans les rues et partout. Quand nous le voyons, cela nous fait penser à Dieu, qui voit tout. M. le curé, pour que nous ne l'oubliions pas, nous a appris par cœur ces deux vers :

Il est un œil, c'est l'œil de Dieu,
Qui vous voit toujours en tout lieu.

— Eh bien, Max, dit le père à son fils, trouvez-vous encore quelque chose à critiquer dans ces yeux, après avoir entendu la belle signification qu'on leur donne ? » Max se tut, et il se garda dans la suite de critiquer légèrement ce qu'il voyait.

112. *La pensée que Dieu nous voit doit nous exciter au bien.* — Le premier avertissement que saint Dorothée donna à son disciple Dosithée, et qu'il lui conseilla de graver dans son esprit, était celui-ci : « Que Dieu ne sorte jamais de votre cœur ; pensez toujours à sa divine présence et tenez-vous devant lui. » Saint Dosithée suivit ce conseil ; et, en tout temps, soit qu'il marchât, soit qu'il mangeât, soit qu'il fût occupé d'ouvrages manuels, il se tenait en la présence de Dieu ; il ne voulut jamais abandonner ce saint exercice, même au milieu de graves maladies dont il fut affligé. C'est par ce moyen, dit saint Dorothée, que, pendant l'espace de cinq ans, son disciple put non seulement se dépouiller de ses vices en réformant le jeune soldat dissolu, effréné, rempli de défauts, qui soupirait après les plaisirs du siècle, mais encore se revêtir de la perfection religieuse et mériter une place parmi les plus illustres anachorètes. (Scaramelli.)

— *a Comparaison.* De même que le serviteur d'un prince est animé par la présence de son maître et se sent plus disposé à remplir fidèlement les devoirs de sa charge, ainsi les serviteurs de Dieu doivent sentir leur zèle s'enflammer pour le bien, à la pensée que Dieu les voit et est témoin de toutes leurs actions.

113. *Dieu le saura.*

Deux enfants, près d'un presbytère,
Trouvent un pauvre qui dormait.
Le Ciel peut-être en songe lui donnait
Ce que lui refusait la terre....
Le garçon, se précipitant,
Veut l'éveiller pour offrir son aumône,
Quand sa jeune sœur l'arrêtant :
« On ne réveille pas un pauvre à qui l'on donne,
Dit-elle. — Du bienfait qui donc l'avertira?
— Personne, mais Dieu le saura! » (CADOUDAL)

114. *Combattez, souffrez et mourez en la présence de Dieu.* — Il n'est personne qui n'ait entendu parler du fameux Bayard, que toute la France appelait *le chevalier sans peur et sans reproche.* Etant parti avec François Ier pour la guerre d'Italie, il fut mortellement blessé à la bataille de Rebecque. Pendant qu'il s'appuyait mourant contre le tronc d'un arbre, tous ses anciens compagnons d'armes se rendirent auprès de lui, et l'un d'eux se prit à verser des pleurs en le voyant mourir, dans la force de l'âge, sur le champ de bataille. « Mon bon ami, lui dit Bayard, ne pleurez pas; j'ai combattu et vaincu souvent en présence de mon roi, et ma joie est de mourir en sa présence, car je n'ai aucune faute à me reprocher! » Que tel soit aussi notre cri de ralliement et notre consolation dans l'ardeur du combat! « J'ai combattu et vécu en présence de mon roi Jésus-Christ, et je mourrai victorieux en présence de mon roi; car je veux être un combattant sans crainte et sans reproche, dont l'honneur n'a pas reçu la moindre souillure! » (BÈDE WÉBER.)

115. *Avec Dieu.* — Un pieux instituteur disait un jour à ses élèves : « Je sais deux petits mots, mes chers enfants, qui, s'ils se gravent dans votre cœur, vous procureront la tranquillité pendant la vie, la consolation à la mort, et l'espérance par delà le tombeau. Ces deux petits mots sont : *Avec Dieu!*

» Levez-vous avec Dieu, et votre journée sera inscrite au livre de vie; endormez-vous avec Dieu, et vous reposerez doucement et sans souci. Allez en classe avec Dieu, et vous apprendrez les paroles de la vie. Voyagez avec Dieu, et vous retournerez chez vous contents et bien portants. Commencez avec Dieu, et votre travail réussira; finissez avec Dieu, et vos œuvres vous suivront un jour. Ma joie avec Dieu se multiplie et s'éternise; les souffrances avec Dieu sont supportables et méritoires. Mourir avec Dieu, c'est se préparer une douce entrée auprès du Père céleste; descendre dans la tombe avec Dieu, c'est reposer dans le Seigneur jusqu'à la résurrection glorieuse. C'est pour-

quoi, mes chers enfants, n'oubliez jamais ces deux petits mots si importants : *Avec Dieu!* »

116. *La pensée que Dieu nous voit doit nous empêcher de faire le mal.* — Saint Bernardin encore enfant avait déjà, par sa modestie et la gravité de son maintien, une telle autorité sur les enfants de son âge, que, quand ils s'entretenaient de choses défendues, il lui suffisait de se montrer pour qu'ils s'écriassent : « Silence, voici Bernardin ! » Et aussitôt ils renonçaient à leurs conversations. Si la présence d'un enfant pieux et retenu exerce une telle influence sur la conduite de ses compagnons, quel effet ne devrait pas produire sur nous la présence de Dieu ?

— *a* Basile, empereur grec, donnait à son fils Léon ce beau conseil : « Jamais, mon fils, vous ne vous repentirez d'une seule de vos actions si, chaque fois que vous voudrez entreprendre quelque chose, vous êtes vivement persuadé que Dieu vous voit et vous observe ; et de cette manière, vous n'oserez jamais, soit en public, soit en secret, faire quelque action coupable. Si vous croyez pouvoir vous soustraire aux regards des hommes, vous n'échapperez jamais à la vue de Dieu qui pénètre dans les plus profonds abîmes du cœur. »

— *b* Boleslas IV, roi de Pologne, avait coutume de porter toujours à son cou un portrait de son père. Chaque fois qu'il voulait dire ou entreprendre quelque chose d'important, il le regardait et le baisait en disant : « O mon père ! à Dieu ne plaise que je dise ou entreprenne jamais quoi que ce soit d'indigne de votre nom royal. » Nous devons imiter cet exemple et ne jamais perdre de vue la présence de Dieu, afin que nous ne disions ni ne fassions rien qui soit indigne de Dieu, notre Père.

— *c* Un jour, pendant l'absence de leurs parents, Auguste dit à sa sœur Sophie : « Il faut nous régaler de quelques friandises; que pourrions-nous craindre en ce moment ? ne sommes-nous pas les maîtres de la maison ? — Je le veux bien, répondit Sophie, pourvu que personne ne puisse nous voir. — Ta réflexion est sage ; introduisons-nous dans la laiterie, nous nous y régalerons en toute sûreté. — A quoi penses-tu, mon frère ? l'homme qui casse du bois dans la rue ne pourrait-il pas nous voir ? — Eh bien, courons vite à la cuisine, et... — Tu oublies qu'une femme travaille devant la croisée ; elle pourrait nous apercevoir et nous entendre. — Alors descendons à la cave, nous serons protégés par les ténèbres. — Oh ! mon frère, que je plains ton erreur ! Dieu n'est-il pas présent partout ? son œil ne pénètre-t-il pas à travers les murs les plus épais ? Il nous découvrirait jusque dans les entrailles de la terre ! » Auguste baissa les yeux, puis il embrassa sa sœur en disant : « Tu as raison : rien ne peut échapper à Dieu ; en vain, pour faire le mal, cherchérions-nous les plus épaisses ténèbres, il nous verrait et saurait nous punir un jour. »

117. *La tête transparente.* — Un jeune homme se plaignait au directeur de sa conscience de ne pouvoir se débarrasser des pensées impures qui le tourmentaient. Le prêtre lui répondit : « Imaginez-vous que votre tête est transparente comme le cristal, et que chacun peut y découvrir vos pensées. — O malheureux que je serais, soupira le jeune homme ; si mes pensées pouvaient être aperçues, je me cacherais de honte. — Cependant, continua le directeur, Dieu voit ce qui se passe en nous plus clairement que les hommes ne pourraient le voir à travers le cristal ; rappelez-vous souvent cette vérité, et vous serez aisément délivré de toutes ces imaginations criminelles. » Le jeune homme suivit le conseil, et il triompha bientôt de ces hôtes importuns. (*Le miroir des âmes de Kranzel.*)

118. *Le portrait d'un sage.* — Une femme païenne allait commettre un grand crime, lorsqu'elle aperçut le portrait d'un homme renommé pour sa vertu. Accablée de confusion et de honte, elle sortit aussitôt de la maison. Il lui avait semblé que ce sage jetait sur elle un regard sévère et menaçant. Combien est plus terrible le regard de Celui qui sonde les plus secrètes pensées ! (LOHNER ; *Biblioth.*)

119. *Règle donnée par saint Thomas à un Frère.* — Lorsque saint Thomas d'Aquin était sur le point de rendre le dernier soupir, un des Frères de son ordre le conjura de lui donner une règle de conduite. « Quiconque, lui dit le saint, marchera sans cesse en la présence de Dieu, ne perdra jamais son amour en consentant au péché. » (*Vie du saint*, 7 *mars.*)

120. « Alors seulement les hommes se laissent aller à des fautes grossières, quand ils se persuadent que Dieu ne les voit pas ou qu'il ne s'occupe pas de ce qu'ils font. » (S. BASILE.)

121. *Un sage conseil donné par Diderot.* — Un célèbre incrédule nous fait connaître quelle est pour les mœurs l'importance du dogme de la présence de Dieu. « On n'insiste pas assez, disait Diderot, sur la présence de Dieu ; les hommes ont banni la Divinité du milieu d'eux : il semble que les murs d'un temple bornent sa vue et qu'elle n'existe point au delà. Si j'avais un enfant à élever, moi, je lui ferais de la Divinité une compagnie si réelle qu'il lui en coûterait de s'en distraire. Au lieu de lui citer l'exemple d'un autre homme, qu'il connaît quelquefois plus méchant que lui, je lui dirais brusquement : Dieu t'entend, et tu mens ! Les jeunes gens veulent être pris par les sens. Je multiplierais donc autour de lui les signes indicatifs de la présence divine. S'il se faisait, par exemple, un cercle chez moi, j'y marquerais une place à Dieu, et j'accoutumerais mon élève à dire : Nous étions quatre : Dieu, mon ami, mon gouverneur et moi. »

III

PROVIDENCE DE DIEU

« *La Providence n'est point, à proprement parler, un attribut de Dieu; c'est l'action ou la volonté constante du Créateur, gouvernant le monde par les lois qu'il a lui-même établies, et conduisant toutes choses en général, et chaque chose en particulier, à la fin qu'il s'est proposée dans sa sagesse. Par sa providence, Dieu dispose, arrange et règle tous les événements; il place chaque créature à son rang, en donnant à chacune sa mesure, son degré, sa proportion; il les régit toutes par une opération aussi douce que puissante. Il opère dans les hommes, et souvent par les hommes, tout ce qu'il lui plaît, quand il lui plaît, et de la manière qu'il lui plaît, sans être jamais arrêté dans l'exécution de ses desseins par l'opposition de la part des hommes.* » (Mgr Gousset.)

« *Dieu, dit le concile du Vatican, protège et gouverne par sa Providence tout ce qu'il a créé, atteignant avec force d'une fin à l'autre et disposant toutes choses avec suavité* (Sag. viii, 1); *car toutes choses sont à nu et à découvert devant ses yeux* (Hebr. iv, 13), *et même celles qui doivent arriver par l'action libre des créatures.* » (Const. dogm. sur la foi. iv.)

§ Ier. Dieu veille sur ses créatures et pourvoit à leurs besoins.

122. « Considérez les oiseaux du ciel : ils ne sèment, ni ne moissonnent, ni n'amassent dans des greniers, et votre Père céleste les nourrit. Ne valez-vous pas beaucoup plus qu'eux. (Matth. vi, 26.)

123. *Exemples tirés de la sainte Ecriture.* — Il est peu de vérités religieuses dont les saintes Ecritures nous fournissent des preuves plus répétées et plus remarquables que pour ce dogme si consolant de l'action providentielle, intervenant à chaque instant de la vie des peuples aussi bien que de celle des individus.

C'est ainsi que Agar, manquant d'eau dans le désert et voyant Ismaël son fils près de périr, éleva vers le ciel un cri d'angoisse, et Dieu lui apparut et lui *ouvrit les yeux, et elle aperçut un puits plein d'eau; elle y remplit le vase qu'elle portait, et donna à boire à l'enfant.* (Gen. xxi, 17 et 19.)

Si nous considérons les Israélites dans le désert, nous verrons éclater pendant quarante ans le continuel miracle de la main providentielle les dirigeant par la colonne lumineuse, les nourrissant de la manne qui tombe du ciel, faisant jaillir l'eau des rochers, en un mot punissant, récompensant, guidant en toute occasion ce peuple tantôt rebelle, tantôt repentant, mais toujours protégé par le Seigneur et l'objet de ses soins les plus paternels.

L'histoire des prophètes fait merveilleusement ressortir la sollicitude avec laquelle le Seigneur s'occupe de nos besoins lorsque nous nous confions en lui : ainsi il nourrit Elie, son serviteur, par l'entremise d'un corbeau ; et plus tard il témoigne, par un miracle, combien lui est précieuse la vie du prophète, et combien en même temps lui est agréable la charité de la veuve de Sarepta ; car « *la farine du pot ne manqua point, et l'huile du petit vase ne diminua point*, » jusqu'à ce que la disette cessa. (III. Rois, XVII, 16.)

Elisée multiplia l'huile d'une pauvre veuve, et lui fournit ainsi en abondance et de quoi payer les créanciers qui la tourmentaient et de quoi se nourrir elle et sa famille. Le même prophète, pendant une grande famine, fut envoyé de Dieu pour prédire une abondance prochaine et plus grande encore, et Dieu réalisa la promesse qu'il avait faite par la voix de son serviteur, n'exceptant de ce don providentiel que l'officier qui avait refusé de croire à la parole d'Elisée, et qui fut étouffé aux portes de la ville au moment que les vivres annoncés y entraient. (IV. Rois, IV et VII.)

C'est encore Daniel nourri miraculeusement dans la fosse aux lions par le prophète Habacuc alors en Judée, mais que l'ange du Seigneur conduit lui-même, à travers les airs, à Babylone. (DANIEL, XIV.)

Nous rappellerons enfin le souvenir d'Esther, suscitée de Dieu pour sauver son peuple, et pour démasquer et faire condamner l'impie Aman. (ESTHER.)

124. *Le pain de chaque jour.* — L'histoire de l'Eglise contient une foule de preuves de la paternelle sollicitude avec laquelle le Seigneur veille sur ses serviteurs fidèles et se plaît à pourvoir à tous leurs besoins.

On sait comment saint Paul, le premier ermite, voulant fuir la persécution de Dèce, se retira dans un désert de la haute Thébaïde et y fonda la vie cénobitique. Jusqu'à la cinquante-troisième année de son âge, c'est-à-dire pendant trente ans, il y vécut de quelques racines sauvages et de quelques fruits de palmier ; mais à dater de ce moment, Dieu prit soin lui-même de nourrir son serviteur. Chaque jour, il lui envoyait un demi-pain par l'entremise d'un corbeau qui venait le déposer à ses pieds. Ce miracle journalier durait depuis soixante ans, lorsque saint Antoine, ermite aussi dans le désert et âgé alors de quatre-vingt-dix ans, reçut l'ordre du Seigneur de se mettre à la recherche du *Père des Ermites*, afin de recevoir sa bénédiction avant sa mort. Les deux saints se rencontrèrent en effet ; et, pendant qu'ils étaient à converser des splendeurs de la Jérusalem céleste et du bonheur qu'il y a à tout quitter pour Dieu, le corbeau parut ; cette fois ce n'était pas un demi-pain, c'était un pain tout entier qu'il apportait. Et comme saint Antoine, qui ne savait rien de cette nourriture miraculeuse, s'étonnait, saint Paul lui dit : « Depuis soixante ans, Dieu pourvoit ainsi chaque jour à ma subsistance. Aujourd'hui qu'il vous sait avec moi, il a doublé la part. Bénissons-le, mon frère, et glorifions ensemble le soin qu'il daigne prendre de ceux qui le servent. » (*Vie de saint Paul ermite.*)

125. *L'action de la Providence rendue visible dans la vie de deux saints personnages.* — Saint Félix, qui avait été ordonné prêtre par Maxime, évêque de Nole, fut mis en prison et chargé de fers pendant la persécution de l'empereur Dèce, au troisième siècle. Or, une nuit, un ange entra dans sa prison, et, l'éveillant, il lui ordonna d'aller dans le désert où Maxime s'était retiré, et où il était près de mourir de faim, de froid et d'inquiétude. Félix crut d'abord à un rêve; mais l'ange lui ayant commandé, il se leva, ses fers se détachèrent, les portes de la prison s'ouvrirent, et il se trouva libre. Alors, par des chemins qui lui étaient inconnus, mais où le guidait l'ange du Seigneur, il arriva dans le désert à l'endroit même où Maxime, étendu par terre sans mouvement et presque sans vie, était près de rendre le dernier soupir. Félix prend le pieux évêque dans ses bras; il le réchauffe, il cherche à le ranimer, et il se demande comment, dans cette solitude, il se procurera quelques aliments pour réparer les forces épuisées du saint vieillard. Son œil inquiet cherche autour de lui; avec autant de surprise que de reconnaissance, il aperçoit à portée de sa main une grappe de raisin engagée dans une branche de ronces; il la prend et il en presse le suc sur les lèvres desséchées de Maxime, qui, reprenant aussitôt connaissance, lui sourit doucement et lui dit : « Vous avez bien tardé, mon fils; il y a longtemps que le Seigneur m'avait promis que vous viendriez à mon secours, et je vous attendais avec impatience, afin que vous me reportiez au milieu du cher troupeau que je n'aurais pas dû abandonner. » Et Félix, chargeant le pieux vieillard sur ses épaules, reprit le chemin de Nole, où les fidèles reçurent leur saint évêque avec une grande vénération et un grand amour.

Cependant la persécution ne se ralentissait pas, et Félix était l'objet des plus actives recherches; mais Dieu, qui voulait se servir de lui pour exhorter et soutenir le zèle de ses enfants, le dérobait aux poursuites de ses ennemis. Un jour qu'il était sur la place publique, instruisant et affermissant les fidèles, ceux qui le cherchaient s'approchèrent de lui; mais ils ne le virent point et passèrent outre. Quelqu'un les ayant avertis de leur méprise, ils revinrent sur leurs pas; et Félix, qui les entendit revenir, se cacha promptement dans une masure en ruine qui se trouvait près de là. Or, comme cette masure n'avait point de porte, il aurait été pris sur-le-champ, si une araignée n'eût immédiatement tissé sa toile à l'entrée. Les persécuteurs étant venus à la porte de la ruine, et la voyant exactement fermée par cette toile d'araignée épaisse et intacte, pensèrent qu'il y avait folie à imaginer qu'un homme eût pu pénétrer dans la masure sans rompre la toile, ou que la toile eût pu être tissée dans les quelques minutes qui s'étaient écoulées depuis que celui qu'ils cherchaient prêchait au milieu des fidèles, et une seconde fois ils passèrent outre. Là ne se bornèrent pas les miracles de la Providence divine en faveur de saint Félix : étant retiré dans une caverne abandonnée, il fut nourri miraculeusement pendant six mois, c'est-à dire jusqu'à ce que la paix fut rendue à l'Eglise.

126. *Dieu n'abandonne jamais ceux qui mettent en lui leur confiance.* — Saint Jean de la Croix, célèbre religieux carme qui vivait au seizième siècle, avait une confiance illimitée en la divine Providence. Un jour, le cuisinier du couvent lui ayant annoncé qu'il n'y avait plus de vivres pour le lendemain, le saint lui répondit par ces consolantes paroles : « Laissez à Dieu le soin d'y pourvoir ; il y a encore longtemps jusqu'à demain midi ; Dieu saura bien prendre soin de nous. » Le lendemain arriva, et il n'y avait pas même de pain dans le couvent. Heureusement, vers midi, un homme riche frappa à la porte, et demanda si par hasard les religieux n'auraient pas besoin de vivres. « J'ai rêvé cette nuit, ajouta-t-il, qu'ils étaient dans la nécessité. » Le portier lui exposa la situation du couvent, et l'étranger pourvut à tout ce qui faisait défaut. (*Vie de S. Jean de la Croix.*)

127. *Le dîner de la Providence.* — Une pauvre femme recevait tous les jours deux portions d'aliments dans une maison religieuse. C'était son dîner quotidien, pour elle et son vieux mari, savetier sans ouvrage. Pauvre dès l'enfance, la mère Georges avait appris, par une dure expérience, à plaindre les pauvres. Elle compatissait, parce qu'elle les connaissait, aux horreurs de la faim et aux angoisses de l'abandon.... Elle vivait dans une misérable cabane où, malgré sa propre détresse, elle recueillait d'autres malheureux et trouvait encore moyen de les secourir. Parmi ses protégés, il y avait un pauvre orphelin de huit ans, à qui elle donnait une partie de son chétif repas. Un jour, elle rentrait chez elle avec son panier et ses vivres accoutumés, l'enfant la vit venir de loin : « Mère Georges, lui dit-il, j'ai bien faim ; donne-moi à manger, je n'ai encore rien pris aujourd'hui. — Tiens, mon garçon, lui dit la bonne femme en l'embrassant, mange ; laisses-en un peu, car moi non plus je n'ai pas encore déjeuné. » L'enfant y allait de si bon cœur qu'elle n'avait pas le courage de l'interrompre. Et cependant le panier se vidait, et l'on commençait à voir le fond des écuelles. Le petit affamé mangea tout, embrassa mère Georges et s'en alla en chantant. La bonne femme, debout sur sa porte, le regardait partir. « Voilà tout de même, pensa-t-elle, mon dîner qui s'en va ! Et mon pauvre mari, que va-t-il dire ? que lui donner ? » Pendant qu'elle faisait ces tristes réflexions, son attention fut distraite par un petit chien blanc qui, du bout du terrain sur lequel la cabane était bâtie, accourait droit à elle, poursuivi de près par un gros dogue. Le roquet tenait dans sa gueule quelque chose de presque aussi gros que lui : c'était un énorme morceau de pain blanc. Il arrive droit à la pauvre femme, dépose à ses pieds le pain auquel il n'avait pas touché, et se sauve. Le gros chien s'était arrêté à quelque distance. Stupéfaite, la bonne femme ramasse le pain : une grosse tranche de viande était au milieu ; il y avait de quoi faire un excellent repas !... Elle rentre à la maison. « O mon Dieu, s'écrie-t-elle en tombant à genoux et en pleurant de joie, voilà donc que vous me rendez le dîner dont je me suis privée pour vous !... » *Ce fut le dîner de la Providence.* Jamais le pieux ménage ne mangea de meilleur

appétit. La bonne femme ne fit que chanter des cantiques toute la soirée et toute la nuit, tant elle était contente de ce trait de la protection divine; et le lendemain, en le racontant, elle avait encore les larmes dans les yeux. « Le bon Dieu, disait-elle en finissant son récit, est le grand trésor des pauvres; avec lui on ne manque de rien, même au sein de la misère. » (*Recueil d'anecdotes.*)

128. *Plus le danger est imminent, plus le secours du Seigneur est proche.* — Lorsque saint Paulin, évêque de Nole, au quatrième siècle, était étendu sur son lit de mort, le prêtre Postumianus vint lui annoncer avec une certaine inquiétude que quelques marchands n'étaient pas encore payés du drap qu'ils avaient fourni pour habiller les pauvres. Paulin s'efforça de tranquilliser ce calculateur inquiet. « Ne perdez pas confiance, mon fils, lui dit-il, et soyez assuré qu'il se trouvera quelqu'un qui voudra bien se charger de la dette des pauvres. » Le même soir arriva un prêtre de Lucanie, qui remit à Paulin cinquante pièces d'or de la part de deux personnes. Le saint mourant remercia à haute voix le Seigneur de ce qu'il n'avait pas été trompé dans sa confiance en sa bonté paternelle. Il fit payer les marchands, et le reste de l'argent fut distribué aux pauvres. (Stolb. R. G. B.)

129. *Abandon à la Providence du vénérable de la Salle, fondateur des Frères des Ecoles chrétiennes* (1680-1719). — Un chanoine de la cathédrale de Laon faisait sa retraite annuelle dans la communauté des Frères, sous la conduite du serviteur de Dieu. Pendant qu'il était dans sa cellule occupé à recevoir les conseils de la plus haute direction de la part du saint fondateur, un Frère se présente à la porte avec un extérieur inquiet et agité; il venait annoncer à l'abbé de la Salle qu'il n'avait rien à donner à souper aux Frères qui étaient assez nombreux. Aussitôt, l'abbé de la Salle se prosterne et adresse au ciel une fervente prière. Au même instant, on sonne à la porte; on accourt : c'était une personne charitable qui apportait une assez forte somme pour la communauté. Le chanoine de Laon fut témoin de ce fait et en déclara l'authenticité.

Dans une autre circonstance, la confiance du serviteur de Dieu reçut une récompense plus éclatante. On quittait un jour une maison pour aller habiter dans une autre. Le Frère-économe employa un grand nombre d'ouvriers, soit pour réparer la maison que l'on abandonnait, soit pour le transport des meubles. Lorsqu'il fallut les payer, l'économe se rendit auprès de M. de la Salle pour lui demander de l'argent. Le serviteur de Dieu lui déclara qu'il n'avait pas une obole à sa disposition, qu'il fallait avoir recours à la prière. Un jour entier se passa sans qu'on pût satisfaire aux justes réclamations des ouvriers. M. de la Salle se rendit alors devant le Saint-Sacrement, et exposa à Notre-Seigneur la triste nécessité où il se trouvait réduit. Sa prière fut exaucée d'une manière vraiment miraculeuse. Dans la cour, se trouvait un vieux meuble que l'économe était sur le point de faire transporter; il l'avait vidé lui-même et examiné avec le plus grand soin. Cependant,

avant de le livrer aux ouvriers, une inspiration particulière le porta à rechercher encore dans le meuble. Quel fut son étonnement quand il aperçut un petit paquet contenant la somme de quarante écus, qui était précisément celle qu'il demandait pour payer les ouvriers. A cette vue, il ne put contenir les transports de sa joie, et se rendit auprès de l'abbé de la Salle, qui répondit avec tranquillité : « Voilà comment Dieu assiste ceux qui mettent en lui leur confiance. » (*Vie du Vénérable*, par l'abbé SALVAN.)

130. *La Providence se révèle dans les plus petits incidents de la vie.* — Un pauvre ouvrier sans travail était en retard pour le paiement de son loyer. Il rentrait un jour après avoir inutilement cherché de l'ouvrage. Triste, mécontent, il ferme brusquement la porte de sa chambre; il s'assied devant sa table, et, la tête dans les mains, il se met à réfléchir, ou plutôt à pester contre tout le monde et surtout contre son propriétaire. Il ne voyait pas de moyen d'éviter une saisie. Sur ces entrefaites, il entend un petit bruit; il se retourne, et aperçoit une souris qui trottait tranquillement sur le parquet et grignottait les miettes tombées de la table. L'ouvrier prend son balai, et, poussé par cet instinct peu bienveillant qui nous fait tous courir sus aux pauvres souris dès qu'elles montrent le bout du nez, il se met à faire la chasse à l'imprudente qui ose partager sa chambre et son repas. Il tape à droite, à gauche, sous le lit, sous la table; la souris esquive les coups, saute, se cache, disparaît, reparaît. Enfin, après une bataille de deux ou trois minutes, où l'homme déployait d'autant plus d'énergie qu'il avait cassé un verre dans la bagarre et qu'il voulait se venger, la petite souris arrive à un certain coin où elle disparaît tout à coup. Il y avait un trou. L'ouvrier y enfonce le manche du balai et cogne de tous côtés pour atteindre la fugitive. Mais voici qu'en sondant le trou, il entend un bruit singulier. Il écoute, frappe de nouveau : c'est un bruit semblable à des pièces d'argent que l'on remuerait. Intrigué de connaître ce qui se trouve là, et sans trop s'inquiéter du propriétaire, mon homme prend sa hache, en deux coups il fait sauter un morceau du plancher... et il voit un vieux sac à demi pourri et rempli de pièces de cent sous. Il y en avait pour 600 francs!... La souris s'était réfugiée sous le sac. L'argent, dont la moitié lui revenait de droit, fit oublier à notre homme la pauvre bête, qui, sans doute, se crut un moment perdue sans ressource et s'enfuit autre part. Elle ne se doutait pas qu'elle venait de faire payer à son terrible ennemi le loyer que, sans elle, il n'aurait pu jamais acquitter. (*Petites Lectures.*)

131. *La Providence justifiée.* — Le P. Beauregard venait de prêcher son fameux sermon sur la Providence, lorsqu'il vit entrer chez lui un homme qui lui dit : « Mon Père, je viens d'entendre votre sermon; vous avez admirablement parlé; mais je suis bien aise de vous dire que j'ai une preuve du contraire de ce que vous avez dit. Pour moi, il n'y a point de Providence. — Ah! mon ami, quelles paroles venez-vous de prononcer? — Jugez-en plutôt, mon Père : je suis menuisier

de mon état; j'ai une femme et trois enfants; nous travaillons tous, et nous n'avons jamais fait de tort à personne; il y a vingt ans que je tâche de servir le Seigneur et de vivre en bon chrétien; j'ai toujours mis ma confiance en Dieu, espérant qu'il viendrait à mon aide; mais ça été en vain; et je vous avoue que je suis près d'aller me jeter à la rivière : j'ai des engagements qui échoient le 30 de ce mois, et je ne puis y faire face; je suis perdu, je suis déshonoré, j'aime mieux mourir. — Eh bien! mon ami, je veux que vous deveniez vous-même un monument sensible de cette Providence divine. Combien vous faut-il? — Ah! mon Père, quelle bonté! avec moins de 3,000 francs je suis sauvé. — Mon ami, en voilà 2,500; je n'aurais pas été assez heureux pour vous les donner de moi-même; mais, il y a quelques jours, après avoir assisté à mon sermon sur l'*Aumône*, madame la princesse de Conti m'a envoyé cet argent, en m'autorisant à en faire, pour le soulagement des infortunés, l'emploi que je jugerais le plus convenable. Allez donc acquitter vos engagements, et n'oubliez pas qu'il y a une Providence. »

132. *Dieu fait bien ce qu'il fait.* Sans en chercher la preuve
En tout cet univers, et l'aller parcourant,
Dans les citrouilles je la treuve.
Un villageois, considérant
Combien ce fruit est gros et sa tige menue,
« A quoi songeait, dit-il, l'auteur de tout cela?
Il a bien mal placé cette citrouille-là.
Eh parbleu! je l'aurais pendue
A l'un des chênes que voilà :
C'eût été justement l'affaire;
Tel fruit, tel arbre, pour bien faire.
C'est dommage, Garo, que tu n'es pas entré
Au conseil de Celui que prêche ton curé,
Tout en eût été mieux : car pourquoi, par exemple,
Le gland qui n'est pas gros comme mon petit doigt
Ne pend-il pas en cet endroit?
Dieu s'est mépris : plus je contemple
Ces fruits ainsi placés, plus il semble à Garo
Que l'on a fait un quiproquo. »
Cette réflexion embarrassant notre homme :
« On ne dort point, dit-il, quand on a tant d'esprit. »
Sous un chêne aussitôt il va prendre son somme.
Un gland tombe; le nez du dormeur en pâtit.
Il s'éveille, et, portant la main sur son visage,
Il trouve encor le gland pris au poil du menton.
Son nez meurtri le force à changer de langage.
« Oh! oh! dit-il, je saigne, et que serait-ce donc
S'il fut tombé de l'arbre une masse plus lourde,
Et que ce gland eût été gourde?
Dieu ne l'a pas voulu : sans doute il eut raison;
J'en vois bien à présent la cause. »
En louant Dieu de toute chose,
Garo retourne à la maison.

133. *Leçon donnée à quelqu'un qui doutait de la Providence.* — Un

père de famille, jusqu'alors bon chrétien, fut frappé de revers de fortune qui le jetèrent dans un découragement si profond, qu'il touchait au désespoir. Rien ne pouvait calmer sa tristesse, adoucir ses regrets; et sa pieuse femme, bien que cruellement atteinte par la peine qui accablait son mari, souffrait bien plus de ce manque de résignation et de confiance en la Providence que de l'épreuve elle-même. Après avoir vainement épuisé tout ce que son esprit et son cœur lui suggérèrent de motifs et de paroles de consolation, elle imagina un ingénieux stratagème. Elle feignit un abattement plus profond encore que la tristesse où était tombé son mari. Celui-ci ne tarde pas à s'inquiéter d'un état si contraire à l'humeur égale et même joyeuse de sa femme; il s'efforce de l'égayer, ou tout au moins il veut connaître la nature des pensées qui la préoccupent : elle refuse de s'expliquer. Plusieurs jours se passent ainsi. De plus en plus inquiet, le mari insiste; il prie, il ordonne, et il obtient enfin la singulière confidence que voici : « J'ai plus sujet que vous ne pensez de m'attrister : figurez-vous que j'ai vu en songe le bon Dieu mort et caché dans un cercueil que les anges entouraient en pleurant, et je me demande ce que nous allons devenir à présent que nous n'avons plus de Père dans les cieux pour veiller sur nous! » Le mari ne put réprimer un sourire, le premier qui depuis des jours eut éclairé ses traits assombris. « Eh quoi! lui dit-il, c'est un misérable songe qui vous a réduite à cet état voisin du désespoir! Continuez-vous donc à rêver tout éveillée, ou avez-vous perdu l'esprit de penser que Dieu, qui est éternel, puisse mourir? — Pouvez-vous donc me certifier que ce n'est qu'un rêve?... Etes-vous sûr que Dieu n'est point mort? — Voyons, avouez que vous voulez vous moquer de moi, avec votre rêve et vos questions absurdes. — Avouez vous-même, mon ami, que si vous croyiez réellement et fermement que le Dieu qui a veillé sur nous pendant plus de cinquante ans existe toujours dans la plénitude infinie de sa puissance et de sa bonté, vous ne douteriez pas de sa providence et vous ne vous décourageriez pas comme vous le faites. » La leçon fut comprise, et elle porta ses fruits : les deux époux, unis dans la confiance qu'ils plaçaient en Celui qui est bon pour nous alors même qu'il nous afflige, portèrent désormais leurs croix avec un cœur plein de bonne volonté, c'est-à-dire avec un cœur patient et résigné.

134. Deux hommes étaient voisins, et chacun d'eux avait une femme et plusieurs enfants, et son travail seul pour les faire vivre. Et l'un de ces deux hommes s'inquiétait en lui-même, disant : « Si je meurs ou si je tombe malade, que deviendront ma femme et mes enfants? » Et cette pensée ne le quittait point, et elle rongeait son cœur comme un ver ronge le fruit où il est caché. Or, bien que la même pensée fût venue également à l'autre père, il ne s'y était point arrêté; « car, disait-il, Dieu, qui connaît toutes ses créatures et qui veille sur elles, veillera aussi sur moi, sur ma femme et sur mes enfants! » Et celui-ci vivait tranquille, tandis que le premier ne goûtait pas intérieurement un instant de repos ni de joie. Un jour qu'il travaillait aux champs,

triste et abattu à cause de sa crainte, il vit quelques oiseaux entrer dans un buisson, en sortir, et puis bientôt revenir encore. Et s'étant approché, il vit deux nids posés côte à côte, et dans chacun plusieurs petits nouvellement éclos et encore sans plumes. Et quand il fut retourné à son travail, de temps en temps il levait les yeux et regardait les oiseaux qui allaient et venaient, portant la nourriture à leurs petits. Or, voilà qu'au moment où l'une des mères rentrait avec sa becquée, un vautour la saisit, l'enlève; et la pauvre mère, se débattant vainement sous sa serre, jetait des cris perçants. A cette vue, l'homme qui travaillait sentit son âme plus troublée qu'auparavant; « car, pensait-il, la mort de la mère est la mort des enfants. Les miens n'ont que moi non plus : que deviendront-ils si je leur manque? » Et tout le jour, il fut sombre et triste; et la nuit, il ne dormit point. Le lendemain, de retour aux champs, il se dit : « Je veux voir les petits de cette pauvre mère; plusieurs sans doute ont déjà péri. » Et il s'achemina vers le buisson. Et regardant, il vit les petits bien portants; pas un ne semblait avoir pâti. Et ceci l'ayant étonné, il se cacha pour observer ce qui se passerait. Et après un peu de temps, il entendit un léger cri, et il aperçut la seconde mère apportant en hâte la nourriture qu'elle avait recueillie et la distribuant à tous les petits indistinctement; et il y en eut pour tous, et les orphelins ne furent point délaissés dans leur misère. Ce père, qui s'était défié de la Providence, raconta le soir à son voisin ce qu'il avait vu. Et celui-ci lui dit : « Pourquoi s'inquiéter? Jamais Dieu n'abandonne les siens. Son amour a des secrets que nous ne connaissons point. Croyons, espérons, aimons et poursuivons notre route en paix. Si je meurs avant vous, vous serez le père de mes enfants; si vous mourez avant moi, je serai le père des vôtres. Et si, l'un et l'autre, nous mourons avant qu'ils soient en âge de pourvoir eux-mêmes à leurs nécessités, ils auront pour père le Père qui est dans les cieux. »

135. *La Providence veille sur nous dès le berceau.* — Un jour, Mgr de Cheverus, archevêque de Bordeaux, administrant le sacrement de Baptême à l'enfant d'un homme fort riche, aperçut dans l'église une femme pauvre accompagnée de parents pauvres, tenant entre les bras un enfant nouveau-né et attendant humblement à l'écart qu'on voulût bien le baptiser. « Venez, mes amis, leur dit-il, je veux aussi moi-même faire ce baptême, et honorer votre enfant sans langes aussi bien que cet enfant surchargé de riches ornements. » Et après que tout fut fini, monseigneur, prenant de là occasion de donner aux riches comme aux pauvres, qui étaient présents, d'utiles leçons : « Ces deux enfants, dit-il, sont également grands devant Dieu, également honorables à ses yeux, également chers à son cœur; tous deux sont destinés à la même gloire dans l'éternité, mais ils doivent y arriver par des voies différentes : le riche, par la charité, qui console et soulage ses frères dans le besoin; le pauvre, par une vie humble et laborieuse. Le ciel sera ouvert à celui qui souffre, parce qu'il aura été patient; à celui qui soulage, parce qu'il aura été compatissant. La

vertu de l'un sera d'être généreux ; la vertu de l'autre, d'être reconnaissant. Et, ajouta-t-il, il faut qu'ils commencent l'un et l'autre dès aujourd'hui à remplir leur destinée. L'enfant pauvre ne peut pas demander, et son cœur ne connaît pas encore la reconnaissance : c'est moi qui serai son interprète et me chargerai d'être reconnaissant pour tout le bien que vous lui ferez. L'enfant riche ne peut pas donner, et son cœur ne connaît pas encore la générosité : c'est vous, dit-il en se tournant vers la nombreuse et brillante réunion qui l'entourait, c'est vous qui êtes ses représentants qui devez vous charger d'être généreux pour lui ; cette aumône est la plus grande marque de tendresse que vous puissiez lui donner ; elle sanctifiera son entrée dans la vie et en fera bénir tout le cours par le Dieu qui ne s'appelle pas en vain le Père des pauvres. » Et aussitôt monseigneur ayant commencé la quête pour l'enfant pauvre, il n'y en eut pas un seul, dans cette nombreuse réunion de famille, qui ne se sentît pressé de donner. Tous étaient émus et attendris ; la bonté de l'archevêque les avait touchés ; le sort des deux enfants intéressés à la bonne œuvre parlait à leurs cœurs. Aussi la collecte fut abondante, et monseigneur put faire des heureux ; il la remit avec bonté à la famille indigente, qui versa des larmes d'attendrissement et de reconnaissance, et promit de bénir toujours la divine Providence, qui venait de se montrer si bonne et si généreuse à son égard. (*Catéchisme de Guillois.*)

---

§ II. Dans les desseins de Dieu, les afflictions sont des moyens de salut.

L'ordre de la divine Providence comprend tout à la fois la vie présente et la vie future : la vie présente, qui est un temps de milice et de peine pour l'homme ; la vie future, où il doit être rendu à chacun selon ses œuvres. Le serviteur n'est récompensé qu'à la fin du jour ; celui qui a légitimement combattu n'est couronné qu'à la fin du combat. Or « il a plu à la divine Providence, dit saint Augustin, de préparer aux bons, pour le siècle à venir, des biens dont les méchants ne jouiront point ; et aux méchants, des maux dont les bons ne seront point tourmentés. Mais, pour les biens et les maux de cette vie, elle a voulu qu'ils fussent communs aux uns et aux autres, afin qu'on ne désire point avec ardeur des biens que les méchants possèdent comme les bons, et qu'on ne regarde point comme honteux des maux dont les bons sont rarement à couvert. Il y a pourtant, ajoute le même docteur, une très grande différence dans l'usage que les uns et les autres font de ces biens et de ces maux ; car les bons ne s'élèvent point dans la bonne fortune, et ne s'abattent point dans la mauvaise ; au lieu que les méchants considèrent l'adversité comme une grande peine, et sont ainsi punis de s'être laissé corrompre par la prospérité. »

136. « Quand un médecin, dit saint Jérôme, offre des remèdes à son

malade, c'est une preuve qu'il n'a pas perdu tout espoir de le guérir; mais quand il ne lui prescrit plus rien et qu'il se retire, c'est une marque qu'il n'attend plus rien de ses efforts. Or, telle est la conduite de notre Père céleste envers nous. Aussi longtemps qu'il nous envoie des souffrances et des afflictions, il nous prouve qu'il espère encore nous retirer de la fange de nos péchés et nous attirer à lui; mais quand nous sommes trop avancés dans la corruption et le vice pour qu'il nous envoie aucun châtiment, et qu'il nous laisse aller sans frein, semblable à un cavalier qui lâche la bride à un cheval indompté, c'est là le plus triste état où nous puissions tomber; car alors la juste colère du Seigneur s'appesantira sur nous dans toute sa rigueur.

137. *Exemples tirés de la sainte Ecriture.* — Les enfants d'Israël oubliaient souvent leur Dieu; ce qui arrachait à Jérémie ces lamentables plaintes : « Ils m'ont abandonné, moi qui suis une source d'eau vive, et ils se sont creusé des citernes entr'ouvertes qui ne peuvent retenir l'eau. » (Jér. ii, 13.) C'est-à-dire qu'ils avaient abandonné le vrai Dieu qui seul pouvait les rendre heureux, pour s'attacher aux fausses divinités qui ne pouvaient leur être d'aucun secours. Mais il est dit aussi dans les Psaumes : « Lorsque Dieu les faisait mourir, ils le cherchaient et retournaient à lui, et ils se hâtaient de venir le trouver. » (Ps. lxxvii, 34.)

Le roi Manassès pécha grièvement contre le Seigneur : il érigea des idoles et séduisit Juda et les habitants de Jérusalem au point que leurs iniquités prévalurent sur celles des nations que le Seigneur avait exterminées en présence du peuple d'Israël. Pour les punir, Dieu envoya contre eux le prince des armées du roi d'Assyrie, qui chargea de fers Manassès et l'emmena captif à Babylone. Lorsque ce roi se vit dans le malheur, il pria le Seigneur et fit pénitence devant le Dieu de ses pères. Dieu exauça sa prière; il le ramena à Jérusalem et le remit en possession de son royaume.

Ce furent aussi les souffrances qui ramenèrent Jonas dans la voie de l'obéissance.

Ce fut la conduite sévère de Joseph envers ses frères qui leur fit reconnaître leurs fautes.

Dieu a voulu nous montrer, par la parabole de l'enfant prodigue, que c'est par les souffrances qu'il nous ramène à lui.

Saul perdit la lumière des yeux du corps pour recouvrer celle de l'intelligence. L'Apôtre lui-même nous dit : « Le Seigneur châtie celui qu'il aime, et frappe de verges tous ceux qu'il admet au nombre de ses enfants. » — Tout châtiment paraît être dans le présent un sujet de tristesse et non de joie; mais ensuite il produit, pour ceux qu'il a exercés, un fruit de justice plein de paix. (Heb. xii, 6 et 11.)

138. *Conversions dues au malheur.* — Le célèbre Lanfranc s'était adonné avec ardeur à l'étude des sciences humaines, et s'était acquis par là une grande réputation; mais il avait entièrement négligé l'affaire de son salut. Passant un jour dans une forêt pour aller à Rouen, il fut arrêté par des voleurs, qui, lui ayant ôté tout ce qu'il avait, lui

lièrent les mains derrière le dos, lui bandèrent les yeux, et le laissèrent dans des broussailles épaisses et éloignées du chemin.

En cette extrémité, ne sachant que devenir, Lanfranc s'abandonna à une profonde tristesse. La nuit étant venue, il rentra plus sérieusement en lui-même, et il voulut prier Dieu; mais il ne le put, parce qu'il ne l'avait point appris. Alors il dit : « Seigneur, j'ai tant employé de temps à l'étude, que j'y ai usé mon corps et mon esprit, et je ne sais pas encore comment je dois vous prier. Délivrez-moi du péril où je suis, et, avec votre secours, je réglerai de telle sorte ma vie que je pourrai vous servir et m'attacher désormais à vous. » Au point du jour, cependant, ayant entendu des voyageurs qui passaient, il appela, et ils vinrent le délivrer. Et aussitôt il leur demanda de lui indiquer le plus pauvre monastère qui fût dans le pays. Ils lui répondirent : « Nous n'en connaissons point de plus pauvre que celui qu'un certain homme de Dieu a bâti près d'ici. » Et lui ayant montré le chemin, ils se retirèrent. C'était l'abbaye du Bec, commencée sept ans auparavant par le vénérable Hellouin. Quand Lanfranc y arriva, il trouva le saint occupé à bâtir un four, où il travaillait de ses propres mains. « Que désirez-vous ? dit Hellouin. — Je veux être moine, » répondit Lanfranc. L'abbé lui fit donner un livre de la règle, pour qu'il en prît connaissance. Lanfranc, l'ayant lue tout entière, dit qu'avec l'aide de Dieu, il observerait tout ce qu'elle contenait. L'abbé, sachant qui il était et d'où il venait, lui accorda sa demande. Lanfranc se prosterna et baisa les pieds de l'abbé, dont il admira l'humilité et la gravité. — Lanfranc devint archevêque de Cantorbéry, en Angleterre. Ce saint prélat, mort en 1089, a laissé dans l'histoire le souvenir de sa haute vertu comme religieux, de ses rares talents comme homme d'Etat, et de ses connaissances profondes comme savant.

— *a Saint Pierre Gonzalez.* — Nous lisons dans la vie de saint Pierre Gonzalez (1190-1246) qu'ayant été fait, jeune encore, chanoine de la cathédrale d'Astorga, en Espagne, il devint bientôt doyen du chapitre. Considérant cette dignité selon la vanité de la jeunesse et l'esprit du monde, Gonzalez voulut en prendre possession avec la pompe la plus éclatante. Il choisit le jour de Noël, et traversa la ville sur un cheval superbement harnaché; mais le cheval, faisant un faux pas, jeta le cavalier dans la boue, et la foule, qui applaudissait tout à l'heure, accueillit cette chute par des huées. Le premier sentiment de Gonzalez fut la honte; puis, revenant à lui, et Dieu lui touchant déjà le cœur, il s'écria dans un reste de colère : « Puisque le monde se moque de moi, je me moquerai du monde à mon tour. » En effet, l'esprit divin l'éclairant de plus en plus sur la vanité des honneurs et des plaisirs de la terre, il entra chez les Dominicains de Palencia dont il devint l'une des plus brillantes lumières. (PETITS BOLLANDISTES. — 15 avril.)

La conversion de saint Norbert (1081-1134), qui, plus tard, devint archevêque de Magdebourg et fondateur de l'ordre des Prémontrés, n'est pas moins remarquable. Né dans l'opulence, il s'abandonna entièrement aux plaisirs et aux vanités du monde, et passa la plus grande

partie de sa jeunesse à la cour de l'empereur Henri IV. A l'âge de trente-trois ans, il s'en allait un jour à cheval, suivi d'un domestique, à un village appelé Freten, en Westphalie. Il traversait une belle prairie. Le ciel se couvrit tout à coup de nuées, et il survint une si horrible tempête, accompagnée d'éclairs et de tonnerres, que son domestique, effrayé, et comme poussé par un mouvement divin, s'écria : « Seigneur, où allez-vous? Retournez, seigneur, retournez; la main de Dieu est assurément contre vous ! » Alors il entendit une autre voix qui lui criait d'en haut : « Norbert, Norbert, pourquoi me persécutes-tu? Je te destinais à édifier mon Eglise, et tu scandalises les fidèles ! » En même temps, la foudre, tombant à ses pieds, le renversa par terre, où il demeura évanoui l'espace d'une heure; mais étant revenu à lui, et repassant toutes les années de sa vie dans l'amertume de son cœur, il dit en soupirant : « Seigneur, que vous plaît-il que je fasse? » Et ayant entendu une autre voix du ciel qui lui répondait : « Quitte le mal, et fais le bien; cherche la paix, et la poursuis, » Norbert forma sur-le-champ la résolution d'expier sa vie passée par une sincère pénitence. (Petits Bollandistes. — 6 juin.)

— *b Saint Jean de Dieu.* — C'est aussi à l'adversité que saint Jean de Dieu (1495-1550) dut son retour à la vertu. A peine âgé de huit ans, il quitta la maison paternelle et plongea ses parents dans la plus amère douleur. Plus tard, ayant embrassé la carrière des armes, il combattit dans les troupes de Charles-Quint, d'abord à Fontarabie contre les Français, et ensuite contre les Turcs, en Hongrie. Il ne put résister au torrent du mauvais exemple, où disparaissent presque toutes les bonnes mœurs dans les camps : la modestie, la pudeur, la crainte de Dieu firent place chez lui à la crainte des hommes, à la honte de paraître meilleur que les autres; il oublia ses exercices ordinaires de dévotion, il mit de côté même les plus essentiels de la piété. Il ne lui resta plus de frein pour ses passions. Je me trompe : Dieu lui en laissa un, le malheur. Plusieurs accidents le firent rentrer en lui-même. Allant un jour au fourrage, il tomba de cheval et se blessa grièvement, ce qui le mit en danger d'être pris par les ennemis; mais il eut recours à la sainte Vierge, qui lui apparut aussitôt pour l'assister, et lui dit : « Que ce malheur lui était arrivé parce qu'il ne récitait pas son rosaire et négligeait ses autres dévotions. » Quelque temps après, Dieu lui envoya une seconde disgrâce pour le dégoûter entièrement de la guerre. S'étant laissé dérober une partie du butin qu'on lui avait donné en garde, son capitaine voulait le faire mourir, et on l'aurait exécuté sans une intervention puissante qui obtint sa grâce.

Après la campagne de Hongrie, il renonça définitivement au métier des armes, et lorsqu'on l'eut débarqué à Corogne, en Galice, son premier soin fut de faire ses dévotions à Compostelle et d'aller en Portugal pour y voir ses parents. Il y apprit que sa mère était morte du regret de son absence, et que son père avait fini ses jours dans un couvent de saint François. Résolu de pleurer ce malheur, ou plutôt ce crime (car il se considérait comme un parricide qui avait tué sa mère par le

chagrin), il quitta son pays et commença cette vie si féconde en bonnes œuvres qui en a fait l'un des plus beaux fleurons de la sainte Eglise. C'est à saint Jean de Dieu qu'est due l'institution des Religieux hospitaliers, dits de la Charité, dont les fonctions sont de soigner les malades et les aliénés dans les hôpitaux. (PETITS BOLLANDISTES. — 8 mars.)

— c *Saint Ignace de Loyola.* — Dans sa jeunesse, Ignace de Loyola (1491-1556) ne pensait qu'au plaisir, et il ne suivait dans toutes ses actions que les maximes du monde; mais à l'âge de vingt-neuf ans, Dieu lui ouvrit les yeux sur ses égarements; voici de quelle manière.

Il se trouvait à Pampelune lorsque l'armée de François Ier, conduite par André de Foix, seigneur de Lesparre, investit cette ville. Ignace fit ce qu'il put pour empêcher les habitants de se rendre ; mais n'ayant pu leur communiquer son courage, il se retira dans la citadelle. Le gouverneur de ce fort prit lui-même l'alarme et voulut capituler; mais Ignace rompit la capitulation et anima les officiers et les soldats à tenir bon et à se défendre. L'attaque et la résistance devinrent furieuses ; on combattit de part et d'autre avec courage et opiniâtreté. Ignace était celui qui encourageait les assiégés et qui montrait le plus de valeur. Pendant un assaut, un éclat de pierre le frappa à la jambe gauche, et un boulet de canon lui cassa la jambe droite et le mit hors de combat. Les Navarrois, le voyant blessé, perdirent courage et se rendirent à discrétion ; mais les Français, usant bien de la victoire, emportèrent Ignace au quartier de leur général, prirent soin de le faire panser, et, quand sa jambe eut été remise et que l'état de sa plaie lui permit de changer de lieu, ils le firent porter en litière au château de Loyola, peu éloigné de Pampelune.

Lorsque le saint fut arrivé, on reconnut qu'il n'avait pas été bien pansé et que les os de sa jambe n'étaient pas remis dans leur situation naturelle, ce qui l'obligea de subir une seconde opération et lui causa des douleurs extrêmes; la fièvre le prit avec des symptômes si violents, qu'on désespéra de sa vie, de sorte qu'on lui administra les sacrements la veille de saint Pierre et saint Paul. La nuit suivante, le prince des apôtres lui apparut en songe, le toucha de ses mains sacrées et le guérit de sa fièvre. Sa vanité le porta ensuite à se faire faire une troisième opération; car bien que, dans la seconde, on eût rejoint les deux parties de l'os cassé, il s'était produit une sorte de bourrelet qui faisait une petite bosse sur la jambe et détruisait l'harmonie de ce membre. Durant cette longue cure, Ignace, obligé de garder le lit ou la chambre, chercha à dissiper l'ennui par la lecture. Il désirait quelques histoires profanes, quelques romans; mais on n'avait à Loyola que la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ et celle des Saints. Par cette lecture, que sa longue oisiveté l'obligea de reprendre plusieurs fois, la grâce s'insinua dans son âme. Il commença à voir la corruption de sa vie mondaine et sensuelle, la folie de son ambition et de sa vanité, et les mensonges du siècle qui promet le vrai bonheur sans le pouvoir jamais donner. Il résolut dès lors de commencer une vie nouvelle, et devint par

la suite l'un des plus grands héros du christianisme. (Petits Bollandistes; 31 juillet.)

— *d Saint Camille de Lellis.*— Camille de Lellis (1550-1614) eut une jeunesse des plus orageuses; il la passa dans le vice et surtout dans une passion extrême pour les jeux de hasard; il y perdit sa santé, sa fortune et sa réputation. Il embrassa et quitta plusieurs fois la profession des armes. Touché de la modestie de deux religieux de saint François, il fit vœu de renoncer aux désordres de sa vie pour imiter la leur; mais il n'y pensa plus quelques jours après. Il renouvela ce vœu lorsqu'il se vit près de périr dans une affreuse tempête qui dura trois jours et trois nuits; mais une fois à terre, il ne s'en souvint plus. Sa passion pour le jeu ne connut dès lors plus de bornes : il finit par jouer son épée, son arquebuse, son manteau et jusqu'à sa chemise. Il lui fallut mendier pour ne pas mourir de faim; on le vit tendre d'une main son chapeau aux passants, tandis que de l'autre il couvrait sa figure toute rouge de honte. Il se loua enfin comme aide-maçon chez les capucins de Siponte, qui faisaient agrandir leur couvent; le métier sans doute était rude et humiliant; mais on lui donnait de quoi apaiser sa soif et sa faim, et préserver son corps du froid. Il dut alors comprendre les suites funestes des passions et faire des réflexions sérieuses sur les misères de ce monde. C'était là la circonstance que Notre-Seigneur avait ménagée pour toucher son cœur et le détacher de la terre.

Le gardien d'un couvent où on l'avait envoyé chercher quelque chose le prit à l'écart dans le jardin, et là il l'entretint de la nécessité de fuir le péché et de se donner tout entier à Dieu. Le lendemain, en revenant à cheval, Camille songeait à ce que le Père lui avait dit; tout à coup, frappé d'une lumière intérieure qui lui montre ses péchés et les jugements de Dieu, il se jette à bas de son cheval, s'agenouille sur une pierre au milieu du chemin, et s'écrie en versant un torrent de larmes : « Ah ! malheureux, misérable que je suis, pourquoi ai-je connu si tard mon Seigneur et mon Dieu ? Comment suis-je resté sourd à tant d'appels ? Que de crimes ! Ne vaudrait-il pas mieux que je ne fusse jamais né? Pardon, Seigneur, pardon pour ce misérable pécheur; laissez-lui le temps de faire une vraie pénitence. » En disant cela, il se frappait rudement la poitrine, remerciant Dieu des bontés qu'il avait eues pour lui en renouvelant son vœu de se faire franciscain. « Je ne veux plus rester dans le monde, ajoutait-il, j'y renonce à jamais. » En effet, dès son arrivée au couvent, il se réconcilia avec Dieu, et depuis ce jour il resta fidèle à la grâce; non seulement il ne retomba plus dans le péché mortel, résolu qu'il était, disait-il, de se laisser mettre en pièces plutôt que d'en commettre aucun, mais il commença de tendre au sommet de la perfection chrétienne. Plus tard, devenu prêtre, il fonda l'ordre des Clercs-Réguliers pour le service des malades, et mourut en saint le 14 juillet 1614, âgé de 65 ans. (Petits Bollandistes; 18 juillet.)

139. *J'ai tout gagné en perdant tout.* — Les suites de la révolution

française ont appris à bien des gens que le malheur est un éloquent prédicateur. Beaucoup de victimes de cette grande catastrophe ont profité, pour leur salut, de la terrible leçon que la Providence, en cette occasion, a donnée au monde. Un émigré, ou plutôt un proscrit qui avait joui jusqu'alors des avantages d'un grand nom, d'une riche fortune et d'un emploi fort honorable, mais qui s'était laissé séduire par les doctrines philosophiques, fit, dans l'adversité, de sérieuses réflexions, et revint à la religion de la manière la plus édifiante. Quelqu'un lui témoignant un jour la part qu'il prenait à ses malheurs : « Ne me plaignez point, répondit-il ; *j'ai tout gagné en perdant tout.* Je dois à mes infortunes la connaissance de la vanité des choses de la terre, la foi en notre sainte religion, et mon retour dans le chemin du ciel. Puis-je donc m'affliger, dans le temps, de ce dont je dois bénir Dieu pendant toute l'éternité ? » (Reyre ; *Anecd. chrét.*)

140. *Modèles de patience dans les afflictions.* — Job a été, parmi les gentils, un des plus célèbres prophètes de Jésus-Christ, et une admirable figure de sa patience toute divine. Il n'avait point, dit le Seigneur (Job, I, 8), son semblable sur la terre. C'était un homme simple et droit, qui craignait Dieu et abhorrait le mal ; il possédait d'immenses richesses, et on le regardait comme l'un des princes les plus opulents de l'Orient. Un jour, les anges bienheureux étant venus devant le Seigneur pour recevoir et exécuter ses ordres, Satan vint aussi avec eux, sollicitant la permission de tenter les hommes et de les persécuter. Dieu daigna lui adresser la parole, et lui dit : « N'as-tu pas remarqué mon serviteur Job ? Vois, avec quelle fidélité il me sert. » Satan répondit : « Job n'a pas grand mérite à vivre dans votre crainte, Seigneur, car vous bénissez toutes les œuvres de ses mains, vous faites prospérer sa maison, et vous l'avez comblé de toutes sortes de biens ; mais appesantissez votre bras sur lui, et vous verrez si, au lieu de vous louer, il ne vous maudira pas. — Va, dit le Seigneur, je t'abandonne les biens de Job, mais garde-toi de toucher à sa personne ? » Alors le démon s'acharna contre le serviteur de Dieu ; il prit plaisir à l'affliger par les plus rudes fléaux ; ses biens, ses troupeaux lui furent enlevés, et ses enfants furent écrasés sous les ruines d'une maison. Job reçut ces tristes nouvelles toutes à la fois ; sa vertu n'en fut point ébranlée, et il se contenta de dire : « Dieu me l'avait donné, Dieu me l'a ôté : il ne m'est arrivé que ce qui lui a plu ; que son saint nom soit béni. » Satan, furieux de n'avoir pu vaincre la constance de ce saint homme, demanda à Dieu la permission de le frapper dans sa chair. « Je te l'abandonne, lui dit le Seigneur ; mais je te défends de toucher à sa vie. » Aussitôt le démon affligea Job d'une lèpre épouvantable, qui le réduisit en un si triste état, qu'il se vit obligé de se coucher sur un fumier, et de racler avec un morceau de pot cassé le pus qui sortait de ses ulcères. Or la femme de Job, au lieu de le consoler, ajoutait encore à sa douleur par ses reproches et ses railleries. Job, toujours calme, lui disait : « Vous parlez comme une insensée ; puisque nous avions reçu nos biens de Dieu, pourquoi n'en recevrions-

nous pas aussi les maux ? » Au milieu de toutes ses afflictions, Job ne laissa pas échapper la moindre plainte. La malice du démon fut ainsi confondue ; et Dieu, pour récompenser son serviteur, lui rendit une santé parfaite, et lui prodigua plus de biens et de richesses qu'il ne lui en avait ôtés. (*Liv. de Job.*)

Saint Grégoire a fait remarquer que Dieu a voulu mettre sous nos yeux l'histoire de Job, afin que l'exemple d'une vie si pure et d'une si prodigieuse patience en un homme qui n'était soumis à aucune loi écrite, fût un sujet de confusion pour les mauvais chrétiens, certainement obligés à une plus grande sainteté, à raison des lumières que la loi du Seigneur leur donne.

— *a* *Tobie.* — Pendant que les tribus du royaume d'Israël étaient captives à Ninive, le saint homme Tobie, plein de charité envers ses malheureux concitoyens, se distinguait surtout par son zèle à ensevelir les morts, malgré la défense menaçante d'un roi persécuteur. Or, un jour qu'il s'était lassé dans ce pieux exercice, il se coucha au pied d'une muraille et s'endormit. Mais pendant qu'il sommeillait ainsi, il tomba d'un nid d'hirondelle de la fiente chaude sur ses yeux, ce qui le rendit aveugle. « Dieu, dit l'Ecriture, permit que cette épreuve lui arrivât, afin que sa patience servît d'exemple à la postérité comme celle du saint homme Job. »

En effet, Tobie ne murmura point contre Dieu de ce qu'il l'avait ainsi frappé ; mais il demeura ferme dans la crainte du Seigneur, rendant grâces à Dieu tous les jours de sa vie, malgré les railleries et les reproches de ses parents et de ses alliés qui lui disaient : « Où est le fruit de cette espérance pour laquelle vous faisiez tant d'aumônes et vous ensevelissiez les morts ? » Mais Tobie, les reprenant, leur disait : « Ne parlez point de la sorte ; car nous sommes les enfants des Saints, et nous ne bornons pas nos espérances à la vie présente, mais nous attendons cette vie que Dieu doit donner à ceux qui ne violent jamais la fidélité qu'ils lui ont promise.

Toutefois, le Seigneur se plut à récompenser magnifiquement dès ici-bas la vertu de ce saint patriarche; car il envoya l'archange Raphaël pour servir de guide à son fils dans un voyage que celui-ci devait entreprendre. Le céleste envoyé, après avoir conduit sain et sauf le jeune Tobie, qu'il préserva de plusieurs dangers, le ramena dans sa famille comblé de toutes sortes de biens, et il augmenta de beaucoup la joie de tous en faisant recouvrer au père la vue qu'il avait perdue depuis plusieurs années. — Tobie mourut dans une heureuse vieillesse, âgé de cent deux ans, et il eut la douce consolation de voir ses enfants jusqu'à la quatrième génération, tous imitateurs parfaits de ses vertus. (*Liv. de Tobie.*)

— *b* *Lidwine.*— La bienheureuse Lidwine reçut à sa naissance un nom vraiment prophétique. Lidwine signifie *souffrez amplement* : or toute la vie de cette sainte fut une souffrance continuelle.

Une cruelle maladie vint la tourmenter dès le berceau ; et, à l'âge

de quinze ans, elle perdit l'usage de ses membres et fut obligée de rester au lit pendant les trente-huit dernières années de sa vie. Elle ne put, durant dix-sept ans, remuer qu'un peu la tête et le bras gauche; son estomac ne souffrait presqu'aucun aliment; il devint si faible par la suite qu'elle ne prit absolument rien : ce qui dura jusqu'à sa mort, c'est-à-dire dix-neuf ans. Les plus effroyables maladies semblaient s'être donné rendez-vous dans le corps de Lidwine. Avec cela, elle était privée de tout secours humain, presque abandonnée. Dieu lui-même lui refusa les consolations célestes jusqu'à ce qu'elle eût appris à ne plus compter que sur lui seul; et ce ne fut qu'au bout de trois ans qu'elle trouva un grand soulagement à ses douleurs en méditant la Passion et en participant à la divine Eucharistie, qu'elle recevait tous les quinze jours, et, sur la fin de sa vie, quatre ou cinq fois par semaine. Son esprit acquérait ainsi de nouvelles forces à mesure que ses infirmités croissaient, et elle demandait quelquefois à Dieu de les augmenter. Un horrible fléau, une espèce de lèpre ravageait la contrée. Lidwine pria Notre-Seigneur de délivrer ce pauvre pays pour réunir sur elle toute sa colère. A l'instant, elle se sentit atteinte de la contagion et éprouva les douleurs les plus aiguës. Son humilité et sa patience à souffrir les injures ne la rendirent pas moins admirable, et elle devint ainsi un modèle accompli des vertus propres à ceux qui souffrent. Lidwine mourut en Hollande vers le milieu du quinzième siècle, à l'âge de 53 ans.

— c *Quand on croit à la Providence, on n'est étonné d'aucun événement.* — Nous lisons dans la vie de la bienheureuse Marie de l'Incarnation, que son époux, M. Acarie, zélé partisan de la ligue pour laquelle il avait contracté des dettes, fut exilé, par Henri IV, à dix-huit lieues de Paris. Alors ses créanciers voulurent être remboursés, et ils firent mettre le séquestre sur tous ses biens. Cette rigoureuse mesure fut exécutée avec tant d'inhumanité, à l'heure où la sainte était à table, qu'on enleva l'assiette dans laquelle elle mangeaït, la chaise sur laquelle elle était assise. Elle n'en fut point troublée. « *Quand on croit à la Providence*, dit-elle, *on n'est étonné d'aucun événement.* J'ai de grandes grâces à rendre à Dieu de m'avoir détachée des biens temporels avant qu'on me les enlevât réellement. » Elle fut quelque temps privée du nécessaire, jusqu'à manquer de pain; mais elle ne manqua jamais de patience.

Or, ce qui rendait Mme Acarie si calme, si ferme, si sereine dans des circonstances où d'autres se laissent aller à la colère, au désespoir, c'est qu'elle avait appris, dans ses entretiens avec Dieu, à considérer les choses au point de vue du ciel. (Petits Bollandistes; *Vie de la bienheureuse Marie de l'Incarnation.*)

141. « Il n'est point au pouvoir de l'homme, ô mon Dieu, de pénétrer dans vos conseils. Mais quiconque vous rend le culte qui vous est dû, se tient assuré que, si vous l'éprouvez pendant sa vie, il sera enfin couronné; si vous l'affligez, il sera délivré, et si vous le châtiez, il pourra obtenir miséricorde. Car vous ne prenez point plaisir à ce qui nous afflige : mais après la

tempête, vous rendez le calme, et après les soupirs et les larmes, vous nous comblez de joie. » (TOBIE, III, 20-22.)

---

§ III. Les maux dont Dieu permet que nous soyons affligés sont souvent pour notre plus grand bien même dans l'ordre temporel.

142. — Jeune homme encore, saint François de Sales se trouvait à Rome et logeait dans un hôtel non loin du Tibre. Il arriva qu'un jour l'hôtelier le congédia de sa maison avec toute sa suite, parce qu'il se disposait à recevoir un seigneur dont sa cupidité espérait tirer un plus grand profit. Le pieux jeune homme se contenta de dire que l'aubergiste était le maître de sa maison. « S'il ne veut plus nous garder, disait-il, allons nous fixer ailleurs. » Et sur-le-champ il alla, suivi de ses domestiques, louer, loin du Tibre, une autre habitation. A peine y était-il arrivé qu'une violente tempête s'étant élevée, les eaux du fleuve s'accrurent au point que la maison que le saint avait été contraint d'abandonner fut envahie par les eaux, qui engloutirent tous ses habitants sans qu'un seul pût se sauver.

— *a La barque de saint Ignace.* — Saint Ignace de Loyola était allé faire un pèlerinage à Jérusalem. A son retour, le navire qui le portait le déposa dans l'île de Chypre, où il attendit une occasion pour revenir en Italie. Il y avait dans le port trois vaisseaux. Le premier appartenait à des Turcs qui n'auraient jamais voulu y admettre un chrétien. Le second, monté par des Vénitiens, était magnifique, vaste, commode et en parfait état. Enfin le troisième était petit, vieux et à moitié démonté. Plusieurs voyageurs intercédèrent auprès du capitaine du second bâtiment pour qu'il admît saint Ignace à son bord, parce que, disaient-ils, cet homme est un saint à miracles. « Je ne reçois personne gratis, répondit brusquement le capitaine; d'ailleurs, si c'est un saint, il n'a pas besoin de mon vaisseau; il peut bien se promener, comme saint Pierre, sur la mer. » Saint Ignace fut donc obligé de se contenter du chétif navire qui restait. Mais qu'arriva-t-il? Les trois vaisseaux mirent à la voile le même jour et presque à la même heure. Tout à coup, une affreuse tempête s'éleva; le vaisseau turc fut enseveli sous les flots; le beau navire vénitien alla se briser contre un banc de sable, où il périt corps et biens; il n'y eut que le *vieux navire* qui arriva tranquillement au port. La Providence veillait sur son serviteur.

— *b* Un riche marchand avait touché à la ville une somme assez ronde, et il s'en revenait à cheval chez lui, tout satisfait du succès de l'affaire qu'il venait de conclure, lorsque éclata soudain une violente tempête; la pluie tombait à flots, et le brave homme, mécontent, se plaignait avec amertume. « Le bon Dieu, disait-il, aurait bien pu

attendre que je fusse rentré chez moi pour faire tomber cette infernale averse. » Tout en maugréant ainsi, notre homme était arrivé sous le couvert épais d'une forêt assez mal famée et qu'il était obligé de traverser. L'aspect peu rassurant de cette solitude était assombri encore par les horreurs de la tempête, et le voyageur hâtait de la voix et de l'éperon la marche de son cheval, lorsque celui-ci s'arrêta court. En travers du chemin et à quelques pas de distance, un homme venait de surgir. Le marchand, épouvanté, vit briller le canon d'un fusil; il entendit le bruit sec de la pierre frappant la batterie; et, fermant les yeux, il recommanda son âme à Dieu... Tout cela fut l'affaire d'un instant. Le voyageur, étonné de n'être point mort, rouvrit les yeux, et il vit le bandit, qui, frappant du pied avec colère, se disposait, à défaut de son arme qui lui refusait le service, à s'élancer à la bride du cheval. Le marchand ne lui en donna pas le temps et s'enfuit au galop.

Arrivé chez lui et après avoir raconté son aventure à sa famille tremblante, il ajouta : « Combien j'étais insensé et ingrat de me plaindre du temps, et que Dieu est bon d'avoir permis que cette pluie que je maudissais ait été justement la cause de mon salut; car il est évident que le malfaiteur qui me guettait, me savait porteur d'une somme assez forte pour stimuler sa cupidité. Il ne m'aurait point fait de quartier. Si le coup eut parti, n'eût-il blessé que mon cheval, j'étais perdu. Donc, si la batterie du fusil n'eut été humide, si la poudre n'eut été mouillée, vous n'auriez jamais plus embrassé votre père, mes pauvres enfants! N'oubliez jamais cette leçon, et toujours ayez en mémoire le vieux proverbe : « Tout ce que Dieu nous envoie est sagement ordonné, quoi qu'en puisse penser notre intelligence étroite et bornée. »

— *c* Un brave homme avait la pieuse habitude de dire à chaque instant : *Tout cela est pour mon plus grand bien.* Un jour, il était sur le point de s'embarquer pour l'Angleterre; le vaisseau allait partir, et notre homme était un peu en retard. Il court, il se hâte; mais voilà qu'il tombe avec le paquet qu'il avait sous le bras et se casse une jambe. *Oh! tout cela, c'est pour mon plus grand bien*, dit-il tout haut devant les passants qui étaient venus pour l'aider à se relever. Fort étonnées de son exclamation, plusieurs personnes lui demandèrent comment un accident qui l'empêchait de partir pouvait être pour son plus grand bien. « Je n'en sais rien, dit-il; mais la divine Providence le sait, et cela me suffit. » En effet, quelques jours après, on apprit que le vaisseau sur lequel sa place était retenue avait été englouti avec tous ses passagers. Tout le monde vit alors que la jambe cassée de ce brave homme avait été réellement pour lui un heureux accident, puisqu'elle lui avait sauvé la vie.

143. *Admirable exemple de confiance en Dieu.* — Il y a quelque temps, un officier français appartenant à un régiment d'infanterie de marine fut envoyé dans une de nos colonies. Il s'embarqua avec sa femme et ses enfants. Ils n'étaient en mer que depuis quelques jours quand une violente tempête menaça d'engloutir le vaisseau qui les

portait. Tout l'équipage était dans la consternation ; seul, l'officier, qui unissait une foi profonde à une trempe d'âme peu commune, était calme et souriant au milieu de la frayeur générale. Inquiète et troublée en face du péril, sa femme se prit à lui reprocher de manquer d'affection pour elle et pour ses enfants, ajoutant que s'il n'était pas en peine pour sa propre sûreté, il devait au moins avoir du souci pour sa famille. L'officier lui répondit à peine, et, sortant de sa cabine, il rentra un moment après, tenant à la main une épée nue, qu'il dirigea vers la poitrine de sa femme en affectant un air sévère et irrité. Celle-ci tressaillit d'abord, puis bientôt elle sourit et ne manifesta aucune frayeur. « Quoi ! lui dit son mari, n'éprouvez-vous aucune crainte lorsque vous avez la pointe d'une épée sur la poitrine ? — Non, répondit-elle, quand je vois cette épée dans la main de celui que j'aime. — Pourquoi voudriez-vous donc que je fusse effrayé de cette tempête, quand je sais qu'elle est dans la main de mon Père qui est au ciel ? »

---

§ IV. La prospérité des méchants est souvent un châtiment.

144. « Voilà les méchants qui jouissent de toutes les prospérités du siècle et qui amassent richesses sur richesses.... Certainement, Seigneur, vous les faites marcher par des chemins bien glissants : vous les précipitez dans les abîmes. » (Ps. LXXII, 12 et 18.)

— *a* « J'ai vu l'impie, au comble de la puissance et de la gloire, élevé comme le cèdre du Liban. J'ai passé, et il n'était plus ; je l'ai cherché, et je n'ai pu trouver même sa trace. » (Ps. XXXVI, 36, 37.)

145. *La pluie de roses.* — Quelques Romains ayant tramé une conspiration contre Héliogabale, celui-ci en est instruit à temps ; mais il ne le laisse point paraître, et invite à dîner, comme par hasard, tous les conjurés. Il les traite avec un luxe impérial. Dès que le repas est terminé, l'empereur se lève, et quitte la salle qui est aussitôt hermétiquement close. Peu après, la voûte s'entr'ouvre pour laisser tomber sur les convives une multitude de roses. Cela leur paraît à tous une gracieuse surprise. Mais peu à peu cette pluie de fleurs les inonde, les accable ; la salle se remplit de plus en plus, les murs disparaissent sous les roses, et les convives trouvent une mort amère sous les fleurs parfumées.

Cette triste fin est une image du sort des impies : ils se réjouissent de l'abondance des biens de la terre qui leur sont accordés, sans songer que, par l'abus qu'ils en font pour satisfaire leurs passions, ils finiront par y trouver la mort éternelle.

146. *Une maison maudite.* — L'auteur de la Vie de saint Ambroise raconte que, lors d'un voyage que le saint fit à Rome, il lui arriva, en chemin, de loger dans la maison d'un homme riche qui prit plaisir à lui vanter toutes ses prospérités. « Je suis, lui dit-il, doué d'un tempéra-

ment si sain, d'une constitution si robuste, qu'il ne m'est encore jamais arrivé d'être malade. Mes nombreux enfants prospèrent tous, mes terres sont fertiles, et mes richesses incalculables. — Eh quoi! lui dit le saint évêque, ne vous est-il donc jamais arrivé d'épreuves, de mécomptes? — Jamais, et je puis dire, en toute sûreté, que je ne connais que de nom la douleur, l'adversité, en un mot ce qu'on appelle les amertumes de la vie. » Le saint réfléchit un instant, et les paroles de Job parlant des pécheurs : « *Ils passent leur vie parmi les biens et les délices, et tout à coup ils trébuchent en enfer,* » lui vinrent en pensée, et éclairé par l'esprit d'en haut, il se leva et dit à ses compagnons : « Sortons d'ici en toute hâte, de peur que la colère de Dieu prête à fondre sur cette maison ne nous frappe aussi.... » Et il sortit. A peine s'était-il éloigné que la terre s'ouvrit et engloutit, avec tout ce qu'elle contenait, la maison qu'il venait de quitter. Un lac se forma en ce même lieu, témoin irrécusable de la catastrophe que nous venons de raconter. Ce trait nous apprend que ce que les hommes appellent félicité, bonheur, est quelquefois, au contraire, un signe de la colère divine. Rien en effet n'est plus redoutable pour l'impie que la prospérité constante dont il jouit dans ce monde. (*Vie de S. Ambroise.*)

147. *Aucun impie n'est vraiment heureux sur la terre.* — Non, aucun impie n'est vraiment heureux en ce monde; car le Dieu infiniment juste a placé dans le cœur humain la conscience, dont les remords ne laissent ni trêve ni repos au coupable. Cromwell, qui, après l'exécution de Charles Ier, devint lieutenant du royaume d'Angleterre, ne voyait autour de lui que des ennemis qui en voulaient à sa vie. Toute figure étrangère l'inquiétait. En public, il avait peur du bruit, et dans la solitude, il redoutait le silence. Non seulement il portait sans cesse sur lui des poignards, une épée et des pistolets, mais il avait sous ses habits une cuirasse, et ne sortait qu'accompagné d'une garde nombreuse. Ses voyages s'accomplissaient comme s'il eût été porté sur les ailes de la tempête; jamais il ne retournait par le même chemin qu'il avait pris en venant; jamais il ne disait d'avance quand il partirait, ni le lieu où il irait. Toutes ses chambres avaient des portes dérobées; il dormait tous les jours dans une autre pièce que celle où il avait reposé la nuit précédente, et, chaque fois, il ne l'indiquait qu'au moment même de s'y rendre, et il s'y faisait suivre par une garde composée de soldats éprouvés et largement payés. — Quel bonheur cet homme pouvait-il goûter?

148. *Les richesses ne donnent pas le bonheur.* — Un prêtre venait un jour de recommander une œuvre de charité à une femme fort riche, et il en avait obtenu une généreuse offrande. Cette dame passait pour l'une des femmes les plus spirituelles de son temps, et sa fortune s'élevait à plusieurs centaines de mille francs de revenu. Elle habitait un vrai palais; et, avant de quitter le prêtre, elle lui fit cette recommandation : « Monsieur l'abbé, priez pour moi... j'ai bien envie de sauver ma pauvre âme. — Madame, je n'ai pas de peine à le croire... car s'il fallait passer de si beaux appartements dans le lieu des sup-

plices, la transition serait assurément brusque... — Ah ! monsieur l'abbé, lui dit cette dame avec l'accent de la plus profonde conviction et de la plus vive douleur, est-ce que vous croyez que j'ai été heureuse ? Vous vous trompez bien. J'ai été si malheureuse, j'ai tant souffert dans ma vie, que si, pour me débarrasser de mes souffrances, il n'avait fallu que ma fortune, je ne sais combien de fois je l'aurais donnée. » Après cela, allons demander le bonheur aux richesses. (*Pensées d'Humbert*, édition Mullois.)

149. *Un exemple du danger des richesses.* — Un jour que saint Antonin, archevêque de Florence, traversait les rues de cette ville, il vit, en levant les yeux, des anges planer au-dessus d'une petite maison. Etonné de cette apparition, il entra dans l'humble demeure pour savoir qui l'habitait, et il y trouva une pauvre veuve avec ses trois filles, occupées activement au travail qui leur fournissait le pain de chaque jour et les soutenait au milieu de la plus grande misère. L'archevêque, dont le cœur était plein de charité, en voyant cette vertu calme et tranquille au milieu d'un si grand dénûment, résolut de tirer cette famille d'un état aussi précaire, et il fit remettre à la veuve une somme suffisante pour lui permettre, à elle comme à ses filles, de vivre convenablement. Peu de temps après, le saint pontife passe par la même rue, mais au lieu d'apercevoir au-dessus du toit de l'humble demeure des esprits célestes, il y voit planer des esprits infernaux. Effrayé de cette apparition, il s'informe aussitôt de la conduite de ses protégées, et apprend avec tristesse qu'elles ont abusé de l'aumône qu'il leur avait fait parvenir ; qu'au lieu de se livrer, comme auparavant, au travail, elles s'adonnent à la vanité, aux joies et aux plaisirs du monde. Le pieux archevêque fit de sévères remontrances et restreignit les aumônes qu'il ne leur accorda plus que de temps en temps. — Cet exemple nous apprend qu'il est bien plus aisé de servir Dieu dans une honnête médiocrité que dans l'abondance des biens de ce monde.

CHAPITRE III

(Suite du premier article du Symbole.)

Des mystères en général, et du mystère de la sainte Trinité.

I

DES MYSTÈRES EN GÉNÉRAL

Un mystère est une vérité révélée de Dieu, que nous devons croire, quoique nous ne puissions pas la comprendre.

Il est raisonnable de croire les mystères, puisque c'est Dieu, la vérité même, qui nous les a révélés.

150. *Il n'est pas contraire à la raison d'admettre les mystères dont la certitude repose sur la révélation.* — « Prenez un aveugle de naissance, dit Frayssinous, faites-lui parcourir de la main la surface plane d'un tableau qui pourtant, d'après les lois de l'optique, vous présente, à vous, des élévations et des profondeurs; dites à cet aveugle que, dans cette surface unie, vous voyez des enfoncements. Comment voulez-vous qu'il puisse concevoir qu'une surface plane au tact de sa main soit profonde à ses yeux ? « Plane et profonde tout ensemble, pourrait dire l'aveugle, quelle absurdité ? » Il y a là pour l'aveugle je ne sais quoi de révoltant et de contradictoire, un vrai mystère. Et que lui manque-t-il pour bien juger ? Il lui manque un sens, celui de la vue, dont la privation le rend étranger aux phénomènes de la lumière réfléchie et de la perspective. Eh bien, nous sommes cet aveugle par rapport aux mystères ; il nous manque présentement un degré d'intelligence que nous aurons un jour. L'aveugle, sur le témoignage des autres hommes, doit croire raisonnablement aux merveilles de la vision, sans les comprendre ; et moi aussi, sur le témoignage de Jésus-Christ et des apôtres, je crois raisonnablement aux mystères du christianisme sans pouvoir les pénétrer. » (*Défense du Christianisme. Conf. sur la religion considérée dans ses mystères.*)

— *a* « Voici une autre comparaison non moins claire et exacte, il s'agit des antipodes. Si vous en parlez à un ignorant, il ne vous comprendra pas ; si vous lui dites qu'on appelle antipodes les peuples et les hommes, qui, de l'autre côté de la terre, les pieds tournés contre les nôtres, ont cependant comme nous le ciel au-dessus de leur tête, il ne vous croira pas ; si vous ajoutez que c'est un fait incontestable et vérifié par les savants, il se soumettra, si d'ailleurs il n'a aucune raison de révoquer en doute ce que vous lui dites: mais alors demandez-lui ce qu'il en pense ; il vous répondra que la chose lui paraît bien difficile, qu'elle lui paraît même impossible, parce que, faute de connaître les lois qui régissent le monde physique, il se représente ces hommes comme ayant la tête en bas et les pieds en haut. Cessera-t-il de faire usage de sa raison, s'il finit par croire à l'existence des antipodes sur le témoignage d'autrui, sans comprendre comment il peut y avoir des hommes dans l'hémisphère opposé à celui qu'il occupe? Non évidemment. Eh bien, supposons, d'une part, que la science ne soit pas plus avancée qu'elle ne l'était il y a trois mille ans, et de l'autre, que nos livres sacrés annoncent comme positif, mais sans explication, l'existence des antipodes: pourrait-on alors rejeter ce fait comme absurde, parce que le philosophe ne le concevrait pas mieux que le vulgaire ? Conviendrait-il à l'incrédule d'accuser les auteurs sacrés d'ignorance, parce qu'il serait ignorant lui-même ? Non, évidemment. Pourquoi donc rejetterait-il les mystères de la religion, sous le prétexte qu'il ne les comprend pas mieux que les an-

ciens ne comprenaient la possibilité des antipodes? » (Mgr. Gousset; *De la Révélation.*)

151. *De la foi et de la raison.* — Voici ce que nous lisons au IVe chapitre de la Constitution dogmatique sur la foi catholique publiée dans la IIIe session du concile œcuménique du Vatican : « Par un assentiment perpétuel, l'Eglise catholique a toujours tenu et tient aussi qu'il existe un ordre double de connaissances, distinct non seulement en principe, mais encore dans son objet : en principe, parce que dans l'un nous connaissons par la raison naturelle, dans l'autre par la foi divine; en son objet, parce qu'en dehors des choses auxquelles la raison naturelle peut atteindre, il y a des mystères cachés en Dieu, proposés à notre croyance, que nous ne pouvons connaître que par la révélation divine....

» Mais bien que la foi soit au-dessus de la raison, il ne peut jamais y avoir de véritable désaccord entre la foi et la raison; car c'est le même Dieu, qui révèle les mystères et communique la foi, qui a répandu dans l'esprit humain la lumière et la raison, et Dieu ne peut se nier lui-même, ni le vrai contredire jamais le vrai. Cette apparence imaginaire de contradiction vient principalement ou de ce que les dogmes de la foi n'ont pas été compris et exposés suivant l'esprit de l'Eglise, ou de ce que les erreurs des opinions sont prises pour des jugements de la raison.... Et non seulement la foi et la raison ne peuvent jamais être en désaccord, mais elles se prêtent aussi un mutuel secours; la droite raison démontre les fondements de la foi, et, éclairée par sa lumière, elle développe la science des choses divines; la foi délivre et prémunit la raison des erreurs, et l'enrichit d'amples connaissances. Bien loin donc que l'Eglise soit opposée à l'étude des arts et sciences humaines, elle la favorise et la propage de mille manières; car elle n'ignore ni ne méprise les avantages qui en résultent pour la vie des hommes. Bien plus, elle reconnaît que les sciences et les arts, venus de Dieu, le Maître des sciences, s'ils sont dirigés convenablement, doivent de même conduire à Dieu, avec l'aide de sa grâce; et elle ne défend pas assurément que chacune de ces sciences, dans sa sphère, ne se serve de ses propres principes et de sa méthode particulière. Mais, tout en reconnaissant cette juste liberté, elle veille avec soin pour les empêcher de se mettre en opposition avec la doctrine divine, en admettant des erreurs, ou en dépassant leurs limites respectives pour envahir et troubler ce qui est du domaine de la foi. »

— *a* « Dieu veut nous sauver par la foi, qui est la vertu de l'esprit; mais il veut aussi que l'homme suive les lumières de la raison dont il l'a doué. Si dans la religion tout était lumière, il n'y aurait plus besoin de foi; mais s'il n'y avait que ténèbres et obscurité, la foi ne serait aucunement justifiée par la raison. Dans son admirable sagesse, Dieu a tellement ménagé les mérites de la foi et les droits de la raison, que, d'un côté, les difficultés ne seront jamais entièrement résolues, et,

de l'autre, les preuves seront toujours suffisantes. De cette manière, la soumission du fidèle sera digne de récompense, et la rébellion de l'incrédule restera sans excuse légitime.

» Un savant professeur donnait dernièrement les détails de l'ascension aérostatique qu'il fit il y a quelques années dans un but scientifique. Parvenu à une certaine hauteur dans l'atmosphère, il cessa d'apercevoir les objets terrestres, éprouva un malaise général; et la gêne pour respirer devint si grande, que force lui fut de descendre dans une région plus basse. Ainsi en est-il de notre esprit quand il s'élève à la contemplation de certaines vérités; à une certaine hauteur, son regard s'obscurcit, il est pris d'éblouissements; non plus que nos sens corporels, il ne supporte rien d'excessif. Adorons humblement Dieu à l'entrée de ce sanctuaire où il se cache dans une lumière trop vive pour nos misérables yeux. Les secrets du ciel peuvent bien être annoncés, mais non expliqués à la terre. Rendons hommage par notre silence à ces grandeurs ineffables; rien ne nous donne une idée plus magnifique de Dieu que l'impossibilité de le comprendre. » (P. d'Hauterive.)

152. « La religion ressemble à cette nuée miraculeuse qui servait de guide aux enfants d'Israël dans le désert. Le jour est d'un côté, et la nuit est de l'autre. Si tout était ténèbres, la raison, qui ne verrait rien, s'enfuirait avec horreur loin de cet affreux objet. Mais on nous donne assez de lumière pour satisfaire un œil qui n'est pas curieux à l'excès. » (P. Ant. Guénard; *En quoi consiste l'esprit philosophique.*)

153. « La foi dit bien ce que les sens ne disent pas, mais elle ne dit jamais le contraire. Elle est *au-dessus* de la raison et non pas *contre* la raison. » (Pascal; *Pensées.*)

154. *Différence entre concevoir et comprendre.* — Nous sommes instruits des mystères par la foi; nous les concevons par la foi, comme dit saint Paul, mais nous ne les comprenons pas. « *Concevoir* un objet, dit Fénelon, c'est en avoir une connaissance qui suffit pour le distinguer de tout autre objet avec lequel on pourrait le confondre, et ne connaître pourtant pas tellement tout ce qui est en lui, qu'on puisse s'assurer de connaître distinctement toutes ses perfections, autant qu'elles sont en elles-mêmes intelligibles. *Comprendre* signifie connaître distinctement et avec évidence toutes les perfections de l'objet, autant qu'elles sont intelligibles. Il n'y a que Dieu qui connaisse infiniment l'infini; nous ne connaissons l'infini que d'une manière finie. » (*De l'existence et des attributs de Dieu.*)

155. *Un mystère là où l'on n'en soupçonnait pas.* — Le petit Antoine savait parfaitement son catéchisme. Un jour qu'il devait aller de Nancy à Lunéville, il monta en diligence; car, à cette époque, il n'y avait pas encore de chemin de fer. Dans le même compartiment, se trouvait un avocat assez bavard, qui aimait à dire son petit mot à propos de

tout et à propos de rien. En traversant un village, la voiture passa devant l'église, et Antoine n'eut rien de plus pressé que de se découvrir pour honorer le Saint-Sacrement. « Tiens, dit l'avocat, je suis sûr que tu vas au catéchisme : voyons, qu'y as-tu appris ? — Monsieur, répondit Antoine avec modestie, j'ai appris les principaux mystères. — Et quels sont donc ces mystères ? — La sainte Trinité, l'Incarnation et la Rédemption. — Ah ! ah ! qu'est-ce que c'est que çà, la sainte Trinité ? — Monsieur, c'est le mystère d'un seul Dieu en trois personnes, le Père, le Fils et le Saint-Esprit. — Comment, jeune homme ! et tu crois cela ? tu ne vois donc pas que ton curé t'en fait avaler tant qu'il veut ? Vois-tu, l'on ne doit croire que ce que l'on comprend. — Vous, monsieur, vous ne croyez donc que ce que vous comprenez ? — Oui, mon ami, et tous les gens d'esprit font de même. — Alors, monsieur, dites-moi donc pourquoi votre petit doigt remue quand vous voulez le remuer ? — Oh ! cela n'est pas difficile ; il remue parce que je veux le remuer, et que la vie qui est en moi le fait remuer. — Mais pourquoi remue-t-il ? — Parce que je le veux. — Cependant, monsieur, vos oreilles ne remuent pas quand vous le voulez ; comment cela se fait-il ! — Ah ça ! petit garçon, tu es trop jeune pour me donner des leçons ; je t'engage à me laisser tranquille. » La conversation finit là, parce que l'avocat s'aperçut que les personnes présentes commençaient à se moquer de lui, tout en applaudissant aux observations pleines de finesse du jeune Antoine. (GRIDEL ; *Soirées chrétiennes*.)

156. *Le P. Lacordaire et un commis-voyageur.* — Le P. Lacordaire se trouvait un jour à dîner à une table d'hôte, dans je ne sais quelle ville de province. Tout le monde sait que le P. Lacordaire était un prédicateur célèbre, religieux de l'ordre des Dominicains, et renommé dans toute notre France pour son beau talent et son esprit incomparable. A table d'hôte, tous les convives sont mêlés, les vieux pêle-mêle avec les jeunes, les sots avec les gens d'esprit. Non loin du religieux qui prenait modestement son repas sans rien dire, dînait ou plutôt pérorait un commis-voyageur fort satisfait de lui-même, et manquant complètement de cette réserve honnête que produit la bonne éducation. C'était un vendredi, un jour maigre : occasion précieuse pour les commis-voyageurs qui dînent à table d'hôte de montrer au public combien ils se mettent au-dessus de tout ce qu'ils appellent les vieux préjugés. Après plusieurs sarcasmes plus ou moins spirituels contre le maigre, contre les dévots, contre les superstitions, etc., le bavard, qui, du coin de l'œil, observait le religieux inconnu, finit par s'impatienter du peu d'effet que ses paroles semblaient produire sur lui, et l'apostropha directement, tout en lui passant un plat d'omelette dont il venait de s'adjuger le plus beau morceau. « Moi d'abord, monsieur, lui dit-il d'un air goguenard, j'ai pour principe de ne croire que ce que je comprends.... N'est-ce pas raisonnable ? — Monsieur, répondit poliment le P. Lacordaire en se servant les débris de l'omelette que son interlocuteur avait bien voulu lui laisser, comprenez-vous comment le feu,

qui fait fondre le fer et le plomb, a fait durcir ces œufs ? — Ma foi, je n'en sais trop rien, repartit le commis-voyageur interloqué par cette question singulière. — Et moi non plus, dit finement le religieux ; mais je vois avec plaisir que cela ne vous empêche pas de croire aux omelettes. » (De Ségur.)

157. *Il y a dans la nature une foule de choses que notre faible intelligence ne peut comprendre.* — Les incrédules affectent de dire que les mystères de la religion ne sont pas croyables parce qu'ils sont absurdes, et qu'ils sont absurdes parce qu'ils sont incompréhensibles. C'est là un raisonnement qui n'a pas le sens commun ; car il y a des centaines, des milliers de faits que l'on voit tous les jours, que l'on croit et que l'on admet sans difficulté, quoiqu'on ne les comprenne pas du tout. Nous croyons, par exemple, qu'une partie du pain que nous mangeons sera changée en notre substance : comprenons-nous comment se fait ce changement ? Nous croyons qu'un noyau de fruit mis dans la terre y pourrira, que cette pourriture produira le développement d'un germe duquel sortira un arbre qui, dans la suite, sera chargé de feuilles, de fleurs et de fruits : comprenons-nous comment ce fait s'accomplira ? Cependant nous croyons ces choses parce que l'expérience nous en démontre l'existence. Or la parole de Dieu n'est-elle pas un motif plus puissant pour croire les mystères que la religion nous enseigne ? Notre expérience n'est appuyée que sur le témoignage des sens, qui peuvent nous tromper, qui nous trompent souvent, tandis que la parole de Dieu ne le peut pas.

Il y a des mystères dans toutes les sciences. Il y en a dans la physique : quelle est la nature de l'électricité ? quelle est la cause de tous les phénomènes singuliers qu'elle produit ? A cet égard, nous sommes forcés d'avouer notre ignorance. — Il y a des mystères dans la physiologie : on dispute depuis Hippocrate sur la manière dont se fait la digestion. « Heureusement, dit un homme d'esprit, la nature nous fait digérer sans qu'il soit nécessaire que nous sachions son secret. » Il y a des mystères en psychologie : comment l'âme est-elle unie au corps ? comment l'âme agit-elle sur le corps, et comment le corps agit-il sur l'âme ? comment expliquer le passage des sensations depuis les sens et le cerveau matériel jusqu'à l'âme qui est spirituelle ? comment la pensée, la détermination de l'âme spirituelle, se communique-t-elle aux membres du corps matériel, de manière à les faire mouvoir dans le sens qui lui convient ? Ne sont-ce pas là autant de mystères impénétrables ?

Puisqu'il y a des mystères dans toutes les sciences, qui donc pourrait s'étonner qu'il y en ait dans la religion ? (Guillois; *Explic. du catéchisme.*)

158. *A qui ressemblent ceux qui disent : Moi je ne crois que ce que je comprends.* — Un roi de Siam refusa constamment de croire que l'eau de nos rivières se change quelquefois en glace et présente alors une surface solide sur laquelle on peut marcher à pied sec. Ce fait,

dont il ne concevait pas la possibilité et auquel sa raison ne lui permettait pas d'ajouter foi, lui paraissait la chose du monde la plus absurde. De même, certaines peuplades nient opiniâtrement l'existence du soleil, parce que, enveloppées de brumes éternelles et n'ayant que des crépuscules de lumière, elles n'ont jamais vu l'astre brillant du jour.

Les incrédules raisonnent comme le roi de Siam et comme ces peuplades : ils ne conçoivent pas, ils n'ont pas vu ; la chose ne leur paraît pas possible, donc elle est fausse. Quoi de plus tristement absurde? (GUILLOIS.)

— *a* Environ deux siècles avant Jésus-Christ, les Romains assiégeaient la ville de Syracuse en Sicile. Leurs vaisseaux environnaient la place du côté de la mer et arrêtaient les communications avec les autres pays. Il y avait déjà deux ans que le consul Marcellus était-là, et les choses n'avançaient pas. A quoi cela tenait-il? Parmi les habitants de Syracuse, se trouvait un savant mathématicien, nommé Archimède, qui avait inventé de puissantes machines avec lesquelles il tenait en échec les Romains. Tantôt il leur lançait des quartiers de pierre ou de rocher qui faisaient couler à fond leurs navires; tantôt il saisissait leurs vaisseaux et les enlevait en l'air, à peu près comme on pêche un poisson à la ligne. Enfin, il inventa des espèces de miroirs ardents qui dirigeaient si bien les rayons du soleil sur la flotte romaine, qu'ils y mettaient le feu à plus de cinq cents mètres de distance. Les historiens n'ont pas manqué de rapporter ces faits dans leurs ouvrages; mais pendant longtemps les physiciens et les philosophes modernes en ont ri de tout leur cœur en disant : « Bah ! c'est impossible ; c'est comme les mystères de la religion, nous le croirons quand nous le verrons. » Eh bien, ils l'ont vu; car, en 1754, le savant Buffon, membre de l'Académie des sciences, réussit à construire des miroirs ardents comme ceux d'Archimède; et, au mois d'avril, lorsque le soleil n'a pas encore de force, il put fondre du plomb et brûler du bois à une distance considérable. Les incrédules durent ouvrir les yeux ; ils avaient vu et ils étaient obligés de croire. (*Inventaire des découvertes.*)

159. *Les deux aveugles.* — Deux aveugles de naissance discouraient ensemble ; l'un d'eux était ignorant et impie, mais l'autre était instruit et pieux. *L'aveugle impie :* Je voudrais bien savoir de quoi Dieu s'occupait pendant l'éternité, avant d'avoir créé le monde? — *Le pieux aveugle :* Dieu s'occupait de lui-même, et il pensait à creuser un enfer pour ceux qui ne croiraient pas en lui ou qui refuseraient de le servir. — *L'aveugle impie :* Comment peut-il y avoir trois personnes en Dieu, dont chacune est Dieu, quoiqu'elles ne soient qu'un seul Dieu? Cela me surpasse : folie de croire ce qu'on ne comprend pas ! — *Le pieux aveugle :* Je crois réellement qu'il n'y a qu'un seul Dieu en trois personnes réellement distinctes, qui sont Dieu; et, en cela, je n'agis point en insensé, mais en homme sage. — *L'aveugle impie :* Montrez-moi cela, et je vous fais présent de mon bâton, qui est très solide et qu'on

m'a dit être fort beau. — *Le pieux aveugle :* Comment savez-vous que votre bâton est beau? un aveugle comprend-il ce que c'est que la beauté? Nous aveugles, nous ne comprenons rien à ce qu'on appelle couleurs. Qui pourrait nous faire comprendre ce que c'est? et quelle différence il y a entre le rouge et le jaune, le vert et le bleu? Devons-nous cependant nier qu'il y ait des couleurs, et qu'il existe des différences entre elles. — *L'aveugle impie :* Non, parce que nous avons toute raison de le croire; tous les hommes qui ne sont pas aveugles le disent. — *L'aveugle pieux :* Ce sont des hommes qui parlent, et nous les croyons : Dieu a révélé les mystères, et nous ne le croirions pas! La religion chrétienne qui enseigne les mystères, est démontrée divine : croyons donc, et vivons chrétiennement. Après notre mort, nous irons au ciel, et là, nous cesserons d'être aveugles, nous verrons Dieu face à face et tel qu'il est.

160. « Dieu peut faire plus que l'homme ne peut comprendre.... Si vous n'entendez et ne comprenez pas des choses qui sont au-dessous de vous, comment comprendrez-vous des choses qui sont au-dessus de votre portée? Soumettez-vous donc à Dieu, humiliez votre esprit sous la foi, et la lumière de la science vous sera donnée selon qu'il vous sera utile et nécessaire.

» Dieu ne se trompe point, mais l'homme se trompe en se fiant trop à lui-même. Dieu marche avec les simples, il se découvre aux humbles, il donne l'intelligence aux petits; il ouvre l'esprit aux âmes pures, et il cache sa grâce aux curieux et aux superbes.

» La raison humaine est faible et sujette à se tromper, mais la vraie foi ne peut être trompée. Toute la raison et toutes les recherches naturelles doivent suivre la foi, et non pas la précéder ni la détruire.

» Si les œuvres de Dieu étaient telles que la raison de l'homme les pût aisément comprendre, elles ne seraient plus merveilleuses, et il ne faudrait plus les appeler ineffables. » (*Imit.*, IV, 18.)

— *a* « De quelque côté que vous vous tourniez, dit Voltaire lui-même, vous êtes forcés d'avouer deux choses : votre ignorance, et la puissance immense du Créateur. »

II

DU MYSTÈRE DE LA SAINTE TRINITÉ

« *La foi catholique est d'adorer dans la Trinité un seul Dieu, et dans son unité la Trinité, sans confondre les personnes, sans diviser la substance.* » (Symbole de saint Athanase.)

161. *Il n'y a qu'un seul Dieu.* — Cette vérité que la raison conçoit, est fondée avant tout sur la révélation. « Ecoutez, Israël: Le Seigneur notre Dieu est le seul et unique Seigneur. » (DEUT., VI, 4.)

« Considérez que je suis le Dieu unique, qu'il n'y en a point d'autre que moi seul. » (DEUT., XXXII, 39.)

« Vous êtes grand, et vous faites des merveilles, vous qui êtes le seul Dieu. » (Ps. LXXXV, 10.)

« Il n'y a nul autre Dieu que le Dieu unique. » (I. COR., VIII, 4.)

« Il n'y a qu'un seul Seigneur, qu'une seule foi et qu'un seul baptême, un seul Dieu et Père de tous, qui est au-dessus de tous. » (EPHES., IV, 5, 6.)

162. *Il y a trois personnes en Dieu.* — Nous trouvons cette vérité clairement exprimée dans les passages suivants : « Allez, dit Jésus-Christ aux Apôtres, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. » (MATTH., XXVIII, 19.) L'expression au nom, qui n'est employée qu'une fois et au singulier, marque l'unité de la nature divine. — Nous lisons aussi dans saint Jean : « Il y en a trois qui rendent témoignage dans le ciel : le Père, le Verbe et le Saint-Esprit, et ces trois sont une seule chose. » (S. JEAN, I. Ep. V, 7.)

163. *Le mystère de la sainte Trinité révélé au baptême de Notre-Seigneur.* — Le mystère de la très sainte Trinité a été marqué d'une manière très claire dans le baptême de Notre-Seigneur; car, dans cette circonstance, on voit distinctement l'intervention des trois personnes divines, le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

Jésus-Christ, étant arrivé à l'âge de trente ans, se disposa à prêcher l'Evangile aux hommes. Mais auparavant il voulut recevoir le baptême, non pour effacer en lui le péché originel, puisqu'il ne pouvait pas en être souillé, mais pour donner à l'eau la vertu de l'effacer dans ceux qui recevraient plus tard ce sacrement. Il quitta donc Nazareth en Galilée, et vint trouver saint Jean-Baptiste, sur les bords du Jourdain, afin d'être baptisé par lui. Après avoir fait, par humilité, quelque résistance, saint Jean répandit de l'eau sur la tête de Notre-Seigneur, qui était entré nu-pieds dans le fleuve. Au moment où le divin Sauveur sortait de l'eau en faisant sa prière, les cieux s'ouvrirent, et le Saint-Esprit apparut en forme de colombe blanche comme la neige et se reposa sur sa tête. Au même instant, on entendit une voix qui semblait venir du ciel et qui disait : *Vous êtes mon Fils bien-aimé; c'est en vous que j'ai mis toutes mes complaisances.* On distingue ici sans peine les trois personnes de la très sainte Trinité : le Père qui parle, le Fils qui s'est fait homme et qui est baptisé, et le Saint-Esprit qui se repose sur lui, sous la forme d'une colombe. (S. MATTHIEU, III; S. MARC, I; S. LUC, III.)

164. *La contradiction n'existe pas dans l'enseignement du mystère de la sainte Trinité.* — « Le mystère de la Trinité, tel que nous le professons, tel qu'il a toujours été professé dans l'Eglise, ne renferme point le *oui* et le *non*, l'affirmation et la négation d'une même idée sous le même rapport. Nous ne disons pas : *Trois Dieux sont un seul Dieu, il y a une et trois substances en Dieu; nous disons : Il y a trois personnes et une seule essence, substance ou nature en Dieu; les trois personnes n'ont qu'une seule et même nature.* L'unité ne tombe que sur la nature divine, et la Trinité ne tombe que sur les personnes. Il n'y a donc pas de contradiction. » (Mgr GOUSSET; *De la Trinité.*)

165. *Diverses comparaisons pouvant servir à donner une idée du mystère*

de la très sainte Trinité. — Parmi les différentes comparaisons employées pour donner une idée aussi claire que possible de ce profond mystère, celle qui est empruntée à notre âme est la plus frappante. Notre âme a *trois principales facultés*, l'intelligence, la volonté et la mémoire, et cependant elle n'a qu'une seule substance, elle est unique.

— *a* Trois flambeaux dont les mèches brûlantes se joignent, ne forment qu'une flamme; ainsi les trois personnes divines ne font qu'un Dieu. (LOHNER.)

— *b* « Dans un triangle équilatéral, les trois côtés sont égaux; ils embrassent toute la surface du triangle, et ne forment cependant qu'une seule figure. » (MUND.)

166. *Diverses figures de la Trinité.* — Le nombre trois, comme le nombre sept et le nombre douze, a une signification religieuse qui remonte aux premiers âges du monde. Il est très fréquemment employé dans l'Ecriture, et les saints docteurs y ont toujours vu une figure de l'adorable mystère de la Trinité. Voici quelques exemples :

Sur la poitrine du grand-prêtre étaient placés quatre rangs de pierres précieuses, et l'on comptait trois pierres dans chaque rang. Les pierres symbolisaient la Trinité des personnes, et les quatre rangs, les quatre évangiles qui nous prêchent et nous révèlent la très auguste Trinité. Le nom de Dieu brille sur le front de ce même grand-prêtre, parce que la Trinité est un seul Dieu, et que Dieu domine toutes choses.

Dans le partage de la Terre promise, on érigea trois villes libres, en deçà et au delà du Jourdain, dans chacune desquelles tout fugitif pouvait trouver un refuge. Nous avons pareillement dans les trois personnes divines un asile assuré contre tout mal.

Il y avait, sous l'ancienne loi, trois fêtes principales, et trois fois dans l'année chaque Israélite devait comparaître devant la face de Jéhovah.

Trois fois dans la journée, Daniel priait à genoux.

Balthasar, roi de Babylone, pendant la nuit trop fameuse de son festin, vit trois doigts écrire sur la muraille son arrêt en trois mots. La main figure ici l'unité de nature, et les trois doigts la trinité des personnes.

Dans l'Apocalypse, la cité de Dieu avait trois portes du côté de chaque contrée de la terre.

Citons encore saint Jean Chrysostôme, qui, expliquant ces paroles de l'Apôtre : *Lorsque toutes choses lui auront été soumises*, cherche dans les livres saints et met en avant les nombreuses figures de la sainte Trinité : « L'univers, dit-il, est divisé en trois : le ciel, la terre et les lieux souterrains. — Il y a eu beaucoup de patriarches; mais Dieu ne s'appelle le Dieu que de trois, d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Ce n'est pas à dire qu'il ne soit point le Dieu de Moïse, de Joseph et des autres; mais il n'en mentionne que trois, par honneur pour la Trinité. — Il y a eu beaucoup de prêtres, et cependant David ne fait mention que de trois : « Moïse et Aaron, dit-il, étaient ses prêtres, et

Samuel était au nombre de ceux qui invoquaient son nom. » — Il y a beaucoup d'anges au ciel, et trois seulement apparurent à Abraham. — Tous les jours sont à Dieu, et cependant Abraham marcha trois jours et trois nuits pour immoler son fils et figurer le mystère. — Jonas ne reste que trois jours dans la mer pour figurer ce même mystère. — Chez les Hébreux, il y avait trois ordres de pouvoirs : le sacerdoce, la royauté et les prophètes. » Voilà quelques-unes des figures et des nombres sous lesquels l'admirable et ineffable mystère de la Trinité a été indiqué avant le moment où il a été ouvertement révélé. (P. d'Hauterive.)

— *a* « La Trinité enfin se trouve au fond de toutes choses : dans les trois dimensions des êtres : la hauteur, la longueur et la profondeur; dans les trois mesures du temps : le présent, le passé, l'avenir; dans les trois termes de la famille : le père, la mère, l'enfant. » (Mgr Pichenot, *évêque de Tarbes.*)

167. *C'est dans notre âme, créée à l'image de Dieu, que l'on trouve la figure la plus exacte de la sainte Trinité.* — « Nous voyons en nous une image de la Trinité. La pensée que nous sentons naître, comme le fils de notre intelligence, nous donne quelqu'idée du Fils de Dieu, conçu éternellement dans l'intelligence du Père céleste. Il prend le nom de Verbe, afin que nous entendions qu'il naît dans le sein de son Père, comme naît dans notre âme cette parole intérieure que nous y sentons quand nous contemplons la vérité.

» Nous aimons et cette parole intérieure et l'esprit où elle naît; en l'aimant nous sentons en nous quelque chose qui ne nous est pas moins précieux que notre esprit et que notre pensée, quelque chose qui est le fruit de l'un et de l'autre, qui les unit et s'unit à eux, et ne fait avec eux qu'une même vie.

» Ainsi, autant qu'il peut se trouver de rapport entre Dieu et l'homme, ainsi, dis-je, se produit en Dieu l'amour éternel qui sort du Père qui pense et du Fils qui est sa pensée, pour faire avec lui et sa pensée une même nature. » (Bossuet.)

168. « Chercher à approfondir le mystère de la sainte Trinité est une dangereuse curiosité; l'admettre et le croire comme le fait l'Eglise catholique, voilà ce qui peut seul nous donner la certitude; voir ce mystère dans toute sa profondeur et sa beauté, c'est le plus haut degré de béatitude dans l'éternité. » (S. Bernard.)

— *a* Celui qui scrute la majesté de Dieu, sera accablé du poids de sa gloire. » (Prov., xxv, 27.)

169. *Leçon donnée à saint Augustin sur sa trop grande curiosité touchant le mystère de la sainte Trinité.* — Saint Augustin, un des plus grands docteurs de l'Eglise, et l'un des plus beaux génies qui aient jamais existé, se promenant un jour sur le bord de la mer, réfléchissait sur le mystère de la sainte Trinité et cherchait à l'approfondir, afin

de pouvoir mieux l'expliquer, soit dans ses écrits, soit dans ses sermons. Tout à coup, il vit près de lui un petit enfant qui sans cesse allait à la mer puiser de l'eau dans une coquille et la portait dans un trou qu'il avait creusé dans le sable. « Que prétendez-vous faire ? lui demanda le saint. — Je prétends, répondit-il, mettre dans ce creux toute l'eau de la mer. — Ce n'est pas possible, reprit Augustin en riant de la simplicité de l'enfant; vous voyez bien que le trou est trop petit et la mer trop grande. — Vous pensez donc que je ne réussirai pas ?... Eh bien, il ne vous est pas plus facile à vous de faire entrer le mystère de la sainte Trinité dans votre esprit, qu'à moi de faire entrer l'eau de la mer dans ce petit creux. » Et cela dit, l'ange qui avait pris la forme d'un enfant pour donner à saint Augustin cette importante leçon, disparut.

On voyait autrefois à Rome, dans la bibliothèque du Vatican, un tableau représentant ce que nous venons de raconter, avec cette inscription : *Un petit enfant, puisant de l'eau de la mer dans une coque de noix, détourne saint Augustin de chercher à comprendre le mystère de la sainte Trinité.*

170. — *Origine du* Gloria Patri. — Le mystère de la très sainte Trinité a toujours été honoré d'une manière particulière dans l'Eglise. Tous les dimanches sont en quelque sorte consacrés à la très sainte Trinité; mais, afin de l'honorer encore plus particulièrement, l'Eglise a adopté la coutume de réciter très souvent dans l'office le *Gloria Patri*. Le savant cardinal Bona pense que la première partie de cette prière, que l'on appelle la petite doxologie, a été composée par les Apôtres eux-mêmes. Elle se compose des mots suivants, que tous savent par cœur : *Gloria Patri, et Filio, et Spiritui Sancto;* ou en français : Gloire au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit. Le même savant nous apprend que ce fut le concile de Narbonne, en 589, qui ordonna le premier de la chanter à la fin de chaque psaume. Les ariens et d'autres hérétiques, ayant osé changer quelques mots au *Gloria Patri* pour autoriser leurs erreurs, le concile universel de Nicée, qui eut lieu en 325, y ajouta les paroles qui en forment la seconde partie, savoir : *Sicut erat in principio, et nunc, et semper, et in secula seculorum. Amen.* C'est-à-dire : Comme cela a été dans le commencement, et maintenant, et sera toujours, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il. Toutes les fois qu'on récite cette belle prière, il est d'usage d'incliner la tête, comme pour saluer et honorer plus particulièrement les trois personnes divines. Mais il n'est pas exact, comme le prétend le savant Ferraris, que le pape Jean XXII ait accordé une indulgence de trente jours chaque fois qu'on s'incline de la sorte.

171. *Institution de l'ordre de la Très-Sainte-Trinité.* — Quand saint Jean de Matha (1160-1213) célébra sa première messe dans la chapelle de l'évêque de Paris, Maurice de Sully, ce prélat voulut y assister avec les abbés de Saint-Victor et de Sainte-Geneviève, et le recteur de l'Université; ils furent tous témoins du prodige suivant :

Comme le nouveau prêtre élevait la sainte Hostie, un ange, sous la forme d'un jeune homme d'une admirable beauté, apparut au-dessus de l'autel. Il était vêtu d'une robe blanche avec une croix rouge et bleue sur la poitrine ; il avait les bras croisés et les mains posées sur deux captifs, dont l'un était chrétien et l'autre maure, comme s'il eût voulu en faire un échange. L'évêque et les autres personnages dont nous avons parlé, ayant remarqué cette vision, conférèrent ensemble à l'issue de la messe sur ce qu'elle pouvait signifier ; et comme ils n'osèrent rien décider, leur avis fut, après un sérieux examen, que Jean de Matha, muni des témoignages authentiques de cette apparition, irait trouver le Souverain-Pontife pour apprendre de lui ce qu'il devait faire. Jean acquiesça aussitôt à leur sentiment ; et quelque temps après, il partit à Rome.

Chemin faisant, il s'adjoignit saint Félix de Valois, qui devait l'aider si efficacement à établir l'ordre de la Très-Sainte-Trinité. Innocent III, qui gouvernait alors l'Eglise, les reçut avec beaucoup d'affabilité et les fit loger dans son palais, après avoir appris de leur bouche, et par les lettres de recommandations de l'évêque de Paris, le sujet de leur voyage ; il fit assembler les cardinaux à Saint-Jean-de-Latran, pour avoir leur avis sur cette affaire.

Le jour suivant, qui était l'octave de sainte Agnès, le Pape, accompagné de tout le clergé et des deux saints, se rendit à l'église pour y célébrer les saints mystères. Durant le sacrifice, lorsqu'il éleva la sainte Hostie pour la montrer au peuple, Dieu renouvelant sa première merveille, le ciel s'ouvrit encore une fois, et l'ange parut devant cette illustre assemblée de la même manière qu'à Paris. Le Souverain-Pontife, ne pouvant plus douter que Jean de Matha et Félix de Valois ne fussent inspirés de Dieu, leur permit d'établir dans l'Eglise un nouvel ordre religieux, dont la fin serait de travailler à la rédemption des captifs qui gémissaient sous la tyrannie des infidèles. A cet effet, le 2 février suivant, fête de la Purification de Notre-Dame, il leur en donna l'habit, composé des mêmes couleurs sous lesquelles l'ange était apparu : c'était une robe blanche, sur laquelle était attachée une croix rouge et bleue. Ces trois couleurs sont mystérieuses : le blanc, qui représente la lumière principe de toutes les couleurs, est l'image de la personne du Père, qui est le principe de la Divinité ; le bleu, comme livide, représente la personne du Fils, qui, dans son humanité sainte, fut couvert de plaies, et le rouge, qui est la couleur du feu, figure la personne du Saint-Esprit, dont le propre est d'embraser les cœurs. C'est pourquoi Innocent donna le titre de la très sainte Trinité à ce nouvel ordre, qui fut aussi nommé de la Rédemption des captifs, à cause de la fin pour laquelle il fut établi. (PETITS BOLLANDISTES ; 8 février.)

CHAPITRE IV

(Suite du premier article du Symbole.)

Des Anges.

Le mot ange *signifie* messager *ou* envoyé; *c'est une dénomination, non de nature, mais d'office, prise du ministère qu'exercent les anges, lequel consiste à exécuter les ordres de Dieu auprès des hommes.*

Les anges sont de purs esprits et les plus parfaites créatures de Dieu. Ayant été créés libres, les uns sont demeurés fidèles au Créateur et ont obtenu d'être confirmés en grâce avec l'assurance d'être éternellement heureux: ce sont les bons anges, *qu'on appelle aussi simplement les* anges. *Les autres se sont révoltés contre Dieu, et ont été condamnés au supplice éternel. Ils sont appelés* mauvais anges, diables *ou* démons, *et sont tout à la fois les ennemis de Dieu et les ennemis des hommes.*

(*Voir la 2e note du n° 86 et le n° 100 a.*)

172. *Séparation des bons anges d'avec les mauvais.* — L'orgueil a été la cause de la chute des anges. Un d'eux, le plus beau, le plus parfait, le plus glorieux de tous, ainsi que l'indique son nom de Lucifer, c'est-à-dire *qui porte la lumière*, *qui est brillant de lumière*, ébloui des qualités dont il était doué, se complut en lui-même. Il oublia que tout ce qu'il avait, il l'avait reçu de Dieu, et le rang où Dieu l'avait placé ne lui suffit plus. Il se dit dans son fol orgueil: « Je monterai plus haut, j'établirai mon trône au-dessus des astres, et je serai semblable au Très-Haut. (Isaïe, xiv, 14.) Bientôt des millions d'anges prirent part à sa révolte; et, par un aveuglement monstrueux, ils préférèrent la domination de ce chef insensé au doux empire que le Créateur exerçait sur eux. Il y eut alors, dit l'Ecriture, un grand combat dans le ciel: l'archange Michel, plein d'ardeur pour les intérêts de son Maître, fit retentir toute l'étendue des cieux de ce cri de ralliement: *Qui est semblable à Dieu?* Aussitôt une multitude d'anges, répondant à cet appel, se joignirent à lui. L'ange rebelle et ses compagnons furent vaincus malgré la résistance qu'ils opposèrent, et leur place ne se trouva plus dans le ciel. Alors une grande voix se fit entendre, qui disait: « C'est maintenant qu'est accompli le salut de notre Dieu, et sa puissance, et son règne, et la puissance de son Christ; parce que l'accusateur de nos frères, qui les accusait jour et nuit devant Dieu, a été précipité.... C'est pourquoi, cieux, réjouissez-vous, et vous qui les habitez! Malheur à la terre et à la mer, parce que le démon est descendu vers vous, plein d'une grande colère, sachant

qu'il n'a que peu de temps, » jusqu'à ce que Jésus-Christ paraisse, et que le règne de Satan croule à jamais. (Apoc., xii, 7, 13.)

Dieu voulut qu'on vît dès le commencement du monde, et dans ses plus excellentes créatures, que l'on ne peut être heureux en se séparant de lui ; qu'à quelque degré de grandeur et de gloire qu'il élève une créature, il veut toujours qu'elle lui demeure soumise, et qu'il précipiterait du comble du bonheur dans la dernière misère ceux qui seraient ingrats et qui s'attribueraient ce qu'ils auraient reçu de lui. Et comme il nous a donné, dans les saints anges, un modèle éternel de la fidélité que nous lui devons, il a voulu que la misère effroyable où il a réduit les anges rebelles nous fût une voix qui nous dît toujours : « Que Dieu résiste aux superbes, et qu'il donne sa grâce aux humbles. »

I

DES BONS ANGES

---

§ Ier. Beauté. — Ministère. — Nombre des saints anges.

173. *Beauté des saints anges.* — Quelques pieux serviteurs et servantes de Dieu esquissent la beauté des saints anges au moyen de comparaisons. Ainsi saint Anselme écrit : « Si un ange paraissait dans le firmament, et qu'il fût entouré d'autant de soleils éclatants qu'il y a d'étoiles brillantes dans un ciel serein, tous ces soleils perdraient leur éclat devant les splendeurs indescriptibles de l'ange, comme les étoiles s'effacent devant les rayons du soleil à son lever. »

Sainte Brigitte dit que la beauté d'un ange est si grande, que si quelqu'un la voyait, il serait ébloui par son éclat, et qu'il en perdrait la vue, parce que notre faiblesse est moins capable de supporter un tel poids de gloire et de majesté que nos yeux de soutenir toute la lumière du soleil.

Enfin, saint Denis décrit ainsi la beauté d'un ange : « C'est, dit-il, l'image la plus vivante, la plus belle de la beauté divine elle-même, le miroir le plus clair où se reflètent dans leur plus vif éclat les rayons de la lumière éternelle. »

174. *Manière de représenter les anges.* — On a coutume de représenter les anges sous des figures humaines ; et, en effet, ils ont pris quelquefois cette forme pour apparaître aux hommes et exécuter à leur égard les ordres de Dieu. Ordinairement, les anges ont la figure de petits enfants ou de jeunes hommes : c'est afin de symboliser leur innocence et leur pureté, et de marquer que l'éternité est pour eux comme une jeunesse sans fin.

On les représente avec des ailes, soit pour exprimer l'incroyable

célérité avec laquelle ils se transportent, en un instant, d'une extrémité du monde à l'autre; soit parce que les prophètes, dans leur langage sublime et figuré, nous parlent des ailes dont ils se couvrent par respect en présence de Dieu. Isaïe vit les Séraphins environnant le trône de la divine Majesté : ils avaient chacun six ailes, deux dont ils voilaient leurs faces, deux dont ils voilaient leurs pieds, et deux autres qui leur servaient à voler. Ils criaient l'un à l'autre, et ils disaient : « Saint, Saint, Saint est le Dieu des armées : la terre est toute remplie de l'éclat de sa gloire. » (Is., VI, 2, 3.) Mais ces ailes dont nous parlent les prophètes, doivent être entendues dans un sens tout à fait spirituel. C'est aussi dans ce sens mystérieux que nous devons entendre ce que les livres saints nous disent des vases et des encensoirs dans lesquels ils offrent à Dieu le parfum de nos prières, des concerts de voix et d'instruments par lesquels ils louent l'Etre suprême. (GUILLOIS ; *Explication du Catéchisme.*)

On ne donne souvent aux anges qu'une tête et des ailes : la tête signifie qu'ils sont de pures intelligences, et les ailes marquent leur promptitude à exécuter les ordres de Dieu.

175. *Du ministère des saints anges.* — « Les anges sont les ministres de la volonté de Dieu ; ils ont naturellement, et par communication, une force extraordinaire ; ils parcourent tous les lieux et se trouvent partout, tant par la promptitude avec laquelle ils exercent leur ministère que par la spiritualité de leur nature. Les uns sont chargés de veiller sur quelque partie de l'univers, que Dieu leur a assignée; d'autres sont préposés à la garde des villes et des églises ; ces esprits célestes nous aident dans tout ce que nous faisons de bien. »

« Il était reçu chez les anciens, dit Mgr Gousset, que Dieu gouverne le monde par le ministère des anges ou des esprits. Il s'en sert pour maintenir l'ordre général, pour veiller aux empires, pour protéger les hommes et répandre sur eux ses bienfaits. Partout l'Ecriture rapporte ce merveilleux ministère des anges; et, à quelque époque qu'on veuille remonter, on ne trouvera point sur la terre de tradition plus universelle et plus constante. » (THÉOL. DOGM.) Saint Paul, parlant des anges, dit qu'*ils sont tous des esprits chargés d'un ministère, et envoyés pour l'exercer en faveur de ceux qui recueilleront l'héritage du salut.* (EPITRE AUX HÉBREUX, I, 14.) « Si nous ouvrons l'Apocalypse, dit à son tour Bossuet, nous y voyons avant toute chose le ministère des anges : on les voit aller sans cesse du ciel à la terre et de la terre au ciel; ils portent, ils interprètent, ils exécutent les ordres de Dieu, et les ordres pour le salut comme les ordres pour le châtiment, puisqu'ils impriment la marque salutaire sur le front des élus de Dieu (APOC., VII, 3); puisqu'ils attèrent le dragon qui voulait engloutir l'Eglise (APOC., XII, 9); puisqu'ils offrent sur l'autel d'or, qui est Jésus-Christ, les parfums qui sont les prières des saints. (APOC., VIII, 3.) Tous les anciens ont cru, dès les premiers siècles, que les anges s'entremettaient dans toutes les actions de l'Eglise : ils ont reconnu

un ange qui présidait au baptême; un ange qui intervenait dans l'oblation, et la portait sur l'autel sublime, qui est Jésus-Christ; un ange, qu'on appelait l'ange de l'oraison, qui présentait à Dieu les vœux des fidèles. Et tout cela est fondé principalement sur le chapitre VIII[e] de l'Apocalypse, où l'on voit clairement la nécessité de reconnaître ce ministère angélique. Les anciens étaient si touchés de ce ministère des anges, qu'Origène invoque publiquement et directement l'ange du baptême, et lui recommande un vieillard qui allait devenir enfant de Jésus-Christ par ce sacrement. »

176. *Des différents ordres des anges.* — Selon le sentiment commun des Pères et des théologiens, les anges sont distribués en trois hiérarchies, et chaque hiérarchie en trois chœurs. La première hiérarchie comprend les Séraphins, les Chérubins et les Trônes; la seconde, les Dominations, les Vertus et les Puissances; la troisième, les Principautés, les Archanges et les Anges. Cette distinction est consacrée par la liturgie.

Pour ce qui est des trois chœurs de chaque hiérarchie, on les distingue selon les différents rapports de ces esprits, avec Dieu, avec la conduite générale du monde, ou la conduite particulière des Etats, des compagnies et des personnes. Par rapport à Dieu, ceux qui excellent en charité sont appelés Séraphins, du mot hébreu *Séraph*, qui signifie embraser, brûler, consumer. Ceux qui excellent en lumière et en sagesse sont appelés Chérubins, du mot hébreu *Chérub*, qui, selon saint Jérôme et saint Augustin, exprime une plénitude de sagesse et de science. Ceux qui soutiennent par leur force l'éclat de la grandeur et de la majesté de Dieu sont appelés Trônes, et quelquefois les Sièges du Tout-Puissant; le trône est le lieu où le prince se fait voir dans toute la splendeur de sa gloire. Par rapport à la conduite générale de l'univers, ceux qui distribuent aux anges inférieurs leurs fonctions et leurs ministères sont appelés Dominations, parce qu'il appartient aux maîtres et aux souverains de déclarer à leurs sujets à quels emplois ils doivent s'occuper. Ceux qui exécutent les grandes actions qui touchent au gouvernement universel du monde et de l'Eglise, et qui opèrent pour cela des prodiges et des miracles extraordinaires, sont appelés Vertus, parce qu'ils participent d'une manière particulière à la force et à la vertu invincible de Dieu. Ceux qui maintiennent dans les créatures l'ordre de la divine Providence, et empêchent efficacement qu'il ne soit troublé par les efforts des démons et de toute autre cause maligne, sont appelés Puissances, parce que c'est un effet de grande puissance de réprimer la furie de ces esprits malins et artificieux. Enfin, par rapport à la conduite particulière des Etats, des compagnies et des personnes, ceux qui président aux royaumes, aux provinces et aux diocèses sont appelés Principautés, comme ayant une intendance plus étendue et plus universelle. Ceux qui sont envoyés de Dieu dans les affaires de plus grande importance, et qui portent les messages considérables, sont appelés Archanges, nom qui signifie la prééminence de leurs missions; et ceux qui ont la garde de chaque homme

en particulier, pour le détourner du mal, le porter au bien, le défendre contre ses ennemis visibles et invisibles, et le conduire au chemin du salut, sont appelés Anges, par l'appropriation qu'on leur fait en particulier du nom commun à tous les esprits célestes. (PETITS BOLLANDISTES; 29 septembre.)

177. *Du nombre des anges.* — Quant au nombre exact des anges, Dieu seul le connaît : tout ce que nous savons, c'est que ce nombre est très considérable. « Le char de Dieu, dit David, est accompagné de plusieurs millions d'anges. (Ps. LXVII, 18.) » Suivant le prophète Daniel, des millions d'anges assistent au trône de l'Ancien des jours. (DAN., VII, 10). Le Fils de Dieu dit, dans l'Evangile, que son Père pouvait lui envoyer plus de douze légions d'anges. (S. MATTH. XXVI, 53.) Saint Jean, dans l'Apocalypse, rapporte qu'il vit autour du trône de l'Agneau une multitude d'anges; il y en avait des milliers de milliers. (APOC., V, 11.) Les Pères de l'Eglise nous parlent du nombre des anges comme étant infiniment plus grand que celui des hommes. Ils enseignent aussi, d'après l'Ecriture, que les anges rebelles sont en grand nombre, et qu'ils forment des légions. Cet enseignement s'accorde parfaitement avec la tradition primitive, dont le souvenir s'est conservé chez tous les peuples de l'antiquité. Selon Thalès et Pythagore, le monde est plein de génies. Les païens croyaient ces génies répandus dans les cieux, dans l'air et sur la terre. Une aussi grande affinité entre la croyance des gentils et celle des chrétiens, sur le nombre des bons et des mauvais anges, suppose évidemment que l'une et l'autre ont une seule et même origine, qui ne peut être que la révélation divine. » (Mgr GOUSSET; *Des Anges.*)

178. *Des anges dont les noms sont connus.* — Trois anges seulement sont désignés par leur nom dans les livres saints, savoir : saint Michel, saint Gabriel et saint Raphaël. Le nom de Michel signifie qui est semblable à Dieu; celui de Gabriel signifie force de Dieu; et celui de Raphaël, remède de Dieu ou médecin de Dieu.

Michel est le chef des bons anges; c'est lui qui, le premier, s'opposa aux anges rebelles. Dans l'Ancien Testament, Dieu l'avait établi protecteur du peuple d'Israël : « Michel, le premier d'entre les princes de la milice céleste, » dit l'ange Gabriel en parlant au prophète Daniel. (DAN., X, 13.) L'Eglise chrétienne se glorifie aussi de l'avoir pour chef et pour défenseur.

Gabriel fut envoyé au prophète Daniel pour lui indiquer l'époque précise de la venue du Libérateur promis, lui apprendre les grandes choses que ce Libérateur devait opérer, et lui découvrir les terribles destinées de l'infidèle Jérusalem. Le même Gabriel fut depuis député à Zacharie pour lui prédire la naissance de Jean-Baptiste, et à Marie pour lui annoncer qu'elle serait mère de Dieu. Telles sont les principales missions dont il a plu à Dieu de le charger et que les écrivains sacrés nous ont fait connaître.

Quant à Raphaël, l'Ecriture nous le montre, pendant que les tribus

d'Israël étaient captives à Ninive, prenant la figure d'un voyageur pour conduire le jeune Tobie au pays des Mèdes, et l'en ramener sain et sauf. On sait comment un poisson monstrueux étant venu pour dévorer Tobie tandis qu'il se lavait les pieds dans le Tigre, l'ange lui dit de tirer le poisson par les nageoires sur le sable, d'en prendre le fiel et le foie, et d'en faire rôtir la chair pour la manger pendant le voyage. Il mena ensuite Tobie chez Raguel, dont il lui fit épouser la fille appelée Sara; puis, laissant Tobie chez Raguel, il alla à Ragès pour y recevoir la somme que le père du jeune voyageur avait autrefois prêtée à Gabélus. On sait enfin comment, ramené par son céleste conducteur chez son père, qui était aveugle, le jeune Tobie, par le conseil de Raphaël, mit sur les yeux du pieux vieillard le fiel du poisson qu'il avait pris, et lui rendit ainsi la vue. L'ange alors exhorta ses hôtes à bénir le Seigneur et à chanter ses louanges, puis il disparut.

179. *Saint Michel, protecteur de l'Eglise.* — Si saint Michel a été le protecteur de la Synagogue, il n'est pas moins le protecteur de l'Eglise de Jésus-Christ, comme saint Jean Chrysostôme l'établit dans la *seconde oraison contre les Juifs*, et saint Grégoire, au livre XVII de ses *Morales;* et ce glorieux prince de la milice céleste n'a pas manqué de le déclarer lui-même dans ses diverses apparitions. Plusieurs auteurs tiennent que ce fut lui qui visita et consola Notre-Seigneur dans le jardin des Oliviers; qui annonça sa résurrection aux saintes femmes et surtout à Marie-Madeleine; qui commanda à saint Philippe, diacre, de s'approcher du chariot de l'eunuque Ethiopien pour le catéchiser, et qui le transporta ensuite à Azoth; qui apparut à Corneille le centenier, et lui ordonna d'envoyer chercher saint Pierre; qui délivra ce grand apôtre des prisons d'Hérode, et le rendit aux larmes de l'Eglise désolée, et qui apparut plusieurs fois à saint Jean, pour lui découvrir les mystères de l'Apocalypse. C'est de lui que parle le prêtre à la messe, lorsqu'après la consécration il demande à Dieu que son sacrifice soit présenté devant la divine Majesté par les mains de son saint ange. C'est lui-même que l'Eglise invoque à la mort des fidèles, lui qui reçoit leurs âmes au moment de leur séparation, lui qui les défend au jugement de Dieu contre les injustes accusations du prince des ténèbres, et qui les porte dans le sein d'Abraham pour y jouir des délices de la vie éternelle. Enfin, nous avons dans l'histoire ecclésiastique tant de miracles de ce grand prince, tant d'effets de son secours et de sa protection, tant de vœux faits pour mériter son assistance, tant de temples bâtis en son honneur au lieu de ses apparitions, et en actions de grâces des faveurs obtenues par son entremise, qu'on ne peut nullement douter qu'il ne soit une des causes universelles des biens qui sont conférés à l'Eglise et à tout le genre humain. (PETITS BOLLANDISTES; 29 septembre.)

180. *Diverses apparitions de saint Michel.* — Dieu, ayant donné pour protecteur à son Eglise l'archange saint Michel, qui, sous l'ancienne loi, était celui de la Synagogue, a voulu faire paraître, en divers temps et en divers lieux, d'éclatantes merveilles par son intercession et par

son ministère, afin que les fidèles, ne doutant ni de son pouvoir ni de sa bienveillance à leur égard, lui rendissent leurs respects et eussent recours à lui dans leurs besoins. L'histoire ecclésiastique a enregistré diverses apparitions de cet archange, et elle nous apprend que plusieurs églises ont été élevées en son honneur, tant en Orient qu'en Occident.

Voici quelques-unes de ces apparitions :

1° *En Phrygie.* Siméon Métaphraste rapporte que, dès le premier ou le second siècle de l'Eglise, saint Michel apparut près de la ville de Chone, en Phrygie, à un homme de Laodicée. A la suite de cette apparition, cet homme et sa fille se convertirent, et cette dernière, qui était muette, fut guérie. Un sanctuaire, tel que la persécution et le malheur des temps le pouvaient permettre, fut construit pour constater ce miracle et en perpétuer le souvenir.

2° *En Italie.* La plus insigne et la plus remarquable apparition de saint Michel est celle que l'Eglise célèbre le 8 mai et qui se fit au mont Gargan, que l'on nomme maintenant le mont Saint-Ange, près de la ville de Siponto, dite aujourd'hui Manfredonia, dans la Capitanate, au sud de l'Italie.

Au temps du pape Gélase Ier, l'an 492, un homme riche, nommé Gargan, possédait de grands troupeaux : un de ses taureaux s'éloigna des autres et s'enfuit dans les montagnes. On le chercha quelques jours inutilement; mais, l'ayant enfin trouvé dans une caverne, on lui tira une flèche qui, rejaillissant contre celui qui l'avait tirée, le blessa. Ses compagnons, étonnés de cet accident, et jugeant qu'il y avait là quelque chose de mystérieux, allèrent raconter ce qui venait de se passer à l'évêque de Siponto. Ce prélat ordonna un jeûne de trois jours, et exhorta les fidèles à se mettre en prières pour obtenir du ciel la grâce de découvrir ce que signifiait ce fait. Au bout de trois jours, saint Michel lui apparut, et lui déclara que cette caverne, où le taureau s'était retiré, était sous sa protection, et que Dieu voulait qu'elle fût consacrée sous son nom en l'honneur de tous les anges. L'évêque, accompagné de son clergé et de son peuple, alla processionnellement à la grotte, qu'il trouva naturellement disposée en forme d'église : on commença d'y célébrer les divins offices, et on bâtit au-dessus un temple magnifique, où la puissance divine a déjà opéré d'insignes miracles.

3° *En France.* La France n'a pas non plus manqué de témoignages de la protection et de l'assistance de saint Michel, qu'elle honore comme un de ses patrons spéciaux. Nos historiens rapportent qu'en 709, ce glorieux archange apparut à saint Aubert, dixième évêque d'Avranches. Il lui déclara que la volonté de Dieu était qu'il lui fît bâtir une église dans la mer, sur le haut d'un rocher appelé la Tombe. Le saint, qui voulait s'assurer de la vérité de cette vision, n'obéit pas aussitôt; mais l'archange lui apparut deux autres fois; et, à la troisième, il lui pressa le front avec son doigt, et y laissa une forte empreinte, que l'on voit encore à son crâne. Saint Aubert ne résista plus; il fit bâtir l'église, et y mit des chanoines réguliers auxquels succédèrent

ensuite des religieux de l'ordre de saint Benoît. Ce sanctuaire, dit du mont Saint-Michel, est encore de nos jours un des pèlerinages des plus célèbres de France, et Dieu se plaît à y opérer une infinité de miracles. (PETITS BOLLANDISTES; 8 mai.)

---

§ II. Services que nous rendent les anges et en particulier nos anges gardiens

« *La Providence divine*, dit le Catéchisme du Concile de Trente, *a confié à des anges la garde du genre humain, et elle a voulu qu'ils assistassent de leur secours tous les hommes, pour les préserver du danger qui les menacent. De même que les parents donnent des surveillants et des défenseurs à leurs enfants quand ils les envoient faire quelque voyage difficile et périlleux, ainsi le Père céleste, dans ce voyage décisif qui, de la terre, doit nous conduire à l'éternelle patrie, nous a confiés chacun à la garde d'un ange, afin que son secours et sa vigilance nous fassent éviter les embûches secrètes de nos ennemis, et repousser les attaques les plus terribles. Sous leur conduite, nous marchons dans le droit chemin; nous évitons les ruses et les tromperies de notre ennemi, qui pourraient nous éloigner de la véritable voie, et nous arrivons au ciel.* »

181. Le Seigneur, dit le Psalmiste, a ordonné à ses anges de vous garder dans toutes vos voies. (Ps. xc, 11.) Ils vous porteront dans leurs mains, de peur que votre pied ne heurte contre la pierre. (Ps. xc, 12.) L'ange du Seigneur environnera ceux qui le craignent, et il les délivrera. (Ps. xxxiii, 8.)

— *a* La doctrine des anges gardiens est mentionnée dans l'Evangile en ces termes : « Gardez-vous bien, dit Notre-Seigneur, de mépriser un seul de ces petits enfants; car je vous déclare que *leurs anges* voient sans cesse dans le ciel la face de mon Père qui est dans les cieux. » (S. MATTH., XVIII, 10.) (*Voir ce qui a été dit sur le ministère des saints anges*, n° 175.)

182. *Les anges prient pour nous.* — Dans la vision merveilleuse du patriarche Jacob, l'Ecriture sainte nous montre d'une manière aussi simple que claire la bonté des anges à notre égard. Nous lisons, en effet, que, dans son voyage de Bersabée à Haran, le patriarche, arrivé à un endroit où il voulait se reposer, prit une pierre, la mit sous sa tête, et s'endormit doucement. Dieu lui fit voir alors un spectacle merveilleux. Jacob aperçut en songe une grande échelle qui s'élevait jusqu'au ciel et sur laquelle se montraient des anges; tantôt ils montaient jusqu'au sommet où s'appuyait le Tout-Puissant, tantôt ils descendaient jusqu'à terre. (GEN., XXVIII.) Or quelle signification Dieu voulait-il donner à cette vision céleste, sinon que les saints anges, dont l'office est de traiter avec Dieu en faveur des hommes, s'élancent tantôt de la terre jusque dans les hauteurs des cieux pour y déposer devant le trône de Dieu nos soupirs, nos prières, nos vœux, nos

bonnes œuvres; tantôt qu'ils redescendent des demeures célestes, et rapportent aux hommes de la part de Dieu des grâces, des dons et des bénédictions sans nombre.

183. *Les anges veillent sur nous et nous protègent dans les dangers tant de l'âme que du corps.* — Un ange vint montrer à la triste Agar une source pour désaltérer Ismaël qui se mourait de soif.

Quand le roi de Syrie voulut se saisir d'Elisée, il envoya des troupes qui, pendant la nuit, investirent la ville de Dothain où le prophète s'était retiré. Giézi, serviteur de l'homme de Dieu, étant sorti de grand matin, vit toutes ces troupes autour de la ville; il courut aussitôt en donner avis à son maître en s'écriant: « Hélas! mon seigneur, hélas! que ferons-nous? — Ne craignez point, lui répondit Elisée; il y a beaucoup plus de monde avec nous qu'avec eux. » En même temps, le prophète dit à Dieu: « Seigneur, ouvrez-lui les yeux afin qu'il voie. » Giézi vit alors autour d'Elisée une multitude de chevaux et de chariots de feu. (IV. Rois, vi.) — Le Seigneur marquait ainsi la protection merveilleuse dont il environne ses serviteurs par le moyen des saints anges.

L'archange Raphaël servit de guide au jeune Tobie durant un voyage que celui-ci entreprit; il l'arracha à plusieurs dangers et guérit la cécité de son vieux père. C'était encore cet ange qui portait, devant le trône de Dieu, les prières et les œuvres de Tobie, selon ses propres paroles: « Lorsque tu priais avec larmes, que tu ensevelissais les morts et que tu laissais ton repas, je présentais ta prière au Seigneur, » (Tob., xii, 12.)

Un ange descendit vers Azarias et ses compagnons dans la fournaise; il écarta la flamme, il fit souffler un vent frais comme le vent du matin, et le feu ne les atteignit pas et ne leur causa pas le moindre mal. (Dan., iii, 49, 50.)

Le Dieu que je sers, dit Daniel dans la fosse aux lions, a envoyé son ange; il a fermé la gueule des lions, et ils ne m'ont fait aucun mal. (Dan., vi, 22.)

Quand Judas Machabée marcha contre les ennemis du peuple juif, il implora avec tous les siens le secours de Dieu, et Dieu l'exauça: « Au fort de la bataille, les ennemis virent venir du ciel cinq hommes sur des chevaux ornés de brides dorées, et ils conduisaient les Juifs. Deux, s'étant placés aux côtés de Machabée, le préservaient du danger, l'environnant de leurs armes, et ils lançaient des traits et des foudres contre les ennemis qui, frappés d'aveuglement et mis en désordre, tombaient morts devant eux. (II Mach., x, 29, 30.)

De même, quand Héliodore vint, au nom du roi Séleucus, pour ravir le trésor du temple de Dieu, à peine eut-il commencé à commettre son sacrilège, qu'un homme terrible, magnifiquement habillé, apparut subitement. Le cheval, sur lequel était monté cet envoyé céleste, fondit avec impétuosité sur Héliodore et le frappa plusieurs fois des pieds de devant. Deux autres jeunes hommes, pleins de force et de beauté, brillants de gloire et richement vêtus, se tenant aux

deux côtés d'Héliodore, le fouettant et le frappant sans relâche, le contraignirent à abandonner son dessein impie. (II Machab., iii, 24-28.)

Saint Pierre est mis aux fers; l'ange de Dieu descend, il éclaire la prison, il brise les chaînes du prince des apôtres, il ouvre les portes et lui dit: « Lève-toi, et va prêcher l'Evangile de Jésus-Christ. » Pierre, se réveillant, dit: « Maintenant, je reconnais véritablement que Dieu a envoyé son ange et qu'il m'a soustrait à la main d'Hérode et à toute l'attente du peuple juif. » (Act., xii, 11.)

184. *Les anges adoucissent nos souffrances.* — Rufin raconte de saint Théodore, confesseur, qu'ayant demandé un jour à ce saint s'il n'avait pas ressenti des douleurs atroces au milieu des tortures qu'on lui avait fait subir, « Au commencement, oui; mais bientôt un ange se présenta à mes côtés pour rafraichir mes membres brûlants. Et quand les bourreaux cessèrent de me tourmenter, je n'éprouvai pas de la joie, mais de la douleur, parce que celui qui adoucissait mes maux disparut en même temps. »

185. *Notre ange gardien se réjouit de nos bonnes œuvres.* — Un saint anachorète, vivant dans un affreux désert, n'y était vu que de Dieu et des anges. Il était obligé d'aller fort loin pour se procurer de l'eau. Un jour, ennuyé de la longueur de ce trajet, tout en marchant, il se disait à lui-même: — « Qu'ai-je besoin de me donner tant de peine? n'est-il pas plus simple de venir demeurer près de la source. » S'étant retourné en ce moment, il vit derrière lui quelqu'un qui le suivait et qui comptait ses pas. Il demanda: « Qui êtes-vous? » L'inconnu répondit: « Je suis l'ange du Seigneur; j'ai été envoyé pour compter vos pas et vous en donner une récompense. » Le vénérable serviteur de Dieu, ayant entendu ces paroles, fut encouragé; et, bien loin de rapprocher sa cellule, il l'éloigna encore de la source, afin que son mérite s'accrût.

186. *Notre ange gardien nous défend contre nos ennemis.* — Le saint martyr Venceslas, duc et roi de Bohême, reçut de son ange gardien une assistance bien merveilleuse. Le prince Ladislas, s'étant soulevé contre lui et étant près de le percer de sa lance, vit à côté du saint un ange qui lui dit: *Ne frappez pas.* — Ladislas, épouvanté, se jeta aux pieds du prince et lui demanda pardon.

187. *Saint François Régis délivré d'un grand danger par son ange gardien.* — Saint François Régis, après avoir passé plusieurs nuits sans dormir pour entendre les confessions dans une paroisse rurale, fut obligé de gagner en toute hâte un autre village pour y commencer une mission. Dans sa route, le sommeil le prit; il dormait en marchant, et il avançait vers un précipice sans le savoir. Au moment où il n'avait plus qu'un pas à faire pour y tomber, il sent une main qui l'arrête; il revient à lui et il voit l'abîme sous ses pieds.

La profondeur du lieu lui fit horreur; aussitôt, il se jeta à genoux

pour remercier le Seigneur de ce qu'il avait bien voulu lui donner un ange pour le garder.

— *a* Une nuit que saint Philippe de Néri portait quelque assistance à une pauvre famille, il tomba dans une fosse très profonde; mais il en fut retiré sain et sauf par son bon ange. (*Vie du saint.* — 26 mai.)

188. *Sollicitude de l'ange gardien pour l'âme qui lui est confiée.* — Je tiens, dit le P. Coret, d'un prédicateur très vertueux et très digne de foi le fait suivant : — Dans une ville d'Artois, l'an 1640, un jeune gentilhomme, beau comme un ange, vint me trouver pour me prier d'empêcher au plus tôt qu'un écolier très recommandable par sa vertu n'allât faire sa collation avec des libertins qui l'avaient invité. — « C'en est fait de sa pureté, dit-il, s'il y va : sous prétexte de collation, on cache un malheureux dessein qu'il ne soupçonne pas. » — J'eus aussitôt la pensée que celui qui me parlait était un ange; et je me sentis saisi d'une telle crainte mêlée d'une si indicible douceur, que les larmes me vinrent aux yeux et qu'à peine me fut-il possible de répondre. Ce qui me confirma dans ma pensée, c'est que la crainte suivie d'une pareille joie est l'effet ordinaire de l'apparition des bons anges. Mais j'en fus bien autrement convaincu quand, après lui avoir demandé avec respect qui il était, d'où il venait, s'il y avait longtemps qu'il habitait cette ville, d'où il connaissait cet enfant, comment il avait appris le piège tendu à son innocence, il se contenta de me répondre : « Cet écolier est pur comme un ange; Dieu l'aime extraordinairement; son ange tutélaire fait tous ses efforts pour conserver son innocence, et je sais de source certaine le dessein formé contre lui. Pour vous, ne cherchez point à savoir qui je suis et d'où je viens : il suffit que vous reconnaissiez que Dieu m'a envoyé pour empêcher un si grand mal. Au reste, soyez persuadé que, comme le démon ne néglige rien pour corrompre la jeunesse, de même l'ange gardien fait aussi tous ses efforts pour la préserver. » — Après ces paroles, il prit congé du Père, qui, ayant averti l'écolier et les parents de ce qu'il venait d'apprendre, parcourut toute la ville pour chercher cet insigne bienfaiteur, mais inutilement, personne ne l'avait jamais vu.

189. *L'ange gardien s'oppose à nos volontés perverses.* — François Albertin raconte qu'un prêtre de la Société de Jésus se vit, dès son arrivée à Consentia, ville de la Calabre, sollicité avec instance par un inconnu de vouloir bien entendre la confession de toute sa vie. Le prêtre, ayant demandé à cet homme pourquoi il montrait tant d'empressement à faire cette confession générale, reçut la réponse que voici : « Avant hier, ayant consulté un ami sur la meilleure manière de me venger d'une injure que j'ai reçue, nous tombâmes d'accord d'attaquer pendant la nuit suivante la maison de mon ennemi. Tous nos préparatifs étaient faits, lorsque tout à coup j'aperçois devant moi un beau jeune homme. « Que faites-vous, me demanda-t-il, et à qui

destinez-vous ces instruments de mort? » J'essayai d'éluder la question; alors, reprenant d'un ton sévère : « Pensez-vous, dit-il, que je ne sache pas quel dessein est le vôtre? Vous vous plaignez d'avoir reçu des injures et vous ne réfléchissez pas à celles que vous faites chaque jour à Dieu. Pour une bagatelle, vous songez à arracher la vie à votre frère, tandis que le Dieu de toute miséricorde, si patient à votre égard, consent à épargner votre vie, qu'il aurait pu transformer depuis longtemps déjà en une mort éternelle à cause de la multitude de vos fautes. Mais il est encore temps : Dieu ne demande pas la mort du pécheur ; il veut qu'il se convertisse et qu'il vive. C'est pourquoi hâtez-vous de vous convertir. Ne permettez pas que le sang de votre Sauveur ait coulé inutilement pour vous. » Il finit en m'exhortant à faire ma confession générale, et à profiter pour cela de la présence d'un prêtre de la Société de Jésus, qui venait d'arriver. — Sur ces entrefaites, mon camarade m'appela pour me faire souvenir du complot que nous devions exécuter. J'hésitais à lui répondre, et je continuais à fixer attentivement le jeune homme ; mais, sur un geste de commandement que me fit celui-ci, je me hâtais d'aller prévenir mon ami que j'avais changé de résolution. Quand je revins dans ma chambre, le jeune homme avait disparu ; et je ne pus me figurer autre chose, sinon que c'était mon ange gardien qui venait de me parler au nom de Dieu. »

190. *Le bon ange médecin.* — Saint Grégoire de Tours, au VIe siècle, était encore enfant lorsque son père tomba dangereusement malade. Pressé par sa piété filiale, le petit Grégoire demandait chaque jour par d'ardentes prières la guérison de ce cher malade. Une nuit, son bon ange lui apparut et lui dit : « Voulez-vous soulager votre père, écrivez le nom de Jésus sur un petit morceau de bois, et, sans rien dire, glissez-le sous l'oreiller sur lequel repose sa tête. » Dès le matin suivant, Grégoire obéit. O prodige ! sur-le-champ son père se trouva guéri. Le pieux enfant remercia de tout son cœur et Dieu et son bon ange. (*Vie du Saint.* — 17 novembre.)

191. *Un dîner au couvent de Saint-Sixte.* — A l'époque où saint Dominique fonda le couvent de Saint-Sixte à Rome, la communauté n'avait aucun revenu, et on y vivait d'aumônes recueillies, de rue en rue, par les Frères. Un matin, Jacques de Melle, qui était investi de la charge de procureur, vint prévenir Dominique qu'il n'y avait rien à la maison pour dîner, si ce n'est deux ou trois pains. A cette nouvelle, Dominique parut ravi; il ordonna au procureur de partager le peu qu'il y avait en quarante portions, selon le nombre des religieux, et de faire sonner le repas à l'heure accoutumée. En entrant au réfectoire, chacun trouva à sa place une bouchée de pain; on récita la prière de la bénédiction avec encore plus de joie que de coutume. Dominique était à la table priorale, les yeux du cœur levés vers Dieu. Après un moment d'attente, deux jeunes hommes, vêtus de blanc, parurent au réfectoire, et, s'avançant jusqu'à la table où était Dominique, ils y déposèrent des

pains qu'ils avaient apportés dans leurs manteaux.... Le bienheureux Père fit, à cette occasion, un très beau discours aux Frères, pour les avertir de ne se jamais défier de la divine Providence, même dans la plus grande pénurie.... Voilà comment s'élevaient, sans or ni argent, de populeux monastères, et comment la foi suppléait à la fortune. (P. LACORDAIRE; *Vie de saint Dominique.*)

---

§ III. Nos devoirs envers notre Ange gardien.

192. *Exemple tiré de la sainte Ecriture.* — Quand le jeune Tobie eut terminé son voyage, il fit à son père le récit de tous les bons offices que lui avait rendus son guide l'ange Raphaël, qu'il prenait pour un homme. « Mon père, dit-il, quelle récompense lui donnerons-nous, et que pourrons-nous faire pour égaler les services que nous en avons reçus? Il m'a conduit et ramené en parfaite santé, il a été lui-même chercher l'argent de Gabélus, il m'a obtenu la femme que j'ai épousée: il l'a délivrée du démon, comblant ainsi de joie son père et sa mère: il m'a sauvé du poisson qui m'allait dévorer; il vous a rendu la vue; que pouvons-nous lui donner après cela qui soit digne de lui? » Et ils prièrent cet aimable guide d'accepter la moitié de tous leurs biens. Mais l'ange ayant disparu après s'être dévoilé à eux, ils restèrent trois heures entières le visage prosterné contre terre, tout absorbés par leur étonnement, leur admiration et leur reconnaissance. (TOBIE, VIII.) — Et nous, que dirons-nous, que ferons-nous, sachant tous les biens dont nous sommes redevables à notre bon ange? Que pouvons-nous lui présenter qui soit digne de lui, qui lui soit agréable, qui réponde à nos obligations envers lui? Il sera content de nous si nous savons respecter sa présence, l'invoquer avec confiance, obéir à ses bonnes inspirations, et imiter son amour envers Dieu et sa promptitude à exécuter sa sainte volonté.

193. *N'attristons pas notre ange gardien.* — Beaucoup de saints ont eu le privilège de voir leur ange gardien; sainte Françoise fut de ce nombre. « Quand il arrive, disait-elle, que quelqu'un s'écarte de son devoir en ma présence, je vois mon bon ange se voiler les yeux avec les mains, pour témoigner l'horreur qu'il ressent de telles offenses. » — Veillons donc à ne commettre aucun péché, pour ne pas déplaire à Dieu, et aussi pour ne pas contrister notre bon ange. (L'abbé DELMAS; *Bons Mots des Saints*, 170.)

194. *Ecoutons les inspirations de notre ange gardien.* — « Voilà que j'enverrai mon ange devant vous, dit le Seigneur; respectez-le et écoutez sa voix, et ne le méprisez point; car il ne vous pardonnera pas quand vous aurez péché, parce que mon nom est en lui. Et si vous écoutez sa voix et observez mes commandements, je serai l'ennemi de vos ennemis, et j'affligerai ceux qui vous affligent. » (EXOD., XXIII, 20, 21, 22.)

195. *Excitons-nous au bien par la pensée de la présence de notre ange gardien.* — Un des Pères du désert, interrogé sur le moyen qu'il prenait pour être toujours d'une humeur égale, répondit : « Je considère souvent mon ange gardien, qui est toujours à mes côtés, qui m'assiste dans tous mes besoins, qui me dit dans toutes les circonstances ce que je dois faire, et qui écrit, après chacune de mes actions, la manière dont je l'ai faite. Cette vue me pénètre pour lui d'un religieux respect, et fait que je suis toujours attentif à ne rien dire et à ne rien faire qui puisse lui déplaire. »

196. *Paroles d'un saint religieux.* — Un saint religieux termina sa vie par ces paroles : « Qu'il y a de plaisir, à la mort, d'avoir fidèlement servi son bon ange ! Il vient me donner le baiser de paix ; il est temps de partir, adieu ! il me conduit au ciel. »

« Que les anges combattent vaillamment pour leurs clients ! disait en mourant un religieux de la Compagnie de Jésus. Que de consolations ils leur donnent à la mort ! Ne les voyez-vous pas ? C'est entre leurs bras que je meurs. Allons, mon âme, allons avec eux dans le ciel. »

197. *Dévotion du bienheureux François d'Estaing aux anges gardiens.* — François d'Estaing, ou de l'Etang, évêque de Rodez, au XVIe siècle, eut toute sa vie une tendre dévotion pour les saints anges. Dans ses visites pastorales, il ne manquait jamais d'invoquer les anges gardiens des paroisses et de tous les lieux par où il devait passer. La fête dont l'établissement lui tenait le plus au cœur, c'était celle de l'Ange gardien. Il communiqua son projet au Pape, qui lui accorda toutes les permissions nécessaires. Il s'en occupa donc avec ardeur, et fit composer l'office par un savant et pieux docteur de l'ordre de Saint-François. Le Souverain-Pontife lui envoya un bref pour confirmer l'institution de cette fête. Il lui écrivit même qu'il se proposait de s'associer à sa piété, en étendant la fête de l'Ange gardien à tout l'univers catholique ; il accordait en même temps une indulgence plénière, en forme de jubilé, à tous ceux qui assisteraient à la première messe que le saint évêque devait célébrer, le jour où cette fête avait été fixée. Cette faveur du Saint-Siège fut annoncée, et l'affluence fut si grande, que, la vaste enceinte de la cathédrale ne suffisant pas, on dut dresser un autel en plein air, contre l'église de la Chartreuse, dont la clôture n'existait pas alors ; et c'est là que fut célébrée, pour la première fois, cette belle fête, le dimanche second jour de juin (1526), au milieu d'une réunion de plus de cent mille fidèles, accourus à la voix du saint évêque, pour gagner l'indulgence plénière. Depuis ce jour, après lequel il avait soupiré pendant vingt-cinq ans, François d'Estaing sentit s'augmenter en lui sa dévotion et son amour pour ces esprits célestes, que Dieu a chargés du soin de nos âmes. Il sembla, dès lors, avoir fait une alliance nouvelle avec eux, et les élans de son cœur étaient si enflammés, qu'on crut qu'il avait le bonheur de voir son ange gardien sous une forme sensible, et de s'entretenir souvent avec lui. (*Histoire du bienheureux François d'Estaing.*)

II

DES DÉMONS

« Dieu, dit saint Pierre, n'a point épargné les anges qui ont péché, mais il les a chargés des chaînes de l'enfer et précipités dans l'abîme; il les a livrés, afin qu'ils soient tourmentés et réservés pour le jugement. » (II. Ep., II, 4.)

« Le Seigneur, dit saint Jude, retient liés de chaînes éternelles, dans les ténèbres, et réserve pour le jugement du grand jour, les anges qui n'ont pas conservé leur première dignité, et ont abandonné leur propre demeure. » (Ep., 5, 6.)

« Le dragon, cet ancien serpent, qui est appelé diable et Satan, qui séduit tout le monde, fut précipité sur la terre, et ses anges furent jetés avec lui. » (Apoc., XII, 9.) On voit par ce texte qu'il y a de mauvais anges sur la terre comme il y en a dans l'air, ainsi que nous l'apprend saint Paul. Cet apôtre appelle Satan « *le prince des puissances de l'air.* » (Eph., II, 2), et il nous avertit que *nous avons à combattre contre les esprits de malice répandus dans l'air.* (Id., VI, 12.)

198. Autant les bons anges nous aiment et nous protègent, autant les démons nous haïssent et cherchent à nous perdre. Excités par leur haine et leur jalousie contre nous, ils s'efforcent de nuire à notre corps et à notre âme, de nous porter au péché pour nous entraîner en enfer. « Le démon, votre ennemi, tourne autour de vous, dit saint Pierre, comme un lion rugissant cherchant qui il pourra dévorer. » (I. S. Pierre, V, 8.)

199. *Différents noms donnés aux mauvais anges.* — Les différents noms que l'on donne aux anges qui n'ont pas persévéré dans le bien, expriment et l'affreux état où ils sont réduits, et l'excès de leur malice et de leur rage. — On les appelle d'abord les *mauvais anges* par opposition aux bons anges, qui sont restés fidèles à leur Créateur, tandis qu'eux, au contraire, se sont audacieusement révoltés contre lui. On les appelle, en second lieu, *démons*, *diables*, mots qui signifient *calomniateurs*, *ennemis*, parce qu'ils sont les ennemis acharnés de Dieu et des hommes. On les appelle aussi *malins esprits*, à cause de leur endurcissement dans le mal, de leur haine du bien et des artifices qu'ils mettent en œuvre pour faire participer à leur malheur ceux qui sont destinés à jouir du bonheur qu'ils ont perdu. Enfin, on les appelle *anges de ténèbres* parce que, en punition de leur orgueil, ils ont perdu leur éclat et leur beauté, et ont été précipités dans ce lieu d'horreur et de ténèbres, où règne un désespoir éternel. — Le nom de *Satan*, que l'on donne aussi au malin esprit, a le même sens que démon; c'est un mot hébreu qui signifie ennemi, adversaire, celui qui s'élève contre nous et nous persécute. — Le démon est encore appelé *Bélial*, ce qui veut dire méchant, rebelle, désobéissant.

On a coutume de représenter les mauvais anges sous la forme de serpents, parce que Satan emprunta cette forme lorsqu'il tenta et séduisit Eve. On les représente aussi sous la figure de bêtes horribles et féroces, pour nous faire comprendre combien ils sont à craindre,

et combien est malheureuse une âme tombée, par le péché, dans leur esclavage.

200. « C'est pour entraîner plus sûrement les hommes dans l'erreur, que le démon s'efforce de leur persuader qu'il n'est qu'un être imaginaire; et par là il les endort dans une fausse sécurité, en leur faisant concevoir des doutes sur les peines et sur les récompenses futures. Cependant, contradiction étonnante! que de fois on a vu des philosophes, qui ne répondaient que par un sourire moqueur à ce que la religion nous enseigne sur l'existence des anges et des démons, se montrer d'une crédulité extrême pour adopter toutes sortes d'absurdités et d'extravagances. Ainsi, Diderot et d'Alembert croyaient aux sortilèges, et le comte de Boulainvilliers étudiait sérieusement les secrets de la sorcellerie. On peut voir, dans la *Monarchie prussienne* de Mirabeau, quel était de son temps le goût des philosophes, des princes et autres grands personnages pour la magie. Voilà comment un siècle, qui avait prétendu détruire jusqu'à la possibilité même du surnaturel, finit par poursuivre avec acharnement le surnaturel en toutes choses; comment ces prétendus esprits forts se firent les compères des imposteurs et des charlatans. » (NOEL; *Catéch. de Rodez.*)

201. *Qui a créé le démon.* — On demandait un jour aux trois enfants de M. de Genoude, Henri, René et Gui : Qui a créé les anges ? La réponse était aisée : C'est Dieu. — Mais qui a créé le diable? Là était la difficulté. René ne veut pas que ce soit Dieu ; le petit Gui, qui ne manque pas de malice, ne sait trop si ce n'est point de lui qu'on veut parler ; Henri réfléchit et s'écrie, comme inspiré : « C'est Dieu qui l'a fait ange, et c'est lui qui s'est fait diable ! »

202. *Les démons cherchent à porter les hommes au mal. Exemples tirés de la sainte Ecriture.* — A peine créés, nos premiers parents ressentirent la funeste influence de l'esprit des ténèbres. Eve se laissa séduire par lui et commit le péché. (GEN.)

Dieu permit que Job fût tenté par le démon. « Tout ce que cet homme possède est en ton pouvoir, dit Dieu à Satan; mais ne porte pas la main sur lui. » Et Satan usa largement du pouvoir qui lui était ainsi accordé; et on sait avec quelles angoisses, mais aussi avec quelle résignation admirable Job supporta la persécution de l'ennemi infernal.

De même Sara, la fille de Raguel, fut tourmentée et affligée par les esprits malins. (TOB., VI, 14.)

Une preuve incontestable de la malice du démon nous est fournie par les *possédés* dont il est parlé dans l'Evangile; ils n'étaient pas seulement privés du libre usage de leur raison et de leurs sens, mais ils étaient encore horriblement tourmentés, affligés dans leurs corps : aveugles, sourds, muets, ils erraient souvent de côté et d'autre pour l'effroi de l'humanité et pour leur propre malheur. (S. MARC., I, 23; V, 2; — S. MATTH., IX, 32; XI, 22.)

Il est dit de Judas : « Satan avait déjà mis dans le cœur de Judas Iscariote le dessein de trahir le Seigneur... Et après qu'il eut pris ce pain, Satan entra en lui. » (S. JEAN, XIII, 2 et 27.)

— *a Saül tourmenté par le démon.* — Le prophète Samuel avait ordonné à Saül de la part de Dieu de marcher contre Amalec, et de l'exterminer entièrement. Saül assembla tout Israël, tailla en pièces les Amalécites; mais il épargna leur roi, et conserva tout ce qu'il y avait de meilleur parmi leurs troupeaux et leurs meubles. Le Seigneur, irrité de la désobéissance de Saül, se repent de l'avoir fait roi. Samuel va le trouver et lui reproche son orgueil, son ingratitude et son avarice. Saül cherche à excuser son péché; mais Samuel le force à l'avouer; il lui déclare que Dieu l'a rejeté et qu'il a donné son royaume à un autre. En même temps, l'esprit du Seigneur se retire de Saül, et l'esprit malin s'empare de lui.... Toutes les fois donc que l'esprit mauvais envoyé par le Seigneur se saisissait de Saül, David prenait sa harpe et en jouait devant le roi, et Saül était soulagé et se trouvait mieux; car l'esprit malin se retirait de lui au son de la harpe de David. (I. Rois, xvi.)

Les cantiques inspirés que nous a laissés le saint roi David sont maintenant plus efficaces sur les âmes agitées par les passions que ne l'était sa harpe autrefois à l'égard de Saül; car, selon la remarque de saint Augustin, rien n'est plus puissant, pour éloigner du cœur l'esprit d'orgueil et pour y attirer les grâces du Ciel, que la lecture assidue des psaumes jointe à la méditation fréquente des divines vérités qu'ils renferment.

203. *Le démon est jaloux du bonheur éternel qui nous est promis.* — Sainte Aldegonde vit un jour le démon lui apparaître; il était fort triste et faisait de grandes plaintes, déplorant son sort et sa condition misérable. La sainte abbesse ne s'épouvanta point: « *Dis-moi,* lui demanda-t-elle, *dis-moi, méchant ennemi de Dieu et du genre humain, pourquoi fais-tu tant offenser ton Dieu et ton Créateur? Quel profit te revient-il de tant d'âmes que tu précipites avec toi dans un malheur éternel?* » Le diable lui répondit que la plus sensible douleur qu'il pouvait ressentir dans ses misères, c'était de voir les enfants d'Adam monter au ciel, d'où il avait été chassé pour jamais, lui et ses compagnons. (Ribadeneyra; *Vie des Saints*, 30 janv.)

204. *Comment saint Antoine repoussait les suggestions du démon.* — Jamais homme n'a eu de plus cruelles tentations à essuyer de la part de l'esprit malin, que saint Antoine. Le démon, craignant que bientôt, grâce à son exemple, le désert ne fût rempli de solitaires, venait souvent la nuit l'attaquer avec une grande troupe de ses compagnons. Ils se présentaient quelquefois sous diverses figures: lions, ours, léopards, taureaux, loups, aspics, scorpions, faisant tous ensemble un bruit épouvantable pour le chasser de sa demeure. Et saint Antoine leur disait comme en se moquant d'eux: « Si vous aviez quelque force, un de vous suffirait pour me combattre; mais parce que Dieu anéantit toute votre puissance, vous tâchez de m'effrayer par votre grand nombre; vous ne pouvez me donner de plus grande marque de votre faiblesse que de vous voir réduits à prendre la forme de féroces ani-

maux. Ignorez-vous que le signe de la croix et la foi que j'ai en Notre-Seigneur, me servent comme d'un rempart inébranlable contre toutes vos entreprises et tous vos assauts ? » Il n'est pas de ruse que le tentateur n'essayât pour porter au mal le saint solitaire, lui faisant des promesses, lui disant des flatteries pour lui inspirer de la vanité, lui présentant de l'argent, du pain, des fantômes séducteurs ; mais le saint se mettait à prier et à chanter des psaumes, et les esprits immondes s'enfuyaient comme si ces paroles eussent été autant de fouets qui les eussent chassés. (S. Athanase ; *Vie de S. Antoine.*)

205. *Le démon n'a de puissance que sur ceux qui ne lui résistent pas.* — Saint Antoine racontait à ses disciples qu'une fois, ayant entendu frapper à la porte du monastère, et étant sorti pour voir qui l'appelait, il aperçut un géant dont la tête touchait au ciel. Il lui demanda : « Qui es-tu ? » Le géant répondit : « Je suis Satan. — Que cherches-tu ici ? — Je voudrais savoir pourquoi non seulement les moines, mais aussi tous les chrétiens me maudissent ; car à quelque disgrâce que ce soit, ils commencent à dire : « Que maudit soit le diable. » Le saint repartit que ce n'était point sans raison, parce qu'il les tentait, leur dressait des pièges et les portait au péché. Le diable fit observer qu'il n'avait qu'une faible part aux fautes des hommes ; « car, ajouta-t-il, si eux-mêmes ne se faisaient la guerre et ne cherchaient les occasions de pécher, notre influence sur eux serait nulle, puisque nous n'avons, depuis que Dieu s'est fait homme, ni force, ni armes, ni villes, et que nous sommes aussi bannis des déserts à cause que les moines y demeurent ; les hommes, dans leurs chutes, ne peuvent donc se plaindre que d'eux-mêmes.... » De quoi saint Antoine rendit grâces à Jésus-Christ, qui avait vaincu l'ennemi et l'avait forcé d'avouer cette vérité. Mais le diable, entendant le nom de Jésus-Christ, disparut aussitôt. (Ribadeneyra ; *Vie des Saints*, 17 janv.)

— *a Comparaisons.* « Le démon est semblable à un lion enchaîné qui ne saurait mordre personne, sinon l'imprudent ou le téméraire qui s'en approchent de trop près. Vous regardez comme un homme stupide celui qui se laisse mordre par un chien à la chaîne. Donc ne vous approchez pas non plus du démon par la volupté et les désirs sensuels. Il peut aboyer, s'élancer, mais il ne peut blesser que celui qui veut bien l'être ; il ne nous entraîne pas par la violence, mais par la séduction. Notre consentement, il essaie bien de le mendier, mais il ne peut le commander ou l'arracher de vive force. » (S. Augustin ; *Serm.* 197.)

— *b* « Lorsque, à une table où il y a plusieurs convives, un chien a remarqué que l'un d'eux lui jette de temps en temps un morceau, il ne perd pas de vue celui qui lui a donné ces restes, et il s'élance vers lui au moindre signe, tandis qu'il s'éloigne de celui qui ne lui donne rien. Voilà comment le démon agit avec nous. Sans cesse, il nous observe pour voir si nous ne laissons rien tomber, soit une parole coupable, soit une mauvaise action qui lui plaise, et il devient d'autant plus attentif que nous commettons plus de mal ; au contraire, si nous sommes réservés dans notre langage et notre conduite, si nous ne laissons rien tomber devant lui, il nous quitte bientôt et cesse de nous épier. » (S. Jean Chrysostôme.)

206. *Qui sont ceux que le démon tente de préférence.* — « Les vaisseaux qui ne portent rien, dit saint Chrysostôme, ne craignent pas les pirates, mais bien ceux qui sont chargés d'or, d'argent et de pierres précieuses; voilà pourquoi le démon ne se décide pas facilement à poursuivre le pécheur, mais plutôt le juste qui possède de grandes richesses, c'est-à-dire beaucoup de vertus et de mérites. »

— *a* Le voleur n'attaque pas le mendiant, mais le riche. Le démon, qui est le voleur des voleurs, laisse pour ainsi dire en repos le pécheur; car il a tout mis au pillage chez lui, le corps et l'âme, l'esprit et le cœur, le temps et l'éternité; mais il cherche à voler et à assassiner l'homme chargé du trésor des vertus.

207. *Le démon tente beaucoup plus les personnes pieuses que les mondaines.* — Un jour, dit l'auteur de la *Vie des Pères du désert*, un saint solitaire, étant en prières, fut transporté en esprit au milieu d'un monastère où il y avait plus de trois cents religieux. Il y vit une multitude incroyable de démons qui suivaient les moines partout : au dortoir, au réfectoire, au jardin, et surtout à la chapelle. Ils avaient l'air de les pousser, de les tirer, de les distraire de toutes les façons, afin de les porter au mal. Le même solitaire fut ensuite transporté dans la ville d'Alexandrie, et fut fort étonné de n'y voir qu'un seul démon, qui était assis au-dessus de la porte de la ville, et qui avait l'air de n'avoir pas grand'chose à faire. Surpris de cette singularité, il se demandait à lui-même ce que cela voulait dire. Un ange lui fit comprendre que les démons étaient très nombreux et très affairés dans les monastères, parce que les religieux leur résistaient de tout leur pouvoir, tandis que parfois il n'y en avait besoin que d'un pour toute une ville, les gens du monde se portant assez au mal d'eux-mêmes.

208. *Les démons peuvent agir sur le corps de l'homme d'une manière plus ou moins sensible.* — Non seulement les démons peuvent agir sur l'âme de l'homme, ils peuvent encore agir sur le corps d'une manière plus ou moins sensible. L'Ecriture en fait foi. Nous lisons dans l'Evangile que Jésus-Christ chassait les démons des corps dont ils s'étaient rendus maîtres ou possesseurs; et il donna le même pouvoir à ses disciples, en leur disant qu'ils chasseraient les démons en son nom. (S. Marc, xvi, 17.) Les Apôtres prirent à la lettre la promesse que leur avait faite le divin Maître, et nous les voyons guérissant les démoniaques. (Actes des Apôtres, xvi, 16; xix, 12.) Les Pères des premiers siècles attestent le même miracle, comme étant opéré par des chrétiens en faveur des païens qui étaient possédés du démon; ils en prennent à témoin les païens eux-mêmes. Tertullien dit aux magistrats de Rome: « Qu'on fasse venir devant vos tribunaux un homme qui soit reconnu pour être possédé du démon; qu'un chrétien, quel qu'il soit, commande à cet esprit de parler : il confessera, et qu'il est véritablement démon, et qu'ailleurs il se donne faussement pour un Dieu. S'il ne fait pas cette confession, répandez sur le lieu même le sang de ce téméraire chrétien. Qu'y a-t-il de plus manifeste et de plus

sûr qu'une pareille preuve? Voilà la vérité elle-même avec sa simplicité et son énergie. Que pourriez-vous soupçonner? De la magie ou de la fourberie? Vos yeux et vos oreilles vous confondraient. Non, vous n'avez rien à opposer à l'évidence, qui se montre toute nue et sans art. » (*Apologétique*, nº XXIII.)

Nous ferons remarquer que les possessions du démon n'ont jamais lieu sans une permission particulière de Dieu, pour éprouver les siens, ou pour punir l'orgueil du pécheur, ou pour manifester sa puissance, comme le dit Jésus-Christ. (S. JEAN, IX, 3.) Lorsque Notre-Seigneur prêcha l'Evangile, les possessions étaient plus fréquentes qu'elles ne l'ont été depuis l'établissement du christianisme. Dieu avait permis au démon d'exercer alors son empire d'une manière plus sensible qu'auparavant, parce que la victoire éclatante que le Sauveur du monde et ses apôtres devaient remporter sur lui était un des moyens les plus capables de confondre l'aveuglement des juifs et des païens. (Mgr GOUSSET ; *Du pouvoir des mauvais anges.*)

209. *Les démons ont une puissance particulière sur les infidèles.* — Plusieurs missionnaires de la Chine ont parlé d'une espèce particulière de possédés. Le R. P. Gonnet écrivait de Puna, le 22 octobre 1849, qu'il régnait là une maladie effroyable que personne ne pouvait expliquer. Elle reparaissait toujours plus fréquemment, et les Chinois l'attribuaient généralement au démon. « Il est avéré, écrivait ce missionnaire, que ceux qui se réfugiaient dans le christianisme étaient infailliblement et promptement guéris, tandis que les autres ne tardaient pas à devenir victimes d'une mort misérable. » Aussi disait-on partout et ouvertement dans son voisinage (la province de Kianguan) que le démon n'avait aucun pouvoir sur les chrétiens, et qu'il suffisait d'embrasser la religion des Européens pour être à jamais délivré de cette singulière maladie.

— *a* De son côté, Mgr Vérolles, évêque de Mandchourie, écrivait en 1857 :

« Que de faits j'aurais à vous raconter pour démontrer de plus en plus, si l'on pouvait en douter, la puissance de Satan sur les infidèles. Entre mille, en voici un qui est ordinaire en Chine, aussi bien dans le Su-Tchuen qu'ici, en Mandchourie, et qui est attesté par des milliers de témoins : quand, pour quelque dispute avec sa belle-mère ou avec son mari, pour des coups reçus, des paroles amères, il prend à une femme l'envie de se pendre, et le cas est fréquent en cet empire, souvent il n'est pas nécessaire de recourir à la suspension ; cette infortunée s'assied sur une chaise ou sur un khang (sorte d'estrade), se passe au cou le cordon fatal, et celui qui fut homicide dès le commencement se charge du reste.... il serre le nœud (1). »

210. *Puissance des Saints sur le démon.* — C'est chose curieuse de

(1) *Annales de la Propagation de la foi*, 1857, nº 175, p. 428. *Lettres de* Mgr Vérolles, évêque de Mandchourie.

voir comme le démon est faible en présence d'un homme de foi. Un simple signe de croix, quelques gouttes d'eau bénite, un mot même suffit pour le mettre en fuite.

Saint Grégoire le Thaumaturge était en route pour se rendre à Néocésarée, ville de l'Asie-Mineure. Surpris par un orage, il fut obligé, pour se mettre à l'abri, d'entrer avec ses compagnons de voyage dans un temple d'idoles, fameux dans le pays, parce que le démon y rendait des oracles. Son premier soin fut de prier Dieu, d'invoquer Notre-Seigneur Jésus-Christ et de faire plusieurs fois le signe de la croix, pour purifier l'air infecté par la fumée des sacrifices profanes. Le saint et ses compagnons passèrent une nuit tranquille et partirent de bonne heure le lendemain matin. Cependant, le sacrificateur du temple vint faire ses cérémonies sacrilèges; mais il eut beau invoquer ses dieux, les démons ne lui apparurent que pour lui dire qu'ils allaient quitter ce temple où ils n'avaient plus aucune puissance, à cause de celui qui y avait passé la nuit. Furieux à cette réponse, le prêtre des idoles fit courir après saint Grégoire et le menaça de le dénoncer aux magistrats, pour avoir pénétré dans le temple et en avoir troublé les cérémonies. Le saint évêque l'écouta sans s'émouvoir et se contenta de lui répondre: « Le démon que vous adorez est si faible, que je n'ai qu'un mot à dire pour le faire sortir du lieu où il est, ou pour l'obliger à y rentrer. — Si cela est, dit le sacrificateur, faites-le donc revenir dans le temple. » Saint Grégoire déchira un petit morceau de son livre et y écrivit ces deux mots : GRÉGOIRE A SATAN : ENTRE. Il donna ce billet au prêtre, qui le mit sur l'autel du temple et recommença ses sacrifices. Les démons parurent comme ils avaient coutume de le faire; et leur prêtre fut si touché de ce prodige, qui montrait la faiblesse de ses dieux et la puissance de Jésus-Christ, qu'il vint retrouver saint Grégoire et se fit chrétien. (SCHMID et BÉLET; *Catéchisme historique*, I, 55.)

— *a* Saint Naamas, diacre de la ville de Rodez au ve siècle, exerça pendant sa vie le plus grand empire sur les démons, qu'il chassait, par une seule parole, du corps des possédés. Un jeune homme, étant cruellement tourmenté par cet éternel ennemi du genre humain, vint le trouver pour obtenir sa guérison; et l'esprit malin, voyant qu'il ne pouvait résister aux ordres de l'homme de Dieu, lui proposa, pour le tenter, de le transporter jusqu'à Rome, où le saint avait résolu d'aller par dévotion, et de lui épargner ainsi les fatigues du voyage. Saint Naamas lui répondit en souriant : « Apprends, serpent infernal, que la fatigue, au lieu d'abattre la force des soldats de Jésus-Christ, ne fait que l'éprouver. »

Le démon quitta à l'instant le jeune homme; mais il se rendit incontinent à Rome, et s'empara du corps de la fille d'un grand seigneur. Vainement on employa les exorcismes pour l'en chasser, il répondit qu'il ne céderait qu'aux ordres de Naamas. On manda donc par des exprès le serviteur de Dieu dont la réputation de sainteté s'était déjà répandue fort au loin. Comme il approchait de Rome, le père de la fille alla au-devant de lui, le priant de hâter sa marche. Le

saint se contenta de lui donner son manteau, lui disant qu'il suffirait de le mettre sur les épaules de sa fille pour chasser l'esprit infernal : ce qui arriva en effet. Naamas, méprisant les richesses et les honneurs qu'on lui offrait, revint dans son pays, où il passa le reste de sa vie dans la pratique des bonnes œuvres et les exercices de la plus haute piété. Ses reliques sont vénérées dans l'église de Saint-Amans. (*Légende du propre.*)

211. *Les démons acharnés contre le curé d'Ars.* — « La première fois que le démon est venu me tourmenter, raconte M. Vianney (1), c'était à neuf heures du soir, au moment où j'allais me mettre au lit. Trois grands coups retentirent à la porte de ma cour, comme si on avait voulu l'enfoncer avec une énorme massue. J'ouvris aussitôt ma fenêtre et je demandai : Qui est là ?... Mais je ne vis rien, et j'allai tranquillement me coucher, en me recommandant à Dieu, à la très sainte Vierge et à mon bon ange. Je n'étais pas endormi que trois autres coups plus violents, frappés non plus à la porte extérieure, mais à celle de la montée d'escalier qui conduit à ma chambre, me firent tressaillir. Je me levai et m'écriai une seconde fois : Qui est là ?... Personne ne répondit. Lorsque le bruit commença, je m'imaginai que c'étaient des voleurs qui en voulaient aux beaux ornements de M. le vicomte d'Ars, et je crus qu'il était bon de prendre des précautions. Je priai deux hommes courageux de venir coucher à la cure pour me prêter main-forte en cas de besoin. Ils vinrent plusieurs nuits de suite ; ils entendirent le bruit, mais ne découvrirent rien et demeurèrent convaincus que ce vacarme avait une autre cause que la malveillance des hommes. J'en acquis moi-même bientôt la certitude; car, pendant une nuit d'hiver qu'il était tombé beaucoup de neige, trois énormes coups se firent entendre au milieu de la nuit. Je sautai précipitamment à bas de mon lit, et descendis jusque dans la cour, pensant trouver cette fois les malfaiteurs en fuite et me proposant d'appeler du secours. Mais, à mon grand étonnement, je n'entendis rien, je ne vis rien ; et, qui plus est, je ne découvris sur la neige aucune trace de pas. Je ne doutai plus alors que ce ne fût le démon qui voulait m'effrayer. Je m'abandonnai à la volonté de Dieu, le priant d'être mon défenseur et mon gardien, et de s'approcher de moi avec ses saints anges quand mon ennemi viendrait de nouveau me tenter. » (*Vie du curé d'Ars*, III, 2.) — Les démons revinrent en effet bien souvent éprouver la patience du serviteur de Dieu; mais leurs efforts n'eurent d'autre résultat que de contribuer au salut d'un grand nombre d'âmes, que ces manifestations diaboliques ramenèrent à Dieu.

— *a* Voici un fait rapporté dans le *sommaire* du procès entrepris pour la béatification du saint curé.

Un brigadier de gendarmerie, plongé dans un abîme de douleur, vint à Ars en 1842, sans être encore déterminé à profiter de l'affliction

(1) Jean-Baptiste Vianney, curé d'Ars, près Lyon, est mort en odeur de sainteté le 4 août 1859.

qui l'accablait pour se jeter dans les bras de Dieu, et chercher dans son sein paternel l'adoucissement de ses maux. S'étant levé vers minuit, il trouva l'église fermée. Tourmenté par l'ennui et la tristesse, il alla faire quelques pas autour du presbytère. Tout à coup, il entendit une voix forte et stridente s'écrier : « Vianney! Vianney ! viens donc, viens donc ! » L'horrible timbre de cette voix glace d'effroi ce brave militaire. Pendant qu'il revient sur ses pas pour retourner à la porte de l'église, il entend encore les mêmes cris. M. le curé paraît, portant une petite lumière à la main, et la voix effrayante retentit pour la troisième fois. Le brigadier, ému, s'avance au-devant du serviteur de Dieu, et lui dit : « M. le curé, il y a ici quelqu'un qui vous menace, je viens d'entendre du tumulte. — Tranquillisez-vous, lui répondit M. Vianney en le prenant par la main, ce n'est rien, c'est le *grappin* qui fait du vacarme. » Il introduisit ce bon militaire dans la sacristie ; et l'état d'émotion où il était ne contribua pas peu à le mettre en grâce avec Dieu. C'est ainsi que, par un dessein particulier de la divine miséricorde, le démon l'aidait à convertir les pécheurs.

« C'est le brigadier lui-même, dit sous la foi du serment le frère Athanase, religieux de la Sainte-Famille, qui m'a fait ce récit. Je voulus en conférer avec le serviteur de Dieu, et m'assurer de son exactitude. M. Vianney me répondit : « C'est vrai, ce bon gendarme avait bien peur : il tremblait... » — (*Som.* p. 156, nº 138.)

CHAPITRE V

De l'homme.

L'homme est une créature raisonnable composée d'une âme et d'un corps.

212. « Dieu, dit Corneille de la Pierre, a voulu résumer dans l'homme toutes les perfections de l'univers. » En effet, l'homme participe en quelque chose de toutes les autres créatures, selon les trois formes de sa vie : végétative, sensitive et rationnelle. C'est pourquoi certains philosophes l'ont appelé *un petit univers.* » (P. d'Hauterive.)

I

CRÉATION DE L'HOMME

213. *La création de l'homme.* — Voici comment l'Ecriture sainte nous rapporte l'histoire de la création de l'homme : Après que le Dieu tout-puissant eut créé le ciel et la terre avec tout ce qu'ils renferment, il se dit : Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance ;

qu'il domine sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, sur les animaux qui demeurent sur la terre et sur tous les reptiles. — Et Dieu créa l'homme à son image; et il lui donna un esprit intelligent, immortel, capable de connaître et d'aimer... Le Seigneur Dieu dit aussi : Il n'est pas bon que l'homme soit seul; donnons-lui une aide semblable à lui.— Le Seigneur envoya donc à Adam un profond sommeil pendant lequel il tira une de ses côtes et mit de la chair à la place. Et de la côte qu'il avait tirée d'Adam, le Seigneur Dieu forma le corps de la femme; et y ayant uni une âme, il l'amena à Adam. Alors Adam dit : « Voilà l'os de mes os, et la chair de ma chair. » Adam et Eve furent créés dans un état d'innocence et de sainteté : ils étaient libres, pouvant faire le bien et éviter le mal. (D'APRÈS LA GENÈSE.)

214. *L'homme a été établi roi de la création.* — La Genèse l'affirme expressément par ces paroles : « Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance, dit le Seigneur; qu'il domine sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, sur les animaux qui demeurent sur la terre et sur tous les reptiles. » (I, 26). — C'est ce qui portait le Psalmiste à s'écrier dans le transport de son admiration : « Seigneur, vous avez placé l'homme presque au rang des anges; vous l'avez couronné de gloire et d'honneur, et vous lui avez donné l'empire sur les œuvres de vos mains. Vous avez tout mis à ses pieds : les troupeaux, les animaux des champs, les oiseaux du ciel et les poissons de la mer, et tout ce qui se meut dans les eaux. » (Ps. VIII, 6, 8). L'Ecclésiastique dit aussi que « Dieu a donné à l'homme pouvoir sur tout ce qui est sur la terre; qu'il l'a fait craindre de toute chair, et lui a donné l'empire sur les animaux et les oiseaux. — Il lui a créé de sa substance une aide semblable à lui; et il leur a donné le discernement et a fait briller sur eux sa lumière afin qu'ils connussent la grandeur de ses œuvres; qu'ils célébrassent, par leurs louanges, la sainteté de son nom; qu'ils le glorifiassent de ses merveilles et publiassent la magnificence de ses ouvrages. » (ECCLES., XVII, 1, 8.)

— *a* On n'introduit un roi dans son palais que lorsque ce palais est entièrement bâti, et que tout y est en état de le recevoir; c'est ainsi que Dieu a créé et disposé toutes choses avant de créer l'homme, et qu'il ne l'a formé qu'après tous ses autres ouvrages.

— *b* « L'homme, dit saint Ambroise, a été créé le dernier pour de justes raisons : tout ayant été fait pour lui, tout devait le précéder pour lui rendre hommage et s'offrir à ses besoins. Il a été fait le dernier comme réunissant en lui-même tout l'univers, comme étant la cause du monde.... Il vit parmi les bêtes féroces, il nage avec les poissons, il atteint les oiseaux jusque dans les airs. Cultivateur de la terre, voyageur sur l'onde, pêcheur dans les flots, il est vraiment héritier et maître de la terre qu'il habite en attendant qu'il monte au ciel, sa patrie définitive. »

— *c* « Dieu agit, lors de la création de l'homme, comme un sa-

vant qui compose un livre. Que fait celui-ci? A la fin de tout l'ouvrage, il place, en forme d'épilogue, un chapitre qui renferme en abrégé toute la substance du livre. Voilà ce que fit Dieu : l'univers qu'il a créé est comme un grand livre où quiconque, s'il le veut, peut lire la puissance divine dans la formation du monde, la sagesse dans l'ordre qui y règne, la bonté dans sa conservation. D'abord, il créa les êtres physiques et les êtres spirituels, puis enfin l'homme qui a quelque chose de commun avec toutes les créatures; comme les pierres, il a l'existence; comme les plantes, la vie; comme les animaux, les sensations ; comme les anges, l'esprit. » (S. VINCENT FERRIER; *Serm. pour le Ier dim. de l'Epiph.*)

215. *La pureté et la simplicité de cœur rendent à l'homme une partie de la puissance sur la nature, que le péché lui a fait perdre.* — Tant que l'homme fut innocent, les créatures se soumirent librement à sa volonté; mais elles se révoltèrent contre lui aussitôt qu'il se fut lui-même révolté contre Dieu. Cependant, il n'a pas perdu toute sa puissance ; il l'exerce encore, au moins en partie, sur les créatures vivantes et inanimées. Il arrive même parfois que Dieu rend, à ceux qui le servent avec amour et confiance, une pleine puissance sur la nature, suivant ce qu'a dit Jésus-Christ en parlant de ses disciples (S. MARC, XVI, 18) : « Ils manieront les serpents, et, s'ils boivent quelque poison mortel, il ne leur fera pas de mal. » C'est ainsi que les lions, quoique affamés, ne firent aucun mal à Daniel, ni les serpents à saint Paul. (ACT., XXVIII, 5.)

Les mêmes faits se sont renouvelés en grand nombre, surtout dans les premiers siècles de l'Eglise. On sait que l'abbé Paul Helladius eut un lion pour compagnon domestique; que saint Gérasime faisait paître l'âne de son couvent par un lion; que saint Norbert, archevêque de Magdebourg, faisait garder pareillement ses troupeaux par un loup, lequel venait ensuite gratter à la porte du saint jusqu'à ce qu'on lui eût donné sa pâture; qu'un ours, ayant dévoré le cheval dont saint Romidius se servait pour faire ses courses, obéit ensuite au saint qui lui ordonna de faire lui-même les fonctions de bête de somme. Dans la vie de saint François d'Assise, nous lisons que souvent ce grand serviteur de Dieu prêchait les oiseaux, les poissons et les agneaux, leur remontrant les obligations qu'ils avaient à Dieu, et combien il était juste qu'ils louassent un Créateur si bon et si magnifique en leur endroit; et ces créatures, privées de raison, non seulement l'écoutaient attentivement, mais témoignaient, par leurs mouvements, la joie qu'elles avaient de l'entendre; puis, après le sermon, elles se servaient des industries que la nature leur avait données pour bénir et louer le Seigneur. Quelquefois même, les oiseaux chantaient alternativement avec le séraphique patriarche, ou se taisaient par son commandement pour ne point interrompre sa prédication. Il donnait le titre doux et familier de « frères et de sœurs » à ces charmantes petites créatures ; et, à ceux qui s'en étonnaient, il avait coutume de répondre : « Tout ce qui vit et respire dans la nature n'a-t-il point pour auteur et pour

père le Dieu qui nous a créés nous-mêmes? » (*Vie du Saint*, D'APRÈS LES PETITS BOLLANDISTES.)

— *a* *Le loup changé en agneau.* — « Le christianisme, dit Ozanam à qui nous empruntons ce qui suit; le christianisme si souvent accusé de fouler aux pieds la nature, a seul appris à l'homme à la respecter, à l'aimer véritablement, en faisant paraître le plan divin qui la soutient, l'éclaire et la sanctifie. C'était à cette clarté que François (1) considérait la création; il en parcourait tous les degrés pour y chercher les vestiges de son Dieu; il retrouvait celui qui est souverainement beau dans les créatures belles; il ne dédaignait pas les plus petites, les plus méprisées; et, se souvenant de leur commune origine, il les nommait ses frères et ses sœurs. En paix avec toutes choses, et revenu en quelque sorte à la primitive innocence, son cœur débordait d'amour, non seulement pour les hommes, mais pour les animaux qui broutent, qui volent, qui rampent; il aimait les rochers et les forêts, les moissons et les vignes, la beauté des champs, la fraîcheur des fontaines, la verdure des jardins, et la terre, et le feu, et l'air, et les vents; et il les exhortait à rester purs, à honorer Dieu, à le servir. Là où d'autres yeux n'aperçoivent que des beautés périssables, il découvrait, comme d'une seconde vue, les rapports éternels qui lient l'ordre physique avec l'ordre moral, et les mystères de la nature avec ceux de la foi. Mais si François, par son innocence et sa simplicité, était revenu, pour ainsi dire, à la condition d'Adam lorsque ce premier père voyait toutes les créatures dans une lumière divine et les aimait d'une fraternelle charité, les créatures, à leur tour, lui rendaient la même obéissance qu'au premier homme, et rentraient, pour lui, dans l'ordre détruit par le péché. C'est un trait remarqué chez plusieurs saints, que ces âmes régénérées avaient ressaisi l'ancien empire de l'homme sur la nature.

» Les Pères de la Thébaïde étaient servis par les corbeaux et les lions; saint Gall commandait aux ours des Alpes; quand saint Colomban traversait la forêt de Luxeuil, les oiseaux qu'il appelait venaient se jouer avec lui, et les écureuils descendaient des arbres pour se reposer sur sa main. La vie de saint François est pleine de semblables faits attestés par des témoins oculaires, et qu'il faut bien admettre, soit qu'on les explique par cette puissance de l'amour, qui tôt ou tard commande et obtient l'amour; soit plutôt qu'en présence des serviteurs de Dieu les animaux n'éprouvent plus cette horreur instinctive que notre corruption et notre dureté leur inspirent. Lorsque le pénitent d'Assise, tout abîmé de jeûnes et de veilles, quittait sa cellule et se montrait dans les campagnes de l'Ombrie, il semble que, sur cette figure amaigrie, où il n'y avait presque plus rien de terrestre, les animaux ne voyaient plus que l'empreinte divine, et ils entouraient le saint pour l'admirer et le servir. (*Les Poètes franciscains*, II.)

» Or, continue Ozanam, au temps où saint François demeurait dans la ville de Gubbio, parut dans les environs un loup monstrueux,

(1) S. François d'Assise.

terrible et féroce, qui dévorait non seulement les animaux, mais aussi les hommes ; souvent même il s'approchait de la ville, et les habitants ne sortaient plus des murs que tout armés, comme s'ils fussent allés en guerre. Nonobstant, on ne pouvait s'en défendre quand on se trouvait seul sur son chemin ; et, par peur de ce loup, on en vint au point que personne n'osait sortir de la cité. Donc saint François, ayant compassion des hommes de ce pays, voulut s'en aller au-devant du loup, bien que les habitants ne le lui conseillassent en aucune façon; il fit sur lui le signe de la très sainte croix, plaça toute sa confiance en Dieu, et sortit de la ville avec ses compagnons. Mais les autres craignant d'aller plus outre, saint François prit son chemin vers le lieu où était le loup. Or voici qu'à la vue de beaucoup de gens de la ville, qui étaient venus pour être témoins de ce miracle, le loup alla à la rencontre de saint François, la gueule ouverte; et comme il s'approchait de lui, saint François lui fit le signe de la très sainte croix, et lui dit en l'appelant : « Viens ici, frère loup ; je te commande de la part du Christ de ne faire de mal ni à moi ni à personne. » Chose admirable ! incontinent après que saint François eut fait le signe de la croix, le loup terrible ferma la gueule, s'arrêta de courir, et, obéissant au commandement, vint, doux comme un agneau, se coucher aux pieds de saint François. Alors le saint lui parla ainsi : « Loup, tu fais beaucoup de dommages en ce pays ; tu as commis de grands méfaits, détruisant et tuant les créatures de Dieu sans sa permission ; et non seulement tu as tué et dévoré les bêtes, mais tu as eu la hardiesse de tuer les hommes faits à l'image de Dieu, cause pour laquelle tu es digne de la potence comme un voleur et homicide très méchant. Les gens crient et se plaignent de toi, et toute cette ville est ton ennemie. Mais je veux, loup, faire la paix entre eux et toi, si bien que tu ne les offenses plus désormais, qu'ils te pardonnent tes offenses passées, et que ni les hommes ni les chiens ne te persécutent plus. » Ces paroles dites, le loup, par les mouvements de son corps, de sa queue et de ses yeux, inclinant la tête, faisait signe d'agréer ce que saint François disait, et de vouloir s'y tenir. Alors saint François reprit : « Puisqu'il te plaît de conclure et de tenir cette paix, je te promets que je te ferai défrayer de tout, pendant que tu vivras avec les hommes de ce pays. Ainsi tu ne pâtiras plus de la faim ; car je sais bien que la faim t'a fait faire tout ce mal. Mais puisque je t'obtiens cette grâce, je veux, loup, que tu me promettes de n'attaquer jamais aucune personne humaine, ni aucun animal. Me promets-tu ceci ?... » Et le loup, inclinant la tête, fit évidemment signe qu'il le promettait. Et saint François lui dit : « Loup, je veux que tu me fasses foi de cette promesse, afin que je puisse bien m'y fier. » Et saint François tendit la main pour recevoir la foi du loup. Celui-ci leva la patte droite de devant, et familièrement la posa sur la main de saint François, lui donnant ainsi tel signe de foi qu'il pouvait. Alors le saint dit : « Loup, je te commande, au nom de Jésus-Christ, de venir à l'heure même, sans hésiter aucunement, et nous allons conclure cette paix au nom de Dieu. » Et le loup, obéissant, se mit en route avec lui, doux comme un agneau. Ce que voyant

les gens de la ville, ils s'émerveillaient fort; et soudain cette nouvelle se répandit par toute la cité, et toutes gens, hommes, femmes, grands et petits, jeunes et vieux, se pressaient vers la place pour voir le loup avec saint François. Et le peuple étant réuni, le saint monta sur un lieu élevé pour le prêcher, disant, entre autres choses, comment, pour leurs péchés, Dieu permettait de telles calamités; mais combien la flamme de l'enfer, qui doit brûler éternellement les damnés, était plus redoutable que la fureur du loup, lequel ne peut tuer que le corps. « Combien donc est à craindre la gueule de l'enfer, disait-il, quand la gueule d'un pauvre animal tient en crainte et en tremblement une grande multitude! Tournez-vous donc vers Dieu, mes bien-aimés, et faites une digne pénitence de vos péchés, et Dieu vous délivrera du loup dans le temps présent, et du feu de l'enfer dans les temps à venir. »

» La prédication finie, saint François ajouta: « Ecoutez, mes frères; le loup qui est ici devant vous m'a promis, et il m'en a donné sa foi, de faire la paix avec vous et de ne vous offenser plus jamais en aucune chose. En retour, vous promettez de lui donner chaque jour le nécessaire, et je me rends caution pour lui qu'il observera fermement le pacte de la paix. » Alors le peuple, tout d'une voix, promit de le nourrir jusqu'à la fin de ses jours. Et saint François devant tous, dit au loup; « Et toi, loup, promets-tu d'observer avec ceux-ci le pacte de la paix, en sorte que tu n'offenses ni les hommes, ni les animaux, ni aucune créature? » Et le loup s'agenouilla et inclina la tête, et avec les mouvements de son corps, en flattant de la queue et des oreilles, témoigna autant que possible qu'il voulait observer le pacte.

» Saint François dit alors: « Loup, je veux que comme tu m'as donné ta foi de cette promesse hors de la porte, de même devant tout le peuple tu me fasses foi de ta promesse, et m'assures que tu ne me rendras pas dupe de la garantie et caution que j'ai donnée pour toi. » Alors le loup, levant la patte droite, la posa dans la main de saint François. Or cet acte et ceux qu'on a dits ci-dessus causèrent une si grande allégresse et admiration dans tout le peuple, soit pour la dévotion du saint, soit pour la nouveauté du miracle, soit pour la paix du loup, que tous commencèrent à crier vers le ciel, louant et bénissant Dieu de leur avoir donné saint François, qui, par ses mérites, les avait délivrés de la gueule d'une si cruelle bête.

» Le loup vécut ensuite à Gubbio; il entrait familièrement dans les maisons, allait de porte en porte, sans faire de mal à personne et sans qu'il lui en fût fait, nourri courtoisement par les gens du lieu; et tandis qu'il s'en allait ainsi par la ville et par les maisons, jamais aucun chien n'aboya contre lui. Enfin, après deux ans, le loup mourut de vieillesse, et les habitants le regrettèrent beaucoup. Car le voyant aller si débonnairement par la ville, ils se rappelaient mieux la vertu et la sainteté de saint François.

» Vous souriez, ajoute Ozanam, au récit de la paix que fit le saint entre la ville de Gubbio et le loup de la montagne voisine, et vous

n'apercevez pas une admirable leçon de charité donnée aux justes en faveur des pauvres pécheurs. Vous ne voyez pas que le loup voleur et homicide, mais docile après tout, qui pose sa patte dans la main de saint François, et qui tient sa promesse de ne faire mal à personne, représente bien le peuple du moyen âge, terrible dans ses emportements, mais de qui l'Eglise ne désespère pas, dont elle prit la main meurtrière dans ses mains divines, jusqu'à ce qu'elle lui eût inspiré cette horreur du sang, le plus beau et le plus incontestable caractère des mœurs modernes. » (*Idem*, VII.)

216. *L'homme est l'usufruitier de l'univers.* — Au moyen de ses cinq sens, la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût et le toucher, il attire, en effet, à lui toutes les créatures et les fait servir à ses usages et à ses plaisirs. En mangeant un morceau de pain, nous jouissons de tout l'univers. Pour produire un morceau de pain et le porter à notre bouche, il faut le concours du ciel, de la terre, de l'eau, du feu, de l'homme et de Dieu lui-même.

216 *bis*. *L'homme est le pontife de l'univers*, c'est-à-dire qu'il est obligé de rapporter à Dieu et de lui offrir toutes les créatures. Dieu a tout fait pour sa gloire ; mais les créatures ne peuvent pas glorifier Dieu d'une manière digne de lui : elles n'ont ni esprit pour le connaître, ni cœur pour l'aimer, ni bouche pour le bénir. C'est l'homme qui doit les acquitter de tous ces devoirs envers leur Créateur.

---

§ Ier. Beauté, perfection du corps de l'homme.

217. *Le corps humain possède tous les organes nécessaires aux opérations de l'âme: il est plus parfait que celui de toutes les autres créatures.* — C'est par le corps que Dieu commença à créer l'homme. Il le forma, dit l'Ecriture, du limon de la terre. C'est pourquoi le premier homme fut nommé *Adam*, en hébreu *Adama*, c'est-à-dire *terre rouge*. Bien que cette partie de l'homme soit la moins noble, elle n'en fournit pas moins l'occasion d'admirer la toute-puissance de Dieu, qui de la matière la plus grossière a fait une œuvre aussi belle.

Sans doute, l'araignée et le limaçon sont supérieurs à l'homme pour la sensation ; l'épervier, le lynx et autres, pour la pénétration du regard ; le chien, pour la finesse de l'odorat ; mais dans l'homme tous les sens sont vis-à-vis l'un de l'autre dans la plus belle harmonie. Au reste, la perfection de chaque sens peut s'élever chez lui à un degré prodigieux, suivant que le besoin le réclame. Ainsi le Mongol et le Calmouck, peuples nomades, aperçoivent dans les plaines immenses où ils habitent, à une distance prodigieuse, la plus mince colonne de

fumée indice de la présence de l'homme, que les Européens découvriraient à peine avec la meilleure lunette d'approche.

Le sauvage de la Guinée et du nord de l'Amérique distingue les pas de ses compatriotes de ceux d'un étranger, à des signes que notre œil ne discernerait jamais. L'aveugle porte quelquefois si loin la délicatesse du tact, qu'il parvient avec le bout de ses doigts à lire des écritures, à reconnaître des peintures, à distinguer des couleurs ainsi que le faisait l'aveugle Baczka. On peut encore considérer comme une perfection du corps de l'homme sa force à résister aux diverses influences climatériques. L'homme habite sur les montagnes et dans les plaines, dans des contrées marécageuses et dans des contrées sèches, dans les campagnes glacées du Groënland, aussi bien que dans les oasis du désert et sous le ciel brûlant de l'Afrique. Au contraire, les animaux sont attachés à certains pays, à certains climats. Le lion ne s'acclimatera jamais en Sibérie ; le renne dans la Sénégambie ; la poule de mer dans les plaines de l'Amérique méridionale. Les animaux domestiques eux-mêmes ne peuvent suivre leurs maîtres qu'autant que le climat n'est pas en opposition avec leur tempérament. Seul, l'homme peut, avec quelques précautions, habiter partout : preuve qu'il possède par toute la terre les droits de seigneur et de propriétaire.

L'homme est le seul de tous les animaux qui se tienne droit sur ses pieds ; par là, il a une noblesse et une majesté qui le distinguent de prime abord de tout ce qui vit sur la terre. — L'orateur païen Cicéron a écrit tout un traité sur la nature et les œuvres de la divinité. Il y passe en revue le règne végétal et le règne animal, et montre avec quelle sagesse, avec quelle intelligence tous ces différents êtres ont été faits. Ensuite il passe à l'homme, et il prouve combien la sagesse divine se reflète dans la structure du corps humain.

« Les yeux, dit-il, comme des sentinelles, occupent la place la plus élevée, d'où ils voient tout. De même, les oreilles devant percevoir les sons qui s'élèvent dans les airs, sont placées à la partie supérieure du corps. Le nez est voisin de la bouche, afin qu'il puisse distinguer par l'odorat ce que nous voulons manger. Le goût se trouve dans la partie de la bouche qui est comme le chemin indiqué par la nature aux aliments, pour s'introduire dans notre estomac. Le tact est en quelque sorte répandu sur tout le corps. »

« Tout, dans le corps humain, dit Bossuet, est ménagé avec un artifice merveilleux. Le corps reçoit de tous côtés les impressions des objets sans en être blessé. On lui a donné des organes, pour éviter ce qui l'offense ou le détruit ; et les corps environnants qui font sur lui ce mauvais effet, font encore celui de lui causer de l'éloignement. La délicatesse des parties, quoiqu'elle aille à une finesse inconcevable, s'accorde avec la force et la solidité. Le jeu des ressorts n'est pas moins aisé que ferme : à peine sentons-nous battre notre cœur, nous qui sentons les moindres mouvements du dehors, si peu qu'ils viennent à nous ; les artères vont, le sang circule, toutes les parties s'incorporent leur nourriture sans troubler notre sommeil, sans distraire nos pensées, sans exciter tant soit peu notre sentiment :

tant Dieu a mis de règle et de proportion, de délicatesse et de douceur dans de si grands mouvements.

» Il n'y a guère de machines qu'on ne trouve dans le corps humain. Pour aspirer quelque liqueur, les lèvres servent de tuyau, et la langue sert de piston. Au poumon est attachée la trachée-artère, comme une espèce de flûte douce, d'une fabrique particulière, qui, s'ouvrant plus ou moins, modifie l'air et diversifie les tons. La langue est un archet qui, battant sur les dents et sur le palais, en tire des sons exquis. L'œil a ses humeurs et son cristallin; les réfractions s'y ménagent avec plus d'art que dans les verres les mieux taillés; il a aussi sa prunelle, qui se dilate et se resserre; tout son globe s'allonge et s'aplatit, selon l'axe de la vision, pour s'ajuster aux distances, comme les lunettes à longue vue. L'oreille a son tambour, où une peau aussi délicate que bien tendue résonne au mouvement d'un petit marteau, que le moindre bruit agite: elle a, dans un os fort dur, des cavités pratiquées pour faire retentir la voix de la même sorte qu'elle retentit parmi les rochers et dans les échos. Les vaisseaux ont leurs soupapes ou valvules, tournées en tous sens; les os et les muscles ont leurs poulies et leurs leviers. Les proportions qui font et les équilibres, et les multiplications des forces mouvantes, y sont observées dans une justesse où rien ne manque. Toutes les machines sont simples: le jeu en est si aisé, et la structure si délicate, que toute autre machine est grossière en comparaison.

» A rechercher de près les parties, on y voit de toutes sortes de tissus; rien n'est mieux filé, rien n'est mieux passé, rien n'est serré plus exactement.

» Nul ciseau, nul tour, nul pinceau ne peut approcher de l'art avec lequel la nature tourne et arrondit ses sujets.

» Tout ce que peut faire la séparation et le mélange des liqueurs, leur précipitation, leur digestion, leur fermentation et le reste, est pratiqué si habilement dans le corps humain, qu'auprès de ces opérations, la chimie la plus savante n'est qu'une ignorance très grossière.

» Depuis tant de temps qu'on regarde et qu'on étudie curieusement le corps humain, quoique l'on sente que tout y a sa raison, on n'a pu encore parvenir à en pénétrer le fond. Plus on considère, plus on trouve de choses nouvelles plus belles que les premières, que l'on avait tant admirées; et, quoiqu'on trouve très grand ce qu'on a déjà découvert, on voit que ce n'est rien en comparaison de ce qu'il reste à chercher.

» Et parmi tant de spéculations faites par une curieuse anatomie, s'il arrive quelquefois à ceux qui s'en sont occupés de désirer que, pour plus de commodité, les choses fussent autrement qu'ils ne le voyaient, ils ont trouvé qu'ils n'avaient un si vain désir que faute d'avoir tout vu; et personne n'a encore trouvé qu'un seul os dût être figuré autrement qu'il n'est, ni être articulé autre part, ni être emboîté plus commodément, ni être percé en d'autres endroits, ni donner aux muscles, dont il est l'appui, une place plus propre à s'y enclaver, ni enfin qu'il y ait aucune partie de tout le corps à qui on pût seulement

désirer ou une autre constitution, ou une autre place. Il ne reste donc rien à désirer dans une si belle machine, sinon qu'elle aille toujours sans être jamais troublée et sans finir. Mais qui l'a bien entendue, en voit assez pour juger que son auteur ne pouvait pas manquer de moyens pour la réparer toujours, et enfin la rendre immortelle; et que, maître de lui donner l'immortalité, il a voulu que nous reconnussions qu'il la peut donner par grâce, l'ôter par châtiment et la rendre par récompense. La religion, qui vient là-dessus, nous apprend qu'en effet c'est ainsi qu'il en a usé, nous apprend tout ensemble à le louer et à le craindre.

» En attendant l'immortalité qu'il nous promet, jouissons du beau spectacle des principes qui nous conservent si longtemps, et connaissons que tant de parties où nous ne voyons qu'une impétuosité aveugle ne pourraient pas concourir à cette fin, si elles n'étaient tout ensemble et dirigées et formées par une cause intelligente. » *(Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*, IV.)

— *a* Galien, ce célèbre médecin qui vivait au IIe siècle de l'ère chrétienne, après avoir exposé l'admirable structure du corps humain, s'écrie, dans l'enthousiasme dont il est saisi : « O toi, qui nous as faits, quel bel hymne je viens de chanter à ta gloire! »

218. *Tous les hommes descendent d'Adam.* — « Qu'Adam ait été le premier de tous les hommes et le père de toute la race humaine, c'est ce que l'Ecriture nous assure de la manière la plus positive. Tous les historiens et tous les saints docteurs sont également d'accord sur ce point, et l'Eglise a formellement condamné certains hérétiques qui enseignaient qu'il y avait eu des hommes avant Adam.

» Cette unité d'origine de toutes les races humaines, remontant à Adam, leur père commun, est une des vérités révélées le plus souvent et le plus violemment attaquées. En cela comme en toutes choses, *peu de science éloigne de la religion, mais beaucoup y ramène.* Les demi-savants ont donc soutenu avec ardeur une foule de thèses, opposées toutes au récit biblique. Les vrais savants, au contraire, ont partout reconnu et proclamé que les hommes de tous les temps et de tous les pays remontent à un type semblable et unique. Les différences qu'on remarque dans la couleur, dans la conformation des divers peuples, s'expliquent facilement, disent-ils, par les climats qu'ils habitent, par leurs coutumes et leur genre de vie. Ecoutons, sur ce sujet, les plus célèbres naturalistes : « La différence des nègres d'avec les blancs, dit Buffon, serait une forte preuve d'une différence d'origine, si l'on ne connaissait pas les causes de la noirceur d'une partie des habitants de la terre. La chaleur du climat est la principale cause de la couleur noire : lorsque la chaleur est excessive, comme au Sénégal et en Guinée, les hommes sont tout à fait noirs; lorsqu'elle commence à devenir plus tempérée, comme en Barbarie, au Mogol, en Arabie, etc., les hommes ne sont que bruns; et enfin, lorsqu'elle est tout à fait tempérée, comme en Europe et dans

une partie de l'Asie, les hommes sont blancs ; on y remarque seulement quelques variétés qui ne viennent que de la manière de vivre.... Ainsi tout s'accorde à prouver que le genre humain n'est pas composé d'espèces essentiellement différentes entre elles ; qu'au contraire, il n'y a eu originairement qu'une seule espèce d'hommes, qui, s'étant multipliée et répandue sur toute la surface de la terre, a subi différents changements par l'influence du climat, par la différence de la nourriture, par celle de la manière de vivre, etc. (1). » — Les grandes différences qui se trouvent parmi les hommes, dit Cuvier (2), ne sont que des effets de causes accidentelles, en un mot, des variétés. Rien n'empêche d'admettre que de l'espèce primitive se soient formées, par des causes accidentelles, des espèces caractérisées, dont les traits ne se perdent plus. » — Lacépède (3), après avoir donné, dans son histoire naturelle de l'homme, un tableau rapide de l'espèce humaine, ajoute : « Elle est seule de son espèce ; mais on remarque dans les individus qui la composent des conformations particulières, héréditaires, produit de causes générales et constantes, qui constituent des races distinctes et permanentes. La nature de l'air, de la terre et des eaux, celle du sol et des productions qu'il fait naître, l'intensité et la durée du froid ou de la chaleur, sont des causes puissantes et durables qui ont créé, pour ainsi dire, les grandes races dont se compose l'espèce humaine. » (GUILLOIS ; *Explic. du catéch.*)

---

§ II. De l'âme — sa spiritualité — son immortalité — sa liberté — son prix.

L'âme est un esprit ou une intelligence créée à l'image de Dieu, pour être unie à un corps, et qui ne mourra jamais. — Notre âme est créée à l'image de Dieu en ce qu'elle est capable de connaître, d'aimer et d'agir librement.

219. « Le Seigneur Dieu, dit la Genèse, forma le corps de l'homme du limon de la terre, et répandit sur son visage un souffle de vie, et l'homme eut une âme vivante. » (GEN., II, 7.)

220. *L'âme est plus belle et plus noble que le corps.* — « Vous avez deux enfants, dit saint Augustin ; l'un des deux est boiteux, contrefait, valétudinaire ; mais il a une imagination vive, un esprit brillant, une heureuse mémoire ; il est adroit, savant, sobre, obéissant et vertueux. L'autre, au contraire, est beau, bien fait, avantagé de la nature ; mais il est lourd, stupide, ignorant, vicieux, débauché, désobéissant. Lequel de ces deux enfants vous est le plus cher ? Le premier sans doute. Or, je vous le demande encore, la science, la vertu, la sagesse de cet enfant, où est-elle ? Elle n'est

(1) *Discours sur les variétés de l'espèce humaine.*
(2) *Tableau élémentaire de l'histoire naturelle des animaux.*
(3) *Histoire naturelle de l'homme.*

pas dans ses yeux, l'autre les a meilleurs que lui; elle n'est pas dans ses mains, celles de l'autre sont plus fortes; elle n'est pas dans son corps, l'autre est plus beau, plus agile, plus vigoureux. Il faut donc qu'elle soit dans son âme. Avouez donc que l'âme est plus noble que le corps, puisque ses perfections sont plus aimables et plus relevées. »

— *a* « Pourquoi, dit saint Jean Chrysostôme, Dieu a-t-il voulu que notre corps, après la mort, devînt si difforme, si horrible, les yeux éteints, les joues pâles, les lèvres livides, les mains abattues, les jambes glacées, tous les membres livrés à la pourriture et aux vers? N'est-ce pas pour faire concevoir que ce corps, quand il était vivant, ne tirait pas sa beauté de lui-même? que la noblesse de ce front, l'éclat de ces yeux, le vermillon de ces joues, la blancheur de cette peau, la majesté de ce visage; que la vie, la bonne grâce de ce corps, venaient d'un autre principe que lui, c'est-à-dire de l'âme, qui, par conséquent, devait être plus belle, plus vigoureuse et plus noble? »

221. *Comment croire à l'âme puisqu'on ne la voit pas.* — Un jour, un paysan vint trouver à Rome un saint prêtre pour lui faire l'aveu de ses fautes. Comme celui-ci remarquait chez son pénitent une inquiétude, un trouble extraordinaires, il s'imagina qu'il devait avoir la conscience chargée d'un péché énorme qu'il n'osait avouer. Il essaya de lui inspirer de la confiance et du courage, et l'engagea à lui ouvrir son cœur comme à Dieu lui-même qu'il représentait. « Hélas! répondit le campagnard, ce qui me trouble et m'agite ainsi, c'est un doute dont j'ai peine à me défaire; je ne puis me persuader que nous ayons une âme. » On comprend aisément quelle dut être la surprise du bon prêtre en entendant cet étrange aveu. Il chercha dans son esprit le moyen de convaincre cet homme ignorant de l'existence de l'âme, mais d'une manière courte et claire, puisque de longs raisonnements philosophiques n'auraient pu être compris ni produire le moindre effet. L'Esprit d'en haut vint en aide au confesseur, qui demanda d'abord à son pénitent pour quelle raison il ne croyait pas à l'existence de l'âme? « Parce que je ne puis la voir, répondit-il. — Ecoutez-moi, vous allez penser à quelque chose, n'importe à quoi, » dit le confesseur; et après quelques moments, il lui demanda : « Eh bien? — Eh bien, j'ai pensé à quelque chose comme votre révérence m'a dit de le faire. — Bah! je ne puis croire cela, » continua le prêtre d'un ton moitié sérieux moitié badin. Et le paysan de soutenir fort et ferme qu'il avait pensé et bien pensé. Et il demanda : « Pourquoi votre révérence en doute-t-elle? — Parce que je ne puis voir votre pensée, » dit le confesseur. Ce fut un trait de lumière pour le paysan : il croyait, et il croyait fermement désormais à l'existence de l'âme.

— *a* Un jeune homme, après avoir dissipé en folles dépenses l'héritage paternel, ne trouva rien de mieux à faire que de rentrer dans son village pour y tenir l'école. Malheureusement, il avait vécu dans la société des incrédules; on s'aperçut bientôt que, sous des dehors religieux, il cachait un cœur impie; et cette découverte dans un pays où la religion conservait encore son empire, porta un coup mortel à son

établissement. Un jour, vers la fin d'un repas auquel il avait été invité, excité par le vin qu'il trouvait délicieux, « Allons, dit-il en remplissant son verre, buvons, mangeons, nous n'avons qu'un temps à vivre; et, quand ce temps est écoulé, adieu plaisirs, adieu festins, tout est fini, bien fini. — Eh! mon Dieu, oui, reprit le maître de la maison, tout est fini pour le corps, mais votre âme, où sera-t-elle? — Mon âme! qu'est-ce que c'est que cela? En ai-je une? Je ne m'en suis jamais aperçu. En avez-vous vu quelquefois des âmes? » Grand fut le scandale dans cette petite société, où l'on entendait pour la première fois tenir de pareils propos. Le maître de la maison réfléchit un instant, et jugeant que ceux qui l'entouraient comprendraient mieux une comparaison qu'un raisonnement philosophique, il dit à notre incrédule : « Je n'ai, monsieur, ni vos talents ni vos lumières; mais il n'est pas toujours nécessaire de voir un objet pour assurer qu'il existe. Et pour vous prouver qu'il existe des choses que personne au monde n'a jamais vues et auxquelles pourtant vous croyez : Qu'y a-t-il dans ce flacon? » ajouta-t-il en présentant à son antagoniste une bouteille de verre blanc bien bouchée. Le magister prit la bouteille, la mit entre l'œil et la lumière, la pencha dans un sens, dans un autre, puis il dit : « Voilà bien encore quelques gouttes de cassis, mais c'est tout ce qu'il y a; je n'y vois du moins rien autre chose. — Que vous n'y voyiez rien autre chose, à la bonne heure; mais ne dites pas : C'est tout ce qu'il y a, car je vais vous prouver qu'elle est pleine d'une chose que vous ne voyez pas. » En même temps, débouchant la bouteille, il la plonge entièrement dans un vase plein d'eau, en montrant au magister les grosses bulles qui venaient éclater à la surface. « Qu'est-ce que ceci? lui demanda-t-il, qu'est-ce qui occasionne ce bouillonnement? — Eh! c'est tout simplement l'air qui s'échappe. — Ah! c'est de l'air! il y en avait donc dans la bouteille, et j'avais raison de vous dire qu'elle était pleine de quelque chose que personne n'a jamais vue, et dont pourtant vous ne révoquez pas l'existence en doute. De même, quand on ouvre un corps et qu'on ne voit rien dedans, on aurait tort de dire : Je ne trouve pas l'âme, donc l'âme n'existe pas; car si une substance matérielle comme l'air est une chose que personne ne peut voir et qui peut s'éloigner sans laisser la moindre trace de son passage, comment l'âme, qui est une substance toute spirituelle, aurait-elle besoin de tomber sous nos sens, pour qu'il fût raisonnable de croire à son existence! » Cette simple comparaison détruisit le mauvais effet des paroles du maître d'école qui resta muet et confondu.

— *b* Parmi les passagers d'un des bateaux de notre navigation fluviale, un jeune libertin se faisait gloire de jouer le rôle d'impie. Il avait l'impudence d'affirmer qu'il n'y avait pas d'âme en nous, et que nous n'étions, comme les animaux, que matière. « Quel est celui d'entre nous qui a vu une âme? » disait-il. Quelques personnes riaient et paraissaient applaudir; la plupart des assistants regardaient avec un air de mépris ce libre-penseur, et l'un d'eux lui dit : « Si

nous n'avons point d'âme, nous ne sommes qu'une masse de chair; et on ne pourra jamais me persuader qu'une masse de chair puisse penser, juger, raisonner, sentir, souffrir, éprouver des sensations agréables, aimer, haïr, craindre et désirer. » Comme l'impie s'apprêtait à répondre à ces paroles, le capitaine du bateau, qui était de mauvaise humeur, parce qu'il avait de la peine à manœuvrer, à cause du vent qui était contraire, intervint : « Eh! s'écria-t-il, direz-vous aussi qu'il n'y a point de vent? Cependant vous ne le voyez pas; ce qui ne l'empêchera point, s'il continue, de nous envoyer tous réfléchir au fond de l'eau à vos belles théories? »

— « Quand vous avez entendu un luth ou tout autre instrument qui vous a charmé, et qu'ensuite vous voyez ce même luth muet, immobile, sur une table, vous conjecturez, avec raison, que ces cordes ne retentissaient pas d'elles-mêmes, et qu'il y avait sans doute un musicien habile qui en tirait de si beaux sons. Pourquoi donc, lorsque vous voyez le corps de votre ami, muet, immobile, sans mouvement et sans vie, n'en pas conclure que, lorsqu'il agissait, qu'il marchait, qu'il parlait de si bonne grâce, il y avait dans ce corps un autre principe plus noble que lui, comme le musicien est plus noble que l'instrument de musique. (*Pensées du P. Lejeune*, t. I.)

222. *L'âme est immortelle.* — Plusieurs beaux esprits essayaient, dans une réunion, d'établir qu'il n'y a rien après la mort. « Messieurs, messieurs, dit un architecte, ne vous y fiez pas : la mort évidemment est une porte; et, voyez-vous, les portes ouvrent toujours sur quelque chose. » (L'ABBÉ GRANGE.)

« La loi générale depuis la création, dit Frayssinous, c'est qu'aucun être n'est anéanti; et si Dieu a fait contre l'âme une exception à cette loi, c'est au matérialiste à nous fournir la preuve de cette volonté particulière du Créateur. » (*Immortalité de l'âme.*)

L'Ancien et le Nouveau Testament ne laissent aucun doute sur les destinées futures de notre âme. Dieu, à différentes reprises, déclare souvent et en termes formels qu'elle vivra autant que lui-même, c'est-à-dire pendant toute l'éternité, durant laquelle, dit-il, les méchants seront punis dans l'enfer, tandis que les bons seront récompensés dans le ciel. (MATTH., XXV, 46.)

Telle est la doctrine des catholiques, et telle a été aussi celle de leurs ancêtres religieux, les juifs. « L'immortalité de l'âme, dit dom Calmet, est un dogme fondamental de la religion juive et chrétienne. Les anciens patriarches ont vécu et sont morts dans la persuasion de cette vérité. Moïse l'a marqué en disant que Dieu avait inspiré sur le visage d'Adam un souffle de vie, qu'il avait créé l'homme à son image et à sa ressemblance. C'est dans l'espérance de l'immortalité et d'une autre vie que les patriarches ont reçu les promesses du Seigneur. Ainsi, quand l'Ecriture, après avoir enregistré la mort d'Abraham, ajoute que ce patriarche fut réuni à ses pères (GEN., XXV, 8), elle ne parle pas évidemment du même tombeau. On sait, en effet, qu'Abraham était originaire de Chaldée, que ses pères y avaient été ensevelis, que pour lui, il eut sa sépulture dans la terre de Chanaan, dans un sépulcre

qu'il y avait acheté. C'est donc son âme et non son corps qui alla retrouver celles de ses pères. Ainsi d'Aaron, de Moïse, et de tant d'autres, dont les corps demeurèrent en quelque sorte semés à travers le désert, tandis que leurs âmes allaient rejoindre les ancêtres dans le lieu où ceux-ci attendaient la rédemption et la venue du Messie. Une autre preuve décisive que les Israëlites croyaient à l'immortalité de l'âme, c'est la créance où ils étaient que les âmes des morts apparaissaient quelquefois aux vivants. Ainsi Samuël apparaît à la Pythonisse, Jérémie apparaît à Judas Machabée, etc. (*Dict. de la Bible*, *art. Ame.*)

Un autre fait qui ne le prouve pas moins invinciblement, c'est que les saducéens, qui, méprisant les traditions des anciens, n'admettaient pas le dogme de l'immortalité de l'âme, étaient pour cela même regardés comme des hérétiques par les juifs.

223. *Tous les hommes ont le pressentiment d'une vie à venir.* — Pourquoi, en effet, cette envie secrète de nous survivre à nous-mêmes, d'éterniser notre nom dans la mémoire de nos semblables? Le villageois l'éprouve comme le savant et comme le guerrier. Le savant veut aller à l'immortalité par ses ouvrages, le guerrier par ses exploits, et le villageois voudrait vivre du moins dans le souvenir de ses enfants : il s'afflige de l'idée que bientôt peut-être il sera oublié; il voudrait pouvoir attacher son nom au bâtiment qu'il achève, à l'arbre qu'il a planté, au terrain ingrat qu'il a su rendre fertile. Mais voyez surtout dans les hommes fameux cet amour immense de la célébrité, qui s'étend à la postérité la plus reculée, et se repaît de la pensée que leurs grandes et belles actions feront l'entretien de tous les âges. Pourquoi cela, s'ils n'étaient préoccupés déjà de je ne sais quel espoir de jouir eux-mêmes de leur gloire dans les siècles futurs?... Caton, qui n'était pas animé de ces motifs purs que le christianisme inspire, était de bonne foi quand il disait : « Je n'eusse » jamais entrepris tant de travaux civils et militaires, si j'avais cru que » ma gloire dût finir avec ma vie.... Mais je ne sais comment mon » esprit, s'élevant au-dessus de lui-même, semblait croire que c'était » en sortant de cette vie qu'il commencerait de vivre. » Voilà comme cet amour de la gloire, dont les hommes célèbres étaient possédés, avait sa racine dans l'espoir secret d'une vie qui devait commencer à la mort. (FRAYSSINOUS; *Immortalité de l'âme.*)

224. *L'immortalité de l'âme prouvée par le sentiment inné qui nous la fait désirer.* — Né sensible, l'homme désire le bonheur, il y tend comme à son dernier terme. Si donc il ne le trouve pas sur la terre, ne faut-il pas qu'il le trouve dans une vie meilleure? Au sein de ses palais superbes, de ses jardins délicieux, de la richesse de ses trésors, de l'éclat de sa gloire, de l'abondance des plaisirs, Salomon avoue qu'il n'est pas heureux : et pourquoi ne l'est-il pas? C'est que son oreille ne se rassasie jamais d'entendre, ni son œil de voir, ni son cœur de désirer. (ECCLES., I, 8; II, 10, etc.) Alexandre a conquis

l'univers, la terre s'est tue devant lui; eh bien, Alexandre est plus tôt fatigué que rassasié de gloire : il soupire, il pleure au milieu des trophées du monde vaincu. (Quinte-Curce, x, 4.) Tibère, dégoûté de la puissance, va se renfermer dans l'île de Caprée; il cherche dans le raffinement de la débauche ce qu'il n'a pu trouver dans la grandeur : Tibère sera trompé, le bonheur n'habitera point avec lui dans le séjour de ses infamies; il sentira sa misère et sera forcé d'en faire l'aveu devant le monde entier. (Tacite, *Annal.* vi, 6.) Quels exemples mémorables du néant des choses humaines et de leur insuffisance pour nous rendre heureux!

Maintenant, je me replie sur moi-même et je me dis : « Je désire être heureux; c'est le besoin le plus impérieux de mon âme, c'est le penchant nécessaire de ma nature. Ce désir, ce n'est pas moi qui me le suis donné, je ne suis pas le maître de m'en dépouiller; je l'ai reçu de Dieu avec l'être et la vie. Si Dieu lui-même me l'a donné, si tel est le but où il me fait tendre sans cesse, ne faut-il pas que tôt ou tard il m'y fasse parvenir? Serait-il le Dieu de vérité s'il me trompait dans les désirs qu'il m'inspire, s'il me marquait le terme en me laissant dans l'impuissance de l'atteindre; et si ce bonheur, pour lequel je sens qu'il m'a fait, n'existe pas pour moi sur la terre, ne faut-il pas que Dieu l'ait placé au delà du tombeau? Dans la nature entière, tout marche à ses fins : le soleil et les astres, par leurs mouvements réguliers, remplissent leur destinée; les animaux remplissent la leur en obéissant à leur instinct merveilleux. L'homme, dans cette chaîne immense des êtres, serait-il le seul à ne pas remplir la sienne? et la Providence l'aurait-elle condamné à courir sans cesse après la fin de sa nature sans y parvenir jamais? Ayons de plus justes, de plus consolantes idées des desseins du Créateur, et de l'excellence de la nature humaine. » (Frayssinous.)

225. *L'immortalité de l'âme prouvée par la croyance universelle du genre humain.* « C'est un fait attesté par les annales des peuples anciens et des modernes, que la croyance à la vie future a toujours été celle du monde entier. La superstition, les vices, l'ignorance, ont bien pu la dégrader; les sophistes ont bien pu la combattre; mais elle est restée toujours dominante au milieu de toutes les nations de la terre. Cette doctrine était si universelle dans l'antiquité, que Cicéron ne craignait pas, dans son *Traité de l'Amitié*, de faire dire à Lélius : « Je ne puis goûter ces novateurs qui avancent, de nos jours, que tout finit au tombeau; je suis bien plus frappé de l'autorité des anciens, de celle de nos ancêtres et des personnages illustres qui ont été la gloire et l'ornement de la Grèce, et surtout de celui qui fut déclaré le plus sage de tous. » Dans une de ses épîtres, Sénèque fait observer que, lorsqu'il s'agit de l'immortalité de nos âmes, le consentement universel des hommes n'a pas peu d'empire sur nos esprits. Je ne prétends pas que Cicéron et Sénèque aient été aussi éclairés, aussi fermes dans leurs croyances que le sont les chrétiens : je n'ai d'autre but que de les citer comme témoins irrécusables de la foi de l'antiquité.

» Dans les auteurs qui ont écrit sur cette matière, on trouve recueillis les passages les plus positifs sur la foi des peuples anciens, Egyptiens, Chaldéens, Indiens, Grecs, Romains, Gaulois, Germains. Pour ne parler que des Gaulois, dont l'antique croyance peut nous intéresser davantage, nous, Français, nous apprenons de César que les druides animaient le courage des guerriers, et les exhortaient à braver les périls par l'espoir de l'immortalité.

» .... Quant aux peuples modernes, il suffit des relations des voyageurs qui ont visité les diverses parties du globe. La foi de l'immortalité était dans le Nouveau-Monde avant que Christophe Colomb y abordât. « Nous la trouvons, dit Robertson, établie d'un bout de l'Amérique à l'autre, en certaines régions plus vague et plus obscure, en d'autres plus développée et plus parfaite, mais nulle part inconnue.

» Qui ne serait frappé de cet accord universel des nations et des siècles ? » (Frayssinous.)

226. *Le culte des tombeaux est un témoignage constant, universel, irréfragable de la croyance du genre humain à l'immortalité de l'âme.* — « Aux extrémités de l'Orient, il est un peuple qui place sur les tombeaux différents mets pour la nourriture des morts; chez le Péruvien idolâtre, les femmes et les enfants des Incas s'offraient à la mort pour honorer leurs funérailles et les accompagner dans un autre monde. Ossian, ou celui qui a chanté sous son nom, fait errer les ombres de ses guerriers chasseurs dans les nuages, et les suppose sensibles aux chants que les bardes consacrent à leur gloire. Tout cela n'a-t-il pas une liaison manifeste avec la doctrine de la vie future? Mais par quel charme invincible plaçons-nous ainsi la vie jusque dans le séjour de la mort? « C'est ici, dit un écrivain célèbre (1), que la nature humaine se montre supérieure au reste de la création et déclare ses hautes destinées. La bête connaît-elle le cercueil et s'inquiète-t-elle de ses cendres? Que lui font les ossements de son père? ou plutôt sait-elle qui est son père après que les besoins de l'enfance sont passés? Parmi tous les êtres créés, l'homme seul recueille la cendre de son semblable et lui porte un respect religieux : à nos yeux le domaine de la mort a quelque chose de sacré. D'où vient donc la puissante idée que nous avons du trépas? Quelques grains de poussière mériteraient-ils nos hommages? Non, sans doute, nous respectons la cendre de nos ancêtres parce qu'une voix secrète nous dit que tout n'est pas éteint en eux, et c'est cette voix qui consacre le culte funèbre chez tous les peuples de la terre. Tous sont également persuadés que le sommeil n'est pas durable, même au tombeau, et que la mort n'est qu'une transfiguration glorieuse. »

» Oui, la religion des tombeaux tient au sentiment de l'immortalité, et ici l'expérience vient à l'appui de la raison. Jamais, en effet, on n'a vu la cendre des morts plus profanée qu'à cette époque où le matérialisme le plus brutal avait prévalu parmi nous. Lorsque, dans l'homme qui meurt, on ne voit qu'une machine qui se déconcerte, ou une plante

(1) Chateaubriand, *Génie du christianisme*, l. VI, ch. II.

qui se décompose, lorsqu'on croit qu'il ne reste de lui qu'une hideuse dépouille, quelle vénération peut-on lui porter? N'est-on pas alors tenté de le traiter comme le cadavre du plus immonde animal? Si quatorze siècles de pieuse vénération ne purent sauver de l'outrage les mortels débris de la patronne de la capitale de la France; si l'on vit pendant quelque temps les os de Turenne reposer à côté de la dépouille de l'éléphant et du crocodile; si tant d'illustres morts furent chassés de leur dernière demeure, c'est qu'alors la religion elle-même n'avait plus d'asile, et que les doctrines perverses avaient presque effacé le sentiment de l'immortalité. C'est le sacrilège matérialisme qui avait profané les tombeaux, c'est la croyance de la vie future qui les rend vénérables. » (*Idem.*)

227. *Témoignages de plusieurs philosophes sur l'immortalité de l'âme.* — « Il est nécessaire, dit Platon, d'ajouter foi en toutes choses au législateur, mais principalement lorsqu'il dit que l'âme est distincte du corps; que, dans cette vie même, elle seule nous constitue ce que nous sommes; que notre corps n'est qu'une image qui accompagne chacun de nous, et que c'est avec raison qu'on a donné le nom de fantômes aux corps des morts; que notre être individuel est une substance immortelle de sa nature, qu'on appelle âme; qu'après la mort cette âme va trouver d'autres dieux pour leur rendre compte de ses actions, comme le dit la tradition : compte aussi consolant pour l'homme de bien que redoutable pour le pécheur qui ne trouvera à ce moment aucun appui dans personne; car c'était durant sa vie que ses proches devaient venir à son secours, afin qu'il vécût sur la terre aussi justement, aussi saintement qu'il est possible, et que, dans l'autre vie, il échappât aux supplices destinés aux actions criminelles.... Les choses étant ainsi, il ne faut point se persuader que cette masse de chair que l'on conduit au tombeau est la personne même qui nous est si chère. Au contraire, on doit se mettre dans l'esprit que ce fils, ce frère, cette personne que nous regrettons, et à qui nous rendons les derniers devoirs, nous a quittés après avoir achevé et rempli sa carrière. » (PLATON; *Lois*, XII.)

« Assurément, dit Socrate, si je ne croyais trouver dans l'autre monde d'autres dieux bons et sages et des hommes meilleurs que ceux d'ici-bas, j'aurais tort de n'être pas fâché de mourir. Mais sachez bien que j'espère me réunir bientôt à des hommes justes, sans toutefois pouvoir l'affirmer entièrement. Mais quant à trouver de bons maîtres auprès des dieux, c'est ce que j'affirme, autant qu'on peut affirmer des choses de cette nature. Voilà pourquoi je ne m'afflige pas de mourir, comme on s'en afflige ordinairement; mais j'ai bon espoir qu'il y aura pour les hommes, après leur mort, une autre vie, et que cette vie sera meilleure pour les bons que pour les méchants, comme le promettent les traditions antiques.... L'âme donc qui est immatérielle et qui, de ce monde, se rend auprès d'un Dieu bon et sage, dans un lieu semblable à elle, excellent, pur, immatériel, et qu'on appelle avec raison le monde invisible, où bientôt, s'il plaît à Dieu, mon âme doit se rendre aussi;

l'âme, dis-je, étant telle et de telle nature, aurait à peine quitté le corps qu'elle se dissiperait et s'anéantirait, comme le disent la plupart des hommes ! Il s'en faut de beaucoup.... (*Idem; Phédon.*)

Dans son traité de la *Vieillesse*, Cicéron, après avoir rappelé la doctrine de Pythagore, de Socrate, de Platon, de Cyrus mourant, fait observer que la nature nous a placés sous une tente dressée pour un temps, plutôt que dans une demeure fixe; et il fait dire à Caton : « O heureux jour que celui où, sortant du limon de cette terre, je m'élèverai vers l'assemblée divine des esprits qui m'ont précédé ! »

228. *Discours de Robespierre sur l'immortalité de l'âme.* — Robespierre, effrayé sans doute de ses forfaits, fit décréter, le 18 floréal, an II, que le peuple français reconnaissait l'existence de l'*Etre suprême* et l'*immortalité de l'âme.* Voici un passage du discours qu'il prononça dans cette fameuse séance :

« Ne consultez que le bien de la patrie et les intérêts de l'humanité. Toute institution, toute doctrine qui console et qui élève les âmes, doit être accueillie; rejetez toutes celles qui tendent à les dégrader et à les corrompre. Ranimez, exaltez tous les sentiments généreux et toutes les grandes idées morales qu'on a voulu éteindre. Rapprochez par le charme de l'amitié et par le lien de la vertu les hommes qu'on a voulu diviser. Qui donc t'a donné la mission d'annoncer au peuple que la Divinité n'existe pas, à toi qui te passionnes pour cette aride doctrine et qui ne te passionnes jamais pour la patrie ?

» Quel avantage trouves-tu à persuader à l'homme qu'une force aveugle préside à ses destinées et frappe au hasard le crime et la vertu, que son âme n'est qu'un souffle léger qui s'éteint aux portes du tombeau ? L'idée de son néant lui inspirera-t-elle des sentiments plus purs et plus élevés que celle de son immortalité ? lui inspirera-t-elle plus de respect pour ses semblables et pour lui-même, plus de dévouement pour la patrie, plus d'audace à braver la tyrannie, plus de mépris pour la mort ou pour la volupté ? Vous qui regrettez un ami vertueux, vous aimez à penser que la plus belle partie de lui-même a échappé au trépas ! Vous qui pleurez sur le cercueil d'un fils ou d'une épouse, êtes-vous consolés par celui qui vous dit qu'il ne reste plus d'eux qu'une vile poussière ? Malheureux qui expirez sous les coups d'un assassin, votre dernier soupir est un appel à la justice éternelle ! L'innocence sur l'échafaud fait pâlir le tyran sur son char de triomphe : aurait-elle cet ascendant si le tombeau égalait l'oppresseur et l'opprimé ? Malheureux sophiste ! de quel droit viens-tu arracher à l'innocence le sceptre de la raison pour le mettre dans les mains du crime, jeter un voile funèbre sur la nature, désespérer le malheur, réjouir le vice, attrister la vertu, dégrader l'humanité ? »

Un tel aveu émanant d'un tel homme, n'a-t-il pas une force et une valeur indiscutables !...

229. *L'impunité dont jouissent quelquefois les méchants en cette vie est aussi une preuve de l'immortalité de l'âme.* — « Crois-tu à l'enfer ?

demandaient à un prêtre les juges révolutionnaires de Lyon. — Eh! comment, répondit-il, pourrais-je en douter en vous voyant et en considérant ce qui se passe? J'aurais été incrédule que je serais devenu croyant. » Rien ne prouve mieux, en effet, l'existence d'une autre vie que l'impunité dont les méchants jouissent dans celle-ci. (MIGNE; *Dictionn. anecdot.*)

— *a* « Quand je n'aurais d'autre preuve de l'immortalité de l'âme que le triomphe du méchant et l'oppression du juste en ce monde, cela seul m'empêcherait d'en douter. Une contradiction si manifeste, une si choquante dissonance dans l'harmonie universelle me forcerait de la résoudre; je me dirais: tout ne finit pas pour moi avec la vie, tout rentre dans l'ordre à la mort. » (J.-J. ROUSSEAU.)

230. *L'âme est douée de facultés indépendantes de celles des sens et que la mort développera.* — Saint Augustin, pour faire comprendre à son ami Evode que l'âme peut voir sans le secours des sens, lui rapporte l'histoire suivante: « Vous connaissez notre cher frère Gennade, ce célèbre médecin qui, après avoir exercé son art à Rome avec tant d'éclat, demeure présentement à Carthage; vous savez que c'est un homme pieux qui se distingue par sa charité et sa bonté particulière pour les pauvres. Il était animé de cette ardente charité dès sa jeunesse, et néanmoins il doutait qu'il y eût une autre vie après celle-ci. Mais Dieu ne pouvait abandonner longtemps à l'erreur celui dont le cœur était si tendre pour les malheureux et si appliqué aux œuvres de miséricorde. Une nuit donc, il vit en songe un jeune homme d'une grande beauté, qui lui dit: « Suivez-moi. » Gennade le suivit et arriva ainsi dans une ville où il ne fut pas plus tôt entré, qu'il entendit à sa droite une musique d'une douceur et d'une harmonie qui surpassaient tout ce qu'il avait jamais entendu. Comme il était en peine de savoir ce que c'était, le jeune homme qui le conduisait lui dit: « Ce sont les cantiques des heureux habitants de la Jérusalem céleste. » Enfin il s'éveilla. Le songe s'évanouit, et il n'y attacha pas plus d'importance qu'on ne le fait ordinairement à un songe. La nuit suivante, ce même jeune homme lui apparut encore et lui demanda s'il le reconnaissait. « Parfaitement, lui dit Gennade. — Mais où m'avez-vous vu? » reprit le jeune homme. Gennade, qui avait encore présent à la mémoire cette délicieuse harmonie qu'il avait entendue dans le lieu où ce jeune homme l'avait conduit, n'eut pas de peine à lui répondre. « Ce que vous me marquez-là, lui dit le jeune homme, l'avez-vous vu en songe ou éveillé? — En songe, reprit Gennade. — Il est vrai, dit le jeune homme, c'est en songe que vous l'avez vu, et ce qui se passe encore présentement, c'est en songe que vous le voyez. » Gennade en demeura d'accord. « Et où est maintenant votre corps, lui dit le jeune homme qui l'instruisait. — Dans mon lit, répondit Gennade. — Vous savez donc bien, ajouta le jeune homme, que vos yeux corporels sont présentement fermés et sans action, et que ce n'est point par leur secours que vous voyez. — Je le sais, dit Gennade. — Mais alors de quels yeux me voyez-vous? »

Et comme Gennade hésitait à répondre, le jeune homme lui fit comprendre pourquoi il lui faisait toutes ces questions, en lui disant : « Vous reconnaissez donc qu'encore que les yeux de votre corps soient fermés et sans action pendant que vous dormez, vous en avez d'autres par lesquels vous voyez et découvrez tout ce qui vous apparaît en ce moment : de même quand vous serez mort, quoique vos yeux corporels ne puissent plus agir, vous demeurerez vivant, capable de voir et de sentir d'une autre manière. » (*Vie de saint Augustin.*)

231. *Un père consolé et converti par la croyance à l'immortalité de l'âme.* — Un riche négociant, uniquement préoccupé des biens temporels, n'avait jamais pensé à demander à la religion des secours et des consolations. Son père, sa mère et même sa femme étant venus à mourir, ces pertes lui furent sensibles; mais ses regrets eurent pourtant une fin; son affection ne fit que changer de place en se concentrant sur une fille unique qu'il aimait plus que lui-même. Dieu voulut prouver à cet homme une chose dont il ne s'était jamais douté, ou du moins sur laquelle il n'avait jamais réfléchi sérieusement, à savoir : que la religion seule peut nous donner le vrai bonheur, et que l'on a tort de ne le demander qu'aux créatures. Sa fille, le seul objet qui l'occupât depuis que sa fortune était assurée, lui fut ravie au plus bel âge de la vie.

Le malheureux père ne sait plus alors que devenir; tout lui est à charge, même ce qui lui plaisait le plus jusqu'alors. Souvent il traversait les rues sans savoir où il allait et ce qu'il voulait faire; ce qui l'étonnait le plus, c'était de voir qu'il y eût encore des hommes qui parussent heureux et semblassent tenir aux amusements. Un jour, voyant un certain nombre de personnes entrer dans une église, il y entre lui-même machinalement, sans se demander pourquoi. Il entre au moment où on prêchait sur l'immortalité de l'âme et les beautés du ciel, dont Jésus-Christ nous a ouvert les portes par sa mort et sa résurrection. Cet enseignement, frappant ses oreilles pour la première fois d'une manière sérieuse, l'étonna d'abord beaucoup plus qu'il ne le remplit d'admiration. Il se dit à lui-même : « J'ai cru jusqu'ici qu'il ne restait plus de ma fille qu'un peu de poussière destinée à être foulée aux pieds; mais si ce prêtre disait vrai, ma fille n'aurait pas cessé d'exister, et je pourrais encore la voir ou du moins l'aimer. »

Cette espérance ayant lui pour la première fois dans son cœur, il va, immédiatement après le sermon, trouver le prédicateur dans la sacristie. « Je vous conjure, monsieur l'abbé, lui dit-il, je vous conjure au nom du Dieu que vous servez, de me répondre franchement : croyez-vous à la doctrine que vous venez de prêcher sur l'immortalité de l'âme? — Ah! répondit le prêtre; non seulement j'y crois, mais je donnerais jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour en attester la vérité. — S'il en est ainsi, reprit le malheureux père, je pourrais donc encore aimer ma fille et espérer la revoir un jour? — Mais oui, vous la verrez si vous partagez les bons sentiments qui l'animaient le jour de sa mort. — Soyez sûr, monsieur l'abbé, que je la reverrai s'il ne

tient qu'à moi de la revoir; et, puisque vous êtes le représentant de Dieu sur la terre, étendez la main pour me bénir. »

Bénir cet homme qui jusqu'alors n'avait pas cru en Dieu, dont à peine il connaissait le nom, ce n'était pas assez pour le ministre du Dieu d'amour; il fallait l'éclairer, l'instruire, le conduire par la main dans les voies nouvelles où il devait trouver la consolation à sa douleur. Le prêtre ne faillit pas à cette mission, et bientôt le chrétien convaincu n'eut plus qu'une seule et unique pensée : conquérir lui aussi cette éternité bienheureuse où l'avaient devancé et où l'attendaient ceux qui l'aimaient.

232. *L'hosanna du lépreux.* — Un prince espagnol qui s'était égaré à la chasse, se trouvait seul dans les profondeurs d'une fraîche et sombre forêt. Tout à coup, son attention est attirée par la douce mélodie d'une voix humaine. Il dirige ses pas du côté d'où vient cette voix qui le ravit ; et, à mesure qu'il approche, ces sons se font entendre aussi éclatants qu'harmonieux. Enfin, il distingue à travers le feuillage une forme d'homme à demi couché au pied d'un arbre. Le prince s'avance encore plus près de cet homme qui ne l'entend pas et qui chante toujours ; mais quelle surprise mêlée d'horreur quand il voit un malheureux couvert de lèpre et d'ulcères, dont la chair tombe en lambeaux ! Le prince s'écrie : « Eh quoi ! c'est vous qui faites ainsi retentir cette forêt de vos accents merveilleux !... Comment pouvez-vous chanter dans un état si misérable ? — Eh ! comment ne chanterais-je pas ? comment ne me réjouirais-je pas, répond le lépreux, en voyant s'écrouler chaque jour un peu de cette prison de boue qui retient mon âme captive? Ah ! je le prévois avec transport, bientôt elle sera libre ; elle prendra alors son vol, et continuera dans sa patrie, avec l'heureuse armée de tous les martyrs du Christ, un immortel hosanna ! »

233. *La métempsycose.* — Quand il n'est pas réglé et dirigé par la révélation, ce sentiment inné de l'immortalité de l'âme, dont nous avons constaté l'existence chez tous les hommes, donne lieu aux croyances et aux superstitions les plus absurdes. C'est ainsi que les Indiens, les Siamois, les Thibétains et en général tous les Asiatiques, s'imaginent qu'après la mort d'un homme son âme passe dans le corps d'un animal, et même successivement dans les corps de plusieurs animaux différents. Un missionnaire raconte à ce sujet une plaisante histoire dont lui-même avait été témoin. « Parmi les personnes que j'ai baptisées cette année, dit-il, se trouvait un vieillard de soixante-dix ans. C'était un pauvre homme qui n'avait pour vivre que la pension que l'empereur de Chine lui payait tous les ans. Les bonzes ou prêtres du pays lui avaient mis dans la tête qu'après sa mort son âme passerait dans le corps d'un cheval qui serait destiné à porter les dépêches de l'empereur; « mais, ajoutaient ces imposteurs, ne t'avise pas, quand tu seras cheval, de faire le rétif et de renverser ton cavalier ; aie bien soin de ne jamais ni broncher, ni ruer, ni mordre personne; autre-

ment les dieux te puniront. » Ils lui avaient si bien rempli l'imagination de ces sottes idées, que le pauvre homme se croyait quelquefois déjà devenu cheval; alors il se mettait à quatre pattes, sautait, caracolait, hennissait à faire mourir de rire ceux qui étaient témoins de ce spectacle. Il en était là lorsqu'il entendit parler de notre sainte religion; on lui fit comprendre que, parmi nous, on n'est pas du tout exposé à devenir cheval ni aucun animal que ce soit, parce qu'après cette vie l'âme va droit à Dieu pour être jugée et recevoir la récompense ou le châtiment de ses œuvres. Cette doctrine si raisonnable le charma; il se fit instruire, demanda le baptême, et mourut quelque temps après dans de grands sentiments de piété. » (NOEL; *Catéchisme de Rodez*, VI, 221.)

234. *De la liberté de l'homme.* — « La faculté de choisir entre agir et n'agir pas, dit Mgr Gousset, de prendre un parti de préférence au parti contraire, sans y être déterminé par aucune nécessité, soit absolue, soit relative, est la plus belle prérogative de l'homme, celle par laquelle il approche le plus près de la Divinité. Une brute asservie à l'appétit ou à l'instinct qui lui est propre, une portion de matière qui ne se meut que par suite de l'impulsion qu'elle reçoit d'une cause étrangère, ne sont point des êtres créés à l'image de Dieu.

» Tout, dans l'Ecriture (1), suppose un ordre moral; or il ne peut y avoir d'ordre moral où il n'y a pas de liberté, donc l'homme est véritablement libre.

» D'ailleurs, le sentiment que nous avons de la liberté, sentiment général, s'accorde parfaitement avec l'Ecriture et la tradition : « Dès que l'homme est capable de réfléchir, dit Bergier, il sent la liberté. Le fataliste a beau nous crier : Vous n'êtes point libres; le genre humain répond d'une seule voix : Tu mens à toi-même, et tu prouves la liberté en la contestant. Notre libre arbitre est une de ces vérités dont tout homme qui n'extravague pas a un sentiment si vif, qu'il lui est impossible de la révoquer en doute. » (*Traité de la religion.*)

« Pour éclaircir cette vérité, dit saint Augustin, on n'a aucun besoin d'approfondir les raisonnements des livres. C'est ce que la nature crie; c'est ce qui est empreint au fond de nos cœurs par la libéralité de la nature; c'est ce qui est plus clair que le jour; c'est ce que tous les hommes connaissent depuis l'école où les enfants apprennent à lire jusqu'au trône du sage Salomon; c'est ce que les bergers chantent sur les montagnes, ce que les évêques enseignent dans la chaire sacrée, et ce que le genre humain annonce dans tout l'univers. »

« En effet, ajoute le cardinal Gousset, tous les peuples admettent la distinction entre le bien et le mal moral, entre le juste et l'injuste, entre la reconnaissance et l'ingratitude, entre la louange et le blâme; ils ont tous des lois, avec la sanction des peines et des récompenses. On a toujours distingué les actions de l'homme des mouvements de la brute; les actes de la volonté des impressions ou effets de la nécessité. Il n'est venu à l'esprit de personne de faire le procès à l'animal qui a

(1) Voir les témoignages de l'Ecriture sur la liberté de l'homme, n° 255.

causé du dégât, ni à l'enfant qui n'a pas l'âge de discernement, quelque délit qu'il ait commis, ni à l'aliéné qui, dans un moment de fureur, a tué son semblable. On tue l'animal qui est dangereux ; on veille sur l'enfant qui n'a pas l'usage de raison ; on enferme les aliénés, mais on ne les punit point. » (Mgr GOUSSET.)

235. *Prix de l'âme.* — « Vous avez été rachetés à un haut prix, dit saint Paul. Glorifiez et portez Dieu dans votre corps. » (I. COR., VI, 20.) — Ce n'est ni avec de l'or ni avec de l'argent que vous avez été rachetés, dit l'apôtre saint Pierre, mais par le sang de Jésus-Christ. » (I. Ep., I, 18, 19.)

On raconte que Lucius Mummius, qui était aussi vaillant général que mauvais appréciateur d'objets artistiques, vendit au roi Attalus un tableau qui figurait parmi le butin qu'il avait pris aux ennemis, et lui donna la faculté d'en fixer lui-même le prix. Attalus lui fit compter une somme énorme. Le vendeur, émerveillé du prix exorbitant que lui offrait Attalus, conclut de là que son tableau devait encore surpasser de beaucoup cette valeur ; il refusa donc la somme et préféra garder son tableau. — C'est ainsi que nous devons estimer à un prix inappréciable la valeur de notre âme, en voyant que Dieu a immolé son Fils unique pour la racheter.

II

FIN DE L'HOMME

Dieu nous a créés pour le connaître, l'aimer et le servir, et, par ce moyen, obtenir la vie éternelle.

236. « Que le sage ne se glorifie point dans sa sagesse ; que le fort ne se glorifie point dans sa force; que le riche ne se glorifie point dans ses richesses; mais que celui qui se glorifie mette sa gloire à me connaître et à savoir que je suis le Seigneur. » (JÉRÉM., IX, 23, 34.)

237. *Un regret tardif.* — Un de ces chrétiens qui n'ont du christianisme que le baptême, n'avait jamais su son catéchisme, ou s'il l'avait su, l'avait entièrement oublié. Après une conversion tardive, mais sincère, et dans les sentiments d'une profonde humilité, il demanda qu'on gravât sur sa tombe cette épitaphe : « Ci-gît l'insensé qui est sorti de ce monde sans presque se demander à lui-même pourquoi il y était venu. »

Que d'hommes à notre temps — et parmi ceux que le monde appelle savants — vivent dans cette étrange ignorance et meurent sans se douter qu'ils ont tout étudié, tout appris, excepté la seule chose qu'il est nécessaire de savoir.

238. *Il faut servir Dieu dès la jeunesse.* — « Souvenez-vous de votre

Créateur, pendant les jours de votre jeunesse, avant que le temps de l'affliction soit arrivé, et que vous approchiez des années dont vous direz : Ce temps me déplaît. » (ECCLES., XII, 1.)

« Faites promptement tout ce que vous pourrez, parce qu'il n'y aura plus ni œuvre, ni raison, ni sagesse, ni science dans le tombeau vers lequel vous vous avancez à pas de course. » (Id., IX, 10.)

« Vanité des vanités, dit l'Ecclésiaste ; vanité des vanités, tout n'est que vanité ; (I, 2.) craignez Dieu et gardez ses commandements ; car c'est là tout l'homme. (XII, 13.]

— *a* Les anciens racontent d'un voyageur qu'il avait promis d'offrir à Mercure la moitié de tout ce qu'il trouverait, comme à l'auteur de tout profit inattendu. Un jour, il trouva sur sa route un sac rempli de magnifiques noix. Il les mangea et s'en alla déposer les écales sur l'autel du dieu Mercure. — Ne font-ils pas de même, ces chrétiens qui sacrifient le temps de leur jeunesse au service du monde, à la volupté, aux plaisirs, et réservent les jours si tristes et si incertains de la vieillesse au service de Dieu.

— *b* Un jeune homme qui assistait à un cours de théologie, ayant entendu ce passage de l'Ecriture : « Vous aimerez le Seigneur de tout votre cœur, etc., » se leva subitement et s'apprêta à sortir. Saisis d'étonnement, les maîtres et les disciples ayant voulu le retenir, il leur fit cette remarquable réponse : « Avant de continuer à écouter, je veux m'efforcer de mettre en pratique ce que je viens d'entendre. » Dès ce moment, il renonça entièrement au monde et entra dans un ordre religieux très sévère.

— *c* Le jeune comte Gustave Martini avait eu le bonheur de recevoir dans sa famille une éducation chrétienne, à laquelle il avait répondu fidèlement. Un jour, sa mère, le voyant sombre et pensif, lui demanda quelle était la cause de son chagrin : « Je suis triste, répondit-il, de ce que l'on ne peut aimer Dieu en cette vie autant qu'il mérite d'être aimé. » Cette parole ne pouvait partir que d'un cœur déjà épris de l'amour divin. Ainsi, à son printemps, cette fleur d'innocence et de piété s'épanouissait aux rayons de la grâce et promettait pour l'avenir des fruits d'une rare sainteté. (*Vie de Gustave Martini.*)

239. *Regrets d'un homme qui avait négligé toute sa vie de servir Dieu.* — L'empereur Charles-Quint se trouvait un jour au chevet de l'un de ses plus fidèles serviteurs qui se mourait. « Demandez-moi en récompense de votre fidélité, et, s'il se peut, pour adoucir vos souffrances, la faveur qu'il vous plaira, lui dit Charles-Quint. — Ah ! seigneur, répondit le malade en poussant un douloureux soupir, tout ce que je me permets de vous demander, c'est de prolonger ma vie de quelques jours. — Hélas ! répondit l'empereur, je ne le puis ; les puissants de la terre ne peuvent pas disposer même d'une seule minute de la vie humaine ! » A ces mots, le mourant, regardant tris-

tement vers le ciel, « Insensé que j'ai été, s'écria-t-il, j'ai consacré toute ma vie au service de l'empereur, et pour cela il ne peut pas même m'accorder un seul jour d'existence. Oh ! si, au lieu d'agir ainsi, j'avais mieux servi mon Dieu, je pourrais en espérer une récompense éternelle, une vie de bonheur sans fin. » Puissions-nous ne pas attendre d'être au lit de mort pour estimer que celui qui s'est voué au service de l'Eternel a choisi la meilleure part, et que jamais elle ne lui sera ravie !

240. *Du bonheur que l'on goûte au service de Dieu.* — Rien ne prouve mieux la vanité des biens de ce monde, et le bonheur que l'on éprouve à servir Dieu, que le grand nombre de hauts personnages qui ont renoncé aux positions les plus enviées pour embrasser la vie religieuse. Au dernier siècle, notre pays, si tristement agité et égaré par l'impiété de prétendus philosophes, fut témoin, en la personne d'une illustre princesse, madame Louise de France, fille du roi Louis XV, de l'un de ces exemples de renoncement qui affirment avec tant d'éloquence la parole de Salomon : « Vanité des vanités, tout est vanité, *hors aimer Dieu et le servir.* » (Ecclés.)

A la fleur de l'âge (trente-trois ans), cette princesse dit, en l'année 1770, un éternel adieu à toutes les grandeurs de ce monde. Mais, loin de voir aucun mérite pour elle dans son éloignement de la cour, elle le considérait comme une délivrance dont il lui fallait remercier Dieu. « Croyez-moi, mes Sœurs, disait-elle à ses compagnes, nous sommes bien plus heureuses que les princes à la cour : même au point de vue physique et matériel, on gagne à être au Carmel. Ainsi, à Versailles, j'avais un bon lit, mais je n'y pouvais dormir ; ici, sur notre paillasse piquée, je puis à peine m'éveiller au bruit de la matraca (1). Ma table était bien servie, mais comme je m'y rendais sans appétit, je n'en retirais aucun avantage; ici, j'ai scrupule de trouver tant de plaisir à manger nos pois et nos carottes. Quant à la paix de l'âme, quelle différence! c'est à la lettre et en vérité que je puis dire qu'*un seul jour passé dans la maison du Seigneur m'apporte plus de contentement solide que mille* dans le palais que j'habitais. (Ps. LXXXIII, 10.) Si nous avons ici nos observances, la cour a les siennes, qui sont bien plus onéreuses que les nôtres; et quand on est à la cour, il faut, aux dépens de ses goûts, se conformer à tout ce qui s'y pratique. A Versailles, je me mettais à table à deux heures ; ici, je vais à vêpres. J'étais obligée d'aller au jeu à cinq heures; ici, je vais à l'oraison. A neuf heures, il fallait me rendre au bal ou au spectacle ; ici, je vais à matines. Quelle différence pour moi ! quel bonheur d'être délivrée d'un joug si pesant pour porter celui qui n'a que des suavités ! Oh ! il est bien vrai que j'ai trouvé ici les plus douces jouissances ! Depuis plus d'un an que j'y suis, je me demande tous les jours à moi-même : Où sont donc les austérités du Carmel ? »

« Je suis si heureuse dans cette maison, s'écriait-elle une autre fois, que toute l'année ne me paraît que comme un jour de fête. »

(1) La *matraca* est une sorte de crécelle en usage dans plusieurs monastères.

Gustave, troisième du nom, roi de Suède, vint un jour lui rendre visite au monastère de Saint-Denis. A la vue de la cellule de la princesse, il s'écria : « Quoi ! c'est ici qu'habite une fille de France ! — Et c'est ici encore, reprit madame Louise, que l'on dort mieux qu'à Versailles ; c'est ici qu'on prend l'embonpoint que vous me voyez, et que je n'avais pas ailleurs. »

Le roi examina ensuite les aliments, la vaisselle de terre, la cuiller de bois ; et, témoin du vide qui s'était fait autour d'une si grande princesse, en même temps que du parfait bonheur empreint sur sa physionomie, il demeurait sans parole. Dans sa profonde vénération, il dit aux religieuses en se retirant : « Non, mesdames, ni la France, ni l'Italie n'ont rien de magnifique comme la merveille renfermée dans le couvent de Saint-Denis. » *(Vie de madame Louise de France.)*

— *a* Citons encore l'exemple d'un pieux solitaire, qui disait à Dieu avec une simplicité naïve : « Seigneur, vous m'avez trompé ; vous ne m'aviez montré à votre suite que des croix pénibles à porter, et je n'y voyais que des jours de pénitence et de deuil ; et j'éprouve au contraire la joie la plus vive et la plus douce consolation ! Vous m'avez trompé, ô mon Dieu !... » (*Vie des Pères du désert.*) — Ainsi se vérifie la parole de Notre-Seigneur dans l'Evangile : *Mon joug est doux, et mon fardeau léger* (MATTH., XI, 30); et celle-ci de saint Augustin : « Vous nous avez faits pour vous, Seigneur, et notre cœur sera toujours dans l'inquiétude jusqu'à ce qu'il se repose en vous. » — « Servir Dieu, c'est régner. » (S. ANTONIN.)

241. *Dieu doit être la fin dernière de nos actions.* — « Quelque chose que vous fassiez, dit saint Paul, faites tout pour la gloire de Dieu, au nom de Jésus-Christ Notre-Seigneur. »(I. COR., X, 31 ; — COL., III, 17.) Cette importante vérité a été mise en pratique par tous les saints; ils cherchaient avant tout le royaume de Dieu et sa justice. Quand on chargeait saint Louis de Gonzague de quelque fonction, il se demandait aussitôt : « Quel rapport cette chose a-t-elle avec ma destinée sur la terre, qui est de connaître, d'aimer, de servir Dieu, et de sauver ainsi mon âme ? Si elle n'en a pas, je n'ai point à m'occuper de cette affaire. Est-elle utile à mon salut ? en ce cas, je m'y dévouerai de tout mon cœur, quand même elle serait pour moi une source de fatigues, de peines et d'humiliations ; si elle est au contraire facile, agréable, attrayante, mais pleine de périls pour mon avancement spirituel, en ce cas, je l'abhorre et la méprise. »

242. *De quelle manière saint Charles Borromée rapportait toutes ses actions à Dieu.* — Saint Charles Borromée, encore enfant, était déjà épris d'un grand amour pour Dieu. Le matin, en s'éveillant, sa première pensée était : « Puisque Dieu, dans sa miséricorde, a bien voulu me conserver encore pendant cette nuit, je veux aujourd'hui lui consacrer toutes mes pensées et toutes mes actions. » Lorsqu'il déjeunait, il se disait à lui-même : « Dieu me donne mon pain de chaque jour, moi,

je veux lui donner mon cœur. » Avant de se mettre à l'étude, « La volonté de Dieu est que je m'applique et que je travaille, pensait-il, afin qu'un jour je devienne un homme raisonnable et vertueux. » A son dîner, on l'entendait répéter : « Tout ce qui nous arrive de bon nous vient du ciel, du meilleur des pères; j'userai donc de ses bienfaits avec reconnaissance et modération, et j'admettrai volontiers les pauvres à ma table, car ils sont tous les enfants de Dieu. » Lorsqu'il voyait des enfants commettre le mal, il en devenait très affligé et disait : « Hélas! si Dieu ne m'avait préservé du péché et soutenu dans le bien, je serais peut-être tombé plus bas que tel ou tel malheureux enfant. » Quand il en voyait se comporter d'une manière pieuse et vertueuse, il se disait à lui-même : « Dieu a sur la terre de meilleurs enfants que moi; il faut donc que je travaille à devenir plus vertueux. » Lorsque le jour était sur son déclin, voici quelle était la pensée qui l'occupait : « Ma vie périssable sera aussi un jour sur son déclin ; peut-être sera-ce bientôt ; mais, après cette vie, Dieu me fera passer dans une autre préférable à celle-ci, dans la vie éternelle. Je veux donc m'y prendre de bonne heure, et, par une vie pieuse et remplie de bonnes œuvres, me préparer, pour le soir de mon existence terrestre, un lit de mort doux et commode. » Lorsqu'il se mettait au lit, il s'entretenait de cette pensée : « Dieu a établi la nuit pour être le temps de notre repos; je remets mon âme entre ses mains. » Et ainsi ce pieux enfant s'unissait avec son Dieu avant de s'endormir, afin de le retrouver à son réveil. (*Sa vie.*)

243. *Celui qui n'aura pas travaillé pour Dieu pendant la vie, se trouvera les mains vides au moment de la mort.* — Un Arabe errait depuis deux jours dans le désert, sans trouver de nourriture; la faim le tourmentait, et il voyait la mort approcher. Enfin, il arriva près d'une de ces citernes où les voyageurs font boire leurs chameaux, mais elle était desséchée; au bord, sur le sable, il aperçut un petit sac de peau. « Dieu soit loué ! s'écria-t-il en se précipitant pour le ramasser, voilà sans doute des dattes qui ranimeront mes forces défaillantes. Comme je vais me rassasier et me rafraîchir ! » Plein de joie, il ouvre le sac, y plonge la main et s'écrie avec douleur : « Hélas ! ce ne sont que des perles ! »

« Ce ne sont que des perles ! ce n'est que de l'argent et de l'or ! ce ne sont que des biens de la terre ! » Voilà ce que diront, au moment de la mort, ceux qui n'auront cherché ici-bas que les plaisirs et les biens périssables, et leur auront livré toute leur vie, toute leur activité, tout leur cœur. Oh ! combien ceux-là se trouveront pauvres, vides et dénués. Heureux alors ceux qui auront amassé leur trésor dans le ciel par la résignation, la patience et la pratique de toutes les bonnes œuvres !

244. *Que sert à un homme de gagner l'univers s'il vient à perdre son âme.* — Cette maxime contribua puissamment, au XVIe siècle, à la conversion d'un gentilhomme espagnol dont le nom est devenu depuis fort célèbre. Nous voulons parler de saint François Xavier, l'apôtre des Indes et du Japon.

A dix-sept ans révolus, ayant terminé ses premières études, il partit pour l'université de Paris, qui attirait alors les esprits les plus distin-

gués de l'Europe entière. Xavier possédait toutes les qualités désirables pour réussir; d'un esprit vif, pénétrant, sympathique, il avait aussi cette force de volonté persévérante qui unit le travail austère aux plus rares facilités; mais il était généralement un peu vain et aimait l'éclat. Comme sa noblesse, la beauté de son esprit, le succès de ses études, lui enflaient le cœur! Aussi, enivré des applaudissements du public, se laissait-il aller à tous les rêves d'une jeune ambition, se berçant de l'espoir d'arriver bientôt à une haute fortune. C'est dans de telles circonstances qu'il fit la connaissance d'Ignace de Loyola. Il aurait fait peu d'attention à cet humble personnage à cause de la pauvreté de son extérieur, si celui-ci ne lui avait souvent adressé la parole, et d'une manière qui choquait singulièrement le gentilhomme de Navarre. Ignace, en effet, lui parlait de ses devoirs envers Dieu, de la vanité des biens périssables et du salut de son âme. Xavier souriait dédaigneusement, levait les épaules et finissait même par railler le prédicateur. Mais Ignace ne se rebutait pas, et il profitait de toutes les occasions où il pouvait rendre quelques bons offices à Xavier, afin de lui gagner plus facilement le cœur.

Comme il ne souhaitait rien tant que de conserver à Dieu cette belle intelligence et de l'attacher à l'œuvre qu'il méditait, il s'efforça de l'amener à une sérieuse et définitive conversion. Un jour donc, revenant à ses habituelles pensées, il lui dit : « Xavier, *que sert à l'homme de gagner tout l'univers et de perdre son âme?* S'il n'y avait point d'autre vie que la vie présente, ni d'autre gloire que celle du monde, vous auriez raison de ne songer qu'à paraître et à vous élever parmi les hommes; mais s'il y a une éternité, comme il y en a une assurément, à quoi pensez-vous de borner ici vos désirs, et pourquoi préférez-vous ce qui passe comme un songe à ce qui ne finira jamais? Croyez-moi, ajouta-t-il, les vains honneurs de la terre sont trop peu de chose pour un cœur aussi généreux que le vôtre. Le seul royaume du ciel est digne de vous. Je ne prétends pas éteindre l'ardeur que vous avez pour la gloire ni vous inspirer de bas sentiments; soyez ambitieux, soyez magnanime; mais portez votre ambition plus haut, et faites paraître la grandeur de votre âme en méprisant tout ce qui est périssable. » Xavier demeura frappé de ces grandes vérités, et il les repassait souvent dans son esprit. Bientôt, sous l'empire de ces graves pensées, il surmonta ses dernières hésitations, et il devint le disciple dévoué d'Ignace. Dès ce moment, il avait alors vingt-huit ans, il fut comme saisi de cet esprit de renoncement et d'humilité qui fait les saints. Autant il avait ambitionné les louanges, les honneurs, tout l'éclat de la fortune et de la gloire, autant il désira désormais les humiliations, l'obscurité, tous les sacrifices du dévouement et de l'immolation pour ses frères et pour Dieu. (*Les Saints de la Compagnie de Jésus*; Adolphe Archier.)

245. *Ce que tous les hommes gagnent ici-bas pour la vie future.* — Un jour, un grand roi rencontra un pauvre berger, et lui demanda ce qu'il gagnait en gardant son troupeau. Le berger lui répondit : « Sire,

je gagne autant que Votre Majesté. » Le roi, tout étonné, lui demanda comment il pouvait gagner autant qu'un roi, et le berger lui dit : « Sire, en gardant mon troupeau, je gagnerai le ciel ou l'enfer ; et Votre Majesté n'en gagnera pas davantage. »

Rappelez-vous souvent cette réponse si sage de cet humble berger ; et si quelquefois vous voyez des riches vivant dans l'abondance et possédant de grands biens, dites-vous à vous-même : « Je puis gagner autant que ces riches de la terre, puisque je puis aller au ciel, et ils ne peuvent pas monter plus haut. A la fin de leur vie, ils n'auront devant eux que le ciel ou l'enfer ; et je puis gagner le ciel plus facilement qu'eux. » (Gridel.)

CHAPITRE VI

De la chute de l'homme et du Messie promis, figuré et prédit.

I

CHUTE DE L'HOMME. — SES SUITES.

« *Adam représentait et renfermait toute l'espèce humaine, dont il devait être la tige : « Nous étions tous en Adam, » dit saint Augustin. S'il eût persévéré dans l'obéissance qu'il devait au Seigneur, il eût persévéré et pour lui et pour nous ; nous serions nés, comme lui, dans un état de justice et de bonheur, sans être sujets à la mort. Mais, par la même raison, s'il venait à tomber, nous tombions tous avec lui, et il perdait, pour nous comme pour lui, cette sainteté, cette justice dans laquelle il avait été créé. Tel est l'ordre des choses qu'il avait plu à Dieu d'établir. Adam ayant donc péché, nous avons tous péché en lui, et il nous a transmis non seulement les peines auxquelles il a été condamné à cause de son péché, mais son péché même.* » (Guillois.)

246. *La plus dangereuse des erreurs contemporaines.* — « La plus grande cause des souffrances morales qui font gémir depuis bientôt un siècle la chrétienté, c'est, dit un pieux auteur, la négation du dogme fondamental de la chute originelle de l'homme.

» Cette vérité a été loyalement proclamée par le plus grand économiste moderne (M. F. Le Play ; *La Paix sociale*), qui s'est inspiré, non point des lumières de la révélation, mais uniquement de l'étude positive des faits. Après trente années d'observations et de méditations, sans sortir des spéculations et des déductions purement rationnelles,

il dit, avec cette franchise de parole si rare de nos jours et par conséquent doublement honorable : « La plus dangereuse des erreurs contemporaines, la cause principale de nos maux, est la doctrine qui fut propagée au milieu du XVIIIe siècle, par le contrat social de J.-J. Rousseau, celle qui, contrairement à l'évidence, nie dans l'humanité l'existence du vice originel. »

247. *La chute de nos premiers parents.* — Le Seigneur, dit l'Ecriture, fit l'homme et le plaça dans le jardin d'Eden pour le cultiver et le garder. Et le Seigneur fit à l'homme un commandement et lui dit : « Tu peux manger de tous les fruits du jardin, mais ne mange pas du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal; car, au jour où tu en mangeras, tu mourras de mort. » Or, dans le paradis se trouvait le serpent, le plus rusé des animaux sur la terre ; il dit à la femme : « Pourquoi Dieu vous a-t-il défendu de manger du fruit de tous les arbres de ce jardin? » La femme lui répondit : « Nous mangeons du fruit des arbres de ce jardin; mais pour le fruit de l'arbre qui est au milieu du jardin, Dieu nous a commandé de n'en point manger et de n'y point toucher de peur que nous ne mourrions. » Le serpent répondit à la femme : « Assurément vous ne mourrez point de mort; car Dieu sait que le jour où vous aurez mangé de ce fruit, vos yeux s'ouvriront, et que vous serez comme des dieux, connaissant le bien et le mal. » La femme s'aperçut donc que ce fruit était bon à manger, et beau à voir, et d'un aspect attrayant; et elle en prit et en mangea, et en donna à son mari, qui en mangea comme elle. (GEN., II et III.)

248. *La punition du premier péché d'après l'Écriture sainte.* — A peine Adam et Eve eurent-ils commis le péché que, sentant combien leur faute était grande, ils se cachèrent pour éviter la présence de Dieu. Mais le Seigneur appela Adam et lui dit : « Où es-tu ? » Adam répondit : « J'ai entendu votre voix dans le jardin ; et, comme j'étais nu, j'ai été saisi de crainte, et je me suis caché. » Alors Dieu lui dit : « Qui t'a appris que tu étais nu, à moins que tu n'aies mangé du fruit de l'arbre dont je t'avais défendu de manger? » Adam répondit : « La femme que vous m'avez donnée pour compagne, m'a présenté du fruit de cet arbre, et j'en ai mangé. » Et le Seigneur dit à la femme : « Pourquoi as-tu fait cela? » Elle répondit : « Le serpent m'a trompée, j'ai mangé de ce fruit. » Dieu dit alors au serpent : « Parce que tu as fait cela, tu es maudit entre tous les animaux et toutes les bêtes de la terre; tu ramperas sur le ventre, et tu mangeras la poussière durant tous les jours de ta vie. Je mettrai des inimitiés entre toi et la femme, entre ta postérité et la sienne ; elle te brisera la tête, et tu tendras des embûches à ses pieds. » Il dit à la femme : « Je multiplierai tes calamités; tu enfanteras dans la douleur, tu seras sous la puissance de ton mari, et il te dominera. » Il dit aussi à Adam : « Parce que tu as écouté la voix de ta femme, et que tu as mangé du fruit dont je t'avais ordonné de ne pas manger, la

terre est maudite à cause de toi ; tu n'en tireras chaque jour ta nourriture qu'avec un grand labeur. Elle ne produira que des ronces et des chardons, et tu te nourriras de l'herbe de la terre. Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front, jusqu'à ce que tu retournes dans la terre d'où tu as été tiré ; car tu es poussière, et tu retourneras en poussière. » Le Seigneur fit à Adam et à sa femme des tuniques de peaux et les en revêtit ; et il les chassa du jardin de délices, et il plaça à l'entrée un chérubin armé d'un glaive flamboyant pour garder la voie de l'arbre de vie. (Gen., III.)

249. *Sur le serpent qui séduisit Eve.* — Selon la plupart des interprètes de l'Ecriture, le serpent qui tenta Eve fut le serpent infernal, c'est-à-dire l'un des anges rebelles, des esprits réprouvés, caché sous la forme d'un serpent réel. — Pour rendre raison de la tranquille familiarité avec laquelle Eve se prêta à converser avec un animal d'une nature pour nous si rebutante, les savants nous font remarquer que le serpent n'était pas à cette époque un objet d'horreur, puisque tous les animaux étaient soumis à l'homme, sans qu'aucun pût lui nuire, ni par conséquent l'effrayer ; que le tentateur put en choisir un de la forme la plus agréable, tels que les serpents ailés, qui se trouvent en Arabie et en Egypte, et dont les ailes produisent un effet magnifique lorsqu'elles réfléchissent les rayons du soleil. — Quant au langage humain du serpent, il suffit de savoir qu'une autorité infaillible nous en atteste la réalité. Encore étonnée des merveilles au milieu desquelles Dieu l'avait placée, et sans aucune expérience antérieure, Eve ne dut pas être plus surprise des sons articulés du serpent, qu'elle voyait peut-être pour la première fois, qu'elle ne le fut des sons mélodieux du rossignol, quand, pour la première fois aussi, elle en entendit le charmant ramage.

250. *Le tombeau d'Adam.* — Après avoir vécu 930 ans dans la pénitence et les larmes, Adam mourut, et, selon le sentiment de plusieurs saints docteurs, fut enterré sur le Calvaire. « Le lieu où la croix fut placée, dit saint Ambroise, répondait directement à la sépulture d'Adam, ainsi que les Juifs l'attestent ; et il convenait, ajoute-t-il, que les prémices de notre vie fussent placées à l'endroit même où se trouvait l'origine de notre mort. » Plusieurs autres témoignages non moins respectables viennent à l'appui de ce sentiment. Contentons-nous de citer saint Athanase. Voici comment il s'exprime dans un discours sur la passion et le crucifiement de Notre-Seigneur : « Jésus-Christ ne choisit point d'autre lieu, pour souffrir et être crucifié, que celui du Calvaire, qui est le lieu de la sépulture d'Adam, selon la croyance des plus habiles d'entre les Juifs. Le rapport d'un tel lieu avec la croix de Jésus-Christ me paraît admirable ; car il était tout à fait à propos que Notre-Seigneur, venant rechercher et rappeler le premier Adam, choisit, pour souffrir, le lieu où celui-ci était inhumé, et qu'en expiant son péché, il expiât aussi celui de toute sa race. Il avait été dit à Adam : « Tu es poussière, et tu retourneras en poussière ; » et c'est pour cela

même que Jésus-Christ est venu le trouver dans le lieu où cette sentence avait été exécutée, afin qu'il le délivrât de la malédiction, et qu'au lieu de ces paroles : Tu es poussière, et tu retourneras en poussière, il lui dît : « Levez-vous, vous qui dormez; et sortez du tombeau, vous qui êtes mort; Jésus-Christ vous éclairera. » (M. Guillon; *Bibliothèque choisie*, t. IX, p. 148.) Les Grecs honorent la mémoire d'Adam et d'Eve le 19 décembre. Le 4 février, ils célèbrent par un deuil religieux leur bannissement du paradis terrestre.

251. *Le péché d'Adam s'est communiqué à tous ses descendants.* — « Un père ne peut encourir la disgrâce de son souverain sans que son malheur retombe, en partie, sur sa famille; il ne peut perdre un héritage sans le perdre en même temps pour ses enfants; il ne peut se déshonorer sans déshonorer en quelque sorte les siens : ainsi la tache du péché de notre premier père s'est transmise à ses descendants : nous avons tous péché dans le premier homme, dit l'apôtre. » (Mgr Gousset.)

Cette vérité de foi catholique a été définie, au XVI[e] siècle, par le saint Concile de Trente en ces termes : « Si quelqu'un soutient que la prévarication d'Adam n'a été préjudiciable qu'à lui seul et non pas à sa postérité, et que ce n'a été que pour lui, et non pas aussi pour nous, qu'il a perdu la justice et la sainteté qu'il avait reçues et dont il est déchu, ou qu'étant personnellement souillé par le péché de désobéissance, il n'a communiqué et transmis à tout le genre humain que la mort et les peines du corps, et non pas le péché, qui est la mort de l'âme, qu'il soit anathème. » (*Conc. de Trente, sess.* V, *can.* 2.) Le péché dont tous les hommes naissent coupables, s'appelle péché originel, parce qu'il vient de notre origine.

— *a* Bressanville écrit : « On dit qu'il y a un procédé par lequel on peut empoisonner tous les fruits d'un arbre en empoisonnant sa racine. J'ignore si c'est vrai. Mais ce que je sais, c'est que ce procédé fut employé par le démon quand, par ses ruses, il engagea notre premier père à commettre le péché. Il sut communiquer à Adam, racine du genre humain, un poison si actif, qu'il se répandit dans toutes les branches et leur transmit ses effets délétères ; ce poison, c'est le péché originel, avec lequel nous venons tous au monde et dont nous sommes tous atteints. »

252. *L'âme est souillée du péché originel par son union avec le corps.* — « En faisant le catéchisme aux nouveaux chrétiens de la province de Cham (Cochinchine), raconte le P. Alexandre de Rhodes, j'avais expliqué l'origine de notre âme, et j'avais dit que c'était Dieu seul qui en était l'auteur, sans que nos parents eussent aucune part à sa création, Le lendemain, je m'étendis à représenter le premier père, et le tort qu'il avait fait à tous ses enfants, leur communiquant l'infection de laquelle il s'était sali lui-même.

» Quand j'eus achevé mon sermon, un païen fort sensé, qui avait assisté aux deux prédications, se leva et me dit : « Comment accordez-vous, mon Père, ce que vous venez de dire avec ce que vous nous

disiez hier? Notre âme, ainsi que vous assurez, n'a point d'autre principe que la main de Dieu, et nos parents ne contribuent en rien à la faire vivre. Comment donc peut-elle être infectée par le péché de celui à qui elle n'est pas redevable de son être? Notre âme ne reconnaît point, à ce que vous dites, d'autre père que Dieu, et néanmoins Adam, qui ne lui est rien, lui a communiqué la contagion de son crime. »

» Je fus ravis d'entendre, de la bouche d'un Cochinchinois, ce doute qui avait autrefois préoccupé saint Augustin, c'est-à-dire le plus grand de tous les docteurs. Je n'eus garde de lui répondre avec les subtilités de l'école, qui lui eussent pu embarrasser l'esprit ; je m'avisai de le contenter avec une petite comparaison qui le satisfit. « Si vous avez en vos mains, lui dis-je, une belle perle fort blanche et fort nette, laquelle tombe de hasard dans la boue, elle devient toute sale, encore que vos mains n'aient en rien contribué à cette ordure. Mais si vous la lavez, elle reprendra toute sa première beauté. Notre âme est comme une perle fort précieuse : elle sort fort nette des mains de Dieu, mais elle tombe dans un corps où elle est salie, parce que ce n'est plus une âme seule, mais un homme qui vient d'Adam; mais quand elle est lavée dans les eaux du baptême, toutes ces ordures la quittent; elle devient nette et belle comme le soleil. » Cette comparaison contenta toute la compagnie qui m'écoutait. » (*Voyages et missions du P. Alex. de Rhodes*, p. 158-60.)

253. *La croyance au péché originel se retrouve, quoique défigurée, dans les divers dogmes du paganisme.* — Du fond du sépulcre de l'antiquité païenne, du sein des solitudes où les peuples sauvages sont assis à l'ombre de la mort, s'élèvent des voix qui proclament l'existence du péché originel et nous disent : « Oui, nous sommes nés dans le péché. » Le premier homme et la première femme, disent les Perses, étaient innocents dès le principe et soumis à leur créateur Ormuzd. Ahriman (le mauvais esprit) les vit et devint envieux de leur bonheur. Il se glissa près d'eux sous la forme d'un serpent, leur présenta des fruits et leur persuada qu'il était le créateur des hommes et du monde magnifique qu'ils habitaient. Ils ajoutèrent foi à ses paroles, et depuis ce temps Ahriman fut leur maître. Leur nature fut corrompue, et cette corruption se communiqua à tous leurs descendants. »

Parmi les traditions du Mexique, il n'en est pas de plus connue que celle qui nous rapporte qu'une femme, la mère de notre race, fut trompée par le serpent et qu'elle déchut de son premier état, celui du bonheur et de l'innocence. Que signifient ensuite ces cérémonies expiatoires destinées à purifier l'enfant entrant dans la vie, cérémonies qu'on rencontre chez toutes les nations? La chose est si claire, si évidente, que Voltaire ne pouvait s'empêcher de l'admettre. « Nous remarquons, dit-il, que les Perses étaient dans l'usage de baptiser, usage qui était adopté par tous les peuples de l'Orient. » Dans un autre endroit, il dit encore : « La chute de l'homme dégénéré est le dogme fondamental de toute religion chez les peuples de l'antiquité. » (EGGERT; *Le saint sacrifice de la messe.*)

Platon affirma cette même croyance avec la netteté de son langage : « La nature et les facultés de l'homme, dit-il, ont été changées et corrompues dans son chef dès le commencement. »

Voici un passage remarquable de Timée de Locres, disciple de Pythagore : « Nous apportons le vice de notre nature de nos ancêtres ; ce qui fait que nous ne pouvons jamais nous dépouiller de ces mauvaises inclinations qui nous font tomber dans le défaut primitif de nos premiers parents.

« Au commencement, enseigne la tradition chinoise, rien ne nuisait à l'homme, et l'homme ne nuisait à rien. Une harmonie universelle régnait dans la nature. Mais l'homme s'étant révolté contre le Ciel, le système de l'univers fut dérangé, les maux et les crimes inondèrent la terre. »

254. *Des suites du péché originel.* — L'enfant suit la condition de son père : si le père est libre, l'enfant naît libre ; s'il est esclave, l'enfant naît esclave ; ainsi en est-il de nous à l'égard d'Adam. Par le péché originel, l'homme, quant au corps et quant à l'âme, est déchu de l'état d'intégrité, de justice et de sainteté dans lequel il avait été créé. Par suite de cette déchéance, il a perdu les différents dons qui éclairaient son intelligence, fortifiaient sa volonté contre le mal, lui assuraient l'empire sur ses sens, et le rendaient exempt des misères de cette vie. Ainsi l'ignorance ou l'obscurcissement de notre entendement ; l'affaiblissement de notre volonté ou de notre libre arbitre, qui ne peut plus rien dans l'ordre du salut sans le secours de la grâce ; la convoitise ou la concupiscence, qui se fait sentir par les révoltes de notre nature, les infirmités, la douleur et la mort du corps ; telles sont, pour la vie présente, les suites du péché originel, qui est lui-même la *mort de l'âme*, comme s'exprime le Concile de Trente.

Pour ce qui regarde la vie future, la peine de ce même péché consiste dans l'exclusion du royaume des cieux, dans la privation de la vie éternelle, de la vision intuitive : *personne ne peut entrer dans le royaume de Dieu, à moins qu'il n'ait été régénéré en Jésus-Christ par le baptême.* (S. JEAN, III, 5.)

Voilà ce que la foi nous apprend ; mais son enseignement ne s'étend pas plus loin. L'Eglise abandonne aux discussions de l'école les différentes opinions des théologiens, touchant le sort de ceux qui sont exclus du ciel par suite du péché originel ; des enfants, par exemple, morts sans baptême ; mais le sentiment des plus grands docteurs de l'Eglise, de saint Thomas entre autres, est que ces enfants « possèdent sans douleur ce qu'ils ont par nature, en dehors de l'ordre surnaturel dont ils sont déchus, et qu'ils se réjouissent même des biens naturels qu'ils tiennent de la bonté divine, tels que la connaissance et l'amour qu'ils ont naturellement de Dieu. »

Le péché originel, en effet, n'est point un péché comme les autres. Tous les hommes, sans doute, ont péché dans Adam ; mais ils n'ont point péché comme Adam. (Mgr GOUSSET.)

235. *L'homme est libre même après le péché d'Adam.* — « Il est vrai, dit Mgr Gousset, que, par le péché d'Adam qui a entraîné le genre humain dans sa chute, le libre arbitre de l'homme a été affaibli ; mais c'est un dogme catholique qu'il n'est point éteint. (*Concile de Trente*, *session* VI.)

Si nous ouvrons les livres saints, nous lisons qu'après la chute d'Adam le Seigneur dit à Caïn, qui méditait le crime : « Pourquoi es-tu en colère ? et pourquoi ton visage est-il abattu ? Si tu fais le bien, n'en seras-tu pas récompensé ? Si au contraire tu fais le mal, ton péché ne sera-t-il pas aussitôt à ta perte ? Mais le désir du mal est en ton pouvoir, et tu peux le dominer. Il n'est donc pas vrai que l'homme ait perdu la liberté par le péché d'Adam. (GENÈSE, IV, 6, 7.)

Lorsque Moïse donna aux Hébreux la loi qu'il avait reçue du Seigneur, il leur dit : « Je prends aujourd'hui à témoin le ciel et la terre que je vous ai proposé la vie et la mort, la bénédiction et la malédiction. Choisissez donc la vie, afin que vous viviez, vous et votre postérité. » (DEUT., XXX, 19.) Si l'homme n'était pas libre de faire le bien et le mal, s'il était esclave de la nécessité, pourrait-on dire qu'il peut choisir entre la bénédiction et la malédiction, entre la vie et la mort? Non, car Dieu ne se joue point des hommes.

Josué, près de mourir, tient le même langage : « Maintenant donc, dit-il, craignez le Seigneur, et servez-le avec un cœur parfait et sincère. Otez du milieu de vous les dieux que vos pères ont adorés dans la Mésopotamie et en Egypte, et servez le Seigneur. Si vous croyez que ce soit un malheur pour vous de servir le Seigneur, l'option vous est donnée ; choisissez aujourd'hui ce qu'il vous plaira, ou de servir le Seigneur, ou de servir les dieux qu'ont servis vos pères dans la Mésopotamie, ou ceux des Amorrhéens au pays desquels vous habitez ; pour moi et ma maison, nous servirons le Seigneur. » (JOSUÉ, XXIV, 14 et 15.) Pouvait-on s'exprimer d'une manière plus formelle en faveur de la liberté de l'homme ?

Au livre de l'Ecclésiastique, nous lisons ce qui suit : « Ne dites point : Dieu est cause que je me suis éloigné de lui ; car il dépend de vous de ne pas faire ce qu'il déteste. Dès le commencement, Dieu a créé l'homme, et l'a laissé dans la main de son propre conseil. Il a mis devant vous l'eau et le feu, afin que vous portiez la main du côté que vous voudrez. La vie et la mort, le bien et le mal, sont devant l'homme : ce qu'il aura choisi lui sera donné. » (ECCLES., XV, 11, 14, 17, 18.)

Notre-Seigneur Jésus-Christ dit aussi : « Si vous voulez entrer dans la vie, gardez les commandements. » (MATTH., XIX, 17.) Rien ne prouve mieux la liberté de l'homme même après la chute originelle. (Mgr GOUSSET ; *De la liberté de l'homme*.)

(Voir les autres preuves de la liberté de l'homme, n° 234.)

256. *Privilège de l'immaculée conception de Marie.* — Pour rappeler fortement au monde le dogme fondamental du péché originel, l'Eglise a proclamé solennellement, le 8 décembre 1854, l'immaculée conception de la Vierge Marie ; c'est-à-dire ce privilège absolument unique

par lequel, en vertu et en prévision des mérites de Jésus-Christ, seule dans la race d'Adam, Marie a été exempte et préservée de cette tache originelle qui fit entrer la perversité dans le cœur de l'homme.

« Transportons-nous, dit un témoin oculaire, dans ce temple auguste du chef des Apôtres (Saint-Pierre de Rome). Dans ses vastes nefs, se pressent et se confondent les flots d'une foule immense, impatiente et pourtant recueillie. C'est aujourd'hui à Rome, comme autrefois à Ephèse : les fêtes de Marie sont partout populaires. Les Romains s'apprêtent à accueillir la définition de l'Immaculée Conception, comme les Ephésiens celle de la Maternité divine de Marie, par des chants d'allégresse, des feux de joie et les plus vifs transports. Cependant, voici sur le seuil de la basilique le Pontife suprême. Il est entouré de deux cents évêques venus des quatre coins de l'univers chrétien, bien autrement vaste que le monde romain. Les anges des églises sont là comme des témoins de la foi de leurs peuples à l'Immaculée Conception. Les voix tout à coup éclatent en supplications touchantes et répétées. Le cortège des évêques traverse lentement la vaste enceinte du temple et vient prendre place autour de l'autel de la confession. Sur la chaire de saint Pierre, est assis son deux cent cinquante-huitième successeur. Les saints mystères commencent; bientôt l'Evangile est annoncé et chanté dans les diverses langues d'Orient et d'Occident. Voici le moment solennel marqué par le décret pontifical. Un évêque, vieux confesseur, chargé d'ans et de mérites, s'approche du trône : c'est le doyen du Sacré-Collège; il est heureux, comme autrefois le vieillard Siméon, d'avoir vu le jour de la gloire de Marie. Au nom de tous les évêques, il adresse au Souverain-Pontife une dernière postulation. Le Pape, les évêques et toute cette grande assemblée tombent à genoux; l'invocation au Saint-Esprit se fait entendre; l'hymne sublime est répétée par vingt-cinq mille voix à la fois, et monte au ciel comme un immense concert. Quand les chants ont cessé, le Pontife se lève; il est debout sur la chaire de saint Pierre; son visage est illuminé par un rayon céleste, visible effusion de l'esprit de Dieu; et d'une voix profondément émue, entrecoupée de sanglots, au milieu d'un torrent de larmes de joie, il prononce les paroles solennelles qui placent la Conception Immaculée de Marie au nombre des articles de notre foi. « Nous déclarons, dit-il, prononçons et définissons que la doctrine, selon laquelle la bienheureuse Vierge Marie fut, dès le premier instant de sa conception, par une grâce et un privilège spécial de Dieu tout-puissant, en vue des mérites de Jésus-Christ, Sauveur du genre humain, *préservée et exempte de toute souillure de la faute originelle*, est révélée de Dieu, et que, par conséquent, elle doit être crue fermement et constamment crue par tous les fidèles. » (Mgr SIBOUR, ARCHEVÊQUE DE PARIS.)

A peine les dernières paroles de la définition s'étaient-elles échappées des lèvres du Pontife, que le canon du château Saint-Ange annonça, à coups redoublés, le grand événement à la ville sainte et aux contrées voisines. Toutes les cloches de Rome furent mises en branle et les maisons ornées comme par enchantement.

Après l'*Ite missa est*, le Saint-Père entonna le *Te Deum*, qui fut

chanté alternativement par tous les chantres de la chapelle papale et par le chœur. Le ton avec lequel on chanta ce cantique attestait, par sa vivacité et son éclat, la joie douce et profonde dont toutes les âmes étaient pénétrées, et ajoutait un nouveau lustre à la fête. Le Saint-Père, après l'oraison d'action de grâces, donna la bénédiction pontificale, récita le dernier Evangile; et, orné de sa tiare, il bénit sur son trône la couronne d'or, chargée de pierreries, qu'il devait placer sur la tête de l'image de la sainte Vierge qui orne l'autel du chapitre de Saint-Pierre. Le couronnement eut lieu en présence des évêques et de la foule immense qui remplissait la basilique.

On a estimé à cinquante mille le nombre des personnes qui assistèrent à la cérémonie de la définition; ce nombre n'est pas exagéré. L'église de Saint-Pierre était remplie dans toutes ses parties, au point que la circulation y était devenue impossible. On ne se souvenait point, à Rome, d'avoir jamais vu une semblable foule réunie sous les voûtes de l'admirable basilique.

Le télégraphe électrique porta soudain l'heureuse nouvelle dans les principaux pays de l'Europe. L'année qui suivit peut être appelée l'année de l'Immaculée Conception; puisque chaque jour en fut signalé par des fêtes en l'honneur de la très sainte Vierge. La France catholique ne fut pas la dernière à accueillir la glorieuse définition par de magnifiques témoignages d'allégresse et de foi.

III

DU MESSIE PROMIS, FIGURÉ ET PRÉDIT

Dieu pouvait sans injustice traiter nos premiers parents comme il avait traité les anges; mais, dans son ineffable miséricorde, il eut pitié d'eux, et leur promit un Messie ou Sauveur.

Ce Messie ou Sauveur est Notre-Seigneur Jésus-Christ, *qui s'est fait homme environ quatre mille ans après le péché de notre premier père.*

257. *Raisons pour lesquelles le Seigneur attendit si longtemps avant d'envoyer le Messie.* — Dieu, par ce long délai à envoyer le Rédempteur du monde, a voulu faire sentir aux hommes le besoin qu'ils avaient d'un tel secours, et les porter à estimer davantage le don qu'il voulait leur faire. Quand on a absolument besoin d'une chose, on y attache plus de prix, on la désire avec plus d'ardeur. Aussi les philosophes les plus sages reconnaissaient-ils que le monde avait besoin d'être réformé, éclairé; mais que ce ne pouvait être l'ouvrage des hommes! « Attendons, disait Platon, frappé de ses propres ténèbres et de l'aveuglement universel, attendons patiemment que quelqu'un vienne du ciel nous instruire sur la manière dont nous devons nous comporter envers les hommes. Mais quel est celui qui nous l'ensei-

gnera? Quand paraîtra-t-il? Qu'il vienne ce divin législateur, nous sommes prêts à l'écouter! »

Les patriarches, les prophètes et les justes de l'ancienne loi ne cessèrent de soupirer après la venue du divin Libérateur que Dieu leur annonçait par de fréquentes promesses, et dont il leur révélait les adorables perfections par de nombreuses figures et prophéties.

258. *Image de la bonté de Dieu à l'égard de l'homme déchu.* — Alfred le Grand, roi d'Angleterre, chassait un jour en nombreuse compagnie dans une forêt. Tout à coup, entendant les cris d'un petit enfant, qui semblent descendre d'un arbre très élevé, il ordonne à ses compagnons de grimper sur l'arbre et de chercher l'endroit d'où partent ces vagissements. Au milieu d'une branche touffue, les chasseurs découvrent un grand nid d'aigle, et, couché dans le nid, un bel enfant nouvellement né, qui leur tend ses petites mains et semble implorer, par la voix touchante de ses larmes, leur pitié et leur assistance. Des parents, sans entrailles, avaient exposé cette tendre créature dans le nid afin qu'elle fût tuée et dévorée par les vieux aigles, quand ils reviendraient nourrir leurs aiglons. Le roi Alfred adopta l'enfant et l'éleva avec une sollicitude toute paternelle comme son propre fils. — Dans cet enfant abandonné et sauvé, nous découvrons notre propre image. Le péché de nos premiers parents a jeté l'humanité dans le nid funeste du démon, où chacun de nous était exposé à être saisi par l'esprit malin, cet aigle vorace de l'enfer, et traîné par lui dans la mort éternelle. Mais Jésus-Christ, cet adorable roi des rois, nous a vus exposés à cet horrible danger; il a entendu la voix plaintive de nos larmes; et, dans sa tendresse, il a eu pitié de nous. Par sa douloureuse passion et sa mort cruelle, nous sommes redevenus les enfants bien-aimés de Dieu, les cohéritiers de son royaume céleste, les membres de sa bienheureuse famille, et nous pouvons lever avec joie notre front régénéré, et nous presser en sécurité à l'ombre salutaire de la sainte Croix, devenue l'instrument précieux de notre rédemption et le gage assuré de notre salut. (Bède Weber.)

---

§ Ier. Promesses du Messie.

259. La première promesse du Messie est celle que Dieu fit à nos premiers parents dans le paradis terrestre lorsqu'il dit au serpent dont le démon avait pris la figure : *Je mettrai une inimitié entre toi et la femme, entre sa race et la tienne : elle te brisera la tête (par le Sauveur qui naîtra d'elle) et tu tâcheras de la mordre par le talon* (Genèse, iii, 15); c'est-à-dire de la faire tomber dans les pièges que tu lui tendras. « Les Pères, dit Pie IX, enseignent que, par cet oracle, ont été clairement et ouvertement annoncés le miséricordieux Rédempteur du genre humain et sa bienheureuse Mère, la Vierge Marie. » (*Lettre apostolique sur le dogme de l'Imm. Conc.*)

— *a* Dans la suite, cette promesse fut confirmée plusieurs fois à Abraham, et principalement lorsque ce grand patriarche fut sur le point d'immoler son fils Isaac pour obéir aux ordres de Dieu. « Je le jure par moi-même, lui dit le Seigneur, parce que vous avez fait cela, et que, pour m'obéir, vous n'avez point épargné votre fils unique, je vous bénirai et je multiplierai votre race comme les étoiles du ciel et comme le sable qui est sur le rivage de la mer, et toutes les nations seront bénies dans Celui qui sortira de vous (Gen., xxii, 16, 18), c'est-à-dire le Messie, le Christ, comme l'explique saint Paul. (Gal., iii, 16.) Cette promesse écarte tous les autres peuples, et nous apprend que c'est désormais dans la postérité d'Abraham qu'il faut chercher le libérateur.

— *b* Isaac étant de retour à Bersabée, après avoir quitté la cour d'Abimélech, roi des Philistins, le Seigneur lui apparut pendant la nuit et lui dit : « Je suis le Dieu d'Abraham, votre père, ne craignez point, parce que je suis avec vous; je vous bénirai et je multiplierai votre race, à cause d'Abraham, mon serviteur. (Gen., xxvi, 24.) Cette promesse nous dit de plus que les précédentes que c'est dans la famille d'Isaac qu'il faut chercher le Messie.

— *c* Peu de temps après, Dieu renouvela la même alliance avec Jacob, petit-fils d'Abraham. Ce patriarche, allant en Mésopotamie chercher une épouse dans sa famille, fut surpris par la nuit au milieu du désert. Pendant qu'il dormait, il eut un songe dans lequel il vit une échelle posée sur la terre et touchant au ciel par son sommet, le long de laquelle montaient et descendaient les anges de Dieu. Le Seigneur, appuyé sur le haut de l'échelle, lui dit : « Je suis le Dieu d'Abraham votre père et le Dieu d'Isaac; la terre où vous dormez, je vous la donnerai, et toutes les nations du monde seront bénies en Celui qui naîtra de vous. » (Gen., xxviii, 12-14.) On peut remarquer que cette promesse écarte Esaü et tous les peuples qui descendent de lui, et qu'il faut chercher le Messie dans la postérité de Jacob.

— *d* Plus tard, Jacob, voyant sa fin approcher, rassembla autour de son lit ses douze fils, et leur annonça ce qui arriverait à leurs descendants. Lorsqu'il en fut à Juda, il parla ainsi : « Juda, tes frères te loueront, et le sceptre ne sortira point de ta race, jusqu'à l'arrivée de Celui qui doit être envoyé et qui sera l'attente des nations. » (Gen., xlix, 8, 10.) Cette promesse annonçait que l'autorité souveraine résiderait dans la tribu de Juda jusqu'à l'arrivée du Messie attendu par les nations.

— *e* Les Israélites, tremblant au pied du mont Sinaï, conjurèrent Moïse de leur parler lui-même, et non pas le Seigneur, dont ils ne pouvaient plus soutenir la majesté. Le Seigneur alors dit à Moïse : « Tout ce que ce peuple vient de dire est raisonnable. Je leur susciterai du milieu de leurs frères un prophète semblable à vous; je lui

mettrai mes paroles dans la bouche, et il leur dira tout ce que je lui ordonnerai. Si quelqu'un ne veut pas écouter les paroles que ce prophète prononcera en mon nom, ce sera moi qui en tirerai la vengeance. » (DEUT., XVIII, 17, 19.) Ce prophète, c'est le Messie, comme saint Pierre nous l'apprend lorsqu'il applique à Notre-Seigneur cette promesse que Dieu fit à Moïse. (ACT., III, 22, 23.)

— *f* Enfin quand David songeait à bâtir un temple pour placer l'arche sainte, le Seigneur lui promit que le Messie naîtrait de sa race, en lui disant : « Je mettrai sur votre trône un fils qui sortira de vous. J'établirai son trône pour l'éternité; je serai son père et il sera mon fils. » (II. ROIS, VII, 12, 14.) Ces paroles ne peuvent convenir qu'à Notre-Seigneur Jésus-Christ; car lui seul est le fils de Dieu et le fils de David tout ensemble; lui seul a un trône éternel : deux caractères qui ne conviennent point à Salomon, fils et successeur de David.

---

§ II. Principales figures du Messie.

Par figures du Messie, on entend certaines actions, certains événements, certains personnages qui représentaient d'avance les caractères et les actions du Messie ou Sauveur promis au monde.

260. Adam est la première figure du Messie. De même qu'il est le père de tous les hommes selon la chair, Notre-Seigneur est le père de tous les hommes selon l'esprit. — Adam s'endort; et, d'une de ses côtes, Dieu lui forme une compagne avec laquelle il sera uni pour toujours, et qui lui donnera une nombreuse postérité. Jésus meurt sur la croix; de son côté entr'ouvert, Dieu tire l'Eglise, avec laquelle Notre-Seigneur sera uni jusqu'à la fin des siècles, et qui lui donnera d'innombrables enfants. — Adam pécheur est chassé du paradis et condamné au travail, aux souffrances et à la mort. Notre-Seigneur, chargé des péchés du monde, s'exile lui-même du ciel et se soumet au travail, aux souffrances et à la mort. Il sauve tous les hommes par son obéissance comme Adam les avait tous perdus par sa désobéissance.

— *a* Abel est la seconde figure du Messie. Abel offre un sacrifice que le Seigneur accepte. Jésus-Christ s'offre lui-même en holocauste à Dieu son Père. — Abel innocent est entraîné à la campagne et mis à mort par Caïn, son frère. Notre-Seigneur, l'innocence même, est conduit hors de Jérusalem et mis à mort par les Juifs, ses frères. — Le sang d'Abel crie vengeance contre Caïn. Le sang de Notre-Seigneur crie miséricorde pour nous. — Caïn, meurtrier d'Abel, est condamné à errer sur la terre. Les Juifs, meurtriers de Notre-Seigneur, sont dispersés sur tous les points du monde, sans prêtres, sans rois, sans sacrifices.

— *b* Noé est la troisième figure de Notre-Seigneur ; son nom signifie *consolateur :* celui de Jésus veut dire *Sauveur.* — Noé seul trouve grâce devant Dieu. Notre-Seigneur seul trouve grâce devant son Père. — Noé bâtit une arche qui le sauve, et sa famille avec lui, du déluge universel. Notre-Seigneur édifie son Eglise pour sauver de la mort éternelle tous ceux qui voudront y entrer. — Plus les eaux montent, plus l'arche s'élève vers le ciel. Plus l'Eglise éprouve de tribulations, plus elle s'élève à Dieu. — Noé a été choisi pour être le père d'un monde nouveau. Notrè-Seigneur a été choisi pour peupler la terre de justes, et le ciel de saints.

— *c* Melchisédech est la quatrième figure du Messie. Melchisédech veut dire *roi de justice;* Notre-Seigueur est la justice elle-même. — Melchisédech est prêtre du Très-Haut. Notre-Seigneur est le prêtre par excellence. — Melchisédech bénit Abraham. Notre-Seigneur bénit l'Eglise représentée par Abraham. — Melchisédech offre en sacrifice du pain et du vin. Notre-Seigneur s'offre en sacrifice sous les apparences du pain et du vin.

— *d* Le sacrifice d'Isaac représente celui de Jésus-Christ. — Isaac est le fils bien-aimé d'Abraham. Notre-Seigneur est l'objet de toutes les complaisances de Dieu le Père. — Isaac, innocent, est condamné à mourir. Notre-Seigneur, l'innocence même, est condamné à mourir. — C'est le père d'Isaac qui doit l'immoler. C'est Dieu le Père qui, par la main des Juifs, immole lui-même Notre-Seigneur. — Isaac porte lui-même le bois qui doit le consumer. Notre-Seigneur porte lui-même le bois de la croix sur laquelle il doit mourir. — Isaac se laisse attacher sans murmurer sur le bûcher. Notre-Seigneur, comme un tendre agneau, se laisse élever en croix. — C'est sur le Calvaire qu'Isaac offre son sacrifice. C'est aussi sur le Calvaire que Notre-Seigneur offre le sien. — Isaac est béni de Dieu, en récompense de son obéissance. Notre-Seigneur, en récompense de son obéissance, reçoit en héritage toutes les nations de la terre.

— *e* Jacob est la sixième figure du Messie. — Jacob, pour obéir à son père, s'en va dans un pays éloigné chercher une épouse. Notre-Seigneur, pour obéir à son Père, descend du ciel sur la terre pour s'unir à l'Eglise, son épouse. — Jacob, quoique très riche, part seul, et n'a pour reposer sa tête qu'une pierre qu'il trouve au milieu d'un désert. Notre-Seigneur, maître de toutes choses, n'a pas même une pierre pour reposer sa tête. — Jacob doit travailler pendant quatorze ans pour obtenir l'épouse de son choix. Notre-Seigneur est obligé de subir les plus rudes travaux pour former l'Eglise son épouse. — Jacob retourne auprès de son père avec sa famille. Notre-Seigneur remonte avec tous les Saints de l'ancienne loi au ciel, qu'il ouvre à tous les chrétiens, ses enfants.

— *f* Joseph est une des plus belles figures du Messie. — Il est le

fils bien-aimé de Jacob. Notre-Seigneur est le fils bien-aimé de Dieu. — Joseph est maltraité et vendu par ses frères à des marchands étrangers. Notre-Seigneur est maltraité par les Juifs, ses frères; il est trahi par Judas, et livré aux Romains qui le font mourir. — Joseph est condamné pour un crime qu'il n'a pas commis. Notre-Seigneur est condamné pour des crimes dont il est innocent. — Joseph se trouve en prison avec deux criminels; il annonce à l'un sa délivrance, à l'autre son supplice. Notre-Seigneur est placé sur la croix entre deux malfaiteurs; il promet à l'un le ciel, et laisse l'autre dans sa damnation. — Joseph passe de la prison jusque sur le trône de Pharaon. Notre-Seigneur passe de la croix jusque sur le trône de Dieu, son Père. — L'autorité de Joseph est reconnue par les étrangers avant de l'être par ses frères. L'autorité de Notre-Seigneur est reconnue par les nations infidèles avant de l'être par le peuple juif. — Joseph sauve ses frères de la mort lorsqu'ils viennent à lui. Notre-Seigneur sauvera les Juifs et les appellera au christianisme.

— *g* L'agneau pascal est la huitième figure du Messie. — Cet agneau devait être sans tache. Notre-Seigneur est le véritable Agneau sans tache. — Ceux qui mangeaient l'agneau pascal devaient avoir les reins ceints, un bâton à la main, des chaussures aux pieds, comme des voyageurs prêts à partir. Ceux qui communient doivent avoir les reins ceints, image de la chasteté; un bâton à la main, image de la force pour résister au mal; des chaussures aux pieds, comme des voyageurs qui sont prêts à tout entreprendre pour arriver au ciel.

— *h* La manne est la neuvième figure du Messie. — La manne était une nourriture qui tombait du ciel. Notre-Seigneur, dans la sainte Eucharistie, est un pain vivant descendu du ciel. — La manne remplaçait tous les aliments. La sainte Eucharistie est le pain par excellence; elle suffit à tous les besoins de notre âme. — La manne cessa lorsque les Hébreux furent entrés dans la Terre promise. La sainte Eucharistie cessera lorsque nous entrerons dans le ciel, c'est-à-dire lorsque nous verrons sans nuage le Dieu que nous recevons sous les voiles du sacrement.

— *i* Les sacrifices que Moïse offrit pour confirmer la loi du Seigneur, ainsi que tous les autres sacrifices de l'ancienne loi, étaient la figure de Notre-Seigneur. — Après avoir publié la loi, Moïse répandit le sang des victimes sur tous les peuples. Notre-Seigneur, après avoir prêché l'Evangile, donna son sang adorable à ses apôtres. — Moïse, en répandant sur le peuple le sang des victimes, prononça ces paroles : « C'est ici le sang de l'alliance que le Seigneur a faite avec vous. » Notre-Seigneur, en donnant son sang à ses apôtres, prononça ces mêmes paroles : « C'est ici le sang de la nouvelle alliance que le Seigneur fait avec les hommes. » — Les sacrifices de l'ancienne loi étaient sanglants et non sanglants. Le sacrifice de Notre-Seigneur a été offert d'une manière sanglante sur le Calvaire; et il est offert d'une manière non

sanglante sur l'autel. — Les sacrifices de l'ancienne loi étaient offerts pour quatre fins : adorer, remercier, demander et expier. Le sacrifice de Notre-Seigneur est offert pour les quatre mêmes fins.

— *j* La onzième figure de Notre-Seigneur, c'est le serpent d'airain. — Les Hébreux, coupables, sont mordus par des serpents, et ces morsures leur donnent la mort. Le genre humain, coupable dans la personne d'Adam, a été mordu par le serpent infernal, qui lui a donné la mort. Le Seigneur fait faire un serpent d'airain qu'on place dans un endroit élevé. Notre-Seigneur se fait homme et monte sur la croix. — Ceux qui regardaient le serpent d'airain étaient guéris de leurs blessures. Ceux qui regardent Notre-Seigneur avec foi et amour sont guéris des blessures du serpent infernal. — La vue du serpent d'airain pouvait seule guérir les morsures des serpents. Il n'y a que la foi en Jésus-Christ et son amour qui puissent guérir les plaies que le démon fait à notre âme.

— *k* Moïse est la douzième figure du Messie. — Quand Moïse naquit, un roi cruel avait condamné à mort les enfants des Hébreux. Quand Notre-Seigneur naquit, un roi cruel fit mourir les enfants de Bethléem et des environs. — Moïse échappe à la fureur de Pharaon. Notre-Seigneur échappe à la fureur d'Hérode. — Moïse est envoyé de Dieu pour délivrer son peuple de la servitude d'Egypte. Notre-Seigneur est envoyé de Dieu pour délivrer tous les hommes de la servitude du péché. — Moïse fait de grands miracles pour prouver qu'il est l'envoyé de Dieu. Notre-Seigneur fait de grands miracles pour prouver qu'il est le Fils de Dieu. — Moïse nourrit son peuple d'un pain tombé du ciel. Notre-Seigneur nourrit les hommes d'un pain vivant descendu du ciel. — Moïse donne un code de lois à son peuple. Notre-Seigneur apporte au monde la loi nouvelle. — Mais Moïse n'a pas la consolation d'introduire son peuple dans la Terre promise; tandis que Notre-Seigneur a ouvert à tous les hommes la véritable Terre promise, c'est-à-dire le ciel, conduisant avec lui tous les justes de l'ancienne loi et préparant des places à ceux de la nouvelle.

— *l* Josué est la treizième figure du Messie. — Le nom de Josué, comme celui de Jésus, signifie Sauveur. — Josué succède à Moïse qui n'avait pu introduire les Hébreux dans la Terre promise. Notre-Seigneur succède aussi à Moïse, dont la loi ne pouvait introduire les hommes dans le ciel. — Après dix ans de combats et de victoires, Josué voit son peuple régner sur la Terre promise. Après trois cents ans de combats et de victoires, Notre-Seigneur voit son Eglise régner sur le monde. — Aussi longtemps que les Hébreux sont fidèles aux avis de Josué, ils sont heureux. Aussi longtemps que les peuples chrétiens sont fidèles aux leçons de Notre-Seigneur, ils sont heureux.

— *m* Gédéon est la quatorzième figure du Messie. — Gédéon est le dernier d'entre ses frères. Notre-Seigneur a bien voulu paraître comme

le dernier d'entre les hommes. — Gédéon, malgré sa faiblesse, est choisi pour délivrer son peuple de la tyrannie des Madianites. Notre-Seigneur, malgré sa faiblesse apparente, est choisi pour délivrer le monde de la tyrannie du démon. — Deux grands miracles prouvent que Dieu a choisi Gédéon. Des miracles plus grands encore prouvent que Notre-Seigneur est le libérateur des hommes. — Gédéon, avec trois cents hommes seulement, marche contre une nuée d'ennemis. Notre-Seigneur marche à la conquête de l'univers avec douze pêcheurs. — Les soldats de Gédéon sont sans armes. Les apôtres de Notre-Seigneur n'en ont pas non plus. — Les soldats de Gédéon ne portent avec eux que des trompettes et des flambeaux. Les apôtres de Notre-Seigneur n'ont que la prédication et le flambeau de la charité. — Gédéon et ses soldats triomphent des Madianites. Notre-Seigneur et ses apôtres triomphent du monde entier.

— *n* Samson est la quinzième figure du Messie. — Samson naît d'une manière miraculeuse. Notre-Seigneur naît d'une manière bien plus miraculeuse encore. — Samson prend une épouse chez les Philistins. Notre-Seigneur choisit l'Eglise, son Epouse, parmi les Gentils. — Samson tue un lion qui venait pour le dévorer. Notre-Seigneur terrasse le monde païen, qui, comme un lion, chercha pendant trois siècles à dévorer l'Eglise naissante. — Samson est enfermé par ses ennemis dans la ville de Gaza. Notre-Seigneur est enfermé par ses ennemis dans le tombeau. — Samson se réveille au milieu de la nuit, enlève les portes et les serrures, et, malgré les gardes, sort de la ville où il était enfermé. Notre-Seigneur, après être descendu dans les limbes, où il brise les portes de l'enfer et de la mort, sort plein de vie du tombeau, malgré les gardes qui en surveillent l'accès. — Samson est livré à ses ennemis. Notre-Seigneur est livré à ses ennemis. — Samson, en mourant, tue plus de Philistins qu'il n'en avait mis à mort pendant toute sa vie. Notre-Seigneur, en mourant, porte le coup le plus terrible au pouvoir du démon, et il s'attire plus de disciples que pendant tout le cours de sa vie.

— *o* David est la seizième figure du Messie. — David naît à Bethléem. Notre-Seignenr naît a Bethléem. — David, armé seulement d'un bâton et d'une fronde, tue le géant Goliath. Notre-Seigneur, armé seulement de sa croix, terrasse le démon. — David pèche; et, pour expier son crime, il est obligé de sortir de Jérusalem. Notre-Seigneur est innocent; mais pour expier le péché du monde, dont il a bien voulu se charger, il est conduit hors de Jérusalem. — David passe en pleurant le torrent de Cédron. Notre-Seigneur, pénétré de douleur, passe le même torrent. — David monte nu-pieds la montagne des Oliviers. Notre-Seigneur monte aussi la montagne des Oliviers. — David est accompagné d'un petit nombre de serviteurs fidèles. Notre-Seigneur est suivi de sa sainte Mère, de saint Jean et d'un petit nombre d'âmes pieuses. — David, dans son affliction, défend qu'on fasse aucun mal à qui l'insulte. Notre-Seigneur, sur la croix, est insulté par

les Juifs et demande grâce pour eux. — David revient triomphant et reçoit l'hommage de ses sujets. Notre-Seigneur sort triomphant du tombeau et reçoit les hommages du monde entier.

— *p* Salomon est la dix-septième figure du Messie, mais du Messie triomphant et glorieux. — Jouissant des victoires et des travaux de David son père, Salomon monte sur le trône, et règne en paix sur ses ennemis vaincus. Notre-Seigneur, jouissant de ses travaux et de ses victoires, monte au plus haut des cieux sur le trône de son Père, et règne en paix sur ses ennemis vaincus. — Salomon prend pour épouse une princesse étrangère. Notre-Seigneur choisit l'Eglise, son Epouse, parmi les Gentils, jusque-là étrangers au peuple juif et à la vraie religion. — Salomon bâtit un temple magnifique au Seigneur. Jésus-Christ change le monde, qui était un vaste temple d'idoles, en un temple du vrai Dieu. — Au bruit de la sagesse de Salomon, la reine de Saba quitte son royaume et demeure dans l'admiration. Au nom de Notre-Seigneur, les rois, les reines, les nations idolâtres ont quitté le culte des idoles et ont admiré la sagesse de la loi chrétienne. — La reine de Saba offre de grands présents à Salomon. Les nations idolâtres ont offert en présents à Notre-Seigneur leurs cœurs et leurs richesses.

— *q* Jonas est la dix-huitième figure du Messie. — Jonas, qui n'est point écouté des Israélites, ses frères, est envoyé pour prêcher la pénitence aux Ninivites, qui sont idolâtres. Notre-Seigneur, qui est envoyé pour prêcher l'Evangile aux Juifs, ses frères, n'en est point écouté; alors il le fait prêcher aux Gentils par ses apôtres. — Jonas, coupable de désobéissance, est englouti, par une violente tempête, dans la mer. Notre-Seigneur, innocent, mais chargé de tous les péchés du monde, excite contre lui la colère de Dieu ; il est mis à mort. — Jonas reste trois jours et trois nuits dans le ventre d'un grand poisson. Notre-Seigneur reste trois jours et trois nuits dans le sein du tombeau. — Jonas, délivré, convertit les Ninivites. Notre-Seigneur, après sa résurrection, convertit les nations infidèles. (Mgr GAUME; *Catéch. de Persévérance.*)

---

§ III. Prophéties principales concernant le Messie.

« *Une prophétie proprement dite est la prédiction certaine d'un événement futur qui ne peut être connu que de Dieu seul.* » (Mgr GOUSSET.)

261. *Des prophètes de l'Ancien Testament.* — Les prophètes étaient des hommes inspirés que Dieu envoyait plus particulièrement à son peuple pour l'avertir de ses devoirs et pour lui annoncer en même temps la venue du Sauveur du monde, les principaux caractères de sa vie, de ses souffrances, de sa mort, de sa résurrection et de l'Eglise qu'il devait fonder ; de sorte que, comme dit le catéchisme du Concile

de Trente, « si nous ôtions la différence du passé et de l'avenir, nous n'en verrions plus aucune entre les prédictions des prophètes et la prédication des Apôtres (1). »

Parmi les prophètes, fort nombreux dans l'Ancien Testament, il y en a seize, qu'on appelle *grands* et *petits* prophètes. — Les grands prophètes, ainsi appelés parce que leurs écrits sont plus étendus que ceux des petits prophètes, sont : Isaïe, Jérémie (2), Ezéchiel et Daniel.

Voici les noms des douze petits : Osée, Joël, Amos, Abdias, Jonas, Michée, Nahum, Habacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie et Malachie.

262. *Jésus-Christ réunit tous les caractères annoncés par les prophètes.* — Les prophéties de l'Ancien Testament, concernant le Messie, se sont accomplies dans la personne de Jésus-Christ. Donc, Jésus-Christ est l'envoyé de Dieu; et c'est avec raison qu'après avoir lu, dans la synagogue de Nazareth, un passage d'Isaïe annonçant sa venue, il dit aux Juifs : « C'est aujourd'hui que cette Ecriture que vous venez d'entendre est accomplie. » (S. Luc, iv, 17-21.) En effet, Jacob, étant sur le point de mourir, avait fixé la venue du Messie au temps où l'autorité sortirait de la maison de Juda; or, il est constant que lorsque Jésus-Christ commença à exercer son ministère, les Juifs avaient perdu entièrement l'autorité souveraine; ils avouèrent eux-mêmes, devant Pilate, qu'ils n'avaient point d'autre roi que César, et qu'il ne leur était permis de condamner personne à mort. (S. Jean, xviii, 15, et xix, 31.) Le Messie devait sortir de la maison de David (II. Rois, vii, 12-14.); or, il était si connu que Jésus-Christ était issu de cette race royale, qu'on l'appelait vulgairement le *Fils de David.* (S. Matthieu, xx, 30, 31; S. Luc, xviii, 38, 39.)

Si nous considérons ce qui concerne la vie du Sauveur, les prophéties ne sont ni moins évidentes ni moins précises.

Il était prédit dans Isaïe qu'une vierge serait la mère du Messie : « Voilà qu'une vierge concevra et enfantera un fils qui sera appelé *Emmanuel.* » (Isaïe, vii, 14.) Or, d'après les évangélistes, Jésus-Christ est né d'une vierge, par la seule opération du Saint-Esprit. (S. Luc, i, 35.) — Le Messie, d'après le prophète Michée, devait naître à Bethléem (Michée, v, 2); et le passage est si clair que les princes des prêtres et les scribes, interrogés par Hérode, n'hésitèrent pas à répondre que le Messie devrait naître à Bethléem, ville de Juda; or il est constant que c'est à Bethléem que Jésus-Christ est venu au monde. (S. Matth., ii, 1, 5, 6.) Osée avait prédit qu'il serait porté en Egypte et que Dieu l'en rappellerait. (Osée, xi, 1.) Balaam annonce l'étoile miraculeuse qui conduisit les Mages à son berceau. (Nomb., xxiv, 17.) — David avait vu les rois de l'Orient accourir des confins de l'Arabie pour lui apporter des présents (Ps. lxxi, 10); il avait vu également les Juifs, par un raffinement de cruauté et de barbarie, lui donner pour

(1) « Les livres des prophètes sont mêlés de prophéties particulières et de celles du Messie, afin que les prophéties du Messie ne fussent pas sans preuve, et que les prophéties particulières ne fussent pas sans fruit. » (Pascal; *Pensées.*)

(2) On joint, à Jérémie, Baruch son disciple et son secrétaire.

nourriture du fiel, et pour breuvage du vinaigre (Ps. LXVIII, 22); il avait vu ses bourreaux lui percer les mains et les pieds, compter tous ses os, prendre plaisir à le considérer dans ce cruel état, partager ses vêtements et jeter sa robe au sort. (Ps. XXI, 17, 19.) — Zacharie parle « du roi pauvre et pacifique, qui entre, monté sur une ânesse, » dans la ville de Jérusalem (ZACH., IX, 9); puis des trente deniers que devait recevoir un infâme disciple pour prix de sa trahison. (ZACH , XI, 12; 13.) Isaïe entend la voix du précurseur qui devait l'annoncer au peuple (Is., XI, 3); il voit le Messie « chargé de nos douleurs, couvert de plaies pour nos iniquités et brisé pour nos crimes; » il le contemple « se laissant conduire à la mort comme une brebis qu'on va égorger, et demeurant muet comme un agneau devant celui qui le tond; » il l'aperçoit enfin « livré à la mort, mis au nombre des scélérats, portant les péchés des hommes et intercédant pour les coupables. » (Is., LIII, 7, 12.)

Quoi de plus ressemblant à ce que marque l'Evangile?

Le même prophète annonce que les nations invoqueront ce Messie et que son tombeau sera glorieux. (Is., XI, 10.) — David prédit aussi sa résurrection : « Vous ne souffrirez point, dit-il à Dieu le Père, que votre Saint éprouve la corruption. » (Ps. XV, 10.) Et Osée, parlant au Seigneur, s'écrie : « O mort! je serai ta mort. O enfer! je serai ta destruction. » (OSÉE, XIII, 14.) Les évangélistes nous montrent l'accomplissement de toutes ces paroles.

— *a* Ce n'est pas tout : les prophètes annoncent l'infidélité de la nation juive à l'égard du Messie, et le châtiment qui en sera la suite. « Il sera, dit Isaïe, parlant du Sauveur du monde, une pierre d'achoppement, une pierre de scandale pour les deux maisons d'Israël, un piège et un sujet de ruine aux habitants de Jérusalem. Plusieurs se heurteront contre cette pierre et se briseront, ils s'engageront dans le filet et y seront pris. » (Is., VIII.)

David dit aussi au livre des Psaumes : « La pierre rejetée par ceux qui bâtissaient est devenue la principale pierre de l'angle. » (Ps. CXVII, 22.) Cette prophétie, que Jésus-Christ lui-même a rappelée dans l'Evangile (S. MATTH., XXI, 42), s'est vérifiée lorsque les prêtres et les docteurs de la loi ont fait mourir Notre-Seigneur, qui est devenu, comme dit l'Apôtre, « la pierre angulaire de l'Eglise (EPHÉS., II, 20), » parce qu'il réunit l'Ancien et le Nouveau Testament. — Selon la prophétie de Daniel, « après soixante-neuf semaines (d'années, à partir du décret pour la reconstruction de Jérusalem), le Christ sera mis à mort (dans le milieu de la soixante-dixième semaine), et le peuple qui le renoncera ne sera plus son peuple. Une nation étrangère viendra avec son chef; elle détruira la ville et le sanctuaire, et la guerre sera suivie d'une entière désolation. » (DANIEL, IX, 26.) Le prophète Osée n'est pas moins exprès : « Les enfants d'Israël, dit-il, seront longtemps sans roi, sans prince, sans autel, sans sacrifice. » (OSÉE, III, 4.) Or toutes ces choses se sont accomplies lors de la prédication de l'Evangile et après la mort de Jésus-Christ.

— *b* En même temps que les prophètes annoncent l'infidélité du peuple juif, ils annoncent aussi la conversion des Gentils au culte du vrai Dieu. On lit dans les Psaumes de David : « Toutes les contrées de la terre se convertiront au Seigneur, et toutes les familles des nations adoreront en sa présence. (Ps. XXI, 28.) Il dominera d'une mer à l'autre, et depuis le fleuve jusqu'aux extrémités de la terre. Tous les rois de la terre l'adoreront; toutes les nations lui obéiront. (Ps. LXXI.) Toutes les nations que vous avez créées viendront, et se prosterneront en votre présence, ô Seigneur, et elles glorifieront votre nom. » (Ps. LXXXV, 9.) Isaïe dit aussi : « Beaucoup de peuples iront, et diront : Venez et montons à la montagne du Seigneur, et à la maison du Dieu de Jacob; et il nous enseignera ses voies, et nous marcherons dans ses sentiers. » (Is., II.) Puis, parlant au nom du Messie : « Je viens, dit-il, pour rassembler toutes les nations, toutes les langues. Elles viendront et verront ma gloire. Et je placerai parmi elles mon étendard, et j'enverrai quelques-uns de ceux qui auront été sauvés vers les nations, dans les mers, en Afrique, en Lydie, dans l'Italie, dans la Grèce, dans les îles éloignées, vers ceux qui n'ont pas entendu parler de moi et qui n'ont pas vu ma gloire. » (Is., LXVI, 18, 19.)

Or ces prédictions touchant la conversion des Gentils au culte du vrai Dieu se sont accomplies par la prédication des apôtres et des disciples de Jésus-Christ. Toutes les nations ont renoncé à l'idolâtrie pour embrasser l'Evangile, et ont arboré la croix comme l'étendard du salut.

263. *Les prophètes sont une des preuves les plus frappantes de la divinité de Jésus-Christ.* — « Ce que les prophètes ont dit du Messie, fait remarquer Mgr Gousset, s'applique à Jésus de Nazareth, et ne peut s'appliquer qu'à Jésus : il est le seul personnage de toute l'antiquité, dont l'histoire circonstanciée se trouve écrite plusieurs siècles avant sa naissance. On ne trouve rien de semblable, ni dans les prétendus oracles du paganisme, qui étaient si ambigus qu'on pouvait les appliquer à tout événement, ni dans les pronostics absurdes de l'astrologie judiciaire, ni dans les visions toujours obscures et plus ou moins vagues du magnétisme animal, qui ne portent pas d'ailleurs sur l'avenir. Un imposteur habile, il est vrai, aurait pu se servir avec avantage de l'opinion et de l'attente du Messie, ainsi que plusieurs ont essayé de le faire parmi les Juifs, au temps marqué dans les prophéties de Jacob et de Daniel; mais il n'eût pas été en son pouvoir de s'approprier les différents caractères sous lesquels le Messie était désigné, de s'appliquer à lui-même les faits qui ne dépendaient que de la volonté des hommes, de ménager les événements, d'ordonner les particularités de sa vie et de sa mort de manière à les faire cadrer avec les prédictions, de lier l'avenir au passé, en un mot, comme le dit Duvoisin, de rendre, en quelque sorte, tous les siècles complices de son imposture. » D'où il faut conclure inévitablement que Jésus-Christ

est le Messie, le véritable envoyé de Dieu pour sauver le monde, Dieu lui-même; et que la loi évangélique, dont il est l'auteur, est une loi divine à laquelle nous devons nous soumettre.

CHAPITRE VII

Deuxième et troisième article du Symbole.

« Et en Jésus-Christ son Fils unique, Notre-Seigneur, Qui a été conçu du Saint-Esprit, est né de la Vierge Marie. »

Le deuxième et le troisième article du Symbole nous enseignent que le Fils de Dieu, la seconde personne de la sainte Trinité, s'est fait homme; c'est-à-dire, a pris, par l'opération de l'Esprit-Saint, un corps et une âme semblables aux nôtres dans le sein de la Vierge Marie, afin de nous racheter de l'esclavage du péché, des peines de l'enfer, et nous mériter la vie éternelle. — C'est ce que nous appelons le mystère de l'Incarnation.

264. « Le mystère de l'Incarnation, dit Mgr Gousset, a une double fin, la gloire de Dieu et le salut des hommes. Les anges annonçant la naissance du Sauveur aux bergers de Bethléem, entonnèrent ce cantique: « Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et, sur la terre, paix aux hommes de bonne volonté! » (S. Luc, II, v. 14.) Mais la fin prochaine, le motif principal de l'Incarnation, est la rédemption du genre humain; c'est pourquoi le Verbe fait chair, Jésus-Christ, est appelé le Sauveur du monde. »

— *a* On peut diviser la vie de Jésus-Christ en quatre parties principales: la première, depuis son Incarnation jusqu'à son baptême par saint Jean : on l'appelle *vie cachée;* — la seconde, depuis son baptême jusqu'à sa Passion : on l'appelle *vie publique*; — la troisième comprend la Passion et s'appelle *vie souffrante;* — enfin la quatrième commence à la résurrection et prend le nom de *vie glorieuse.*

VIE CACHÉE ET VIE PUBLIQUE DE JÉSUS-CHRIST

I

VIE CACHÉE, COMPRENANT LES TRENTE PREMIÈRES ANNÉES DE LA VIE DE NOTRE-SEIGNEUR

---

§ Ier. Du mystère de l'Incarnation.

265. « *Dieu a tellement aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.* » (S. Jean, III, 16.)

— *a* « Le Verbe a été fait chair, et il a habité parmi nous plein de grâce et de vérité. » (*Idem*, I, 14.)

266. *Histoire de l'Incarnation d'après l'Evangile.* — L'ange Gabriel, dit saint Luc, fut envoyé par Dieu, dans la ville de Galilée, appelée Nazareth, à une vierge, qu'un homme de la maison de David, nommé Joseph, avait épousée; et cette Vierge s'appelait Marie. L'ange étant venu vers elle, lui dit: « Je vous salue, pleine de grâce; le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre toutes les femmes. » Marie fut troublée en entendant ces paroles, et elle cherchait ce que voulait dire cette salutation. L'ange lui dit: « Ne craignez point, Marie, car vous avez trouvé grâce devant Dieu; vous allez concevoir dans votre sein, et vous mettrez au monde un Fils à qui vous donnerez le nom de Jésus. Il sera grand, on l'appellera le Fils du Très-Haut; le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père; il régnera éternellement sur la maison de Jacob, et son règne n'aura point de fin. » Alors Marie dit à l'ange : « Comment cela se fera-t-il? car je ne connais point d'homme. » L'ange lui répondit : « Le Saint-Esprit descendra sur vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre; c'est pourquoi le fruit saint qui naîtra de vous, sera appelé le Fils de Dieu; » et l'ange ajouta : « Rien n'est impossible à Dieu. » Marie dit alors : « Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole. » (S. LUC., I, 26-38.)

Aussitôt après cette réponse, le Saint-Esprit forma, dans le sein de la très sainte Vierge, et de son plus pur sang, un corps semblable au nôtre, *au péché près*, comme dit saint Paul (HÉBR., IV, 15), puis il unit à ce corps une âme comme la nôtre, mais toute sainte, et, au même instant, le Fils de Dieu, la seconde personne de la sainte Trinité, s'unit à ce corps et à cette âme par un lien indissoluble que la mort même ne devait pas rompre, et qui subsistera pendant toute l'éternité.

267. *La sainte maison de Nazareth.* — La très sainte Vierge demeurait à Nazareth quand l'archange Gabriel vint lui annoncer, de la part de Dieu, qu'elle serait la Mère du Messie promis et attendu depuis plus de quatre mille ans. La maison qu'elle habitait alors n'est plus à Nazareth; en 1291, elle fut transportée miraculeusement en Dalmatie; et plus tard, en 1294, par un nouveau miracle, elle a été transportée à Lorette, jolie ville d'Italie, ainsi que le prouvent les traditions les plus authentiques. L'emplacement qu'occupait à Nazareth cette maison si vénérable, est compris aujourd'hui dans l'enceinte du couvent des Pères franciscains. On y descend de l'intérieur de l'église, par un escalier de dix-sept marches tout en marbre; on se trouve alors dans une chapelle souterraine, éclairée jour et nuit par plusieurs lampes. Un autel a été élevé sur le lieu où s'opéra le mystère de l'Incarnation. Près de là sont deux colonnes en granit, dont l'une marque l'endroit où se tenait l'ange du Seigneur quand il a dit à la très sainte Vierge : « *Je vous salue, ô pleine de grâces, le Seigneur est avec vous.* »

Mais le point le plus intéressant de ce sanctuaire souterrain, c'est le milieu du pavé en marbre sur lequel sont gravés en gros caractères ces mots : VERBUM CARO HIC FACTUM EST : C'EST ICI QUE LE VERBE S'EST FAIT CHAIR.

Remercions bien Notre-Seigneur de la grâce qu'il nous a accordée en se faisant homme pour nous, et récitons désormais avec une nouvelle ferveur ces paroles de l'*Angelus : Et Verbum caro factum est, et habitavit in nobis.* (Mgr MISLIN ; *Les saints Lieux.*)

268. « *Il est nécessaire, pour le salut éternel, de croire fidèlement à l'Incarnation de Notre-Seigneur Jésus-Christ.* — Or, la pureté de la foi consiste à croire et à confesser que Notre-Seigneur Jésus-Christ, Fils de Dieu, est Dieu et homme — Il est Dieu, étant engendré avant les siècles de la substance du Père ; il est homme, étant né dans le temps de la substance de sa mère — Dieu parfait, homme parfait, ayant une âme raisonnable et une chair humaine. — Egal au Père quant à la divinité, inférieur au Père quant à l'humanité. — Et quoiqu'il soit Dieu et homme, il n'est pas néanmoins deux personnes, mais un seul Jésus-Christ. — Il est un, non par le changement de la divinité en humanité, mais par l'union de l'humanité à la divinité ; un, enfin, non par la confusion des natures, mais par l'unité de personne. » (*Symbole de saint Athanase.*)

269. *Reconnaissance que doit nous inspirer le bienfait de l'Incarnation.* — « Dieu, dit saint Léon, pape, a extrêmement élevé l'homme, en le créant à son image et à sa ressemblance ; mais il l'a élevé encore bien davantage en s'abaissant lui-même jusqu'à prendre, non la figure et l'apparence d'un homme, mais la nature même de l'homme. »

Les grâces que Jésus-Christ nous a apportées par son incarnation sont tellement abondantes et précieuses, que l'Eglise ne craint pas de chanter avec une sainte allégresse, en parlant du péché d'Adam : « O heureuse faute, qui a mérité d'avoir un aussi grand Rédempteur ! » (*Bénédiction du cierge pascal.*) Et, en effet, l'Apôtre nous enseigne que là où le péché a abondé, la grâce a surabondé. » (ROM., V, 20.) Quel sujet de reconnaissance pour tous les hommes, pour le chrétien en particulier !

On rapporte du P. Avila, qu'il avait toujours le bienfait de l'Incarnation si présent à l'esprit, que quand ceux, qui avaient reçu quelque grâce particulière de Dieu, lui en parlaient en admirant la bonté divine : « Ce n'est pas en cela, disait-il, qu'il faut l'admirer ; c'est de ce *que Dieu a aimé le monde jusqu'à donner son Fils unique.* » (JEAN, III. 16.)

270. *Institution de l'Angelus. — Cette institution remonte au* XIe *siècle.* — Afin de porter les fidèles à louer et à remercier Dieu du bienfait de l'Incarnation et à se recommander en même temps à la très sainte Vierge, qui a eu tant de part à ce mystère, il fut décidé par Urbain II, dans le Concile tenu à Clermont en 1095, que tous les jours on sonnerait la cloche, le matin, le midi et le soir, et qu'on dirait

à chaque fois la prière qu'on appelle *Angelus*. Les papes Jean XXII, Calixte III, Paul III, Alexandre VII et Clément X, ont fort recommandé cette pratique de dévotion, et y ont attaché des indulgences. Benoît XIII donna, le 14 septembre 1724, un bref universel et perpétuel d'indulgences, en faveur des fidèles qui réciteraient l'*Angelus* à genoux et au son de la cloche (1).

271. *Il y a deux natures en Jésus-Christ.* — Les Eutychéens prétendaient qu'il n'y avait en Jésus-Christ que la nature divine sous l'apparence du corps humain; d'où il résultait, selon eux, que la nature divine avait souffert et était morte sur la croix. Alamundare, roi des Sarrasins, se servit d'un trait ingénieux, pour rendre cette erreur palpable. Ce prince, touché des miracles qu'il avait vu opérer par les chrétiens, demandait à recevoir le baptême, et les Eutychéens lui avaient envoyé des évêques de leur parti pour l'attirer à leur secte; mais il méprisa leurs sollicitations, et voici le stratagème dont il usa pour leur faire sentir l'absurdité de leur hérésie. Feignant d'avoir reçu des lettres par lesquelles on lui apprenait la mort de l'archange Michel, il leur fit demander ce qu'ils pensaient de cette nouvelle. Comme elle leur parut aussi impossible que ridicule, il leur dit : « S'il est vrai qu'un ange ne puisse ni souffrir ni mourir, comment Jésus-Christ serait-il mort sur la croix, s'il n'avait eu, ainsi que vous l'affirmez, qu'une seule nature, qui, étant divine, est impassible? »

(*Voir pour l'hérésie de Nestorius*, nº 284.)

272. *En Jésus-Christ, l'unité de la personne n'est pas détruite par la distinction des natures.* — Un enfant fit très bien comprendre à un Eutychéen qu'en Jésus-Christ la distinction des natures ne nuit pas à l'unité de personne. L'hérétique, pour l'entraîner dans son erreur, avait fait rougir au feu deux morceaux de fer, qu'il joignit ensuite l'un à l'autre pour n'en faire qu'un morceau. « C'est ainsi, lui dit-il, que la nature divine et la nature humaine sont unies et confondues en Jésus-Christ.

(1) 1º Indulgence de cent jours, chaque fois qu'on récite, ou le matin ou à midi, ou le soir, l'*Angelus*, avec un cœur contrit, à genoux, et au son de la cloche soit bénite ou non; et, par suite, Indulgence de trois cents jours pour tous ceux qui le disent trois fois par jour, aux trois temps indiqués.

2º Indulgence plénière, une fois par mois pour quiconque l'aura récité, comme ci-dessus, chaque jour, ou le matin, ou à midi, ou le soir après le coucher du soleil, moyennant toujours la confession, la communion et les prières pour l'Eglise.

Ces indulgences, applicables aux défunts, ne sont point suspendues durant l'année sainte du Jubilé, ainsi que l'ont déclaré, avec Benoît XIII, ses successeurs Benoît XIV, Clément XIV et Léon XII.

Pendant tout le temps pascal, on remplace l'*Angelus* par le *Regina cœli*, avec le verset et l'oraison propres. Ceux qui ne savent pas le *Regina cœli* par cœur peuvent, sans perdre les indulgences, continuer à dire l'*Angelus* (décision de Benoît XIV, du 20 avril 1742). Le même Pontife déclare aussi que, pendant l'année, l'*Angelus* se dirait debout depuis le samedi soir de chaque semaine, jusqu'au dimanche soir inclusivement. — Le *Regina cœli* se récite toujours debout. (P. MAUREL; *Traité des Indulgences*.)

— Mais, reprit l'enfant, si, à un morceau de fer, vous ajoutez un lingot d'or et que vous les fassiez rougir au feu pour n'en faire qu'un morceau, ce morceau sera-t-il tout or ou tout fer? N'est-il pas évident que chacun conservera sa nature, et que, tout distingués qu'ils seront l'un de l'autre, ils ne feront néanmoins qu'un morceau? C'est ainsi, conclut l'enfant, que la nature divine et la nature humaine, quoique distinctes l'une de l'autre, ne font néanmoins qu'une seule personne en Jésus-Christ. » L'hérétique, qui ne s'attendait pas à cet argument, demeura interdit.

— *a Comparaison.* — Comme l'âme raisonnable et la chair ne font qu'un seul homme, de même Dieu et homme ne sont qu'un seul Jésus-Christ. » (*Symbole de saint Athanase.*)

---

§ II. Naissance de Jésus-Christ.

273. *Voici en quels termes le martyrologe romain annonce la naissance de Notre-Seigneur.* — L'an, depuis la création du monde, quand Dieu, au commencement, créa le ciel et la terre, cinq mille cent quatre-vingt-dix-neuf; depuis le déluge, deux mille neuf cent cinquante-sept; depuis la naissance d'Abraham, deux mille quinze; depuis Moïse et la sortie du peuple d'Israël de l'Egypte, mille cinq cent dix; depuis que David fut sacré roi, mille trente-deux; la soixante-cinquième semaine, suivant la prophétie de Daniel; la cent quatre-vingt-quatorzième olympiade; l'an, depuis la fondation de Rome, sept cent cinquante-deux; la quarante-deuxième année de l'empire d'Octave-Auguste; toute la terre jouissant d'une grande paix, au sixième âge du monde, Jésus-Christ, Dieu éternel et Fils du Père éternel, voulant consacrer le monde par son favorable avènement, ayant été conçu du Saint-Esprit, et neuf mois s'étant écoulés depuis cette conception, naît à Bethléem de Juda, fait homme de la Vierge Marie. »

274. *Histoire de la naissance de Jésus-Christ d'après l'Evangile.* — « En ce temps-là, dit saint Luc, on publia un édit de César Auguste qui ordonnait de faire le dénombrement des habitants de toute la terre. Et chacun allait se faire enregistrer dans la ville dont il était originaire. Joseph, étant de la maison et de la famille de David, partit donc de Nazareth, ville de Galilée, et vint en Judée, à la ville de David appelée Bethléem, pour se faire enregistrer avec Marie son épouse, qui était enceinte. Pendant qu'ils étaient en ce lieu, le moment étant venu, elle mit au monde son fils premier-né, l'enveloppa de langes et le coucha dans une crèche, parce qu'il n'y avait point de place pour eux dans l'hôtellerie. Or il y avait aux environs des bergers qui passaient la nuit dans les champs et qui veillaient tour à tour à la garde de leur troupeau. Tout à coup un ange du Seigneur leur apparut, et une clarté céleste les environna, ce qui leur causa une extrême frayeur. Alors l'ange leur dit : « Ne craignez point, car je viens vous annoncer une nouvelle qui sera pour tout le peuple le sujet d'une grande joie : c'est qu'aujourd'hui, dans la ville de David, il vous

est né un Sauveur qui est le Christ, le Seigneur. Et vous le reconnaîtrez à cette marque : vous trouverez un enfant enveloppé de langes et couché dans une crèche. » Au même instant, une troupe nombreuse d'esprits célestes se joignit à l'ange, et louait Dieu en disant : « Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. » (S. Luc, II.)

275. *Les bergers à la crèche.* — « Dès que les anges eurent quitté les bergers pour remonter au ciel, ceux-ci se dirent les uns aux autres : « Allons jusqu'à Bethléem, et voyons ce prodige qui est arrivé et que le Seigneur nous a fait connaître. » Ils se hâtèrent donc d'y aller ; et ils trouvèrent Marie et Joseph avec l'enfant couché dans une crèche. Ils reconnurent, à cette vue, la vérité de ce qui leur avait été dit touchant cet enfant, et tous ceux qui en entendirent parler admirèrent ce que les bergers leur racontaient. Cependant, Marie conservait le souvenir de toutes ces choses, et les méditait dans son cœur. Les bergers s'en retournèrent en glorifiant et en louant Dieu de tout ce qu'ils avaient vu et entendu, selon qu'il leur avait été annoncé. « (*Id. ib.)*

276. *L'étable de Bethléem.* — La grotte de Bethléem où se retirèrent la très sainte Vierge et saint Joseph existe encore : elle a été enfermée dans l'enceinte d'une vaste église dite de la Nativité. On y descend par un escalier de seize marches. C'est une caverne naturelle, dont une partie a été couverte de maçonnerie, et dont la voûte et les parois ont ensuite été revêtues de marbre par la piété des fidèles. Le pavé est lui-même tout composé de marbre blanc, avec des incrustations en jaspe et en porphyre. Au milieu se trouve une étoile d'argent, posée en 1717, et sur laquelle on a gravé en latin ces mots si simples et si touchants tout à la fois :

C'EST ICI MÊME QUE JÉSUS-CHRIST EST NÉ
DE LA VIERGE MARIE.

Quelle impression ne doit pas produire sur un cœur catholique la lecture de ces lignes ! Des rois, des empereurs, des patriarches, des milliers de voyageurs les ont lues ; et ils ont été tellement saisis, qu'ils se sont prosternés sur le pavé même et ont adoré Celui qui est né dans cet endroit pour notre salut. Plusieurs souverains ont voulu laisser dans la grotte de Bethléem une marque éternelle de leur foi et de leur piété ; ainsi on y compte jusqu'à trente-deux lampes qui brûlent continuellement, et qui ont été données par la république de Venise, par des empereurs d'Autriche, des rois d'Espagne et de Naples, et enfin par Louis XIII, roi de France. (Mgr Mislin ; *Les saints Lieux.*)

277. *La crèche et le berceau de Notre-Seigneur.* — Il faut distinguer entre la crèche proprement dite, espèce d'enfoncement pratiqué dans le roc vif de la grotte et le saint berceau formé de planches, fait par

saint Joseph, pour transporter plus commodément le divin Enfant en exil. Généralement on confond ces deux saintes reliques.

La crèche proprement dite où le Sauveur fut déposé après sa naissance sur un peu de paille se trouve à Bethléem, dans la grotte de la Nativité. C'est un enfoncement creusé dans la paroi du roc, et dont le bas est soutenu par une colonne de marbre qui remplace plusieurs pierres de la crèche données à certaines églises. Une de ces pierres, assez considérable, fut transportée à Rome, et, de nos jours encore, on la vénère dans la basilique de Sainte-Marie-Majeure, sur l'Esquilin; elle est encastrée dans l'autel de la crypte de la magnifique chapelle du Saint-Sacrement. Sur cette pierre si précieuse, on a pratiqué un enfoncement, où l'on voit représenté le saint Enfant Jésus couché sur la paille, la très sainte Vierge et saint Joseph à genoux dans l'attitude de la contemplation.

A Bethléem, pour préserver la crèche des atteintes pieuses des pèlerins, on l'a revêtue de marbre blanc, en forme de berceau d'une longueur de quatre pieds sur deux de largeur. Une fois par an, les RR. PP. Franciscains qui desservent l'église de la Nativité, enlèvent ce marbre, et, avec un pinceau, recueillent et distribuent les petits fragments qui se détachent naturellement de la pierre de la crèche.

Le saint berceau fut transporté de Terre-Sainte à Rome l'an 642. Il se compose de cinq petites planches, dont les plus longues paraissent avoir deux pieds et demi de longueur sur cinq pouces de largeur. Usées et noircies par le temps, elles sont placées les unes sur les autres et liées ensemble par des rubans scellés; on les a placées sous des feuilles de cristal, en forme de berceau, qui sont soutenues par des anges. Le dessus forme un petit dôme, où l'on voit un lit de paille, sur lequel repose une statue en argent du divin Jésus. Le tout est conservé dans un splendide reliquaire paraissant avoir deux mètres de hauteur. Sur le piédestal, où l'on voit représentée l'adoration des mages, on lit ces paroles de l'ange aux bergers :

GLORIA IN EXCELSIS DEO, ETC....

On ne peut voir cette sainte relique que le jour et la veille de Noël, où elle reste exposée à différents endroits de l'église. Le reste du temps, le saint berceau est enfermé dans une superbe crypte, construite sous l'autel majeur de la basilique, aux frais de Pie IX. Cette crypte est d'une somptuosité sans égale; les marbres les plus beaux, les pierres les plus précieuses s'y trouvent réunis. Sa Sainteté l'a consacrée le 17 avril 1864.

Dans la crypte, sous la chapelle du Saint-Sacrement, dont nous avons déjà parlé, on conserve une partie des langes dont le Sauveur fut enveloppé et du foin sur lequel il fut couché. Le manteau dont se servit saint Joseph pour le couvrir et le garantir du froid, est vénéré dans l'église de Sainte-Anastasie; et la basilique de Sainte-Croix en Jérusalem a l'avantage de posséder des cheveux du saint enfant Jésus.

Dans la cathédrale d'Aix-la-Chapelle, on garde également une partie de ces mêmes langes, donnés par sainte Hélène; ils ont la couleur de l'amadou. (PETITS BOLLANDISTES; 25 décembre.)

278. *Les enseignements de la crèche.* — Le souvenir des larmes et les cris du divin Enfant, couché dans la crèche, ont une immense puissance pour nous exciter à vaincre les obstacles qui pourraient s'opposer à notre sanctification et nous arrêter dans la conquête du royaume céleste. En voici une preuve aussi édifiante que peu connue :

L'an de grâce 1144, le Brabant avait pour duc Godefroi III, prince qui n'avait pas encore achevé la première année de sa vie. Cette circonstance ranima les prétentions des Bertutiens, ennemis du Brabant. Ils crurent qu'il leur serait facile d'écraser une nation dont le chef était un enfant au berceau. Les gens de Louvain, qui étaient les plus intéressés à cette guerre, songèrent avant tout à placer le nouveau prince, tout petit enfant qu'il était, sur le trône paternel, et lui firent prêter, par le peuple, serment de fidélité; après quoi ils se disposèrent à combattre. Et ils choisirent, pour chef de leur armée, cet enfant lui-même. Un généreux citoyen eut l'idée de faire apporter le jeune prince sur le champ de bataille, et, afin que sa vue encourageât les combattants, on suspendit son berceau aux branches d'un saule. Aucune harangue militaire n'eût pu avoir autant d'éloquence. La vue de ce berceau, la pensée du petit enfant qu'il renfermait, échauffa tous les cœurs. Quand les soldats étaient sur le point de mollir, les vagissements de leur petit duc relevaient leur courage; ceux qui auraient pu avoir quelque idée de fuir, étaient retenus ; et si les ennemis prenaient quelque avantage, la muette allocution du berceau le leur faisait perdre à l'instant. Les Bertutiens furent donc complètement taillés en pièces, grâce à la simple présence d'un berceau d'enfant....

Regardez maintenant cet autre berceau, cet autre enfant que je vous montre. Cet enfant, c'est le chef de notre milice. Quiconque naît à la vie vient sur la terre pour combattre ; et qui refuse le combat, ne veut point vivre. Que personne donc ne lâche pied, que personne ne s'épouvante; notre général a les traits de l'enfance, mais il terrasse les géants ; il pleure dans l'étable, mais dans les cieux il tonne; il dort sur le sein d'une Vierge, et il veille en même temps pour tous. O vous qui êtes ses disciples, ô vous qui êtes ses sujets, vous voulez la victoire, vous voulez le ciel, mais le ciel ne s'obtient pas sans combat. Souffrez donc, comme le divin Enfant, la faim, le froid, les humiliations, la pauvreté, et vous serez vainqueurs.

— *a* « Saint François d'Assise, étant un jour à table, entendit ce passage de l'Evangile : *Et elle le coucha* dans une crèche, parce qu'il n'y avait point de place pour lui dans l'hôtellerie. Aussitôt il se leva et s'asseyant par terre, « Oserai-je donc, s'écria-t-il, rester à table comme un serviteur inutile, moi le dernier des hommes, moi couvert

de péchés, lorsque la Mère de Dieu, en se logeant dans une étable, et le Seigneur du monde, en naissant dans une crèche, nous enseignent la patience et la pauvreté. » Ainsi étendu sur la terre, il mangea, non sans gémissements, le pain de l'aumône. » (DREXELIUS.)

279. *Ingratitude des hommes envers Jésus descendu pour nous dans la crèche.* — « Il est rapporté dans les chroniques de l'ordre de Cîteaux (24 novembre) qu'un moine du Brabant, voyageant la nuit de Noël et traversant une forêt, entendit un vagissement semblable à celui d'un nouveau-né; il s'approche du lieu d'où sortent ces cris, et il voit, au milieu de la neige, un bel enfant qui pleure, tout tremblant de froid. Le religieux, ému de compassion, descend de cheval, et, s'approchant du petit enfant, il lui dit : « O mon fils, comment te trouves-tu ainsi abandonné, pleurant et mourant au milieu de la neige ? » Alors une voix lui répondit : « Hélas! comment ne pleurerais-je pas, puisque, abandonné de tous les hommes, je n'en vois aucun qui m'accueille ou qui ait compassion de moi ! » Ayant dit ces mots, l'enfant disparut. Qui pourrait ne pas comprendre le sens de cette vision : le Rédempteur des hommes voulait nous reprocher notre ingratitude, de ce que, le voyant naître dans une étable, pour notre amour, nous l'y laissons pleurer seul, sans lui témoigner la moindre compassion. » (S. ALPHONSE DE LIGUORI.)

— *a* Il est raconté dans Bollandus, sous la date du 6 mars, qu'un jour, la très sainte Vierge apparut à la bienheureuse Colette, pendant qu'elle était occupée à prier pour le salut des pécheurs, et que, lui montrant son Fils enfant, déchiré et mis en pièces dans un bassin, elle lui dit : « Ma chère fille, ayez compassion de moi et surtout de mon Fils; voyez comment le traitent les pécheurs. » — « Prenons garde, dit le catéchisme du Concile de Trente, qu'il n'advienne, pour notre malheur, la même chose qui arriva à Bethléem, et que, comme Jésus-Christ ne trouva point de place dans une hôtellerie, où il pût naître, ainsi il n'en trouve pas non plus dans notre cœur pour y prendre naissance par sa grâce; car il souhaite ardemment d'y avoir entrée à cause du désir extrême qu'il a de notre salut. »

280. *Dévotion à la sainte Famille récompensée.* — Saint Vincent Ferrier, célèbre prédicateur de l'Ordre de saint Dominique (1357-1419), dans un sermon qu'il prêcha une nuit de Noël, raconte l'histoire suivante : « Un pieux marchand avait coutume de donner à dîner tous les ans, le jour de Noël, à un enfant, à une femme et à un homme pauvres. Il voulait par là honorer la sainte Famille. Sur son lit de mort, l'Enfant Jésus lui apparut avec Marie et Joseph, et lui adressa pendant son sommeil ces consolantes paroles : « Puisque tu nous as si souvent donné à manger à la fête de Noël, tu seras notre hôte dans le ciel. » Le pieux marchand, qui, malgré les soins nombreux que réclamaient de lui ses affaires temporelles, n'avait cependant jamais perdu de vue la grande affaire de son salut, se réveilla encore une fois tout

inondé de célestes consolations, et s'endormit bientôt après du sommeil des justes. »

281. *Fête de Noël à Bethléem.* — Voici quelques détails sur la fête de la naissance du Sauveur, telle qu'elle se célèbre à Bethléem. Dans la nuit de cette solennité, les religieux Franciscains se rendent processionnellement, à une heure, à la magnifique basilique, érigée par la piété de sainte Hélène sur les lieux mêmes où s'est accompli le grand mystère de notre sainte religion. Le célébrant bénit d'abord l'encens, puis se prosterne aux pieds de l'image du divin Enfant, qui repose dans une corbeille remplie de fleurs. Après avoir encensé trois fois l'effigie du saint Enfant Jésus, il prend la corbeille, et la procession commence. Un religieux, revêtu d'une dalmatique, porte la croix et marche avec le cortège, au milieu des thuriféraires. Six enfants de chœur, vêtus de blanc, précèdent la croix, ayant chacun un cierge allumé. Tous les religieux suivent la croix sur deux lignes parallèles, ayant aussi un flambeau à la main. Après les religieux viennent les chantres, le célébrant et deux prêtres assistants.

Le célébrant, précédé de deux thuriféraires et portant l'image sacrée, est placé entre le diacre qui doit chanter l'Evangile et le sous-diacre. D'autres religieux et d'autres chantres marchent aux deux côtés du célébrant; tous entourent le Soleil éternel dont les rayons ont répandu la lumière pure et vive de la foi au milieu des plus épaisses ténèbres. Pendant la procession, on chante l'hymne *Jesu, Redemptor omnium.... Jésus, Rédempteur de tous les hommes;* l'orgue répond au chœur. Cette procession offre un spectacle ravissant : des milliers de cierges éclairent l'immense basilique; les religieux, revêtus de magnifiques ornements, sont suivis par plus de douze cents catholiques, sans compter les Grecs et les Turcs. Arrivé à la sainte grotte, le diacre reçoit du célébrant l'effigie du divin Enfant, et la place dans le lieu même où le Rédempteur est venu au monde. Le diacre se rend ensuite au lieu désigné pour chanter l'Evangile. A ces paroles : *Et elle mit au monde son Fils*, il suspend son chant, dirige ses pas, accompagné des thuriféraires, vers la sainte image auprès de laquelle il se met à genoux. Alors enveloppant le divin Enfant dans des langes préparés d'avance, il prononce à haute voix ces paroles : « Et elle mit au monde son fils premier-né, et l'enveloppa de langes. » Le diacre prend ensuite l'Enfant Jésus, et il va toujours processionnellement le déposer dans la crèche, en prononçant ces paroles de l'Evangile : « Et elle le coucha dans une crèche, parce qu'il n'y avait point de place pour eux dans l'hôtellerie. » L'Evangile fini, le diacre entonne le *Gloria in excelsis.* Ensuite, la voix pure et naïve des enfants de chœur, se mêlant à celle des assistants, fait entendre tour à tour plusieurs antiennes, jusqu'au moment où le prêtre, se retournant vers la crèche où est placé le divin Enfant, bénit l'encens, brûle des parfums et se prosterne; le diacre prend alors la sainte effigie, la donne à baiser au célébrant et au sous-diacre, et l'expose de nouveau à la vénération des assistants catholiques.

Le célébrant ayant ensuite entonné le *Te Deum*, le cortège retourne dans le même ordre à l'église de Sainte-Catherine, d'où il est parti.

282. *La messe de minuit dans les bois.* — Un des apôtres les plus zélés de la dévotion à l'Enfant Jésus fut saint François d'Assise. Pour augmenter encore davantage son amour pour la pauvreté, il considérait celle de Jésus dans la crèche. La nuit de Noël, il restait plongé dans de profondes méditations, et des larmes brûlantes inondaient ses joues. Trois ans avant sa mort, il résolut de construire une crèche à l'imitation de celle de l'Enfant Jésus. Il choisit un emplacement dans une forêt, non loin du *Castrum Graeci*. Il y fit une étable, où il éleva un autel et plaça sa crèche. On voyait dans ce pauvre sanctuaire le divin Jésus avec Marie et Joseph, les anges et les bergers. La nuit de Noël, la chapelle était splendidement illuminée. Les Frères de son ordre s'y rendaient; et l'on voyait accourir, des contrées lointaines, des flots de population qui venaient prendre part à cette solennité. On y faisait un office solennel, pendant lequel saint François prêchait sur la pauvreté de Jésus, avec une onction et une charité telles, que tous les assistants fondaient en larmes et sanglotaient. Cette fête se répétait toutes les années; et le peuple en éprouvait une joie si grande, que plus tard l'usage de faire des crèches devint de plus en plus général. (S. Bonaventure; *Vie de S. François.*)

Cet usage s'est surtout conservé dans les diverses branches de la famille du patriarche séraphique. Rien de plus naïf et de plus émouvant que les crèches qui, pendant la *grande semaine*, occupent la place d'honneur dans les humbles chapelles des capucins. On y sent revivre et se perpétuer la simplicité de vie et l'ardeur de dévotion de François d'Assise et de ses saints compagnons.

283. *Les petits prédicateurs de Noël.* — Depuis Noël jusqu'à l'Epiphanie, on pratique à Rome, dans l'église de l'*Ara-Cœli*, une dévotion très touchante envers Jésus dans la crèche (1). Il y a, dans cette église, desservie par les Franciscains, une image de l'Enfant Jésus envers laquelle les Romains ont une dévotion si grande, que les malades se la font souvent apporter dans leurs maisons pour goûter quelque consolation. On l'expose le jour de Noël dans une crèche artistement travaillée, et à côté on place une chaire où les enfants de huit à dix ans font l'éloge de l'Enfant Jésus. Il faut connaître le caractère doux et aimable du peuple italien, pour se faire une idée de ce que cette dévotion a de touchant et d'instructif. Tous les assistants écoutent avec une sérieuse attention, et il en est beaucoup qui versent des larmes en entendant ces jeunes et innocents orateurs. Le jour de l'Epiphanie, le général des Franciscains donne la bénédiction avec l'image de l'Enfant

(1) Cet usage existe en beaucoup de contrées d'Italie, où un tout jeune enfant est choisi pour faire un discours en l'honneur du divin Enfant, soit dans les églises, soit chez des familles nobles, où l'on érige une magnifique crèche (*presepio*), ce qui a lieu dans la soirée de la solennité de Noël et des jours suivants.

Jésus à une foule innombrable de peuple accourue à cette religieuse cérémonie.

284. *La très sainte Vierge Marie est véritablement Mère de Dieu.* — La très sainte Vierge est la mère de Jésus-Christ, puisqu'elle l'a réellement mis au monde; et, puisque Jésus-Christ est Dieu, il en résulte que, dans un sens, Marie est véritablement Mère de Dieu. Telle a toujours été la croyance de l'Eglise. Le premier hérétique qui a osé refuser ce titre glorieux à la très sainte Vierge, fut Nestorius, patriarche de Constantinople, qui vivait au vᵉ siècle. Tout l'univers catholique fut indigné d'une telle audace, et c'est pour protester contre cette hérésie que fut tenu à Ephèse le Concile général de 431. Toute la population de la ville et des environs se porta, avec une ardeur et une foi incroyables, sur la place au milieu de laquelle se trouvait l'église du Concile. On y resta toute la journée, tant on était impatient de voir l'issue de l'assemblée. Enfin, le soir, quand la nouvelle se répandit que Nestorius était condamné et anathématisé, et que la doctrine de l'Eglise était toujours que Marie est vraiment Mère de Dieu, ce fut dans la ville un enthousiasme impossible à décrire. Chacun criait et répétait avec allégresse et enthousiasme : *Marie est vraiment la Mère de Dieu! Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous!* Comme il était déjà nuit, les hommes allumèrent des flambeaux et reconduisirent les évêques chacun chez eux; les femmes précédaient ce cortège triomphant et répandaient des parfums tout le long du chemin. En un mot, toute la ville d'Ephèse donna les plus éclatantes marques de joie et d'amour pour la très sainte Vierge. (TILLEMONT; *Histoire ecclés.*) — *Voir châtiment de Nestorius.*

285. *Un enfant catholique envoyé à une école protestante.* — Un orphelin catholique fut envoyé à une école protestante. Le maître, pour connaître le degré d'instruction de l'enfant, lui dit de réciter ses prières. Celui-ci récita doucement le *Pater*, et il allait commencer l'*Ave Maria*, lorsque le maître, l'interrompant, lui dit: « Ne parlons pas de cela, nous n'avons rien à démêler ici avec la Vierge Marie. » — L'enfant passa au *Credo*, et lorsqu'il arriva à ces mots : *a été conçu du Saint-Esprit, est né...* il regarda le maître : « Monsieur, s'il vous plaît, dit-il d'un air narquois, la voilà encore, qu'en ferai-je? » Nous ne savons ce que le maître lui en fit faire, mais ceci prouve une fois de plus l'inconséquence du protestantisme. En admettant Marie pour la mère de Jésus-Christ, comment les protestants peuvent-ils lui refuser les honneurs qu'elle mérite à ce titre auguste? (BLUTEAU; *Catéch. cathol.*)

---

§ III. De la circoncision de Notre-Seigneur et du saint nom de Jésus.

286. *Ce que c'était que la circoncision.* — La religion judaïque n'avait rien de plus solennel ni de plus vénérable que la circoncision. Cette cérémonie avait commencé par Abraham, à qui le Seigneur l'avait prescrite comme le sceau de l'alliance qu'il daignait contracter avec lui, et comme le signe qui devait distinguer le peuple de Dieu des autres peuples de la terre. Plusieurs célèbres docteurs ont attribué à la circoncision une vertu plus étendue, et ont enseigné, d'après saint Augustin, qu'elle était un sacrement de l'ancienne loi, et qu'elle effaçait le péché originel comme notre baptême. Quiconque était circoncis prenait, par là même, l'engagement formel de suivre les préceptes de la religion mosaïque, de croire au Messie à venir, de réprimer la concupiscence, se reconnaissait coupable du péché de notre premier père, et en portait même la marque sur sa chair. Sous ce dernier rapport, la circoncision était extrêmement humiliante; et de plus, c'était une opération fort douloureuse, surtout dans un corps faible et délicat, tel que celui des enfants qui viennent de naître. Bien évidemment, Jésus-Christ n'était pas obligé de s'y soumettre, puisque, au lieu d'être souillé comme nous tous par son origine, par son origine, au contraire, il était saint, conçu du Saint-Esprit qui sanctifie tout, et véritablement Fils de Dieu, et par conséquent le Saint des saints par essence; il a voulu néanmoins subir toute la rigueur de cette loi, et commencer dès ce jour à donner son sang pour le salut du monde. (Noel; *Catéchisme.*)

287. *Imposition du saint nom de Jésus.* — « Quand le huitième jour fut venu, dit saint Luc, où l'enfant devait être circoncis, il fut nommé JÉSUS, nom que l'ange lui avait donné avant qu'il fût conçu dans le sein de sa mère. » (S. Luc, II, 21.)

Ce divin nom avait été, en effet, révélé à la très sainte Vierge par l'archange Gabriel lorsqu'il lui annonça le mystère de l'Incarnation. « Vous concevrez, lui avait-il dit, et vous enfanterez un fils à qui vous donnerez le nom de Jésus. » (S. Luc, I, 31.) Saint Joseph en eut aussi révélation lorsque l'ange du Seigneur lui apparut et lui dit : « Marie, votre épouse, mettra au monde un fils que vous nommerez Jésus; car c'est lui qui délivrera son peuple de ses péchés. » (S. Matth., I, 20, 21.) — Ainsi Marie et Joseph, d'après l'avis de l'ange, eurent l'honneur d'imposer au Sauveur du monde ce nom glorieux que le Père céleste avait lui-même choisi.

— *a* « Sous le ciel, il n'est point d'autre nom accordé aux hommes, en vertu duquel nous devions être sauvés. » (Actes, IV, 12.)

288. *Divers traits de la puissance du saint nom de Jésus.* — C'est par la vertu du nom de Jésus que saint Pierre opéra un de ses plus

éclatants miracles. Un jour, il montait au temple, accompagné de saint Jean, pour assister à la prière qui s'y faisait ordinairement à l'heure de none, c'est-à-dire vers les trois heures de l'après-midi. Or il y avait à l'une des portes du temple, nommée la Belle-Porte, un homme boiteux dès sa naissance, que l'on y portait tous les jours, afin qu'il reçût les aumônes de ceux qui allaient prier. Cet homme, ayant vu Pierre et Jean, sollicita leur charité. Et Pierre lui dit : « Regardez-nous. » Il les regardait donc attentivement, espérant qu'il allait recevoir d'eux quelque chose : « Je n'ai, continua l'apôtre, ni or ni argent ; mais ce que j'ai, je vous le donne : levez-vous, au nom de Jésus-Christ de Nazareth, et marchez. » Et l'ayant pris par la main droite, il le souleva. Le boiteux se leva à l'heure même, se tint ferme sur ses pieds, et commença à marcher ; et il entra avec eux dans le temple en sautant et en louant Dieu. Tout le peuple le vit ; et reconnaissant que c'était celui-là même qui était accoutumé d'être assis à la Belle-Porte du temple pour demander l'aumône, les Juifs furent remplis d'admiration et d'étonnement de ce qui était arrivé. Saint Pierre prit de là occasion de leur annoncer le Sauveur Jésus et de les engager à se faire baptiser en son nom. (ACT., III, 1-10.)

— *a* Parmi les peuples qui habitent le Kurdistan, il était d'usage, au VIe siècle, lorsqu'un enfant était malade, de le porter de maison en maison et de demander si personne ne connaissait quelque moyen de le guérir. Un jour, en semblable occurrence, on alla consulter une esclave chrétienne, qui répondit : « Je ne connais aucun remède terrestre pour sauver cet enfant ; mais le Dieu que j'adore rend, quand il lui plaît, la santé à ceux mêmes qui ont déjà renoncé à tout espoir de vivre. » Elle plaça l'enfant malade sur son lit, prononça sur lui le nom de Jésus, et, quelques instants après, l'enfant était rendu à sa mère en parfaite santé. La nouvelle de cette guérison miraculeuse parvint jusqu'à la reine, atteinte en ce moment d'une maladie cruelle et dangereuse ; elle se fit aussitôt porter auprès de cette esclave, et, après que celle-ci eut prononcé sur la reine le nom de Jésus, elle se trouva aussi complètement guérie. Plus tard, le roi lui-même, ayant échappé, en invoquant le Dieu des chrétiens, à un grave danger qui menaçait ses jours, la reconnaissance lui fit embrasser avec tout son peuple le christianisme. La pieuse reconnaissance du peuple a donné à cette esclave, qui a contribué si grandement à la glorification du nom de Jésus et à la propagation de la religion chrétienne, le nom de Christiana. La mémoire de cette sainte se célèbre le 15 décembre. (BERAULT-BERC ; *Histoire de l'Eglise.*)

— *b* L'empereur Constantin se trouvant à Byzance, les philosophes païens lui demandèrent pourquoi la religion de leurs pères (le paganisme) avait été obligée de céder devant la nouvelle (la religion chrétienne), et ils le sollicitèrent de leur procurer une conférence sur ce sujet avec l'évêque de la ville, qui était alors saint Alexandre. Ce

prélat, qui d'ordinaire ne brillait pas dans les controverses, accepta néanmoins la proposition. Confiant en l'assistance du divin Sauveur, il invita les ennemis du christianisme à chercher parmi eux quelqu'un qui se chargeât de défendre leur cause. Celui qu'ils choisirent passait, dans l'esprit de tous, pour un orateur d'un talent distingué. Déjà il commençait un discours savamment préparé, lorsque l'évêque se tournant vers lui, prononça ces paroles : « Au nom de Jésus-Christ je vous commande de vous taire ! » Sur-le-champ, il se tut et resta muet.

— *c* Jésus-Christ nous a dit : « Tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, il vous l'accordera. » Les saints, par la vertu de ce nom, ont obtenu d'éclatants miracles. C'est ainsi qu'un aveugle s'étant présenté à saint Hospice, « Voulez-vous recouvrer la vue ? lui demanda l'homme de Dieu. — Je ne sais ce qu'on appelle la lumière, reprit l'aveugle; mais on dit que c'est un don si précieux, que je voudrais bien en jouir. — Au nom de Jésus-Christ, dit le saint à haute voix, que tes yeux s'ouvrent. » Et l'aveugle ouvrit les yeux, et il vit. (*Voir le n°* 190.)

289. *Le nom de Jésus, force des martyrs.* — Au ve siècle, le comte Armogaste, l'un des principaux seigneurs de la suite de Genséric, roi des Vandales en Afrique, fut martyrisé parce qu'il refusait d'obéir au tyran qui lui ordonnait de renier la divinité de Jésus-Christ et de se déclarer arien. Après maintes tentatives inutiles, on lia toutes les parties de son corps au moyen de nerfs de bœufs qui furent serrés aussi étroitement que possible. Armogaste leva les yeux au ciel, prononça le nom de *Jésus* : et ses liens, se brisant comme des fils d'araignées, tombèrent à terre. On renouvela l'épreuve, en se servant de courroies encore plus solides; mais au nom de *Jésus*, devant lequel toutes les puissances doivent plier le genou dans le ciel, sur la terre et dans les enfers, les liens se rompirent et tombèrent comme les premiers. Alors on le suspendit la tête en bas à un poteau; mais, aux yeux des spectateurs étonnés, le saint confesseur, par la force du nom de *Jésus*, s'endormit, et, dans cette position si pénible, il goûta un aussi doux repos que s'il eût été étendu sur le lit le plus moelleux. Comment, après de tels exemples, pouvons-nous négliger d'invoquer et d'honorer avec un saint respect et une confiance filiale le saint nom de Jésus ? (Richter.)

— *a* En 1861, dans une des provinces de la Chine, un évêque du nom de Melchior, de l'ordre de saint Dominique, a été littéralement mis en pièces pour la foi : « Cinq bourreaux étaient armés d'une espèce de serpe ou de cognée, ébréchée à dessein, pour faire souffrir davantage le patient. Ils lui coupèrent d'abord les jambes au-dessus du genou, assénant une douzaine de coups environ sur chaque membre avant de le détacher. On lui abattit les bras de même. Enfin, ils lui arrachèrent les entrailles; sa tête fut ensuite hachée en morceaux et jetée à la mer. »

Tant qu'il lui resta un souffle de vie, le vaillant confesseur ne cessa de prononcer le saint nom de Jésus. Et il puisait dans ce nom sacré une force si grande, qu'il assista ainsi à sa propre mutilation sans laisser échapper un cri de douleur, sans montrer même qu'il souffrait!... Il semblait insensible à la douleur, et on eût dit qu'il mettait ses délices dans le martyre.

Quel autre nom que le vôtre, ô mon Dieu Sauveur, eut jamais sur la terre, ou dans les cieux, une aussi admirable puissance!... (*Les Missions chrétiennes*, t. Ier, p. 126.)

— *b* Pendant un voyage que saint Bernard fit en Italie, un paysan des environs de Pavie lui conduisit sa femme, laquelle était possédée du démon.

Dans son humilité, saint Bernard se contenta de faire conduire la possédée à l'église de Saint-Syr. Il appartenait, disait-il, à cet illustre évêque et martyr et non à lui d'être le dispensateur des faveurs divines. Cependant, le démon, qui avait bravé le pouvoir de saint Bernard en disant : « Ce mangeur de porreaux et de choux ne saurait me contraindre à sortir d'un lieu où je me trouve bien, » défiait également la puissance de saint Syr, et il répétait en se moquant : « Le petit Syr ne me chassera pas plus que le petit Bernard. »

« Non, s'écria saint Bernard, à qui on ramena la malheureuse femme, non, ce ne sera ni Syr ni Bernard qui le chassera, mais bien Notre-Seigneur Jésus-Christ, dont ils sont les serviteurs indignes. » Et en effet, après avoir prié avec ferveur, il contraignit, au nom de Jésus, le démon à prendre la fuite. Cependant, le démon, ayant repris possession de sa victime, alors que saint Bernard était à Crémone, on ramena la possédée à celui qui l'avait délivrée une première fois. Le saint passa la nuit en oraison, et, le matin venu, il força pour la seconde fois Satan à fuir ; et afin de le tenir à jamais éloigné, il écrivit sur un carré de papier qu'il suspendit au cou de cette femme : « Je te défends, au nom de Jésus-Christ, de jamais t'approcher. » Plusieurs autres possédés furent miraculeusement délivrés au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ par saint Bernard, au cours de ce même voyage en Italie, notamment à Milan.

290. *Le nom de Jésus est redoutable aux démons.* — Le célèbre saint Romuald fut assailli un jour par le démon, et maltraité avec tant de fureur, qu'il en conserva toute sa vie des cicatrices à la tête. Au plus fort du combat, il s'écria : « Doux Jésus, pourquoi m'avez-vous abandonné au pouvoir de mes adversaires ? » A ce nom de Jésus, dit l'historien, la légion infernale s'enfuit vaincue et terrassée.

— *a* Sainte Françoise, dame romaine, avait reçu de Dieu la faveur de jouir de la présence visible de son ange gardien ; elle voyait aussi les démons sous une forme sensible. Elle assura à son confesseur que, toutes les fois que le nom de Jésus était prononcé avec respect, elle voyait, non seulement son ange gardien, mais les démons faire

la génuflexion, avec cette différence que le premier s'inclinait avec amour, tandis que les esprits de ténèbres ne le faisaient que comme contraints et forcés.

— *b* Il est rapporté, dans le *Miroir des exemples*, qu'un jeune Anglais fort dévot, nommé Edmond, étant un jour à la campagne avec d'autres jeunes gens, les quitta par esprit d'oraison et de solitude, pour se promener seul dans une prairie, en produisant des actes affectueux envers Jésus-Christ. Tout à coup il fut salué par un petit enfant qui errait dans la prairie et qui lui dit : « Dieu te garde, ô mon cher Edmond. » Après quoi l'enfant lui demanda s'il le connaissait; Edmond lui ayant dit que non, le céleste enfant ajouta : « Comment, non? vous ne me connaissez pas, et je suis toujours à côté de vous? Eh bien! si vous voulez me connaître, regardez-moi en face. » Edmond l'ayant considéré, il lut sur son front ces paroles : *Jesus Nazarenus, rex Judæorum*. Et alors, le saint enfant ajouta : « Voilà mon nom; et je veux qu'en mémoire de l'amour que j'ai pour toi, tu fasses tous les soirs le signe de la croix sur ton front, en le prononçant. Par là, tu seras délivré de la mort imprévue; et tous ceux qui feront la même chose auront le même bonheur. » Edmond continua à faire toujours le signe de la croix en prononçant ces mots: *Jesus Nazarenus, rex Judæorum*. Un jour, le démon lui mit les fers aux mains afin qu'il ne pût le faire; mais, par la prière, il le vainquit, et le força d'avouer que l'arme qu'il redoutait le plus était les paroles avec lesquelles Edmond faisait le signe de la croix sur son front. (S. ALPHONSE DE LIGUORI.)

291. « Jésus-Christ s'est abaissé, non seulement jusqu'à la mort, mais jusqu'à la mort de la croix. C'est pourquoi Dieu l'a élevé et lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse dans le ciel, sur la terre et dans les enfers! » (I. PHILIPP., II, 7-10.)

292. *Respect de quelques saints pour le nom de Jésus.* — Saint Paul portait le nom de Jésus si profondément gravé dans son âme, qu'il le répète sans cesse dans ses épîtres. L'histoire affirme que, lorsqu'on lui eut tranché la tête, sa langue le prononça encore trois fois. Ce fut sans doute aussi la douceur de ce même nom qui changea en lait le sang qui devait sortir de son cou lorsque la tête lui fut enlevée.

Saint Ignace, évêque d'Antioche et martyr, avait ce nom divin si bien imprimé sur son cœur, que lorsqu'on l'ouvrit après sa mort, on y trouva le mot Jésus écrit en lettres d'or. (PETITS BOLLANDISTES; 1er janvier.)

Saint Ephrem, diacre très illustre de l'église d'Edesse au IVe siècle, vécut quelque temps avec le bienheureux Julien. Il remarqua un jour que dans les livres de son jeune ami, plusieurs mots étaient effacés, entre autres le nom de Jésus. Il lui demanda comment cela s'était fait. « Lorsque la pécheresse s'approcha de notre Sauveur, répondit le pieux

jeune homme, elle lui arrosa les pieds de ses larmes et les essuya de ses cheveux. Je fais de même chaque fois que je trouve le nom de Jésus dans un livre; je me prends à pleurer et à l'arroser de mes larmes, conjurant le Sauveur de me pardonner mes péchés. » Saint Ephrem reprit en souriant : « Je désire que Dieu, dans sa miséricorde, vous accorde la grâce de voir votre piété récompensée; mais je vous en prie, épargnez vos livres. »

Saint Augustin, dans ses *Confessions*, dit que, même avant sa conversion, les livres où ne se trouvait pas le nom de Jésus lui déplaisaient.

Saint Bonaventure raconte que saint François d'Assise avait un si grand respect pour le nom de Jésus, que, lorsqu'il le prononçait, on voyait dans l'expression de sa figure et dans le ton de sa voix l'impression profonde qu'il en recevait. Il alla un jour jusqu'à avertir ses Frères de ramasser tous les petits fragments de papier éparpillés à terre, afin que si, par hasard, le nom de Jésus était écrit sur quelqu'un d'entre eux, on ne le foulât pas aux pieds.

Le bienheureux Suso avait une si grande dévotion pour le nom de Jésus, qu'un jour, étant seul dans sa cellule, il écrivit les lettres de ce nom sur sa poitrine avec un instrument pointu. Ensuite, il se mit à genoux devant son crucifix et fit cette prière : « Vous voyez, Seigneur, avec quel ardent désir je soupire après vous; daignez donc vous établir, vous et votre saint nom, si profondément dans mon cœur, que vous ne le quittiez plus jamais. Sainte Jeanne Françoise de Chantal, à l'exemple du bienheureux dont nous venons de parler, grava sur son cœur, avec un fer brûlant, le nom de Jésus.

La dévotion extraordinaire de saint Ignace de Loyola pour ce saint nom, fut ce qui le détermina à donner à l'ordre qu'il fonda le nom de société de Jésus. L'un des religieux de cet ordre, saint François Régis, avait l'habitude de saluer toujours soit les étrangers, soit les personnes avec lesquelles il vivait, par ces paroles : « Loué soit Jésus-Christ. » C'est ainsi qu'il réveillait les élèves qu'il était chargé de surveiller, et qu'il les encourageait à l'étude. Ces mêmes paroles : *Loué, adoré soit le Seigneur Jésus*, constituent encore de nos jours la formule de salut en usage dans la catholique Pologne. La personne saluée répond par ces mots empruntés à la liturgie de l'Eglise : *Maintenant et dans tous les siècles*. Rien d'édifiant et de touchant comme cette salutation léguée à la Pologne par les premiers saints de son Eglise, et qu'elle a si fidèlement conservée à travers tant de vicissitudes et de larmes.

Saint François de Sales ne prononçait jamais le nom de Jésus qu'avec les sentiments de la plus tendre piété et de la plus profonde vénération. « Oh ! que nous serons heureux, s'écrie-t-il, si à l'heure de notre mort et pendant notre vie, nous prononçons souvent et amoureusement le saint nom de Jésus ; car il sera comme le mot d'ordre qui fera que nous aurons l'entrée libre dans le ciel, parce que le nom de Jésus est le nom de notre Rédempteur. Nous devons donc avoir un grand soin de bien prononcer ce nom sacré pendant notre vie, puis-

qu'il a été donné par le Père éternel à son Fils, afin qu'il nous sauvât tous. Oh! que ce nom est doux et suave! C'est un baume divin qui est propre à guérir toutes les plaies de notre âme.... C'est ce très saint nom qui réjouit les anges, qui sauve les hommes et qui fait trembler les démons. Il nous le faut donc bien graver dans nos cœurs et dans nos esprits, afin que, le prononçant fréquemment avec amour, le bénissant et honorant en cette vie, nous soyons dignes de chanter éternellement dans le ciel avec les bienheureux esprits : Vive Jésus ! Amen. »

Saint Léonard de Port-Maurice avait une vénération particulière pour le nom de Jésus. Il le portait écrit sur un étendard qu'il appelait sa bannière, et sous laquelle il rassemblait les soldats de Jésus-Christ. Quand il parlait de ce nom sacré et qu'il en montrait toutes les douceurs, toutes les joies, toutes les tendresses, son émotion gagnait si bien son auditoire, que ses larmes et les larmes du peuple interrompaient la prédication. — Partout où il donnait une mission, il engageait à écrire ce nom bien-aimé sur toutes les portes. A Porto-Ferrajo, capitale de l'île d'Elbe, un brave homme qui venait d'entendre le saint, voulut écrire au-dessus de sa porte le nom de Jésus. Mais sous cette porte était la boutique d'un juif, qui s'y opposa formellement. Tout ce que put obtenir le chrétien, fut de placer au-dessus de ses fenêtres le nom du Sauveur. A quelques jours de là, le feu prit à la boutique du Juif. Les flammes consumèrent tout, sans qu'on pût rien sauver, et s'élevèrent bientôt jusqu'à l'étage qu'habitait le chrétien. Mais lorsqu'elles eurent gagné les lettres qui formaient le nom sacré, elles retombèrent et s'éteignirent d'elles-mêmes. Toute la ville fut témoin de ce fait. (*Vie des Saints*, 26 *novembre*.)

Saint Bernardin disait que nous devons porter au saint nom de Jésus le même respect qu'au Sauveur lui-même, non pour les lettres dont le nom est composé, ni pour la voix et le son qui en font la prononciation, mais pour la dignité incomparable du Fils de Dieu fait homme qu'il nous représente.

Ayons donc souvent ce nom adorable sur les lèvres; ayons-le toujours dans le cœur, et que jamais une si sainte pensée et un souvenir si salutaire ne sorte de notre esprit. Dans nos dangers, dans nos afflictions, dans nos tentations, dans nos doutes et dans nos irrésolutions, disons avec saint Anselme : Jésus, soyez-moi Jésus; ou : Jésus, montrez que vous êtes Jésus! ou encore comme ces pauvres de l'Evangile : Jésus, fils de David, Jésus, notre maître, ayez pitié de nous. Surtout, prononçons-le souvent aux approches de la mort, comme un nom qui est redoutable aux démons et qui dissipera facilement leurs desseins pernicieux contre nous. (PETITS BOLLANDISTES; 1er janvier.)

293. « Le souvenir de Jésus est doux; il répand dans le cœur la véritable joie; mais aucune douceur n'est comparable à sa présence. Rien de plus doux à chanter, de plus agréable à entendre, de plus délicieux à méditer que Jésus, Fils de Dieu. » (*Hymne de l'Eglise*.)

— *a* Votre nom, ô Jésus, est comme une huile de parfum; c'est pourquoi la jeunesse vous aime. » (*Liturgie.*)

294. *Indulgences attachées à l'invocation des saints noms de Jésus et de Marie.* — Indulgence de vingt-cinq jours, chaque fois que l'on invoque pieusement ces noms sacrés.

Indulgence plénière, à l'article de la mort, pour tous ceux qui, durant leur vie, auront eu la pieuse habitude de prononcer souvent les saints noms de Jésus et de Marie, pourvu qu'à cette heure dernière, ils les invoquent encore, sinon de bouche, au moins d'un cœur contrit.

Mêmes indulgences pour les personnes qui exhortent les fidèles à cette invocation fréquente des noms de Jésus et de Marie. (Sixte V, et ensuite Benoît XIII. — Décret du 12 janvier 1728; et Clément XIII, 5 septembre 1759.) Applicables aux âmes du Purgatoire.

— *a Invocations à Jésus, Marie, Joseph.* — Jésus, Marie, Joseph, je vous donne mon cœur, mon esprit et ma vie; Jésus, Marie, Joseph, assistez-moi dans ma dernière agonie; Jésus, Marie, Joseph, que je meure paisiblement en votre sainte compagnie.

Indulgence de trois cents jours, chaque fois, pour quiconque récite dévotement et avec un cœur au moins contrit ces trois invocations. (Pie VII. — Décret du 28 avril 1807.) Applicables aux âmes du Purgatoire.

Indulgence de cent jours attachée également par Pie VII à la récitation de l'une d'elles.

— *b Oraison jaculatoire : Mon Jésus, miséricorde.* — Indulgence de cent jours, chaque fois qu'on la récite. (Léon XII, oracle de vive voix, 1824. — Confirmée à perpétuité par Pie IX. — Décret du 23 septembre 1846.) Applicables aux âmes du Purgatoire.

Saint Léonard de Port-Maurice, célèbre missionnaire du siècle dernier, faisait un usage fréquent de cette courte invocation, qu'il aimait surtout à suggérer aux moribonds qui ne sont pas capables de réciter de longues prières.

— *c O très doux Jésus! ne soyez pas mon Juge, mais mon Sauveur.* — 1° Indulgence de cinquante jours chaque fois qu'on récite cette petite prière de saint Jérôme Emilien.

2° Pour ceux qui la réciteront au moins une fois chaque jour de l'année, l'indulgence plénière seulement le jour de la fête du saint (20 juillet), ou un jour de l'octave, à la condition de s'approcher des sacrements ce jour-là, et de visiter une église et d'y prier pour les besoins de l'Eglise. (Pie IX. — Décret du 11 août 1851, et du 29 novembre 1853.) Applicables aux âmes du Purgatoire. (P. Maurel; *Traité des indulgences.*)

---

§ IV. Adoration des mages. — Présentation au temple. — Fuite en Egypte. — Jésus au milieu des docteurs, etc.

295. *Adoration des mages d'après le récit évangélique.* — « Jésus, étant né à Bethléem, ville de Juda, aux jours du roi Hérode, des mages vinrent de l'Orient à Jérusalem, et demandèrent : « Où est le roi des Juifs qui vient de naître? Car nous avons vu son étoile en

Orient, et nous sommes venus pour l'adorer. » A cette nouvelle, le roi Hérode se troubla et toute la ville de Jérusalem avec lui. Et, ayant rassemblé tous les princes des prêtres et les scribes du peuple, il leur demanda où devait naître le Christ. Ils lui répondirent : « A Bethléem, ville de Juda, selon ce qui a été écrit par le prophète : Et toi, Bethléem, terre de Juda, tu n'es pas la moindre entre les principales villes de Juda; car c'est de toi que sortira le chef qui doit gouverner Israël, mon peuple. » Alors Hérode prit les mages en particulier, s'enquit d'eux avec soin du temps auquel l'étoile leur était apparue, et les envoyant à Bethléem, il leur dit : « Allez, informez-vous exactement de cet enfant; lorsque vous l'aurez trouvé, faites-le-moi savoir, afin que moi-même j'aille aussi l'adorer. » Après avoir entendu ces paroles du roi, ils partirent; et voilà que l'étoile, qu'ils avaient vue en Orient, les précédait jusqu'à ce qu'elle parvint et s'arrêta au-dessus du lieu où était l'enfant. A la vue de l'étoile, ils furent transportés d'une grande joie, et entrant dans la maison, ils trouvèrent l'enfant avec Marie sa mère; et se prosternant ils l'adorèrent. Puis ouvrant leurs trésors, ils lui offrirent pour présents, de l'or, de l'encens et de la myrrhe; et ayant été avertis en songe de ne point retourner vers Hérode, ils revinrent dans leur pays par un autre chemin. » (S. MATTH., II.)

296. *Ce que c'étaient que les mages.* — Les mages sont ainsi appelés dans l'Evangile, non pas qu'ils fussent des enchanteurs et des magiciens, suivant une des significations du mot mage, mais parce qu'ils étaient très versés dans les sciences naturelles et doués d'une sagesse extraordinaire; c'était le nom que les Perses et la plupart des peuples d'Orient donnaient à leurs docteurs, comme les Hébreux les appelaient scribes; les Egyptiens, prophètes; les Grecs, philosophes, et les Latins, sages. L'Eglise leur donne aussi le titre de roi, titre fondé sur ces paroles de David : « Les rois de Tharse et des îles lui offriront des présents; les rois d'Arabie et de Saba lui apporteront des dons. Tous les rois de la terre l'adoreront et toutes les nations le serviront. » (Ps. LXXI.) Les plus anciennes peintures du mystère de l'Epiphanie, d'accord avec cette interprétation, représentent les mages couronnés et revêtus de toutes les marques de la dignité royale.

Dès son origine, l'art chrétien exprimait la croyance de tous les fidèles, croyance qui est venue jusqu'à nous. Les Pères de l'Eglise pensent que si saint Matthieu n'appelle pas les mages rois, c'est pour nous apprendre qu'en présence de Jésus-Christ, personne ne saurait s'attribuer le titre auguste de souverain, puisque les plus puissants monarques ne sont que ses humbles vassaux et ses indignes serviteurs. On peut croire aussi que les mages étaient prêtres, suivant la coutume de la plupart des peuples orientaux.

Mais que ces mages fussent rois et prêtres ou non, il est certain que c'étaient des hommes de grand mérite et de très haute considération. On a toujours cru qu'ils étaient trois, sans compter leur suite, savoir : Gaspar, Balthasar et Melchior. Ils représentaient ainsi, à la crèche du

Sauveur, les trois branches de l'humanité : Melchior, les descendants de Sem; Gaspar, ceux de Cham; Balthasar, ceux de Japhet. L'opinion la plus probable est qu'ils venaient de l'Arabie heureuse, selon le témoignage du Roi-prophète : « Les rois des Arabes et de Saba viendront l'adorer et lui apporteront de l'or d'Arabie. » (Ps. LXXI.) Le prophète Isaïe dit aussi : « On viendra de Madian et d'Epha sur des chameaux pour le reconnaître. » (ISAÏE, LX.) Les présents que les mages offrirent au divin Enfant, confirment d'ailleurs cette opinion : c'est principalement en Arabie que l'on recueille l'encens et la myrrhe, et l'or y était abondant.

Voici d'ailleurs qui est plus précis : il est de tradition qu'après l'ascension de Notre-Seigneur, l'apôtre saint Thomas, étant allé en Arabie, trouva les mages encore pleins de vie; il leur apprit tout ce qui s'était passé depuis leur départ de la Judée, les instruisit de tous les mystères de notre sainte religion, les baptisa, les confirma, les fit prêtres et les consacra évêques; ils n'eurent dès lors plus d'autre occupation que de publier de tous côtés la foi en Jésus-Christ, et d'exercer, dans ces contrées orientales, les fonctions apostoliques.

Enfin, ils se sont acquis, par leur zèle et leur générosité, la couronne du martyre, s'offrant eux-mêmes en sacrifice d'une odeur encore plus agréable que n'avaient été l'or, l'encens et la myrrhe qu'ils avaient autrefois présentés à l'enfant nouveau-né de la crèche.

Leurs reliques furent premièrement transportées de Perse à Constantinople par les soins et la piété de l'impératrice sainte Hélène, dans la basilique Sainte-Sophie. Au temps de l'empereur Emmanuel, l'évêque saint Eustorge les transféra à Milan. Enfin, en 1163, l'empereur Frédéric Barberousse ayant pris et saccagé Milan, les précieux restes des saints mages furent transportés à Cologne en Allemagne, où ils sont conservés avec une extrême vénération. (PETITS BOLLANDISTES ; 6 janvier.)

297. *Fête de l'Epiphanie à Rome.* — Une des institutions les plus remarquables et les plus admirées de Rome moderne, est la congrégation de la Propagande, fondée par Grégoire XV, en 1622; pour répandre la religion catholique et pour éteindre les hérésies. L'Epiphanie a été choisie, avec raison, pour la fête principale de l'église de cette congrégation. Le jour consacré à la mémoire de ceux par qui le Sauveur des hommes a été dès sa naissance annoncé, manifesté aux Gentils, est donc évidemment celui qui convenait le mieux pour la fête d'une institution qui est destinée à perpétuer cette manifestation de Jésus-Christ au milieu des infidèles, et à pourvoir à ce qu'il y ait toujours des apôtres prêts à marcher sur les traces de ceux à qui il a été dit : « Allez, enseignez toutes les nations. » Tout ce qu'on voit dans l'église de la Propagande, le jour de l'Epiphanie, rappelle ce grand objet qui embrasse le monde entier. Qui ne serait frappé de l'accomplissement de cette parole prophétique : *Depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, mon nom est grand parmi les nations, et l'on sacrifie et l'on offre en tout lieu une oblation pure à mon nom* (MALACH, I. 11),

en voyant ce jour-là, dans l'église de la Propagande, des prêtres appartenant aux nations les plus diverses, offrir, dans les langues les plus variées, cette oblation pure, le saint sacrifice de la messe! L'église de la Propagande est assez petite, il n'y a en tout que cinq autels; mais elle est ce jour-là plus intéressante qu'aucune autre. Pendant qu'à un autel on dit la messe en syriaque, on la dit à un autre en chaldéen, au troisième en cophte, au quatrième en arménien, au cinquième en grec, et c'est ainsi que les prêtres et les langues se succèdent pendant toute la matinée. Les costumes et les rites sont aussi différents les uns des autres que les langues. Les étrangers ne manquent jamais de visiter cette église ce jour-là jusqu'à midi, où les messes finissent; les célébrants attirent tour à tour leur attention. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est un Abyssinien qui dit la messe en cophte : une grande chasuble en argent couvre tout son corps, de sorte qu'on ne voit que son visage et ses mains, qui, noirs comme le charbon, contrastent avec la couleur de ses habits pontificaux. Le dimanche de l'octave, a lieu l'assemblée de l'académie de la Propagande; on y récite, dans toutes les langues connues, des poèmes relatifs à la fête. (Guillois.)

298. *Présentation au temple.* — Le moment où, selon la loi de Moïse, Marie devait se purifier, étant arrivé, ils portèrent l'Enfant Jésus à Jérusalem, pour le présenter au Seigneur, conformément au précepte de la loi, qui ordonne que tout enfant mâle premier-né sera consacré au Seigneur, et aussi afin d'offrir en sacrifice, suivant la loi, deux tourterelles ou petites colombes. Or, il y avait alors à Jérusalem un homme juste et craignant Dieu, nommé Siméon, qui attendait la consolation d'Israël, et l'Esprit-Saint était en lui. L'Esprit-Saint lui avait révélé qu'il ne mourrait point sans avoir vu le Christ du Seigneur. Il vint donc au temple, conduit par l'Esprit de Dieu; et lorsque le père et la mère de l'Enfant Jésus l'apportaient dans le temple, afin d'accomplir pour lui ce qui était prescrit par la loi, Siméon prit l'enfant dans ses bras, et bénit Dieu, en disant : « C'est maintenant, Seigneur, que vous laisserez aller en paix votre serviteur, selon votre parole, puisque mes yeux ont vu le Sauveur que vous nous donnez, et que vous avez destiné pour être manifesté à tous les peuples, comme la lumière qui éclairera les nations, et la gloire d'Israël, votre peuple. »

Dans ce même jour de la Présentation, le père et la mère de Jésus étaient dans l'admiration des choses qu'on disait de lui. Siméon les bénit, et dit à Marie sa mère : « Cet Enfant que vous voyez, est établi pour la ruine et pour la résurrection de plusieurs dans Israël; et il sera en butte à la contradiction des hommes (et votre âme sera percée d'un glaive), afin que les secrètes pensées du cœur de plusieurs soient révélées. » Il y avait aussi à Jérusalem une prophétesse nommée Anne, fort avancée en âge; elle ne sortait point du temple, et elle servait Dieu nuit et jour dans les jeûnes et dans les prières. Cette femme étant survenue à la même heure, se mit à louer le Seigneur et à parler de cet enfant à tous ceux qui attendaient la rédemption

d'Israël. Quand ils eurent accompli tout ce qui était ordonné par la loi du Seigneur, ils s'en retournèrent en Galilée, à Nazareth, ville dans laquelle ils demeuraient. (S. Luc, II.)

299. *C'est un devoir pour les parents de consacrer leurs enfants au Seigneur.* — Chez les Juifs, les parents se faisaient un devoir de consacrer leurs enfants au Seigneur dès leur naissance; quelquefois même, ils s'en séparaient pour les dévouer entièrement à Dieu dans le temple, où ils étaient destinés à servir les prêtres et les lévites dans les fonctions de leur ministère. C'est ainsi que la mère de Samuel, après avoir obtenu du Ciel un enfant, à force de larmes et de prières, se priva volontairement de la consolation de le voir et de le garder, pour le rendre au Seigneur, de qui elle le tenait. Elle voulut qu'il fût élevé par des personnes consacrées au ministère des autels, et que, dès son enfance, la maison du Seigneur fût son unique habitation, afin que la piété lui fût comme naturelle. « J'ai prié Dieu de me donner cet enfant, disait-elle, et je le lui remets entre les mains, pour qu'il y demeure tant qu'il vivra. » Dieu bénit la piété de cette mère si sainte : Samuel devint l'interprète de la volonté du Seigneur, le gouverneur de son peuple, la terreur des ennemis de son nom, le maître des rois, le juge de Saül, le protecteur de David, et enfin l'un des plus grands hommes qui aient jamais été dans le monde. (I. Rois, I.)

Saint Eucher, qui vivait au commencement du VIIIe siècle, ne fut pas plus tôt né que ses parents le consacrèrent au Seigneur; ils se firent aussi un devoir de lui former l'esprit et le cœur par une excellente éducation. Le jeune Eucher effaçait tous ceux de son âge par ses progrès dans la science et la vertu; il a été un des plus illustres évêques d'Orléans.

Le premier soin de la reine Blanche quand Dieu lui accorda le fils qui devait être héritier de la couronne de France, fut d'offrir cet enfant à Dieu, et de supplier le Seigneur d'éloigner de lui les séductions et les périls qui accompagnent les grandeurs de la terre.

Ce que dans l'effusion de son âme elle dit au Seigneur en ce jour d'action de grâces, elle le répéta souvent dans la suite à l'enfant lui-même : « J'aimerais mieux, lui disait-elle, vous voir mort que coupable d'un péché mortel!... »

Ces héroïques paroles firent si bien comprendre au jeune roi l'horreur du mal et le prix de la vertu, que jamais, affirment ses historiens, il ne s'écarta volontairement de la voie la plus stricte du devoir.

Et ainsi l'enfant qu'une mère pieuse avait offert à Dieu, le conjurant de le reprendre s'il ne devait pas se sanctifier, fut le plus grand, le meilleur de nos souverains; on peut affirmer, sans crainte d'être démenti, qu'il offre le type le plus accompli du monarque et du chrétien qu'ait fourni la société moderne.

A peine le jeune François de Borgia était-il en état d'articuler quelques mots, que sa mère lui apprit à prononcer les noms sacrés

de Jésus et de Marie. Ses parents, persuadés que les premiers principes influent puissamment sur toute la suite de la vie, lui donnèrent d'excellents précepteurs. François de Borgia n'oublia jamais les sages conseils que sa mère lui avait donnés, et il en fit toujours la règle de sa conduite.

Aussitôt que saint Bernard fut né, sa mère, non contente de l'offrir à Dieu, comme elle fit à l'égard de tous ses enfants, le lui consacra spécialement à l'église; et, depuis ce jour, elle ne le regarda plus que comme appartenant exclusivement au Seigneur. Le jeune Bernard fit les plus grands progrès dans la science et dans la piété. Il a été le prodige et l'ornement de son siècle.

Hélas! combien de pères et de mères qui, au milieu des lumières du christianisme, n'ont que des vues humaines et terrestres sur leurs enfants, et semblent n'avoir aucun souci de la sanctification de leurs âmes!

300. *La fuite en Egypte.* — Peu après la cérémonie de la présentation, l'ange du Seigneur apparut à Joseph pendant son sommeil et lui dit : « Levez-vous, prenez l'enfant et sa mère, fuyez en Egypte et demeurez-y jusqu'à ce que je vous dise d'en partir, car Hérode cherchera l'Enfant pour le faire mourir. » Joseph, s'étant levé, prit cette nuit-là même l'Enfant et sa mère, et se retira en Egypte, où il demeura jusqu'à la mort d'Hérode, afin que cette parole que le Seigneur avait dite par le prophète fût accomplie : « J'ai rappelé mon fils de l'Egypte. » Hérode, voyant qu'il avait été trompé par les mages, entra dans une grande colère, et envoya tuer tous les enfants qui étaient dans Bethléem et aux environs, depuis l'âge de deux ans et au-dessous, selon le temps dont il s'était fait informer par les mages. (S. MATTH., II, 13-16.)

301. *Les imitateurs du roi Hérode.* — La vénérable sœur Jeanne de Jésus et Marie, franciscaine, méditant un jour sur la persécution qu'Hérode suscita à l'Enfant Jésus, entendit un grand bruit, semblable à celui que produit le mouvement de gens armés qui sont à la poursuite de quelqu'un; alors parut devant elle un bel enfant tout inquiet qui fuyait, et qui lui dit : « Ma chère Jeanne, aide-moi et sauve-moi : je suis Jésus de Nazareth; je fuis les pécheurs qui veulent m'ôter la vie, et qui me poursuivent bien plus cruellement qu'Hérode! » (S. LIGUORI.)

302. *Pieuses traditions sur la fuite et le séjour de la sainte Famille en Egypte.* — L'Evangile ne nous offre aucune particularité sur la fuite et le séjour de la sainte Famille en Egypte; mais il en est quelques-unes que la tradition nous a conservées, et que nous nous plaisons à citer ici.

Après un voyage de cent quarante lieues, les fugitifs atteignirent Héliopolis, la ville natale de Moïse, où leur peuple avait fondé une colonie. A la porte de cette ville, dont la population se composait en grande partie d'Egyptiens et d'Arabes idolâtres, était un arbre majes-

tueux auquel les Arabes établis sur les bords du Nil rendaient une sorte de culte. A l'approche de la sainte Famille, cet arbre abaissa lentement et gracieusement ses rameaux ombreux, comme pour saluer le jeune maître de la nature, que Marie portait dans ses bras.

S'il faut en croire Pallade et un grand nombre d'écrivains pieux, au moment où les divins voyageurs passaient sous les arceaux de la porte principale d'Héliopolis, toutes les idoles d'un temple voisin tombèrent la face contre terre. Joseph et Marie ne firent que traverser Héliopolis. (ORSINI; *Histoire de la Vierge.*)

Ils se rendirent ensuite à Matarieh ou Maturie, où l'on voit un sycomore antique que la plupart des étrangers viennent visiter. Cet arbre est surtout cher aux chrétiens, parce que, d'après la tradition, la sainte Famille venait souvent se reposer sous son ombrage. Le général Kléber, après la victoire d'Héliopolis, voulut visiter en pèlerin l'arbre de la sainte Famille, et il écrivit son nom sur l'écorce d'une des branches. Le baron de Géramb a cueilli quelques petits rameaux de cet arbre hospitalier, qu'il a rapportés en France comme une relique précieuse. (NOEL; *Catéch. de Rodez.*)

Burchard, évêque de Worms, témoigne que, de son temps, entre les villes d'Héliopolis et de Babylone, on voyait dans un jardin une petite fontaine où la très sainte Vierge avait, croyait-on, plusieurs fois lavé son divin enfant et les langes qui servaient à l'envelopper : cette fontaine était en grande vénération, non seulement parmi les chrétiens, mais encore parmi les Sarrasins, à cause d'une vertu extraordinaire qu'ils reconnaissaient à ses eaux pour rendre la terre fertile. (P. GIRY; *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ.*)

Saint Anselme prétend que la sainte Famille se fixa à Héliopolis, autrefois Memphis et aujourd'hui le Caire. Jésus, Marie et Joseph y furent condamnés à une extrême pauvreté pendant les sept années qu'ils y demeurèrent, comme l'assurent saint Antonin et saint Thomas. Ils étaient étrangers, inconnus, sans revenus, sans argent, sans parents ; à peine parvenaient-ils à se nourrir par leur travail. (S. LIGUORI; *De la fuite en Egypte.*)

303. *Mort d'Hérode, premier persécuteur de Jésus-Christ et meurtrier des saints Innocents.* — Cependant, tandis que la sainte Famille habitait la terre de l'exil, Hérode continuait le cours de ses crimes ; et, en voyant ses excès demeurer impunis, il s'imaginait pouvoir impunément braver la justice divine. Le bras de Dieu se montra enfin, et le châtiment fut terrible.

Ce tyran, sanguinaire jusqu'à l'ivresse, jusqu'à la folie, qui avait fait mourir les enfants de Bethléem ; qui avait obtenu qu'Antigone, dernier prince régnant des Machabées, fût supplicié de la manière la plus ignominieuse; qui avait fait égorger tout le sénat de la nation, noyer Aristobule III, frère de son épouse Marianne, mourir non seulement Marianne elle-même, mais sa mère Alexandra, son oncle Joseph, le grand-prêtre Hyrcan, grand-père de Marianne et son bienfaiteur, ses propres fils Alexandre et Aristobule; qui avait fait jeter en prison son

fils Antipater, qui avait voulu l'empoisonner; enfin, qui avait fait brûler vifs quarante jeunes gens, coupables d'avoir, eux, serviteurs du Dieu vivant, abattu une idole romaine; ce monstre, qui n'a jamais été dépassé dans le crime, fut à son tour frappé par une main plus puissante que la sienne.

Voici comme l'historien Josèphe décrit les maux dont la justice divine l'affligea : « Une chaleur lente qui ne paraissait point au dehors, le brûlait et le dévorait au dedans. Il avait une faim si ardente, que rien ne pouvait le rassasier. Ses intestins étaient pleins d'ulcères. Des coliques violentes lui faisaient souffrir d'horribles douleurs. Ses pieds étaient enflés et livides. Plusieurs parties de son corps étaient si corrompues, que l'on en voyait sortir les vers. Ses nerfs étaient tout retirés; son haleine était si mauvaise, qu'il était presque impossible d'approcher de lui. » Un état si misérable le porta au désespoir et lui fit demander un couteau pour se tuer; il l'aurait effectivement fait si l'on n'eût arrêté la rage qui le possédait. Enfin, au lieu de réparer, par quelque action de clémence, tant de crimes dont il était coupable, comme il savait que les Juifs se réjouiraient de sa mort, il donna ordre d'égorger, à l'heure qu'il rendrait l'âme, toutes les personnes de qualité qu'il tenait en prison, afin que chaque famille considérable de son royaume eût sujet de répandre des larmes lorsqu'il sortirait du monde. Cet ordre, néanmoins, ne fut pas exécuté. Il mourut seul, détesté de tout le monde, avec la réputation d'un monstre de nature et du plus méchant homme qui eût jamais été sur la terre. (PETITS BOLLANDISTES; 28 décembre.)

304. *Le retour d'Egypte.* — Lorsque Hérode fut mort, un ange du Seigneur apparut de nouveau à Joseph pendant son sommeil et lui dit : « Levez-vous, prenez l'Enfant et sa mère, et retournez dans le pays d'Israël; car ceux qui voulaient faire périr l'Enfant sont morts. » Joseph, s'étant donc levé, prit l'Enfant et sa mère, et revint dans le pays d'Israël. Mais comme il apprit qu'Archélaüs régnait en Judée à la place d'Hérode son père, il craignit d'y aller; et, sur un avertissement du ciel qu'il reçut en songe, il se retira en Galilée, et alla demeurer à Nazareth; afin que cette parole des prophètes fût accomplie : Il sera appelé Nazaréen. (S. MATTH., II.)

305. *Jésus au milieu des docteurs.* — Lorsque Jésus fut âgé de douze ans, ses parents se rendirent à Jérusalem, selon leur coutume, au temps de la fête de Pâque. Comme ils s'en retournaient, les jours de la fête étant passés, l'enfant Jésus demeura dans Jérusalem, sans que son père ni sa mère s'en aperçussent. Pensant qu'il était avec ceux de leur compagnie, ils marchèrent durant un jour, puis ils le cherchèrent parmi leurs parents et les personnes de leur connaissance; et, ne l'ayant point trouvé, ils retournèrent à Jérusalem. Après trois jours, ils le trouvèrent dans le temple, assis au milieu des docteurs, les écoutant et les interrogeant; et tous ceux qui l'entendaient parler étaient dans l'admiration de sa sagesse et de ses réponses. A cette vue, Marie et

Joseph furent très étonnés, et sa mère lui dit : « Mon fils, pourquoi avez-vous agi de la sorte avec nous? Voilà votre père qui vous cherchait, ainsi que moi, tout affligés. » Il répondit : « Pourquoi me cherchiez-vous? Ne saviez-vous pas que je dois m'occuper de ce qui regarde le service de mon Père? » Mais ils ne comprirent pas cette parole. Il partit ensuite avec eux pour se rendre à Nazareth, et il leur était soumis. Or, sa mère conservait dans son cœur le souvenir de toutes ces choses. Et Jésus croissait en sagesse, en âge et en grâces devant Dieu et devant les hommes. (S. Luc, ii.)

« *Et il leur était soumis!...* » Quelle leçon pour les enfants chrétiens dans cette parole de l'Evangile! Notre-Seigneur, à qui, en tant que Dieu, toute obéissance était due au ciel et sur la terre, *était soumis* à Marie et à Joseph! Lui qui possédait la sagesse même, il se laissait humblement instruire et commander par eux : quelle éloquente condamnation de notre suffisance, de notre orgueil, de nos révoltes contre l'autorité paternelle pendant notre jeunesse, et plus tard contre l'autorité civile et religieuse!... Combien différentes seraient la vie de famille et la vie sociale parmi nous, si nous connaissions mieux, si nous étudions plus sérieusement ce qui se passait dans la sainte maison de Nazareth, si nous nous appliquions surtout à reproduire en nous les beaux exemples que nous a laissés Jésus-Christ dans sa vie cachée.

A ce point de vue, c'est une féconde et salutaire pensée que celle qui a fait placer sous le vocable de *Jésus ouvrier* les œuvres instituées en faveur de la jeunesse. Nous ne doutons pas que ces associations ne reçoivent de cette heureuse inspiration une puissance d'extension et une influence sociale toutes nouvelles.

306. *L'image de l'Enfant Jésus.* — Un enfant pieux avait reçu en cadeau une image représentant le divin Sauveur sous les traits d'un enfant, et tenant dans sa main droite un cœur brûlant d'amour. Chaque jour, il allait se mettre devant cette image; puis, descendant dans son cœur et le comparant à celui de Jésus, il se demandait : « Mon cœur est-il comme le saint Cœur de Jésus? Suis-je devenu semblable au divin Enfant? suis-je comme lui pieux et obéissant? aimé-je comme lui la prière et l'instruction religieuse? ai-je du plaisir à demeurer comme lui dans la maison de Dieu? suis-je toujours disposé comme lui à servir Dieu et les hommes? est-ce que je croîs aussi en sagesse et en grâce comme je croîs en âge? » Par ce saint exercice, ce pieux enfant devint un homme vertueux et un vrai serviteur de Dieu. Et nous aussi, considérons souvent l'Enfant Jésus, et apprenons de lui à pratiquer toutes les vertus qui doivent faire l'ornement d'un enfant sage, d'un bon chrétien, et nous rendre heureux pour le temps et pour l'éternité.

— *a* Le culte de l'Enfant Jésus a été de tout temps l'une des pratiques favorites des âmes pieuses et animées du véritable amour de Dieu, et il a souvent produit les résultats les plus consolants.

Le P. Zucchi, de la Compagnie de Jésus, très dévot au divin Enfant, s'efforçait d'inspirer à d'autres âmes l'amour et le respect qu'il lui portait. Un jour, il donna, à une dame, une petite mais très expressive image du doux Sauveur. La dame accepta l'image, mais elle demanda en riant ce qu'elle devait en faire.

Le saint homme, qui savait qu'elle aimait beaucoup la musique, et qu'elle s'y exerçait fréquemment, répondit : « Je ne vous demande pas autre chose que de la placer sur le pupitre de votre piano. » Elle le fit, et elle ne put dès lors s'empêcher, chaque fois qu'elle jouait, de considérer le divin et aimable Enfant, sur lequel peu à peu ses yeux se portèrent plus souvent, de telle sorte que, de jour en jour, son cœur se sentit attiré davantage vers lui. Son jeu ne tarda pas à s'entremêler de longs repos, de fréquents soupirs. « Hélas ! disait-elle alors, quel humiliant contraste entre moi et cet Enfant ! Il a abandonné le ciel et choisi la terre, afin que j'abandonne cette terre et que je choisisse le ciel. Cependant, que mon cœur est fortement attaché au monde, et comme il s'élève péniblement vers le ciel ! Cet Enfant aime la pauvreté, j'aime les richesses ; il recherche la misère et le besoin, je n'ai jamais assez de superflu et de bien-être ; il choisit le mépris, j'aspire aux honneurs et aux distinctions ; il marche sur un chemin semé d'épines, et je prétends arriver au ciel par un chemin couvert de roses ; encore enfant, il tend ses petits bras vers la croix, et je recule devant les plus légères mortifications. Enfin, s'il a consenti à prendre son premier repos dans une étable et sur un peu de paille grossière, n'est-ce pas afin qu'un jour je trouve mon repos éternel dans le palais de la gloire céleste ? »

Il arrivait souvent que l'émotion profonde qu'elle ressentait à ces pensées inondait de larmes son visage. « Ah ! ajouta-t-elle un jour, tant d'amour ne peut et ne doit être payé que par le plus vif amour ! » Dès ce moment, son parti est pris : elle dit adieu au monde et à ses délices, et se retire dans la solitude, où elle ne vivra plus désormais que pour *Jésus*. (*Vie du P. Zucchi.*)

307. Plusieurs saints et saintes ont vu leur tendre piété récompensée par l'apparition de l'Enfant Jésus. Saint Antoine de Padoue fut au nombre de ceux qui jouirent de ce privilège, comme on le voit par le récit suivant, extrait de sa vie. Un jour qu'il était logé chez un de ses pieux amis, le saint, retiré dans sa chambre, se mit à prier selon sa coutume. Son hôte, en passant par hasard devant la porte de son appartement, vit sortir par les joints une lumière d'un si vif éclat, qu'il en fut étrangement surpris. Curieux de savoir ce que c'était, il s'approcha pour regarder par le trou de la serrure. Quel ne fut pas son étonnement, lorsqu'il vit son ami environné d'une lumière resplendissante, et, devant lui, l'Enfant Jésus sur lequel le saint fixait des regards pleins de tendresse. Quand Antoine apprit plus tard que son hôte l'avait surpris dans cette vision céleste, il se jeta à ses genoux pour le prier de garder le silence sur cette faveur, du moins, aussi longtemps qu'il vivrait. C'est en souvenir de cette appa-

rition que les statues et les images de saint Antoine de Padoue le représentent ordinairement contemplant l'Enfant Jésus.

308. *Le Jésus de sainte Thérèse.* — Sainte Thérèse, traversant un jour son monastère, rencontra sur son passage un jeune enfant. Etonnée, elle lui demanda comment il avait pu entrer; et comme il se taisait, la sainte pensa qu'il était parent de quelque religieuse : « Quel est ton nom? » lui dit-elle. L'enfant répondit : « Dites-moi d'abord le vôtre, ensuite vous saurez le mien. — Soit, reprit la sainte, je m'appelle Thérèse de Jésus. » Alors l'Enfant sourit affectueusement; une clarté divine brilla autour de lui : « Et moi, dit-il, je suis le Jésus de Thérèse. » Sur ces mots, il disparaît !...

Comme sainte Thérèse, soyons tout à Jésus, et Jésus se manifestera à nous, sinon sensiblement, comme il le fit à sa bien-aimée servante, du moins dans le secret de notre cœur, où il nous parlera et nous éclairera, où il nous fortifiera et nous consolera.

309. *L'héritier de Dominique Ansalon.* — Le P. Patrignani raconte (t. IV, 11) qu'il y avait à Messine un noble enfant, nommé Dominique Ansalon, dont l'habitude était de visiter souvent, dans une certaine église, une image de la sainte Vierge en relief, tenant dans ses bras l'Enfant Jésus. Or Dominique, étant tombé mortellement malade, pria ses parents avec de si grandes instances de lui amener l'aimable Enfant, qu'ils obtinrent qu'on leur prêtât la sainte image. Dominique la plaça sur son lit, et il la regardait souvent, disant : « Mon Jésus, ayez pitié de moi ; » puis s'adressant aux assistants, il ajoutait : « Voyez comme mon petit Seigneur est beau ! » La dernière nuit de sa vie, toute sa famille étant réunie autour de son lit, il dit au saint Enfant : « Mon Jésus, je vous institue mon héritier. » Il pria ensuite son père et sa mère de prélever sur une petite somme qu'il tenait en réserve de quoi faire célébrer neuf messes et d'employer le reste à parer son divin héritier. Avant d'expirer, il leva les yeux vers le ciel avec un visage tout rayonnant, et dit : « Oh ! qu'il est beau ! Oh ! que mon Seigneur est beau ! » Il expira en achevant ces mots. (S. ALPHONSE DE LIGUORI.)

II

VIE PUBLIQUE DE JÉSUS-CHRIST, COMPRENANT LES TROIS ANNÉES DE SA PRÉDICATION.

A l'âge de trente ans, Jésus-Christ reçut le baptême de S. Jean-Baptiste sur les bords du Jourdain ; il se retira ensuite au désert, où il jeûna quarante jours et quarante nuits ; puis il commença à prêcher l'Evangile et fit choix de douze apôtres pour l'aider dans ce ministère.

§ Ier. Baptême de Jésus-Christ. — Sa retraite au désert. — Choix des douze Apôtres. — Les quatre Evangélistes.

310. *Baptême de Jésus-Christ par saint Jean.* — Lorsque Jésus eut atteint sa trentième année, Jean quitta sa solitude et vint sur les bords du Jourdain, où il commença à prêcher la pénitence en disant : « Faites pénitence, car le royaume des cieux est proche. » Les habitants de la Judée accouraient en foule pour l'entendre, et il les baptisait avec l'eau du Jourdain. Jésus vint lui-même du fond de la Galilée ; et, pour nous donner l'exemple d'une parfaite humilité, il voulut, comme les autres, être baptisé par saint Jean. Mais Jean, l'ayant aperçu, s'humilia en sa présence. « C'est moi, dit-il, qui devrais recevoir de vous le baptême ; et vous venez à moi!... » Jésus lui répondit : « Laissez-moi faire maintenant, car c'est ainsi qu'il faut que nous accomplissions toute justice. » Alors, Jean ne résista plus et baptisa Jésus.

Aussitôt après que Jésus fut sorti de l'eau, le ciel s'ouvrit ; et on vit descendre le Saint-Esprit en forme de colombe, et se reposer sur lui. En même temps, on entendit une voix qui disait du haut des cieux : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis mes complaisances. » (S. Matth., iii.) Une colombe avait annoncé la fin du déluge, et c'est encore une colombe qui manifeste au monde le Sauveur. Symbole de l'innocence et de la tendresse, la colombe figurait admirablement celui qui était la pureté même, et dont le cœur était si rempli d'amour pour les hommes, qu'il venait les racheter au prix de son sang.

311. *Jésus-Christ au désert.* — Après son baptême, Jésus-Christ se retira dans le désert, et y observa, pendant quarante jours et quarante nuits, un jeûne rigoureux. En mémoire de ce jeûne, le carême a été institué par l'Eglise pour disposer les fidèles à bien célébrer la fête de Pâques. Jésus-Christ fut ensuite tenté par le démon, qui, le voyant affaibli par la faim, lui dit : « Si vous êtes le Fils de Dieu, commandez que ces pierres deviennent du pain. » Mais Jésus, connaissant sa malice, lui répondit : « L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu ; « c'est-à-dire de tout ce qu'il plaît à Dieu de lui donner pour le soutenir. Le tentateur transporta ensuite Jésus sur le haut du temple, et lui dit : « Si vous êtes le Fils de Dieu, jetez-vous en bas ; car il est écrit que Dieu ordonnera à ses anges d'avoir soin de vous, et qu'ils vous porteront entre leurs mains de peur que vous ne heurtiez le pied contre quelque pierre. — Il est écrit aussi, lui répondit Jésus : Vous ne tenterez point le Seigneur votre Dieu. » Le démon, deux fois vaincu, ne désespère pas encore de la victoire ; il porte Jésus sur une haute montagne d'où il lui fait apercevoir tous les royaumes du monde avec la gloire qui les accompagne : « Je vous donnerai toutes ces

choses, lui dit-il, si, en vous prosternant devant moi, vous m'adorez. » Mais Jésus repousse cette dernière attaque du tentateur, en lui disant : « Retire-toi, Satan, car il est écrit : Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et vous ne servirez que lui seul. » Le démon se retira alors, et les anges s'approchèrent de Jésus pour le servir. (S. MATTH., IV. — S. LUC, IV.)

Jésus a permis que le démon le tentât, pour nous apprendre que les plus grands saints ne sont pas à l'abri des tentations, et que, pour rester vertueux dans le monde, il faut combattre. Il a voulu aussi nous montrer de quelle manière il faut résister à l'ennemi du salut, et de quelles armes nous devons nous servir contre lui : ces armes sont la vigilance, la prière, l'humilité et la mortification.

312. *Choix des douze Apôtres.* — Jésus-Christ, en sortant du désert, commença à prêcher en disant : « Faites pénitence, car le royaume des cieux est proche. » Un grand nombre de personnes ne tardèrent pas à le suivre pour entendre sa parole et être témoins des miracles qu'il opérait. Ceux qui suivaient ainsi Jésus-Christ étaient ce qu'on appelle ses disciples. Parmi eux, Jésus-Christ en choisit douze, auxquels il donna le nom d'*apôtres*, ce qui veut dire *envoyés*. Son dessein était d'établir sur eux l'édifice de son Église ; et, après sa résurrection, il les envoya dans tout le monde pour prêcher et baptiser au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, et leur donna le pouvoir de faire toutes sortes de guérisons et de miracles. Voici les noms des douze apôtres choisis par Jésus-Christ : Pierre, le premier et le chef de tous, André, Jean l'évangéliste, Philippe, Jacques le Majeur, Barthélemi, Thomas, Matthieu, Simon, Thadée ou Jude, Jacques le Mineur et Judas Iscariote. (S. MARC., III.) Ensuite, ce dernier ayant trahi son Maître, saint Mathias fut choisi après l'ascension pour le remplacer. Jésus-Christ, accompagné de ses douze apôtres, se mit à parcourir les villes et les bourgades de la Judée, pour annoncer l'Evangile aux pauvres, instruire les ignorants, consoler les affligés et convertir les pécheurs.

313. *Les quatre Evangélistes.* — On ne voit pas que Jésus-Christ ait chargé ses apôtres de mettre par écrit l'histoire de sa vie ou de sa doctrine. Les auteurs qui l'ont donnée, y ont été déterminés par diverses circonstances. Saint Matthieu, apôtre, écrivit son Evangile à la prière des Juifs convertis de la Palestine ; saint Marc, disciple du Sauveur, puis de saint Pierre, écrivit le sien à la prière des fidèles de Rome. Le but de saint Luc, également disciple du Sauveur, puis de saint Paul, fut de réfuter les fausses histoires de Jésus-Christ que l'on publiait déjà de son temps. Saint Jean, le disciple bien-aimé et l'un des douze apôtres, fut prié, par les évêques d'Asie, de laisser un témoignage authentique de la vérité contre les hérésies de Cérinthe et d'Ebion, qui déjà niaient la divinité de Jésus-Christ. Ce fut toutefois par une inspiration de l'Esprit-Saint que chacun d'eux entreprit et exécuta son récit.

« Bien que les quatre évangélistes rapportent tous les principaux faits de la vie de Notre-Seigneur, on peut néanmoins regarder l'Evangile de saint Marc comme un supplément de celui de saint Matthieu, celui de saint Luc comme un supplément des deux premiers, et celui de saint Jean comme un supplément des trois autres. » (Mgr Gousset.)

« Les Pères des premiers siècles, suivis depuis par tous les docteurs, ont comparé les quatre évangélistes aux quatre êtres symboliques qui, dans la vision d'Ezéchiel, forment le char de Dieu.

» L'*Homme* a paru l'emblème de saint Matthieu, qui commence son récit par la généalogie humaine de Jésus-Christ ; le *Lion*, l'emblème de saint Marc, qui commence par la *voix* de celui qui crie dans le désert; le *Bœuf*, animal du sacrifice, emblème de saint Luc, qui commence par le sacrifice de Zacharie. Enfin, l'*Aigle* au sublime essor, au regard intrépide, est l'emblème de saint Jean, dont le vol hardi s'élève au-dessus des créatures, et dont l'œil plonge jusque dans le sein de la divinité. » (Darras ; *Hist. gén. de l'Eglise,* t. Ier.)

L'Evangile n'est pas seulement le récit des actions merveilleuses d'un Dieu descendu parmi les hommes, c'est un code de loi qui a régénéré le monde, et hors duquel il n'est ni salut pour les individus, ni repos pour les sociétés ; c'est un exposé clair et précis de dogmes religieux dont la hauteur dépasse toutes les vues des plus célèbres philosophes de l'antiquité ; c'est un ensemble de préceptes moraux si parfait, qu'il est impossible de concevoir l'idée d'une vertu plus éminente, et néanmoins tellement proportionnée à tous les besoins des hommes, que cette vertu sublime est devenue populaire parmi les disciples de l'Evangile.

Il n'appartenait qu'à ce livre divin d'élever, jusqu'à l'héroïsme de la sainteté, des milliers de vierges, de confesseurs, de martyrs de toute condition, de tout âge, dans tous les siècles et dans tous les pays du monde. On n'y rencontre point les formes ordinaires des raisonnements humains, la méthode scientifique des moralistes ou des orateurs; mais chacune de ses paroles est comme une révélation saisissante de la divinité. On sent, à chaque page, que l'autorité la plus élevée, que la plus miséricordieuse puissance s'inclinent jusqu'à l'intelligence et au cœur de l'homme.

Les Evangiles sont la plus excellente partie de l'Ecriture. Jésus-Christ nous y instruit des importantes vérités du salut, non par ses prophètes, mais par lui-même; et nous y trouvons dans l'histoire de sa vie le plus parfait modèle de sainteté.

Le mot *Evangile* veut dire *bonne nouvelle*. Cette bonne nouvelle, que Jésus-Christ est venu annoncer aux hommes, consiste à leur faire connaître qu'il est le Fils de Dieu, le Messie ou Sauveur promis au monde, et qu'il délivre de la tyrannie du démon et ouvre l'entrée du ciel à ceux qui acceptent sa doctrine.

314. *Preuve de la vérité des faits évangéliques par le témoignage des historiens qui les rapportent.* — « Les écrivains du Nouveau-Tes-

tament sont au nombre de huit, savoir : saint Matthieu, saint Marc, saint Luc, saint Jean, saint Paul, saint Pierre, saint Jacques et saint Jude. Cinq d'entre eux, Matthieu, Jean, Pierre, Jacques et Jude, étaient du nombre des douze apôtres : ils avaient accompagné Jésus pendant tout le cours de sa prédication; ils pouvaient donc dire comme saint Jean : « Nous vous annonçons ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons contemplé et touché de nos mains. » (I[re] Ep., I, 1-3.) Les évangélistes Marc et Luc ne faisaient point partie du collège apostolique, mais ils étaient disciples de Jésus-Christ. Pour ce qui regarde saint Paul, il a vécu avec les apôtres; il a même vu Notre-Seigneur, qui lui a apparu après sa résurrection. Nous avons donc, en faveur des miracles de Jésus-Christ, huit historiens contemporains, tous témoins oculaires de ce qu'ils rapportent; nous disons *huit historiens*, car non seulement les Evangiles, mais encore les Epîtres des apôtres, sont des monuments historiques de la vie du Sauveur; toutes en rappellent ou en supposent les principaux traits. Par cela même que les auteurs de ces lettres ne contredisent point le témoignage des évangélistes, c'est une preuve qu'ils croient comme eux, et qu'ils reconnaissent la vérité des faits publiés par eux; ils parlent comme les évangélistes, en parlant toujours dans leur sens, sans jamais parler contre eux. Or, d'après cela, quelle est l'histoire profane qui soit aussi bien attestée que celle des miracles de Jésus-Christ? Quels sont les faits de l'histoire des Grecs et des Romains même, parmi ceux qu'on ne peut révoquer en doute, en faveur desquels on puisse invoquer un aussi grand nombre de témoins oculaires, et qui nous aient été transmis par huit historiens contemporains? On ne doute point des expéditions d'Alexandre le Grand; cependant, elles ne sont connues par le témoignage d'aucun écrivain qui ait vécu de son temps. L'antiquité profane ne nous offre rien de plus constant, rien de plus certain, que les faits de Socrate; cependant nous n'avons pour garants que deux de ses disciples, Platon et Xénophon. La mort de César, qu'on propose comme un exemple de la certitude historique portée au suprême degré, a-t-elle autant de motifs de crédibilité que la mort et la résurrection de Jésus-Christ. Aussi, les miracles de Notre-Seigneur et de ses apôtres, racontés dans les livres du Nouveau-Testament, ont-ils été reçus comme vrais, comme certains et incontestables par tous les peuples qui ont embrassé le christianisme. Donc, on doit tenir pour vraie l'histoire contenue dans les livres évangéliques. (Mgr Gousset; *De l'Ecriture Sainte.*)

315. *Preuve de la vérité des faits évangéliques tirée du récit même que nous ont laissé les Apôtres et les disciples de Notre-Seigneur.* — Une circonstance qui prouve manifestement la véracité des auteurs du Nouveau-Testament, c'est l'accord parfait qui règne sur le fond des choses dans leurs différents récits : la vérité seule a pu dicter des relations constamment les mêmes. Pour attribuer cet accord au mensonge, il faudrait soutenir, ou qu'il est l'effet du hasard, ou qu'il est le ré-

sultat d'une convention entre les apôtres. La première hypothèse est absurde et tombe d'elle-même; la seconde ne l'est pas moins. D'abord, que tous les apôtres eussent fait un complot et qu'ils l'eussent soutenu toute leur vie sans commettre la moindre indiscrétion, ce serait déjà une chose incroyable; mais il aurait fallu de plus qu'ils eussent pour complices tous les disciples de Jésus-Christ, tous les premiers chrétiens; il aurait fallu que, dans cette multitude de personnes de l'un et de l'autre sexe, il ne s'en trouvât pas une seule qui fut retenue par l'horreur du crime; il aurait fallu que toutes persévérassent dans un projet aussi impie, sans qu'aucune d'elles laissât échapper un remords, un signe, un mot qui eût suffi pour compromettre les auteurs et les complices de l'imposture. Or, qui pourra jamais s'imaginer qu'un semblable complot ait pu se former, se soutenir, et obtenir un plein succès? Pour le concevoir, il faudrait que tous les apôtres et tous les premiers fidèles, sans exception, eussent été des monstres d'extravagance et de scélératesse; pour l'exécuter, il faudrait que tous ces mêmes hommes eussent été en même temps des modèles de prudence et des héros de fidélité.

D'ailleurs, s'il y a une parfaite conformité pour le fond des choses entre les Evangiles, on y remarque aussi des différences assez sensibles. La variété dans le style, la manière de raconter les mêmes faits, les uns omettant des circonstances que rapportent les autres, ceux-ci plaçant certaines choses après celles que ceux-là placent auparavant, et d'autres diversités encore, prouvent évidemment que ces ouvrages sont de plusieurs auteurs qui ne se sont point concertés pour écrire. Des hommes qui auraient voulu, de concert, tromper la postérité, n'auraient donné au monde qu'un seul livre, où ils auraient eu soin d'éviter tout ce qui pouvait laisser prise à la critique. « Le mensonge est circonspect; s'il doit passer par des plumes différentes, il s'attache à une scrupuleuse et servile conformité. Il n'y a point de dépositions plus unanimes que celles des faux témoins, lorsqu'ils ont pu s'aboucher. Mais l'écrivain que dirige et inspire la vérité, rapporte ce qu'il sait, sans avoir besoin de ce qu'on a dit avant lui; il ne craint ni contradiction ni démenti. Si, dans son récit comparé avec les autres, il se rencontre des variantes difficiles à concilier, il se met au-dessus de ces minutieuses critiques, et se repose sur la vérité elle-même du soin de résoudre des difficultés qu'il n'a pas daigné prévoir. » (DUVOISIN; *Démonstration évangélique*, V.)

Nous irons plus loin : le récit même des évangélistes nous offre une preuve de leur véracité; on trouve dans leurs écrits un ton de candeur, d'ingénuité, de conviction, qu'il n'est pas donné à l'imposture de pouvoir imiter. Leur narration est simple et naïve; elle n'a rien de forcé, rien d'étudié; tout y respire la bonne foi, l'amour de la vérité. Ils ne dissimulent point leurs fautes, le zèle indiscret des uns, les prétentions ambitieuses des autres, l'ignorance et la grossièreté de tous, la lâcheté avec laquelle ils ont abandonné leur maître au moment de sa mort, le reniement de saint Pierre; tout ce qu'il y a d'humiliant pour eux, ils le rapportent comme s'ils étaient indifférents, sans rien alléguer qui

tende à les excuser. Ils parlent des faits les plus merveilleux, les plus extraordinaires, comme des choses les plus communes; ils ne font aucune réflexion, lors même que cela paraîtrait utile, soit pour prouver ces faits et prévenir certaines difficultés, soit pour en relever l'éclat. Ils écrivirent l'histoire de Jésus-Christ avec le même calme, le même sang-froid que si c'était l'histoire d'un étranger dont la vie fût pour eux sans intérêt. Quel est l'historien qui ne défende son héros, qui ne s'indigne des injustices qu'il éprouve, qui ne s'élève contre ses ennemis? Cependant, ce n'est point ce que font les apôtres. Ils racontent la vie de leur Maître sans jamais en faire l'éloge; ils rapportent ses douleurs et ses souffrances sans manifester aucun mouvement d'indignation contre ses bourreaux; l'ayant fait arriver au calvaire portant sa croix, ils se contentent de dire : « Là ils le crucifièrent. » (S. LUC, XXIII, 33.) Est-ce donc là le langage des sectaires, des imposteurs, des écrivains, qui cherchent à séduire, à surprendre leurs lecteurs? Non ; plus on fait attention au caractère inimitable des évangélistes, plus on est forcé d'y reconnaître un autre esprit que celui de l'homme. En vain dirait-on que les apôtres ont affecté la simplicité et la candeur pour mieux réussir; l'affectation se ferait sentir par quelque endroit; tôt ou tard l'iniquité se ment à elle-même et ne se soutient pas. Quels seraient d'ailleurs les traits caractéristiques de la vérité pour l'homme et pour la société, si l'imposture pouvait les copier avec tant de fidélité. (Mgr GOUSSET ; *De l'Ecriture Sainte.*)

(*Voir les nos* 319, 321 *et* 327.)

---

§ II. Preuves de la divinité de Jésus-Christ.

Jésus-Christ a prouvé qu'il est le Fils de Dieu, Dieu lui-même, égal et consubstantiel au Père, en accomplissant les prophéties, en faisant de nombreux miracles, et en donnant dans sa doctrine et dans sa vie la règle et le modèle de toutes les vertus.

316. Les prophéties de l'Ancien Testament sont une des preuves les plus frappantes de la divinité de Jésus-Christ.

(*Voir les nos* 261, 262 *et* 263.)

317. *Preuve de la divinité de Jésus-Christ par l'accomplissement des prophéties dont il est l'auteur.* — Parmi les prophéties de Notre-Seigneur, il en est qui se rapportent à sa personne; d'autres, à ses disciples, à l'établissement de l'Eglise, aux Juifs, et à la ville de Jérusalem. 1° Jésus a prédit sa passion avec toutes les circonstances dont elle a été accompagnée, et il a annoncé en même temps sa résurrection pour le troisième jour après sa mort. « Voici que nous montons à Jérusalem, dit-il à ses disciples, et le Fils de l'homme sera livré aux princes des prêtres et aux scribes; ils le condamneront à

mort, et ils le livreront aux gentils, qui le traiteront avec moquerie, lui cracheront au visage, le flagelleront et le crucifieront, et il ressuscitera le troisième jour. » (S. MATTH., XX, 18, 19; S. MARC, X, 33, 34; S. LUC, XVIII, 32, 33.) Il prédit d'une manière plus particulière encore sa résurrection, lorsque, parlant aux prêtres et aux pharisiens, il leur dit : « De même que Jonas demeura trois jours et trois nuits dans le ventre du poisson, ainsi le Fils de l'homme sera trois jours et trois nuits dans le sein de la terre (S. MATTH., XII, 39, 40); ce qui, dans le langage sacré, ne signifie pas trois jours et trois nuits entiers ou complets. Cette prophétie fut comprise des Juifs; ils nous l'apprennent eux-mêmes, lorsque, après le crucifiement, ils disent à Pilate : « Nous nous souvenons que ce séducteur a dit : Dans trois jours, je ressusciterai. » (S. MATTH., XXVII, 63.)

2° Pour ce qui regarde les apôtres, Notre-Seigneur prédit à saint Pierre son triple reniement. (S. MATTH., XXVI, 34; S. MARC, XIV, 30; S. LUC, XXI, 34.) Il a de plus annoncé au même apôtre la mort glorieuse qui devait terminer sa carrière à un âge avancé. (S. JEAN, XXI, 18, 19.) Il a prédit également qu'un de ses disciples le trahirait, et il l'a désigné. (S. MATTH., XXVI, 21 et S. JEAN, XIII, 21-26.) Il a promis à ses apôtres de leur envoyer le Saint-Esprit (S. JEAN, XVI, 7), et leur a déclaré que ceux qui croiraient en lui opéreraient de grands miracles. (S. MARC, XVI, 17, 18.) Toutes ces prédictions se sont vérifiées, comme on le voit dans l'Evangile et dans les Actes des Apôtres.

3° Jésus prédit la promulgation de l'Evangile dans tout l'univers : « Quand j'aurai été élevé de terre, dit-il, j'attirerai tout à moi. (S. JEAN, XII, 32.) Cet évangile sera prêché dans toute la terre, pour servir de témoignage à toutes les nations. » (S. MATTH., XXIV, 14.) Il prédit aussi que son Eglise subsistera jusqu'à la fin des siècles. « Tu es Pierre, dit-il à celui qu'il établit chef de ses apôtres, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise; et les portes (c'est-à-dire les puissances) de l'enfer ne prévaudront point contre elle. » (S. MATTH., XVI, 18.) « Allez, dit-il à ses apôtres, enseignez les nations; voilà que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles. » (S. MATTH., XXVIII, 19, 20.) L'histoire nous montre l'accomplissement de ces prophéties. L'Evangile a été prêché dans toute la terre; et voilà dix-huit siècles que l'Eglise de Jésus-Christ voit crouler les uns sur les autres les empires et les royaumes, sans en être ébranlée.

4° Enfin, Jésus-Christ prédit le siège et la prise de Jérusalem, la destruction de son temple et les malheurs du peuple Juif. « Etant arrivé près de Jérusalem, et jetant les yeux sur la ville, il pleura sur elle, en disant : Ah ! si tu reconnaissais au moins, en ce jour qui t'est encore donné, ce qui peut te procurer la paix; mais maintenant tout cela est caché à tes yeux. Le jour viendra où tes ennemis t'environneront de tranchées; ils t'enfermeront et te serreront de toutes parts; ils te raseront et te détruiront entièrement, toi et tes enfants qui sont dans tes murs, et ils ne laisseront pas de toi pierre sur pierre, parce que tu n'as pas connu le temps auquel Dieu

t'a visitée. » (S. Luc, xix.) Quoi de plus frappant que la réalisation de tous ces oracles !

— *a Siège et prise de Jérusalem par les Romains.* — Trente-trois ans après la mort de Jésus-Christ, sous le pontificat de saint Lin, successeur immédiat de saint Pierre, Cestius, gouverneur de Syrie, commença la guerre contre les Juifs. Il fut remplacé l'année suivante par Vespasien, qui, étant bientôt après arrivé à l'empire, chargea Titus, son fils, de cette guerre. Titus acheva de réduire Jérusalem aux dernières extrémités, en l'enfermant d'un mur de circonvallation, circonstance prédite en termes exprès : « Tes ennemis t'environneront de tranchées; ils t'enfermeront et te serreront de toutes parts. » Cependant Titus ne voulait pas exterminer les Juifs : il leur fit souvent offrir la paix, non seulement au commencement de la guerre, mais encore lorsqu'ils ne pouvaient plus échapper de ses mains. Il leur envoya même Josèphe, leur concitoyen, un de leurs capitaines, un de leurs prêtres qui avait été pris en défendant son pays. Josèphe fit tout ce qui dépendait de lui pour les faire rentrer dans l'obéissance. Il leur fit voir le ciel et la terre conjurés contre eux, leur perte inévitable dans la résistance, et leur salut dans la clémence de Titus. « Sauvez la cité sainte, leur dit-il ; sauvez-vous vous-mêmes ; sauvez ce temple, la merveille de l'univers que les Romains respectent, et que Titus ne voit périr qu'à regret. » (Josèphe; *De la guerre des Juifs*, iii, 4.) Mais, séduits par leurs faux prophètes, ils demeurèrent sourds à ces sages conseils. A dater de ce moment, la ville infortunée ne fut plus qu'un théâtre de discordes, de séditions et de fureurs. Qui pourrait décrire les ravages qu'y exerça la famine ! La faim tuait plus d'individus que la guerre ; on vit des mères manger leurs enfants, vérifiant ainsi ce qu'avait prédit Jésus-Christ. Le temps approche où l'on dira : « Heureuses les femmes stériles, et les mamelles qui n'ont pas allaité ! » Touché de tant de maux, Titus prenait ses dieux à témoin qu'il n'en était pas cause.

La famine était devenue si horrible, que les habitants, pour se procurer quelque nourriture, eurent recours aux expédients les plus affreux. On arracha les morts de leurs tombeaux, et on demanda à ces restes humains un épouvantable aliment. Une femme, une mère, égorge son propre enfant, le fait rôtir, en mange la moitié et présente le reste à des soldats affamés, que l'odeur de ce mets exécrable avait attirés. « C'est mon fils, leur dit-elle, ne soyez pas plus tendres qu'une femme, ni plus compatissants qu'une mère. » A cette nouvelle, Titus déclara que les ruines de Jérusalem enseveliraient le souvenir d'un pareil forfait. Parmi ceux qui avaient réussi à sortir de la ville, il s'en trouva un qui avait avalé plusieurs petites pièces d'or. Le bruit s'en répandit dans tout le camp, et plus de deux mille fugitifs eurent, dit-on, les entrailles arrachées par les soldats avides de s'approprier les trésors qu'ils n'y devaient pas trouver.

Le moment fatal arriva : les Romains pénétrèrent dans la ville à travers des flots de sang, et investirent le temple, où les Juifs tenaient

encore et se défendaient en désespérés. Titus ne négligea rien pour le sauver. Bien qu'il sût que, tant qu'il subsisterait, les Juifs, qui y attachaient leur destinée, ne cesseraient jamais de se révolter contre la domination romaine, il défendit expressément de le brûler. Mais, malgré cette défense, et malgré l'inclination naturelle des soldats, qui devait les porter plutôt à piller qu'à détruire tant de richesses, un soldat, poussé, dit Josèphe, par une inspiration divine, prend un tison enflammé, se fait soulever par ses compagnons à la hauteur d'une fenêtre, et met le feu dans ce temple auguste. Titus accourt, il commande qu'on se hâte d'éteindre la flamme naissante; mais le feu se propage en un instant, et cet admirable édifice est réduit en cendres. Quelques Juifs échappent aux flammes, et ils vont porter l'incendie et le ravage dans toute la ville. Alors Titus s'écrie que la Divinité a combattu pour lui; et, au rapport de Philostrate, lorsque les villes voisines lui offraient des couronnes, il les refusa, disant que ce n'était pas lui qui avait vaincu, mais le Dieu des Juifs eux-mêmes, qui l'avait fait servir d'instrument à sa colère.

Jamais la vengeance divine n'avait, en effet, éclaté d'une manière aussi évidente et terrible; jamais on n'avait vu un siège aussi cruel que celui de Jérusalem. Ceux qui ont péri par les eaux du déluge n'ont été ni témoins ni victimes des horreurs qui se sont passées dans la capitale de la Judée. Le nombre des morts monta à plus de onze cent mille, et celui des prisonniers à près de cent mille, dont onze mille périrent de faim ou se laissèrent mourir de désespoir. Ceux qui échappèrent furent vendus ou dispersés dans tout l'empire. Quelque temps après, ce qui restait des Juifs s'étant révolté, l'empereur Adrien en tua six cent mille; les autres furent bannis pour jamais de la Palestine; et, conformément à ce qui avait été prédit : « Jérusalem fut foulée aux pieds par les Gentils. » Les chrétiens, sous la conduite de leur évêque saint Siméon, successeur de saint Jacques, pénétrés de la vérité des prédictions du Sauveur, s'étaient retirés à Pella, en Pérée, pour éviter les désastres imminents de la guerre; ils revinrent habiter les ruines de Jérusalem; et un grand nombre de Juifs, éclairés enfin par l'accomplissement terrible des prophéties, ouvrirent les yeux à la lumière de la foi. (*Histoire générale de l'Eglise.*)

— *b Julien l'Apostat entreprend de reconstruire le temple de Jérusalem.* — Dans la seconde moitié du IVe siècle, l'empire romain était gouverné par Julien, surnommé l'Apostat parce qu'il avait abandonné le christianisme dont il faisait profession. Ce prince, ayant conçu le projet insensé d'anéantir la religion chrétienne, entreprit de rebâtir le temple et d'y rétablir le culte judaïque, afin de donner un démenti à la prophétie de Jésus-Christ, qui avait annoncé que ce temple serait détruit, et qu'il n'en resterait pas *pierre sur pierre*. (S. MATTH., XXIV, 2; S. MARC, XIII, 2; S. LUC, XXI, 6.) Longtemps avant Notre-Seigneur, les prophètes avaient dit que cette dernière désolation serait sans remède, que les Juifs ne subsisteraient plus jamais

en corps de nation (DAN., IX, 26), qu'ils seraient errants, sans roi, sans sacrifice, sans autel, sans prophète, cherchant le salut et ne le trouvant point. (OSÉE, III, 4.) Relever le temple et son culte, c'était démentir, non seulement le Christ, mais les prophètes ; c'était ruiner l'Ancien et le Nouveau Testament. On ne pouvait donc travailler plus puissamment, plus habilement à la ruine du christianisme. Par une lettre pleine d'hypocrites flatteries, car il avait pour la religion judaïque le plus profond mépris, Julien invita les Juifs à s'assembler à Jérusalem : il leur dit qu'en lisant les saintes Ecritures il avait vu que c'était le moment de rétablir leur nation, et les invita à prier pour lui. Il mit à leur disposition une foule d'ouvriers et des trésors immenses; il chargea le gouverneur de la province de favoriser l'entreprise, à la tête de laquelle il plaça Alypius, son ami intime. Les Juifs, triomphants, se croyaient déjà les maîtres du monde, et ils menaçaient les chrétiens de les passer au fil de l'épée.

Saint Cyrille, évêque de Jérusalem, ne s'alarma point. Plein de confiance dans la parole du Sauveur, il tranquillisa son Eglise en affirmant aux fidèles que non seulement Julien ne réussirait pas dans son entreprise, faite cependant dans les meilleures conditions, humainement parlant, mais qu'il aiderait ainsi à l'entier accomplissement de la prophétie; « car, ajoutait-il, pour asseoir les fondations du nouveau temple, on va d'abord ôter celles de l'ancien, et en faire disparaître les moindres vestiges, de sorte qu'il n'en restera pas *une pierre sur une pierre*, selon la parole de Jésus-Christ. » Il fallait, pour parler ainsi, une foi bien grande. Jamais travail, en effet, n'avait marché avec une ardeur et une rapidité aussi prodigieuses; les matériaux les plus considérables avaient été assemblés. On travaillait nuit et jour; quelques Juifs se servaient de pelles et de hottes d'argent, pour faire honneur à une si sainte œuvre, et marquer leur joie et leur triomphe. Les femmes les plus délicates n'épargnaient pas leurs mains; elles transportaient des décombres dans leurs robes les plus précieuses; elles avaient donné leurs bijoux, leurs pierreries, pour contribuer aux frais de l'entreprise. Un peuple entier s'agitait pour ressusciter.

Cependant, la démolition avançait, et l'on se préparait à placer les nouvelles assises; c'était là que Dieu attendait ses ennemis pour les confondre.

Suivant Ammien Marcellin, « pendant que le comte Alypius, assisté du gouverneur de la province, pressait vivement les travaux, d'effroyables tourbillons de flammes s'élancèrent des endroits contigus aux fondations, brûlèrent les ouvriers et leur rendirent la place inaccessible. Enfin, cet élément persistant avec opiniâtreté à repousser les ouvriers, on fut obligé d'abandonner l'entreprise. » Voilà de quelle manière s'exprime un historien qui adorait les idoles du paganisme et qui était admirateur de Julien. La force de la vérité a pu seule lui arracher un pareil aveu.

Les écrivains ecclésiastiques entrent dans un détail plus circons-

tancié de cet événement. Nous apprenons d'eux, qu'outre les éruptions de feu, il y eut encore des tremblements de terre et des ouragans; que la foudre tomba; qu'on vit des croix imprimées sur les habits de ceux qui étaient présents, et qu'il parut une lumière dans le ciel sous la forme d'une croix renfermée dans un cercle. Plusieurs personnes, poursuivies par les flammes, voulurent se sauver dans une église voisine; mais elles ne purent y entrer, soit qu'une main invisible les repoussât, soit que la Providence permît qu'elles s'embarrassassent les unes les autres. « Quoi qu'il en soit, dit saint Grégoire de Nazianze, une circonstance universellement reçue et dont tout le monde convient, c'est que, lorsque les ouvriers voulurent éviter par la fuite le danger qui les menaçait, un feu sortit des fondements du temple, les atteignit bientôt, consuma les uns, mutila les autres, leur laissant à tous les marques les plus visibles de la colère du Ciel. » Ces éruptions recommencèrent toutes les fois qu'on voulut renouveler les travaux, et ne cessèrent que quand on les eut entièrement abandonnés.

Cet événement miraculeux est rapporté par tous les auteurs qui vivaient au siècle de Julien. Saint Grégoire de Nazianze en parlait un an après qu'il fut arrivé. Saint Chrysostôme en fait mention en plusieurs endroits de ses ouvrages, comme d'un fait qui s'était passé il y avait environ vingt ans, sous les yeux de plusieurs de ceux qui l'écoutaient. On en trouve le récit dans saint Ambroise; dans Rufin, qui avait longtemps vécu sur les lieux; dans Théodoret, qui passa la plus grande partie de sa vie sur les confins de la Palestine; dans les histoires de Socrate, de Sozomène, de Philostorge, etc.

Il n'y a pas jusqu'à Julien qui n'ait rendu hommage à la vérité; mais comme cet hommage était forcé, il n'est pas étonnant qu'il ait employé des expressions captieuses et étudiées. Les Juifs enfin, qu'on ne soupçonnera pas d'avoir copié les auteurs chrétiens, racontent le fait d'après la tradition de leurs synagogues, et presque avec autant d'unanimité que les auteurs chrétiens. Le miracle dont nous venons de parler est donc incontestable; on ne peut le révoquer en doute sans tomber dans le pyrrhonisme (1) le plus extravagant : aussi lisons-nous, dans Socrate, que les Juifs s'écrièrent d'abord que Jésus-Christ était Dieu. Plusieurs païens se convertirent en cette occasion, au rapport de saint Grégoire de Nazianze, de Sozomène et de Théodoret. Quant aux Juifs, il n'est pas surprenant qu'ils soient restés dans leur aveuglement; ils vérifient les prophéties où leur opiniâtreté à rejeter la lumière est si clairement prédite. (PETITS BOLLANDISTES; *Vie de saint Cyrille*, 18 mars.)

318. *Preuve de la divinité de Jésus-Christ par ses miracles.* — « Le miracle, dit Mgr Gousset, est un fait sensible et divin, qui déroge aux lois connues de la nature, dans un cas particulier. »

Ainsi « le miracle ne peut s'opérer que par l'action immédiate ou

(1) Doctrine qui consiste à douter de tout, enseignée par Pyrrhon, philosophe grec qui vivait 300 ans avant Jésus-Christ.

avec la permission expresse de Dieu, auteur et conservateur de la nature. Dieu seul a la puissance de déroger aux lois qu'il a établies pour le gouvernement du monde; ainsi, dès qu'il arrive un miracle, Dieu agit et fait connaître sa puissance. Dès qu'un homme se dit l'envoyé de Dieu, et qu'en même temps, pour le prouver, il guérit par sa seule parole les malades et ressuscite les morts, on doit ajouter foi à ses discours : la divinité les confirme par sa puissance; ne pas le croire, c'est résister à la voix de Dieu, qui se déclare par ces miracles. » (GUILLOIS.)

— *a* *Témoignage de quelques philosophes sur les miracles.* — « Dieu, demande le philosophe de Genève, peut-il faire des miracles, c'est-à-dire peut-il déroger aux lois qu'il a établies? Cette question serait impie si elle n'était absurde; ce serait faire trop d'honneur à celui qui la résoudrait négativement que de le punir; il suffirait de l'enfermer. »

« Il faut avoir un front d'airain pour nier les miracles rapportés dans les livres saints, et pour s'inscrire en faux contre des faits de cette nature. » (BAYLE; *Dict. art. Spinosa.)*

« Le grand saint Augustin, dit Montaigne, témoigne avoir vu sur les reliques de saint Protais, à Milan, un enfant aveugle recouvrer la vue, et plusieurs autres miracles où il dit lui-même avoir assisté. De quoi accuserions-nous lui et deux saints évêques, Aurélius et Maximus, qu'il appelle ses recors! sera-ce d'ignorance, ou de malice, ou d'imposture? Est-il en notre siècle, homme si impudent, qui pense leur être comparable, soit en vertu et en piété, soit en savoir, jugement et compétence? » (*Essais*, I, XVI.)

— *b* *Les miracles sont un des moyens les plus propres à instruire l'homme des vérités de la religion.* — « Les miracles, en effet, ont un langage qui est à la portée de tous les esprits, qui satisfait pleinement la raison du savant et n'excède point celle de l'ignorant, qui convainc non seulement ceux qui en sont les témoins, mais tous ceux qui en acquièrent la connaissance par des relations authentiques. » (Mgr GOUSSET.)

« Dieu, dit saint Augustin, est invisible à nos yeux, et à force de voir des miracles continuels, par lesquels il gouverne le monde et conserve ses créatures, nous n'en sommes plus touchés; à peine se trouve-t-il quelques esprits méditatifs, qui font attention aux merveilles de la végétation et de la reproduction des plantes. Il a donc fallu que Dieu, par un trait de miséricorde, se réservât certaines œuvres singulières, inusitées et contraires au cours ordinaire de la nature, pour réveiller l'attention des hommes, quand il le juge à propos, et leur faire entendre sa voix. C'est un plus grand miracle d'entretenir l'ordre et la vie dans l'univers entier, que de rassasier cinq mille hommes avec cinq pains : nous ne sommes point étonnés du premier, parce qu'il est continuel; nous admirons le second, non parce qu'il est plus grand, mais parce qu'il est plus rare. »

« Afin que l'hommage de notre foi, ajoute le Concile du Vatican, fût d'accord avec la raison, Dieu a voulu ajouter aux secours intérieurs de l'Esprit-Saint les preuves extérieures de sa révélation, à savoir les faits divins et surtout les miracles et les prophéties, lesquels, en montrant abondamment la toute-puissance et la science infinie de Dieu, sont des signes très certains de la révélation divine et appropriés à l'intelligence de tous. C'est pour cela que Moïse et les prophètes, et surtout le Christ Seigneur lui-même, ont fait tant de miracles et de prophéties d'un si grand éclat. » (*Constitution dogmatique sur la foi catholique*, III.)

Les miracles étaient donc la preuve la plus forte et la plus abrégée que Jésus-Christ pût employer pour établir la divinité de sa mission. Aussi, lorsque les disciples de Jean vinrent lui demander s'il était le Messie, il fit en leur présence un grand nombre de miracles, et leur dit : « Allez, et rapportez à Jean ce que vous avez entendu et vu : les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, les morts ressuscitent. » (S. LUC, VII, 22.) Et ailleurs il dit aux Juifs : « J'ai un témoignage plus grand que celui de Jean, car les œuvres que mon Père m'a donné d'accomplir, les œuvres que je fais rendent témoignage que le Père m'a envoyé. » (S. JEAN, V, 36.) Et ailleurs encore : « Si vous ne voulez pas me croire, croyez à mes œuvres. » (S. JEAN, X, 38.) C'était un argument décisif, puisque « la nature n'obéit point aux imposteurs (1). »

— *c Principaux miracles de Jésus-Christ.* — Le prophète Isaïe avait dit, en parlant du Messie : « Dieu lui-même viendra et vous sauvera; alors les yeux des aveugles verront le jour, et les oreilles des sourds seront ouvertes; alors le boiteux s'élancera comme un cerf, et la langue du muet sera déliée. » (ISAÏE, XXXV, 4-6.) Tous ces miracles, Jésus-Christ les a opérés et d'autres encore. — Pendant qu'il était sur la terre, il rendait la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la parole aux muets. (S. LUC, VII, 22.) On présente à Jésus-Christ un homme muet possédé du démon ; d'un seul acte de sa volonté, Jésus chasse le démon, et le muet parle. (S. LUC, XI, 14.) Un autre démoniaque était tout à la fois aveugle et muet. Jésus opère sa délivrance, lui rend en même temps la parole et la vue; et tout le peuple s'écrie, dans les transports de son admiration : « N'est-ce point là le Fils de David ? » (S. MATTH., XII, 22, 23.)

« Dans le pays de la Décapole, on amène à Jésus un homme sourd et muet, et on le prie de lui imposer les mains. Jésus, le prenant à part, lui met les doigts dans les oreilles et de la salive sur la langue; puis, levant les yeux au ciel, il fit un soupir et dit : *Ephphéta*, c'est-à-dire, ouvrez-vous. Aussitôt ses oreilles s'ouvrirent, sa langue se délia, et il parlait distinctement. » (S. MARC, VII, 31-35.)

Il rendait l'usage de leurs membres aux paralytiques. Un homme avait la main droite desséchée, Jésus lui dit : « Etendez votre main; » cet homme étend sa main et elle devient saine. (S. LUC,

(1) J.-J. Rousseau.

VI, 6-11.) On lui présente un paralytique couché dans un lit : « Levez-vous, lui dit Jésus, emportez votre lit et vous en allez dans votre maison. » Il se lève aussitôt, et s'en va dans sa maison. (S. MATTH., IX, 2-7.)

Il multipliait les pains. Cinq mille hommes le suivirent dans le désert pour entendre sa parole. Leur application à l'écouter leur fait oublier les besoins de la nature; Jésus saura pourvoir à ce qu'ils ne manquent point de la nourriture qui leur est nécessaire : cinq pains et deux poissons lui suffisent pour rassasier cette multitude, et on remporte douze paniers de morceaux qui étaient restés. (S. MATTH., XIV., 14-21.) Dans une autre circonstance, il nourrit de même plus de quatre mille personnes avec sept pains et quelques petits poissons. (S. MATTH., XV, 29-38.)

Il guérissait les malades. Un père désolé supplie Jésus avec instance de venir tirer son fils des portes du tombeau : « Venez, Seigneur, lui dit-il, avant que mon fils meure. » Jésus, sans se déranger, lui répond : « Allez, votre fils est guéri. » Plein de confiance en cette parole, le père retourne en sa maison. En chemin, il rencontre ses serviteurs qui venaient au devant de lui pour lui apprendre que son fils avait recouvré la santé, et il reconnaît que la maladie a cessé à l'heure même où Jésus a parlé. (S. JEAN, IV, 46-53.) Ce fait eut lieu à Cana, en Galilée, où Jésus avait fait son premier miracle en changeant l'eau en vin. (ID., II, 1-11.) Le centenier de Capharnaüm dit à Jésus : « J'ai un serviteur malade qui souffre de grandes douleurs...; je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison, prononcez seulement une parole, et mon serviteur sera guéri. » Cette parole, Jésus la prononce : « Allez, dit-il, et qu'il vous soit fait selon votre foi; » et à l'heure même, le serviteur éprouve l'effet salutaire d'une bonté toute-puissante. (S. MATTH., VIII, 5-13.)

Il ressuscitait les morts. La fille de Jaïre, chef de la synagogue de Capharnaüm, venait d'expirer; Jésus, accompagné de quelques-uns de ses disciples, entre dans le lieu où l'enfant était sans vie; il la prend par la main, et lui dit : « Ma fille, levez-vous. » A l'instant même elle se lève et se met à marcher. (S. LUC, VIII, 41-54.) On portait en terre le fils de la veuve de Naïm; pénétré de compassion à la vue de cette mère affligée, Jésus s'approche, touche le cercueil en disant : « Jeune homme, levez-vous, je vous le commande. » En même temps celui qui était mort se lève, parle, et Jésus le rend à sa mère. (ID., VII, 12-16.) Déjà quatre jours s'étaient écoulés depuis que Lazare avait été mis dans le tombeau; déjà son corps exhalait une odeur putride; Jésus va au lieu de la sépulture, fait ôter la pierre qui en fermait l'entrée, s'écrie d'une voix forte : « Lazare, sortez dehors! » Et à l'heure même Lazare sort du tombeau. Voilà quelques-uns des miracles que Jésus opérait, miracles qui annoncent une puissance surhumaine, et par lesquels il montrait qu'il était le Messie, le Fils de Dieu, Dieu comme son Père et tout-puissant comme lui.

En voici d'autres non moins frappants. Une femme, possédée d'un

esprit qui la rendait infirme depuis dix-huit ans, était si courbée, qu'il lui était impossible de regarder en haut. Jésus l'appelle, lui impose les mains, et aussitôt elle est redressée. (S. Luc, XIII, 11-13.) Il voit devant lui un homme hydropique; il le prend par la main et le renvoie en pleine santé. (S. Luc, XIV, 2-4.) La belle-mère de Simon-Pierre était tourmentée d'une fièvre ardente. Jésus s'approche d'elle, la touche. Au moment même la fièvre quitte la malade; et celle-ci, se levant, sert à table Jésus et ses apôtres. (S. Luc, IV, 38.) Une autre femme éprouvait depuis douze ans une perte de sang qui avait résisté à tous les remèdes; elle s'approche de Jésus, touche la frange de sa robe, et aussitôt elle sent dans son corps qu'elle est délivrée de son infirmité. (S. Matth., IX, 20-22.)

De plus, Jésus a guéri un aveugle-né en faisant de la boue avec sa salive, et frottant de cette boue les yeux de l'aveugle. (S. Jean, IX, 6 et 7.)

Enfin, il s'est ressuscité lui-même; et ce miracle seul suffirait à prouver sa divinité. (*Voir du n° 387 à 392.*)

— d *Les miracles de Jésus-Christ ne peuvent s'expliquer par des causes naturelles et physiques.* — « Quelques incrédules ont voulu expliquer, par le magnétisme, les prédictions des prophètes et les miracles de Jésus-Christ et des Apôtres. Quand les magnétiseurs auront produit des prophètes comme Isaïe, Jérémie, Daniel, Ezéchiel, David, etc.; quand ils auront guéri des aveugles-nés, rendu l'homme capable de marcher sur les flots, ressuscité les morts, découvert des événements qui ne doivent arriver qu'après une révolution de plusieurs siècles, les théologiens pourront commencer à discuter; en attendant, ils peuvent demeurer en paix, et la religion ne court aucun danger; » ainsi s'exprime M. l'abbé Maupied. Avant lui, Mgr Clausel de Montals, évêque de Chartres, avait dit dans des termes presque identiques: « Le magnétisme ne se pique point, que je sache, de guérir des aveugles-nés, de rendre l'homme capable de marcher sur les flots, de ressusciter les morts, de découvrir les événements, etc. Que pourrait-on, dès lors, en conclure contre le christianisme? Les imitations qu'on a voulu faire, au moyen du magnétisme, des grandes merveilles qui lui servent de base, sont tellement puériles, qu'il faudrait avoir une foi bien pusillanime pour s'en alarmer. »

« Si vous lisez l'histoire évangélique, dit Frayssinous, vous ne trouverez rien dans les circonstances des faits miraculeux, ni dans la manière dont ils arrivent, qui décèle, qui fasse même soupçonner l'action des causes physiques ou des subtiles ressources de l'industrie humaine. Ces miracles, Jésus les opère sans préparation, sans agent naturel, sans aucun appareil de machines, à chaque instant, en tout lieu, en plein jour, subitement, d'une seule parole, et selon que les objets lui sont offerts. *Je le veux, soyez guéri*, voilà tout son art et tous ses remèdes : et à ces mots, paralytiques, sourds, muets, aveugles, lépreux, sont à l'instant même entièrement guéris et délivrés de leurs maux. *Lazare, sortez du tombeau :* et, à cette

parole, un cadavre, qui tombait en dissolution, est rendu à la vie. Certes, si c'est là de l'industrie, c'est au moins une industrie toute divine. »

En vain voudrait-on avilir ces merveilles par des parallèles faux et ridicules. Ainsi, que le fils de Crésus, muet de naissance, à la vue d'un ennemi qui va donner à son père le coup de la mort, se soit, dit-on, écrié plein d'effroi : « Homme, ne tue pas Crésus, » j'y consens si l'on veut; je ne verrai là que l'action violente d'une passion qui imprime aux organes une commotion extraordinaire et y cause un heureux dérangement. Ainsi, qu'avec des soins infinis on vienne à bout de redresser des membres mal conformés, de faire articuler des mots à des hommes privés de l'organe de la parole, j'y consens encore ; je ne verrai là que le résultat d'une pénible et longue industrie. Ainsi, que, par l'action du fluide électrique, on excite un frémissement passager dans les muscles d'un animal mort, ce n'est là qu'un effet mécanique semblable à celui des vibrations d'une corde sous les doigts qui la pincent, effet d'ailleurs qui n'a rien de commun avec les phénomènes de la vie. Mais qui ne voit pas que ces résultats et bien d'autres semblables, fruit de l'art et du temps, sont séparés des prodiges évangéliques par une distance infinie ? Dans les miracles de Jésus-Christ, il n'est permis de se rejeter ni sur le mouvement impétueux d'une passion, ni sur la longueur du temps, ni sur des efforts souvent réitérés, ni sur un accident imprévu mais heureux, ni sur le jeu de ressorts cachés; tout y est produit subitement, parfaitement, suivant les occurrences, sans aucun appareil, par des moyens qui n'ont aucune proportion avec les effets, par une seule parole, par un acte de volonté auquel rien ne résiste. Ce sont des résurrections complètes de morts qui exhalaient la corruption du tombeau ; ce sont des multiplications instantanées de quelques pains, qui, au moment même, nourrissent plusieurs milliers d'hommes. Or je demande si tout cela n'est pas une violation manifeste des lois de la nature, et ne porte pas l'empreinte visible de la puissance divine. » (*Des miracles évangéliques.*)

« Les miracles opérés par Jésus-Christ prouvent donc, jusqu'à l'évidence, qu'il est l'envoyé de Dieu, Dieu lui-même. L'athée, le panthéiste, le déiste, le rationaliste, l'incrédule en un mot, quel que soit son système, convient que, malgré les progrès de la science, malgré les effets parfois surprenants du *magnétisme animal*, on ne pourra jamais expliquer naturellement les prodiges de Jésus, à les prendre tels qu'ils sont rapportés dans l'Evangile. Toutes les suppositions qu'on a faites, toutes les explications qu'on a données, toutes les exégèses allemandes et françaises imaginées dans ces derniers temps, tombent devant le texte sacré. Non, il n'est point dans l'ordre de la nature que les aveugles-nés, les sourds, les muets, les boiteux, les paralytiques, les morts eux-mêmes, dont le cadavre répand déjà l'infection, recouvrent subitement, au signe ou à la parole d'un homme, la vue, l'ouïe, la parole, l'usage de leurs membres, la vie même. Il n'est point naturel qu'un homme marche et fasse marcher

sur la plaine liquide comme sur la terre ferme, ou que, dans une tempête, il commande aux vents et à la mer, et qu'il soit obéi. Il n'y a pas de milieu ; il faut, de toute nécessité, ou reconnaître la divinité de la mission de Jésus-Christ, ou révoquer en doute la narration des évangélistes. Mais il est démontré que les livres du Nouveau Testament sont authentiques ; qu'ils sont arrivés jusqu'à nous purs, intègres et exempts de toute altération substantielle ; que les faits surnaturels qu'ils contiennent sont vrais, incontestables ; que les disciples immédiats de Jésus-Christ qui les rapportent, n'ont pu être trompés sur ces faits dont ils ont été témoins, vu que ce sont des faits sensibles, palpables, notoires et publics ; qu'ils n'ont pas voulu tromper, ce projet étant le plus absurde qui se soit jamais présenté à l'esprit d'un homme ; et qu'ils n'auraient jamais pu tromper, quand même ils l'auraient voulu, ni leurs contemporains, ni la postérité. « Certainement, dit J.-J. Rousseau, les faits de Socrate, dont personne ne doute, sont moins attestés que ceux de Jésus-Christ. » Donc, encore une fois, il faut confesser que Jésus-Christ est l'envoyé de Dieu, Dieu lui-même. » (Mgr Gousset ; *Preuve de la divinité de la mission de Jésus-Christ par les miracles.*)

319. *Preuve de la divinité de la mission de Jésus-Christ, tirée de la perfection de sa doctrine.* — Nous avons d'abord indiqué sommairement les principaux miracles de Jésus-Christ, parce qu'ils étaient, aux yeux des multitudes, le signe le plus sensible de sa divinité. Sa doctrine n'était pas moins merveilleuse : elle devait produire, dans le monde religieux et moral, la même transformation que la puissance du Fils de Dieu opérait sur le monde matériel. Sa manière d'enseigner n'avait rien qui ressemblât aux méthodes des philosophes et des sages ; sa parole n'affectait ni éclat, ni recherche oratoire. Il était simple, familier dans ses discours : il présentait ses idées sublimes sous la forme de paraboles et d'images ; c'était dans le cœur qu'il voulait graver sa loi toute de charité, c'était au cœur que sa parole s'adressait. Il mettait une insistance particulière à enseigner l'*unité de Dieu*, père de tous les hommes. Il établissait ce principe fondamental, non par des arguments et des dissertations, mais avec le ton simple, naturel, vrai, du Fils qui parle de son Père. — L'idée qui dominait le monde antique était celle d'un Dieu irrité et terrible qu'on ne pouvait voir sans mourir, et qu'il fallait apaiser par le sang des victimes et des hécatombes. Dans la doctrine du Sauveur, Dieu n'apparaît plus que comme le père de l'enfant prodigue ; comme la fontaine d'eau vive pour l'âme altérée, ainsi qu'à la Samaritaine, près du puits de Jacob ; comme le bon pasteur qui ramène sur ses épaules la brebis errante ; enfin, comme le Dieu de la miséricorde et du pardon. C'est le caractère propre et saisissant du Testament nouveau, qui s'appelle, pour cette raison, la loi de grâce. La grâce de Dieu apparaissait ainsi à la terre ; Jésus-Christ établit les canaux par lesquels elle se doit communiquer aux hommes. Ce sont les sacrements, signes sensibles de l'opération mystérieuse et invisible de la grâce sur les

âmes : le Baptême, la Confirmation, l'Eucharistie, la Pénitence, l'Extrême-Onction, l'Ordre et le Mariage.

Il faut bien le reconnaître, rien dans le passé ne ressemblait à de telles institutions, à une telle doctrine, à de telles œuvres. « Comme l'enseignement de Jésus-Christ se détache divinement de toutes les erreurs qui l'entourent au milieu de ces docteurs hypocrites, de ces scribes captieux, de ces pharisiens superbes! Comme l'Homme-Dieu déjoue toutes les ruses par sa sagesse! Comme il foudroie tous les vices par sa sainteté! Comme il épuise toutes les fureurs par sa patience! Comme il rassure toutes les faiblesses par sa mansuétude! Comme il se montre secourable à toutes les douleurs (1)! » (DARRAS; *Hist. générale de l'Eglise.*)

320. *La divinité de Jésus-Christ prouvée par la sainteté de sa vie.* — Jésus-Christ seul, vivant au milieu des Juifs, ses ennemis, a pu leur dire : « Qui de vous me convaincra de péché? » (S. JEAN, VIII, 46) Seul, il a pu défier l'œil toujours ouvert de l'envie, l'œil curieux de la haine, de trouver une seule tache dans sa vie. Les Moïse même ont chancelé dans leur foi; les Elie ont tremblé devant les puissances de la terre. Jésus-Christ seul est le juste par excellence, toujours séparé des pécheurs, alors même qu'il s'en rapproche par sa charité. Jésus-Christ a reçu l'hommage de tous les cœurs vertueux, et celui de ceux mêmes qui l'étaient le moins. Le disciple qui le trahit est le premier à s'accuser d'avoir livré le sang innocent. Son juge, devenu son défenseur, est frappé de l'éclat de la sainteté de Jésus-Christ et lui rend ce glorieux témoignage. Il demande aux Juifs : « Quel mal a-t-il fait? Je ne vois rien en cet homme qui soit digne de mort. » Cependant, il le condamne! mais il se lave les mains en disant : « Je suis innocent du sang de ce juste. » Les Pharisiens ne peuvent trouver contre lui deux faux témoins qui s'accordent. L'enfer même, dont il détruisait l'empire, l'enfer étonné et confondu de la sainteté de Jésus-Christ, s'est vu forcé de lui rendre ce beau témoignage : « Je sais qui vous êtes, le Saint de Dieu. » (S. MARC, I, 24; V, 7.) Les païens eux-mêmes lui ont rendu hommage. Porphyre avoue que les oracles de ses vaines divinités appelaient Jésus-Christ un homme illustre par sa piété; Tibère voulait le mettre au rang des dieux, et Adrien lui bâtir des temples. L'empereur Alexandre Sévère l'honorait dans l'intérieur de son palais comme le plus vertueux d'entre les hommes.

Mais il y a plus encore, Jésus-Christ a forcé l'incrédulité elle-même à lui rendre hommage; elle s'est écriée, dans un enthousiasme admirable : « Se peut-il que celui dont l'Evangile nous fait l'histoire, ne soit qu'un homme? (2) »

Un ancien philosophe, le plus sage d'entre eux, le sublime Platon, cherchait en lui-même à se faire une idée d'une vertu parfaite, à quel degré elle pouvait s'élever, quelle devait être sa constance, à quels

(1) M. Auguste Nicolas : *Etudes sur le Christianisme*, t. IV, p. 45.
(2) J.-J. Rousseau.

sacrifices elle l'obligeait. Par un effort de sagesse qui tient du prodige, il avait senti que la vertu ne serait jamais ni parfaite, ni parfaitement connue, si on ne la voyait en croix, mourante et cependant triomphante, patiente, inviolable, invincible et douce, au sein des tourments et de l'ignominie. Concluons donc avec Massillon : « Si Jésus-Christ est saint, il est Dieu ; car il ne cesse de se dire égal à Dieu son Père (1). » (MÉRAULT; *Enseignement de la religion.*)

321. *Ce que pensait J.-J. Rousseau de l'Evangile et de Jésus-Christ.* — « L'Evangile, ce divin livre, le seul nécessaire à un chrétien et le plus utile de tous à quiconque ne le serait pas, n'a besoin que d'être médité pour porter dans l'âme l'amour de son auteur et la volonté d'accomplir ses préceptes. Jamais la vertu n'a parlé un si doux langage, jamais la plus profonde sagesse ne s'est exprimée avec tant d'énergie et de simplicité. On n'en quitte point la lecture sans se sentir meilleur qu'auparavant. La majesté des Ecritures m'étonne, la sainteté de l'Evangile parle à mon cœur. Voyez les livres des philosophes avec toute leur pompe : qu'ils sont petits près de celui-là ! Se peut-il que celui dont il fait l'histoire ne soit qu'un homme lui-même? Est-ce là le ton d'un enthousiaste ou d'un ambitieux sectaire ? Quelle douceur, quelle pureté dans ses mœurs ! quelle grâce touchante dans ses instructions ! quelle élévation dans ses maximes ! quelle profonde sagesse dans ses discours ! quelle présence d'esprit, quelle finesse et quelle justesse dans ses réponses ! quel empire sur ses passions ! Où est l'homme, où est le sage qui sait agir, souffrir et mourir sans faiblesse et sans ostentation ? Quand Platon peint son juste imaginaire, couvert de tout l'opprobre du crime et digne de tous les prix de la vertu, il peint trait pour trait Jésus-Christ. La ressemblance est si frappante, que tous les Pères l'ont sentie, et qu'il n'est pas possible de s'y tromper. Quels préjugés, quel aveuglement ne faut-il pas avoir pour oser comparer le fils de Sophronisque au fils de Marie ! Quelle distance de l'un à l'autre ! Socrate mourant sans douleur, sans ignominie, soutient aisément jusqu'au bout son personnage ; et si cette facile mort n'eût honoré sa vie, on douterait si Socrate, avec tout son esprit, fût autre chose qu'un sophiste.... La mort de Socrate, philosophant tranquillement avec ses amis, est la plus douce qu'on puisse désirer. Celle de Jésus, expirant dans les tourments, injurié, raillé, maudit de tout un peuple, est la plus horrible qu'on puisse craindre. Socrate, prenant la coupe empoisonnée, bénit celui qui la lui présente et qui pleure. Jésus, au milieu d'un supplice affreux, prie pour ses bourreaux acharnés. Oui, si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus-Christ sont d'un Dieu. Dirons-nous que l'histoire de l'Evangile est inventée à plaisir. Ce n'est pas ainsi qu'on invente ; et les faits de Socrate, dont personne ne doute, sont bien moins attestés que ceux de Jésus-Christ. Au fond, c'est reculer la difficulté sans la détruire ; il serait plus inconcevable que plusieurs hommes d'accord eussent fabriqué ce livre, qu'il ne l'est qu'un seul

(1) Voir n° 322, les témoignages que Jésus-Christ rend à sa divinité par ses paroles.

en ait formé le sujet.... Et l'Evangile a des caractères de vérité si grands, si frappants, si parfaitement inimitables, que l'inventeur en serait plus étonnant que le héros. »

— *a* « Celui-là, dit Bossuet, doit être plus qu'homme, qui, au travers de tant de coutumes et de tant d'erreurs, tant de passions compliquées et tant de fantaisies bizarres, a su démêler au juste et fixer précisément et invariablement la règle des mœurs. » On aime à rencontrer l'incrédule parlant comme Bossuet.

(*Voir au Ch. XI, art. II, les preuves de la divinité du Christianisme.*)

---

§ III. Témoignages rendus à la divinité de Jésus-Christ.

322. *Témoignages que Jésus-Christ se rend à lui-même.* — Le divin Sauveur a dit : « Moi et mon Père, nous sommes une seule chose. Croyez que le Père est en moi et moi dans mon Père. » (S. JEAN, X, 30 et 38.)

Autre part il dit : « Qui me voit, voit aussi mon Père. » (*Ibid.*, XIV, 9.)

Aux Juifs assemblés dans le temple, il dit : « En vérité, en vérité, ce que fait le Père, le Fils le fait pareillement. Le Père ressuscite les morts et vivifie ; et de même le Fils donne la vie à qui il veut, afin que tous honorent le Fils comme ils honorent le Père. » (*Ibid.*, V, 19-23.)

Saint Jean rapporte, au neuvième chapitre de son Evangile, que Jésus-Christ demanda positivement à l'aveugle-né qu'il guérit : « Crois-tu au Fils de Dieu ? » Et l'aveugle lui répondit : « *Et qui est-ce*, Maître, afin que je croie en lui ? » Jésus répondit : « Tu l'as vu ; celui qui te parle, c'est lui-même. » Certes, le Sauveur ne pouvait s'exprimer plus clairement.

Un jour, Jésus interrogea les apôtres en cette manière : « Que dit-on du Fils de l'homme ? » Ils lui répondirent : « Les uns disent : C'est Jean-Baptiste. Les autres, Elie. Les autres, Jérémie, ou l'un des prophètes. » Jésus leur dit : « Et vous, que dites-vous que je suis ? » Simon-Pierre, prenant la parole, dit : « Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant. » (S. MARC, VIII, 27, 29 ; S. MATTH., XVI, 16.)

Or, si Jésus-Christ n'avait pas été le Fils de Dieu, n'eût-il pas dû instruire saint Pierre, corriger son erreur, et réformer de la manière la plus positive l'opinion qu'il avait au sujet de sa personne ? Mais non, loin de repousser cette parole comme une erreur ou un blasphème, il l'accepte avec amour, il loue saint Pierre de sa franchise, il appelle sa réponse une inspiration du Père céleste, et, pour l'en récompenser, il lui donne le pouvoir de lier et de délier les péchés ; et, dans cet acte même, Jésus montre qu'il dispose en maître de la toute-puissance de Dieu !

Quand saint Thomas, vaincu par l'évidence, tomba à genoux et s'écria : *Mon Seigneur et mon Dieu !* (S. Jean, xx, 28) paroles qui ne pouvaient se rapporter qu'à Jésus-Christ, que dit le Sauveur? lui reproche-t-il ce langage ? Non, il l'autorise, le justifie, et loue l'apôtre à cause de cette profession de foi; mais il loue bien plus encore ceux qui ont cru à sa divinité sans avoir vu ou touché ses cinq plaies. Le Sauveur se nommait encore et se laissait nommer Fils de Dieu ; ce fut même principalement le mot pour lequel les Juifs cherchèrent si souvent à le tuer et qui devint un de leurs plus grands chefs d'accusation. Les Juifs voulurent le mettre à mort, dit saint Jean (*Ibid.*, v, 18), non seulement parce qu'il violait le sabbat, mais surtout parce qu'il appelait Dieu son Père et se disait l'égal de Dieu. » Aussi, quand ils l'accusèrent devant Pilate, ils dirent : » Nous avons une loi d'après laquelle il doit mourir, parce qu'il s'est dit le Fils de Dieu. » (*Ibid.*, xix, 7.) Or combien facilement le Sauveur n'eût-il pas pu échapper à cette accusation et en même temps à la mort !

Il lui aurait suffi de dire : « Vous êtes dans l'erreur, vous m'avez mal compris, je ne suis pas le Fils de Dieu comme vous le croyez, Dieu n'est pas mon Père. » Mais il ne se rétracte pas; au contraire, dans le moment le plus critique et le plus solennel, quand le grand-prêtre, se levant tout à coup, lui dit : « *Je t'adjure au nom du Dieu vivant, dis-nous si tu es le Christ, le Fils de Dieu ?* » (S. Matth., xxvi, 63.) Dans ce moment décisif, où il s'agissait de prouver son origine en présence de Dieu et à la face du monde, Jésus rompt le silence et dit : « Vous l'avez dit, je le suis. » (*Ibid.*, 64.) Par ces paroles, Jésus affirme sous serment qu'il est Dieu, qu'il est le Messie.

Quiconque, en présence de ce témoignage, ne croit pas à la divinité de Jésus-Christ, et ne veut voir en lui qu'un homme, n'a plus rien à faire avec le Christ. Ou bien, en effet, Jésus est réellement Dieu, le Fils de Dieu, ou bien il est un imposteur, un fourbe, qui a commis un parjure devant la justice, et qui a voulu tromper Dieu et les hommes. Il n'y a pas de milieu. Pour nous catholiques, nous croyons sur ces témoignages, à la divinité de notre Sauveur, et nous l'adorons comme son Père céleste.

323. *Témoignage du Père céleste en faveur de la divinité de Jésus-Christ.* — Jésus, voulant rassurer ses disciples contre l'inquiétude dans laquelle les avaient jetés les révélations qu'il leur avait faites sur ses souffrances et sur sa mort, et leur faire comprendre que toutes les humiliations qu'il aurait à subir ne seraient pas le résultat de l'impuissance et de la faiblesse, mais d'une détermination tout à fait volontaire, « prit avec lui » ceux de ses disciples qui étaient les plus influents dans le collège apostolique, et d'après lesquels l'opinion des autres aimait à se former, « Pierre, Jacques et Jean, et les conduisit sur une haute montagne pour prier. Et pendant qu'il était en prière, il fut transfiguré en leur présence. Son visage devint resplendissant comme le soleil ; ses vêtements devinrent éclatants et blancs comme la neige, mais d'une blancheur à laquelle nul foulon ne pourrait

jamais faire arriver la laine qu'il apprête. En même temps apparurent deux hommes qui conversaient avec lui : c'étaient Moïse et Elie. Ils étaient pleins de majesté, et lui parlaient de sa sortie du monde qu'il devait accomplir dans Jérusalem; » mêlant ainsi des pensées de mort à une manifestation glorieuse, afin de donner à entendre qu'il y avait en Jésus les douleurs de l'humanité avec les gloires de la divinité. « Cependant, Pierre et ceux qui étaient avec lui, écrasés par la vue d'un spectacle si magnifique et si nouveau, étaient dans un anéantissement tel, que leurs yeux cédaient au sommeil. Ils purent cependant s'éveiller, voir la majesté de Jésus et les deux personnages qui étaient avec lui; et, comme ils se séparaient de Jésus, Pierre, que ce spectacle avait ravi et qui voyait avec peine qu'il allait finir, dit à Jésus : « Seigneur, nous sommes bien ici; dressons-y, s'il vous plaît, trois tentes : une pour vous, une pour Moïse et une pour Elie. » Mais il ne savait pas ce qu'il disait, tant la crainte jointe à l'étonnement et à la joie les avait troublés. Pendant qu'il prononçait ces mots, un nuage brillant s'étendit sur eux, et les apôtres furent pénétrés de crainte en voyant Moïse et Elie entrer dans la nuée. Et une voix se fit entendre de la nuée prononçant ces mots : « Voilà mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toute mon affection : écoutez-le. »

» En entendant cette voix, les disciples, saisis de frayeur, se laissèrent aller la face contre terre. Mais en même temps que la voix avait retenti, Jésus était demeuré seul; » car, afin qu'il ne pût y avoir de méprise sur la portée de ces paroles, il ne fallait pas qu'il y eût là personne autre à qui on eût pu croire qu'elles se seraient appliquées.

« Alors Jésus, s'approchant d'eux, les toucha et leur dit : « Levez-vous et ne craignez pas. » Et levant les yeux, ils ne virent plus personne que Jésus seul. En descendant avec eux de la montagne, Jésus leur dit : « Ne parlez à personne de ce que vous avez vu, jusqu'à ce que le Fils de l'homme soit ressuscité d'entre les morts. » (S. MATTH., XVII, 1, 10; S. MARC, IX, 1, 8; S. LUC, IX. 27, 36.) (1)

324. *Les martyrs de la divinité de Jésus-Christ.* — On peut dire que tous les martyrs, dont le nombre s'élève à plusieurs millions, sont morts pour attester directement ou indirectement la divinité de Jésus-Christ. Dieu a prolongé miraculeusement la vie de plusieurs martyrs dont l'existence, après les supplices, a été pour leurs contemporains un témoignage permanent de la divinité du Sauveur. Chez les barbares qui envahirent l'Afrique, l'arianisme avait poussé de profondes racines, et les catholiques eurent à souffrir de cruelles persécutions. En 484, un arien fut élu évêque de Typase en Mauritanie. Les habitants ne voulurent point le reconnaître; et, comme on voulait les y forcer, la plupart s'enfuirent en Espagne. Quant aux trois cents qui restèrent, ils refusèrent d'assister aux offices célébrés par le second évêque, et se réunirent pour prier dans des maisons particulières. Hunéric, roi des

(1) Voyez aussi *Baptême de Notre-Seigneur*, nº 163.

Vandales, ordonna de faire couper la langue et la main droite, sur la place publique de Typase, à ceux qui s'obstineraient à confesser la divinité de Jésus-Christ. Aucun des trois cents catholiques n'hésita dans sa foi. Mais après qu'on leur eut coupé la langue, ils continuèrent de parler avec la même facilité qu'auparavant. Si merveilleux que paraisse ce fait, il n'est pas possible de le révoquer en doute, car la vérité en est attestée par des preuves irrécusables. Victor de Vite, qui le rapporte (*De la persécut. des Vand.*, liv. V, VI), ajoute : « Que celui qui ne veut pas le croire aille à Constantinople; il trouvera entre autres, à la cour de l'empereur Zénon, où il est l'objet d'une grande vénération, un sous-diacre nommé Réparatus, qui prononce sans difficulté et distinctement tous les mots, quoique privé de sa langue. »

Ancus de Gaza, philosophe platonicien, qui était arrivé à Constantinople à l'époque même où ces trois cents hommes ainsi mutilés s'y trouvaient, assure les avoir entendus parler. Il s'étonne qu'ils puissent prononcer et articuler avec tant de facilité et de perfection : « Comme j'avais peine à en croire mes oreilles, je pris mes yeux à témoin ; je voulus examiner l'organe de la parole et leur fis ouvrir la bouche. Je vis que la langue était coupée jusqu'à la racine. Je ne m'étonnai plus seulement alors qu'ils pussent parler, mais j'en fus à me demander comment ils pouvaient vivre.

L'empereur Justinien certifie lui-même la vérité de ce fait, en disant : « Nous avons vu ces hommes respectables qui avaient la langue coupée jusqu'à la racine, et qui racontaient eux-mêmes leur martyre. »

325. *Les douze enfants confesseurs de la divinité de Jésus-Christ.* — Nous trouvons, dans les douze apôtres de Carthage, un touchant exemple de fermeté et de courage à confesser le dogme de la divinité de Jésus-Christ. Un apostat nommé Theucarius, qui avait été lecteur, et avait eu sous sa conduite de jeunes enfants qui apprenaient le chant, conseilla d'en conserver douze de ceux qui avaient les plus belles voix, pour s'en servir dans les temples des ariens. On envoya en diligence pour les ramener de l'exil; ils ne voulurent pas quitter les confesseurs, mais ils s'attachaient à leurs genoux en pleurant. Cependant les hérétiques les en séparèrent, l'épée à la main, et les ramenèrent à Carthage. On essaya d'abord de les gagner par des caresses, ensuite on les tourmenta à plusieurs reprises, mais ils demeurèrent inébranlables. La persécution étant passée, la ville de Carthage les respectait comme douze apôtres. Lorsque Victor écrivait, ils vivaient encore demeurant ensemble, mangeant à une même table, et chantant de concert les louanges de Dieu. (Stob. B., 18.)

326. *Deux infidèles confessant la divinité de Jésus-Christ.* — Un prêtre catholique chaldéen, nommé Joseph, cheminait vers Ourmi, pour visiter un malade; il rencontra un prêtre nestorien accompagné de deux musulmans, sur le grand pont de brique rouge qui avoisine les jardins de la ville. Celui-ci l'arrête et dit aux Turcs : « Voilà un de ces hommes qui croient et font croire que Jésus-Christ est Dieu; punis-

sons-le de son idolâtrie. » Alors, ils le saisissent et le poussent sur le parapet en le menaçant de le jeter dans la rivière s'il confesse la divinité du Sauveur. On était au printemps, et le lit du Nazlou, grossi par les neiges des montagnes, roulait ses flots avec impétuosité. Joseph affirme courageusement la vérité, et il est précipité dans la rivière. Bien qu'il ne sache pas nager, il se débat si heureusement que le courant l'entraîne vers la rive. Chaque fois qu'il reparaissait sur l'eau, il élevait la voix et la main comme dans une déposition juridique, et répétait : « Oui, il est Dieu ! oui, il est Dieu ! » Paroles qu'il prononçait encore pendant que le flot le portait sur le rivage. Les deux Turcs, arrêtés sur le pont, le considéraient, curieux de savoir ce qu'il allait devenir. Tout surpris de son salut, ils frappèrent rudement le prêtre nestorien et lui dirent : « Chien de mécréant, le Seigneur Jésus est vraiment Dieu, car c'est lui qui a sauvé cet homme (1) ! »

327. *La divinité de Jésus-Christ proclamée par Napoléon.* — « Je cherche en vain dans l'histoire pour y trouver le semblable de Jésus-Christ, ou quoi que ce soit qui approche de l'Evangile. Ni l'histoire, ni l'humanité, ni les siècles, ni la nature ne m'offrent rien avec quoi je puisse le comparer ou l'expliquer. Ici tout est extraordinaire ; plus je le considère, plus je m'assure qu'il n'y a rien là qui ne soit en dehors de la marche des choses et au-dessus de l'esprit humain.

» Les impies eux-mêmes n'ont jamais osé nier la sublimité de l'Evangile, qui leur inspire une sorte de vénération forcée. Quel bonheur ce livre procure à ceux qui croient ! Que de merveilles y admirent ceux qui l'ont médité !

» Tous les mots y sont scellés et solidaires l'un de l'autre, comme les pierres d'un même édifice. L'esprit qui lie les mots entre eux est un ciment divin qui tour à tour en découvre le sens ou le cache à l'intelligence. Chaque phrase a un sens complet, qui retrace la perfection de l'unité et la profondeur de l'ensemble ; livre unique où l'esprit trouve une beauté morale inconnue jusque-là, et une idée de l'infini, supérieure à celle même que suggère la création ! Quel autre que Dieu pouvait produire ce type, cet idéal de perfection, également exclusif et original, où personne ne peut ni critiquer, ni ajouter, ni retrancher un seul mot ; livre différent de tout ce qui existe, absolument neuf, sans rien qui le précède et sans rien qui le suive. » (*La divinité de Jésus-Christ démontrée par Napoléon Ier à Sainte-Hélène.*)

— a *Supériorité de Jésus-Christ sur tous les grands hommes.* — « Je ne vois, disait Napoléon à Sainte-Hélène, dans Lycurgue, Numa, Confucius et Mahomet, que des législateurs qui, ayant le premier rôle dans l'Etat, ont cherché la meilleure solution du problème social ; mais je ne vois rien là qui décèle la divinité ; eux-mêmes n'ont pas élevé leurs prétentions si haut.

» Il est évident que la postérité seule a divinisé les premiers despotes, les héros, les princes des nations et les instituteurs des premières

(1) Eugène Boré : *Correspondance d'un voyageur en Orient.*

républiques. Pour moi, je reconnais ces dieux et ces grands hommes pour des êtres de la même nature que moi. Leur intelligence, après tout, ne se distingue de la mienne que d'une certaine façon. Ils ont rempli un grand rôle dans leur temps, comme j'ai fait moi-même. Rien chez eux n'annonce des êtres divins; au contraire, je vois de nombreux rapports entre eux et moi, je constate des ressemblances, des faiblesses et des erreurs communes qui les rapprochent de moi et de l'humanité. Leurs facultés sont celles que je possède moi-même : il n'y a de différence que dans l'usage que nous en avons fait, eux et moi, selon le but différent que nous nous sommes proposé et selon le pays et les circonstances....

» Il n'en est pas de même du Christ. Tout en lui m'étonne; son esprit me dépasse, et sa volonté me confond. Entre lui et quoi que ce soit au monde, il n'y a pas de terme possible de comparaison. Il est vraiment un être à part; ses idées et ses sentiments, la vérité qu'il annonce, sa manière de convaincre ne s'explique ni par l'organisation humaine, ni par la nature des choses.

» Sa naissance et l'histoire de sa vie, la profondeur de son dogme, qui atteint vraiment la cime des difficultés, et qui en est la plus admirable solution ; son Evangile, la singularité de cet être mystérieux, son apparition, son empire, sa marche à travers les siècles et les royaumes : tout est pour moi un prodige, je ne sais quel mystère insondable... qui me plonge dans une rêverie dont je ne puis sortir, mystère qui est là sous mes yeux, mystère permanent que je ne peux nier, et que je ne puis expliquer non plus.

» Ici, je ne vois rien de l'homme.

» Plus j'approche, plus j'examine de près : tout est au-dessus de moi, tout demeure grand d'une grandeur qui m'écrase; et j'ai beau réfléchir, je ne me rends compte de rien.

» Sa religion est un secret à lui seul, et provient d'une intelligence qui certainement n'est pas une intelligence d'homme. Il y a une originalité profonde qui crée une série de mots et de maximes inconnus. Jésus n'emprunte rien à aucune de nos sciences. On ne trouve absolument qu'en lui seul l'imitation ou l'exemple de sa vie. Ce n'est pas non plus un philosophe, puisqu'il procède par des miracles; et, dès le commencement, ses disciples sont ses adorateurs. Il les persuade bien plus par un appel au sentiment que par un déploiement fastueux de méthode et de logique; aussi ne leur impose-t-il ni les études préliminaires, ni la connaissance des lettres. Toute sa religion consiste à croire. »

— *b* Pendant sa captivité à Sainte-Hélène, Napoléon reçut un exemplaire de l'*Essai* sur la divine autorité du Nouveau-Testament; il le lut avec le plus vif intérêt. Il lisait aussi les saintes Ecritures, dont il ne parlait qu'avec le plus grand respect; et, dans ses souffrances, le nom de Jésus-Christ, de la divinité duquel il était intimement convaincu, était souvent sur ses lèvres. Un jour, après avoir longtemps discouru sur ce sujet avec le général Bertrand, il dit à celui-ci qui gardait le

silence : « Si vous ne comprenez pas que Jésus-Christ est Dieu, j'ai eu tort de vous nommer général. » (*Derniers moments de Napoléon.*)

— *c* « C'est une chose bien extraordinaire, disait aussi Napoléon, qu'après dix-huit siècles Jésus-Christ soit encore aimé!... Nul homme, pour si grand qu'il soit, n'a jamais été aimé plus longtemps que sa vie. Aujourd'hui qui aime César, Alexandre? Non, les grands hommes ne sont pas aimés au delà de la tombe. Je me connais en hommes, et je dis : Non, Jésus-Christ n'est pas un homme, et voilà pourquoi, après dix-huit siècles, on l'aime encore. » (*Mémorial de Sainte-Hélène.*)

328. *Le Fils étant Dieu mérite notre adoration aussi bien que le Père.* — Saint Amphiloque prouva cette vérité à l'empereur Théodose avec beaucoup d'habileté et de prudence.

Lorsque Théodose fut de retour de l'Occident, Amphiloque, l'un des évêques qui se montraient les plus ardents à défendre la foi chrétienne, le supplia d'interdire les rassemblements des ariens, ces ennemis implacables du dogme de la divinité de Jésus-Christ. Mais l'empereur fut longtemps sans vouloir consentir à cette mesure qu'il considérait comme inopportune. Amphiloque chercha tous les moyens imaginables de faire agréer sa demande. En 383, il sollicita et obtint une audience de l'empereur. Lorsqu'il se présenta devant lui, il le salua avec le plus profond respect, lui prodigua toutes les marques de déférence dues à sa dignité; mais il ne fit aucune attention au fils de l'empereur, enfant âgé seulement de six ans, nommé Arcade, que Théodose venait de déclarer Auguste et qui était assis à côté de son père. Théodose prit cette conduite de l'évêque pour une distraction, et lui rappela qu'il devait rendre les mêmes honneurs à son fils qu'à lui-même. L'évêque s'approcha du jeune prince d'un ton affectueux : « Bonjour, mon fils, » lui dit-il en le caressant et en lui prodiguant ces témoignages d'amitié qu'on a coutume de donner aux enfants de ses égaux. Froissé de cette familiarité, l'empereur se détourna de l'évêque et lui donna ordre de quitter son palais à l'instant. Amphiloque dit à Théodose : « Seigneur, vous ne pouvez souffrir qu'on manque de respect à votre fils, ne doutez pas que Dieu n'abhorre de même ceux qui refusent de rendre à son Fils unique les mêmes honneurs qu'à lui. » Théodose comprit et admira le pieux stratagème du saint évêque; il s'excusa, et décréta aussitôt la loi qui interdisait les assemblées des hérétiques. (SOZOMÈNE; *Hist. ecclés.*)

329. *Punition d'un contempteur de la divinité de Jésus-Christ.* — Jésus-Christ est Dieu, nous sommes heureux de le confesser. Et pourtant il s'est trouvé un malheureux hérésiarque, nommé Arius, qui vivait à Alexandrie au IVe siècle, qui a osé dire que Jésus-Christ n'est pas Dieu. Cette impiété fut repoussée avec horreur par toute l'Eglise; il n'y eut que des ignorants ou des gens passionnés qui embrassèrent une doctrine si impie. Après avoir troublé la paix en Orient et en Occident, après avoir fait exiler saint Athanase, leur plus redoutable adversaire,

les ariens poussèrent l'audace jusqu'à vouloir forcer Alexandre, évêque de Constantinople, à recevoir l'hérétique dans son église. Le saint évêque, pénétré d'une douleur profonde, alla se prosterner au pied de l'autel, et s'écria, les yeux pleins de larmes : « Mon Dieu, si vous voulez qu'Arius entre dans mon église, faites-moi mourir afin que je ne sois pas témoin de cet attentat; mais si vous avez pitié de mon église, ne le laissez pas entrer ici. » Cependant, les hérétiques ne tinrent pas compte du refus d'Alexandre. Le lendemain, ils se rassemblèrent près d'Arius, et se mirent en marche pour aller à l'église. C'était une véritable ovation; l'hérésie triomphait; à les entendre, c'en était fait des catholiques. Lorsqu'on fut arrivé sur la grande place, appelée place de Constantin, Arius pâlit tout à coup, et fut obligé d'entrer, en présence de tout le monde, dans un lieu secret. Après l'avoir longtemps attendu, ses sectateurs s'inquiètent, on enfonce la porte : le malheureux était mort! La justice de Dieu l'avait frappé au moment où son impiété semblait près de triompher. (TILLEMONT; *Histoire ecclés.*)

CHAPITRE VIII

Quatrième article du Symbole.

« Qui a souffert sous Ponce-Pilate, a été crucifié; est mort et a été enseveli. »

VIE SOUFFRANTE DE JÉSUS-CHRIST

Le quatrième article du Symbole nous fait connaître le mystère de la Rédemption; c'est-à-dire les souffrances et la mort que Jésus-Christ a endurées pour racheter tous les hommes.

330. Bien que Notre-Seigneur, suivant un pieux auteur, n'ait pas été une seule heure de sa vie sans souffrir (*Imit*, II, 12), néanmoins, comme pendant sa passion, qui comprend le temps écoulé depuis son agonie au jardin des Olives jusqu'à sa mort sur la croix, ses souffrances ont été plus éclatantes, on a donné particulièrement à cette époque le nom de *vie souffrante*.

I

PRINCIPALES CIRCONSTANCES DE LA PASSION DE NOTRE-SEIGNEUR (1).

Récits de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. — Voyez le saint Evangile : saint Matthieu, XXVI, XXVII. — Saint Marc, XIV, XV. — Saint Luc, XXII, XXIII. — Saint Jean, XVIII, XIX.

331. *L'agonie au jardin des Olives.* — Cette agonie fut le commencement de la Passion. Le jeudi saint, vers les neuf heures du soir, Jésus-Christ quitta le Cénacle où il venait de célébrer la dernière pâque et d'instituer la sainte Eucharistie, et il se dirigea, accompagné de onze apôtres, vers la montagne des Oliviers, éloignée du Cénacle de près d'une demi-lieue. Ayant traversé le torrent du Cédron, il laissa huit de ses apôtres à une bourgade nommée Gethsémani ; et, prenant avec lui Pierre, Jacques et Jean, il entra dans un jardin ou verger qui était plus avant sur la montagne. Là, il commença à trembler, à frémir et à pâlir. Son cœur se serra et fut tout à coup rempli de tristesse et inondé d'amertume. Comme il avait choisi ces trois disciples pour être les confidents de ses secrets, il ne leur dissimula point l'angoisse qui l'agitait : « Mon âme, leur dit-il, est triste jusqu'à la mort. « S. MATTH., XXVI, 38.) Néanmoins, ce n'était pas d'eux, mais de son Père qu'il attendait de la consolation. Il s'éloigna donc encore environ de la distance d'un jet de pierre, après leur avoir commandé de veiller et de prier, de peur d'être surpris par la tentation ; et, se prosternant avec un profond respect la face contre terre, il pria, et dit : « Mon Père, faites que ce calice de douleur passe loin de moi, si cela se peut. » Cette prière était une expression des sentiments naturels de la partie inférieure de l'âme que Jésus avait abandonnée à la crainte des souffrances, des humiliations et de la mort. Mais, s'élevant au-dessus d'elle par la force invincible de son esprit, il ajouta en même temps : « Cependant, mon Père, que votre volonté s'accomplisse, et non pas la mienne. » (S. MATTH., XXVI, 39.)

Ayant prié une heure environ, il revint vers ses trois disciples, comme un bon pasteur vers ses ouailles, et, les trouvant endormis, il leur fit doucement quelque reproche, et surtout à saint Pierre, lui disant : « Eh quoi ! Simon, vous dormez ? Vous vous faisiez fort de mourir pour moi, et voilà que vous n'avez pu veiller seulement une heure avec moi ! » (S. MATTH, XXVI, 40.) Ensuite, ayant exhorté les trois apôtres à se tenir sur leurs gardes, il retourna prier et réitéra la même demande, versant d'abondantes larmes, et entrecoupant ses paroles de gémissements et de profonds soupirs.

Quelques remontrances qu'il eût faites à ses disciples, leur tristesse

(1) Nous avons cru rendre un véritable service aux catéchistes en rapportant les principales circonstances de la Passion d'après la concorde des quatre évangélistes. — Ce récit est emprunté au P. Giry, t. XIVe des petits Bollandistes.

et leur lassitude étaient si grandes, qu'ils ne purent se maintenir éveillés. Jésus les trouva donc encore endormis dans une seconde visite qu'il leur vint rendre; mais, ne voulant point les éveiller, il s'en alla pour la troisième fois reprendre son oraison. L'agonie qu'il ressentit cette fois fut si forte et si pressante, qu'elle lui fit suer de grosses gouttes ou, selon la force du mot grec, des grumeaux de sang qui coulèrent jusqu'à terre et arrosèrent la place où il était.

Un peu de ferveur et de générosité dans ses Apôtres eût pu lui donner quelque consolation; mais, revenant encore à eux après ce grand combat, il les trouva comme auparavant dans la pesanteur et l'assoupissement. D'abord, il leur permit de dormir et de se reposer; mais bientôt après, l'heure des Juifs et du prince des ténèbres étant arrivée, et Judas approchant avec les gens de guerre qu'on lui avait donnés, il les réveilla et leur dit: « Levez-vous; allons, voici que celui qui doit me livrer approche. » (S. MATTH., XXVI, 46.)

332. *Trahison de Judas.* — Jésus parlait encore, disent les évangélistes, lorsque le traître parut accompagné d'une cohorte, c'est-à-dire de mille soldats conduits par leur tribun, et d'un très grand nombre d'officiers et de valets, des princes des prêtres, des magistrats du Temple et des anciens du peuple; les uns étaient armés de fer, d'autres avaient de gros bâtons, et d'autres portaient des flambeaux et des lanternes pour éclairer leur œuvre d'iniquité. Or, comme la plupart ne connaissaient pas Notre-Seigneur, Judas, craignant qu'ils ne se trompassent et qu'ils ne prissent quelqu'un des apôtres pour lui, leur avait donné pour signal qu'il le baiserait en arrivant. Il s'avança donc devant eux à quelque distance, et, ayant salué Jésus avec un feint respect, comme s'il fût venu pour lui rendre compte de quelque commission, il se disposa à l'embrasser. Cependant, ce bon Maître, qui ne voulait rien négliger pour amollir ce cœur endurci, ne lui refusa pas ce baiser: il laissa approcher de ses joues ces lèvres infidèles qui s'étaient ouvertes deux jours auparavant pour discuter le prix de son sang. Mais en même temps il lui dit pour le confondre: « Mon ami, dans quel dessein êtes-vous venu ici? N'avez-vous point de honte de trahir par un baiser le Fils de l'Homme votre Maître et votre Seigneur? » (S. MATTH., XXVI, 50; S. LUC, XXII, 48.)

Ces paroles firent rougir le traître, mais elles ne le convertirent pas; au contraire, se retirant sur-le-champ, il courut vers les soldats pour les presser de se saisir de leur proie. Mais une vertu divine, au sentiment de saint Jean Chrysostôme et de saint Cyrille, les retenant et les empêchant de reconnaître Jésus-Christ au signal que Judas avait donné, cet innocent Agneau s'avança lui-même vers eux et leur demanda qui ils cherchaient. Ils répondirent: Jésus de Nazareth. « C'est moi, leur dit-il; je suis celui que vous cherchez. » Il n'était rien de plus doux ni de plus simple que cet aveu. Néanmoins, ce fut pour eux un coup de foudre; ils n'en purent supporter la force. Ils tombèrent tous à la renverse, et ils ne se fussent jamais relevés, si la vertu de Celui qui les avait terrassés ne les eût remis debout.

Le lendemain, quand Judas vit qu'après avoir condamné à mort le Sauveur, les Juifs étaient résolus de poursuivre sans relâche l'exécution de leur jugement, il fut touché de repentir; et, ne pouvant plus souffrir les cruels reproches de sa conscience, il vint trouver au Temple ceux d'entre les prêtres qui s'y étaient rendus pour faire leurs fonctions sacerdotales, et il leur dit : « J'ai péché en vous vendant et en vous livrant le sang du Juste. » Mais ils lui répondirent : « Que nous importe, c'est à vous d'y penser. » (S. MATTH., XXVII, 4.)

Il leur jeta donc les trente pièces d'argent qu'il avait reçues pour prix de sa trahison, et, par désespoir, il alla se pendre à un figuier.

333. *Jésus devant Caïphe.* — Après que les soldats se furent saisis de Jésus au jardin des Olives, ils le lièrent avec des cordes et le conduisirent chez Anne, beau-père de Caïphe, puis chez Caïphe lui-même qui était alors grand-prêtre.

Caïphe l'interrogea touchant ses disciples et sa doctrine. Il répondit avec douceur « qu'il n'avait point enseigné en cachette et dans des lieux secrets, mais dans le temple, dans les synagogues, et en présence de tout le monde : qu'ainsi sa doctrine étant publique, au lieu de l'interroger, il eut à s'informer de ce qu'il désirait savoir auprès des milliers de personnes devant lesquelles il avait parlé, et qui lui en pourraient faire un fidèle rapport. » A cette réponse, un des officiers du grand-prêtre lui donna un soufflet sur la joue, disant : « Est-ce ainsi que tu réponds au pontife? » (S. JEAN, XVIII, 22.) « Si j'ai mal parlé, lui dit Jésus sans se départir de son inébranlable douceur, faites-moi voir en quoi; mais si j'ai bien parlé, pourquoi me frappez-vous? » (*Ibid.*, 23.)

Cependant, Caïphe et les autres juges, voyant qu'ils ne le pouvaient convaincre d'aucun crime, ni par leurs interrogations, ni par ses réponses, cherchaient de tous côtés de faux témoins qui déposassent contre lui. Il s'en présentait assez; mais, comme ils ne s'accordaient pas ensemble, leur déposition ne pouvait servir à rien. Enfin, deux se présentèrent qui reprochèrent à Notre-Seigneur ce qu'il avait dit autrefois aux Juifs : « Détruisez ce temple, et je le rebâtirai en trois jours. » Par le temple, Jésus entendait son corps, et voulait signifier qu'ils le feraient mourir, mais qu'il ressusciterait le troisième jour. Leurs accusations étaient encore discordantes là-dessus, parce que l'un disait lui avoir ouï dire : « Je démolirai ce temple qui a été bâti par les hommes, et, dans trois jours, j'en rebâtirai un autre qui ne sera point fait de main d'homme. » Et l'autre assurait qu'il avait dit : « Je puis détruire le temple de Dieu et le rebâtir en trois jours. » Il était facile à Jésus-Christ de confondre ces impies et de les convaincre de fausseté. Mais voyant les juges si peu disposés à recevoir sa défense, il aima mieux garder le silence. Caïphe, qui souhaitait qu'il parlât pour trouver de quoi le condamner, lui dit en colère : « Quoi donc! tu n'as rien à répondre à tant de charges? » Mais il ne répondit rien. « Je t'adjure, ajouta ce mauvais juge, par le Dieu vivant, de nous dire si tu es le Christ, Fils de Dieu? » (S. MATTH., XXVI, 63.) Notre-Seigneur,

pour ne point manquer de respect envers le nom de Dieu, et étant d'ailleurs ravi de cette occasion de confesser publiquement sa filiation divine et sa dignité de Messie, et en être le premier martyr, répondit distinctement : « Oui, je le suis, et je vous assure que vous verrez bientôt le Fils de l'homme assis à la droite de Dieu tout-puissant, qui viendra sur les nues du ciel. » (*Ibid.*, 64.) A cette parole, le pontife déchira ses habits, et s'écria : « Il a blasphémé; qu'avons-nous besoin de témoins? Vous avez vous-mêmes entendu le blasphème, que vous en semble? » Ils répondirent tous : « Il mérite la mort. »

Aussitôt, les uns lui crachèrent au visage, d'autres lui arrachèrent les cheveux et la barbe; d'autres, lui ayant couvert les yeux d'un bandeau, lui donnèrent des soufflets et des coups de poing ; et, par une raillerie insupportable, ils lui disaient, comme à un prophète imaginaire : « Prophétise-nous, Christ, qui t'a frappé? » (S. MATTH., XXVI, 68.) Or il ne se trouva personne, même parmi les officiers les plus considérables, qui eût pitié de Jésus et qui arrêtât le cours de ces outrages.

334. *Reniement de Pierre.* — Tous les disciples avaient pris la fuite au moment où les soldats et les valets s'emparaient de Jésus au jardin des Oliviers. L'apôtre saint Pierre, après s'être un peu remis de sa frayeur, avait suivi de loin Notre-Seigneur jusqu'au palais de Caïphe, où ensuite il était entré sur la recommandation d'un autre disciple qui y avait quelque accès : là, il renia honteusement son maître jusqu'à trois fois, en présence de beaucoup d'officiers et de serviteurs avec lesquels il se chauffait. Ce n'est pas qu'on le menaçât de le faire mourir ou qu'on lui fît quelque violence; il suffit que des valets et des servantes lui reprochassent d'être de la compagnie de cet homme qu'on venait d'amener prisonnier, pour abattre son courage et le porter à cet excès d'infidélité et d'ingratitude. Car il ne se contenta pas de protester qu'il n'était point des disciples de Jésus, il jura qu'il ne le connaissait pas! Il eut même recours aux imprécations et aux exécrations pour persuader qu'il n'avait aucune liaison avec lui. Le coq avait chanté pour la première fois, au moment où Pierre venait de renier le Sauveur. Mais ce signe annoncé par Jésus n'eut pas la puissance de rendre l'apôtre à lui-même, et ce ne fut que lorsque le coq chanta une seconde fois après le troisième reniement, que, Notre-Seigneur ayant jeté sur lui un regard de miséricorde, Pierre ouvrit les yeux et connut l'énormité des crimes qu'il venait de commettre. Le cœur pénétré de douleur, il sortit aussitôt de cette maison qui lui avait été si funeste, et se retira dans une caverne où il pleura amèrement sa faute. On rapporte que, le reste de sa vie, Pierre ne put entendre le chant du coq sans verser d'abondantes larmes au souvenir de sa faute; et il en versa tellement, que, sur ses deux joues, se trouvaient deux sillons que les larmes y avaient creusés.

335. *Jésus à la cour d'Hérode.* — Le vendredi, de grand matin, Notre-Seigneur fut conduit au prétoire ou tribunal de Pilate, qui était

gouverneur de la Judée pour les Romains ; mais Pilate, reconnaissant l'innocence de Jésus et n'osant l'absoudre dans la crainte des Juifs, s'empressa, quand il apprit que Jésus était de la Galilée, de le renvoyer à Hérode (c'était le fils du vieil Hérode, et celui qui avait fait mourir saint Jean-Baptiste). Ce prince, alors roi de Galilée, demeurait en ce temps-là à Jérusalem, où il avait un palais magnifique, que son père avait fait bâtir. Les princes des prêtres se chargèrent de conduire Jésus chez Hérode ; et, dans ce trajet, le divin Sauveur eut à subir des outrages plus cruels encore que ceux dont on l'avait accablé en allant chez Pilate, parce qu'il y avait plus de monde dans les rues et que les esprits étaient plus aigris. Hérode témoigna beaucoup de joie en voyant Jésus. Il espérait être témoin de quelqu'un de ces miracles dont on parlait tant dans Jérusalem. Mais, comme il ne le souhaitait pas pour son instruction, mais seulement pour satisfaire sa curiosité, et que d'ailleurs il avait toujours négligé de s'instruire des vérités que Jésus-Christ enseignait depuis trois ans, il ne méritait pas une faveur si considérable. Notre-Seigneur ne daigna même pas ouvrir la bouche en sa présence, ne répondant que par le silence aux accusations et aux blasphèmes de ses ennemis. Incapable de comprendre l'éloquence de ce silence, Hérode, et avec lui toute sa cour, méprisa Notre-Seigneur, en fit son jouet comme d'un insensé. Il le fit revêtir, par dérision, d'une robe blanche, et le renvoya, couvert d'ignominie, au tribunal de Pilate.

336. *La flagellation.* — Pilate voyait bien que les Juifs ne lui avaient livré Notre-Seigneur que par envie. Aussi essaya-t-il de plusieurs moyens pour sauver celui qu'il savait être innocent. Il était d'usage qu'à l'occasion des fêtes de Pâques, la liberté d'un prisonnier fut accordée au peuple. Or il y avait alors dans les prisons de Jérusalem un malfaiteur insigne nommé Barrabas, dont le peuple avait plusieurs fois réclamé la mort. Pilate imagina qu'en mettant en parallèle Barrabas et Jésus, la fureur populaire se détournerait de ce dernier pour se reporter sur le premier; et, s'adressant à la foule, « Lequel des deux, dit-il, voulez-vous que je vous délivre, de Barrabas ou de Jésus.... » Sous la pression des princes des prêtres et des scribes, le peuple répondit d'une seule voix : « Nous ne voulons point Jésus, mais Barrabas. » (S. MATTH., XXVII, 17-21.) Pilate dit alors : « Que ferai-je donc de Jésus, appelé le Christ ? » Le tumulte redoubla, et toutes les voix crièrent : « Crucifiez-le ! crucifiez-le !... — Mais quel mal a-t-il fait, pour que je le crucifie? répondit Pilate. » Ils redoublèrent leurs cris plus fort qu'auparavant, en répétant ces paroles : « Crucifiez-le, crucifiez-le, qu'il soit crucifié ! » Pilate, qui n'avait pas assez de courage pour soutenir l'innocence contre l'oppression visible de ses adversaires, ne trouva pas d'autre moyen de sauver Jésus de la rage des Juifs que de le mettre en un état où ils en eussent eux-mêmes pitié. Dans ce dessein, il ordonna qu'il fût rudement flagellé par tout le corps. On fit descendre aussitôt Jésus dans une salle basse du prétoire, où, après l'avoir dépouillé de ses vêtements, on le lia par

les mains au moyen d'un anneau de fer, à une colonne de marbre, haute de deux pieds et demi environ, et destinée à cet usage (1). Là, on déchargea sur lui une grêle de coups de fouet, accompagnés des plus cruelles railleries, des plus infâmes outrages. Cette flagellation se fit, selon de graves auteurs, non pas avec de simples verges, comme on le pratiquait ordinairement parmi les Juifs, mais avec les instruments terribles dont les Romains se servaient pour leurs esclaves. Sainte Madeleine de Pazzi apprit, dans une extase, que trente couples d'officiers de justice, dont la force répondait à la malice, mirent successivement la main à cette exécution; et il est croyable que les Juifs leur avaient donné de l'argent afin qu'ils n'épargnassent point le Sauveur et qu'ils déchargeassent sur lui toute leur furie. Ainsi, sainte Gertrude a su, par révélation, que Jésus reçut plus de cinq mille coups, dont chacun fit une horrible plaie, parce que les pointes et les crochets de fer entrant dans son corps, on ne les retirait qu'en déchirant la peau et en emportant la chair par morceaux; ce qui a été prédit dans un psaume (CXXVIII, 3): « *Les pécheurs* ont labouré et tracé des sillons sur son dos. » On peut juger par le saint suaire, conservé à Turin, qu'il n'y eut pas un seul de ses membres qui n'eût part à ce supplice. Aussi ce corps adorable fut-il réduit en un état si pitoyable, qu'il paraissait, selon la parole d'Isaïe, avoir été écorché ou dévoré par le chancre ou la lèpre.

337. *Le couronnement d'épines.* — Les soldats à qui Pilate avait abandonné Jésus-Christ, ne se contentèrent pas de lui faire souffrir une cruelle et humiliante flagellation; mais après l'avoir dépouillé une seconde fois, ce qui ne put se faire sans qu'il souffrît de cruelles douleurs, parce que sa tunique commençant à se coller avec son sang sur sa chair, ou pour mieux dire sur ses plaies, on ne pût la lui ôter sans les déchirer de nouveau, ils lui jetèrent sur les épaules une vieille casaque militaire de couleur pourpre, et ployant en rond de grandes épines, ils en firent une espèce de couronne qu'ils lui enfoncèrent avec violence sur la tête. Pour achever d'en faire un roi dérisoire, ils lui mirent, au lieu de sceptre, un roseau à la main. Et ils fléchissaient le genou devant lui, en disant: « Je te salue, roi des Juifs! » Et en parlant ainsi, ils lui crachaient au visage, lui arrachaient les cheveux et la barbe, lui donnaient des soufflets; et, prenant le roseau qu'il tenait à la main, ils lui en déchargeaient de grands coups sur la tête pour y enfoncer encore plus avant les pointes des épines dont il était couronné. S'efforçant à l'envi d'augmenter les tourments et les mépris du Fils de Dieu, ces bourreaux impies en firent aisément un homme de douleurs, tel qu'Isaïe l'avait prédit. (Is., LIII, 5.)

Pilate, voyant Jésus dans un état si effroyable, crut que la seule vue d'un tel spectacle était capable d'assouvir la haine la plus acharnée. Dans cette pensée, il l'amena aux Juifs au dehors du prétoire, et, le leur montrant couvert de cette casaque de pourpre, et couronné de

(1) On voit encore cet instrument du supplice de Notre-Seigneur à Rome en l'église de Sainte-Praxède, où il a été transporté.

ce diadème d'épines, il leur dit : « Je vous l'amène pour vous déclarer que je ne trouve point de cause de mort en lui : *Voilà l'homme.* » (S. Jean, xix, 5.) A ces paroles, les pontifes et les officiers, bien loin d'être touchés de compassion, entrèrent dans une fureur plus grande, et ils se mirent à crier avec un redoublement de rage : « Crucifiez-le, crucifiez-le ! »

338. *Le portement de la Croix.* — Quand, après la flagellation et le couronnement d'épines, Pilate vit qu'il ne gagnait rien, mais qu'au contraire le tumulte croissait de plus en plus, il se fit apporter de l'eau, et, se lavant les mains devant toute l'assistance, « Je suis innocent, dit-il, du sang de ce juste ; c'est à vous d'y prendre garde. » Tout le peuple répondit, comme pour le décharger de ce crime : « Que son sang soit sur nous et sur nos enfants. » (S. Matth., xxvii, 24 et 25.) Alors, Pilate mit en liberté Barrabas et leur abandonna Jésus, leur permettant de le crucifier entre deux voleurs.

Cet arrêt inique ne fut pas plus tôt prononcé que les soldats qui devaient en être les exécuteurs se saisirent de la personne du Sauveur. Après divers outrages, ils lui ôtèrent le manteau de pourpre dont il était revêtu et lui rendirent ses habits. Ensuite, ils le chargèrent de la croix à laquelle il devait être attaché, comme cela se pratiquait à l'égard des criminels condamnés à être crucifiés, et, en cet état, ils le conduisirent hors de la ville, vers une montagne que l'on appelait en hébreu Golgotha, c'est-à-dire crâne de l'homme, et que nous appelons Calvaire dans la même signification, parce que, selon les plus anciens Pères de l'Eglise, ainsi que le rapporte Baronius, le crâne du premier homme y était enseveli. Cette croix était fort lourde, l'arbre ayant quinze pieds de long et la traverse huit ; et l'on ne saurait imaginer quelle peine dut avoir Jésus-Christ à la porter, car il était déjà tout déchiré et tout rompu par la violence de la flagellation et des autres tourments qu'il venait d'endurer. Le chemin à parcourir était de plus d'une demi-lieue ; et le pied de la croix, qui traînait à terre, heurtant souvent contre des pierres et contre les inégalités du sol, provoquait d'horribles secousses, pendant que le haut de la croix, appuyant sur les plaies du cou et de l'épaule, les élargissait sans cesse et y ajoutait de nouvelles meurtrissures. Une ancienne tradition nous apprend que Jésus tomba plusieurs fois sous cet épouvantable fardeau, et il est probable que ces barbares le firent relever autant de fois en le frappant de leurs bâtons et de leurs armes.

Cependant, craignant sans doute de ne le pouvoir mener vivant jusqu'au lieu du supplice, ils forcèrent un homme qui revenait des champs à aider Jésus à porter sa croix. On ne sait pas s'ils la lui firent porter tout entière, ou si Notre-Seigneur en portait une partie et Simon l'autre ; mais il est certain qu'ils n'agirent pas ainsi par miséricorde, mais seulement afin de réserver leur victime pour lui faire endurer le reste des tourments qui lui étaient préparés (1). Les deux voleurs, qui

(1) Cet homme, natif de Cyrène, était père d'Alexandre et de Ruffus qui s'atta-

devaient être crucifiés avec Jésus, l'accompagnaient, chacun portant aussi l'instrument de son supplice ; et l'on criait partout que ce Jésus, ce séducteur, ce faux prophète, allait être exécuté pour ses crimes. Les princes des prêtres, les scribes et les anciens du peuple précédaient en triomphateurs ce douloureux cortège, aux flancs duquel se déroulaient les cohortes romaines en garnison à Jérusalem ; une multitude nombreuse suivait ; et, ainsi qu'il est écrit dans les prophètes, le divin Rédempteur était le sujet des injures, des railleries, des malédictions et des imprécations de cette foule en délire. Cependant, quelques femmes pieuses s'étaient mêlées à la foule, et, voyant l'excès des souffrances du Sauveur, elles pleuraient amèrement et se frappaient la poitrine ; Jésus se tourna vers elles et leur dit : « Filles de Jérusalem, ne pleurez point sur moi, mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants ; car voici bientôt le temps où l'on dira : Bienheureuses sont les femmes stériles, bienheureuses sont les mamelles qui n'ont point allaité ; et ce sera alors que vos enfants prieront les montagnes de tomber sur eux, et les collines de les cacher ; car si le bois vert est traité de la sorte, comment le bois sec sera-t-il traité ? » (S. Luc, XXII, 27-31.)

Cependant, une de ces femmes, appelée Bérénice ou Véronique, ayant présenté à Jésus le voile de lin qu'elle portait sur sa tête, pour essuyer la sueur et le sang qui coulaient abondamment de son visage, Jésus, par un miracle de bonté, en s'essuyant, imprima sur ce voile une représentation si parfaite de sa face adorable, que même les marques des soufflets et des autres blessures qu'il avait reçues y parurent distinctement ; puis il rendit le voile à cette pieuse femme comme un gage perpétuel de son amour et de sa reconnaissance (1). La très sainte Vierge, selon la révélation faite à sainte Brigitte, avait assisté à la flagellation de son cher Fils ; son cœur y avait reçu autant de plaies mortelles que le corps de cet Agneau de Dieu avait reçu de coups de fouet. Malgré sa douleur, elle eut le courage de se porter à sa rencontre sur le chemin du Calvaire ; elle y vint avec saint Jean, le disciple bien-aimé. Quelles paroles pourraient exprimer l'excessive angoisse qu'elle ressentit à la vue d'un objet si lamentable !...

339. *Le crucifiement.* — Lorsque le Sauveur fut arrivé sur la montagne qui devait être le lieu de son sacrifice, on lui donna, selon saint Matthieu, du vin mêlé de fiel, et, selon saint Marc, du vin mêlé de myrrhe. C'était probablement du bon vin, choisi, selon la coutume, de manière à réconforter le patient, mais où les soldats, achetés par les Juifs, avait malicieusement jeté quelque ingrédient amer, tel que du fiel ou de la myrrhe. Le Sauveur y goûta pour en ressentir l'amertume ; mais il n'en voulut pas boire, de peur d'en recevoir quelque soulage-

chèrent aux apôtres, et dont le nom figure parmi les premiers et les plus illustres prédicateurs de l'Evangile.

(1) Ce voile, qui a toujours conservé cette image vénérable de la face de Jésus-Christ, a depuis été apporté à Rome, où on le garde très précieusement dans l'église de Saint-Pierre au Vatican.

ment dans l'excès de la soif qui le tourmentait. On le dépouilla, pour la troisième fois, de tous ses habits, et on lui ôta jusqu'à sa tunique de dessous, ce qui rouvrit une fois encore toutes ses plaies. Ensuite, on l'attacha à la croix avec de gros clous qui lui percèrent les mains et les pieds. Plusieurs disent que cela se fit à terre avant d'élever la croix et de la mettre à sa place; mais sainte Brigitte, qui a été instruite par une révélation expresse de la sainte Vierge sur toutes les circonstances de cette exécution, assure que la croix fut premièrement placée et arrêtée dans son trou, et qu'ensuite l'on y fit monter le Sauveur par le moyen d'un échafaudage. On ne sait pas au juste combien de clous furent employés pour le crucifiement. Les uns disent trois, se persuadant que ses pieds furent attachés l'un sur l'autre avec un seul clou; mais la plupart en comptent quatre, et croient que ses deux pieds furent cloués séparément ou même conjointement avec deux clous.

Les deux voleurs furent aussi crucifiés avec Jésus, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche, afin que fût accomplie l'Ecriture, qui dit : « Il a été mis au nombre des méchants. » (Is., LIII, 12.) Mais, par une disposition admirable de la divine Providence, et, comme dit saint Cyprien, par une inspiration de Dieu, Pilate ordonna que l'on attachât sur la croix et au-dessus de la tête de Jésus, un écriteau portant ces paroles : « Jésus Nazaréen, Roi des Juifs. »

Les princes des prêtres firent tous leurs efforts pour s'opposer à cette inscription. Ils voulaient du moins qu'au lieu de : « Roi des Juifs, » l'écriteau portât : « Qui s'est dit Roi des Juifs. » Pilate ne se laissa point fléchir : « Ce que j'ai écrit, répondit-il, demeurera écrit (1). »

Il était près de midi quand Jésus fut cloué à la croix; c'est ce que saint Marc entend quand il dit qu'il était la troisième heure; car la troisième heure était un espace de temps qui s'étendait depuis neuf heures du matin, selon notre manière de compter les heures, jusqu'à midi, et la sixième heure était un autre espace de temps qui s'étendait depuis midi jusqu'aux trois heures suivantes.

340. *Les sept paroles de Jésus-Christ sur la croix.* — La première chose que Jésus-Christ fit sur la croix fut d'élever ses yeux au ciel, et d'implorer la miséricorde de son Père éternel pour ceux qui l'avaient crucifié ou fait crucifier, et qui continuaient encore à l'outrager. « Mon Père, lui dit-il, pardonnez-leur, parce qu'ils ne savent ce qu'ils font! » S. Luc, XXIII, 34.)

On vit bientôt un effet merveilleux de cette prière; car l'un des voleurs qui étaient crucifiés à ses côtés et qui blasphémaient contre lui, étant éclairé d'une lumière céleste et touché d'une grâce extraordinaire, se convertit tout à coup. Son compagnon persistant à adresser des injures et des malédictions au Sauveur, il l'en reprit, lui disant : « Quoi! n'as-tu point encore la crainte de Dieu, toi qui es dans les

(1) Cette inscription était en trois langues, en hébreu, en grec et en latin. Le cardinal Baronius fait remarquer que le latin était plus près de la tête de Notre-Seigneur, pour signifier que l'Eglise latine aurait une foi plus pure et plus constante que les Eglises grecque et judaïque.

mêmes tourments que lui? Pour nous, c'est avec justice que nous y sommes condamnés : nos crimes l'ont bien mérité. Mais lui, il n'a point fait de mal. » Puis, tournant la tête vers Jésus-Christ et lui adressant la parole, il lui dit : « Seigneur, souvenez-vous de moi lorsque vous serez dans votre royaume. » (S. Luc, xxiii, 40-43.) Ayant plus d'égard à la grandeur de la contrition et à l'humilité de ce voleur qu'aux injures qu'il venait d'en recevoir, Jésus lui accorda au delà de ce qu'il demandait; il lui promit que ce jour-là même il serait avec lui dans le paradis.

Puis, comme la très sainte Vierge se tenait debout, dans la plus grande douleur, au pied de la croix, Jésus, la regardant, lui dit en désignant le disciple qu'il aimait : « Femme, voilà votre fils. » Il l'appela femme, et non pas mère, parce qu'il voulait, pour ainsi dire, faire cession à tous les hommes des affections maternelles que la très sainte Vierge avait pour lui. Ensuite, il dit au disciple : « Voilà votre mère. » (S. Jean, xix, 26, 27.) Et dès lors, ce disciple, comme il l'assure lui-même, prit Marie à sa charge, et lui rendit tous les services qui étaient dus à une telle mère. Après ces trois paroles, Jésus-Christ garda un profond silence jusqu'à la neuvième heure, laquelle, ainsi que nous l'avons déjà dit, répondait à trois heures après midi. A la neuvième heure, ce divin patient, qui sentait son âme privée de toutes les consolations et des soulagements qu'elle pouvait recevoir de sa divinité, éleva une seconde fois la voix vers son Père, et lui dit en la langue syriaque : « Eli, Eli, lamma sabacthani; » c'est-à-dire : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné? » (S. Matth., xxvii, 46.) Comme ces paroles sont le commencement du psaume vingt et unième, plusieurs ont cru qu'il récitait tout bas ce psaume entier. Quelques-uns des assistants, lui entendant dire ces mots, crurent qu'il appelait Elie à son secours; mais il n'avait pas besoin du secours d'Elie, lui qui était le Créateur et le Dieu d'Elie. Ensuite, pour l'entier accomplissement des mystères et des figures renfermées dans l'Ancien Testament, il s'écria : « J'ai soif. » (S. Jean, xix, 28.) Alors, un des soldats, prenant une éponge, la trempa dans du vinaigre dont il y avait là un vase plein, et, la mettant au bout d'un roseau ou d'un bâton d'hysope, il la lui porta à la bouche, disant avec une sanglante ironie : « Voyons si Elie viendra le délivrer et le détacher de la croix. » (S. Marc, xv, 36.) Un peu après, Jésus dit cette sixième parole : « Tout est consommé ! » (*Ibid.*, 30.) Enfin, s'adressant pour la troisième fois à son Père, il lui dit avec un grand cri : « Mon Père, je remets mon âme entre vos mains (S. Luc, 23, 46) ; » et, penchant un peu la tête, il expira.

Cette mort admirable arriva le 25e jour du mois de mars, trente-trois ans et trois mois depuis la naissance du Sauveur dans l'étable de Bethléem, et trente-quatre ans accomplis depuis sa conception dans le sein de la très sainte Vierge.

341. *L'ensevelissement de Jésus-Christ.* — Le dessein des ennemis du Sauveur était de l'ensevelir sans honneur avec les deux compagnons de son supplice : car il leur était défendu par la loi écrite au Deuté-

ronome, chap. XXI, de les laisser sans sépulture; mais il arriva qu'un homme appelé Joseph, natif d'une ville de Judée du nom de Ramath ou Arimathie, personnage de grande vertu, sénateur de la ville de Jérusalem, et fort riche, lequel n'avait point eu de part à la conspiration des Juifs contre Jésus — il était au contraire de ses disciples, quoique secrètement, parce qu'il craignait les Juifs, — il arriva que ce sénateur, s'armant en cette occasion d'une sainte hardiesse, alla trouver Pilate et lui demanda la permission d'enlever le corps de Jésus et de l'ensevelir. Pilate s'étonna que Jésus fût déjà mort, ne considérant pas qu'une flagellation, un couronnement d'épines, le poids de la croix dont on l'avait chargé, et mille autres maux, l'avaient mis en un tel état, que c'était en quelque sorte un miracle qu'il eût pu souffrir les douleurs du crucifiement. Il fit donc venir le centenier qui l'avait gardé, et, après s'être assuré qu'il était mort, il accorda à Joseph ce qu'il demandait. Alors Joseph, assisté du disciple bien-aimé, et peut-être de quelques autres des apôtres et de Nicodème, l'un des principaux d'entre les Pharisiens, comme lui disciple secret de Jésus, détacha son corps sacré de la croix. La sainte Vierge, l'ayant reçu sur son sein, lui ferma les yeux, lui ôta la couronne d'épines et essuya le sang de ses plaies. Ensuite, ils l'embaumèrent avec des aromates dont Nicodème avait apporté cent livres pesant; et, l'ayant enveloppé dans des linceuls, ils lui mirent encore par-dessus un suaire, acheté exprès par Joseph; ce suaire, passant sur sa tête, s'étendait par devant et par derrière jusqu'à ses pieds. Après l'avoir ainsi enseveli, ils le portèrent dans un jardin qui n'était distant du mont du Calvaire que de quarante à cinquante pas, et là, ils le mirent dans un sépulcre tout neuf que Joseph s'était fait tailler pour lui-même dans le rocher.

Et de peur que quelqu'un ne vînt à y toucher, ils fermèrent l'entrée de ce sépulcre avec une pierre très lourde, qu'ils y roulèrent à force de bras. (P. GIRY.)

342. *Prodiges arrivés à la mort du Sauveur. — Les ténèbres. —* Les évangélistes disent que des ténèbres épaisses se répandirent sur toute la terre lorsque le Sauveur mourut. A leur témoignage, se joint celui de plusieurs auteurs profanes. L'historien Suidas rapporte que saint Denis l'Aréopagite, qui devint plus tard disciple de saint Paul, se trouvant pour lors à Héliopolis en Egypte, remarqua cet effrayant phénomène et ne put s'empêcher de s'écrier : *Ou le Dieu de la nature souffre, ou la machine du monde tombera bientôt dans son premier et ancien chaos.* Selon Rufin, lorsqu'on interrogea le saint martyr Lucien, il répondit à ses juges : « Si vous refusez de vous en rapporter à mon témoignage sur la divinité de Jésus-Christ, consultez vos annales et fouillez vos propres archives : vous y verrez que, du temps de Pilate et lorsque le Christ souffrit, le soleil disparut et le jour fut remplacé par les ténèbres. »

Tertullien, dans son *Apologétique,* parle du même prodige comme d'un fait avéré, et dit aux païens : « Vous le trouverez consigné dans vos annales. » Thallus et Phlégon, auteurs grecs, qui florissaient l'un

dans le premier siècle de l'ère chrétienne, et l'autre sous le règne d'Adrien, font mention de ce grand événement. Voici les propres paroles de Phlégon : « La quatrième année de la 202e olympiade, il y eut » la plus grande éclipse qui fût jamais ; à la sixième heure, le jour fit » place à des ténèbres si épaisses, qu'on vit les étoiles, et un horrible » tremblement de terre renversa plusieurs maisons de la ville de Nicée » en Bithynie. »

Or la quatrième année de la 202e olympiade, ainsi que l'ont calculé les savants, correspond parfaitement à l'année de la mort de Jésus-Christ. Ces ténèbres ont été évidemment miraculeuses, puisqu'elles arrivèrent au temps où les Juifs célébraient la pâque, c'est-à-dire à la pleine lune de mars ; et quiconque a une légère teinture d'astronomie, sait parfaitement qu'à la pleine lune une éclipse de soleil est impossible.

De plus, d'après le récit des évangélistes, la terre fut couverte d'épaisses ténèbres depuis la sixième heure jusqu'à la neuvième, c'est-à-dire depuis midi jusqu'à trois heures. Or la plus longue éclipse de soleil ne peut durer plus de cinq minutes.

343. *Le tremblement de terre.* — Il existe encore un monument remarquable du tremblement de terre qui eut lieu à la mort du Sauveur : c'est la fente du rocher du Calvaire. Des voyageurs très versés dans la connaissance des sciences physiques nous assurent que ce rocher n'est point fendu naturellement, selon les veines de la pierre, mais d'une manière évidemment surnaturelle. La seule inspection des lieux a suffi pour convertir certains incrédules. Voici à ce sujet une anecdote curieuse, racontée par le célèbre Addisson : « Un gentilhomme anglais, très estimable, qui avait voyagé dans la Palestine, m'a assuré que son compagnon de voyage, déiste plein d'esprit, s'amusait, chemin faisant, à toutes les histoires que les prêtres catholiques voulaient lui conter sur les lieux sacrés et les reliques. Ce fut dans la vue de s'en moquer qu'il alla visiter les fentes du rocher que l'on montre sur le mont Calvaire, comme l'effet du tremblement de terre arrivé à la mort de Jésus-Christ, et que l'on voit aujourd'hui renfermé dans le vaste dôme construit par l'empereur Constantin. Mais, lorsqu'il vint à examiner ces ouvertures avec l'exactitude et l'attention d'un naturaliste, il dit à son ami : « Je commence à présent à être chrétien. J'ai fait, continua-t-il, une longue étude de la physique et des mathématiques, et je suis convaincu que ces ruptures du rocher n'ont pu être produites par un tremblement de terre ordinaire et naturel. Un fort ébranlement eût pu, à la vérité, séparer par ses secousses les divers lits dont la masse est composée, mais c'eût été en suivant les veines qui les distinguent et en rompant leurs liaisons par les endroits les plus faibles. J'ai observé que cela est ainsi en d'autres rochers que les tremblements de terre ont soulevés. Ici, c'est autre chose : le roc est partagé transversalement ; la rupture croise les veines d'une manière étrange et surnaturelle. Je vois donc clairement et démonstrativement que c'est le pur effet d'un miracle que ni l'air ni la terre ne pouvaient produire.

C'est pourquoi, ajouta-t-il, je rends grâce à Dieu de m'avoir conduit ici pour contempler ce monument de son merveilleux pouvoir; monument qui met dans un si grand jour la divinité de Jésus-Christ. » (*De la religion chrétienne.*)

Sur le mont Alverne, en Toscane, et sur les promontoires de Gaëte, il est aussi demeuré fort longtemps des marques de ce tremblement de terre : les anciennes traditions de ces provinces en font foi. (P. Giry.)

344. *Le serpent d'airain.* — Le crucifiement de Notre-Seigneur avait été clairement figuré dans l'histoire du peuple de Dieu. Les Israélites ayant murmuré dans le désert, le Seigneur les châtia en envoyant dans leur camp des serpents ailés dont la morsure était si cruelle, que tous ceux qui avaient été mordus mouraient consumés par un feu lent. A la demande de Moïse, qui le suppliait de prendre pitié de son peuple, Dieu commanda d'élever au milieu du camp un serpent d'airain, auquel il attacha la vertu de guérir ceux qui étaient mordus. Il suffisait de regarder cette figure pour être aussitôt délivré de son mal. — Ce serpent était la figure de la croix de Jésus-Christ. Notre-Seigneur fait lui-même ce rapprochement dans l'Evangile : « Comme Moïse, dit-il, fit élever le serpent dans le désert, de même il faut que le Fils de l'Homme soit élevé; » c'est-à-dire il faut qu'il soit attaché à la croix, et c'est par la vertu de cette croix que nous pouvons être délivrés des morsures du serpent infernal.

345. *La victoire de David sur Goliath, figure de celle que Jésus-Christ a remportée sur le démon.* — Sous le règne de Saül, les Philistins se trouvèrent en guerre avec les Israélites. Un géant nommé Goliath sortit alors du camp des Philistins. Sa taille dépassait six coudées; il portait sur sa tête un casque d'airain et était couvert d'une armure pesante. La hampe de sa lance était comme un rouleau de tisserand. Ce géant se présenta devant les rangs d'Israël et s'écria : « Donnez-moi un homme pour me combattre; s'il me tue, nous vous serons soumis; mais si je le tue, c'est vous qui nous servirez. » Ce géant se présenta ainsi matin et soir pendant quarante jours, et Saül et tous les Israélites furent saisis d'une grande frayeur.

David dit à Saül : « Ce sera moi, votre serviteur, qui le combattrai. » Saül voulut s'opposer à ce dessein; mais David insista : « Lorsque je menais paître les troupeaux de mon père, si un lion ou un ours emportait un bélier du milieu du troupeau, je les poursuivais et je leur arrachais leur proie, et, lorsqu'ils se jetaient sur moi, je les prenais à la gorge et je les étranglais. J'irai contre Goliath, et je ferai cesser l'opprobre du peuple. Le Seigneur qui m'a délivré de la gueule du lion, me délivrera aussi de la main de ce Philistin. » Saül répondit : « Allez donc, et que le Seigneur soit avec vous. »

Il le revêtit alors de ses armes; mais David ne pouvait marcher avec le casque et l'armure de Saül, car il n'y était point accoutumé. Il s'en dépouilla, et, après avoir choisi dans le torrent cinq pierres bien polies qu'il mit dans sa panetière, il prit sa fronde en main et marcha contre

le Philistin. Lorsque celui-ci aperçut David, il dit avec mépris : « Suis-je donc un chien pour que tu te présentes à moi avec un bâton ? Viens ici, et je donnerai ta chair aux oiseaux du ciel et aux bêtes de la terre. » David répliqua : « Tu marches contre moi avec l'épée, la lance et le bouclier; mais moi je viens à toi au nom du Seigneur, le Dieu des armées. » Et ce disant, il prit une pierre dans sa panetière, la lança avec sa fronde et blessa le Philistin si fortement au front que le géant tomba le visage contre terre. David se précipita sur lui et lui coupa la tête avec sa propre épée. Les Philistins, épouvantés de cette mort, prirent la fuite; les Israélites les poursuivirent, en tuèrent un grand nombre et pillèrent leur camp.

La victoire de David sur Goliath est une figure de la victoire de Jésus-Christ sur le démon. De même que Goliath insulta pendant quarante jours le peuple d'Israël, ainsi le démon s'est raillé pendant quarante siècles du règne de Dieu sur la terre. Comme David marcha contre Goliath avec son bâton et cinq pierres, et vainquit le géant, ainsi Jésus-Christ a vaincu le démon par sa croix et par les cinq plaies, d'où coula le sang qui a racheté le monde.

346. *Du jardin de Gethsémani.* — Le jardin de Gethsémani appartient actuellement aux Pères Franciscains de la Terre-Sainte. On y remarque encore huit oliviers d'une épaisseur extraordinaire; ils sont très anciens, car il est reconnu que les oliviers vivent plusieurs siècles.... Au fond de ce jardin est situé le lieu où les Apôtres dormaient pendant que le Seigneur priait. L'endroit où le Seigneur pria son Père d'éloigner de lui ce calice, est une grotte appelée « la Grotte des angoisses de la mort. » Encore dans le même état où elle était à l'époque de la passion du Sauveur, elle forme une espèce de voûte soutenue par trois piliers de la même pierre. Lorsque la porte, dont les Franciscains ont la clef, est fermée, la lumière du jour pénètre par une ouverture pratiquée dans la partie supérieure et protégée par un épais grillage. Cette précaution a été prise, afin d'arrêter les pierres que les Turcs pourraient y lancer. A la place où Jésus sua du sang, est un autel sur lequel se trouve un tableau représentant *les angoisses de la mort du Sauveur.* On y lit cette inscription : *Ici la sueur devint comme des gouttes de sang qui tombaient sur la terre.* — On montre aussi le sentier que Judas suivit en venant trahir son maître. Ce sentier a près de vingt pas de longueur sur deux de largeur. Les Turcs l'ont entouré d'un double mur, comme étant un terrain maudit. (Géramb; *Pèlerinage.*)

347. *Le chemin de la croix.* — Le saint usage de suivre pas à pas la trace de Jésus montant au Calvaire, afin de rappeler et d'honorer les circonstances douloureuses de sa passion, remonte aux temps mêmes qui suivirent le drame sanglant du Calvaire. Il est de tradition que la Mère de Jésus, que les saintes femmes, que les Apôtres s'appliquèrent, dès après l'Ascension, à ce pieux exercice, qui, primitivement, n'était composé sur les lieux mêmes que de douze stations. On y ajouta plus

tard la descente de la croix et la mise dans le sépulcre, ce qui en porta le nombre à quatorze.

Neuf de ces stations sont sur le chemin même, ce qui oblige le pèlerin de les vénérer intérieurement s'il ne veut pas s'exposer aux injures et aux sarcasmes des Turcs. La première se trouve à l'endroit où Jésus fut condamné ; elle est enfermée au milieu des bâtiments de la résidence du gouverneur turc, où se trouvait autrefois le palais de Pilate. Elle est inabordable à cause des gardes. — La seconde est érigée là où Jésus fut remis entre les mains de la populace pour être crucifié. — La troisième, à la place où le Sauveur tomba pour la première fois sous le fardeau de sa croix. — A quarante pas de là, on entre dans un chemin qui aboutit à la voie douloureuse, et où se trouve une église en l'honneur de Notre-Dame des Sept-Douleurs. Ce fut à la quatrième station que, selon une tradition ancienne, la Mère de Jésus le rencontra et fut repoussée par les soldats. — Quarante pas plus loin, au pied de la montagne qui conduit au Calvaire, se trouve la cinquième ; c'est là que Simon aida Jésus à porter sa croix. — Huit pas plus loin, près de la sixième, est l'emplacement de la maison de sainte Véronique. On montre encore l'endroit où cette sainte, pénétrant à travers la foule, se jeta aux pieds de Jésus et lui essuya le visage avec un linge sur lequel la face divine resta représentée. — Après avoir compté cent pas, on arrive à la porte du jugement, par laquelle passaient les criminels qu'on conduisait sur la montagne du Calvaire pour les mettre à mort. Depuis cette porte jusqu'à l'endroit où Jésus tomba pour la deuxième fois, et qui est la septième station, on compte quatre-vingts pas. — A environ trente toises plus loin, se trouve la huitième station; c'est là que Jésus rencontra les femmes qui pleuraient. — Le chemin que le Sauveur suivit alors pour arriver au Calvaire, et où est la neuvième station, est aujourd'hui couvert de maisons. — Les trois dernières stations sont renfermées dans l'église du Saint-Sépulcre, construite sur le sol où étaient autrefois les jardins de Joseph d'Arimathie.

II

LES RELIQUES DE LA PASSION

348. *Notice sur les diverses reliques.* — Nous réunissons dans cette notice toutes les reliques de la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Nous devons la conservation de la plupart de ces reliques insignes à la piété de sainte Hélène, mère du grand Constantin. Devenue chrétienne, elle fit le voyage des lieux saints, et rechercha avec soin tous les objets ayant servi à la rédemption du genre humain.

Saint-Jean de Latran possède la table sur laquelle eut lieu l'institution de l'adorable Eucharistie. Saint Pierre célébra souvent nos divins

mystères sur cette table sainte. Saint-Jean de Latran est l'église mère de toutes les églises du monde.

Près de cette basilique se trouve l'escalier en marbre blanc que monta le Sauveur pour se rendre au palais de Pilate. Il est connu sous le nom de *Scala santa* (saint escalier). Notre-Seigneur le monta trois fois pendant sa passion : la première pour son interrogatoire, la seconde en revenant de chez Hérode, et la troisième après sa flagellation. Il a vingt-huit marches. Transporté à Rome par ordre de Constantin, il a été tellement usé par les fidèles, qui le montaient à genoux, qu'on a été obligé de le revêtir de tables épaisses de bois de noyer ; ces tables ont déjà été renouvelées plusieurs fois.

L'église de Sainte-Praxède, bâtie en l'honneur de la fille du sénateur Pudens, conserve la colonne de la flagellation.

Quant à la couronne d'épines, au manteau d'écarlate et au saint roseau, saint Louis les déposa dans le magnifique monument connu à Paris sous le nom de Sainte-Chapelle. On y montre aussi l'éponge du Calvaire.

Des parties notables du bois sacré de la vraie Croix existent encore. L'église de Sainte-Croix de Jérusalem, à Rome, en conserve un grand morceau, ainsi que l'écriteau qui surmontait la croix, et deux des clous qui percèrent les pieds et les mains du divin Rédempteur. La métropole de Paris expose, chaque année, pendant la semaine sainte, un fragment important de la vraie Croix et les autres reliques dues à la piété du saint roi Louis IX.

La collégiale d'Aix-la-Chapelle montre aux visiteurs le linge qui ceignait les reins du Sauveur sur la croix. Argenteuil, près Paris, expose la tunique, ouvrage de la très sainte Vierge ; et Trèves montre, à des époques déterminées, la sainte robe, dont l'exposition remue toute l'Allemagne.

C'est à Saint-Pierre de Rome que se trouve la lance qui ouvrit le côté du Christ, et le voile dont se servit sainte Véronique pour essuyer le visage de Jésus, couvert de sang et de crachats.

Le saint suaire est honoré à Turin, et quelques autres villes, comme Besançon, vénèrent les linges sacrés qui enveloppèrent le corps du Sauveur. (C. OZOUF.)

349. *Invention de la sainte Croix.* — La croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ, après avoir été longtemps cachée aux regards des hommes, fut miraculeusement découverte, sous l'empire de Constantin, l'an 326 de l'ère chrétienne. La princesse Hélène, mère de l'empereur, entreprit le voyage de la Terre sainte dans le dessein de rechercher la sépulture du Sauveur, que recouvraient des monceaux de ruines.

Depuis l'empereur Adrien, les païens n'avaient rien oublié pour profaner les saints Lieux, consacrés par les mystères de la vie et de la passion de Notre-Seigneur. Ils avaient fait du Calvaire en particulier un lieu d'idolâtrie et de superstition. Ils avaient comblé la grotte du Saint-Sépulcre, élevé une grande terrasse au-dessus, bâti en cet endroit un temple à Vénus, afin que les chrétiens parussent adorer

cette infâme divinité lorsqu'ils viendraient rendre leur culte à Jésus-Christ. L'impératrice fit d'abord raser le temple ; on enleva ensuite les terres, et l'on creusa si avant, que l'on découvrit enfin le saint Sépulcre. On trouva aussitôt, tout auprès, trois croix de même grandeur et de même forme, avec les clous qui avaient percé les pieds et les mains du Sauveur, et le titre qui avait été attaché au haut de sa croix. Il était naturel de penser que l'une des trois croix était celle qu'on cherchait, et que les deux autres étaient celles des larrons au milieu desquels Jésus-Christ avait été crucifié. Mais on ne savait comment la distinguer, le titre étant, à ce qu'il paraît, séparé de la croix. Dans cet embarras, on consulta saint Macaire, évêque de Jérusalem, à qui Dieu inspira un moyen de résoudre la difficulté.

Le saint évêque, ayant fait porter les trois croix chez une dame de qualité, malade depuis longtemps et réduite à l'extrémité, conjura le Seigneur de vouloir bien manifester, par la guérison de cette dame, l'instrument de la rédemption du monde. Il fit ensuite appliquer séparément chacune des trois croix à la personne malade, en présence de l'impératrice et de témoins nombreux. L'attouchement des deux premières croix ne produisit aucun effet ; mais aussitôt que la malade eut touché la troisième, elle se leva entièrement guérie et plus forte qu'elle n'avait jamais été. On tient, dit Sozomène, que la même épreuve fut faite sur un corps mort, qui ressuscita à l'instant. Saint Paulin et Sulpice Sévère parlent aussi de ce dernier prodige comme d'un fait constant.

Il résulte du témoignage de ces auteurs que la publicité des miracles opérés en cette occasion ne laissa plus aucun doute sur celle des trois croix qui avait servi d'instrument au salut du monde.

La pieuse impératrice, ravie de joie d'avoir trouvé le riche trésor qu'elle souhaitait si ardemment, le partagea en deux parties principales : elle envoya l'une à l'empereur son fils, et laissa l'autre à Jérusalem. Cette dernière, qui était la plus considérable, fut enchâssée dans une boîte d'argent qu'elle remit entre les mains de saint Macaire, patriarche de Jérusalem, pour conserver à la postérité ce précieux monument du grand mystère de la rédemption des hommes. — La fête de l'Invention de la vraie Croix se célèbre le 3 mai.

350. *L'Exaltation de la sainte Croix.* — Vers l'an 614, Chosroës, roi de Perse, après avoir vaincu les Romains, s'empara de Jérusalem ; il emporta dans la Perse la sainte Croix, qui était renfermée dans une châsse d'argent. Mais, l'an 628, Chosroës fut vaincu à son tour par l'empereur Héraclius, et obligé de recevoir les conditions de la paix. L'un des premiers articles du traité fut la restitution de cette précieuse relique. Elle fut rapportée par Zacharie, patriarche de Jérusalem, qui avait été fait prisonnier, et fut replacée par Héraclius lui-même dans l'église du Calvaire. C'est en mémoire de cet événement que l'Eglise célèbre, le 14 septembre, la fête connue sous le nom de l'Exaltation de la sainte Croix.

351. *Honneurs que l'Eglise rend à la vraie Croix.* — La vraie Croix est le bois même auquel fut attaché Jésus-Christ, tandis qu'une croix ordinaire n'est que la représentation de celle sur laquelle ce divin Sauveur rendit le dernier soupir. La vraie Croix a été divisée en un grand nombre de parties plus ou moins considérables. Les vraies croix, qui se trouvent dans une infinité d'églises, ne sont autre chose que des parcelles de ce bois précieux enchâssées dans des croix d'or, d'argent ou de bronze. Il en existe qui sont d'une richesse incroyable, et spécialement celle que l'on conserve dans la basilique du Vatican, laquelle remonte au VIe siècle, et fut envoyée à Rome par l'empereur Justin ; et celle que l'on conserve dans le trésor de l'église de Vellétri. L'une et l'autre sont toutes resplendissantes d'or et de pierreries. Cette dernière est un don du pape Alexandre IV, qui monta sur la chaire de Saint-Pierre l'an 1252. Au centre de la croix du Vatican, se trouve une portion assez notable de la vraie Croix.

La vraie Croix étant, dans un sens, une relique de Jésus-Christ, il n'est pas étonnant que l'Eglise lui rende plus d'honneurs qu'aux reliques des saints, et elle ne permet pas que l'on confonde celles-ci avec la vraie Croix, en les plaçant dans le même reliquaire. Ainsi, on encense la vraie Croix lorsqu'on l'expose à l'adoration des fidèles, ce qui ne se pratique pas lorsqu'on expose les reliques des saints. On fléchit les deux genoux devant le Saint-Sacrement, tandis qu'on n'en fléchit qu'un devant la vraie Croix. Il est défendu de porter sous le dais les reliques des saints, et cette défense n'existe pas à l'égard de la vraie Croix et des autres reliques de la Passion.

Cependant, l'Eglise rend moins d'honneurs à la vraie Croix qu'au Saint-Sacrement, parce que, quels que soient son prix et son excellence, elle cède évidemment à Jésus-Christ lui-même. Ainsi, elle ne permet pas d'exposer la vraie Croix sur le tabernacle dans lequel réside le Saint-Sacrement ; le prêtre est à genoux lorsqu'il encense le Saint-Sacrement, tandis qu'il doit être debout pour encenser la vraie Croix, même le vendredi saint. (GUILLOIS.)

352. *La sainte-Couronne d'épines.* — C'est à la piété de saint Louis que la France est redevable du bonheur de posséder une des plus précieuses reliques de la Passion de Notre-Seigneur, la sainte Couronne d'épines. Baudouin II, empereur de Constantinople, qui en était possesseur, étant venu en France, l'an 1237, pour implorer le secours du roi contre les Grecs, qui assiégeaient la ville impériale, crut gagner d'un coup le cœur de saint Louis en lui faisant présent de la Couronne d'épines. Cette offre fut acceptée avec la joie la plus vive. Mais pendant l'absence de Baudouin, les grands de Constantinople avaient engagé la précieuse relique aux Vénitiens, de sorte que saint Louis, pour l'obtenir, fut obligé d'en payer le rachat au prix de 200 mille livres, suivant la chronique de saint Bertin ; ce qui, aujourd'hui, équivaudrait au moins à quatre millions. (Voir la *Vie intime de saint Louis*, par le P. GROS, p. 96 et suiv.)

Transportée de Constantinople à Venise et de Venise en France, la

Couronne, accueillie sur tout son passage avec des démonstrations de piété les plus empressées et toutes les pompes de l'Eglise, arriva à Paris dans les premiers jours du mois d'août 1238. Le roi lui-même et son frère le comte d'Artois, dépouillés de tous leurs insignes et marchant pieds nus, la portèrent, de l'abbaye de Saint-Antoine des Champs, où on avait fait une station, au palais de la Cité. Tous les seigneurs de la cour, tous les dignitaires de l'Eglise formaient le cortège, auquel s'étaient réunies toutes les paroisses de Paris. La sainte Couronne, qu'il avait fallu plusieurs fois retirer de sa triple enveloppe de bois, d'argent et d'or pour l'exposer à la ferveur impatiente des Parisiens, fut provisoirement déposée dans la chapelle de Saint-Nicolas. Mais le pieux monarque lui destinait un sanctuaire plus digne de la recevoir.

Bientôt, en effet, ayant reçu un morceau de la vraie Croix, que les Vénitiens avaient eu du roi de Jérusalem, il fit abattre la chapelle de Saint-Nicolas, et à la même place on vit s'élever, en moins de dix ans, une église magnifique, admirable bijou d'architecture, digne de servir d'écrin aux reliques insignes de la Passion : c'est la *Sainte-Chapelle*, à laquelle fut attaché un chapitre de chanoines pour y chanter jour et nuit les louanges de Dieu en présence de ses reliques. Le saint roi eut pour ce lieu une dévotion particulière. Tous les ans, le vendredi saint, il s'y rendait revêtu de ses habits royaux, la couronne sur la tête, et exposait lui-même la vraie Croix à la vénération du peuple. Il donnait à cette occasion un admirable exemple de l'humilité avec laquelle on doit s'approcher de l'instrument adorable de notre rédemption. La tête découverte, les pieds nus, sans épée, il se prosternait d'abord, priant Dieu quelque temps; il s'avançait ensuite sur les genoux, et s'arrêtait de nouveau pour prier comme auparavant; enfin il s'approchait de la croix, devant laquelle il priait pour la troisième fois; puis, étant prosterné, il la baisait avec une humilité profonde (Baill., 25 août), et l'élevait pour la montrer au peuple.

Les saintes reliques demeurèrent à la Sainte-Chapelle jusqu'à l'époque de la Révolution. Dérobées par des mains pieuses aux profanations des révolutionnaires, elles furent, en des temps meilleurs, déposées au trésor de Notre-Dame, qui les a conservées. A certaines époques de l'année, et notamment pendant la semaine sainte, elles sont exposées à la vénération des fidèles.

353. *La couronne d'épines et la couronne royale.* — Lorsque Charles V, roi de France, était étendu sur son lit de mort, il pria l'archevêque de Paris de lui apporter la couronne d'épines de notre Sauveur, et en même temps il demandait à l'abbé de Saint-Denis la couronne royale. Il reçut la couronne d'épines avec une grande piété, un profond respect, et en versant des larmes : « O couronne précieuse, s'écria-t-il, diadème de notre salut, quelle joie, quelle douceur tu procures à mon âme! Qu'il daigne me recevoir dans sa miséricorde Celui dont le sang a empourpré tes épines! » Puis, s'adressant à la couronne royale : « O couronne de France, que tu es précieuse! et

malgré ton prix, que tu es vile cependant! Tu es précieuse à cause du symbole de la justice que tu portes en toi; mais que tu es vile et lourde quand on pense au fardeau, aux occupations, aux soucis et aux dangers de l'âme que tu prépares à ceux dont tu ceins le front! »

Le monarque expirant avait raison : sur la terre, plus une couronne est brillante et enviée, plus elle a d'épines! Les diadèmes terrestres sont chancelants, incertains; la force, l'habileté, la félicité ne se trouvent que dans la couronne sanglante de Jésus-Christ. Bienheureux donc celui qui aime ici-bas la couronne d'épines; il obtiendra dans l'éternité la couronne de la récompense et de la gloire.

Godefroy de Bouillon témoigna le plus grand respect pour la couronne du Sauveur crucifié. Aussi, quand il fut proclamé premier roi de Jérusalem par toute l'armée des chrétiens, refusa-t-il de prendre ce titre, et ne souffrit-il pas qu'on lui mît sur la tête la couronne des rois. Il ne pensait pas qu'il convînt de se couronner d'or et de pierreries dans un lieu où le Fils de Dieu, le Roi des rois, avait porté une couronne d'épines.

354. *Texte de la sentence prononcée par Pilate contre Jésus.* — Ce texte a été trouvé gravé sur une lame d'airain, dans un vase antique de marbre blanc, à l'occasion des fouilles faites en la ville d'Aquila, au royaume de Naples, en 1280. Cette lame d'airain se trouve présentement dans la sacristie des Chartreux, près de Naples; le vase en marbre est conservé dans la chapelle de Caserte. La traduction qu'on va lire en a été faite par les membres de la commission des arts. L'original est en hébreu :

Sentence rendue par Ponce-Pilate, gouverneur-régent de la Basse-Galilée, portant que Jésus de Nazareth subira le supplice de la croix.

L'an dix-sept de l'empire de Tibère-César, et le 25e jour du mois de Mars, en la cité sainte de Jérusalem, Anne et Caïphe étant prêtres et sacrificateurs du peuple de Dieu,

Ponce-Pilate, gouverneur de la Basse-Galilée, assis sur le siège présidial du prétoire,

Condamne Jésus de Nazareth à mourir sur une croix entre deux larrons, les grands et notoires témoignages du peuple disant :

1° Jésus est séducteur;
2° Il est séditieux;
3° Il est ennemi de la loi;
4° Il se dit faussement Fils de Dieu;
5° Il se dit faussement roi d'Israël;
6° Il est entré dans le temple suivi d'une multitude portant des palmes à la main;

Ordonne au premier centurion Quirilius Cornelius de le conduire au lieu du supplice;

Défend à toutes personnes, pauvres ou riches, d'empêcher la mort de Jésus.

Les témoins qui ont signé la sentence de Jésus, sont :

1° Daniel Robani, pharisien;
2° Joannes Zorobatel;
3° Raphaël Robani;
4° Capet, homme public.
Jésus sortira de la ville de Jérusalem par la porte Ikuénée.

355. *Règne de Jésus-Christ par la croix.* — « Lorsque j'entends, dit Bossuet, le peuple crier que le Sauveur mérite la mort à cause qu'il s'est fait roi, certes, ces furieux disent mieux qu'ils ne pensent, car Jésus-Christ doit règner par sa mort. Quand il porte sa croix sur ses épaules innocentes, tout autre qu'un chrétien serait étonné de son impuissance; mais le fidèle doit se souvenir de ce qu'a dit de lui Isaïe, que sa domination, sa principauté est mise sur son épaule. Cet empire, cette principauté sur ses épaules, c'est sa divine croix; sa croix, c'est son sceptre. C'est elle qui rangera tous les peuples sous l'obéissance de Notre-Seigneur. Ecrivez, ô Pilate, en trois langues ce beau titre sur la croix du Sauveur : *Jésus de Nazareth, roi des Juifs!* Que la royauté de Jésus soit écrite en langue hébraïque, qui est la langue du peuple de Dieu; et en langue grecque, qui est la langue des doctes et des philosophes; et en langue romaine, qui est celle de l'empire du monde. Et vous, ô Grecs, inventeurs des arts; vous, ô Juifs, héritiers des promesses; vous, Romains, maîtres de la terre, venez lire cette admirable écriture; fléchissez le genou devant votre roi. Bientôt vous verrez cet homme, abandonné de ses propres disciples, ramasser tous les peuples sous l'invocation de son nom. Bientôt arrivera ce qu'il avait prédit autrefois, qu'étant élevé hors de terre, il attirera tout à soi, et changera l'instrument du plus infâme supplice en une machine céleste pour enlever au ciel tous les cœurs. Bientôt les nations incrédules auxquelles il tend ses bras, viendront recevoir parmi ses embrassements paternels cet aimable baiser de paix, qui, selon les prophéties anciennes, les doit réconcilier au vrai Dieu qu'elles ne connaissent pas. Bientôt ce crucifix sera couronné d'honneur et de gloire, à cause que, par la grâce de Dieu, il a goûté la mort pour tous, comme dit la divine épître aux Hébreux. Il verra naître de son sépulcre une belle postérité. Il sera glorieusement accompli ce fameux oracle du prophète Isaïe : *S'il donne son âme pour le péché, il verra une longue suite d'enfants.* De cette pierre rejetée de la structure du bâtiment sera faite la pierre angulaire et fondamentale qui soutiendra tout le nouvel édifice; et ce mystérieux grain de froment qui représente notre Sauveur, étant tombé en terre, se multipliera par sa propre corruption; c'est-à-dire que le Fils de Dieu tombera de la croix dans un sépulcre, et, par un merveilleux contre-coup, tous les peuples tomberont à ses pieds. »

III

AMOUR QUE JÉSUS-CHRIST NOUS A TÉMOIGNÉ DANS SA PASSION

356. Au témoignage de Jésus-Christ lui-même : « Il n'y a point de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis. » (S JEAN, XV, 13.) — « Mais Dieu, comme dit saint Paul, a fait éclater son amour à notre égard, en ce que, lorsque nous étions ses ennemis, il nous a réconciliés avec lui par la mort de son Fils. » (ROM., V, 8-10.)

— « Si, au lieu de mourir pour tous les hommes en général, il eût fallu mourir pour le salut d'un seul, Jésus-Christ l'eût fait volontiers pour chacun comme il l'a fait pour tous. Et si, au lieu de rester trois heures en croix, il eût fallu y demeurer jusqu'au jour du jugement, il nous aimait assez pour y consentir. On peut donc dire que Jésus-Christ a aimé beaucoup plus encore qu'il n'a souffert. » (V. JEAN D'AVILA.)

357. *La mort de Jésus-Christ a été volontaire de sa part.* — « Ce qu'il y a de propre à la mort de Jésus-Christ, dit le catéchisme du Concile de Trente, c'est qu'il mourut lorsqu'il résolut lui-même de mourir, et que sa mort fut l'effet de sa volonté, bien plus que de la violence et de la force étrangères. Lui-même avait non seulement ordonné sa mort, mais encore réglé le temps et le lieu où il mourrait. « Il a été immolé, dit Isaïe, parce qu'il l'a voulu. » (ISAÏE, LIII., 7.) « Je laisse mon âme pour la prendre de nouveau, dit le Seigneur avant sa passion ; personne ne me l'enlève, mais je la quitte de moi-même : j'ai le pouvoir de la quitter, et j'ai le pouvoir de la reprendre. » (S. JEAN, X, 18.) Et pour ce qui est du temps et du lieu de sa mort, voici ce qu'il en dit, lorsque Hérode cherchait à le faire périr : « Dites à ce renard (c'est-à-dire à ce prince fourbe et dissimulé) : je chasse les démons et j'opère des guérisons aujourd'hui et demain, et le troisième jour je mourrai. Et cependant il faut que je marche aujourd'hui et demain, et le jour suivant; car il ne faut pas qu'un prophète périsse hors de Jérusalem. » (S. LUC, XIII, 32,33.)

» Ce ne fut donc ni malgré lui ni par contrainte, mais de sa pleine volonté, que Jésus s'offrit, et qu'allant au-devant de ses ennemis, il leur dit : « C'est moi. » (S. JEAN, XXIII, 5.) C'est de son plein gré qu'il endura les tourments injustes et cruels dont ils l'accablèrent.

» Et c'est ce qui doit nous toucher davantage lorsque nous considérons, par la pensée, tout ce qu'il a souffert pour nous. Si quelqu'un avait éprouvé toutes sortes de douleurs, à notre occasion, non par son choix, mais par nécessité et par contrainte, nous pourrions peut-être ne pas regarder cela comme un grand bienfait de sa part. Mais si c'était pour nous et à notre place qu'il eût enduré la mort, de lui-même, et libre d'ailleurs de s'y soustraire, s'il l'avait voulu, assurément ce bienfait serait si grand, qu'il serait impossible au cœur le plus reconnais-

sant de ressentir et d'exprimer toute la reconnaissance dont il serait digne. Concluez de là l'excellence de la charité de Jésus-Christ à notre égard et les droits infinis qu'il s'est acquis à notre amour. »

358. *Une faible image de l'amour que Jésus-Christ nous a témoigné en souffrant et en mourant pour nous.* — Edouard III, roi d'Angleterre, irrité de la longue résistance que lui avait opposée la ville de Calais, ne voulut entendre aucune proposition de paix ou d'accommodement, à moins que six des plus notables bourgeois ne vinssent nu-pieds, en chemise et la corde au cou, lui remettre les clefs de la ville, pour de là passer à l'échafaud. A la nouvelle de ce qu'exige le vainqueur, les Calaisiens se regardent avec effroi ; à un morne silence de stupeur succèdent bientôt des cris mêlés de sanglots et de gémissements. Cependant le terme fatal approchait, il fallait prendre un parti. Tout à coup, un des principaux habitants, nommé Eustache de Saint-Pierre, fait faire silence et dit : « Grand malheur serait de laisser mourir un tel peuple par la famine ou autrement.... J'ai si grande espérance d'avoir pardon devant Notre-Seigneur, si je meurs pour sauver ce peuple, que je veux être le premier. » Ce noble dévouement fut imité par trois de ses parents ; deux autres se joignirent à eux et complétèrent ainsi le nombre des victimes qui allaient s'immoler pour le salut de leurs compatriotes. Ils quittent Calais au milieu des cris lamentables de la multitude, et paraissent devant Edouard. Ce prince, jetant sur eux un regard farouche, mande immédiatement le bourreau. La cruelle sentence va être exécutée, lorsque la reine, son épouse, se jetant à ses pieds, obtient la vie d'Eustache de Saint-Pierre et de ses généreux compagnons, confondus tous les six dans un même titre que leurs contemporains leur décernèrent et que la postérité a ratifié : *les Héros de Calais.*

C'est certes là un des plus beaux dévouements dont l'histoire ait enregistré le souvenir ; et cependant qu'est-ce, si on le compare au sacrifice d'amour de Jésus-Christ? Eustache de Saint-Pierre et ses compagnons marchèrent à la mort pour leurs amis et leurs frères : Jésus-Christ mourut pour ses ennemis et ses persécuteurs ; car, « lorsque nous étions encore ennemis, nous fûmes réconciliés avec Dieu par la mort de son Fils. » Eustache et ses cinq concitoyens étaient prêts à subir une mort honorable et glorieuse : Jésus, l'Homme-Dieu, subit la mort la plus ignominieuse, au gibet de la croix, entre deux larrons, comme le dernier des misérables. Eustache et ses compagnons étaient prêts à endurer tout ce que la colère d'Edouard aurait pu ordonner contre eux : Jésus endura plus de souffrances que n'en exigeait la justice divine ; car, en vertu de sa dignité d'Homme-Dieu, il eût pu nous racheter par une seule goutte de son sang ; et néanmoins, il vida le calice des douleurs jusqu'à la lie. Enfin, et c'est la différence principale, Eustache et ses compagnons étaient hommes, et s'offrirent comme tels pour des hommes : mais Jésus était Homme-Dieu ; il était le roi d'immortelle gloire et d'infinie majesté, devant lequel les anges tremblent et les cieux s'abaissent ; et néanmoins il souffrit pour les

hommes. Oui, ce Dieu puissant souffrit pour de misérables créatures; ce roi de majesté, pour de pauvres mendiants; ce maître du ciel et de la terre, pour des serviteurs ingrats! Quel excès d'amour, quelle infinie bonté, quelle ineffable charité pour les hommes! Il n'est donc pas surprenant que saint Grégoire, à la vue d'un amour aussi grand, s'écrie : « Le Fils de l'homme est devenu fou par amour pour les hommes; » et que saint Paul appelle le mystère des souffrances de Jésus-Christ *la folie de la croix.*

— *a* Saint Bernard dit sur le même sujet : « Imaginez-vous qu'un misérable esclave, ayant osé conspirer contre la vie de son roi et étant convaincu du crime de lèse-majesté, est condamné à mourir par le supplice le plus infâme et le plus cruel qu'on puisse imaginer. Le prince héritier du royaume, touché de compassion, vient se jeter aux pieds de son père pour demander la grâce du coupable, et, voyant qu'il ne la peut obtenir, il s'offre à endurer les mêmes tourments auxquels ce malheureux est condamné, pour l'en délivrer. Le père accepte l'offre de son fils; mais le fils, non content d'avoir obtenu de prendre la place de l'esclave dans les supplices, obtient encore que l'esclave prendra la sienne dans le royaume. Imaginez-vous ensuite que ce prince marche avec joie au supplice, parce qu'en mourant il a occasion de témoigner l'excès de son amour à ce criminel, auquel, par reconnaissance d'un bienfait si surprenant, il ne demande rien que d'en être aimé. Que diriez-vous, continue saint Bernard, si ce misérable esclave était insensible en voyant mourir pour lui cet excellent prince, s'il se joignait même à ses bourreaux pour hâter sa mort et augmenter ses tourments? Vous diriez que ce serait le plus barbare et le plus indigne de tous les hommes. — Voilà néanmoins ce qui est arrivé au Fils de Dieu dans sa passion, et la conduite de cet esclave est une image de la vôtre. En effet, quel est ce jeune prince qui se dévoue à la mort pour sauver un malheureux esclave? C'est Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant et éternel. Quel est ce malheureux esclave, sinon vous, qui avez été si souvent et qui êtes peut-être encore esclave du démon et du péché, qui avez été rebelle à votre Dieu et criminel de lèse-majesté divine? Que souffre Jésus-Christ pour vous? La mort la plus cruelle et la plus infâme. De quelle manière souffre-t-il? Librement et volontairement : « Il a été offert, parce qu'il l'a voulu. » Que vous demande-t-il pour cela? Une seule chose : votre cœur et votre amour. Pourriez-vous le lui refuser? Pourriez-vous l'offenser encore et vous joindre à ses bourreaux pour renouveler les douleurs de sa passion? Ne serait-ce pas le comble de l'ingratitude et de la perfidie? »

— *b* Rien de plus saisissant que ces paroles mises dans la bouche du divin Sauveur par saint Eusèbe : « L'homme étendit sa main rebelle vers l'arbre défendu, et voilà pourquoi je tendis mes mains aux bourreaux, afin qu'elles fussent attachées à l'arbre des douleurs, et je fus obéissant jusqu'à la mort de la croix. L'homme a péché par le *bois*, et c'est sur le *bois* que j'ai fait pénitence pour lui. L'homme est tombé près d'un bois plein de douceur, et je l'ai racheté sur un bois plein d'amertume. »

359. *Les effets de la Passion de Jésus-Christ.* — Un missionnaire exposait à des auditeurs simples et ignorants le grand mystère de la Rédemption ; il leur montrait surtout les admirables effets de la mort de Jésus sur la croix, mort qui nous a purifiés dans le sang adorable du Sauveur. Dans son désir de se faire mieux comprendre, il monta un jour en chaire avec un couteau tout couvert de rouille, et, prenant une petite bouteille remplie d'acide, il en laissa tomber quelques gouttes sur la lame, qui, en un instant, devint brillante et pure comme un miroir. « Voilà, leur dit-il, ce qu'était le cœur humain ; il était souillé comme ce couteau. Mais, par le sang de Jésus-Christ, il a été purifié et il a recouvré son premier état, comme cette lame d'acier est redevenue brillante, grâce aux gouttes d'acide qui en ont effacé la rouille. »

IV

FRUITS QUE NOUS DEVONS RETIRER DE LA PASSION DE NOTRE-SEIGNEUR

« *La Passion de Jésus-Christ nous offre les exemples les plus touchants de toutes les vertus. Nous y voyons la patience, l'humilité, une charité admirable, la douceur, l'obéissance, un courage infini à souffrir pour la justice, les douleurs et la mort même ; et l'on peut dire avec vérité que notre Sauveur a voulu exprimer et montrer dans sa personne, dans le seul jour de sa passion, toutes les vertus dont il avait recommandé la pratique pendant le temps entier de sa prédication.* » (*Catéchisme du Concile de Trente.*)

360. *Ce que Jésus-Christ, du haut de sa croix, crie à l'humanité.* — L'historien romain Suétone raconte qu'un vieux soldat supplia un jour César de l'assister en justice, à l'occasion d'un procès qu'il avait à soutenir. Mais César s'y refusa, lui offrant de le faire accompagner par un de ses officiers. Le vieux soldat, découvrant alors sa poitrine : « O puissant César, lui dit-il, lorsque je vous vis un jour courir de grands dangers dans un combat, je n'en mis pas un autre à ma place pour vous défendre, mais je combattis *moi-même pour votre personne.* Voyez les cicatrices des blessures que je reçus en protégeant votre existence. » A ces paroles, César rougit, et alla en personne assister le soldat en justice. Jésus nous montre aussi, du haut de la croix, les blessures qu'il a reçues pour nous, et nous crie : « Eh quoi ! vous ne voulez rien faire pour moi, bien que vous voyiez par mes blessures ce que j'ai fait pour vous ? »

361. *Reconnaissance que doit nous inspirer la Passion de Jésus-Christ.* — « Seigneur, dit saint Augustin, celui qui est ingrat au bienfait de la création, mérite l'enfer ; mais il faudrait un nouvel enfer pour celui qui est ingrat au bienfait de la Rédemption. »

Saint Hildebert, évêque de Meaux, rencontrant sur le grand chemin

un jeune voyageur, lui demanda à qui il appartenait. « Moi, répliqua celui-ci tout étonné, mais je n'appartiens à personne! » Or le saint évêque, lui montrant aussitôt du doigt un crucifix en pierre, qui s'élevait sur le bord de la route, lui dit : « Allons donc, mon fils, ne parle pas ainsi; ne sais-tu pas que ton âme est la *propriété de Jésus-Christ:* car n'a-t-il pas donné sa vie pour te racheter de la mort éternelle? n'a-t-il pas donné son âme pour le salut de ton âme? Ton corps même lui appartient; car il a sacrifié son corps pour le tien. N'oublie donc pas de te considérer comme sa propriété et d'apprendre de lui ce qu'il désire de toi! — Aime-le de tout ton cœur, et il sera payé de tout ce qu'il désire de ton âme. Rends-toi semblable aux membres de son corps, et tu lui auras donné tout ce qu'il exige de ton corps. Ses yeux furent obscurcis par la mort, afin que tes yeux se ferment aussi aux vanités de ce monde. — Ses oreilles furent ouvertes aux injures et aux malédictions, afin que les tiennes s'ouvrent aux supplications des pauvres. — Ses mains furent étendues et tirées, ses pieds attachés à la croix, afin que tes pieds et tes mains se raffermissent dans la crainte du Seigneur! — Son corps a enduré les horreurs de la mort la plus cruelle, au gibet de l'infamie, sur le Calvaire, cette montagne de l'amour, afin que ton corps mortel devienne un membre de son corps glorieux et vivant! Voilà ce que le Seigneur veut trouver en toi! Voilà la fin pour laquelle il a tant souffert! Voilà la reconnaissance qu'il demande! Ne dis donc plus : « Je n'appartiens à personne! » car tu appartiens à Jésus-Christ, « ton Sauveur et ton Dieu, » ton Sauveur et ton Rédempteur, tu es sa propriété, qu'il a achetée si cher, « non au prix de l'or et de l'argent, qui ne sont rien, mais au prix de son sang précieux! » Le voyageur, plein de reconnaissance pour les bonnes paroles que le pieux évêque venait de lui adresser, lui pressa affectueusement la main, et répéta en s'éloignant : « Oui, je suis la propriété de Jésus-Christ, et je veux l'être dans le temps et dans l'éternité. » (*Trésor d'anecdotes de Hungari.*)

362. *Dévotion de quelques saints à la Passion de Jésus-Christ.* — Saint François d'Assise était tellement enflammé d'amour pour Jésus crucifié, qu'il ne désirait rien tant que de se rendre entièrement conforme à son divin modèle. Aussi mérita-t-il de recevoir de Notre-Seigneur une des grâces les plus étonnantes et les plus extraordinaires dont il soit fait mention.

Vers la fête de l'Exaltation de la sainte Croix, étant en prière sur le mont Alverne, il s'élevait à Dieu par l'ardeur séraphique de ses désirs, et se transformait par les mouvements d'une compassion tendre et affectueuse en Celui qui, par l'excès de sa charité, a voulu être crucifié pour nous. Il vit comme un séraphin, ayant six ailes éclatantes et toutes de feu, qui descendait vers lui du haut du ciel. La figure d'un homme crucifié qui avait les mains et les pieds étendus et attachés à une croix paraissait entre ces ailes, qui étaient disposées de manière qu'il y en avait deux sur la tête, deux pour voler et deux autres pour se couvrir le corps. A ce spectacle, François fut extraordinairement

surpris ; une joie mêlée de tristesse remplit son cœur. La présence de Jésus-Christ, qui se montrait à lui sous la figure d'un séraphin d'une manière si merveilleuse et si tendre, lui causait une douceur inexprimable pendant que le douloureux spectacle de son crucifiement le pénétrait d'une vive compassion ; il en avait l'âme transpercée comme d'un glaive. Réfléchissant que l'état de souffrance ne pouvait convenir à l'immortalité d'un séraphin, une lumière intérieure lui découvrit que l'objet de cette vision était de lui faire comprendre que c'est moins le martyre de la chair que le feu de l'amour qui transforme en une parfaite ressemblance avec Jésus crucifié. Après un entretien secret et familier, la vision disparut ; mais l'âme de François resta embrasée d'une ardeur séraphique, et son corps fut extérieurement marqué d'une figure semblable à celle d'un crucifix, comme si sa chair, amollie et fondue par le feu, avait reçu l'impression d'un cachet ; car aussitôt les marques des clous commencèrent à paraître dans ses mains et dans ses pieds, telles qu'il les avait vues dans l'image de l'homme crucifié. On vit ses pieds et ses mains percés de clous au milieu. Les têtes des clous, rondes et noires, étaient au dedans des mains et au-dessus des pieds ; les pointes qui étaient un peu longues et qui paraissaient de l'autre côté, se recourbaient et surmontaient le reste de la chair dont elles sortaient. François avait aussi à son côté droit une plaie rouge, comme s'il eût été percé d'une lance. Cette plaie jetait souvent du sang qui trempait sa tunique. François prit le plus grand soin pour dérober à la connaissance des hommes ce qui s'était passé en lui. Malgré toutes ses précautions, plusieurs personnes virent les plaies miraculeuses imprimées sur son corps. Il vécut encore, après ce prodige, deux années, qui furent en quelque sorte un martyre d'amour. — L'Eglise, dans l'oraison de la fête qu'elle a instituée pour honorer les sacrés stigmates de saint François (1), nous enseigne que Dieu a eu dessein, par ce prodige, de ranimer la dévotion dans les cœurs attiédis ; que ne produirait donc pas en nous la vue de Jésus crucifié si nous considérions plus attentivement les plaies qu'il a souffertes pour notre salut !

— *a* On raconte du même saint François d'Assise qu'il pleurait si fréquemment en méditant les souffrances de Jésus, qu'il en avait presque perdu la vue. Un jour, quelqu'un le trouva se lamentant, et lui demanda ce qu'il avait : « Et que voulez-vous que j'aie? répondit le saint. Je pleure les douleurs et les affronts de mon Seigneur, et ma peine augmente quand je vois les hommes ingrats ne pas l'aimer et le laisser dans l'oubli. » — Toutes les fois qu'il entendait bêler un agneau, il se sentait ému de compassion, se rappelant la mort de Jésus, l'Agneau sans tache immolé sur la croix pour les péchés du monde. (*Vie du Saint ;* 5 octobre.)

— *b* La Passion de Jésus-Christ était aussi le sujet le plus ordinaire des méditations de saint Casimir, prince de Pologne, et jamais il ne

(1) Cette fête se célèbre le 17 septembre.

pensait au mystère de notre rédemption sans unir ses larmes à celles du Sauveur souffrant.

— *e* On rapporte de sainte Catherine de Sienne que, dans une vision dont elle fut favorisée, Notre-Seigneur lui présenta une couronne d'or et une couronne d'épines, et qu'il lui ordonna de choisir celle des deux qui lui plairait le plus : « Seigneur, répondit-elle, je veux toujours vivre de manière à retracer en moi votre passion et à trouver mon repos et mes délices dans les peines et les souffrances. » Alors, prenant la couronne d'épines, elle l'enfonça sur sa tête. Elle nourrissait cet amour des humiliations et des croix par la méditation continuelle des souffrances de Jésus-Christ. (GODESCARD ; 30 avril.)

363. *Quelques paroles des Saints sur la dévotion à la Passion de Jésus-Christ.* — « Une larme répandue au souvenir de la Passion, suivant saint Augustin, vaut plus qu'un pèlerinage à Jérusalem et une année de jeûne au pain et à l'eau. »

— *a* « Je vous prie, dit saint Liguori, de jeter tous les jours un coup d'œil au moins sur la Passion ; vous y trouverez tous les motifs pour espérer la vie éternelle et pour aimer Dieu. »

— *b* « O homme, s'écrie saint Bonaventure, si tu désires de marcher de vertu en vertu, avancer de grâce en grâce, médite tous les jours la Passion du Seigneur. »

— *c* Les plaies de Jésus-Christ sont des traits qui blessent les cœurs les plus durs et enflamment les âmes les plus glacées. » (Id.)

— *d* « Toutes les plaies du Rédempteur, ajoute saint François de Sales, sont autant de bouches éloquentes qui nous enseignent comment il faut souffrir pour lui. »

— *e* « Au pied du crucifix, mon âme tire du ciel de plus grandes lumières que de toutes les lectures, les études et les discussions. » (S. BONAVENTURE.)

— *f* « Enfin, une abondance infinie de douceur, la plénitude de la grâce et la perfection des vertus, sont dans les plaies sacrées de Jésus-Christ notre Sauveur. » (S. AUGUSTIN.)

364. *Le souvenir de la Passion de Jésus-Christ doit nous inspirer une grande horreur du péché.* — Un jour que sainte Thérèse entrait dans sa cellule, où se trouvait une image représentant Jésus-Christ couvert de plaies et mourant sur la croix, elle ressentit une si vive douleur de ses péchés, qu'elle se crut sur le point de mourir ; elle se jeta à genoux et supplia avec larmes le divin Sauveur de ne pas permettre qu'elle commît désormais un seul péché, mais de lui accorder la grâce de vaincre tous ses mauvais penchants et ses imperfections habituelles. « Ma prière, dit-elle, fut exaucée ; car, depuis ce temps, je devins meilleure, et je reçus de grandes grâces pour combattre et vaincre toutes mes inclinations perverses. »

— *a* Un frère convers, voyant venir saint Dominique du pied de la croix, ses yeux tout rouges et tout gonflés à force d'avoir versé des larmes, demanda au saint fondateur pourquoi il avait tant pleuré. Saint Dominique lui répondit : « Comment ne pleurerais-je pas? La croix est mon grand livre de comptes ; j'y lis ce que j'ai dépensé et ce que j'ai reçu. Or j'ai dépensé une grande partie de ma vie à commettre des péchés que mon divin Maître a dû payer amèrement! Et j'ai reçu tant de grâces, dont je ne suis pas assez reconnaissant. Comment songer à cela et ne pas pleurer en contemplant la croix! »

— *b* « O amour, s'écriait sainte Catherine de Gênes en contemplant Jésus attaché à la croix, ô amour, jamais plus de péchés, puisqu'ils vous ont coûté si cher. »

365. *La pensée de ce que Jésus-Christ a souffert pour nous doit nous inspirer la résignation dans les peines de la vie.* — Si un roi vidait une coupe à notre santé, nous ne pourrions convenablement refuser de boire en son honneur à la même coupe. Or, Jésus-Christ a vidé la coupe de douleurs pour notre salut ; et nous, aurions-nous assez peu de respect pour le Roi des rois que de refuser d'y boire aussi? Sous l'empire de ce sentiment, les Apôtres sortirent joyeux et triomphants de la prison et de l'assemblée du grand conseil. Ils s'estimaient heureux d'avoir été trouvés dignes d'être méprisés et persécutés pour Jésus-Christ. Et nous, que faisons-nous?

— *a* « O doux Jésus, s'écriait sainte Bathilde, je vous remercie de la grande miséricorde que vous faites à une chétive créature, de lui donner quelque petite chose à souffrir. Hélas! qui vous regarde tout déchiré et étendu sur une croix peut-il se plaindre? »

— *b* De même que le bois que Moïse plongea dans l'eau de Mara, comme le lui avait prescrit le Seigneur, fit perdre à cette eau son amertume et la rendit douce et potable ; ainsi lorsque, par de pieuses méditations, nous trempons le bois de la croix dans nos tribulations, elles perdent de leur amertume, et nous les acceptons alors volontiers.

— *c* Un paysan vendéen revenait du combat. Il avait la tête fendue d'un coup de sabre, et le sang ruisselait à flots. De jeunes filles bandèrent ses plaies en pleurant. « Ce n'est rien, mes chers enfants, dit-il, Jésus-Christ a souffert bien davantage. »

— *d* Un noble seigneur se mourait à Inspruch en Tyrol; ses proches et ses amis entouraient son lit de mort ; on lui présenta une médecine amère, et, pour vaincre le dégoût qu'il pouvait éprouver, on l'engagea à la boire à la santé de la personne qu'il aimait le mieux. Le mourant, ayant regardé l'un après l'autre tous les assistants, arrêta enfin ses yeux sur une image suspendue au pied de son lit, et qui représentait *Jésus au jardin des Olives.* « C'est pour vous, dit-il, que je bois ce calice, pour vous, Seigneur, qui avez bu pour mon salut le calice des douleurs. »

— *e* Une personne pieuse, malade depuis longtemps et en proie

à de grandes souffrances, reçut la visite d'une de ses amies. Celle-ci, émue de compassion à l'aspect des douleurs qu'elle endurait, lui montra le crucifix en lui disant : « Essayons de demander au divin Sauveur que vous soyez délivrée de tant de souffrances. » Mais ce langage déplut à la malade. « Comment, répondit-elle, vous me montrez le crucifix, et vous me conseillez de demander la délivrance des maux que j'endure? C'est précisément l'aspect d'un Dieu cloué sur sa croix qui m'avertit que je dois aussi rester clouée sur la mienne. Non, je ne veux pas être délivrée de ma croix, comme il n'a pas voulu lui-même être délivré de la sienne. Je ne veux point ressembler au mauvais larron qui désirait en descendre, mais imiter le bon larron qui désirait y rester attaché avec le Sauveur; et, comme lui, je prierai seulement Jésus *qu'il ne m'oublie pas dans son royaume.* »

— *f* Saint Pierre de Vérone, martyr, étant en prison, se plaignait de ce qu'on l'y avait mis sans qu'il eût fait aucun mal. Notre-Seigneur lui répondit : « Et moi, Pierre, n'étais-je pas innocent? Avais-je mérité les opprobres et les douleurs dont j'ai été accablé dans le cours de ma passion? Apprends donc de moi à souffrir avec joie les plus grandes peines sans avoir commis les crimes pour lesquels on te les impose. » Ces paroles de Jésus-Christ firent une telle impression dans le cœur de saint Pierre, qu'il mit dès lors toute sa félicité dans les souffrances, tout son honneur dans l'humiliation et toute sa joie dans la croix de Jésus-Christ. Et lorsqu'il en fut arrivé à ce degré d'humilité et d'amour de la croix, Dieu mit en lumière l'innocence et la vertu de son serviteur, et il se trouva ainsi réhabilité et sa réputation grandit encore. (Petits Bollandistes; 29 avril.)

— *g* Saint Joseph de Léonissa, voyant qu'on voulait le lier pour une douloureuse opération qu'allait lui faire le chirurgien, prit entre ses mains un crucifix, et s'écria : « Quels liens ! quels liens ! Ah ! ce Dieu cloué à la croix pour l'amour de moi, me force de supporter toutes les douleurs pour l'amour de lui. » Il subit l'opération sans se plaindre, en voyant Jésus semblable à l'agneau qui se tait devant celui qui le tond. (Is. LIII, 7.) — (S. Liguori; *Am. des âmes.*)

— *h* Sainte Madeleine de Pazzi eut à supporter, pendant cinq années de sa vie, les plus rudes épreuves et les plus horribles tentations. Toutes les fois qu'elle méditait sur la Passion du Sauveur, elle se sentait fortifiée et enflammée d'un nouveau désir de souffrir pour ressembler encore plus parfaitement à l'*Homme de douleur.*

— *i* *Une image de l'Ecce homo.* — La fortune ne suffit pas à assurer le bonheur : deux époux faisaient chaque jour la triste expérience de cette vérité, quoique tout les favorisât du côté de la position sociale et des biens temporels; mais ces avantages extérieurs ne contribuaient en rien à leur félicité, parce que ni l'un ni l'autre ne savait faire le sacrifice des divergences de caractère et de goût qui les aigrissaient et les

divisaient sans cesse. L'irritation entr'eux était arrivée à ce point où la vie commune cesse d'être possible, lorsque la femme, feuilletant un volume manuscrit où, sous le titre de *Livre des familles*, plusieurs générations avaient rassemblé des souvenirs particuliers, des maximes de conduite, des recettes d'économie domestique, etc., y lut avec surprise les paroles suivantes, écrites de la main de son arrière grand'mère : « Merveilleux remède contre les chagrins et les défauts de caractère; on le trouve dans l'oratoire, derrière notre Sauveur souffrant. »

La femme laisse échapper le volume et court dans la petite chapelle domestique où se trouvait le tableau indiqué. Elle le décroche et trouve en effet, collée derrière, l'inscription que voici : « Chaque fois que le démon de la colère vous agitera, considérez cette image trois minutes durant, récitez trois *Pater*, et la paix rentrera dans votre cœur, et vous la ferez régner sous votre toit. Le conseil m'a été donné par mon confesseur, et voici trente ans que j'en poursuis l'heureuse expérience. » Selmbach, 1794.)

Ce tableau que, d'après une tradition de famille, on appelait *Jésus souffrant*, était un *Ecce homo* peint à l'huile. Il avait été négligé depuis longtemps, et la poussière qui s'y était amassée, avait mis comme un voile sur l'image de l'Homme-Dieu. La femme nettoya la toile avec soin, et, mettant en pratique, dès ce premier moment, le pieux avis de son aïeule, elle sentit toute l'irritation de son cœur se dissiper, comme la glace fond sous un chaud rayon de soleil. Fidèle à la résolution qu'elle prit dès lors, aussitôt que quelque motif de dissension se produisait entre elle et son mari, elle courait aux pieds de la sainte image, et elle en revenait souriante et assez courageuse pour vaincre son humeur et faire le sacrifice de sa volonté.

Le mari cependant, touché, émerveillé de cette transformation survenue dans le caractère de sa femme, en voulut savoir la cause.

« C'est que j'ai découvert un excellent maître de patience, dit-elle gaiement. — Un maître!... Que voulez-vous dire? — Venez, et vous verrez. »

Quelques instants plus tard, agenouillés tous les deux devant la sainte image, les deux époux versaient de pieuses et douces larmes. Depuis, lorsque quelque inquiétude, quelque chagrin projette une ombre menaçante au foyer domestique, les membres de la famille accourent prendre une leçon à la grande école de *Jésus souffrant;* et, si le malheur ne peut être évité, si l'ombre ne peut être écartée, ils sont sûrs d'y trouver au moins la science par excellence, la science de la croix.

— *j* Une jeune personne voulait être carmélite. Pour éprouver sa vocation, la supérieure lui fit une peinture affreuse des austérités du cloître; et, la conduisant en esprit par tous les lieux de la communauté, elle ne montrait partout à la postulante que des objets effrayants pour la nature. Elle en parut comme ébranlée, et la supérieure lui dit : « Vous ne répondez rien? — Ma Mère, je n'ai qu'une question à vous faire : Y a-t-il chez vous des crucifix? Y en a-t-il dans cette cellule où

l'on est si mal logée, si mal couchée? dans le réfectoire où l'on fait si mauvaise chère? dans l'église où l'on passe les nuits en prières? dans le chapitre où l'on reçoit de si rudes corrections? — Oui, ma fille, il y en a partout. — Ah! ma Mère, ajouta cette courageuse postulante, j'espère bien ne rien trouver de difficile où j'aurai ainsi sous les yeux l'image de mon Sauveur sur la croix. »

— *k* « Quand on aime le Sauveur, dit saint Jean Chrysostôme, on aime mieux être dans les fers pour l'amour de lui que de régner dans le ciel. Le diadème le plus brillant décore moins que ne fait une chaîne portée pour Jésus-Christ. Dans le cas où l'on me donnerait à opter entre le ciel et cette chaîne, je choisirais celle-ci. Oui, je préférerais la prison et la gloire d'être enchaîné avec Paul, à l'avantage d'être avec les anges auprès du trône de Dieu. Rien, encore une fois, n'est plus glorieux que de porter cette chaîne; aussi saint Paul me paraît-il plus heureux de l'avoir portée que d'avoir été ravi au troisième ciel. Lequel auriez-vous mieux aimé, ou être l'ange qui délivrait Pierre, ou Pierre chargé de fers?

» Pour moi, j'aurais voulu être Pierre. Ce don des chaînes est quelque chose de plus grand que d'arrêter le soleil dans sa course, que d'ébranler l'univers ou de commander aux démons. »

366. *Jésus-Christ, par son exemple, nous apprend à pardonner à nos ennemis.* — Le saint comte Elzéar fut en butte à tous les genres de calomnies : les injures, les railleries les plus amères fondirent sur lui; mais à ces humiliations, il opposa toujours une douceur et un calme incomparables. Comme on lui demandait le moyen qu'il employait pour repousser avec tant de grandeur d'âme des outrages si nombreux, il fit cette réponse remarquable : « Lorsque je ressens en moi les premiers emportements de la colère, vite je me hâte de penser à Jésus crucifié; je me rappelle ce qu'il disait quand ses ennemis le couvraient d'outrages et de mépris, au milieu des angoisses de la mort; et, chaque fois, je ne manque pas d'entendre sa voix pleine de douceur qui s'écrie : « Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font! » Je m'efforce de toute mon âme de réciter après lui cette prière, et aussitôt le calme renaît dans mon cœur, ma colère s'apaise, et la douceur reconquiert son empire. »

— *a* Un vaillant chevalier, nommé Hildebrand, avait été l'objet d'une grave injure de la part d'un autre chevalier. Dans sa fureur, il jura d'en tirer une vengeance éclatante. Le jour était venu où il espérait noyer dans le sang de son ennemi l'affront qu'il en avait reçu. Comme il se rendait au champ clos où devait avoir lieu le duel, il passa devant une chapelle, dans laquelle il entra pour y attendre l'heure du combat. Il se mit à examiner les images suspendues aux murailles; trois représentaient la Passion du Sauveur. Sur la première, on voyait le Sauveur revêtu de la *robe d'ignominie*, et on lisait au bas ces mots : *Il ne rendait pas outrage pour outrage.* La seconde repré-

sentait la flagellation ; elle portait cette inscription : *Il ne menaçait pas lorsqu'il souffrait.* La troisième, enfin, représentait le crucifiement avec cette devise : *Mon Père, pardonnez-leur ; car ils ne savent ce qu'ils font.* La vue de ces trois tableaux toucha vivement le cœur du chevalier; il se mit à genoux et pria; et comme la glace fond aux rayons du soleil, ainsi le ressentiment de cet homme, naguère si courroucé, s'évanouit à la chaleur du céleste amour de Jésus. Il partit et alla se réconcilier avec son ennemi. Allons, nous aussi, nous inspirer aux mêmes sources, et nous suivrons son exemple.

— *b* Resté seul avec une jeune sœur, un pieux Vendéen avait recouvert de chaume les ruines de la demeure de ses pères, et il l'habitait depuis quelques jours, lorsque, par une sombre soirée d'hiver, des cris de détresse le réveillèrent subitement : « Ouvrez, au nom du ciel, criait cette voix, ouvrez ou je suis perdu ! » Le jeune homme ouvre, et aussitôt il recule saisi d'horreur. L'homme qui est devant lui, c'est l'assassin de sa famille. « Misérable, s'écrie-t-il, que viens-tu chercher en ce lieu, où tu as porté la mort et le deuil? — Grâce... grâce...; sauvez-moi : j'entends les pas de ceux qui me poursuivent. » Il y eut alors dans l'âme du jeune homme un moment de lutte et d'angoisse difficile à décrire, et mille pensées contraires se croisèrent dans son esprit. « Entre, dit-il enfin : Jésus-Christ a pardonné à ses bourreaux, il faut bien que je te pardonne; mais demain, de grand matin, va-t-en sans me parler, sans me voir, de peur que la haine et la colère ne reprennent le dessus dans mon cœur.... » Le pieux Vendéen a raconté souvent cet épisode de sa vie, sans se douter de ce qu'il y avait de sublime dans son action et ses paroles.

(*Voir n°* 378.)

V

DÉVOTION AU CRUCIFIX

367. « Image de Jésus-Christ attaché sur la croix, le crucifix résume en lui toute la passion du Calvaire, comme cette passion elle-même résume toute la doctrine et toute la vie du Sauveur, sacrifice volontaire de soi-même à l'humanité tout entière par amour. Aussi est-ce à la vue du crucifix que tout ce qu'il y a de plus grand dans les sciences, dans les arts et dans le monde s'est accompli. C'est là que s'inspirait le vaste génie de saint Thomas d'Aquin, de saint Bonaventure et des grands docteurs de l'Eglise. C'est là que Fra Angelico, célèbre peintre de l'ordre de saint Dominique au XVIe siècle, puisait le secret de ses chefs-d'œuvre. C'est un crucifix à la main que Pierre l'Ermite et saint Bernard exaltaient l'enthousiasme des peuples jusqu'à l'héroïsme des croisades. Tout ce qu'il y a de sublime dans le monde depuis dix-neuf siècles a sa source là, c'est-à-dire dans le Christ, dont il est la représentation. » (D'HAUTERIVE.)

368. *Les chrétiens doivent honorer le crucifix.* — Les bons chrétiens ne se contentent pas de faire le signe de la croix; ils mettent dans leurs maisons l'image de Jésus-Christ attaché à la croix; ils la portent sur eux, afin de montrer par là qu'ils sont chrétiens et de s'exciter sans cesse à vivre chrétiennement. Autrefois, un catholique se serait fait un scrupule de ne pas avoir dans sa chambre un crucifix devant lequel il pût dire ses prières; ce pieux usage est encore suivi de nos jours par tous les vrais fidèles, et il faut avoir une bien triste idée d'une maison dans laquelle on ne rencontre pas l'image de Jésus crucifié. (Guillois.)

369. *A quel signe on reconnaît qu'une maison est habitée par des chrétiens.* — On reconnaît les métiers et les professions aux instruments dont se servent les travailleurs. Vous entrez dans un atelier; vous voyez des enclumes, des marteaux; le fer chauffe dur dans un immense fourneau; des hommes ardents à l'ouvrage tiennent une barre de fer rouge et l'amincissent sur l'enclume à coups redoublés; vous dites : « Voilà des forgerons. » Il faut que le chrétien montre aussi sa sainte profession, qu'on trouve chez lui quelque instrument de son art. J'entre dans une maison; je me demande : « Où suis-je? » Si je vois un crucifix, un bénitier, des images saintes, quelques livres de piété, je me dis : « Je suis chez un chrétien. » (P. Milleriot.)

370. *L'arme d'un chrétien.* — Un colonel passait son régiment en revue; apercevant quelque chose de saillant sur la poitrine d'un capitaine, il lui demanda avec vivacité ce que c'est : « Voyez, colonel, répondit l'officier en lui montrant un crucifix. — Ce n'est pas là, s'écrie le colonel injustement courroucé, ce n'est pas là l'arme d'un soldat. — Mon colonel, répond modestement le capitaine, c'est du moins l'arme d'un chrétien. — Vous êtes un brave, monsieur, répliqua le colonel adouci; avant un mois, vous aurez la croix. »

L'officier reçut, en effet, la décoration peu de temps après; mais il la remit à ses chefs, en les suppliant d'en gratifier un vieux militaire dont le corps était couvert de blessures, et qui n'attendait que cet honneur pour mourir content. « Il l'aura, dirent-ils; mais vous la méritez doublement. »

Quelle franchise! quelle générosité! de quel dévouement n'est pas capable un soldat animé d'aussi nobles sentiments! (Bluteau; *Catéchisme catholique.*)

371. *Le drapeau des soldats de Jésus-Christ.* — Le maréchal de Vioménil étant sur son lit de mort, quelqu'un lui dit que peut-être il regrettait de n'être pas tombé sur un champ de bataille et sous le drapeau de l'honneur. Le mourant, qui tenait un crucifix à la main, le souleva alors, et s'écria, en le montrant : « Eh! monsieur, n'est-ce pas là le plus beau drapeau. »

372. *Le crucifix est le livre par excellence.* — Un jour que saint Thomas d'Aquin visitait saint Bonaventure, il lui demanda dans quel livre principalement il avait puisé toutes les belles et savantes choses

qu'il avait écrites. Saint Bonaventure lui montra son christ, tout noirci des nombreux baisers qu'il y appliquait sans cesse, et lui dit : « Voilà le livre qui m'a appris tout ce que j'écris : il m'a enseigné le peu que je sais. » (*Vie de saint Bonaventure*, *14 juillet.*)

— *a* « Tous les saints ont appris *l'art d'aimer Dieu* dans l'étude du crucifix. » (S. LIGUORI.)

(*Voir n*° 363, *c*.)

373. *La vue du crucifix est une consolation dans les peines de la vie.* — Un incendie ayant éclaté pendant la nuit dans la maison d'un paysan, le feu fit des progrès si rapides, que les habitants purent à peine se sauver : tout ce qu'ils possédaient devint la proie des flammes. Cependant, l'aîné des enfants parvint à sauver un vieux crucifix, qu'il tenait à la main au milieu de ses parents réunis autour de la maison en feu. Comme le plus jeune de ses frères lui demanda pourquoi il avait emporté ce crucifix plutôt que d'autres objets de plus de valeur, « Ah ! répondit-il, je me suis rappelé les paroles de notre prédicateur de la dernière mission : Le meuble le plus précieux de la famille, disait-il, c'est le crucifix, attendu qu'il nous fait supporter patiemment toutes nos autres croix. — Oh ! oui, mon enfant, s'écria le père profondément ému, vous avez bien fait d'emporter ce crucifix; car qu'y a-t-il de plus propre à nous consoler dans notre malheur que la vue de Celui qui a voulu être dépouillé de tout, et qui est allé jusqu'à faire le sacrifice de sa vie pour nous sauver ? »

— *a* *Présent offert à une mère qui venait de perdre son fils.* — Un jeune homme doué d'un caractère excellent, d'une douceur, d'une aménité qui le rendait cher à tous ceux qui l'entouraient, fut envoyé par ses parents dans une maison d'éducation, pour s'y perfectionner dans l'étude des lettres et des sciences. Il était à peine depuis six mois dans cet établissement, lorsqu'une maladie grave, et qui se déclara avec les symptômes les plus alarmants, le frappa subitement. On prévient en toute hâte ses parents, le père arrive le premier. Hélas ! il trouve son fils dans un état bien triste, bien désespéré; à peine peut-il se faire reconnaître. Après être resté quelque temps à ses côtés, il le quitte, navré de douleur, en lui disant, les larmes aux yeux : « Demain, mon fils, je te reverrai. » Le lendemain, son fils n'était plus ! Il fallait annoncer cette fatale nouvelle au pauvre père et à la mère qui venait d'arriver et qui demandait qu'on la conduisît au lit du malade. Deux prêtres furent chargés de cette pénible mission. Après avoir disposé les esprits le mieux possible, « Madame, dirent-ils, il vous faut faire un acte de soumission à la volonté divine. — Mon Dieu ! s'écria la mère, je vous comprends : Gustave est mort !... Hélas ! Gustave ! mon cher Gustave !... — Madame, dirent les ministres du Seigneur qui connaissaient sa foi, nous avons oublié de vous dire qu'il vous restait un objet de consolation, le crucifix de Gustave. — Le crucifix de mon cher fils ! Ah ! donnez-le-moi ! » Elle s'en empare, elle le serre sur son cœur, puis

sur ses lèvres, et l'arrose de ses larmes. Soudain, elle ressent un grand soulagement dans sa douleur. « Voilà désormais, dit-elle, le seul objet de mon amour; rien ne pourra à l'avenir m'attacher à cette terre : il remplacera mon fils; il sera le confident de mes douleurs et mon unique consolation jusqu'au jour où Dieu m'appellera à lui. »

— *b* Qu'elle est douce, qu'elle est puissante, la consolation de la croix! Aux jours désastreux de la révolution, la duchesse d'Espares laissa son crucifix à Mme d'Ayen; elle avait écrit dans son testament : *Il m'a consolée!* (Mérault; *Enseig. de la religion.*)

374. *La croix fait la consolation et la force du chrétien.* — Voici un fait qui prouve d'une manière péremptoire, et la force de consolation renfermée dans la croix, et le malheur de ceux qui sont privés de ce pieux souvenir : Dans une somptueuse demeure de la capitale, un pauvre malade se mourait, il y a quelques années, dans les souffrances les plus atroces; pour le soulager, on lui avait donné un crucifix, et il avait trouvé dans la vue de cette croix un apaisement à ses douleurs; il la baisait dans les moments des plus horribles crises. Ce jour-là, le médecin étant entré dans la chambre du malade, au moment même où il tenait sa croix et la pressait sur son cœur en priant, il eut le malheur de sourire de cet acte religieux et de plaisanter sur la piété de son « dévot client!... » Et il se retira après avoir donné quelques prescriptions nouvelles et inutiles. Il était à peine descendu que le pauvre malade, à qui cette parole impie avait comme ravi sa foi et son espérance, se jetait avec fureur sur une arme et se donnait la mort. Qui pourrait dire les larmes et le désespoir de toute la famille à la nouvelle de ce malheur, et les regrets du médecin, qui n'était pourtant ni juif, ni protestant, ni même un incrédule, ni un matérialiste, mais tout simplement un indifférent. Ah! laissez donc la croix à ceux qui souffrent, la croix à ceux qui pleurent, la croix à ceux qui meurent. C'est elle, encore une fois, qui nous console et qui nous sauve.

375. *Un jeune disciple de Jésus crucifié.* — Nous lisons dans la vie de Charles Clarentin, né en Picardie vers le milieu du xviie siècle, qu'il eut le bonheur de goûter dès son enfance le mystère et la vertu de la croix. Au collège d'Amiens, où sa famille l'avait placé pour lui faire terminer ses études, il s'appliqua avec une scrupuleuse fidélité à l'accomplissement de ses devoirs, sans que rien pût l'en distraire. Quand la rigueur du froid ou d'autres incommodités étaient pour ses camarades un prétexte d'interrompre leur travail, et qu'ils l'invitaient à faire comme eux, il leur répondait : « Eh quoi! ne faut-il rien souffrir pour l'amour de Jésus-Christ, qui a tant souffert pour nous. »

Dieu soumit cet amour à de fortes épreuves. Clarentin tomba dangereusement malade; il souffrit des douleurs aiguës qui lui firent croire que sa fin n'était pas éloignée; alors il fit mettre un crucifix devant son lit, pour l'avoir toujours sous les yeux. Son confesseur le visite dans un moment de crise, et lui demande comment il se trouve : « Mon

Père, répond Charles en plaçant ses deux mains sur sa poitrine, en ce qui concerne mon corps, je vous avoue qu'il souffre beaucoup; mais mon âme est remplie de tant de consolations, que j'ai de la peine à la contenir. » Alors il saisit le crucifix qu'on lui présente, il le baise avec transport, et répète plusieurs fois : « Mon amour est crucifié, et moi je vis encore!... »

La confiance que cette croix lui inspirait n'était pas moins forte que son amour n'était tendre; il la pressait sur son cœur, il la collait sur ses lèvres et s'écriait : « Qui osera m'attaquer avec cette défense : c'est mon épée, c'est mon escorte et ma sauvegarde; voilà ma cuirasse et mon bouclier! » Les approches de la mort n'eurent rien d'effrayant pour le disciple de Jésus crucifié; il se réjouissait dans la pensée du ciel, et ce fut en tenant la croix entre ses mains et en prononçant ces paroles : « Mon Père, je remets mon âme entre vos mains, » qu'il cessa de vivre sur la terre.

376. *Histoire d'un crucifix.* — Une pauvre femme, âgée de quatre-vingt-treize ans, allait mourir; son curé, après lui avoir administré les derniers sacrements, l'exhortait à détourner ses yeux de ce monde et à ne plus penser qu'à Dieu. « Penser à Dieu, dit-elle, penser à Dieu, monsieur le curé, ce n'est pas bien difficile, car il y a longtemps, voyez-vous, que je le garde là. » Et tirant d'un sachet un petit christ tout usé et tout luisant de vieillesse, elle le montre au curé d'un air de triomphe.

Ce petit christ avait son histoire. Un jour, quelques soldats de la république étaient entrés chez Thérèse et avaient pillé tout ce qu'elle possédait. C'était alors le bon temps de la fraternité. Un de ces hommes aperçoit sur la cheminée un modeste crucifix!... Evidemment, Thérèse conspire contre la république. Le héros prend le christ avec fureur et se dispose à le fouler aux pieds. Thérèse, indignée d'une profanation aussi lâche qu'impie, se jette sur le soldat pour lui arracher sa proie. Une lutte s'engage, et l'humble femme, saisissant le crucifix d'une main énergique, en détache le christ qu'elle cache dans son sein après l'avoir couvert de baisers. Cela se passait en 1793. C'était le même christ qui brillait dans la main de Thérèse mourante. « Savez-vous bien, monsieur le curé, ajouta-t-elle, que je le garde depuis tantôt cinquante-six ans! » Et un sourire ineffable effleura les lèvres de cette bonne vieille. Une fois encore elle pressa contre son cœur ce gage sacré de la foi de sa jeunesse, et rendit le dernier soupir. (*Ami de la religion*, décembre 1849.)

377. *Un grand pécheur converti par la contemplation du crucifix.* — Un missionnaire italien fut chargé de préparer à la mort un scélérat chargé de crimes. Il le trouva à genoux au milieu de son cachot, un crucifix à la main, pleurant et sanglotant de telle sorte, que le zélé ministre de Jésus-Christ, malgré tous ses efforts pour le consoler, ne pouvait y parvenir. A la fin, cependant, arrêtant avec peine ses larmes, le condamné se retourne vers le missionnaire, et lui dit : « Peut-être croyez-vous, mon Père, que je pleure à cause du supplice qui m'at-

tend ; détrompez-vous, je pleure, parce que, durant quarante ans, j'ai été l'ennemi acharné de ce crucifix, qui seul, maintenant, ne m'a point abandonné. Pendant quarante ans, j'ai tourné le dos à ce crucifix, pour courir après des amis qui sont la cause des crimes pour lesquels je mourrai demain; et, maintenant, ils m'ont tous délaissé; dans la crainte de passer pour mes complices, ils font semblant de ne pas me connaître. Je suis renié par mes proches, qui rougissent d'être les parents d'un malfaiteur; enfin, je n'ai plus avec moi que Jésus-Christ, lui que je n'ai fait qu'offenser toute ma vie. »

Il mourut dans ces sentiments, et prouva une fois de plus que la vue seule du crucifix peut faire d'un scélérat un juste et un bienheureux. (DEBUSSI; *Nouveau Mois de Marie.*)

378. *La vue du crucifix étouffe le ressentiment des injures.* — Un homme né dans une condition élevée, Antoine Martin, voulait se venger de don Pedro Velasco, qui avait tué son frère. Dans ce but, il se rendit à Grenade, et obtint l'arrestation et la mise en jugement de Velasco. Saint Jean de Dieu, ayant été informé de cette affaire, pria le Seigneur de l'éclairer; et, animé de l'Esprit de Dieu, il se mit à la recherche de don Martin. Il le rencontra sur la place publique, il se jeta à genoux devant lui, et, tirant un crucifix de sa manche : « Frère Antoine, lui dit-il, Dieu vous pardonnera si vous faites grâce à votre ennemi; mais si vous ne lui pardonnez pas, sachez que vous non plus vous n'obtiendrez jamais miséricorde auprès de Dieu. Si Velasco a répandu le sang de votre frère, Jésus-Christ, de son côté, a répandu le sien pour vous et pour lui, et son sang crie miséricorde avec plus de force que celui de votre frère ne crie vengeance. » En entendant ces paroles, Antoine fut comme frappé de la foudre; il ne put résister à une invitation aussi pressante et retira sur-le-champ sa plainte contre Velasco, que saint Jean de Dieu alla lui-même délivrer de la prison.

379. *Respect à la croix.* — Par toute la France a retenti le mouvement religieux manifesté par le peuple de Paris, au milieu des plus déplorables excès, lors de la prise des Tuileries en février 1848. Non content d'avoir pris sur lui la grave mission de faire justice d'un roi, ce peuple assouvissait sa fureur en saccageant le palais dont il venait de le chasser ainsi que toute sa famille, quand cette furie se trouva tout à coup arrêtée à la vue de la chapelle des Tuileries et d'un magnifique christ dont elle était ornée. Quelques-uns s'arrêtaient incertains s'ils continueraient ou non leur œuvre dévastatrice : « Mes amis, leur dit un élève de l'école polytechnique, voici notre Maître à tous ! » A son exemple, tous se découvrirent, et prirent avec respect le crucifix ainsi que les vases sacrés, qui furent solennellement portés sur des coussins à l'église Saint-Roch et remis au curé de cette paroisse. Partout, sur leur passage, les assistants s'inclinèrent, et l'on voyait les vainqueurs des barricades s'humilier devant le vainqueur du monde.

379 *bis*. Après la prise de Bomarsund, on rasait la ville, on démolissait

tout. Le général Niel aperçut une magnifique croix qui couronnait la flèche d'une église : « Tu ne peux cependant pas renverser cette croix, se dit-il en lui-même. Renverser une croix ! ta vieille mère ne te le pardonnerait jamais. » Alors, il se tourna vers ses soldats, et il leur dit : « Y a-t-il ici deux hommes de bonne volonté, capables d'aller me chercher cette croix-là ? » Il s'en présenta plus de trente. La croix fut détachée avec soin et apportée en France. Le général Niel en a fait présent à l'église de Muret, sa paroisse natale. La lampe de la même église de Bomarsund brûle maintenant devant l'autel de la très sainte Vierge, à Notre-Dame des Victoires, à Paris.

380. *Un christ mutilé.*— Un ecclésiastique, visitant une ambulance, fut conduit près d'un soldat, dont la vie, lui dit-on, tenait du prodige, eu égard à l'état de mutilation où il était réduit. Le prêtre voit un homme dont les traits expriment un calme qui le surprend. « On m'a dit, mon ami, que vous étiez gravement blessé, et que vous souffriez beaucoup, dit-il au malade en se penchant vers lui avec intérêt. — Soulevez la couverture, monsieur l'abbé, » répond le malade en souriant.
La couverture soulevée laisse voir une large poitrine à laquelle manquent les deux bras. Le prêtre frissonne et fait un mouvement en arrière : « Ah ! poursuit le malade, il ne faut pas vous épouvanter si vite ; regardez un peu plus bas... » D'une main tremblante, le prêtre ouvre de rechef le lit : les deux jambes manquent au malade ; elles ont été emportées au-dessus des genoux. « Ah ! mon pauvre enfant, que je vous plains, s'écrie le visiteur. — Ne me plaignez pas, monsieur l'abbé, félicitez-moi plutôt. Tel que vous me voyez réduit par la guerre, tel, peu de jours avant le terrible combat où j'ai été frappé, j'avais moi-même réduit une image sacrée de notre Sauveur. Nous marchions au combat lorsqu'au bout d'un chemin nous rencontrâmes une croix ; quelques camarades crurent faire les beaux esprits en lui adressant d'indignes quolibets ; je les surpassai en impiété, et, tirant mon sabre, j'abattis les bras du christ ; alors, comme il ne se détachait pas assez vite de la croix où le retenait les clous des pieds, je lui brisai les jambes, et il tomba.... Nous nous éloignâmes, et je ne pensai plus au christ mutilé jusqu'au moment où la mitraille sifflant autour de moi me rappela l'église de chez nous, le vieux prêtre qui nous faisait le catéchisme, et les croix de bois du cimetière où, enfant, j'allais prier pour ma mère. Alors, voyant toute l'étendue de mes crimes, j'eus peur de la mort, et la foi se réveillant en mon cœur, je priai de toutes mes forces le bon Dieu de me punir en ce monde aussi rudement qu'il le voudrait, mais de me faire miséricorde en l'autre vie.... J'ai été exaucé : comme j'avais traité l'image de notre Sauveur, j'ai été traité moi-même ; et plus je souffrirai, plus je m'estimerai heureux, car le Seigneur ne m'exaucera pas à demi ; s'il me châtie rudement, selon mon désir, c'est qu'il consent à me faire miséricorde. »

381. *Profanation horrible suivie de son châtiment.* — « C'était le

vendredi saint. Deux entrepreneurs du chemin de fer des Calabres, s'étant rendus à Lazzaro, petit village près de Reggio, demandèrent à un aubergiste de leur préparer un dîner gras. L'aubergiste fit observer qu'en un pareil jour on faisait maigre et qu'on ne trouvait pas de viande chez les bouchers. Les entrepreneurs se mirent à blasphémer et exigèrent qu'on leur préparât des volailles; puis, l'heure du dîner étant venue, ils s'attablèrent, buvant à la santé du diable et se répandant en imprécations multipliées. Pour comble d'insulte, ils prirent un crucifix, le placèrent sous la table, et, lui jetant les débris de leur repas, proférèrent à diverses reprises de si horribles impiétés que la plume se refuse à les transcrire. Mais Dieu voulut venger sur-le-champ sa majesté si indignement outragée et faire éclater sa puissance. Un des misérables, surpris par d'atroces coliques, tomba de son siège et mourut aussitôt. L'autre, effrayé, fut atteint d'une attaque d'épilepsie qui lui enleva la raison pour un temps et l'a laissé dans un état déplorable. Cet événement a causé la plus profonde impression parmi les habitants de Lazzaro, qui y ont vu sensiblement la justice de Dieu. Quant aux compagnons et aux ouvriers des entrepreneurs, ils ont compris que le Dieu des miséricordes est aussi le Dieu des vengeances. » (*Patriota catholico*; année 1866.)

CHAPITRE IX

Cinquième, sixième et septième article du Symbole.

« Est descendu aux enfers, le troisième jour est ressuscité des morts. »

« Est monté aux cieux, est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant. »

« D'où il viendra juger les vivants et les morts. »

VIE GLORIEUSE DE JÉSUS-CHRIST

Les cinquième, sixième et septième articles du Symbole nous font connaître la descente de Jésus-Christ aux limbes — sa résurrection — son ascension glorieuse au ciel — enfin sa venue à la fin du monde pour juger tous les hommes et rendre à chacun selon ses œuvres.

I

DESCENTE DE JÉSUS-CHRIST AUX LIMBES

L'âme de Jésus-Christ, pendant qu'elle était séparée de son corps, alla visiter les âmes des justes qui, dans les limbes, attendaient la venue du Rédempteur; car le ciel avait été fermé aux hommes par le péché d'Adam, et il ne devait leur être ouvert qu'au jour de l'Ascension.

Les limbes sont appelés enfer dans le symbole, ce qui signifie un lieu bas et profond, mais bien différent de celui où vont les réprouvés; car, dans les limbes, les justes étaient exempts de tous maux, mais ils n'y jouissaient pas de la vue de Dieu.

382. *Descente de Jésus-Christ aux enfers. — Joie qu'elle causa aux âmes des justes.* — Quelle ne dut pas être la joie d'Abel lorsque le Sauveur alla le délivrer au bout de quatre mille ans, lui qui, ayant été la première victime de la malice des hommes, fut le premier et le plus ancien habitant des limbes! Avec quelle reconnaissance nos premiers parents ne durent-ils pas saluer la présence de Celui qui avait écrasé la tête du serpent, déchiré et effacé la cédule du péché, par lequel ils s'étaient attiré, ainsi qu'à tout le genre humain, une ruine éternelle!

Noé s'était réjoui lorsque, au bout d'un an de séjour dans l'arche, la colombe lui avait apporté dans sa prison flottante la branche d'olivier, symbole d'une prompte délivrance : quelle ne dut pas être son allégresse lorsqu'il vit entrer, dans cet exil de plus de deux mille ans, le Prince même de la paix, venant l'inviter non à retourner sur la terre, mais à monter dans le ciel!

Abraham put alors contempler face à face le plus saint de ses descendants, celui en qui devaient être bénis tous les peuples de la terre, comme Dieu le lui avait promis.

Il fut donné à Isaac de saluer celui-là même qu'il préfigurait lorsqu'il portait sur la montagne le bois destiné à son sacrifice, et Jacob tressaillit d'allégresse de ce que le sceptre de Juda était passé aux mains du Roi des anges.

Quels furent les ravissements de Moïse, qui, pendant sa vie, désirait si ardemment de voir Dieu, et disait à Jéhova : « Montrez-moi votre face; » de David, qui déjà sur la terre soupirait si souvent après la vue de son glorieux descendant, lorsqu'il s'écriait : « Quand viendrai-je, et quand paraîtrai-je devant la face de Dieu? »

Quel consolant spectacle pour Joseph, le père nourricier de Jésus, de voir apparaître, comme vainqueur de Satan, celui qu'il avait porté dans ses bras et qui avait travaillé auprès de lui comme un pauvre apprenti charpentier!

Saint Jean-Baptiste avait tressailli dès le sein de sa mère à la pensée de la vue du Sauveur, et il l'avait annoncé à l'humanité coupable comme devant être l'Agneau de Dieu; quels ne durent pas être ses

transports de joie lorsqu'il apprit que cet Agneau avait vaincu la bête furieuse de l'enfer! Oh! qui pourrait comprendre quels furent les tressaillements de joie de tous les justes dans cette première fête triomphale célébrée dans les limbes.

383. *Figure des limbes dans l'ancienne loi.* — Dieu avait ordonné qu'il y eût dans la terre promise six villes libres destinées à servir d'asile à ceux qui, involontairement, tuaient un homme, afin que les parents du mort ne pussent le venger, selon que la loi les y autorisait; le fugitif devait y demeurer jusqu'à la mort du grand prêtre, après laquelle seulement il pouvait retourner dans son pays. Ces villes de refuge étaient une figure des limbes. Là, en effet, étaient conduits par leur ange gardien tous ceux qui n'avaient pas personnellement péché (comme les enfants avant l'âge de raison) ou qui avaient déjà expié leurs fautes. Ils y étaient en sûreté contre le prince de l'enfer. Ils durent y rester jusqu'à la mort du grand prêtre éternel, et c'est seulement alors qu'ils purent entrer dans la céleste patrie.

II

RÉSURRECTION DE JÉSUS-CHRIST

384 *Les saintes femmes et les Apôtres au sépulcre de Notre-Seigneur.* — Le vendredi au soir, après la mort de Notre-Seigneur, Marie-Madeleine, Marie, mère de Jacques, une troisième Marie avec Salomé, et Jeanne, femme de Chusa, et plusieurs autres saintes femmes, observèrent soigneusement l'endroit où l'on avait enseveli Jésus; leur dessein était de venir l'embaumer une seconde fois, après que la solennité du sabbat serait passée. Les évangélistes ajoutent qu'elles eurent grand soin d'acheter les parfums et les aromates qui leur étaient nécessaires pour cet office de piété, et que, sur la fin de la nuit du samedi au jour suivant, l'aurore commençant déjà à paraître, elles sortirent de leurs maisons et se mirent en chemin pour aller au saint sépulcre, où elles n'arrivèrent toutefois qu'après le soleil levé.

Pendant ce temps-là, l'âme sainte de Jésus-Christ se réunit à son corps, l'anima et le vivifia comme auparavant, et le revêtit d'une gloire incomparable. Ainsi, ce corps et cette âme qui avaient été séparés l'un de l'autre, sans être jamais néanmoins séparés de la divinité, furent parfaitement réunis, et ce composé merveilleux, que la mort avait détruit, fut réparé et rétabli dans toute son intégrité.

Dire au juste l'heure et le moment où se fit ce grand miracle est impossible, puisque l'Eglise nous proteste, en la bénédiction du cierge pascal, qu'il n'y a que cette nuit en laquelle il fut accompli qui en ait la connaissance. Le plus probable est que ce fut avant le lever du soleil mais le jour commençant déjà un peu à paraître, parce que, d'un côté,

un si grand bien ne devait pas être longtemps différé, et que, de l'autre, il fallait accomplir ce que Notre-Seigneur avait dit, qu'*il serait trois jours et trois nuits dans le sein de la terre* (1). Ce fut donc environ vers cinq heures du matin, puisque c'était au temps de l'équinoxe du printemps, où le soleil ne se lève qu'à six heures. Jésus-Christ, ainsi victorieux de l'enfer et de la mort, sortit en un instant de son sépulcre, sans fendre le roc où ce sépulcre était taillé, sans remuer la pierre qui en fermait l'entrée, sans rompre ni endommager les sceaux qu'on y avait apposés, sans que les gardes s'en aperçussent.... Au même temps la terre trembla violemment, et l'ange du Seigneur, descendant du ciel, renversa la pierre que l'on avait scellée et s'assit dessus. Son visage était brillant comme un éclair, ses habits étaient blancs comme la neige, et l'on ne pouvait le regarder sans être ébloui. Les gardes, le voyant, furent saisis d'une si grande crainte, qu'ils demeurèrent d'abord immobiles; puis, étant un peu revenus à eux, ils prirent la fuite. (P. Giry.)

385. *Les saintes femmes et les Apôtres au sépulcre.* — Cependant, les saintes femmes, qui venaient au sépulcre pour satisfaire leur dévotion envers leur bon Maître, se disaient entre elles : « Qui nous lèvera la pierre de l'entrée du sépulcre? » Car elles se souvenaient alors que cette pierre étant extrêmement grosse, il était impossible de la remuer sans l'aide de plusieurs personnes. Elles furent donc fort surprises lorsqu'elles virent que la pierre était déjà hors de sa place et que le sépulcre était ouvert. La vue de l'ange les effraya, et elles allaient se retirer lorsqu'il les rassura en leur disant : « Ne craignez point.... Je sais que vous cherchez Jésus de Nazareth, qui a été crucifié. Il est ressuscité, comme il l'a dit; il n'est plus ici. Venez et voyez le lieu où l'on avait mis le Seigneur, et allez promptement donner à ses disciples, et principalement à Pierre, l'assurance de sa résurrection. Dites-leur aussi que le temps approche où il se rendra dans la Galilée, et que là ils le verront comme il l'a promis. » (S. Marc, xvi, 7.) A ces paroles, les saintes femmes entrèrent dans la grotte où était le sépulcre, et elles pénétrèrent jusqu'au caveau où le corps du Seigneur avait été déposé. Là, le même ange qui les y avait conduites, ou quelqu'autre qu'elles y rencontrèrent, les rassura de nouveau. Mais comme elles ne trouvaient pas le corps adorable qu'elles cherchaient, et que d'ailleurs l'étonnement où elles étaient troublait leurs esprits, elles ne comprirent pas le sens des paroles du messager céleste, et elles s'éloignèrent toutes consternées.

Saint Luc dit qu'alors deux personnages, vêtus d'habits resplendissants, parurent auprès d'elles, et leur dirent, comme les reprenant de leur peu de foi : « Pourquoi cherchez-vous entre les morts celui qui est vivant? Sachez qu'il n'est plus ici et qu'il est ressuscité. Souvenez-vous qu'il vous a dit, étant en Galilée, qu'il fallait que le Fils de l'Homme tombât entre les mains des pécheurs et qu'il fût crucifié, mais

(1) Ces trois jours et trois nuits, selon le langage de l'Ecriture, ne doivent pas s'entendre de nuits et de jours complets.

qu'il ressusciterait trois jours après sa mort. » (S. Luc, xxiv, 5.) Malgré toutes ces assurances, elles ne purent se remettre entièrement de leur frayeur, et coururent vers les Apôtres pour leur dire ce qu'elles venaient de voir et d'entendre; elles parlèrent selon les divers mouvements de douleur, de joie, de crainte ou d'espérance qui les agitaient. Madeleine, entre autres, dit qu'on avait enlevé le Seigneur du sépulcre, et qu'elles ne savaient où on l'avait mis. Les Apôtres, voyant que les saintes femmes ne s'accordaient pas entre elles, n'ajoutèrent que peu d'importance à leurs rapports, qu'ils prirent pour des rêveries causées par quelque terreur inexplicable. Cependant, saint Pierre et saint Jean partirent aussitôt pour aller au sépulcre. Comme saint Jean était le plus jeune et aussi peut-être le plus aimant, il courut le plus vite et y arriva le premier; mais, par respect pour saint Pierre, il attendit et n'y entra qu'après lui. Ils virent alors que le corps de leur Maître n'était plus là, mais que le linceul dont il avait été enveloppé et le suaire qu'on lui avait mis sur la tête y étaient demeurés, avec cette circonstance que le suaire était en un lieu à part et plié, ce qu'ils prirent pour des signes de sa résurrection. Et ainsi, admirant en eux-mêmes ce qui s'était passé, ils se retirèrent et s'en retournèrent vers leurs compagnons. (P. Giry.)

386. *Les diverses apparitions de Jésus-Christ.* — 1° *A Madeleine.* Ce fut Madeleine qui, en revenant une seconde fois au sépulcre, eut le bonheur de voir, la première, Notre-Seigneur après sa résurrection. Deux anges lui apparurent, l'un à l'entrée et l'autre à l'extrémité du caveau où l'on avait mis le corps du divin Sauveur, et ils lui demandèrent pourquoi elle pleurait. Madeleine leur répondit : « Je pleure parce qu'ils ont enlevé mon Seigneur, et que je ne sais où ils l'ont mis. » (S. Jean, xx, 13.) En disant cela, elle s'aperçut que les deux anges faisaient une profonde révérence, comme pour saluer quelqu'un derrière elle. Alors, se retournant, elle vit celui qu'elle souhaitait avec tant d'ardeur et qu'elle cherchait avec tant d'empressement. Cependant, comme Jésus paraissait sous la forme d'un jardinier, elle ne le reconnut que lorsque, l'appelant par son nom, il lui dit d'un accent dont la douceur et la force ne sauraient être exprimées : « Marie ! » (*Ibid.*, 16.)

Entre autres choses, le Seigneur commanda à Marie-Madeleine de porter aux Apôtres, qu'il appelle, par honneur, ses frères, la bonne nouvelle de sa résurrection.

2° *Aux saintes femmes.* Jésus ne se fut pas plus tôt éloigné que Madeleine courut vers ses compagnes pour les faire participer à sa joie ; mais à peine les eut-elle rejointes que Jésus-Christ vint lui-même à leur rencontre et se fit connaître à elles. « Ne craignez point, leur dit-il, allez dire à mes frères qu'ils s'assemblent en Galilée, et que c'est là qu'ils me verront. » (S. Matth. xxviii, 10.)

3° *A saint Pierre.* Peu de temps après, Jésus se fit voir à saint Pierre afin de le consoler dans l'extrême affliction où il était d'avoir renié un si bon Maître (1), et saint Pierre s'empressa de

(1) « Dieu, dit le P. de Ligny, pardonne en Dieu, c'est-à-dire qu'il pardonne

faire savoir aux autres Apôtres que le Sauveur était ressuscité (1).

4° *Aux deux disciples d'Emmaüs.* Sur le soir de ce même jour, Cléophas et un autre disciple dont on ne sait pas le nom, allaient ensemble à Emmaüs, petit bourg éloigné de Jérusalem d'environ deux lieues et demie. En chemin, ils s'entretenaient de tout ce qui s'était passé à l'égard de Jésus depuis quatre jours. Là-dessus, Notre-Seigneur s'approcha d'eux sans qu'ils le reconnussent, et leur ayant demandé le sujet de leur entretien, il en profita pour leur montrer, par la loi et par les prophètes, que le Christ devait souffrir, et que c'était par ce chemin qu'il devait entrer dans sa gloire. Ses paroles embrasèrent leurs cœurs, mais elles n'ouvrirent pas leurs yeux. Etant arrivés tard à Emmaüs, ils firent tant par leurs prières, qu'ils forcèrent celui qu'ils prenaient pour un voyageur de s'y arrêter avec eux. Jésus s'étant mis à table, prit du pain, le bénit, le rompit et le leur donna (2). Alors seulement leurs yeux se dessillèrent, et ils reconnurent le Sauveur; mais, avant qu'ils pussent lui parler et lui rendre leurs actions de grâces, Jésus disparut. Aussitôt ils retournèrent à Jérusalem, pour faire savoir aux Apôtres ce qu'ils avaient vu, et les assurer que le Seigneur était ressuscité.

5e et 6e *apparitions aux Apôtres réunis dans le Cénacle.* Les disciples d'Emmaüs parlaient encore lorsque ce bon Maître, non content d'être apparu en particulier à quelques-uns de ses disciples, les voulut honorer tous ensemble de l'une de ses visites. Ce fut la dernière de celles qu'il rendit le jour même de sa résurrection (3), et elle fut signalée par un grand miracle qu'il faut rapporter ici.

Quoique les portes de la salle où les Apôtres étaient retirés par la crainte des Juifs, et où ils prenaient leur repas, fussent fermées avec grand soin, Jésus ne laissa pas d'y entrer, pénétrant l'épaisseur des murailles comme il avait pénétré, un peu auparavant, la pierre de son sépulcre, en vertu de la subtilité de son corps glorifié; de sorte qu'il parut tout à coup au milieu d'eux, et leur dit ces paroles : *La paix soit avec vous!* (S. Luc, XXIV, 36.) Cette apparition soudaine et imprévue les troubla extrêmement, et ils ne pouvaient croire que leur divin Maître fût devant leurs yeux; mais, pour les rassurer, Jésus leur montra les plaies de ses pieds, de ses mains, ainsi que celle de son côté, dont il avait conservé les cicatrices. Il les exhorta même à les considérer

parfaitement. Il aime et il caresse le pécheur *pénitent* comme s'il n'en avait reçu aucune offense. Ce n'est pas perdre tout le fruit de cette apparition, dont les détails nous sont inconnus, que d'en recueillir une vérité si consolante. (*Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ.*)

(1) C'est alors seulement que les Apôtres commencèrent à ajouter foi à la résurrection. « Le Seigneur, disaient-ils aux disciples d'Emmaüs, est vraiment ressuscité, et il a apparu à Simon. » La parole de Pierre a toujours suffi à affermir la foi des fidèles.

(2) Les saints Pères ont regardé ce pain comme vraiment consacré, et contenant sous ses espèces le corps même de Jésus-Christ.

(3) A s'en tenir au texte évangélique qui n'en rapporte pas davantage pour ce jour.

de bien près et à les toucher, afin de reconnaître par leur propre expérience qu'il n'avait pas un corps apparent comme ils se le figuraient, mais un corps solide et véritable, composé de chair et d'os. Enfin, pour lever tous les doutes qui leur pouvaient rester, il leur demanda s'ils n'avaient rien à manger; et aussitôt, les Apôtres lui ayant présenté un morceau de poisson rôti avec du miel, il en mangea une partie en leur présence, et leur en distribua les restes. Il ne faut point douter que cette manducation ne fût véritable, faite par la puissance naturelle et par une action vitale.

Ensuite, il leur fit un don tout divin et qui leur était extrêmement nécessaire; car, ne se contentant pas de leur donner sa paix encore une fois, en réitérant ces paroles : *la paix soit avec vous!* il leur donna aussi l'auteur souverain de la paix, à savoir le Saint-Esprit, avec la puissance de remettre et de retenir les péchés; ce qu'il fit par un souffle de sa bouche, en leur disant : « Recevez le Saint-Esprit; les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez. » (S. JEAN, XX, 22.) Par ce moyen, il laissa ses Apôtres parfaitement consolés et remplis d'une joie qu'ils ne pouvaient s'empêcher de faire paraître au dehors. En effet, aussitôt que saint Thomas, qui ne s'était pas trouvé à cette apparition de son Maître, rentra, ils lui dirent que le Seigneur était vraiment ressuscité, qu'ils l'avaient vu eux-mêmes, qu'ils lui avaient parlé, qu'ils avaient touché ses pieds et ses mains, et qu'ils avaient eu l'honneur de manger avec lui. Thomas n'acquiesça point à leur témoignage, mais protesta qu'il ne croirait point à cette résurrection du Seigneur qu'il n'eût vu les marques des plaies, et qu'il n'eût même porté ses doigts dans la place des clous et sa main dans la blessure du côté de Jésus.

Cette obstination donna sujet à ce bon Maître d'apparaître huit jours après à ses Apôtres, saint Thomas étant présent. La vue et l'attouchement de ses plaies guérirent aussitôt l'apôtre incrédule, et en firent un témoin d'autant plus zélé de ce grand mystère, qu'il avait eu plus de difficulté à le croire. Il crut même beaucoup plus qu'il ne voyait; car, n'apercevant que l'humanité de son Sauveur, il rendit témoignage à sa divinité, en s'écriant : « Mon Seigneur et mon Dieu! » (S. JEAN, XX, 28.)

Quelques autres apparitions rapportées dans l'Ecriture. Nous trouvons encore dans les livres saints trois autres apparitions publiques du Sauveur jusqu'au jour de son ascension. La première eut lieu auprès de la mer de Tibériade, en présence de saint Pierre, de saint Thomas, de Nathanaël, des deux enfants de Zébédée et de deux autres disciples; le divin Maître y établit saint Pierre le pasteur de ses agneaux et de ses brebis, c'est-à-dire de toute son Eglise. (S. JEAN, XXI.) La seconde eut lieu sur une montagne de Galilée, que l'on croit être le mont Thabor, en présence de plus de cinq cents disciples, comme saint Paul l'atteste en écrivant aux Corinthiens. (I. EP., XV.) Jésus-Christ y ordonna à ses Apôtres d'aller prêcher l'Evangile à toutes les nations de la terre, et de les baptiser au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. La troisième enfin eut lieu sur la montagne des Oliviers, auprès de Jérusalem ou plutôt à Jérusalem même, le jour de son ascension, en présence de

tous ses Apôtres et de plusieurs autres disciples jusqu'au nombre de près de cent vingt. (Act. des Apôt., i.) Quant à des visites particulières, il n'est pas douteux, bien que l'Evangile n'en ait pas fait mention, qu'il n'en ait rendu beaucoup durant les quarante jours qu'il a passés sur la terre avant de monter aux cieux, comme à sa très sainte Mère, à qui, d'après la tradition, il s'était manifesté dès le moment même de sa résurrection, à sainte Madeleine et à d'autres qui méritaient le plus cet honneur. (P. Giry.)

387. *La résurrection de Jésus-Christ prouvée par ses diverses apparitions.* — « Le fait de la résurrection, dit Mgr Gousset, est attesté non seulement par tous les écrivains du Nouveau-Testament, mais encore par tous les Apôtres et les disciples de Jésus-Christ. Jésus s'est montré vivant, après sa mort, non à une seule personne, dont le témoignage, par cela même qu'il serait unique, pourrait être suspect d'illusion, mais à plusieurs, à un très grand nombre à la fois, à Madeleine, à d'autres femmes encore, à saint Pierre, à saint Jacques, aux deux disciples d'Emmaüs, aux onze Apôtres, à plus de cinq cents personnes réunies. »

Saint Paul, écrivant aux Corinthiens vingt-quatre ans après l'Ascension, leur dit : « Je vous ai principalement enseigné ce que j'avais reçu moi-même, savoir, que Jésus-Christ est mort pour nos péchés, selon les Ecritures; qu'il a été mis dans le tombeau, qu'il est ressuscité le troisième jour, selon les mêmes Ecritures; qu'il s'est fait voir à Céphas, puis aux onze Apôtres; qu'après, il a été vu, en une seule fois, de plus de cinq cents frères, dont la plupart vivent encore aujourd'hui. » (I. Cor., xv.)

Jésus apparaît, non en songe, ni dans les ombres de la nuit, où l'imagination exaltée prend facilement des fantômes pour des réalités, mais en plein jour et à découvert, dans le jardin où était son tombeau, sur un chemin public, dans le Cénacle, sur les bords du lac de Génézareth, sur une montagne de Galilée. Ce n'est pas une seule fois, ni d'une manière furtive qui ne laisse aucune trace après elle, que Jésus apparaît à ses disciples; c'est pendant quarante jours consécutifs qu'il se montre à eux, parlant, conversant et mangeant avec eux. (Act. des Apôt., i, 3, 4.) Non seulement les Apôtres et les disciples ont vu Jésus-Christ après sa mort, non seulement ils l'ont entendu, mais ils l'ont touché de leurs mains, ils ont mis leurs doigts dans ses plaies.

Les témoins de la résurrection n'ont donc pu être induits en erreur. En effet, comment supposer que les Apôtres et les disciples de Jésus, qui avaient vécu trois ans dans la plus grande familiarité avec leur Maître, qui connaissaient parfaitement sa figure, sa voix, ses discours, ses manières, aient été assez stupides pour se tromper sur sa personne, qu'ils n'avaient perdue de vue que quelques jours, au point de le confondre avec on ne sait quoi, avec un fantôme? Quoi! pendant quarante jours, ils auraient cru voir ce qu'ils ne voyaient pas, entendre ce qu'ils n'entendaient pas, toucher ce qu'ils ne touchaient pas. Ils auraient tous, durant cet intervalle, été frappés du même délire, et d'un

délire si exactement semblable, si constant, qu'il eût produit dans tous les mêmes sensations, le même phénomène, sans qu'aucun pût redresser l'erreur des autres! Si vous admettez une pareille supposition, que devient alors le témoignage des sens? Que devient le témoignage des hommes, sur lequel repose l'ordre social, la société tout entière? »

388. *La résurrection de Jésus-Christ prouvée par la conduite qu'ont tenue les Juifs après ce grand événement.* — Les Juifs ont prétendu que les Apôtres avaient enlevé le corps de Jésus-Christ pendant que les gardes dormaient; c'est ce qu'ils ont répété de tout temps, et c'est ce que nous entendons répéter d'après eux, par des hommes qui croient tout, excepté ce qu'ils devraient croire. Mais si les gardes étaient endormis, comment ont-ils su la manière dont le corps avait disparu (1)? S'ils étaient endormis, comment s'est-il fait qu'aucun ne se réveillât par l'effet du bruit de l'enlèvement? Etait-il possible de briser un sceau, de lever et de rouler une énorme pierre, d'enlever un corps et de se retirer en l'emportant sans troubler le sommeil d'aucun garde? Qu'on ne dise pas que les ravisseurs ont pu s'avancer secrètement jusqu'au sépulcre par une voie souterraine; ce serait aggraver la difficulté, au lieu de l'affaiblir : le sépulcre était taillé dans le roc. Si tous les gardes étaient endormis, sans qu'aucun restât éveillé, pendant la dernière nuit qu'ils avaient à passer auprès du tombeau, pourquoi n'ont-ils pas été punis pour avoir manqué à leur consigne dans une affaire qui intéressait souverainement toute la nation?

D'autre part, si les princes des prêtres et les magistrats étaient persuadés que les Apôtres avaient enlevé furtivement le corps de Jésus, malgré les précautions prises pour empêcher cet enlèvement, pourquoi ne leur ont-ils pas fait leur procès. Quoi! ils ont fait mourir Jésus sur un infâme gibet, parce qu'il s'était dit le Fils de Dieu, et ils gardent le silence sur le délit des Apôtres qui auraient arraché son corps du tombeau, afin de le faire passer pour le Fils de Dieu et pour Dieu lui-même! Les gardes leur annoncent que le corps de Jésus a été dérobé par ses disciples; ils en font répandre le bruit partout, et ils ne disent rien aux ravisseurs! ils ne les recherchent et ne les punissent point!

Les Apôtres annoncent la résurrection, reprochant aux Juifs d'avoir donné de l'argent aux gardes pour leur faire répandre le bruit de l'enlèvement du corps de Jésus, et le sanhédrin (2) ne poursuit pas, n'informe pas, ne se justifie pas; il craignait donc que l'enquête tournât à sa confusion. Le jour de la Pentecôte et quelques jours après, le prince des Apôtres prêche Jésus crucifié et ressuscité devant un grand

(1) Saint Augustin se prend à sourire de pitié quand il voit les Juifs qui ne peuvent cacher leur imposture autrement qu'en produisant des témoins endormis : « Vraiment, ô Juifs aveugles, s'écrie le saint docteur, c'est vous qui dormez, lorsqu'à force de recherches vous nous donnez de pareilles réponses. » « En effet, dit saint Remi, si les gardes dormaient, comment virent-ils l'enlèvement? »

(2) Grand conseil ou sénat de la nation juive; il était composé de soixante-douze juges.

concours de peuple, et huit mille Juifs reçoivent le baptême de Jésus-Christ. N'était-ce pas le cas, pour la synagogue, de procéder juridiquement contre les Apôtres et de les convaincre d'imposture? Or, que fait-elle? Elle s'en tient à ses accusations vagues, sans leur donner aucune suite, se bornant à défendre aux Apôtres de prêcher. Mais les Apôtres, obéissant à Dieu plutôt qu'aux hommes, continuent leurs prédications; et le nombre des fidèles, même parmi les Juifs, croît de jour en jour. Evidemment la conduite des Juifs, dans la grande affaire de la résurrection, est une preuve frappante, un aveu éloquent de l'impuissance où ils étaient de soutenir leur accusation contre les disciples de Jésus, au sujet de l'enlèvement de son corps. » (Mgr GOUSSET; *De la révélation.*)

389. *Les Apôtres n'ont pu avoir l'idée d'enlever le corps de leur maître pour faire croire qu'il était ressuscité.* — « Ou les Apôtres, selon Duvoisin, s'attendaient à voir leur maître ressusciter, comme il l'avait annoncé si expressément, ou ils ne s'y attendaient pas.

» Dans la première supposition, ils ont dû se reposer sur lui-même du soin de vérifier sa prédiction. Ils n'avaient nul besoin de s'engager dans une manœuvre aussi dangereuse que criminelle; et si leur attente était trompée, il ne leur restait qu'à abandonner la cause et la mémoire d'un homme qui les avait si grossièrement abusés.

» Dans la seconde supposition, nul motif, nul intérêt, nul espoir ne pouvait les engager à concerter la fable de la résurrection. Du côté du monde, ils avaient tout à craindre; du côté du ciel, ils ne pouvaient attendre que les châtiments réservés au blasphème et à l'impiété. Le fanatisme ne les aveuglait pas sur ce qu'il y avait de criminel dans leur projet, et le faux zèle ne justifiait pas l'imposture à leurs yeux. « Si le Christ n'est pas ressuscité, disait saint Paul, nous portons un faux témoignage contre Dieu. » (I. COR. XV, 15.) (*Démonst. évang. art. Résurrection.*)

« D'où leur serait venue, dès lors, dit un célèbre académicien, la folle pensée d'annoncer hautement qu'il était sorti du tombeau, plein de vie et d'immortalité? Lorsqu'ils avaient Jésus-Christ avec eux, et qu'ils devaient croire à la vérité de ses promesses, ils fuyaient pour n'être pas compromis; maintenant que leur maître n'est plus, et qu'ils savent que ses promesses sont fausses, les voilà pleins de zèle et de courage! Quel aurait été leur but? Ces hommes se seraient dit : Jésus était un fourbe; n'importe, ayons l'hypocrisie de soutenir qu'il est Dieu, nous ne recueillerons ainsi ni des richesses, ni des honneurs; de justes châtiments nous attendent en ce monde et en l'autre, n'importe, sacrifions tout au désir de faire adorer l'homme qui nous trompait, et que son ambitieuse entreprise a conduit au supplice. Animés par un projet si contraire à tous les intérêts, ces ignorants, ces lâches, seraient devenus subitement éclairés, intrépides, et leur projet aurait réussi! Je ne suis pas assez crédule pour préférer de telles absurdités aux récits de l'Evangile. » (JOSEPH DROZ, de l'Académie française; *Pensées sur le Christianisme.*)

390. *La résurrection de Jésus-Christ prouvée par la conversion du monde au christianisme.* — « Voici, dit saint Augustin, trois choses incroyables, qui néanmoins sont arrivées. Il est incroyable que Jésus-Christ soit ressuscité en sa chair, et qu'avec cette même chair il soit monté au ciel. Il est incroyable que le monde ait cru une chose si incroyable. Il est incroyable enfin qu'un petit nombre d'hommes vils, inconnus, ignorants, aient pu persuader une chose si incroyable au monde et aux savants du monde. De ces trois choses incroyables, nos adversaires ne veulent pas croire la première; ils sont contraints de voir la seconde, et ils ne la sauraient comprendre sans croire la troisième. La résurrection de Jésus-Christ est publiée et crue dans tout l'univers. Si un grand nombre de savants et de personnes éclairées ont dit qu'ils ont vu et publié cette merveille, il n'est pas étrange que le monde l'ait crue; il faut bien être opiniâtre pour ne pas la croire. Mais si, comme il est vrai, le monde a cru un petit nombre d'hommes inconnus et ignorants sur ce qu'ils ont rapporté, pourquoi une poignée d'opiniâtres et d'entêtés ne croient-ils pas ce que tout le monde croit? Le monde a cru ces témoins méprisables, parce que la majesté de Dieu a paru en eux avec un incomparable éclat. L'éloquence dont ils se sont servis pour persuader les hommes ne consistait pas en paroles, mais en miracles; de sorte que ceux qui n'avaient pas vu Jésus-Christ ressusciter et monter au ciel avec son corps, n'ont pas eu de peine à le croire lorsque ceux qui leur disaient l'avoir vu confirmaient leur témoignage par une infinité de prodiges.... Si nos adversaires ne croient pas que les Apôtres aient fait ces miracles pour établir la foi de la résurrection et de l'ascension de Jésus-Christ, ce sera pour nous un grand miracle que l'univers l'ait crue sans miracle. » (*Cité de Dieu*, l. XXII, c. V.)

391. *La résurrection est le plus ferme appui de notre foi en la divinité de Jésus-Christ.* — Interrogée par des magistrats païens qui lui demandaient quelle était sa religion, sainte Marguerite répondit avec fermeté qu'elle professait la religion chrétienne. A cette réponse, un des juges s'écria avec une vive indignation : « Quelle absurdité que de rendre à un homme l'adoration due aux dieux seuls, à un homme surtout qui a été cloué sur un bois infâme, sur une croix! » La sainte l'interrompit : « D'où savez-vous que le Christ a été crucifié? lui demanda-t-elle. — Nous le savons, dit le gouverneur, par les livres que vous appelez *Evangiles.* » La sainte lui répondit. « Ces mêmes écrits, où il est question des souffrances et de la mort sur la croix de mon Sauveur, parlent aussi de sa résurrection et de sa gloire. Pourquoi donc croyez-vous qu'il a été crucifié, sans vouloir ajouter foi à sa résurrection? Nous, chrétiens, nous ne croyons pas à la divinité du Sauveur parce qu'il a *souffert* et qu'il est *mort*, mais bien parce qu'il est *ressuscité* du tombeau par sa propre puissance : voilà pourquoi nous faisons retentir avec tant d'allégresse ce chant de triomphe : *Alleluia.* En ressuscitant, Jésus-Christ a fait voir qu'il est Dieu : voilà pourquoi nous faisons volontiers le sacrifice de notre vie pour attester la fermeté

de notre foi. » Cette profession de foi énergique remplit tous les assistants d'étonnement et d'admiration. Cependant, les juges n'en devinrent que plus courroucés, et, après avoir fait souffrir à la sainte de longs mais inutiles tourments, ils la condamnèrent à être décapitée. (*Vie de sainte Marguerite.*)

392. *Le plus éclatant des miracles de Notre-Seigneur Jésus-Christ.* — De tous les miracles qu'a opérés Notre-Seigneur Jésus-Christ, le plus éclatant est évidemment celui de sa résurrection. Jésus-Christ se ressuscite lui-même, donc il est Dieu : il n'y a pas moyen d'en douter un seul instant. Les impies, les incrédules eux-mêmes n'ont pu s'empêcher d'en convenir. Pendant la révolution de 1793, quelques utopistes essayèrent de substituer une nouvelle religion au catholicisme qu'ils croyaient à tout jamais anéanti en France. La Réveillère-Lepaux, l'un des principaux chefs de la nouvelle religion, lui donna le nom de *Théophilanthropie*, c'est-à-dire amour de Dieu et des hommes. Malgré les belles idées que renfermait ce nom nouveau, malgré l'argent qu'on prodiguait pour gagner le plus grand nombre possible de sectateurs, les théophilanthropes ne firent pas fortune.

Un jour, La Réveillère-Lepaux se plaignait à Talleyrand de ce que le nombre de ses sectateurs n'augmentait pas, tandis que les disciples de Jésus-Christ étaient si fidèles à leur maître, qui pourtant ne leur imposait que des privations. « Moi, lui répondit Talleyrand en riant, je n'en suis pas surpris, et je puis même à cet égard te donner un excellent conseil. — Lequel donc, citoyen? interrompit le grand-pontife nouveau. — Le voici : fais-toi tuer vendredi, et qu'on t'enterre samedi, tâche de ressusciter dimanche, et je te réponds qu'on croira tout de suite à ta nouvelle religion. » La Réveillère-Lepaux ne jugea pas à propos de suivre ce conseil.

393. *Solennité de la fête de Pâques.* — Déjà, dans les premiers siècles et au temps même des Apôtres, le sabbat judaïque du samedi avait été porté au dimanche, afin de célébrer la mémoire de la résurrection de Jésus-Christ en même temps que d'observer et de sanctifier le repos de ce jour ordonné par le Seigneur.

Mais ce n'était point assez pour la piété des chrétiens, et une fête spéciale et solennelle entre toutes les fêtes de l'Eglise fut établie le jour de Pâques en l'honneur de la résurrection.

Cette fête durait sept jours, pendant lesquels on se livrait à une joie innocente, sans qu'il fût permis de s'occuper d'œuvres serviles. La discipline de l'Eglise a limité cette durée, et l'on ne solennise plus que les deux premiers jours de la semaine (1).

Les Israélites célébraient la fête de Pâques le quatorzième jour après la nouvelle lune de mars; conformément à cet usage, quelques églises d'Asie célébraient également, ce jour-là, la résurrection de Jésus-Christ, n'importe quel jour de la semaine elle tombât. Mais à Rome et dans tout le reste de l'Occident, on ne célébrait ce mystère que le dimanche

(1) En France, le dimanche seulement.

qui suivait immédiatement le quatorzième jour de la nouvelle lune de mars.

394. *Du jour fixé pour célébrer la fête de Pâques.* — « Au premier Concile de Nicée (325), la question de la célébration de la Pâque, agitée du temps du pape saint Anicet et de saint Polycarpe, et depuis sous le pape saint Victor, n'était pas encore décidée. Malgré les bulles de ces deux papes, les églises de Syrie et de Mésopotamie suivaient encore l'usage des Juifs, et célébraient la fête de Pâques le quatorzième jour de la lune de mars, sans considérer si ce jour tombait un dimanche ou non. On les nommait pour cette raison *Quartodécimans*. Le Concile décida que le jour de Pâques serait universellement fixé, chaque année, au dimanche qui suit immédiatement le quatorzième jour de la lune de mars (1) après l'équinoxe du printemps. On ordonna que le patriarche d'Alexandrie publierait chaque année le jour où l'on devrait célébrer cette fête dans toutes les églises d'Orient, parce que, dans cette ville plus que partout ailleurs, on s'appliquait à l'étude de l'astronomie. Pour trouver plus facilement le premier jour de la lune de mars et, par conséquent, le quatorzième, les Pères convinrent qu'on se servirait du cycle de dix-neuf ans, parce qu'au bout de ce terme les nouvelles lunes reviennent à peu près aux mêmes jours de l'année solaire. Ce cycle avait été trouvé environ sept cent cinquante ans auparavant, par un Athénien nommé Méton. On l'a appelé depuis *nombre d'or*, parce qu'on s'accoutuma à le marquer en lettres d'or dans les calendriers. On croit que le Concile chargea de ce calcul Eusèbe de Césarée : il est certain que cet évêque avait composé un canon pascal de dix-neuf ans, et qu'il avait expliqué l'origine et le sujet de cette question dans un discours dédié à l'empereur Constantin, qui l'en remercia par une lettre. La décision du concile de Nicée, touchant la célébration de la Pâque, fut exécutée dès lors dans toutes les églises du monde. » (DARRAS ; *Hist. générale de l'Eglise.*)

395. *Des fêtes dont la fixation dépend du jour de Pâques.* — On distingue les fêtes mobiles et les fêtes non mobiles. Les fêtes mobiles sont ainsi appelées parce qu'elles varient de quantième, tandis que les fêtes non mobiles se célèbrent à des jours fixes. Voici quelques-unes des fêtes mobiles dont la fixation dépend de la fête de Pâques :

La Septuagésime. . . .	le 9e Dimanche ou 63 jours	avant Pâques.
La Sexagésime	le 8e Dimanche ou 56 jours	avant Pâques.
La Quinquagésime. . . .	le 7e Dimanche ou 49 jours	avant Pâques.
Les Cendres, le mercredi après la Quinquagésime. . . .	. . . ou 46 jours	avant Pâques.
Le 1er Dimanche de Carême. .	le 6e Dimanche ou 42 jours	avant Pâques.
Le Dimanche de la Passion. .	le 2e Dimanche ou 15 jours	avant Pâques.

Les Rogations, les trois jours qui précèdent l'Ascension.

(1) On ne compte ce quatorzième jour qu'à partir du 21 mars ; si la lune était pleine avant le 21, ce ne serait pas celle de mars. C'est pourquoi la fête de Pâques varie du 22 mars au 25 avril.

L'Ascension, le jeudi qui suit le cinquième dimanche après Pâques.
La Pentecôte, dix jours après l'Ascension.
La Trinité, le dimanche après la Pentecôte.
La Fête-Dieu, le jeudi après la Trinité.

III

ASCENSION DE NOTRE-SEIGNEUR

396. *L'Ascension de Notre-Seigneur Jésus-Christ.* — Le quarantième jour après sa résurrection étant arrivé, Jésus-Christ apparut de nouveau à ses apôtres et les visita pour la dernière fois. Ni l'Evangile ni le livre des Actes des Apôtres ne disent clairement en quel lieu se fit cette apparition, mais les textes sacrés nous donnent tout sujet de croire que ce fut à Jérusalem, dans la maison où ils avaient coutume de se retirer. Après qu'il les eut salués à son ordinaire en leur donnant sa paix, Jésus leur reprocha d'avoir cru si difficilement et si tardivement à sa résurrection, malgré le témoignage des personnes qui l'avaient vu ressuscité. Ensuite, il leur dit qu'ils voyaient eux-mêmes l'accomplissement de ce qu'il leur avait été prédit avant sa passion et lorsqu'il conversait avec eux sur la terre, à savoir : qu'il devait être mis à mort, mais qu'il ressusciterait le troisième jour, et qu'il les enverrait chez toutes les nations prêcher la pénitence et le pardon des péchés, comme il était écrit de lui dans la loi, dans les psaumes et dans les prophètes. Saint Luc, dans les Actes des Apôtres, nous apprend encore que Notre-Seigneur dîna ensuite avec eux. Il le fit, non pour les convaincre plus complètement de la vérité de la résurrection de sa chair, dont ils ne pouvaient plus douter, mais pour leur montrer, par cette condescendance merveilleuse, que, quoiqu'il eût changé de condition et qu'il fût sur le point de monter au plus haut des cieux et de s'asseoir à la droite de Dieu son Père, néanmoins il n'avait rien diminué ni ne diminuerait rien de son affection et de sa bienveillance pour les hommes.

Comme ce n'était pas dans la ville qu'il avait résolu d'accomplir le mystère de son ascension, le repas étant fini, il les emmena dehors avec plusieurs autres disciples qui s'étaient joints à eux et qui élevaient leur nombre à cent vingt personnes.

Arrivés à la montagne des Oliviers, où, quarante-trois jours auparavant, il avait sué sang et eau, et avait été pris et lié par les Juifs, Jésus donna le dernier adieu à cette grande assemblée d'hommes et de femmes, leur réitérant les promesses qu'il leur avait déjà faites d'être toujours avec eux et de ne les abandonner jamais, de leur envoyer au plus tôt l'Esprit consolateur, de leur préparer des places dans le ciel, et de les y recevoir après qu'ils auraient combattu sur la terre avec courage et persévérance pour la gloire de son nom.

Enfin, ayant élevé ses mains au ciel, comme pour montrer le lieu

d'où il fallait attendre toutes les grâces, il leur donna sa bénédiction. On ne sait pas de quelles paroles il se servit en cette circonstance. Peut-être prit-il celles du rituel des Juifs pour la bénédiction du peuple, qui sont les suivantes : « Que le Seigneur vous bénisse et vous garde, qu'il vous montre sa face divine et qu'il ait pitié de vous. Qu'il tourne son visage vers vous pour vous regarder d'un œil favorable, et qu'il vous donne la paix. »

En même temps, on le vit monter au ciel, non pas avec rapidité ni par une vertu étrangère, comme Enoch et Elie avaient autrefois été emportés dans l'air, mais par sa propre vertu et en s'élevant peu à peu, de même que l'on voit s'élever un rayon de fumée qui sort d'un parfum de myrrhe ou d'encens mis sur des charbons ardents.

Pendant que Notre-Seigneur s'élevait ainsi vers le ciel, les Apôtres et les autres disciples, qui ne le pouvaient suivre de corps, le suivaient du cœur et des yeux. Mais lorsqu'il fut à une telle distance qu'ils ne le pouvaient presque plus apercevoir, une nuée vint l'envelopper et le déroba entièrement à la vue, et au même instant, franchissant l'espace, monta jusqu'au sommet du ciel; là, ayant présenté à son Père éternel les illustres captifs qu'il avait délivrés des enfers, il en reçut une louange au-dessus de toute louange, et une gloire au-dessus de toute gloire : il s'assit à la droite de la divine Majesté, c'est-à-dire qu'il entra, même en tant qu'homme, dans la jouissance immuable et éternelle des honneurs souverains de la divinité. Cependant, quoiqu'ils ne le vissent plus, les disciples continuaient à tenir leurs yeux levés vers le ciel, et ils étaient comme ravis en extase. Enfin, deux anges leur apparurent sous une forme humaine et vêtus d'habits blancs; ils leur dirent : « Hommes de Galilée, pourquoi vous arrêtez-vous à regarder en haut? Ce Jésus, qui était au milieu de vous et qui a été élevé au ciel, en descendra un jour de la même manière que vous l'avez vu monter aujourd'hui. » (Act., i. 11.) — (P. Giry.) Les Apôtres s'en retournèrent alors à Jérusalem, et se préparèrent par une retraite de dix jours à la descente du Saint-Esprit.

397. *Triomphe merveilleux.* — La sainte Ecriture ne dit pas d'une manière précise que les âmes délivrées des limbes par Notre-Seigneur, non plus que les chœurs des anges qui lui faisaient escorte, aient paru aux regards des témoins de l'ascension ou se soient fait entendre à eux par quelque harmonie sensible. Néanmoins, il est certain que ces glorieux captifs entouraient le Sauveur quand il fit son entrée dans le ciel, ainsi que le déclare le Roi-prophète, et, après lui, l'apôtre saint Paul, lequel dit : « Jésus-Christ, en montant en haut, a emmené les captifs qu'il avait conquis; il a fait des présents aux hommes. » (Eph., iv, 8.) Notre pensée peut donc contempler autour de Jésus et lui formant une escorte d'honneur, ces grands et admirables personnages, dont la foi et la piété sont si hautement louées dans les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, et avec eux toutes ces femmes saintes de la loi de la nature et de la loi écrite qui ont immortalisé leurs noms par la grandeur de leur courage et par

l'éminence de leurs vertus. Ils publiaient tous à l'envi les hauts faits de leur Libérateur ; ils lui donnaient mille louanges, et applaudissaient de tout leur cœur à la magnificence de son triomphe. Des chœurs se répondaient l'un à l'autre avec une douceur, une mélodie qui surpasse tout ce que peuvent percevoir nos sens, et qui n'est pas de ce monde.

Tous les chœurs des anges étaient accourus sans nul doute au-devant de leur Souverain ; ils célébraient ses grandes victoires et l'introduisaient triomphalement dans son royaume éternel. Dire qu'ils aient articulé des paroles et formé une harmonie capable de délecter les sens, c'est ce qui n'est pas entièrement assuré. Néanmoins, comme l'Evangile nous apprend qu'ils le firent au temps de la naissance du Sauveur, et qu'il est probable que, dans le ciel même, ils forment un concert perpétuel pour réjouir les âmes bienheureuses, il y a grand sujet de croire qu'en ce jour de triomphe ils joignirent, à leurs louanges et à leurs adorations en esprit, une mélodie sensible qui répondait à celle des patriarches, des prophètes et des autres saints et saintes. Et c'est peut-être dans cette vue qu'il est dit au psaume XLVI : « Dieu est monté au milieu des cris de joie, et le Seigneur au son des trompettes. » « Levez-vous, Seigneur, chantaient ces troupes angéliques, levez-vous et entrez dans votre repos. Levez-vous avec votre humanité sainte, avec l'arche de votre sanctification ; cette arche que vous avez sanctifiée par vous-même et de toute l'onction de votre divinité ; cette arche dans laquelle sont renfermés tous les trésors de la bonté et de la sainteté de Dieu ; cette arche, enfin, qui n'a été ouverte et percée sur la croix que pour répandre des torrents de sainteté dans le monde ; levez-vous avec cette arche, afin que, comme elle a été toute noyée dans la douleur, elle soit toute comblée de délices, et que, comme elle a porté le prix du rachat de tous les hommes, elle reçoive leur liberté pour récompense. » (P. GIRY.)

— *a* « Vous êtes monté au ciel suivi d'une troupe de captifs que vous avez délivrés. » (Ps. LXVII, 19.)

— *b* « Montant au ciel, il a mené en triomphe une grande multitude de captifs, et il a répandu ses dons sur les hommes. » (EPHÉS., IV, 8.)

— *c* « Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que je réduise vos ennemis à vous servir de marchepied. » (Ps. CIX, 1, 2.)

398. *Enlèvement d'Elie au ciel, figure de l'Ascension de Notre-Seigneur.* — Elie, dans son enlèvement miraculeux, a été une image très exacte et comme une prophétie en action de Jésus-Christ s'élevant au ciel et se séparant de ses apôtres. Le moment étant venu où ce saint homme devait être enlevé au ciel, il dit à son disciple Elisée : « Demeurez ici, parce que le Seigneur m'a envoyé jusqu'à Béthel ; » il lui proposa jusqu'à trois reprises de le laisser aller seul en divers lieux où il disait avoir affaire, voulant peut-être ainsi éprouver sa fidélité ou lui épargner la douleur d'une si dure séparation. Mais Elisée n'eut

garde de le quitter, et il lui répondit avec fermeté : « Vive le Seigneur et vive votre âme, je ne vous abandonnerai point. » Ils allèrent donc tous deux ensemble. Et cinquante des enfants des prophètes les suivirent, tandis qu'eux poursuivaient jusqu'au bord du Jourdain.

Alors Elie prit son manteau et le plia, et frappa les eaux qui se divisèrent en deux parts, et ils passèrent tous deux à pied sec. Lorsqu'ils eurent passé, Elie dit à Elisée : « Demandez-moi ce que vous voudrez, afin que je vous l'accorde avant que je sois enlevé d'auprès de vous. » Elisée lui répondit : « Je vous prie que votre double esprit repose sur moi. » Apparemment, il voulait demander par là le double don de prophétie et de miracles qu'Elie possédait. « Vous me demandez une chose difficile, lui répondit Elie. Cependant, si vous me voyez lorsque je serai enlevé d'auprès de vous, vous aurez ce que vous avez demandé; mais si vous ne me voyez pas, vous ne l'aurez point. » Et lorsqu'ils poursuivaient leur chemin et qu'ils marchaient en s'entretenant, un char de feu et des chevaux de feu les séparèrent tout d'un coup l'un de l'autre, et Elie monta au ciel dans un tourbillon. Or, Elisée le voyait et criait : « Mon père, mon père ! » Après cela, il ne le vit plus. Et, dans la juste douleur qu'il ressentait de l'absence de celui que Dieu lui avait donné pour maître et pour guide, il déchira ses vêtements en deux parts; ce qui était une marque de deuil et de tristesse usitée chez les Juifs. Et il leva de terre le manteau qu'Elie avait laissé tomber comme un gage du double esprit qu'il lui avait demandé et dont il l'établissait héritier. C'est ainsi que les Apôtres, en suivant Jésus-Christ avec foi et amour, en le regardant fixement lorsqu'il monta au ciel, par cette disposition où ils étaient d'avoir toujours en vue cette glorieuse ascension de leur maître et de ne plus le chercher que dans le ciel, ont mérité de devenir les héritiers de son esprit et de sa double puissance, soit pour absoudre les hommes, soit pour les condamner. Elie reviendra sur la terre, à la fin des temps, pour préparer les hommes au jugement dernier et les soutenir contre la persécution de l'Antechrist, et Notre-Seigneur reviendra pour juger tous les hommes et rendre à chacun selon ses œuvres.

399. *La trace des pieds de Notre-Seigneur sur le mont des Oliviers.* — Lorsque Notre-Seigneur monta au ciel le jour de l'Ascension, il laissa empreinte dans le rocher du mont des Oliviers la trace de ses pieds. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans le *Voyage* du baron de Géramb, qui visita la Terre sainte en 1833. « Au centre du sommet de la montagne, dans une espèce de chapelle, on voit le vestige qu'imprima sur le rocher le pied gauche du Sauveur, au moment de quitter la terre pour s'élever dans les cieux. On assure que jadis on y voyait de même l'empreinte du pied droit, mais que les Turcs l'ont enlevée pour la transporter dans la mosquée du temple. Quant à l'empreinte du pied gauche, elle existe de manière à ne laisser aucun doute, quoiqu'elle soit un peu usée par les baisers que les

pèlerins n'ont cessé d'y donner depuis tant de siècles, et peut-être aussi par quelque pieux larcin qu'une surveillance sévère n'a pu toujours empêcher. Cette partie du rocher est aujourd'hui entourée de maçonnerie, et confiée à la garde d'un santon, espèce de moine turc. Cet homme est pourvu de petites pierres carrées qu'il fait toucher aux vestiges du pied de Notre-Seigneur, et qu'il offre ensuite aux pèlerins en échange de quelques petits présents. A en juger par la direction de cette trace, Notre-Seigneur devait avoir le visage tourné du côté du nord quand il s'éleva au ciel. » Tel est le récit du baron de Géramb : tous les voyageurs l'ont confirmé, notamment Mgr Mislin, qui a visité les saints Lieux il y a une vingtaine d'années. (Mgr Mislin; *Les saints Lieux*.)

400. *Jésus-Christ dans le ciel est notre médiateur.* — Un jour qu'on célébrait la fête de l'Ascension, sainte Mechtilde considérait avec tristesse le Sauveur se séparant de nous, et elle lui disait en soupirant : « Seigneur, pourquoi nous quittez-vous ? » Et le divin Sauveur semblait lui répondre : « C'est qu'en montant au ciel je deviens *le mandataire des hommes, leur médiateur auprès de mon Père.* Lorsqu'un fidèle mandataire recueille les revenus de son maître et remarque que celui-ci a perdu quelque chose, il y ajoute du sien. Je fais de même. Tout le bien que fait l'homme, je l'offre à mon Père, et s'il y manque quelque chose, j'y supplée par mes propres mérites, assurant ainsi, et à un prix inestimable, le salut de son âme, dont je me porte caution en présence de tous les saints. » (Alban Stolz.)

401. *Jésus-Christ nous fait part de ses mérites.* — Saint Bernard, étant malade, eut un ravissement, pendant lequel il lui sembla qu'on le présentait devant le tribunal de Dieu, et que le démon, ce cruel ennemi des hommes, proposait plusieurs chefs d'accusation contre lui. Il dit alors sans s'effrayer : « Je confesse que je ne suis pas digne de la béatitude éternelle, et que je ne la puis obtenir par mes propres actions; mais, mon Seigneur et mon Maître la possédant à double titre : 1° par droit d'héritage comme le Fils de Dieu le Père, 2° par le mérite de sa passion comme Sauveur du monde, il se contente du premier titre, et il me donne part au second. Et ainsi, j'ai tout sujet d'espoir et de confiance. » (Petits Bollandistes ; 20 août.)

402. *Un pèlerin au mont des Oliviers.* — Saint Bernardin de Sienne et saint François de Sales racontent le fait suivant : Du temps des Croisades, un pieux gentilhomme français, nommé Lethbald, né dans les environs d'Autun, entreprit, ainsi que bien d'autres, le pèlerinage de la Terre sainte. A peine fut-il débarqué sur les rives asiatiques qu'il courut à Nazareth, où demeurait la très sainte Vierge quand l'archange Gabriel vint lui annoncer le mystère de l'Incarnation. De là, il partit pour Bethléem, et visita avec amour et avec foi la grotte où Notre-Seigneur vint au monde. Puis il parcourut successivement les différents lieux qui ont été sanctifiés par la présence du divin

Sauveur : le Jourdain où il fut baptisé par saint Jean ; le désert où il passa quarante jours dans le jeûne et la prière ; la mer de Galilée, près de laquelle il opéra tant de miracles. Mais il s'arrêta surtout aux endroits qui lui rappelaient les souffrances et la mort douloureuse de son bon Maître. Il fut témoin, en esprit, de son agonie au jardin des Olives, de ses ignominies chez Caïphe, de sa flagellation et de son couronnement d'épines chez Pilate. Il le suivit pas à pas sur le chemin du Calvaire, essayant dans le fond de son cœur de lui aider à porter sa croix. Arrivé au sommet, il se prosterna la face contre terre et faillit mourir de douleur. Après être resté plusieurs heures dans ce pieux accablement, il se rendit au saint Sépulcre ; puis il gravit la montagne des Oliviers, d'où Notre-Seigneur était monté au ciel. « O mon bon Jésus, s'écria-t-il alors, je vous ai suivi sur la terre dans tous les endroits que vous avez sanctifiés par votre présence ; j'ai tout vu, depuis votre berceau jusqu'à votre tombeau ; me voici maintenant au lieu d'où vous vous êtes élevé au ciel. Où puis-je aller, Seigneur, si je ne monte à votre suite ? Ah ! permettez-moi de vous suivre en paradis. » A ces mots, il se sent atteint d'un mal subit. On le rapporte à Jérusalem, dans le couvent des Pères de la Terre-Sainte. Deux jours après, il était au ciel. (Devoucoux ; *Légendaire d'Autun.*)

403. *Le ciel est notre véritable patrie.* — Dans l'histoire du martyre de saint Pamphyle, il est parlé de différents jeunes gens païens qui se convertirent à la doctrine de Jésus-Christ. Ils furent bientôt reconnus comme chrétiens et traînés à Césarée devant le tribunal. Lorsqu'on leur demanda, entre autres choses, où était leur patrie, « Là-haut, répondit l'un d'eux, au-dessus des astres, demeure notre Dieu et notre Sauveur ; il nous a précédés pour nous y préparer des places ; ainsi notre patrie est où il demeure. » Et tous les autres d'applaudir avec joie et de s'écrier : « Oui, notre patrie est là-haut, là est aussi l'unique objet de tous nos désirs ! » Quand on leur fit souffrir les plus affreuses tortures, ils ne cessèrent de lever les yeux au ciel et de s'encourager mutuellement par ces paroles : « Au ciel est notre Dieu et notre Sauveur, au ciel est notre éternelle et glorieuse patrie. Allons-y pour y demeurer éternellement. »

404. *La pensée du ciel doit nous aider à supporter les peines de la vie.* — Le saint martyr Platon fut déchiré à coups de verges par les bourreaux, qui s'acharnèrent sur lui d'abord au nombre de quatre et ensuite au nombre de douze ; mais pendant ce cruel supplice, dit Métaphraste, l'historien de sa vie, son esprit était déjà dans le ciel, sa patrie, et il ne se laissa point ébranler par les tortures. Le tyran donna l'ordre de reconduire Platon dans le cachot. Des chrétiens vinrent l'y trouver pour lui témoigner leur compassion et s'édifier de la constance du martyr, afin d'avoir aussi de la force et de la joie le jour où ils suivraient le même chemin de douleurs. Or, voici les paroles que leur adressa le saint : « Croyez-vous, mes bien-aimés

frères, que ce soit en vue d'une simple bagatelle que j'endure ces souffrances? Non, si je me maintiens courageusement dans cette voie rude et raboteuse, si je supporte patiemment ces tortures horribles, c'est que je sais que, dans un peu de temps, dangers et souffrances auront disparu, et que j'aurai une part à la glorieuse immortalité. Luttez, vous aussi, avec courage, et, sans arrêter vos regards sur ce que vous devez endurer, contemplez joyeusement le ciel, où Jésus-Christ nous a préparé une demeure; considérez la récompense qui vous attend, et soyez assurés que quiconque pense à la couronne éternelle vaincra glorieusement les tourments et la mort. »

405. *Du haut du ciel, Jésus-Christ soutient ses serviteurs dans les combats.* — Lorsque le diacre saint Etienne fut appelé à comparaître au milieu d'une assemblée des principaux d'entre les Juifs, après avoir justifié sa conduite qu'on avait incriminée, il adressa à ses auditeurs, par un mouvement de l'Esprit de Dieu, la juste réprimande que méritait leur opiniâtre résistance à la vérité de l'Evangile. Mais les Juifs n'en devinrent que plus furieux, et on les vit grincer les dents contre celui qui les reprenait si courageusement. Alors, et comme pour applaudir au zèle du saint diacre, le ciel s'ouvrit, et, rempli du Saint-Esprit, Etienne vit le Seigneur dans sa gloire. Il s'écria aussitôt, plein d'admiration et de joie : « Voici que je vois les cieux ouverts et le Fils de l'homme debout à la droite de Dieu. » Il vit le Sauveur debout, dit saint Pierre Damien, parce que ce Maître adorable se fit voir à lui en la posture d'un combattant et d'un vainqueur. » Cependant, en entendant ces paroles du saint diacre, les pontifes, les prêtres, les docteurs et tous ceux qui composaient l'assemblée, avec la troupe des accusateurs, se bouchèrent les oreilles comme à l'audition d'un horrible blasphème, et, se précipitant sur saint Etienne, ils le traînèrent hors de la ville pour le lapider.

Le premier soin du martyr fut de recommander son âme à Jésus-Christ. « Seigneur Jésus, dit-il, recevez mon esprit. » Ensuite, la charité de ce divin Maître l'animant, et le souvenir de ce que Jésus avait fait sur l'arbre de la croix lui étant toujours présent, il se mit à genoux et s'écria de toutes ses forces : « Seigneur, ne leur imputez pas ce péché. »

Ce furent les dernières paroles sur la terre du premier et héroïque martyr de Jésus-Christ. Le divin Maître, qui l'avait inspiré et fortifié, lui ouvrit lui-même les portes de la Jérusalem céleste, où, pendant toute l'éternité, il chantera ses louanges et bénira sa miséricorde.

406. *Le chemin de la gloire.* — Se confiant dans la consolante promesse que Jésus-Christ nous a faite d'aller nous préparer une place dans le ciel, saint Martin, étendu sur son lit de mort, tenait, dans une sorte d'extase, ses yeux fixés vers le ciel. Un de ses disciples, qui l'avait servi avec le plus grand dévouement, lui dit de ne pas regarder ainsi toujours en haut, mais de se tourner de temps à autre sur le côté, ce qui le soulagerait.

Le saint lui répondit : « Laissez-moi plutôt, mon enfant, contempler le ciel et la terre, et ne me troublez pas dans la méditation du chemin où mon divin Sauveur m'a précédé, et que mon âme devra suivre bientôt pour aller s'unir à Dieu. » (*Vie du Saint.* — 11 novembre.)

IV

DU JUGEMENT GÉNÉRAL

Dans le jugement général, Jésus-Christ manifestera les vertus des bons et les crimes des méchants, pour la confusion des uns, pour la gloire des autres, et pour le triomphe de sa justice et de sa puissance.

407. Les prophètes, parlant du jugement général, l'appellent un jour de colère, de tristesse et de serrement de cœur, un jour d'affliction et de misère, de ténèbres et d'obscurité, de nuages et de tempêtes (Sophon., I, 15), un jour semblable à une fournaise ardente, où tous ceux qui commettent l'iniquité seront comme de la paille destinée au feu. » (Malach., IV, 1.) « Le Seigneur, dit Isaïe, viendra environné de feux et armé de son glaive pour juger toute chair, » c'est-à-dire tous les hommes. (Is., LXVI, 16.) « Je viens, dit le Seigneur au peuple juif, par la bouche du même prophète, je viens pour recueillir toutes leurs œuvres et toutes leurs pensées, et les assembler avec tous les peuples, de quelque pays et de quelque langue qu'ils puissent être; ils comparaîtront, et ils verront ma gloire. » (*Id.*, *id.*, 18.) « Je rassemblerai toutes les nations, et je les conduirai dans la vallée de Josaphat, et là j'entrerai en jugement avec elles (1). » (Joel, III, 1-2.)

408. « Les saints Apôtres, fidèles aux enseignements de Notre-Seigneur, n'ont pas négligé de nous instruire de ce qui concerne le jugement dernier : « Les cieux et la terre, qui existent maintenant, dit saint Pierre, sont réservés pour être brûlés par le feu au jour du jugement et de la ruine des impies. Ce jour viendra comme un voleur; et alors, au milieu d'un grand bruit, les cieux passeront, les éléments embrasés se dissoudront, et la terre, avec tout ce qu'elle renferme, sera consumée par le feu. » (II. Epit., III, 7 et 10.) « Voilà, s'écrie saint Jude, que le Seigneur vient avec la multitude de ses saints pour juger les hommes, et pour convaincre tous les méchants de toutes leurs œuvres d'iniquité. » (Epit. cathol., 14-15.)

409. *Quand arrivera la fin du monde.* — Le monde aura une fin comme il a eu un commencement. Mais quand finira-t-il ? C'est un mystère dont Dieu s'est réservé la connaissance. Jésus-Christ, parlant du dernier jour, dit que Dieu en a fait un secret même à ses anges. (S. Marc, XIII, 32.) Il est vrai que les Pères et les interprètes des

(1) Plusieurs savants pensent que Joël a voulu, sous le nom de vallée de Josaphat, marquer *en général* le lieu où le Seigneur doit exercer son jugement contre les nations, et celui où il doit paraître au jugement dernier avec tout l'éclat de sa majesté. *Josaphat*, en hébreu, signifie le *Jugement de Dieu*. Quant à la *vallée de Josaphat*, elle est située au pied du mont des Olives.

saintes Ecritures ont vu des signes avant-coureurs du dernier jour du monde dans les événements prédits à peu près en ces termes : « 1° Il y aura des guerres, des pestes, des famines, des tremblements de terre. L'affliction de ces temps sera si grande qu'il n'y en aura point eu de semblable depuis le commencement du monde. Il s'élèvera de faux christs et de faux prophètes, qui feront de grands prodiges jusqu'à séduire les élus mêmes, s'il était possible. L'inquiétude des hommes sera à son comble, la charité sera refroidie, et à peine trouvera-t-on encore quelque reste de la foi sur la terre. 2° L'Evangile sera prêché dans toutes les contrées de la terre, et alors arrivera la fin du monde. 3° Avant la fin des temps, paraîtra l'homme de péché, c'est-à-dire l'Antechrist, qui s'élèvera orgueilleusement contre Jésus-Christ et son Eglise, usurpera les honneurs divins, séduira les peuples par des prestiges étonnants, suscitera de violentes persécutions contre ceux qui refuseront de l'écouter et de l'adorer. Le règne de l'Antechrist exercera une telle influence, que l'apostasie sera presque générale. 4° Le patriarche Enoch et le prophète Elie, qui furent enlevés au ciel tout vivants, reparaîtront à la fin des temps pour s'opposer aux efforts de l'Antechrist et soutenir la foi des fidèles contre la violence de ses persécutions. Leur prédication convertira les Juifs à la foi chrétienne. La plupart de ces prédictions ont été faites par Jésus-Christ ou ses apôtres ; toutes sont clairement exprimées dans les saintes Ecritures. Mais quand auront-elles leur accomplissement ? C'est là toujours le secret de Dieu.

Quand le monde sera près de finir, la nature entière, comme si elle pressentait sa ruine prochaine, sera dans le désordre et la confusion ; la terreur et l'effroi saisiront tous les peuples ; la mer sera agitée par d'horribles tempêtes ; le soleil s'obscurcira ; la lune ne donnera plus sa lumière ; les étoiles tomberont du ciel, et les vertus des cieux seront ébranlées. (S. Luc, xxi.) Enfin une flamme immense et dévorante se répandra sur toute la surface de la terre, et consumera, en un instant, les hommes, les animaux, la terre elle-même et tout ce qu'elle contient. Après cet embrasement universel, l'ange de Dieu sonnera de la trompette fatale, et d'une voix terrifiante, il criera : « Levez-vous, ô morts, et venez au jugement. » Sur-le-champ, toutes les générations, ensevelies dans les régions de la mort, ressusciteront et accourront vers le Juge suprême. (Marotte ; *Cours d'instruction chrétienne.*)

— *a* L'apôtre saint Paul, dans sa première lettre aux Thessaloniciens, ayant parlé de ce dernier jour, plusieurs crurent qu'ils allaient en être témoins ; c'est pourquoi l'Apôtre leur écrivit une seconde lettre, où il leur dit : Ne vous laissez pas légèrement ébranler dans vos sentiments, ni effrayer soit par quelque esprit prophétique, soit par des discours ou des lettres qu'on supposerait venir de nous, comme si le jour du Seigneur était proche. Que personne ne vous séduise en quelque manière que ce soit ; car ce jour-là ne viendra point que l'apostasie ne soit venue auparavant, et qu'on n'ait vu paraître cet homme de péché qui doit périr misérablement ; qui, s'opposant à Dieu, s'élèvera au-dessus de tout ce qui est appelé Dieu ou qui est adoré, jusqu'à s'asseoir dans le temple de Dieu, voulant lui-même passer pour Dieu.

Et alors se découvrira l'impie que le Seigneur Jésus tuera par le souffle de sa bouche et qu'il détruira par l'éclat de son avènement, cet impie qui doit venir accompagné de la puissance de Satan avec toutes sortes de miracles, de signes et de prodiges trompeurs, et avec toutes les illusions qui peuvent porter à l'iniquité ceux qui périssent, parce qu'ils n'ont pas reçu et aimé la vérité pour être sauvés. C'est pourquoi Dieu leur enverra cet ouvrage de l'erreur, en sorte qu'ils croiront au mensonge, afin que tous ceux qui n'ont point cru la vérité et qui ont acquiescé à l'iniquité soient condamnés. (II. Thess., II, 2-4, 8-11.)

— *b* Saint Pierre écrivait dans sa seconde épître : « Sachez avant toutes choses qu'aux derniers temps il viendra des imposteurs, des séducteurs qui suivront leurs propres passions et qui diront : Qu'est devenue la promesse de son avènement ? car depuis que nos pères sont dans le sommeil, toutes choses demeurent dans le même état où elles étaient au commencement du monde. Mais c'est par une ignorance volontaire, qu'ils ne considèrent pas que les cieux furent faits d'abord par la parole de Dieu, aussi bien que la terre, qui parut hors de l'eau et qui subsiste au milieu de l'eau ; et que le monde des premiers temps périt, étant submergé par le déluge des eaux du ciel. Ainsi les cieux et la terre d'à-présent sont gardés par la même parole, et sont réservés pour être brûlés par le feu au jour du jugement et de la ruine des hommes méchants et impies.

» Mais il y a une chose que vous ne devez pas ignorer, mes bien-aimés, c'est qu'aux yeux du Seigneur un jour est comme mille ans, et mille ans comme un jour. Ainsi le Seigneur n'a point retardé sa promesse, comme quelques-uns se l'imaginent ; mais c'est qu'il vous attend avec patience, ne voulant pas qu'aucun périsse, mais que tous reviennent à la pénitence. Comme un voleur vient durant la nuit, ainsi le jour du Seigneur viendra tout à coup ; et alors, dans le bruit d'une effroyable tempête, les cieux passeront, les éléments embrasés se dissoudront, et la terre avec tout ce qu'elle contient sera consumée par le feu. Puis donc que toutes ces choses doivent périr, quels devez-vous être ? et quelle doit être la sainteté de votre vie et la piété de vos actions, attendant, hâtant l'avènement du Seigneur, où l'ardeur du feu dissoudra les cieux et fera fondre les éléments? Car nous attendons, selon sa promesse, de nouveaux cieux et une nouvelle terre, dans lesquels la justice habitera. » (II. Petr., III, 3-13.)

410. *Saint Augustin à Hésychius, touchant le temps du jugement dernier.* — L'an 418, il y eut une éclipse de soleil si extraordinaire, qu'on vit étinceler les étoiles en plein midi, et il parut au ciel un météore prodigieux que l'on continua d'apercevoir pendant plusieurs mois. Ce phénomène fut suivi d'une sécheresse désolante, et d'une grande mortalité d'hommes et d'animaux. En 419, il y eut en Palestine un tremblement de terre qui abattit quelques villes et un grand nombre de villages. Jésus-Christ apparut sur le mont des Oliviers, au milieu d'un nuage; quantité de païens virent sur leurs vêtements des croix lumineuses, et le prodige fut si frappant, que plusieurs de différentes nations se firent chrétiens. La terreur fut encore plus générale que les signes qui la causaient. Partout on s'imagina que le monde allait finir. Hésychius, évêque de Salone, en Dalmatie, en écrivit à saint Augustin, qui lui répondit en ces termes : « Je me garderai bien de fixer le moment du dernier avènement de Jésus-Christ; je m'en tiens religieuse-

ment à ce qu'a dit le Seigneur : Personne ne peut connaître les temps que le Père a mis en sa puissance. Il est certain, par les paroles du Sauveur, qu'avant la fin du monde l'Evangile sera prêché par toute la terre. Et combien de peuples auxquels il n'a pas encore été prêché!... Quoique nous soyons spectateurs de la plupart des prodiges que le Christ a prédits, nous ne saurions juger si ce sont là des signes décisifs, puisqu'il en peut arriver de plus étonnants encore. Le monde est à sa dernière heure, selon la manière de parler de saint Jean l'Evangéliste, mais cette dernière heure signifie plusieurs siècles. Voilà tout ce que je puis vous répondre. Je souhaiterais pouvoir remplir votre attente, mais j'aime mieux avouer mon ignorance que de faire étalage d'une fausse science. Tout ce qui nous importe, c'est que le dernier jour de notre vie nous trouve prêts à recevoir le Seigneur, puisqu'il nous doit juger, à la fin des siècles, sur l'état où ce dernier jour nous trouvera. »

411. *Les terreurs de l'an* 1000. — Beaucoup d'historiens ont exagéré les terreurs qui se répandirent dans le peuple à l'approche de l'an 1000. Ce qu'il y a de certain, c'est que les prêtres les plus pieux et les plus savants combattirent l'erreur, qui prétendait tirer d'une vaine tradition, ou d'un texte de l'Apocalypse mal compris, la fixation de l'époque de la fin du monde. Nous voyons dans les écrits de saint Abbon, abbé de Fleury, aussi illustre par sa science que par sa piété, qu'il prie le roi Robert, en 995, « d'arrêter le faux bruit qui se répandait alors que le monde finirait quand l'Annonciation se rencontrerait avec le Vendredi saint ; ce qui se trouvait d'ailleurs démenti par le concours de ces deux fêtes arrivé en 992. Abbon dit encore à ce sujet : « Dans ma première jeunesse, j'ai entendu prêcher devant le peuple, à Paris, qu'aussitôt que les mille ans seront finis, l'Antechrist viendra, et, peu de temps après, le jugement universel. Je me suis opposé de toutes mes forces à cette opinion, par les Evangiles, l'Apocalyse et le livre de Daniel ; l'abbé Richard, d'heureuse mémoire, ayant reçu des lettres de Lorraine sur ce sujet, m'ordonna d'y répondre. » On voit, par ces paroles du saint abbé, qu'à la fin du xe siècle les gens éclairés repoussaient et réfutaient les terreurs populaires au sujet de l'an 1000.

412. *Nécessité d'un jugement général.* — Ici-bas, souvent, le crime triomphe, et la vertu est persécutée ; l'innocent est condamné, et le criminel absous ; et, suivant la parole du Sage, « Il y a des justes à qui les malheurs arrivent comme s'ils avaient fait les actions des méchants, et il se trouve des méchants qui vivent dans la prospérité et dans l'assurance comme s'ils avaient fait les œuvres des justes. » (ECCLÉS., VIII, 14.) Il est donc nécessaire que Dieu manifeste un jour les consciences devant l'univers assemblé, et qu'il fasse triompher tout à la fois sa justice, sa sagesse et sa puissance.

Un Père du désert raconte le fait suivant. Dans le désert, près de la rive du Nil, vivait un solitaire qu'un laïque servait avec le plus

grand soin et la plus édifiante fidélité. Non loin de là, demeurait dans une ville un homme très riche mais de mœurs très relâchées. Or il advint que ce riche mourut. Toute la ville accompagna son corps; et l'évêque, avec un nombreux clergé, suivit en grand cérémonial le convoi funèbre que le serviteur du solitaire rencontra au moment où il s'acheminait vers le désert pour porter à son maître le pain de chaque jour. Arrivé au lieu où le solitaire s'était construit une cabane de feuillage, il ne le trouva point. Et, pendant plusieurs jours, il le chercha vainement. Ayant enfin acquis la preuve que quelque bête fauve avait dévoré le serviteur de Dieu, il se prosterna le visage contre terre et dit au Seigneur : « Je ne veux plus me lever de cette place, ô mon Dieu, avant que vous ne m'ayez révélé comment il se fait que cet impie ait eu des funérailles aussi pompeuses, tandis que celui qui vous a servi nuit et jour a eu une fin aussi triste. » Dieu lui envoya un ange qui lui dit : « Attendez jusqu'au jour du jugement, et alors vous reconnaîtrez la sagesse et la justice de Dieu. Cet impie avait fait une légère bonne œuvre sur la terre; il en a été récompensé ici-bas, mais son impiété sera châtiée durant toute l'éternité. Ce solitaire, qu'ornaient toutes les vertus, avait contracté ici-bas une légère dette ; il l'a payée par sa mort violente, et Dieu le récompensera pour ses vertus dans l'autre vie. »

Eclairé et consolé par ces paroles, le serviteur du bon solitaire retourna chez lui et loua Dieu à cause de ses jugements, qui sont aussi sages que justes, bien qu'ils nous soient impénétrables.

— *a* « Ici-bas, Dieu punit un très petit nombre de péchés, de peur qu'on ne croie pas à la Providence divine; mais il en réserve beaucoup pour le dernier jugement, afin de lui donner plus de solennité. » (S. AUGUSTIN; Epître 54.)

413. *Le jugement dernier d'après l'Evangile.* — « Quand le Fils de l'homme viendra, dans sa majesté, accompagné de tous ses anges, dit Jésus-Christ, il sera assis sur le trône de sa gloire, et toutes les nations seront assemblées devant lui. Alors, il séparera les uns d'avec les autres, comme un berger sépare les brebis d'avec les boucs, et il mettra les brebis à sa droite et les boucs à sa gauche. Alors, le roi dira à ceux qui seront à sa droite : Venez, les bénis de mon Père; possédez le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde : car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire; j'étais étranger, et vous m'avez recueilli; je manquais d'habit, et vous m'en avez donné; j'étais malade, et vous m'avez visité; j'étais en prison, et vous m'y êtes venus voir. — Alors les justes lui répondront, en disant : Seigneur, quand est-ce que nous vous avons vu avoir faim et que nous vous avons donné à manger, ou avoir soif et que nous vous avons donné à boire? Quand est-ce que nous vous avons vu sans asile et que nous vous avons recueilli; ou sans vêtement, et que nous vous avons vêtu? Quand est-ce que nous vous avons vu malade ou en prison, et que nous sommes venus à

vous? — Et le roi leur répondra : En vérité, je vous le dis, toutes les fois que vous avez fait cela à l'un des moindres de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait.

» Puis il dira à ceux qui seront à sa gauche : Retirez-vous de moi, maudits ; allez au feu éternel qui a été préparé pour le démon et pour ses anges : car j'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger ; j'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire ; je ne savais où loger, et vous ne m'avez point recueilli chez vous ; je manquais d'habit, et vous ne m'en avez point donné; j'étais malade et en prison, et vous ne m'avez point visité. — Alors ils lui diront aussi à leur tour : Seigneur, quand vous avons-nous vu souffrir de la faim ou de la soif, quand avez-vous été étranger ou nu, infirme ou dans les fers, sans que nous vous ayons assisté? — Mais il leur répondra : En vérité, je vous le dis, autant de fois que vous avez manqué de le faire à l'un de ces petits, vous avez manqué de le faire à moi-même. — Et ceux-ci iront au supplice éternel, et les justes à la vie éternelle. » (S. MATTH., XXV, 31, 46.) — Jésus-Christ nous fait comprendre par ces paroles qu'il y aura bien des gens surpris à ce jugement, et qu'on se trompe souvent en ce qui concerne le salut; car il est visible, d'après ce que le Sauveur dit aux bons et aux méchants, qu'il ne suffit pas d'éviter le mal, mais qu'il faut aussi faire le bien, puisque Jésus-Christ, en condamnant les méchants, ne leur reproche point de crimes, mais seulement d'avoir manqué à la charité. Ainsi, selon la remarque des saints Pères, un des plus grands motifs de confiance qu'on puisse avoir en la miséricorde de Dieu, est l'exercice de la charité envers le prochain, dans toutes les rencontres qui se présentent à nous. Ceux qui s'appliquent sérieusement à leur salut, le reconnaissent sans peine. La foi leur rend les pauvres chers et vénérables, puisque Jésus-Christ a voulu se les substituer, et ils n'ont garde de laisser échapper les occasions de les secourir, puisque l'omission de ce devoir doit être un jour si sévèrement punie.

(*Voir nº 422.*)

— *a* « Comme on ramasse l'ivraie et qu'on la brûle au feu, dit encore Jésus-Christ, il en arrivera de même à la fin du monde. Le Fils de l'homme enverra ses anges; ils arracheront dans son royaume tous les scandaleux et ceux qui commettent l'iniquité, et les jetteront dans la fournaise de feu ; c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents. Alors les justes brilleront comme le soleil dans le royaume de leur Père. » (*Id.*, XIII, 40-43.)

— *b* « Le jugement, quant à l'autorité et la décision, appartient à la Trinité tout entière ; quant au prononcé de la sentence et à la forme extérieure, ou au ministère, il appartient au Fils de l'homme; quant à l'assistance et à l'approbation, il appartient aux apôtres et aux hommes apostoliques. » (S. BONAV.)

414. *Effroi des méchants quand ils entendront prononcer la sentence.* — Philippe II, roi d'Espagne, s'étant un jour aperçu que deux de ses courtisans s'étaient conduits à l'église d'une manière fort inconvenante, leur dit lorsqu'il fut de retour dans ses appartements : « Vous êtes

tous deux bannis à jamais de ma présence; à l'instant même, je vous chasse de ma cour. » Ces paroles, prononcées avec l'accent d'une vive indignation, firent sur ces deux hommes une telle impression, que l'un fut frappé d'apoplexie et l'autre resta privé de sa raison pendant toute sa vie. Combien plus effroyables seront les effets que produiront ces paroles du Roi éternel : *Eloignez-vous de moi, maudits, allez au feu éternel!* (LOHN.)

415. *Au jour du jugement dernier, tout sera mis à découvert. — Comparaisons.* — En hiver, tous les arbres se ressemblent; ceux qui portent des fruits, comme ceux qui n'en portent plus, sont sans feuillage, ils sont tous desséchés; mais quand arrive l'été, on peut aisément discerner les arbres vivants et fruitiers de ceux qui ne le sont pas; les arbres morts sont coupés et jetés au feu, tandis que les arbres portant des fruits sont laissés intacts, et leur récolte est soigneusement surveillée. Il en est de même de l'homme par rapport au monde présent et à la venue de Jésus-Christ comme juge : maintenant les hommes se ressemblent, ou paraissent du moins se ressembler; mais quand Jésus viendra pour juger, on apprendra à distinguer les bons des méchants et des impies. (S. AUGUSTIN.)

— *a* « Sous une couche de neige peuvent se cacher les objets les plus affreux aussi bien que ceux qui sont les plus beaux; c'est seulement quand la neige fond qu'ils apparaissent aux regards. Voilà l'image du jugement à venir, lorsque Jésus-Christ, le soleil de justice, apparaîtra et mettra à découvert, par la lumière triomphante de sa présence et de ses arrêts, toutes les œuvres des hommes. Un tas de fumier ou d'ordure étincelle de blancheur aussi longtemps qu'il est couvert de neige; mais celle-ci disparaît-elle aux tièdes rayons d'un soleil de printemps, aussitôt on découvre cet amas dégoûtant, longtemps dérobé aux yeux. De même, les beaux tapis de verdure et les parterres de fleurs restent cachés sous un linceul de neige; ce n'est que lorsqu'elle est fondue qu'on voit pousser de nouveau les giroflées, les narcisses et les lis. Lorsque brillera le Soleil éternel et que la terre fondra comme la neige au feu de ses divins rayons, alors tous ceux qui sont dans la tombe se lèveront pour la résurrection du jugement, les uns dans un état d'affreuse laideur, les autres rayonnant d'une éternelle et ravissante beauté, chacun selon ses mérites et ses œuvres. » (LERINUS.)

416. *Honte des méchants quand ils verront leurs iniquités manifestées aux yeux de tout l'univers.* — Les criminels regardent comme une des peines les plus infamantes celle d'être conduits à l'échafaud, ou attachés au pilori, publiquement et en présence de leurs semblables; et l'on a vu des hommes, condamnés à porter sur leur poitrine un écriteau désignant les forfaits qu'ils avaient commis, se donner la mort plutôt que de subir cette honte publique. — Combien, au dernier jugement, devra être plus terrible pour les méchants de monter en quelque sorte sur l'échafaud en face de tout l'univers, alors que leurs crimes, même les plus secrets, seront dévoilés au grand jour? Couverts de honte et de confusion, ils ne manqueront pas de s'écrier : « Montagnes, tombez sur nous; et vous, collines, cachez-nous. » (S. LUC, XXIII, 30.)

— *a* « Les justes, dit la Sagesse, s'élèveront alors avec une grande force contre ceux qui les auront accablés d'afflictions et qui leur auront ravi le fruit de leurs travaux; à cette vue, les méchants seront troublés et saisis

d'une horrible frayeur; leur étonnement sera grand en voyant tout à coup contre leur attente les justes sauvés; ils diront en eux-mêmes, se repentant et gémissant dans l'angoisse de leur esprit : Les voilà, ceux que nous avions en mépris et qui étaient l'objet de nos outrages! Insensés que nous étions, nous estimions leur vie une folie, et leur fin un opprobre; et les voilà comptés parmi les enfants de Dieu, et entrés en partage du sort des saints! Nous avons donc erré hors de la voie de la vérité; la lumière de la justice n'a pas lui à nos yeux, et le soleil de l'intelligence ne s'est pas levé sur nous. Nous nous sommes lassés dans la voie de l'iniquité et de la perdition; nous avons marché par des chemins difficiles, et nous avons ignoré la voie du Seigneur. Que nous a servi l'orgueil? que nous a procuré l'ostentation des richesses? Toutes ces choses ont passé comme l'ombre, comme le courrier qui se hâte, comme le vaisseau qui fend la mer agitée, ne laissant après lui aucune trace, aucun sentier sur les flots; ou comme l'oiseau qui traverse les cieux, et dont on ne peut distinguer la voie, mais seulement le bruit des ailes quand il frappe l'air léger; il a agité ses ailes, il a disparu, et après lui nul vestige de son passage; ou comme la flèche lancée vers un but sépare l'air, qui se réunit aussitôt, laissant sa route inconnue. Ainsi nous sommes nés, et soudain nous avons cessé d'être, et nous n'avons donné aucun signe de vertu, et nous avons été consumés dans notre malice. » (SAG., V, 1-14.)

417. *Un tableau représentant le jugement.* — Il y a une vaste province tributaire de la Turquie d'Europe qui s'appelle Bulgarie. Ses habitants n'ont été convertis au christianisme qu'au IXe siècle. Parmi leurs apôtres, figurait surtout un saint religieux nommé Méthodius, qui était en même temps un peintre très habile. Un jour, Bogoris, roi des Bulgares, qui n'avait pas encore voulu se convertir, quoiqu'il laissât à ses sujets toute liberté de le faire, pria saint Méthodius de lui peindre quelques tableaux pour décorer un palais qu'il venait de construire. Il lui recommanda, entre autres choses, d'imaginer un sujet dont la représentation pût glacer d'effroi tous ceux qui le verraient. Le saint, pour se conformer aux intentions du prince, entreprit de peindre le jugement dernier. Il représenta Jésus-Christ environné d'anges, assis sur un trône éclatant de gloire et entouré de l'appareil formidable d'un juge irrité. Tous les hommes, sans distinction d'âge ni de rang, étaient assemblés devant son tribunal, où ils attendaient en tremblant la sentence qui allait décider de leur sort éternel. Il y avait, d'ailleurs, dans les différentes parties du tableau, une force, une énergie, une vivacité, une chaleur d'expression qui ajoutaient encore à l'effet terrifiant du sujet. L'ouvrage achevé, on le montra au roi, qui en fut singulièrement ému; mais son émotion s'accrut bien davantage quand le peintre vint à expliquer chacune des parties dont l'ensemble composait le tableau. Il ne put y tenir plus longtemps, et, correspondant dès lors à la grâce qui lui parlait par un objet sensible, il demanda à être instruit des mystères de la religion, et, peu de temps après, il reçut le baptême. Voilà ce que fit la simple vue d'un tableau du jugement dernier; que sera-ce donc lorsque nous assisterons en réalité à ces redoutables assises? (SCHMIDT et BÉLET; *Catéchisme historique*. I.)

418. Dans un de ses discours, saint Jean Chrysostôme s'adresse ainsi à

ses auditeurs : « Je vous prie, mes frères, représentons-nous le tribunal de Dieu comme s'il se dressait déjà devant nous, comme si le Juge redoutable y était assis, et comme si toutes nos actions y allaient être manifestées. Non seulement nous comparaîtrons devant ce tribunal, mais nos consciences y seront complètement mises à nu. Ne rougissez-vous pas? ne tremblez-vous pas ? Que de fois nous eussions préféré mourir plutôt que de voir nos amis au courant de nos infamies! Mais qu'éprouverons-nous donc quand nos péchés seront publiés en présence de tous les anges et de tous les hommes, et qu'ils nous seront mis sous les yeux? Car Dieu a dit par la voix du Psalmiste : « Je veux vous examiner et vous mettre vos péchés sous les yeux. » Si déjà, dès maintenant, où le jour du jugement est encore loin et simplement annoncé, nous sentons des terreurs mortelles agiter notre âme, que sera-ce quand le jugement sera réellement arrivé, quand l'univers entier sera en présence, quand les anges et les armées des cieux seront réunis, quand les trompettes retentiront avec l'éclat de la foudre, quand les justes seront enlevés dans les nues et que des lamentations d'effroi et de désespoir s'élèveront du milieu des pécheurs? Quelles terreurs s'empareront alors de nous! »

419. *Les plus grands saints ont appréhendé les jugements de Dieu.* — Saint Jérôme, menant dans sa retraite la vie la plus austère et la plus pénitente, se frappant la poitrine avec une pierre jusqu'à faire jaillir le sang, éprouvait néanmoins une vive crainte des jugements de Dieu. « Toutes les fois que je songe au jugement dernier, disait-il, je tremble de tous mes membres. Soit que je boive, soit que je mange, soit que je fasse quelque autre chose, toujours semble retentir à mes oreilles l'éclat de cette trompette effroyable : *Levez-vous, ô morts, venez au jugement.* »

419 *bis. Paroles touchantes de saint Ephrem sur le jugement dernier.* — Saint Ephrem, illustre docteur de l'Eglise au IVe siècle, était souvent obligé d'interrompre, à cause de ses larmes, les discours qu'il adressait aux fidèles. Il s'établissait alors entre lui et ses auditeurs un dialogue dont voici un exemple qui se rapporte à notre sujet. Ayant à parler un jour du jugement général, le saint s'exprima en ces termes : « Prêtez une oreille attentive à ce que je vais vous dire sur l'avènement du Seigneur. Qui peut rapporter ces redoutables choses? où trouver une langue capable de les exprimer? Le Roi des rois, élevé sur un trône de gloire, descendra du ciel et fera comparaître devant lui tous les habitants de la terre. A cette seule pensée, mes yeux se remplissent de larmes, ma voix hésite, ma langue balbutie, la crainte m'empêche de parler. Enfin le grand Roi ayant donné l'ordre de la résurrection générale, la terre et la mer troublées rendront les morts qu'ils possédaient; tous seront rassemblés autour de son tribunal. Le Seigneur déroule le livre fatal : quelles larmes! s'écria l'orateur. » En ce moment, ses soupirs et ses sanglots lui ayant coupé la parole, il ne peut en dire davantage. « Apprenez-nous donc, demande l'auditoire, les choses effrayantes qui arriveront ensuite. — Bien-aimés de Jésus-Christ, dit le saint, on cherchera dans tous les chrétiens le sceau du baptême et le dépôt de la foi; on leur demandera la preuve de leur fidélité à cette renonciation qu'ils firent,

en présence de témoins, à Satan et à ses œuvres, non à une, à deux, à cinq, mais à toutes en général. Heureux celui qui aura gardé fidèlement ce qu'il avait promis. Alors les hommes seront séparés pour toujours les uns des autres, les époux de leurs épouses, les enfants de leurs parents, les amis de leurs amis. La séparation faite, les princes coupables, les philosophes orgueilleux, les sages du monde crieront aux élus avec larmes : Adieu, pour toujours, saints et serviteurs de Dieu; adieu, prophètes, apôtres, martyrs; adieu, Vierge sainte, Mère du Sauveur; vous priâtes pour notre salut, mais nous ne voulûmes pas nous sauver; adieu, croix vivifiante, adieu, paradis de délices, royaume éternel, Jérusalem céleste; adieu, adieu pour toujours : nous voilà plongés dans un abîme de tourments qui ne finiront jamais! »

420. « Rappelez à votre mémoire, dit saint Basile, la vision que Dieu envoya à Daniel : « Un fleuve de feu sortait de devant sa face (de l'Ancien des jours), des millions d'anges le servaient, et mille millions assistaient devant lui. Le jugement se tint, et les livres furent ouverts. Actions, paroles, pensées, bonnes ou mauvaises, publiques ou secrètes, tout sera révélé au grand jour, tout sera publié de manière à pouvoir être entendu de tous les anges et de tous les hommes. Quelle figure feront alors ceux qui auront mal vécu! »

— *a* « A ce tribunal, dit saint Anselme, d'un côté seront vos péchés qui vous accuseront; de l'autre, la justice redoutable; sous vos pieds, l'abîme affreux de l'enfer qui s'entr'ouvre; au-dessus, le Juge irrité; au-dedans, la conscience qui vous brûle, et au dehors, le monde en feu. »

— *b* « Le jugement de Dieu, ajoute saint Augustin, est redoutable et aimable : redoutable pour les pécheurs à cause du châtiment, aimable pour les justes à cause de la couronne. »

— *c* Saint Bernard nous donne le conseil suivant comme très salutaire : « Appliquez-vous, nous dit-il, à vivre comme vous désirez être trouvé au dernier jugement. »

— *d* « Nous craindrons d'autant moins un jour l'arrivée du Juge suprême que nous l'aurons craint davantage sur la terre. » (S. Grégoire.)

421. *Pourquoi Dieu nous cache-t-il le jour du jugement?* — A cette question, les saints Pères répondent d'une manière aussi claire que solide. Saint Ambroise écrit : « Jésus-Christ a agi très sagement en ne nous faisant pas connaître le jour du jugement; par là, il voulait nous obliger à nous tenir sans cesse sur nos gardes et à éviter l'habitude du péché. »

— *a* « Dieu, dit saint Augustin, nous cache pour notre bien le jour du jugement, afin que l'homme soit toujours prêt à ce qu'il sait *devoir arriver*, mais dont il ignore l'époque. » Puis il ajoute : « Peu importe de savoir ou de ne pas savoir quand arrivera le jour du jugement; vivez comme s'il devait *bientôt* arriver, faites ce que vous feriez si vous saviez qu'il doit arriver demain, et vous n'aurez pas à craindre la venue du souverain Juge. »

422. *Préparons-nous à la venue du souverain Juge par la pratique*

des bonnes œuvres. — Sainte Elisabeth, fille d'un roi de Hongrie et comtesse de Thuringe (1207-1231), que les dames de la cour voulaient dissuader de visiter les hôpitaux, de soigner les pauvres et les infirmes, sous prétexte que ces actes de vertu étaient trop au-dessous de sa haute condition, leur répondit ces nobles et remarquables paroles : « Je me prépare pour le jour du jugement, afin que je puisse répondre au souverain Juge, lorsqu'il me demandera compte des actions de ma vie : Voyez, Seigneur, je vous ai donné à manger quand vous aviez faim, à boire quand vous aviez soif; je vous ai vêtu quand vous étiez sans vêtements, visité et soigné dans vos maladies! Je vous en conjure, montrez-vous facile et indulgent dans la sentence que vous allez porter sur moi. »

CHAPITRE IX

Huitième article du Symbole.

« Je crois au Saint-Esprit. »

Le Saint-Esprit est la troisième personne de la sainte Trinité; il procède du Père et du Fils par voie d'amour, et ne fait qu'un seul Dieu avec les deux autres personnes auxquelles il est égal en toutes choses.

Le Saint-Esprit descendit visiblement sur la terre, le jour du baptême de Notre-Seigneur, sous la figure d'une colombe, et il descendit aussi sur les Apôtres en forme de langues de feu, le jour de la Pentecôte.

Nous devons souvent prier le Saint-Esprit, parce que, sans son secours, nous ne pouvons rien faire pour notre salut.

(Voir baptême de Notre-Seigneur, n° 163.)

423. *La divinité du Saint-Esprit prouvée par les paroles de saint Pierre à Ananie.* — En Espagne, vivait, au ve siècle, un roi des Visigoths, nommé Léovigilde. Ce prince, tout en croyant à la divinité du Père et du Fils, croyait pouvoir douter de celle du Saint-Esprit. Saint Grégoire, évêque de Tours, fut informé des dispositions de Léovigilde par des députés que Chilpéric, roi de France, avait envoyés à ce roi. Comme le saint évêque veillait avec soin au maintien de la vraie foi, il voulut essayer de convaincre le roi d'Espagne. A cette fin, il chargea les députés de lui dire : « Prince, puisque vous ne croyez point à la divinité du Saint-Esprit, veuillez donc nous expliquer pourquoi saint Pierre dit à Ananie : « Comment Satan vous a-t-il tenté jusqu'à vous faire mentir au Saint-Esprit? ce n'est pas aux hommes que vous avez

menti, c'est à Dieu même. » Cette citation d'un passage de l'Ecriture sainte, faite avec tant d'à-propos, fut pour le roi des Visigoths un trait de lumière. Il vit par là que le Saint-Esprit est Dieu aussi bien que le Père et le Fils, et il se rangea franchement et complètement à la doctrine de l'Eglise catholique. (SCHMIDT et BÉLET; *Catéchisme historique.*)

424. *La divinité du Saint-Esprit proclamée par le premier concile de Constantinople.* — Macédonius, patriarche de Constantinople, fameux hérésiarque du IVe siècle, osa soutenir que le Saint-Esprit n'était pas Dieu, qu'il n'était qu'une simple créature semblable aux Anges, mais d'un rang plus élevé. Il fit endurer d'affreux supplices à un grand nombre de catholiques qui ne voulurent pas embrasser et professer son hérésie. Cette hérésie fut condamnée par l'Eglise dans le concile œcuménique de Constantinople tenu en 381, qui déclara que le Saint-Esprit *procède du Père*, et qu'il *est adoré et glorifié conjointement avec le Père et le Fils.* La lecture solennelle de cette décision fut suivie aussitôt des applaudissements du concile et des anathèmes contre l'hérésie. D'une voix unanime, les évêques s'écrièrent : « Voilà la foi de tous! voilà la foi des orthodoxes! » Nous faisons une profession explicite de cette vérité en récitant pendant la sainte messe le symbole rédigé dans ce concile : « Je crois au Saint-Esprit, qui est aussi Seigneur et qui donne la vie, qui procède du Père et du Fils, qui est adoré et glorifié conjointement avec le Père et le Fils, qui a parlé par les prophètes. » Macédonius mourut misérablement.

425. *La descente du Saint-Esprit sur les Apôtres.* — Le cinquantième jour après la résurrection de Jésus-Christ, et le dixième depuis son ascension au ciel, dans le temps où les Juifs célébraient leur fête de la Pentecôte en mémoire et en reconnaissance de la loi que Dieu leur avait donnée par Moïse, sur la montagne de Sinaï, tous les disciples étant assemblés en un même lieu, où ils avaient persévéré, depuis le départ de leur Maître, dans la prière et les larmes, en la compagnie de la très sainte Vierge et de quelques autres saintes femmes, il se fit, sur les neuf heures du matin, un grand bruit venant du ciel, semblable à un vent impétueux qui remplit toute la maison. En même temps, les disciples aperçurent en l'air comme des langues de feu, lesquelles se vinrent poser sur chacun d'eux; et, tout remplis du Saint-Esprit, ils commencèrent à parler diverses langues, selon que le même Esprit les leur faisait parler. La véhémence du bruit fit aussitôt accourir à cette maison une grande quantité de Juifs de toutes sortes de pays, venus en ce temps-là à Jérusalem pour la solennité de la fête; il y en avait de la Perse, de la Médie, du pays des Elamites, de la Mésopotamie, de la Judée, de la Cappadoce, du Pont, de l'Asie, de la Phrygie, de la Pamphylie, de l'Egypte, de la Syrie, qui est auprès de Cyrène, et de Rome; il y avait aussi des Juifs naturels et des prosélytes, des Crétois et des Arabes. Tous furent extrêmement surpris et comme hors d'eux-mêmes en entendant les disciples, bien

qu'ils ne fussent que des pauvres gens de Galilée, parler aisément et comme naturellement toutes leurs langues respectives. Ce fut dans cette circonstance que saint Pierre convertit au christianisme environ trois mille Juifs. et c'est de ce jour que date l'établissement de l'Eglise.

426. *Les diverses manifestations du Saint-Esprit.* — Cette manifestation du Saint-Esprit ne fut pas la première dont furent favorisés les disciples du Sauveur. Le Saint-Esprit était déjà apparu au baptême de Notre-Seigneur sous la figure d'une colombe, pour signifier qu'il est un esprit de pureté, de douceur et de simplicité, et qu'il produit ces vertus dans les âmes qui le reçoivent dignement. A la transfiguration, il s'était manifesté sous la forme d'une nuée lumineuse, dont le propre est de tempérer la lumière et l'ardeur du soleil, et les influences du ciel, pour les besoins des créatures d'ici-bas, et, ainsi, d'éclairer sans éblouir, d'échauffer sans consumer, et d'aider la fertilité de la terre sans la trop précipiter, pour indiquer qu'il ferait quelque chose de semblable dans l'économie de notre salut; c'est-à-dire qu'il proportionnerait à notre capacité les lumières de la divine sagesse, les impressions de son amour et les mouvements de sa grâce, qu'il nous conduirait avec beaucoup de sûreté et de douceur dans les voies de la sainteté et du bonheur éternel. Enfin, Notre-Seigneur, après sa résurrection, avait donné à ses apôtres l'Esprit-Saint en soufflant sur eux, pour marquer que cet esprit de pureté et d'amour, lorsqu'il vient dans une âme, la purifie, la nettoie, en chasse la mauvaise odeur du péché, y éteint le feu de la convoitise, y allume celui de la charité, et y produit en même temps un doux et agréable rafraîchissement. Mais, au jour de la Pentecôte, il s'est manifesté sous deux autres symboles, savoir : sous celui d'un grand bruit, comme le souffle d'un vent violent et impétueux, et sous celui de langues de feu divisées et dispersées en plusieurs endroits.

Quant à ce bruit causé par la violence et l'impétuosité du vent, c'était pour montrer : 1° que l'opération du Saint-Esprit ne serait plus secrète, ni bornée à un seul peuple ou resserrée dans un petit coin de la terre, comme elle l'avait été jusqu'alors; mais qu'elle éclaterait dans tout le monde pour y opérer des transformations prodigieuses : 2° que les Apôtres, étant revêtus de sa vertu, voleraient avec une vitesse merveilleuse jusqu'aux extrémités de la terre, comme des nues qui sont portées par le vent; qu'ils feraient résonner de tous côtés le bruit de la prédication de l'Evangile, et qu'ils terrasseraient avec une force surprenante tout ce qui s'opposerait à leurs conquêtes : la puissance des rois, la sagesse des philosophes, l'éloquence des orateurs, le domaine de la concupiscence, l'empire de l'idolâtrie et la tyrannie du démon; de même qu'un vent impétueux renverse les chênes et les cèdres les plus profondément enracinés, et même abat quelquefois des forêts entières. Enfin, ce bruit indiquait que tous ceux qui seraient remplis du même Esprit se porteraient avec promptitude et avec une sainte impétuosité à l'avancement de la gloire de Dieu et de

leur perfection, et à procurer le salut du prochain, autant qu'ils en seraient capables et que leur état le leur pourrait permettre. Ce même bruit avait encore pour but de rendre les Apôtres attentifs aux grandes merveilles dont ils allaient à l'heure même ressentir l'opération, et pour leur imprimer une crainte respectueuse envers cette divine personne qui descendait sur eux et venait s'emparer de leurs cœurs. Il avertissait toute la ville de Jérusalem de ce qui se passait dans le cénacle en leurs personnes, et attirait autour d'eux cette grande multitude de Juifs de tous pays, afin qu'ils fussent témoins des prodiges que le Saint-Esprit opérait en eux et par eux, et qu'ainsi ils pussent recevoir la foi et en porter les premières nouvelles dans les contrées qu'ils habitaient.

Quant aux langues de feu, elles signifiaient que le Saint-Esprit venait établir les Apôtres prédicateurs de la loi d'amour et de grâce, laquelle, étant une loi de feu, ne devait être publiée et promulguée qu'avec du feu, comme il en avait paru à la promulgation de la loi de Moïse.

Ces langues étaient divisées et multipliées, et il y avait autant de langues ou de flammes que d'apôtres et de disciples dans l'assemblée; et, de plus, chaque langue se partageait encore sur une même racine, par un mouvement continuel, en beaucoup de petites langues : ce qui fait dire à l'Eglise dans le canon de la messe de ce jour, que ces langues étaient innombrables. C'était pour signifier que le Saint-Esprit communiquerait à chacun des assistants, avec ses sept dons, ses douze fruits, et plusieurs autres grâces gratuites, la science et le libre usage de toutes les langues du monde; de sorte que cette faveur ne consisterait pas en ce que l'un saurait une langue et l'autre une autre langue, mais en ce que chacun en particulier les saurait toutes et les pourrait parler toutes. (P. GIRY.)

427. *Don des langues accordé à plusieurs saints.* — Le don des langues a été accordé à plusieurs saints. Saint Vincent Ferrier, ce grand missionnaire du XIV[e] siècle, prêchait toujours en espagnol ou en latin, et il était néanmoins compris des Français, des Bretons, des Grecs, des Allemands, des Anglais, des Hongrois et des autres étrangers qui affluaient à ses sermons. On raconte la même chose de saint Antoine de Padoue et de saint François Xavier, apôtre des Indes et du Japon. Celui-ci se trouvant à Amanguchi, capitale du royaume de Nangato, il se faisait tous les jours un grand concours de docteurs du pays, dans le lieu où il demeurait, pour lui soumettre des doutes. Il les écoutait attentivement, et, ce qui est surprenant et dont il ne se trouve point d'autre exemple dans l'*Histoire ecclésiastique*, par une seule réponse, il satisfaisait en même temps à dix ou douze difficultés toutes différentes et sur des sujets qui n'avaient aucune liaison; de sorte que chacun de ceux qui l'avaient interrogé, trouvait, dans le mot qu'il répondait, le véritable éclaircissement de son doute. (PETITS BOLLANDISTES. — 3 décembre.)

— *a* Nous trouvons à ce même sujet un trait fort intéressant dans

la vie de saint Dominique. Ayant rencontré, en allant à Paris, des Allemands qui lui rendirent toutes sortes de services, pour les récompenser, il désirait leur adresser quelques bonnes paroles, mais il ne savait pas leur langue. « Mon frère, dit-il à son compagnon, prions Dieu de nous accorder de parler allemand, afin d'annoncer Jésus-Christ à ces braves gens. » Ils obtinrent ce qu'ils avaient demandé, et pendant quatre jours ils s'entretinrent avec eux.

428. *Des fruits que le Saint-Esprit ne cesse de produire dans les âmes.* — La Pentecôte est remarquable par un privilège que n'ont pas la plupart des autres fêtes de l'année. Celles-ci ont pour objet de louer et de remercier Dieu pour des mystères dont les effets seuls se rendent sensibles à notre entendement; mais le grand mystère que célèbre l'Eglise en ce jour, est continuellement renouvelé dans l'âme des fidèles et s'y reproduira jusqu'à la fin des siècles. Il n'est pas accompagné des mêmes circonstances, il est vrai, et ce n'est plus visiblement que le Saint-Esprit descend sur nous. Les prodiges qui signalèrent son arrivée solennelle, le vent impétueux qui souffla avec violence, les langues de feu qui s'arrêtèrent sur les disciples, les dons des miracles, des prophéties et de diverses langues que reçurent les Apôtres, tous ces prodiges ne se renouvellent plus de nos jours. L'œuvre pour laquelle Dieu les a ordonnés étant accomplie, ils cessent d'être nécessaires; mais leur effet subsiste, puisque c'est par leur moyen que la foi, répandue avec tant de promptitude, s'est propagée et soutenue jusqu'à nous; ce dont nous devons rendre à Dieu un tribut perpétuel de louanges et d'actions de grâces.

Si le Saint-Esprit ne descend plus sur nous d'une manière visible, il ne prend pas moins possession de nos âmes quand nous sommes assez heureux pour mériter cette suprême faveur. Et s'il ne nous communique point les grâces extérieures et le don des miracles que l'établissement de l'Eglise rendait nécessaires dans les premiers temps, il nous accorde, lorsque nous lui ouvrons nos cœurs, les grâces intérieures et les dons spirituels en aussi grande abondance qu'il les répandit autrefois sur ses apôtres et ses disciples.

Le prophète-roi, après avoir célébré les merveilles du Seigneur, qui, par sa puissance infinie, tira l'univers du néant, et, par sa sagesse éternelle, le gouverne pendant la durée des siècles, élève ses regards au-dessus de ce monde matériel, et, après s'être élancé dans les cieux par la pensée, s'écrie dans un transport d'admiration et de reconnaissance : « Vous enverrez votre Esprit, Seigneur, et tout sera créé; et vous renouvellerez la face de la terre. » (Ps. CIII, 31.) La première formation du monde tiré du néant n'était qu'un emblème de la création du nouveau monde spirituel. La prophétie de David et son accomplissement, ce grand mystère plein de merveilles, cette création, ce renouvellement de toutes choses, doit concerner non seulement l'Eglise en corps, mais aussi chaque fidèle en particulier, puisque la promesse faite aux hommes s'applique exclusivement et nécessairement à tout chrétien. Si nous ne consultons que la sagesse

humaine, elle cherchera à nous persuader que les maximes de l'Evangile sont hors de notre portée et trop pénibles à notre faiblesse : mais, « avec un maître tel que l'Esprit de Dieu, dit saint Léon, on a bientôt appris à goûter tout ce qui paraît austère et difficile. — Je lève les yeux, ajoute saint Grégoire le Grand, et j'admire l'influence toute-puissante du Saint-Esprit. Je ne puis considérer David, Amos, Daniel, Pierre, Paul, Matthieu, sans me sentir transporté de joie et ravi d'étonnement. Le Saint-Esprit inspire un jeune homme dont tout le talent consiste à jouer de la harpe, et il en fait un psalmiste dont les chants sont sublimes; il se communique à un simple berger, et il en fait un prophète; il apparaît au persécuteur des chrétiens, et il en fait un apôtre ; il appelle à lui un publicain, et il en fait un évangéliste : quel maître que cet Esprit ! »

Profondément touchés du sentiment de nos misères, adressons-nous, pour en obtenir quelque soulagement, à Celui qui possède le remède à tous les maux. Exposons-lui les nôtres, et efforçons-nous d'exciter sa compassion par la sincérité de nos larmes, la promptitude et la ferveur de notre conversion (1). (GODESCARD.)

— *a Comparaisons.* De même que les flammes s'emparent de tout ce qui les entoure, allument et embrasent tout, dévorent ce qui est impur, purifient ce qui est précieux, fondent les métaux et les renouvellent : de même, par les opérations puissantes de l'Esprit divin, le genre humain doit être renouvelé.

— *b* De même encore qu'un vent d'orage purifie l'air des vapeurs méphitiques, et fait bouillonner la mer jusque dans ses abîmes, afin que tout ce qui y vit ne devienne pas la proie de la corruption par suite d'une funeste immobilité : de même le péché, cette peste du genre humain, ne peut être dissipé que par le souffle de l'Esprit de Dieu. (MUNCH.)

— *c* De même que quelques gouttes d'eau versées dans le vin semblent entièrement disparaître et prennent le goût comme la couleur du vin, de même encore que le fer incandescent devient entièrement semblable au feu et perd son aspect primitif : de même aussi l'âme humaine est comme transformée et sanctifiée d'une façon inexplicable par la grâce du Saint-Esprit. (DREXÉLIUS.)

— *d* « Comme une belle colombe blanche qui sort du milieu des eaux et vient secouer ses ailes sur la terre, l'Esprit-Saint sort de l'Océan infini des perfections divines et vient battre des ailes sur les âmes pures, pour distiller sur elles le baume de l'amour. Le Saint-Esprit repose dans une âme pure comme sur un lit de roses. » (LE CURÉ D'ARS.)

— *e* « Une âme qui a le Saint-Esprit ne s'ennuie jamais en la présence de Dieu : il sort de son cœur une transpiration d'amour. »

(1) On ne saurait trop conseiller la récitation de l'hymne *Veni Creator* et de la prose *Veni Sancte Spiritus*, qui renferment les plus belles et les plus touchantes invocations à l'Esprit-Saint. Les prières de l'Eglise ont de plus une efficacité particulière.

— *f La grâce du Saint-Esprit supplée à notre faiblesse.* — Un colibri, le plus petit des oiseaux que l'on connaisse, regardait souvent de loin le brillant soleil et désirait contempler de près sa splendeur et sa majesté. Mais vainement il cherchait à élever dans les airs un vol hardi, car ses forces ne suffisaient pas à atteindre une aussi effrayante hauteur. Un jour, il voletait tristement de côté et d'autre, lorsque vint à passer un aigle. Le colibri se plaça furtivement sur le dos du fier oiseau, qui l'emporta avec lui vers ce majestueux soleil, objet de ses désirs, et, par sa seule présence, le défendit contre les oiseaux de proie, qui l'eussent cent fois dévoré s'il eût été livré à ses propres forces.

Faible créature humaine, ce petit oiseau c'est toi! Tu n'es pas assez forte pour t'élancer jusqu'auprès du Soleil de justice; mais l'aigle divin, l'Esprit-Saint, si tu te confies en lui, te prendra sur les ailes de sa grâce fortifiante, et t'emportera, en te protégeant contre tous les ennemis de ton salut, vers le but de tes désirs et de tes espérances.

Puissions-nous être enlevés tous par cet aigle divin dans les hauteurs des cieux!

— *g Le Saint-Esprit relève le pécheur de sa chute et l'élève de nouveau jusqu'à Dieu.* — D'après une tradition populaire de Sparte, conservée par Pausanias, il se trouvait dans cette ville un gouffre d'une effroyable profondeur où l'on avait coutume de précipiter les condamnés à mort. Ce fut dans ce gouffre qu'on jeta le général des Messéniens, Aristomène, ainsi que cinquante de ses compagnons d'armes. Tandis que ceux-ci furent tous, jusqu'au dernier, broyés et tués contre les pointes des rochers, Aristomène fut retenu par un aigle, qui, les ailes étendues, volant au-dessous de lui, le soutint, jusqu'à ce qu'il eût touché sain et sauf le fond de l'abîme, d'où il réussit à s'échapper ensuite par des issues souterraines. A ces Messéniens, dont nous venons de parler, ressemblent tous ceux qui se laissent corrompre et dominer par la sensualité; ils sont précipités dans un gouffre profond qui, selon les expressions de l'Ecriture, « conduit jusque dans les profondeurs de la mort. (PROV., VII, 27.) Le péché, lorsqu'il a gagné ces âmes, les pousse avec tant de violence d'un abîme dans un autre abîme, que, sur cinquante, il en est à peine une qui soit sauvée; et encore, qui la sauve, qui la retient, qui l'enlève, si ce n'est cette colombe céleste, l'Esprit-Saint, qui, avec la puissante vigueur d'un aigle, ou plutôt avec sa puissance et sa force divines, enlève le pécheur sur les ailes de sa grâce et le porte aux cieux?

429. *Recourir au Saint-Esprit dans les situations difficiles.* — On ne songe, pour l'ordinaire, dans les situations difficiles de la vie, qu'aux combinaisons de la prudence humaine, et l'on oublie trop de recourir à l'Esprit-Saint, dont les conseils, en nous guidant sûrement, établissent toujours la paix dans notre âme.

M. le comte de Quatrebarbes raconte que le général Lamoricière, après lui avoir confié un commandement important à Ancône, termina par ces mots les instructions qu'il lui laissa en se séparant de lui. « Maintenant adieu; si vous êtes embarrassé, priez le Saint-Esprit; je crois qu'on ne le prie jamais assez, que trop facilement on l'oublie; c'est ma ressource à moi; il vous viendra aussi en aide. » En effet, peu de temps après, le noble comte se trouva tout à coup placé dans une situation très embarrassante, et qui le plongeait dans une tristesse mortelle. « Alors, dit-il, le conseil que le général

m'avait donné me revint en mémoire. Je me mis à réciter le *Veni Creator*, et je répétai pendant plus d'une heure cette admirable prière. » L'Esprit-Saint ne tarda pas à exaucer une confiance aussi parfaite, et M. de Quatrebarbes reçut un secours tout à fait inespéré, qui lui rendit, ajouta-t-il, la gaîté et le calme. (*Souvenirs d'Ancône.*)

(*Voir Sacrement de confirmation.*)

430. *Des péchés contre le Saint-Esprit.* — L'homme-Dieu parcourait la Judée, guérissant les malades, délivrant les possédés, ressuscitant les morts. Bassement jaloux de la confiance que ses miracles lui attiraient, les Pharisiens osaient dire : « C'est au nom de Béelzébub, prince des démons, qu'il chasse les démons. » Après avoir réfuté une pareille calomnie, le Verbe divin ajoute, pour en montrer l'énormité : « Je vous le dis, tout péché et tout blasphème seront remis aux hommes : mais le blasphème contre le Saint-Esprit ne leur sera pas remis. Et quiconque aura dit une parole contre le Fils de l'homme, elle lui sera pardonnée ; mais celui qui l'aura dite contre le Saint-Esprit, elle ne lui sera pardonnée ni en ce monde ni en l'autre. » (S. Matthieu, xii, 31, 32 ; S. Marc, iii, 29; S. Luc, xii, 10.)

On le voit, le reproche que Notre-Seigneur adresse aux Pharisiens, est d'attribuer malicieusement au démon les miracles qu'il faisait, et dont ils ne pouvaient douter qu'ils fussent l'œuvre du doigt de Dieu.

Là étaient leur blasphème et leur crime. Ainsi, malgré l'évidence, traiter les œuvres du Verbe divin d'œuvres de Satan, par conséquent, le Fils de Dieu, d'agent du démon, de faussaire et d'usurpateur de la divinité, en cela consiste proprement le blasphème contre le Saint-Esprit.

« Il faut remarquer, dit un savant commentateur, que Notre-Seigneur ne parle pas ici de tout péché contre le Saint-Esprit, mais seulement du blasphème contre le Saint-Esprit, qui se commet par parole aussi bien que par pensée et par action. Il a lieu lorsqu'on calomnie des œuvres manifestement divines et miraculeuses, pieuses et saintes, que Dieu accomplit pour le salut des hommes, et par lesquelles il confirme la vérité de la foi ; telle, par exemple, que l'expulsion des démons. Ces œuvres, étant des œuvres de la bonté et de la sainteté de Dieu, sont attribuées au Saint-Esprit. Dès lors, celui qui les calomnie, et qui sciemment, par malice, les attribue aux démons, blasphème contre le Saint-Esprit, parce qu'il ôte à Dieu sa sainteté, sa vérité, et fait de lui le démon. » (Corneille de la Pierre.)

Le péché contre le Saint-Esprit ne se borne donc pas au blasphème contre le Saint-Esprit ni à un acte passager ; il s'étend à plusieurs prévarications et constitue même un état permanent. Suivant les Pères, les théologiens et saint Thomas en particulier, cet arbre de mort se divise en six branches : le désespoir du salut, la prétention de se sauver sans mérite ou d'être pardonné sans pénitence, l'attaque de la vérité connue, l'envie de la grâce d'autrui, l'obstination dans le péché,

l'impénitence finale, sont autant de péchés contre le Saint-Esprit. La raison en est que ces péchés sont des péchés de pure malice, surtout le troisième, qui est proprement le péché foudroyé par le Sauveur.

« Pécher, dit le doux saint François de Sales, est assez commun à la faiblesse humaine; mais soutenir opiniâtrément sa faute, vouloir persuader qu'on a eu raison de la commettre, appeler le mal bien, et mettre les ténèbres à la place de la lumière, c'est offenser le Saint-Esprit, et combattre une vérité manifeste, c'est être condamné par son propre jugement et être en quelque manière en sens réprouvé. » Tel est en lui-même le péché contre le Saint-Esprit; il reste à dire dans quel sens il est irrémissible. (Mgr Gaume; *Traité du Saint-Esprit*, t. II, ch. XLIII.)

431. *En quel sens le péché contre le Saint-Esprit est irrémissible.* — « Le blasphème contre le Saint-Esprit, déclare le Verbe lui-même, ne sera pardonné ni en ce monde ni en l'autre. » D'un autre côté, confiant à son Eglise le pouvoir des clefs, il lui dit sans restriction : « Tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel : ceux dont vous remettrez les péchés, ils leur seront remis. » Interprète infaillible de la doctrine de son Epoux, l'Eglise catholique montre qu'il n'y a nulle contradiction entre ces divines paroles. Elle enseigne que le Rédempteur universel n'a mis aucune limite à sa miséricorde, que nul péché n'est irrémissible dans la rigueur du mot, et, dans la personne de Novat, elle frappe d'anathème celui qui oserait soutenir le contraire.

Comment donc faut-il entendre que le péché contre le Saint-Esprit est irrémissible? S'il s'agit de l'impénitence finale, il demeure rigoureusement vrai que le péché contre le Saint-Esprit est irrémissible. L'impénitence finale, c'est le péché mortel dans lequel l'homme persévère jusqu'à la mort. Or, ce péché n'est remis ni en ce monde par la pénitence, ni dans l'autre puisque là il n'y a plus de rédemption. S'agit-il des autres péchés contre le Saint-Esprit? L'irrémissibilité doit s'entendre non de l'impossibilité absolue, mais de l'extrême difficulté d'en obtenir le pardon. La raison en est que, par sa nature, le péché contre le Saint-Esprit ne mérite aucune rémission, ni quant à la peine ni quant à la coulpe. Quant à la peine : celui qui pèche par ignorance ou par faiblesse semble jusqu'à un certain point excusable; en tout cas, il mérite un moindre châtiment. Mais celui qui pèche sciemment et par malice, n'a point d'excuse et ne mérite aucune diminution de peine. Tel est l'homme qui pèche contre le Saint-Esprit. Quant à la coulpe : on déclare incurable la maladie qui, par sa nature même, repousse tous les moyens de guérir, par exemple, lorsqu'elle ôte la possibilité de retenir aucune espèce d'aliment ou de remèdes, bien que Dieu puisse toujours la guérir. Ainsi, le péché contre le Saint-Esprit est appelé irrémissible de sa nature, en tant qu'il repousse tous les moyens de pardon, puisqu'il s'oppose activement et directement à l'Esprit de lumière, de grâce et de miséricorde. Ce n'est pas à dire que la voie du pardon et de la guérison soit fermée à la toute-puissance et à la miséricorde de Dieu. Comme elle peut toujours guérir des maladies

incurables, elle peut toujours remettre des péchés irrémissibles. Grâces lui en soient rendues ! ces miracles de bonté sont loin d'être sans exemples. (Mgr GAUME ; *Ibid.*)

432. *Le simoniaque confondu par le Saint-Esprit.* — Lorsque Hildebrand, qui plus tard devint pape sous le nom de Grégoire VII et mérita par ses vertus le titre de saint, présidait en qualité de légat le premier concile de Lyon (XIe siècle), il fit comparaître devant lui un évêque simoniaque (1), qu'il pressa de reconnaître humblement sa faute; le coupable, se voyant dans sa propre ville et soutenu par le comte du pays, ne répond que par le mépris ; mais il s'aperçoit bientôt qu'on pense sérieusement à le juger selon la rigueur des canons; alors il nie hardiment ce dont on l'accuse ; l'affaire est remise au lendemain. Le simoniaque, qui n'ignore pas qu'il a affaire à des juges inflexibles, croit échapper à sa condamnation en corrompant pendant la nuit, à prix d'argent, et les accusateurs et les témoins. Il se présente ensuite au Concile et demande fièrement : « Où sont mes accusateurs ? qu'il paraisse celui qui prétend me faire condamner ! » Tous gardent le silence. Hildebrand, après s'être consulté avec les Pères du Concile, dit à l'accusé : « Croyez-vous que le Saint-Esprit, dont vous êtes accusé d'avoir acheté le don, soit de la même substance que le Père et le Fils ? » L'évêque répond : « Je le crois. — Dites alors, continue le légat, Gloire au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit. » Le simoniaque veut redire ces simples paroles, mais il ne peut jamais nommer le Saint-Esprit, quoiqu'il essaie jusqu'à trois fois. Il se jette alors aux pieds de son juge, convaincu par le miracle, touché par la grâce; il avoue son crime, il est déposé, et aussitôt il achève sans peine le *Gloria Patri*. (PETITS BOLLANDISTES. — 23 mai.)

433. *Le schisme des Grecs et son châtiment.* — Dès les premiers siècles, les Grecs, poussés par l'esprit mauvais, n'avaient cessé d'attaquer la troisième personne de la sainte Trinité. Macédonius (2), Photius (3), Michel Cérulaire (4), sont les coupables pères d'une longue postérité d'insulteurs. L'Eglise latine, alarmée sur le sort de sa sœur, ne néglige rien pour la ramener à l'unité.

Treize fois les Grecs signent solennellement le symbole catholique, et treize fois ils violent la foi jurée. En 1439, à peine de retour en Orient, après le concile de Florence, ils se moquent de leur signature, et

(1) Du nom de Simon le magicien, célèbre imposteur qui, ayant voulu acheter aux Apôtres le don de faire des miracles, fut anathématisé par saint Pierre, on a fait le mot *simonie*, qui se dit de l'achat ou de la vente illicite des choses saintes; et le mot *simoniaque*, lequel s'applique à quiconque est entaché de simonie.

(2) Macédonius, patriarche de Constantinople au IVe siècle, après avoir été déposé par le Concile, entre autres erreurs, nia la divinité du Saint-Esprit.

(3) Photius, patriarche de Constantinople au IXe siècle, commença le grand schisme d'Orient et des Grecs.

(4) Michel Cérulaire, aussi patriarche de Constantinople au XIe siècle, consomma et étendit le schisme commencé par Photius.

reprennent le cours de leurs blasphèmes contre le Saint-Esprit (1).

Ce dernier crime comble la mesure, et ici commence, entre la ruine de Jérusalem et le sac de Constantinople, le terrible rapprochement qui n'a point échappé aux observateurs chrétiens. « Pour trouver, disent-ils avec raison, quelque chose de semblable à la ruine de Constantinople par Mahomet, il faut remonter à la ruine de Jérusalem par Titus. Afin que les Grecs sachent bien que la cause de leur désastre fut la révolte obstinée contre le Saint-Esprit, c'est aux fêtes mêmes de la Pentecôte que leur capitale fut prise, leur empereur tué, leur empire anéanti. » (*Hist. univ. de l'Eglise.*)

Environ deux ans avant la prise de Constantinople, le pape Nicolas V, après avoir épuisé tous les moyens de persuasion, les menaça de la ruine prochaine de leur empire. « Nous supportons encore, leur écrit-il, vos retards en considération de Jésus-Christ, pontife éternel, qui laissa subsister le figuier stérile jusqu'à la troisième année, quoique le jardinier se préparât à le couper, puisqu'il ne portait pas de fruits. Nous avons attendu pendant trois ans, pour voir si, à la voix du Sauveur, vous ne reviendriez pas de votre schisme. Eh bien, si notre attente a été vaine, *vous serez abattus*, *afin que vous n'occupiez plus inutilement la terre.* »

Cependant les Grecs méprisent les avertissements du Souverain-Pontife, tournent le dos à son envoyé (2), et plus que jamais se montrent hostiles à l'union. Courant en foule au monastère où réside le trop fameux Georges Scholarius, ils lui demandent ce qu'ils ont à faire. Sans daigner sortir de sa cellule, le moine orgueilleux répond par un billet d'anathème contre les Latins, et attache ce billet à la porte où tous le lisent comme un oracle. « Misérables citoyens, disait-il, pourquoi vous égarez-vous? En renonçant à la religion de vos pères, vous embrassez l'impiété et vous subissez le joug de la servitude. Au lieu de compter sur les Francs, mettez votre confiance en Dieu. Seigneur, je jure que je suis innocent de ce crime. »

Les paroles de cet homme, tenu pour un prophète, changent la haine contre les Latins en fanatisme populaire. Les rues de Constantinople retentissent de ces cris : « Loin de nous les Azymites, nous n'avons que faire du secours des Latins! Plutôt voir dans Constantinople le turban de Mahomet que le chapeau d'Isidore et la tiare du pape! »

C'est alors que Mahomet II, prince étranger de pays et de religion,

(1) Quand les Macédoniens nièrent l'unité de nature du Saint-Esprit avec le Père, on ajouta, dans le premier concile général de Constantinople (381), ces mots: « qui procède du Père. » Ensuite, quand les Visigoths ariens, qui niaient la divinité du Fils, revinrent dans le sein de l'Eglise, les évêques espagnols y joignirent : « et du Fils. » — Cette addition du *Filioque,* si conforme à l'Ecriture et à la tradition, fut admise dans le symbole, pour toute l'Eglise, par le pape Paul III, et déclarée légitime par le concile de Florence; elle fut néanmoins un des principaux prétextes dont se servirent les Grecs pour se séparer de l'Eglise romaine.

(2) Cet envoyé était le grand et saint cardinal Isidore, archevêque de Kief, Grec d'origine, et célèbre parmi les Grecs eux-mêmes, à cause du talent qu'il avait déployé au concile de Florence. A tous les points de vue, il était l'homme le plus capable de ramener les schismatiques à l'unité.

paraît sous les murs de Constantinople à la tête de son peuple. Ce peuple d'infidèles se composait de trois cent mille soldats, accompagnés d'une flotte de quatre cents navires; et la formidable apparition du croissant devant Constantinople, c'était l'abomination de la désolation dans une terre chrétienne. Cependant, Mahomet, brûlant du désir de vaincre, forme ses campements, dresse ses machines et dispose ses bouches à feu. Bientôt maîtres de toutes les approches, les assiégeants battent de plus près les murailles, comblent les fossés, ouvrent des brèches et se préparent à l'assaut.

Au lieu de s'unir, les Grecs, comme les Juifs, se divisent de plus en plus. Ceux qui paraissent accepter le dogme catholique touchant le Saint-Esprit sont regardés comme des impies.

La grande église de Sainte-Sophie, qui était pour Constantinople ce que le temple était pour Jérusalem, ayant servi de réunion aux catholiques, « n'est plus pour les schismatiques qu'un temple païen, une retraite de démons; on n'y laisse ni cierge ni lampe. Ce n'est plus qu'une affreuse obscurité et une triste solitude, funeste image de la désolation où nos crimes allaient la réduire dans peu de jours. »

Tel est l'aveuglement de leur haine ou l'excès de leur lâcheté, qu'une ville de trois cent mille âmes ne trouve pour la défendre que sept mille citoyens et deux mille étrangers. Comme les sicaires de Jérusalem, cette petite troupe fait des prodiges de valeur. Mais ses efforts ne font qu'irriter Mahomet, comme ceux des Juifs n'avaient servi qu'à exaspérer Titus. Le port de Constantinople était fermé par une forte chaîne qui rendait inutile la flotte ottomane. Mahomet conçoit le prodigieux dessein de la faire descendre dans le port en l'attirant au-dessus d'un promontoire et la faisant glisser sur des madriers enduits de suif, jusqu'au pied des remparts de Constantinople. Le travail s'accomplit pendant la nuit; et, aux premiers rayons du jour, les Grecs stupéfaits voient la flotte ennemie dans leur port.

Rapproché de Constantinople par terre et par mer, Mahomet annonce l'assaut général pour le 27 mai, en allumant des feux dans tout son camp. L'attaque commence le 28 au matin.

Comme celle de Jérusalem, elle se continue toute la journée et une partie de la nuit, avec un acharnement incroyable. Enfin, le 29 mai, seconde fête de la Pentecôte, 1453, à une heure après minuit, Constantinople tombe au pouvoir des Turcs.

Ainsi, pendant que l'Eglise latine, pieusement assemblée dans ses temples, célèbre avec allégresse l'anniversaire solennel de la descente du Saint-Esprit sur le monde et proclame hautement sa procession du Père et du Fils, les Grecs, qui la nient en blasphémant, sont écrasés sous les ruines de leur capitale, et reçoivent sur leurs têtes orgueilleuses le joug de fer de la barbarie musulmane.

Il ressort de là que des deux plus effroyables catastrophes dont l'histoire fasse mention, la ruine de Jérusalem et le sac de Constantinople, la première est la punition éclatante du crime commis contre la seconde personne de la sainte Trinité; la seconde, le châtiment non moins éclatant d'un crime analogue, commis contre la troisième personne de

la sainte Trinité. Ce que les Romains firent à Jérusalem est dépassé par ce que les Turcs firent à Constantinople.

Comme les Juifs, refoulés de toutes parts, s'étaient réfugiés dans le temple, les Grecs éperdus se réfugient dans la grande église de Sainte-Sophie. Temple et église deviennent le théâtre d'horreurs telles, que l'histoire ose à peine en retracer le souvenir.

Ecoutons cependant un témoin oculaire. C'est le cardinal Isidore lui-même, Grec de nation, qui va nous peindre la désolation de la métropole de l'Orient. Voici quelques lignes de son récit : « Mahomet, entouré de ses vizirs, étant entré dans Constantinople, deux soldats lui apportent la tête de l'empereur Constantin. Il la fait clouer sur le haut d'une colonne, où elle demeure jusqu'au soir. Puis, l'ayant fait écorcher et remplir de paille, il l'envoie, comme un trophée, aux princes des Turcs en Perse et en Arabie (1).

» Après cet outrage au vaincu, Mahomet entre dans Sainte-Sophie et s'assied sur l'autel, comme étant le Dieu du temple, à la place du Verbe incarné dont il se proclame l'adversaire. Déjà les soldats ont égorgé pêle-mêle tout ce qui se trouvait dans le lieu saint. Ajoutant le sacrilège à la cruauté, ils couvrent de crachats, brisent, foulent aux pieds les images de Notre-Seigneur, de son auguste Mère, des saints et des martyrs. Ils déchirent les évangiles et tous les livres de prières. Affublés des ornements sacerdotaux, ils profanent de la manière la plus révoltante les vases sacrés et tout ce qu'il y a de plus vénérable dans la religion. »

Comme dans le temple de Jérusalem, ainsi dans Sainte-Sophie et dans Constantinople tout est massacre et abomination. Onze cent mille Juifs périssent dans le siège, les autres sont vendus comme esclaves ; toutes les générations voient ce cadavre de peuple, pendu au gibet de la justice divine.

Même spectacle à Constantinople. Prêtres, religieux, religieuses, femmes, enfants, vieillards, tout ce qui survit, devenu la proie des vainqueurs, est entassé dans des parcs et vendu comme un bétail. On voit les princes, les barons, les grands seigneurs traînés la corde au cou, chassés à coups de fouets et achetés par des hommes de rien qui en font des gardiens de bœufs et de pourceaux. La masse de la population est jetée dans des galères qui mettent sur-le-champ à la voile pour toutes les directions (2). Pendant longtemps, les ports de

(1) Constantin Paléologue, dernier prince du Bas-Empire, mourut en héros, et en héros chrétien ; il avait demandé du secours aux Latins, secours que ses sujets orgueilleux refusèrent ; il désirait ardemment la réunion des schismatiques à l'Eglise romaine. Quand les Turcs envahirent la cité, Constantin vit massacrer autour de lui ses plus braves soldats ; désespérant alors du salut de sa patrie, il se précipite dans la mêlée où il trouve une mort glorieuse. Paléologue peut être comparé aux plus grands héros de l'antiquité.

(2) « En moins de deux heures, dit Darras, plus de cinquante mille Constantinopolitains sont réunis en esclavage, pour être dispersés sur la surface de l'empire asiatique de Mahomet II. D'autres Grecs, plus heureux, se précipitent dans les galères vénitiennes mouillées à la Corne-d'Or et font voile pour l'Italie, emportant, avec

l'Asie et de l'Afrique voient exposés dans leurs affreux marchés de longues chaînes d'esclaves, qui sont, comme les Juifs, dispersés aux quatre vents, pour apprendre à tous les peuples ce que devient une nation qui ose dire au Saint-Esprit : Nous ne voulons pas que tu règnes sur nous.

Comme Jérusalem, Constantinople fut si bien dépeuplée, que Mahomet n'y laisse, dit le cardinal, ni un Grec, ni un Latin, ni un Arménien, ni un Juif.

Ainsi s'accomplit sur le Grec, déicide de la troisième personne de la sainte Trinité, la menace accomplie sur le Juif, déicide de la seconde. « Vous n'avez pas voulu servir le Seigneur dans la joie, dans l'allégresse de votre cœur et dans l'abondance de tous les biens, vous servirez l'ennemi que le Seigneur vous enverra, dans la faim et dans la soif, dans la nudité et dans l'indigence, et il mettra sur votre cou un joug de fer qui vous écrasera. » (DEUT., XXVIII.)

Depuis l'accomplissement littéral de cette divine menace, les Grecs vivent sous le joug tyrannique de leurs vainqueurs. Aujourd'hui même, après quatre siècles d'humiliations et de châtiments, ce peuple, comme le Juif, a des yeux pour ne pas voir, des oreilles pour ne pas entendre, une mémoire pour ne point se rappeler, une intelligence pour ne point comprendre la leçon formidable que Dieu lui inflige, en punition de sa révolte obstinée contre le Saint-Esprit. (Mgr GAUME ; *Traité du Saint-Esprit*, t. II., ch. XLIII.)

433 *bis.* *Gardez-vous d'éteindre le Saint-Esprit* (I. THESS., V, 19) dans votre âme par le péché mortel.

— *a* Souvenez-vous que *votre corps est le temple du Saint-Esprit* (I. COR., VI, 19) ; ne souillez point ce temple : que le lis de la pureté y répande toujours ses célestes parfums.

— *b* *Gardez-vous de contrister l'Esprit-Saint* (EPHES., IV, 30) par le péché véniel volontaire.

— *c* *Vous résistez au Saint-Esprit* (ACT., VII, 51) en rejetant ses divines inspirations.

les douleurs de la patrie perdue, de précieux manuscrits des auteurs de la Grèce antique et des Pères de l'Eglise, nobles monuments de l'esprit humain dérobés aux flammes. — Le pape Nicolas V les accueillit avec le double respect dû au génie et aux grandes infortunes. » (*Hist. gén. de l'Eglise.*)

CHAPITRE XI

Neuvième et dixième article du Symbole.

« La sainte Eglise catholique, la communion des saints. »
« La rémission des péchés. »

L'Eglise est la société des fidèles établie par Notre-Seigneur Jésus-Christ, répandue sur toute la terre, et soumise à l'autorité des pasteurs légitimes, principalement de notre saint Père le Pape, qui en est le Chef suprême et visible.

434. « L'ordre naturel de notre profession de foi, dit saint Augustin, demandait qu'aux articles qui concernent la Trinité, succédât immédiatement celui qui concerne l'Eglise. Après avoir parlé de Dieu, en effet, il est naturel de parler de son temple; de même qu'on parle d'une maison, après avoir fait connaître celui qui l'habite; d'une ville, après avoir mentionné celui qui l'a fondée. »

I

DE L'ÉGLISE EN GÉNÉRAL

435. *Principales figures de l'Eglise.* — L'arche de Noé et la ville de Jérusalem sont deux figures de l'Eglise catholique. Ceux qui entrèrent dans l'arche furent préservés du déluge, tandis que ceux qui restèrent dehors périrent tous sans exception. De même, tous ceux qui entrent dans l'Eglise par le baptême peuvent être préservés de la mort éternelle, pendant que tous les autres courent risque de périr. — Jérusalem est souvent employée par l'Ecriture sainte comme l'image de l'Eglise; or, c'était à Jérusalem seulement qu'il était permis d'offrir des sacrifices. De même, ce n'est que dans la vraie Eglise de Dieu que l'on trouve le véritable culte et le véritable sacrifice. (S. AUGUSTIN.)

— *a* Selon saint Fulgence, la maison de Rahab était aussi une figure de l'Eglise. « Comme dans la prise de Jéricho, dit-il, on ne sauva la vie à aucun de ceux qui se trouvèrent hors de la maison de Rahab, de même hors de l'Eglise nul ne reçoit la rémission de ses péchés. » (Jos., VI, 22.)

— *b* « Dieu, dit saint Cyprien, ordonne, dans l'Exode (XII), de manger chaque agneau pascal dans une même maison. Cet agneau était immolé en figure de Jésus-Christ, notre véritable Agneau pascal. Aussi les fidèles n'ont-ils point d'autre maison que l'Eglise, qui est unique, et où ils doivent manger la chair et boire le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ. (*Liv. de l'Unité de l'Eglise.*)

— *c* La robe de Jésus-Christ, qui ne fut point divisée, marquait aussi l'unité indissoluble de l'Eglise. Cette robe fut possédée par un seul. (S. JEAN, XIX, 23.) Celui-là ne saurait posséder la robe de Jésus-Christ qui divise l'Eglise de Jésus-Christ, dit encore saint Cyprien. (*Id.*)

— *d* L'Eglise, dans l'Ecriture, est encore comparée à une ville bâtie sur une montagne, qui ne peut point être cachée. Ce qui marque sa visibilité et son étendue. (S. MATTH., V, 14.)

— *e* Elle est comparée à une aire qui renferme la paille et le bon grain; c'est-à-dire les bons et les méchants. (MATTH., III, 12.)

— *f* A un vaisseau agité par la tempête, mais qui ne coule pas à fond pour cela. (MATTH., VIII, 25, 26.)

— *g* A une bergerie dont Jésus-Christ est le souverain pasteur, et les fidèles les brebis. (S. JEAN, X, 1-16.)

— *h* A un filet jeté dans la mer, et qui rassemble toutes sortes de poissons, bons et mauvais. (S. MATTH., XIII, 47.)

— *i* A un corps dont Jésus-Christ est le chef, et dont chaque fidèle est un membre. (EPHÉS., I, 22, 23.)

— *j* Elle fut montrée à saint Pierre sous la figure d'une grande nappe suspendue par les quatre coins et qui s'abaissait du ciel jusqu'à terre; cette vision marquait l'universalité de l'Eglise, qui devait réunir dans son sein toutes les nations. (ACT. X, 11.)

436. « Les prophètes se sont exprimés moins clairement sur Jésus-Christ que sur l'Eglise; sans doute parce qu'ils voyaient en esprit que les hommes formeraient des partis contre l'Eglise, et qu'ils se soulèveraient contre elle plus encore que contre Jésus-Christ. Cela donc qui devait occasionner plus de contestations a été prédit avec plus d'insistance et de clarté, afin que l'évidence de ces prophéties fût un témoignage contre ceux qui en verraient l'accomplissement et qui néanmoins se sépareraient de l'Eglise. » (S. AUGUSTIN, *sur les Psaumes.*)

(*Voir n° 262 b.*)

437. *L'Eglise catholique.* — Jésus-Christ a construit lui-même le vaisseau de l'Eglise; il lui a donné pour pilote les saints Apôtres, saint Pierre à leur tête. Les fidèles sont ses soldats, les sacrements ses armes, les vertus ses flèches, la croix son mât; le vent favorable qui le pousse au port, c'est le souffle du Saint-Esprit. » (BESSE.)

Voici une image plus saisissante encore et plus développée : — « Dieu est le fondateur de l'Eglise catholique, le Fils de Dieu en est le Sauveur, le Saint-Esprit en est le sanctificateur, la sainte Vierge la reine, les anges les protecteurs, les saints les intercesseurs; les patriarches en sont la tige, les prophètes les oracles, les Apôtres les fondements. Le pape en est le chef, les cardinaux en sont les conseillers, les évêques les pasteurs, les prêtres la voix, les diacres les économes, les sous-diacres les serviteurs. — Les martyrs en sont les témoins, et les docteurs la lumière; les confesseurs la fortifient, les ordres religieux la soutiennent; les vierges saintes sont son ornement, et les fidèles ses enfants. — Le baptême en est le berceau, la confirmation la force, la sainte eucharistie la nourriture, la pénitence et l'extrême-onction les remèdes, l'ordre la juridiction, et le mariage la pépinière. — Les commandements de Dieu en sont les murailles, ses propres commandements en sont les remparts, et les conseils évangéliques ses ouvrages extérieurs. — Le corps adorable de Notre-Seigneur Jésus-Christ en est le trésor, l'infaillibilité le signe distinctif; l'Evangile en est le garant, l'unité le centre, l'universalité le sceau; les saintes Ecritures en sont la démonstration, la tradition la stabilité. — Les conciles sont sa dignité; son guide est la vérité; son esprit est la douceur; son bouclier est la prière, et son triomphe la patience. — La foi en est la porte, l'espérance le chemin, la charité la fin; la grâce de notre Sauveur en est la richesse, et la chasteté la fleur; la justice est sa splendeur, la prudence son œil, la force son bras, la tempérance son corps. — Les justes font sa joie; le péché excite son aversion, les pécheurs sont l'objet de sa commisération; les Juifs sont ses témoignages vivants, et la conversion de tous est l'objet de ses supplications et de ses prières continuelles. L'extension du nombre de ses membres est son désir; la glorification de Dieu est sa gloire. — La très sainte Trinité est l'objet de son adoration; l'Homme-Dieu immolé est son sacrifice, et les cérémonies liturgiques sont sa parure. La terre est son lieu d'exil, la croix est son partage, le ciel est sa patrie. — Les scandales sont sa douleur, le repentir sa consolation, le pardon des péchés sa libéralité. — Jésus-Christ est son époux, sa présence est son honneur. La fin du monde sera le jour de son couronnement. Ses luttes sont sur la terre, ses souffrances dans le purgatoire, et ses triomphes dans le ciel. » (HOHENAUER.)

437 *bis*. *Un édifice merveilleux.* — L'Eglise catholique, sous le point de vue de la hiérarchie, est vraiment un édifice d'une perfection incomparable; mais il ne faut pas, pour en apprécier la beauté, se borner à examiner chaque colonne ou chaque partie séparément; non, c'est l'ensemble qu'il faut considérer, et alors on ne peut refuser son admiration à ce divin chef-d'œuvre. « Cela me rappelle, dit le docteur Récamier, ce qui arriva un jour auprès de la colonnade du Louvre. Un architecte, passant devant ce monument, aperçut un homme très occupé à examiner à la loupe chaque pierre en particulier, et l'entendit se

récrier sur les défectuosités des matériaux. « Que faites-vous donc là ? lui demanda l'architecte. — J'examine la colonnade, lui répondit le minéralogiste, car c'en était un. — Vous vous méprenez, lui dit l'architecte ; car, pour connaître les beautés de ce monument, il est nécessaire de le voir dans son ensemble, et pour cela il faut absolument quitter le point de vue de la minéralogie et reculer jusqu'au point de vue de l'architecture. » Il en est de même de l'édifice de l'Eglise catholique, laquelle, considérée dans son ensemble, apparaît pleine de grandeur et de magnificence comme un chef-d'œuvre de son divin fondateur.

438. *Les premiers libérateurs de l'esprit humain.* — « La vérité étant le premier bien, et l'on peut dire le seul bien des hommes, et nul ne devant être privé de ce bien, sans lequel il n'y en a point d'autre, il s'ensuit que le premier soin de Dieu devait être de rendre son Eglise universelle, en sorte qu'elle pût, comme la lumière du soleil, éclairer tout homme venant en ce monde. Aussi, Notre-Seigneur commença-t-il par fonder un apostolat, c'est-à-dire par choisir un certain nombre d'hommes pour être envoyés à l'univers entier. Les païens avaient renfermé la science sacerdotale dans leurs temples. Quelques étrangers seulement, venus de loin pour les interroger, étaient admis dans le sanctuaire. Les philosophes renfermaient leur enseignement dans l'intérieur de l'école, et ils le distribuaient dans les jardins et sous les portiques, entourés des honneurs de l'amitié et des honneurs de la parole. Ce n'est pas ainsi que Jésus-Christ s'y prend ; aux dépositaires de son Verbe incréé, à ses Apôtres, il ne dit pas : Vous attendrez qu'on vienne vous demander la vérité ; il ne leur dit pas : Vous vous promènerez dans les jardins et sous les portiques ; mais il leur dit : Allez et enseignez toutes les nations. (S. MATTH., XXVIII, 19.) Ne craignez ni les difficultés des langues, ni les différences des mœurs, ni les principautés temporelles ; n'interrogez pas le cours des fleuves ni la direction des montagnes, allez tout droit devant vous ; allez comme va la foudre de celui qui vous envoie, comme allait la parole créatrice qui porta la vie dans le chaos, comme vont les aigles et les anges. Et quels furent les premiers apôtres qu'il choisit ? Vous avez pu voir, dans des temps voisins de nous, des essais d'apostolat, des hommes qui, après un siècle de destruction, avaient trouvé convenable et beau d'édifier : où choisirent-ils leurs apôtres ? Dans les hauts rangs du monde, ils appelèrent à eux des savants, des chefs d'industrie, des fonctionnaires de l'Etat. Jésus-Christ ne fit pas de même : il s'agissait de délivrer le genre humain de l'erreur ; il choisit ses apôtres non parmi les oppresseurs de l'intelligence, mais parmi les opprimés ; non parmi les philosophes et les savants, mais parmi les pauvres et les simples. Un jour, se promenant sur les bords d'un lac de la Galilée, il aperçut deux pêcheurs et leur dit : « Suivez-moi, je ferai de vous des pêcheurs d'hommes. » Et tels furent les premiers libérateurs de l'esprit l'humain. (LACORDAIRE ; *Confér. de la constitution de l'Eglise.*)

439. *Des sources de l'enseignement de l'Eglise.* — L'Eglise, suivant saint Paul, est *la colonne et l'appui de la vérité* (I. TIM., III, 15); c'est elle qui a pour mission spéciale d'enseigner aux hommes la parole de Dieu; or on peut considérer cette divine parole, ou comme écrite sous l'inspiration divine, ou comme ayant été transmise de vive voix, sans être écrite par des hommes inspirés de Dieu. Dans le premier cas, on l'appelle Ecriture sainte; dans le second, on la nomme tradition. Ainsi l'Ecriture sainte et la tradition divine contiennent la parole de Dieu, sur laquelle sont fondées les vérités de la religion que l'Eglise nous enseigne (1).

440. *De l'Ecriture sainte.* — L'Ecriture *sainte*, l'Ecriture *sacrée*, la *sainte* Bible, les livres *sacrés*, les livres *divins*, sont ainsi appelés parce qu'ils viennent de Dieu, et qu'ils contiennent les vérités de la religion, dont la connaissance est nécessaire à la *sanctification* des hommes. On les appelle aussi simplement l'*Ecriture*, les *Ecritures*, la *Bible*, mot dérivé du grec qui signifie *livre*, l'Ecriture sainte, les livres saints étant l'*Ecriture*, le *livre* par excellence.

On leur donne encore le nom de Testament : de là, la distinction des livres de l'*Ancien* et des livres du *Nouveau* Testament, c'est-à-dire de l'*Ancienne* et de la *Nouvelle alliance*. Enfin, les livres saints s'appellent livres *canoniques*, tant parce qu'ils sont la règle de notre foi et de nos actions que parce qu'ils sont renfermés dans le *canon* ou *catalogue* de l'Eglise, qui les a reçus comme inspirés de Dieu.

On entend ici par inspiration le mouvement d'en haut, le secours surnaturel par lequel Dieu détermine lui-même un homme à écrire certaines choses, lui suggère au moins le fond de ce qu'il doit écrire, éclaire son entendement et dirige sa volonté de manière à l'empêcher efficacement de s'écarter en rien de la vérité.

Les livres reçus dans l'Eglise catholique comme sacrés sont au nombre de soixante-douze, dont quarante-cinq appartiennent à l'Ancien Testament et vingt-sept au Nouveau Testament.

— *a* « Sur les choses de la foi et des mœurs qui concernent l'édifice de la doctrine chrétienne, il faut tenir pour le vrai sens de la sainte Ecriture celui qu'a toujours tenu et que tient notre sainte Mère l'Eglise, à qui il appartient de fixer le vrai sens et l'interprétation des saintes Ecritures; en sorte qu'il n'est permis à personne d'interpréter l'Ecriture contrairement à ce sens, ou même contrairement au sentiment unanime des Pères. » (Concile du Vatican. — *Const. dogm. sur la foi*, III.)

441. *Tous les hommes, et surtout les ignorants, ont besoin d'une autorité qui décide, sans les engager à une discussion dont ils sont évidemment incapables.* — Comment voudrait-on, par exemple, qu'une femme de

(1) Par l'Eglise qui enseigne, il faut entendre le corps des pasteurs, c'est-à-dire notre saint Père le Pape et les évêques, successeurs des Apôtres, à qui il a été dit : « Allez, enseignez toutes les nations. » (S. MATTH., XXVIII, 19.)

village ou qu'un artisan examinât le texte original, les éditions, les versions, les divers sens du texte sacré ?

Dieu aurait manqué au besoin de presque tous les hommes s'il ne leur avait pas donné une autorité infaillible pour leur épargner cette recherche impossible et pour les garantir de toute erreur; l'homme ignorant qui connaît la bonté de Dieu, et qui sent sa propre impuissance, doit donc supposer cette autorité donnée de Dieu, et la chercher humblement pour s'y soumettre sans raisonner. Où la trouvera-t-il? Toutes les sociétés séparées de l'Eglise catholique ne fondent leur séparation que sur la prétention de faire chaque particulier juge des Ecritures, et de lui faire voir que l'Ecriture contredit l'enseignement de l'Eglise. Le premier pas qu'un particulier serait obligé de faire pour écouter ces sectes, serait donc de s'ériger en juge entre elles et l'Eglise qu'elles ont abandonnée. Or, quelle est la femme de village, quel est l'artisan qui puisse dire sans une ridicule et scandaleuse présomption : Je vais examiner si l'ancienne Eglise a bien ou mal interprété le texte des Ecritures ? Voilà néanmoins le point essentiel de la séparation de toute branche d'avec l'ancienne tige.

Tout ignorant qui sent son ignorance doit avoir horreur de commencer par cet acte de présomption, et chercher une autorité qui le dispense de cet examen dont il est incapable. Toutes les nouvelles sectes, suivant leur principe fondamental, lui crient : « Lisez, discutez, décidez. » La seule ancienne Eglise lui dit : « Ne discutez pas, ne décidez pas; contentez-vous d'être docile et humble; Dieu m'a promis son esprit pour vous préserver de l'erreur. » Qui voulez-vous que cet ignorant suive, ou ceux qui lui demandent l'impossible, ou ceux qui lui promettent ce qui convient à son impuissance et à la bonté de Dieu? Représentons-nous un paralytique qui veut sortir de son lit parce que le feu est à la maison : il s'adresse à cinq hommes qui lui disent : « Levez-vous, courez, percez la foule, sauvez-vous de cet incendie. » Enfin, il trouve un sixième qui lui dit : « Laissez-moi faire, je vais vous emporter entre mes bras. » Croira-t-il les cinq hommes qui lui conseillent de faire ce qu'il sent bien qu'il ne peut pas? Ne croira-t-il pas plutôt celui qui est le seul à lui promettre le secours proportionné à son impuissance ? Il s'abandonne sans raisonner à cet homme, et se borne à demeurer souple et docile entre ses bras.

Il en est précisément de même d'un homme humble dans son ignorance; il ne peut écouter sérieusement les sectes qui lui crient : « Lisez, discutez, décidez, » lui qui sent bien qu'il ne peut ni examiner avec une science suffisante, ni discuter, ni décider; mais il est consolé d'entendre l'ancienne l'Eglise qui lui dit : Sentez votre impuissance, humiliez-vous, soyez docile, confiez-vous en la bonté de Dieu qui ne vous a pas laissé sans secours pour aller à lui : laissez-moi faire, je vous porterai entre mes bras. » Rien n'est plus simple ni plus court que ce moyen d'arriver à la vérité. L'homme ignorant n'a besoin ni de livre ni de raisonnement pour trouver la véritable Eglise; les yeux fermés, il sait avec certitude que toutes celles qui veulent le faire juge sont fausses, et qu'il n'y a que celle qui lui dit de croire hum-

blement, qui puisse être la vraie. Il n'a besoin que de songer à son impuissance et à la bonté de Dieu pour rejeter une flatteuse séduction et pour demeurer dans une humble docilité. Pour tout homme de bon sens, plus il est ignorant, plus son ignorance lui fait sentir l'absurdité des sectes qui veulent l'ériger en juge de ce qu'il ne peut examiner. D'un autre côté, les savants mêmes ont un besoin infini d'être humiliés et de sentir leur incapacité. A force de raisonner, ils sont encore plus dans le doute que les ignorants : ils disputent sans fin entre eux, et ils s'entêtent des opinions les plus absurdes. Ils ont donc autant besoin que l'homme le plus simple d'une autorité suprême qui rabaisse leur présomption, qui corrige leurs préjugés, qui termine leurs disputes, qui fixe leurs incertitudes, qui les accorde entre eux, et qui les réunisse avec la multitude. Cette autorité supérieure à tout raisonnement, où la trouverons-nous? Elle ne peut être dans aucune des sectes qui ne se forment qu'en faisant discuter les hommes, et qu'en les faisant juges de l'Ecriture au-dessus de l'Eglise. Elle ne peut donc se trouver que dans cette ancienne Eglise qu'on nomme catholique. Qu'y a-t-il de plus simple, de plus court, de plus proportionné à la faiblesse de l'esprit du peuple, qu'une décision pour laquelle chacun n'a besoin que de sentir son ignorance, et que de ne vouloir pas tenter l'impossible? Rejetez une discussion visiblement impossible et une présomption ridicule, vous voilà catholique.

— *a* Saint Augustin emploie une comparaison aussi agréable que vive, et il se l'applique à lui-même. Racontant au peuple de Carthage les erreurs de sa téméraire et présomptueuse jeunesse; comment il savait alors raisonner et disputer, mais non encore s'humilier, et comment enfin il fut pris dans de spécieux raisonnements auxquels il abandonnait son esprit curieux et vain : « Superbe que j'étais, dit-il, je cherchais dans les Ecritures ce qu'on n'y peut trouver que lorsqu'on est humble; ainsi je me fermais à moi-même la porte que je croyais m'ouvrir. Que vous êtes heureux, poursuivait-il, peuples catholiques, vous qui vous tenez petits et humbles dans le nid où votre foi se doit former et nourrir. Au lieu que moi, malheureux, qui croyais voler de mes propres ailes, j'ai quitté le nid et je suis tombé avant que de pouvoir prendre mon vol. Pendant que, jeté à terre, j'allais être écrasé par les passants, ta main miséricordieuse de mon Dieu m'a relevé et m'a remis dans le nid et dans le sein de l'Eglise d'où je m'étais échappé. »

Que pourra-t-on représenter de plus affectueux et de plus tendre à ceux qui, prévenus contre l'Eglise, craignent l'abri sacré que la foi y trouve contre toutes les erreurs? Combien cet abri est nécessaire à de jeunes enfants, et généralement à tant de chrétiens qui n'ont ni le temps, ni l'esprit de se livrer à la controverse contre des esprits fins et déliés! (Mérault; *Ens. de la religion.*)

— *b* Mgr de Cheverus, dans ses diverses prédications, s'attachait le plus souvent à bien établir et à inculquer, en toutes les manières pos-

sibles, la nécessité d'une autorité enseignante, pour fixer la foi du savant comme de l'homme simple. Pour en convaincre les protestants, il leur répétait souvent, dans les discours qu'il avait occasion de leur adresser, cette parole simple, mais qui produisait toujours un grand fruit: « Tous les jours, mes frères, je lis comme vous l'Ecriture sainte ; je la lis avec réflexion et prière, en invoquant l'Esprit-Saint ; et cependant, presque à chaque page, je suis arrêté par des choses que je ne comprends pas ; j'ai besoin de l'autorité de l'Eglise pour m'en indiquer le sens et fixer ma foi à ce sujet. » Et l'auditoire faisant aussitôt l'application : « Si Mgr de Cheverus, qui est bien plus savant que nous, ne comprend pas toute l'Ecriture sainte, comment nos ministres nous disent-ils qu'elle est pour chacun de nous une règle de foi, parfaitement claire, intelligible par elle seule, sans aucun secours étranger? » De là, Mgr de Cheverus, après leur avoir fait sentir que le plus grand nombre des hommes ne peuvent point décider par eux-même sur le détail des dogmes, leur montrait la sagesse divine venant au secours de la faiblesse humaine par l'institution d'une autorité enseignante qui, tirant son origine de Jésus-Christ et des Apôtres, est parvenue jusqu'à nous par une suite non interrompue de pasteurs, professant toujours et partout la même doctrine, sans aucune variation. (*Vie de Mgr de Cheverus.*)

— *c Aveu de Luther.* — La veille de sa mort, Luther écrivait : « Il faut avoir gouverné l'Eglise pendant cent ans, avec Jésus-Christ, les Apôtres et les Prophètes, pour être à même de savourer la divine Ecriture. » Ce qui veut dire : Je suis un insensé et un misérable, moi qui, sans avoir gouverné, même un seul jour, la plus petite partie de l'Eglise, me suis arrogé, non seulement le droit de savourer les saintes Ecritures, mais encore celui de les juger, d'admettre les unes, de rejeter les autres, et de les interpréter toutes, non conformément aux Pères et aux Docteurs de l'Eglise, mais selon mon seul caprice.... (DANDOLO ; *Rome et les Papes.*)

442. *De la tradition.* — La tradition est la *parole de Dieu non écrite dans les livres saints* (1), mais que les Apôtres ont reçue de la bouche de Jésus-Christ, ou qui leur a été dictée par le Saint-Esprit ; parole sacrée qu'ils ont transmise de vive voix à leurs disciples et à leurs successeurs, et qui est venue jusqu'à nous par l'enseignement perpétuel de l'Eglise universelle, par la voix uniforme et constante de ses pasteurs, par les écrits de ses docteurs, les décisions de ses conciles, la pratique générale et publique des fidèles, par les prières et les cérémonies de la liturgie, qui est aussi ancienne que le christianisme.

La tradition nous instruit, et des vérités en petit nombre dont il n'est pas parlé dans les livres saints, et des vérités que les auteurs sacrés

(1) Il ne faut pas confondre la tradition dont il est ici question, tradition *divine*, qui a pour objet le dogme ou la morale, avec les traditions *ecclésiastiques*, ou d'autres traditions *pieuses* qui ne font pas partie de la parole de Dieu.

ont insinuées, sans donner les développements ou les explications nécessaires pour les faire connaître suffisamment.

De plus, elle fixe le vrai sens des Ecritures sur tous les points, et nous fournit des armes pour les défendre elles-mêmes contre ceux qui en attaquent l'autorité, ou qui cherchent, en les dénaturant, à les rendre favorables à leurs erreurs par des interprétations arbitraires. (Mgr Gousset; *De la tradition.*)

La tradition a, en matière de foi, la même autorité que l'Ecriture sainte. C'est la parole de Dieu dans l'un comme dans l'autre cas, et Dieu ne peut pas plus mentir en parlant qu'en inspirant un auteur qui écrit en quelque sorte sous sa dictée. C'est pourquoi la tradition est une règle de foi comme l'Ecriture sainte. Le concile de Trente déclare « qu'il reçoit, avec autant de respect et de piété que les livres saints eux-mêmes, les traditions qui concernent la foi et les mœurs, et qui sont conservées dans l'Eglise comme ayant été dictées par Jésus-Christ ou par le Saint-Esprit. » (ive Session.) Et de fait, Jésus-Christ n'écrivit rien et ne commanda point aux Apôtres d'écrire ses divins enseignements. Les Apôtres annonçaient l'Evangile de vive voix et ne livraient aucun écrit aux fidèles pour les convertir. L'Evangile ne fut écrit que plusieurs années après la fondation des premières églises. La vraie foi peut donc subsister avec la seule tradition. En effet, nous ne connaissons pas autrement que par la tradition l'inspiration des livres saints, le vrai sens des textes qui les composent, le nombre des sacrements, la validité du baptême administré par les hérétiques, la perpétuelle virginité de la sainte Mère de Dieu, etc. (Marotte; *Cours d'instruction chrétienne.*)

443. *Nécessité de la tradition démontrée par l'Ecriture.* — Saint Paul, écrivant aux Thessaloniciens, leur dit : « Demeurez fermes, mes frères, et gardez les traditions que vous avez apprises, soit par nos paroles, soit par notre lettre. » (II. Thess., ii, 14.) On voit que l'Apôtre veut qu'on tienne également à ce qu'il a enseigné de vive voix, et à ce qu'il a enseigné par écrit.

« Je vous loue, dit-il aux Corinthiens, de ce que vous gardez mes préceptes, tels que je vous les ai donnés. » (I. Cor., xi, 2.) Le texte grec porte : « que vous gardez les traditions selon que je vous les ai transmises. »

Le même Apôtre écrit à son disciple Timothée : « Gardez ce que vous avez appris de moi devant plusieurs témoins, et confiez-le à des hommes fidèles qui seront capables d'en instruire d'autres. (II. Timoth., ii, 2.) On ne peut douter que Timothée n'ait suivi cet ordre, et que les hommes fidèles et capables, instruits par lui, n'en aient instruit d'autres à leur tour; de sorte que, de main en main, de siècle en siècle, le dépôt soit parvenu jusqu'à nous. Et c'est ainsi qu'on l'a toujours compris dans l'Eglise dès les premiers siècles du christianisme.

444. *Nécessité de la tradition démontrée par plusieurs témoignages*

des saints des premiers siècles. — Saint Denis l'Aréopagite, mort en 95, ou l'auteur moins ancien des ouvrages qui portent son nom, dit que les chefs de la hiérarchie, qui étaient remplis des dons de Dieu, nous ont transmis, partie par écrit, partie de vive voix, les principaux mystères de la religion. (*De la Hiérarchie ecclésiastique.*)

— *a* Saint Ignace, disciple de saint Pierre et évêque d'Antioche en 68, exhortait les fidèles, dans les différentes villes où il passait, à se prémunir contre les erreurs qui commençaient à se répandre, et *à tenir fortement aux traditions des Apôtres.* (EUSÈBE; *Hist. ecclés.*, l. III, chap. XXXVI.)

— *b* Saint Polycarpe, disciple de saint Jean l'Evangéliste, et évêque de Smyrne en 96, dit, dans sa lettre aux Philippiens, que l'on doit renoncer à la vanité et aux fausses doctrines des novateurs et tenir à ce qui a été transmis dès le commencement par la tradition.

Saint Papias, évêque d'Hiéraples, qui avait conversé avec les disciples immédiats de Jésus-Christ, se rend à lui-même ce témoignage, qu'il avait été soigneux de recueillir les traditions : « Quand je rencontrais, dit-il, quelqu'un de ceux qui avaient entendu les anciens, je m'informais avec soin de leurs discours. Je demandais ce qu'avaient dit les Apôtres André, Pierre, Philippe, Thomas, Jacques, Jean, Matthieu et les autres disciples du Seigneur, et ce que disaient Aristion et le prêtre Jean qui avaient été aussi disciples de Jésus-Christ. Car il me semblait que ce que je tirais de la lecture des livres saints, ne me profitait pas autant que ce que j'apprenais de vive voix. (EUSÈBE; *Hist. ecclés.*)

Saint Irénée, envoyé dans les Gaules par saint Polycarpe de Smyrne, et évêque de Lyon en 177, a recours à la tradition apostolique contre les hérésies de son temps. « Ceux qui, dans toute l'Eglise, veulent connaître la vérité, n'ont qu'à considérer la tradition des Apôtres manifestée dans le monde entier. Nous pourrions énumérer les évêques qui ont été institués par les Apôtres dans les différentes Eglises, et ceux qui leur ont succédé jusqu'à nous : ils n'ont ni enseigné ni connu rien de semblable à ce que les hérétiques enseignent dans leur délire. » Mais parce qu'il serait trop long d'énumérer les successions de toutes les Eglises, nous n'indiquerons que la tradition de l'Eglise de Rome, qui est connue de tous, qui a été fondée par les glorieux apôtres Paul et Pierre, et qui est la plus grande et la plus ancienne des Eglises. Par la tradition que cette Eglise a reçue de ses fondateurs, et par la foi annoncée aux hommes, qui s'est conservée jusqu'à nous par la succession des évêques, nous confondons tous ceux qui, de quelque manière que ce soit, recueillent où ils ne doivent pas, pour soutenir leurs erreurs. C'est avec cette Eglise, à cause de sa puissance principale, que toute l'Eglise, c'est-à-dire tous les fidèles, quelque part qu'ils soient, doivent être d'accord; elle est dépositaire de la tradition apostolique. Il ne faut point chercher la vérité ailleurs que dans l'Eglise, dans laquelle les Apôtres ont rassemblé toutes les vérités, comme dans

un riche dépôt, afin que quiconque veut étancher sa soif, puisse y trouver ce breuvage salutaire.

C'est là qu'on reçoit la vie ; tous les autres docteurs sont des voleurs et des larrons. Il faut donc les éviter, et consulter soigneusement les Eglises pour y trouver la vraie tradition. Car s'il y avait dispute sur la moindre question, ne faudrait-il pas recourir aux Eglises les plus anciennes, où les Apôtres ont vécu? Et s'ils n'avaient pas laissé d'écritures, ne devrait-on pas suivre la tradition qu'ils ont laissée à ceux à qui ils confiaient les Eglises ? C'est ce qu'observent plusieurs nations barbares qui croient en Jésus-Christ sans avoir aucune écriture, ayant la doctrine du salut écrite dans les cœurs par le Saint-Esprit et gardant fidèlement l'ancienne tradition. Pouvait-on s'exprimer plus clairement sur la nécessité et l'autorité de la tradition que ne le fait saint Irénée, qui la distingue formellement de l'Ecriture sainte et à laquelle il en appelle toutes les fois qu'il s'élève une question en matière de controverse? ce qu'il n'aurait pu faire, si l'Ecriture eût été regardée de son temps comme la seule règle de la foi chrétienne. (Liv. III, *contre les hérésies*, CH. III et IV.)

445. *On ne peut admettre l'Ecriture que par la tradition.* — Nous venons de parler de la tradition comme d'un des trésors et des appuis de l'Eglise; citons à ce sujet le fait suivant raconté par M. l'abbé Para du Phanjas. « Je me trouvais un jour, dit-il, avec un protestant qui frondait fort élégamment la nécessité et l'infaillibilité de la tradition. « Monsieur ne croit donc point à l'Ecriture sainte? lui dis-je. — Et qu'a de commun, me répondit le protestant, ce livre divin avec votre fabuleuse tradition? — Donnez-moi, ajoutai-je, un livre de l'Ecriture sainte, et je vous montrerai l'essentielle connexion de l'une avec l'autre. » Le protestant accepta le défi et me présenta un volume de l'Ancien et du Nouveau Testament. Je l'ouvre, je le parcours, et, le lui rendant avec une indignation simulée : « Je vous demande, Monsieur, lui dis-je, l'Ecriture sainte, et non le livre fabuleux que vous me présentez. — Le livre que je vous présente, repart le protestant scandalisé de mon propos, est le grand livre par excellence, le livre qui renferme l'ancienne et la nouvelle *alliance* de Dieu avec les hommes. — Et d'où savez-vous, Monsieur, que ce livre est l'ouvrage divin dont vous me parlez, et non quelque *ouvrage fabuleux* qui aura été ténébreusement fabriqué et supposé, dans un temps plus ou moins reculé, en Grèce ou en Palestine, à Rome ou à Genève, à Paris ou à Amsterdam? — D'où je le sais? répliqua le protestant, je le sais par le témoignage infaillible de nos pères qui, de siècle en siècle, nous ont transmis ce livre comme un livre divin! — Ah! vous admettez donc une tradition infaillible, monsieur le protestant, vous qui protestez si fièrement contre la tradition?... »

— *a* Que feriez-vous, disait saint Augustin aux manichéens (1), si

(1) Les manichéens tirent leur nom de l'un de leurs principaux chefs, appelé Manès ou Many; ces hérétiques admettaient deux principes, l'un *bon*, l'autre *mauvais*.

vous trouviez quelqu'un qui ne croirait pas encore à l'Evangile et qui vous dirait qu'il ne croit pas ? Pour moi, je ne croirais pas à l'Evangile, si je n'y étais porté par l'autorité de l'Eglise catholique.... »

II

PREUVES DE LA DIVINITÉ DU CHRISTIANISME (1)

Il ne peut y avoir qu'une seule religion divine dans le monde, puisqu'il n'y a qu'un seul Dieu. On pourrait même dire qu'il n'y a jamais eu qu'une seule et même religion : c'est la religion chrétienne, qui remonte à l'origine du genre humain, qui s'est développée par la révélation mosaïque, et a reçu de Jésus-Christ la forme qu'elle doit conserver jusqu'à la consommation des siècles. Il est vrai qu'à différentes époques on a vu paraître, à côté de cette religion sainte, les superstitions grossières de l'idolâtrie, les erreurs des philosophes, les hérésies, les sectes enfin, qui, en prenant le nom de ceux qui leur ont donné le jour, semblent avoir multiplié les religions; mais ce ne sont pas précisément les religions que les sectes ont multipliées, mais bien les erreurs qui accompagnent et altèrent la religion partout ailleurs que dans l'Eglise de Dieu. (Mgr GOUSSET; *De la religion.*)

---

§ Ier. Divinité de la religion chrétienne prouvée par son établissement.

446. *La religion chrétienne ne s'est pas établie par des moyens humains.* — « Me transportant par la pensée aux temps anciens où toutes les nations étaient idolâtres, je suppose, dit Frayssinous, qu'au moment où Jésus commence à parcourir la Judée pour y annoncer sa religion, il y est rencontré par un philosophe très versé dans toutes les connaissances que le monde estime; je suppose que Jésus ait avec ce philosophe la conversation suivante : « Quel est, demande le philosophe à Jésus, quel est votre dessein en parcourant ainsi les villes et les bourgs de la Judée pour enseigner aux peuples une doctrine nou-

Saint Augustin, avant sa conversion, était tombé dans cette hérésie, qu'il réfuta depuis, mais dans laquelle il avait persisté environ neuf ans par suite des mauvaises passions auxquelles son cœur était livré.

(1) Les preuves de la divinité du christianisme démontrent en même temps la divinité de Jésus-Christ; c'est pourquoi nous renvoyons des preuves de l'une aux preuves de l'autre.

velle? — Mon dessein, répond Jésus, est de réformer les mœurs de toute la terre, de changer la religion de tous les peuples, de détruire le culte des dieux qu'ils adorent, pour faire adorer le seul Dieu véritable; et, quelque étonnante que paraisse mon entreprise, j'affirme qu'elle réussira. — Mais êtes-vous donc plus sage que Socrate, plus éloquent que Platon, plus habile que tous les beaux génies qui ont illustré Rome et la Grèce? — Je ne me pique pas d'enseigner la sagesse humaine; je veux convaincre de folie la sagesse de ces sages si vantés; et la réforme qu'aucun d'eux n'eût osé tenter dans une seule ville, je veux l'opérer dans le monde entier par moi ou par mes disciples. — Mais, du moins, vos disciples, par leurs talents, leur crédit, leurs dignités, leurs richesses, jetteront un si grand éclat, qu'ils effaceront le Portique et le Lycée, et qu'ils pourront aisément entraîner après eux la multitude. — Non, mes envoyés seront des hommes ignorants et pauvres, tirés de la classe du peuple, issus de la nation juive, qu'on sait être méprisée de toutes les autres; et cependant c'est par eux que je veux triompher des philosophes et des puissants de la terre comme de la multitude. — Mais il faudrait du moins que vous pussiez compter sur des légions plus invincibles que celles d'Alexandre ou de César, qui portassent devant elles la terreur et l'épouvante, et disposassent les nations entières à tomber à vos pieds. — Non, rien de tout cela n'entre dans ma pensée. J'entends que mes envoyés soient doux comme des agneaux, qu'ils se laissent égorger par leurs ennemis, et je leur ferais un crime de tirer l'épée pour établir le règne de ma loi. — Mais vous espérez donc que les empereurs, que le sénat, que les magistrats, que les gouverneurs des provinces favoriseront de tout leur pouvoir votre entreprise? — Non, toutes les puissances s'armeront contre moi : mes disciples seront traînés devant les tribunaux; ils seront haïs, persécutés, mis à mort; et, pendant trois siècles entiers, on s'efforcera de noyer dans des flots de sang ma religion et mes sectateurs. — Mais qu'aura-t-elle donc de si attrayant, cette doctrine, pour attirer à elle toute la terre? — Ma doctrine, réplique Jésus, portera sur des mystères incompréhensibles; la morale en sera plus pure que celle qu'on a enseignée jusqu'ici. Mes disciples publieront de moi que je suis né dans une crèche, que j'ai mené une vie de pauvreté et de souffrance, et ils pourront ajouter que j'aurai expiré sur une croix, car c'est par ce genre de supplice que je dois mourir. Tout cela sera hautement publié, tout cela sera cru parmi les hommes, et c'est moi qui vous parle, que la terre doit adorer un jour. — C'est-à-dire, répond enfin le philosophe avec un ton de pitié, que vous prétendez éclairer les sages par des ignorants, vaincre les puissances par des hommes faibles, attirer la multitude en combattant ses vices; vous faire des disciples en leur promettant des souffrances, des mépris, des opprobres et la mort; détrôner tous les dieux de l'Olympe pour vous faire adorer à leur place, vous qui devez être, dites-vous, attaché à une croix comme un malfaiteur et le plus vil des esclaves. Allez, votre projet n'est qu'une folie; bientôt la risée publique en fera justice. Pour qu'il réussît, il faudrait refondre la nature humaine; et, certes,

la réforme du monde moral par les moyens que vous proposez est aussi impossible que la réforme du monde matériel. Plutôt que de croire au succès de votre entreprise, je croirais que d'un mot vous pouvez ébranler la terre et faire tomber du firmament le soleil et les étoiles. »

» Voilà comme je me figure qu'aurait pensé et parlé un philosophe à qui Jésus eût communiqué le dessein de convertir le monde païen au christianisme; et, sans doute, le succès était tellement impossible, à ne consulter que la raison humaine, que toute la sagesse eût été du côté du philosophe. Eh bien, ce qui était humainement impossible est précisément ce qui est arrivé : la sagesse humaine a été confondue ; toutes les idées ordinaires ont été bouleversées; la folie de la croix a triomphé de l'univers ! Voilà l'immortel monument de la divinité du christianisme. Et maintenant vous comprendrez cette singulière et mémorable parole d'un savant écrivain (1) : « Seigneur, si, en m'attachant au christianisme, je me trompe, c'est vous-même qui m'avez trompé; car il est marqué à des traits que votre main seule pouvait lui imprimer. « (*Confér. sur la religion.*)

— *a* « Avec leurs ouvrages volumineux, les philosophes, dit saint Athanase, n'ont pu persuader qu'à un petit nombre de disciples leurs dogmes sur l'immortalité de l'âme et la manière de bien vivre; et Jésus-Christ, avec des paroles simples, avec des hommes sans science, a persuadé à un grand nombre d'Eglises par toute la terre, de mépriser les choses temporelles et la mort pour n'estimer que les choses éternelles. »

— *b* Rappelons ici une des plus belles pages des œuvres de saint Jean Chrysostôme : « Je vois, dit-il, Pierre, qui, vêtu d'un habit modeste, un bâton à la main, s'avance, armé d'une croix de bois, au milieu des religions dissolues d'un monde vieilli dans la corruption. Je lui demande : « Pierre, où vas-tu ? — Je vais à Rome. — Qu'y prétends-tu faire ? — Subjuguer la maîtresse de l'univers, renverser son capitole, détruire ses autels, anéantir ses simulacres, et, malgré son orgueil, la faire tomber aux pieds d'un homme attaché à la croix. — Quelle entreprise ! Et, pour y réussir, où sont tes ressources, tes appuis, tes soldats ? — Je n'en ai point; si l'univers était pour moi, je serais moins sûr de vaincre ; je suis invincible, parce que je suis seul, parce que je n'ai que cette croix de bois. — Es-tu sage ? et fut-il jamais entreprise plus marquée au coin de la témérité et de la folie ? — Témérité et folie tant qu'il vous plaira, le ciel me répond du succès. »

Or, cela ne paraît-il pas au-dessus des forces de la nature ? En voyant cet homme de néant prendre un ton si décisif, marquer une confiance si intrépide, que pensez-vous ? Mais quel va être votre étonnement si ces pompeuses et magnifiques promesses s'accomplissent à la lettre ! N'en doutez pas, il les accomplira. Au moment même, il entre dans Rome, et vous diriez qu'à son approche le Capitole tremble;

(1) Richard de Saint-Victor.

les dieux du paganisme, alarmés, présagent leur ruine prochaine. Arrivé dans cette grande ville, dans une ville pleine d'orgueil, il parle, et on écoute; il enseigne, et on écoute; on admire sa doctrine; il commande, et on obéit; il tonne, et la croix, ce radieux étendard, signe sacré de paix et de salut, flotte au loin sur les débris du paganisme écroulé. Les Césars, jaloux, avaient conjuré sa ruine, et le voilà assis sur le trône des Césars; ce signe divin est sur leur front, et les idoles sous leurs pieds. En sorte qu'on peut dire de Pierre ce que dit de lui-même le premier des Césars : Il vient, il voit, il triomphe. Bientôt les fruits de son zèle s'étendent dans les pays éloignés, où les armes des Romains n'avaient point pénétré, la voix de Pierre se fait entendre. Pendant plus de six cents ans, après bien des guerres et des combats, Rome n'était parvenue qu'à être la capitale d'un empire, et, en peu de temps, sous un seul homme qui n'entend point la guerre, elle devient la capitale du monde chrétien. Dites après cela, si vous l'osez, que l'établissement du christianisme n'est pas l'œuvre de Dieu, que Dieu n'en est pas le seul et véritable auteur, tandis que de la part des hommes les moyens sont si disproportionnés et si insuffisants. Non, non, pour exécuter ses volontés, le Roi des rois n'a pas besoin de nos faibles secours, son bras se suffit à lui-même; et quand, pour faire de grandes choses, il emploie de faibles instruments, c'est alors plus que jamais qu'il prodigue les miracles. »

— *c* « Voilà, dit encore saint Jean Chrysostôme, le plus grand de tous les miracles, le miracle des miracles, que de voir accourir le monde entier attiré par douze hommes pauvres et sans lettres. »

Tertullien dit excellemment : « Salomon régna, mais dans les confins de la Judée, depuis Dan jusqu'à Bersabée; Darius régna sur les Babyloniens et les Parthes, et pas plus loin; Pharaon, sur les seuls Egyptiens; Nabuchodonosor, depuis la Judée jusqu'à l'Ethiopie; Alexandre n'occupa jamais l'Asie entière. De même, les Germains, les Bretons, les Gaulois, les Maures, les Romains ont des limites à leur empire. Mais le nom de Jésus-Christ et son royaume s'étendent de toutes parts; de toutes parts on croit en Jésus-Christ; toutes les nations l'honorent; il règne partout, partout il est adoré. Il est pour tous, roi de tous, juge de tous, Dieu et Seigneur de tous, et son règne est un règne éternel, son royaume n'aura point de fin. »

447. *Le Christ au delà du tombeau.* — « Vous parlez, disait Napoléon, de César et d'Alexandre, de leurs conquêtes et de l'enthousiasme qu'ils surent allumer dans le cœur du soldat, pour l'entraîner avec eux dans des expéditions aventureuses; mais il faut voir là le prix de l'amour du soldat, l'ascendant du génie et de la victoire, l'effet naturel de la discipline militaire et le résultat d'un commandement habile et légitime. Mais combien d'années l'empire de César a-t-il duré? Combien de temps l'enthousiasme des soldats pour Alexandre s'est-il soutenu? Ils ont joui de ces hommages un jour, une heure, le temps de leur commandement, et, au plus, de leur vie, selon les

caprices du nombre et du hasard, selon les calculs de la stratégie, enfin selon les chances de la guerre.... Et si la victoire infidèle les eût quittés, doutez-vous que l'enthousiasme n'eût aussitôt cessé ? Je vous le demande, l'influence militaire de César et d'Alexandre n'a-t-elle pas fini avec leur vie ? s'est-elle prolongée au delà du tombeau ?

» Concevez-vous un mort faisant des conquêtes avec une armée fidèle et toute devouée à sa mémoire ? Concevez-vous un fantôme qui a des soldats sans solde, sans espérance pour ce monde-ci, et qui leur inspire la persévérance et le support de tous les genres de privations ? Hélas ! le corps de Turenne était encore tout chaud, que son armée décampait devant Montécuculli. Et moi, mes armées m'oublient tout vivant, comme l'armée carthaginoise fit d'Annibal. Voilà notre pouvoir à nous autres grands hommes ! une seule bataille perdue nous abat, et l'adversité nous enlève nos amis. Que de Judas j'ai vus autour de moi ! Ah ! si je n'ai pu persuader ces grands politiques, ces généraux qui m'ont trahi, s'ils ont méconnu mon nom, et nié les miracles d'un amour vrai de la patrie et de la fidélité quand même... à leur souverain... ; si moi, qui les ai menés à la victoire, je n'ai pu, vivant, réchauffer ces cœurs égoïstes, par où donc, étant glacé moi-même par la mort, parviendrai-je à entretenir, à réveiller leur zèle ?

» Concevez-vous César empereur éternel du sénat romain, et, de son mausolée, gouvernant l'empire, veillant sur les destins de Rome ! Telle est l'histoire de l'envahissement et de la conquête du monde par le christianisme ; voilà le pouvoir du Dieu des chrétiens, et le perpétuel miracle du progrès de la foi et du gouvernement de son Eglise. Les peuples passent, les trônes croulent, et l'Eglise demeure ! Quelle est donc la force qui fait tenir debout cette Eglise assaillie par l'océan furieux de la colère et du mépris du siècle ? Quel est le bras, depuis dix-huit cents ans, qui l'a préservée de tant d'orages qui ont menacé de l'engloutir ? » (*La divinité de Jésus-Christ démontrée par Napoléon I à Saint-Hélène.*)

---

§ II. Preuve de la divinité du christianisme par les miracles des Apôtres et par plusieurs autres faits miraculeux appartenant à l'histoire de l'Eglise.

448. *Promesses de Jésus-Christ à ses Apôtres touchant les miracles que devaient opérer ceux qui croiraient en lui.* — Jésus-Christ, par ses miracles, prouvait d'une manière incontestable la vérité de toutes ses paroles ; mais il semble que cette preuve devenait plus sensible en communiquant à ses disciples la vertu d'opérer les mêmes prodiges qu'il avait faits. En effet, donnant à qui il voulait le pouvoir de faire des miracles, ne découvrait-il pas sa divinité encore plus clairement que par ses miracles. C'est dans ce sens qu'il dit à ses Apôtres : « En

vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui croit en moi fera les œuvres que je fais ; il en fera même de plus grandes, parce que je vais à mon Père, » (S. JEAN, XIV, 12), et tout ce que vous lui demanderez en mon nom, je le ferai, afin que le Père soit glorifié par le fils. Si vous me demandez quelque chose en mon nom, je le ferai. » (S. JEAN, XIV, 13, 14.)

Lorsque Notre-Seigneur se montra à ses disciples après sa résurrection, il leur dit encore : « Allez par tout l'univers, prêchez l'Evangile à toute créature. Celui qui croira et sera baptisé, sera sauvé; mais celui qui ne croira pas, sera condamné. Et voici les miracles qui accompagneront ceux qui auront cru : ils chasseront les démons en mon nom ; ils parleront de nouvelles langues ; ils manieront les serpents, et s'ils boivent quelque breuvage mortel, il ne leur fera point de mal ; ils imposeront les mains sur les malades, et les malades seront guéris. (S. MARC, XVI, 15-18.)

L'histoire des Apôtres et celle de l'Eglise fournissent des preuves abondantes de l'accomplissement de cette divine promesse.

449. *Du grand nombre de miracles qu'ont opérés les Apôtres.* — « Après avoir reçu l'Esprit-Saint, les Apôtres, dit saint Marc, allèrent prêcher partout, le Seigneur opérant avec eux, et confirmant leur parole par les miracles dont elle était suivie. » (XVI, 20.) Nous lisons dans le livre des Actes, « qu'il se faisait à Jérusalem quantité de prodiges et de miracles par le ministère des Apôtres. » (II, 43.) « Et le nombre de ceux qui croyaient au Seigneur, tant hommes que femmes, se multipliait de plus en plus. On apportait les malades dans les rues, et on les mettait sur des lits, afin que, quand Pierre passerait, son ombre couvrît au moins quelques-uns d'entre eux, et qu'ils fussent guéris (1). On venait aussi en foule des villes voisines à Jérusalem, amenant les malades et ceux qui étaient tourmentés par les esprits immondes, et tous étaient guéris. (*Id.* V, 14-16.)

450. *Principaux miracles des Apôtres.* — Nous ne rapporterons point ici les prodiges du don des langues accordé aux Apôtres le jour de la Pentecôte (2), ni la guérison du boiteux de naissance (3), mais nous ferons remarquer que, le lendemain de cette guérison, les principaux d'entre les Juifs s'assemblèrent dans Jérusalem, firent comparaître les Apôtres devant eux, et leur firent cette demande : « Par quelle puissance ou au nom de qui avez-vous fait cette action ? » Alors Pierre, rempli de l'Esprit-Saint, leur dit : « Princes du peuple et séna-

(1) On voit ici l'accomplissement de ce qu'avait dit le Sauveur : *Celui qui croit en moi fera les œuvres que je fais; il en fera même de plus grandes.* (S. JEAN, XIV, 12.) « L'ombre de saint Pierre guérissait les malades, ce que Jésus-Christ n'a jamais fait que par la parole ou par l'attouchement au moins de ses vêtements sacrés. Mais les miracles des disciples tournaient à la gloire du Maître, parce qu'ils étaient faits en son nom et par sa vertu. » (P. DE LIGNY.)

(2) (*Voir n°* 425.)

(3) (*Voir n°* 288.)

teurs d'Israël, écoutez : « Puisque aujourd'hui l'on nous demande raison du bien que nous avons fait à un homme impotent, et qu'on veut s'informer de la manière dont il a été guéri, sachez, vous tous, ainsi que tout le peuple d'Israël, que c'est au nom de Jésus-Christ de Nazareth, que vous avez crucifié, et que Dieu a ressuscité d'entre les morts. Oui, c'est en son nom qu'a été guéri cet homme que vous voyez maintenant devant vous. (Actes des Apôtres, iv, 7-11.)

Or, voyant la hardiesse de Pierre et de Jean, connaissant d'ailleurs que c'étaient des hommes sans lettres et du commun du peuple, les princes des prêtres en furent étonnés ; ils savaient aussi que les Apôtres avaient été avec Jésus ; et comme ils voyaient que celui qui avait été guéri, était debout avec eux, ils n'eurent rien à répliquer. Ils leur commandèrent de sortir de l'assemblée, et ils se mirent à délibérer entre eux. « Que ferons-nous, disaient-ils, à ces hommes ? Ils ont fait un miracle qui est connu de tous les habitants de Jérusalem ; *cela est manifeste, et nous ne pouvons le nier*. Mais, pour empêcher que le bruit ne s'en répande davantage parmi le peuple, défendons-leur avec menaces de parler à l'avenir du nom de Jésus. » Et les ayant fait appeler, ils leur défendirent de parler en quelque manière que ce fût, ni d'enseigner au nom de Jésus. Mais Pierre et Jean, prenant la parole, leur répondirent : « Jugez vous-mêmes s'il est juste devant Dieu d'obéir aux hommes plutôt qu'à Dieu ; car, pour nous, nous ne pouvons pas ne point parler des choses que nous avons vues et entendues. » L'homme qui avait été guéri d'une manière miraculeuse avait plus de quarante ans. (Actes des Apôtres, iv, 14-22.) Si l'on compare le langage des Apôtres avec celui des prêtres et des docteurs de la loi, et si l'on suppose que les disciples de Jésus-Christ aient été des imposteurs, est-il possible d'expliquer la conduite, les incertitudes, la faiblesse, la lâcheté des chefs de la nation, à l'égard d'une poignée d'ignorants et de la lie du peuple, qui mettaient tout en mouvement et déshonoraient la nation tout entière, en la représentant comme coupable du plus grand crime qui ait été jamais commis !

— *a Ananie et Saphire frappés de mort en punition de leur avarice.* — Les premiers chrétiens n'avaient qu'un cœur et qu'une âme ; nul ne considérait comme à lui ce qu'il possédait, mais toutes choses leur étaient communes. Il n'y avait point de pauvres parmi eux, parce que tous ceux qui possédaient des terres ou des maisons les vendaient, et en apportaient le prix aux pieds des Apôtres, pour être distribué à chacun selon qu'il en avait besoin. Or, un homme, appelé Ananie, de concert avec Saphire, sa femme, vendit un fonds de terre ; et, retenant avec sa femme une partie du prix qu'il en avait reçu, il apporta le reste aux pieds des Apôtres. Mais Pierre lui dit : « Ananie, comment Satan a-t-il séduit ton cœur, jusqu'à te faire mentir au Saint-Esprit, et détourner une partie de ce fonds de terre ? N'étais-tu pas le maître de le garder, ou d'en conserver le prix après l'avoir vendu ? Pourquoi donc as-tu formé ce dessein dans ton cœur ? Tu n'as pas menti aux hommes, mais à Dieu. » Ananie n'eût pas plus tôt ouï

ces paroles, qu'il expira; et tous ceux qui en entendirent parler furent saisis de crainte (1). Aussitôt quelques jeunes gens emportèrent son corps et l'ensevelirent. Environ trois heures après, sa femme, qui ne savait rien de ce qui venait d'arriver, entra. Et Pierre lui dit : « Femme, est-ce bien pour telle somme que vous avez vendu votre fonds de terre ? » Elle répondit : « Oui, c'est bien là le prix qui nous en a été donné. » Alors Pierre lui dit : « Comment vous êtes-vous accordés ensemble pour tenter l'Esprit du Seigneur. Voilà à la porte ceux qui ont enseveli ton mari; ils t'emporteront de même. » Aussitôt, elle tomba à ses pieds, et expira. Et quand les jeunes gens furent entrés, ils la trouvèrent morte; ils l'emportèrent, et l'ensevelirent auprès de son mari. Cet événement répandit une grande frayeur dans toute l'Eglise et parmi ceux qui en entendirent parler. (ACTES DES APÔTRES, V, 1-11.)

— *b Les Apôtres sont miraculeusement délivrés de prison; nouvel embarras des princes des prêtres.* — Le grand-prêtre et tous ceux qui étaient comme lui de la secte des sadducéens, transportés de colère à la vue des miracles opérés par les disciples de Notre-Seigneur et du merveilleux progrès de l'Evangile, font arrêter les Apôtres et les enferment dans la prison publique. Mais un ange ouvre pendant la nuit les portes de la prison, et ayant fait sortir les Apôtres, il leur dit : « Allez dans le temple, et prêchez-y hardiment au peuple la doctrine de vie. » Ce qu'ayant entendu, ils entrèrent dans le temple dès le point du jour, et se mirent à prêcher. Cependant le grand-prêtre et ceux de son parti étant arrivés, assemblèrent le conseil et tous les sénateurs des enfants d'Israël, et ils envoyèrent à la prison afin qu'on amenât les Apôtres. Les officiers, y étant allés, ouvrirent la prison, et, ne les ayant point trouvés, ils s'en retournèrent faire leur rapport : « Nous avons, dirent-ils, trouvé la prison fermée avec le plus grand soin, et les gardes devant les portes; mais, l'ayant ouverte, nous n'avons trouvé personne dedans. » A ces paroles, le grand-prêtre, le capitaine des gardes du temple et les princes des prêtres furent en grande peine, ne sachant ce que deviendrait cette affaire. Mais quelqu'un arriva qui leur dit : « Voici ces hommes que vous avez mis en prison qui sont dans le temple, et qui enseignent le peuple. » Aussitôt, le capitaine partit avec ses officiers et les amena sans violence, car ils craignaient d'être lapidés par le peuple. Et lorsqu'ils les eurent amenés, ils les présentèrent au conseil, et le grand-prêtre leur parla en ces termes : « Ne vous avions-nous pas expressément défendu d'enseigner en ce nom-là? Et voilà que vous avez rempli Jérusalem de votre doctrine; et vous voulez rejeter sur nous le sang de cet homme! » Mais Pierre et les Apôtres répondirent : « Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. Le Dieu de nos pères a *ressuscité Jésus que vous avez mis à mort en l'attachant à une croix.* C'est lui que Dieu a élevé par sa droite comme

(1) Selon saint Jérôme, ce ne fut pas saint Pierre qui fit mourir ni qui demanda la mort d'Ananie; il déclara seulement, par un esprit prophétique, le jugement terrible de Dieu qui voulut que ce châtiment servît d'instruction aux fidèles.

Prince et Sauveur pour donner le repentir à Israël et la rémission des péchés. Or nous sommes les témoins de ces choses, nous et l'Esprit-Saint que Dieu a donné à tous ceux qui lui obéissent. » (*Idem*, v, 17-32.)

A ces mots, ils furent transportés de rage contre les Apôtres, et ils délibéraient de les mettre à mort. Mais un pharisien nommé Gamaliel, docteur de la loi, honoré de tout le peuple, se leva dans le conseil, et ayant commandé que l'on fît retirer les Apôtres un moment, il dit à ceux qui le composaient : « Hommes d'Israël, prenez garde à ce que vous allez faire à l'égard de ces hommes.... Cessez de les poursuivre, et laissez-les faire ; car, si cette entreprise ou cette œuvre vient des hommes, elle se détruira d'elle-même ; si, au contraire, c'est l'œuvre de Dieu, vous ne sauriez la détruire, et vous seriez même en danger de combattre contre Dieu (1). » Ils se rendirent à cet avis ; et, ayant appelé les Apôtres, ils les firent battre de verges, leur défendirent de parler aucunement au nom de Jésus, et les laissèrent aller. Les Apôtres sortirent du conseil, remplis de joie de ce qu'ils avaient été jugés dignes de souffrir cet outrage pour le nom de Jésus. Et tous les jours, ils ne cessaient d'enseigner et d'annoncer Jésus-Christ et dans le temple et dans les maisons. (*Idem*, v, 33-42.)

— *c* *Guérison d'Enée le paralytique.* — A Lydda, Pierre trouve un homme, nommé Enée, qui, depuis huit ans, était couché sur un lit, étant paralytique. Pierre lui dit : « Enée, le Seigneur Jésus-Christ te guérit ; lève-toi, et fais toi-même ton lit ; » et il se leva aussitôt. Et tous ceux qui habitaient Lydda et la campagne de Saron virent cet homme guéri, et se convertirent au Seigneur. (*Idem*, IX, 33-35.)

— *d* *Résurrection d'une veuve appelée Tabithe.* — A Joppé, le même Apôtre ressuscite une femme nommée Tabithe ou Dorcas, laquelle était riche en bonnes œuvres et faisait beaucoup d'aumônes. Toutes les veuves s'assemblèrent autour de Pierre, pleurant, et lui montrant les tuniques et les vêtements que leur faisait Dorcas. Alors Pierre, ayant fait sortir tout le monde, se mit à genoux et pria ; puis, se tournant vers le corps, il dit : « Tabithe, levez-vous. » Elle ouvrit les yeux au même instant, et, ayant vu Pierre, elle s'assit. Pierre, lui donnant aussitôt la main, l'aida à se lever, et, ayant appelé les saints et les veuves, il la leur rendit vivante. Ce miracle fut connu de toute la ville de Joppé, et un grand nombre crurent au Seigneur. » (*Idem*, IX, 39-42.)

(1) Il fallait que l'embarras des Juifs fût bien grand pour que le plus sage, le plus honoré des docteurs de la loi osât dire, en plein conseil, que s'opposer à la prédication des Apôtres c'était s'exposer à combattre *l'œuvre de Dieu*. Depuis que Gamaliel prononça ces paroles, plus de dix-huit cents ans se sont écoulés, et la religion de Jésus-Christ existe encore ; elle s'est répandue dans toutes les parties du monde, malgré les persécutions et les attaques de tout genre. Nous devons donc dire que notre Eglise est l'*œuvre de Dieu*, sans quoi elle aurait disparu depuis longtemps.

— *e Punition d'Elymas, le magicien.* — Paul et Barnabé, après avoir parcouru toute l'île de Chypre, vinrent à Paphos, où ils trouvèrent un Juif magicien et faux prophète, nommé Bar-Jésus, qui était avec le proconsul Sergius Paulus, homme très prudent. Celui-ci, ayant fait venir Barnabé et Paul, désirait entendre la parole de Dieu. Mais Elymas, c'est-à-dire le magicien, car c'est ce que signifie ce nom qu'on lui donnait, s'y opposait, cherchant à détourner le proconsul de la foi. Or, Paul, étant rempli de l'Esprit-Saint, et regardant fixement Elymas, lui dit : « Homme plein de tromperie et de malice, enfant du diable et ennemi de toute justice, ne cesseras-tu jamais de pervertir les voies droites du Seigneur? Voici que la main du Seigneur est sur toi, et tu seras aveugle, et tu ne verras point le soleil jusqu'à un certain temps. » Et aussitôt les ténèbres tombèrent sur Elymas, ses yeux s'obscurcirent, et, tournant de tous côtés, il cherchait quelqu'un qui lui donnât la main. Ayant vu cela, le proconsul crut, admirant la doctrine du Seigneur. » (*Idem*, XIII, 6-12.)

— *f Guérison d'un boiteux de naissance.* — Paul guérit aussi un boiteux de naissance. « Il y avait à Lystre un homme qui ne pouvait se tenir sur ses pieds, et qui était toujours assis. Il était perclus de ses jambes dès le sein de sa mère, et n'avait jamais marché. Cet homme écoutait parler Paul, et Paul arrêtant les yeux sur lui, et, voyant qu'il avait la foi, lui dit : « Lève-toi debout sur tes pieds. » Et il se leva en sautant, et il marchait. La foule, ayant vu ce que Paul venait de faire, se mit à crier en lycaonien : « Des dieux, devenus semblables aux hommes, sont descendus vers nous. » Et ils appelaient Barnabé, Jupiter, et Paul, Mercure, parce que c'était lui qui portait la parole. Bien plus, le prêtre de Jupiter, qui était près de la ville, étant venu devant la porte avec des taureaux et des couronnes, voulait, ainsi que le peuple, leur offrir un sacrifice ; ce que Paul et Barnabé repoussèrent avec indignation. (*Idem*, XIV, 7-13.)

— *g Résurrection d'un jeune homme de Troade.* — Le premier jour de la semaine, c'est-à-dire le dimanche, les disciples étant assemblés à Troade pour rompre le pain, Paul, qui devait partir le lendemain, leur fit un discours qu'il prolongea jusqu'au milieu de la nuit.... Comme il parla longtemps, un jeune homme appelé Eutique, qui s'était assis sur une fenêtre, étant accablé de sommeil, s'endormit profondément ; il tomba du troisième étage, et on le releva mort. Mais Paul descendit aussitôt, se jeta sur le cadavre, et, l'ayant embrassé, lui rendit la vie. (*Idem*, XX.)

Ces miracles, dont on ne doit juger que sur le récit authentique des auteurs sacrés, réclament nécessairement l'intervention immédiate du Tout-Puissant ; et, puisqu'ils ont été faits au nom de Jésus-Christ, ils prouvent évidemment la divinité de sa mission et de la doctrine qu'il nous a laissée dans son Evangile. (Mgr GOUSSET ; *De la révélation.*)

(*Voir ce qui a été dit sur les miracles de Jésus-Christ.*)

451. *La divinité du christianisme prouvée par la conversion de saint Paul.* — « La conversion de saint Paul, telle qu'elle est écrite dans les Actes des Apôtres, dit Mgr Gousset, tient évidemment du prodige. Il ne fallait rien moins, d'ailleurs, qu'un miracle pour abattre ce pharisien *qui ne respirait que menaces et carnage contre les disciples du Seigneur.* » (ACTES DES APÔTRES, IX, 1.)

Voici comment le grand Apôtre rapporte lui-même le fait de sa conversion; il parle aux Juifs de Jérusalem en présence d'un tribun : « Je suis Juif, dit-il, né à Tarse, en Cilicie; j'ai été élevé en cette ville-ci (Jérusalem), instruit aux pieds de Gamaliel, de la manière la plus exacte d'observer la loi de nos pères. Zélé pour la loi comme vous l'êtes tous aujourd'hui, j'ai persécuté jusqu'à la mort ceux qui suivaient cette voie (la voie des Apôtres), les enchaînant et les mettant en prison, hommes et femmes. Le grand-prêtre et tous les anciens m'en sont témoins, jusque-là même qu'ayant pris d'eux des lettres pour nos frères de Damas, j'allais en cette ville dans le dessein d'amener prisonniers à Jérusalem ceux de ces gens-là qui s'y trouvaient, afin qu'ils fussent punis. Mais comme j'étais en chemin et que j'approchais de Damas, vers l'heure de midi, je fus tout à coup environné d'une grande lumière qui venait du ciel, et, étant tombé par terre, j'entendis une voix qui me disait: « Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu? » Je répondis : « Qui êtes-vous? — Je suis, me dit la voix, Jésus de Nazareth. que tu persécutes. » Ceux qui étaient avec moi, virent, à la vérité, la lumière, mais ils n'entendirent point ce que me disait la voix (ils n'entendaient que des sons). Alors je dis : « Seigneur, que ferai-je? » Et le Seigneur me répondit : « Lève-toi et va à Damas, et là on te dira ce qu'il faut que tu fasses. » Et comme le grand éclat de cette lumière m'avait aveuglé, ceux qui m'accompagnaient me menèrent par la main jusqu'à Damas. Or il y avait là un nommé Ananie, homme fidèle à la loi, selon le témoignage de tous les Juifs qui demeuraient en cette ville. Il vint me trouver, et, en m'abordant, il me dit : « Saul, mon frère, regarde. » Et, au même instant, je le regardai.... (ACTES DES APÔTRES, XXII, 3-13.) « Il tomba des yeux de Paul, dit saint Luc, comme des écailles, et il recouvra la vue; et s'étant levé, il fut baptisé. » (*Idem*, IX, 18.)

« Et qu'on ne dise pas, ajoute Mgr Gousset, que saint Paul a été un visionnaire; ses actes et ses écrits repoussent cette accusation. Ce n'était pas non plus un imposteur. On ne cherche point à en imposer aux autres sans intérêt. Or que pouvait-il espérer en devenant chrétien? Que pouvait-il attendre en renonçant à tout, à la vie même? (*De la révélation.*)

452. *La divinité du christianisme prouvée par quelques autres conversions miraculeuses.* — Hermès, gouverneur de Rome, fut converti au christianisme, et baptisé le jour de Pâques, ainsi que sa femme, ses enfants et un grand nombre de ses esclaves, par saint Alexandre, successeur de saint Evariste sur le siège pontifical, au commencement du IIe siècle. Bientôt après, Hermès fut dénoncé à l'empereur par les prêtres

des idoles, et jeté en prison avec le saint pape Alexandre. Mais la captivité même ne put ébranler ces héroïques confesseurs de l'Evangile. Le général Quirinus s'étonna qu'Hermès, homme sage et considéré, se fût converti au christianisme, sacrifiant ainsi ses biens, sa gloire et jusqu'à sa vie, et cela sur la croyance à une vie future, croyance insensée selon lui. Il supplia Hermès, qui était son ami, d'abandonner le christianisme afin de conserver son emploi, ses biens, sa vie et sa famille. Il lui dit en terminant : « Si Alexandre, qui t'a séduit et qui maintenant gémit en prison, est le serviteur d'un Dieu assez puissant pour sauver les hommes et leur rendre l'équivalent de tout ce que tu vas sacrifier pour lui, qu'il lui demande de vous délivrer tous deux de vos liens. » Il ajouta : « Je me convertirai au christianisme, si Alexandre passe dans la prison d'Hermès ou Hermès dans celle d'Alexandre, non par quelque moyen humain, mais par un miracle. — Soit, » s'écria Hermès plein de confiance en la divine intervention du Ciel. Quirinus alla trouver Alexandre dans son cachot et lui fit part de ce qui venait de se passer entre lui et Hermès, puis il tripla les fers du pontife et augmenta les gardiens de sa prison, ainsi qu'il venait de le faire pour Hermès. Animé d'une douce espérance, Alexandre se mit en prière et conjura le Seigneur de rendre à son saint nom la gloire qui lui est due. Sa prière fut entendue. Dans la nuit, un ange entra dans la prison, les chaînes tombèrent des mains et des pieds du saint martyr, et l'ange le conduisit à travers la foule des gardiens dans la maison de Quirinus, où Hermès se trouvait emprisonné. Ainsi l'ange du Seigneur avait délivré de sa prison l'apôtre saint Pierre. Les deux captifs s'unirent ensemble pour rendre grâces au Seigneur, et lorsque Quirinus ouvrit la porte de la prison, il les trouva unis en prières. Une lumière surnaturelle les entourait comme d'une auréole et remplissait le cachot tout entier. Ce prodige néanmoins ne le convertit pas; aveuglé par le paganisme, il voulut attribuer ce phénomène à quelque opération magique; mais les paroles persuasives que lui adressait Alexandre, l'exemple d'Hermès, si inébranlable dans sa foi, lui qui naguère encore était plongé dans les ténèbres du paganisme, et cette circonstance surtout que le lendemain matin Alexandre était de retour dans sa prison, enchaîné comme auparavant, et sans que la porte eût pu en être ouverte, tous ces motifs firent sur lui une telle impression, qu'il renonça aux idoles. Sa foi fut encore fortifiée lorsqu'il vit sa fille, affectée par une grave infirmité, recouvrer la santé, grâce à la prière fervente de saint Alexandre.

— *a* Saint Apollinaire, qui était disciple de l'apôtre saint Pierre, fut envoyé par ce dernier à Ravenne pour y prêcher l'Evangile. Il trouva, non sans en être vivement affligé, les habitants adonnés au culte des idoles et infectés d'une foule de vices grossiers. Ayant rencontré, non loin de Ravenne, un soldat qui se nommait Irénée, Apollinaire lui raconta dans quel but il se rendait en cette ville, et il lui dépeignit la sublimité et l'excellence du christianisme : « Si tu rends la vue à mon fils qui est aveugle, dit le soldat à Apollinaire,

je me ferai chrétien. » Apollinaire invoqua le Seigneur, et aussitôt le jeune homme recouvra la vue. Alors les parents et l'enfant lui-même se jetèrent aux pieds du saint ; ils proclamèrent à haute voix leur croyance à la foi chrétienne et reçurent le baptême.

Un général d'armée, qui demeurait dans la même ville, entendit parler de ce miracle. Or, sa femme étant atteinte d'une grave maladie que toutes les ressources de l'art n'avaient pu soulager, il pria le saint de la guérir. Apollinaire se rendit chez lui, et fit cette prière : « O Dieu, qui avez si puissamment aidé mon maître saint Pierre. assistez-moi aussi, afin que votre nom soit sanctifié, votre volonté reconnue et accomplie. » La femme du général fut guérie sur-le-champ, et elle s'écria avec une pieuse ardeur : « En vérité, il n'y a pas d'autre Dieu que le Dieu des chrétiens. » Et elle et son mari se firent baptiser. (*Vie du Saint.* — 23 *juillet.*)

453. *La légion fulminante.* — L'un des faits de l'histoire ecclésiastique les plus propres à démontrer la divinité du christianisme est celui qui arriva l'an 174, sous l'empire de Marc-Aurèle ; les camps, les villes et les campagnes étaient déjà remplis de chrétiens.

Dieu se servait des soldats romains comme de missionnaires pour porter la religion dans les pays les plus éloignés, où ils étaient envoyés pour le service de l'Etat, et il faisait de temps en temps des miracles en leur faveur. Celui qu'il accorda aux prières de la légion fulminante eut un grand éclat. L'empereur Marc-Aurèle faisait la guerre aux Sarmates et à d'autres peuples de la Germanie ; l'armée romaine se trouva engagée dans les montagnes arides de la Bohême, et enveloppée par les peuples barbares qui étaient supérieurs en nombre. C'était au fort de l'été, durant une chaleur excessive, et il n'y avait point d'eau en cet endroit. Les Romains couraient risque de périr par la soif. Dans cette extrémité, ceux qui étaient chrétiens se mirent à genoux et adressèrent à Dieu de ferventes prières, à la vue de l'ennemi ; qui s'en moquait ; mais tout à coup le ciel se couvrit de nuages, et une pluie abondante tomba du côté des Romains. D'abord, ils levaient la tête, et recevaient l'eau dans leur bouche, tant la soif les pressait : ensuite ils emplirent leurs casques, et burent abondamment, eux et leurs chevaux. Les Barbares crurent ce moment favorable pour les attaquer, et pendant qu'ils les voyaient occupés à satisfaire une soif ardente, ils se préparaient à fondre sur eux. Mais le Ciel, s'armant pour les Romains, fit tomber sur les ennemis une grêle épouvantable, mêlée de foudres, qui écrasait leurs bataillons, tandis que les troupes de Marc-Aurèle étaient arrosées d'une pluie douce et bienfaisante. Ce prodige rendit les Romains vainqueurs. Les barbares jetèrent leurs armes, et vinrent chercher un asile au milieu de leurs ennemis, pour se mettre à l'abri des foudres qui désolaient leur camp. Tout le monde regarda cet événement comme miraculeux. Les troupes chrétiennes, qui avaient obtenu cette faveur du Ciel, furent nommées la *légion fulminante*, ou incorporées à celle qui portait déjà ce nom. L'empereur écrivit lui-même au Sénat à ce sujet. L'historien Eusèbe rapporte

que Marc-Aurèle disait dans cette lettre que son armée, près de périr, avait été sauvée par les prières des chrétiens. Prenant à leur égard des dispositions plus favorables, l'empereur ordonna de les traiter avec moins de rigueur, et défendit de les rechercher à cause de leur religion. Pour perpétuer le souvenir de ce prodige, on éleva à Rome un monument durable, et l'on y voit encore aujourd'hui la représentation de cet événement sur les bas-reliefs de la colonne Antonienne, érigée en ce temps-là. Les Romains y paraissent les armes à la main contre les Barbares, que l'on voit étendus par terre avec leurs chevaux, et sur eux tombe une pluie mêlée d'éclairs et de foudres, qui semblent les terrasser. (Lhomond ; *Hist. de l'Eglise.*)

454. *La France, fille aînée de l'Eglise.* — Tout était prêt pour la formation des sociétés nouvelles. Le vieux monde allait s'écrouler dans ses formes politiques et sociales comme il s'était renouvelé déjà dans ses dogmes et ses aspirations religieuses, et il appartenait à nos pères de prendre l'initiative et d'occuper le premier rang dans cette œuvre magnifique de régénération par l'Evangile.

C'était en 496, plusieurs bandes suévitiques, désignées sous le nom d'Allemands, venaient de franchir le Rhin à Cologne, envahissant le territoire de Sigebert, chef des Ripuaires. Clovis se porta au secours de Sigebert, arma ses Francs et vola vers le fleuve. Les deux armées se rencontrèrent près de Tolbiac (Tulpick ou Zulpick, dans le duché de Juliers). Le choc fut terrible entre deux nations également braves, également jalouses de leur gloire et de leur liberté. Une blessure reçue par Sigebert, jeta le désordre parmi les siens ; la terreur se propagea dans tous les rangs, et Clovis, voyant la bataille perdue, s'écria : « Dieu que Clotilde adore, je n'ai plus d'autre secours que vous. Si vous me rendez victorieux, je croirai en vous, et me ferai baptiser en votre nom. » A ce vœu, prononcé d'une voix éclatante, le courage renaît dans le cœur des Francs. Clovis, lui-même, animé d'un nouveau feu, rallie ses soldats et se précipite, tête baissée, sur les ennemis. L'effroi passe alors dans les rangs des Allemands, et leur roi reste sur la place, avec la plus grande partie de son armée (496). De retour dans ses Etats, après cette victoire, Clovis se fit instruire par saint Remi et saint Waast, moine des environs de Toul. Peu après, il fut baptisé à Reims par les mains de saint Remi, et son exemple fut suivi par un très grand nombre de ses sujets.

L'univers catholique accueillit cette heureuse nouvelle de la conversion des Francs avec des transports de joie. Le pape Anastase II y fut d'autant plus sensible, qu'il espérait trouver dans Clovis un puissant protecteur de l'Eglise. C'était, en effet, le seul souverain qui fût alors vraiment catholique. Il lui écrivit donc en ces termes : « Nous nous félicitons, très glorieux fils, de ce que votre conversion à la foi chrétienne concourt avec notre promotion au pontificat. La chaire de saint Pierre pourrait-elle ne pas tressaillir d'allégresse quand elle voit la plénitude des nations accourir vers elle, quand elle voit le filet que ce pêcheur d'hommes a reçu ordre de jeter dans le monde, se remplir

à travers les siècles? Nous avons voulu faire part de notre joie à Votre Sérénité, afin que, connaissant le cœur de votre Père, vous croissiez en bonnes œuvres, vous mettiez le comble à notre consolation, vous soyez notre couronne, et que l'Eglise, notre mère, se réjouisse des progrès d'un si grand roi qu'elle vient d'enfanter à Dieu. Glorieux et illustre fils, soyez donc la consolation de votre mère; soyez, pour la soutenir, une colonne inexpugnable. Car, en ces jours, la charité d'un grand nombre se refroidit, et le vaisseau de saint Pierre est battu par une furieuse tempête. Cependant, nous espérons contre toute espérance, et nous louons le Seigneur de ce qu'il vous a tiré de la puissance des ténèbres, pour donner à son Eglise, dans la personne d'un si grand prince, un protecteur capable de la défendre contre tous ses ennemis. Que le Dieu tout-puissant continue à vous accorder, à vous et à votre royaume, sa céleste protection! Qu'il ordonne à ses anges de vous garder dans toutes vos voies, et qu'il couronne toujours vos armes de la victoire. » (DARRAS; *Hist. gén. de l'Eglise.*)

D'autre part, saint Avit, évêque de Vienne, écrivit au vainqueur de Tolbiac: « Quand vous gagnez une bataille, c'est la religion qui triomphe. » Ces paroles étaient en quelque sorte prophétiques. Elles résument en effet la mission glorieuse et providentielle qui, à travers les siècles, a fait de la France le bouclier et l'épée de l'Eglise.

455. *Comment les Russes furent convertis au christianisme.* — Sous le règne de l'empereur Basile, la foi, grâce au zèle de ce prince, pénétra chez les peuples d'origine slave, jusqu'alors plongés dans le plus honteux fétichisme, tradition méconnaissable des religions orientales. La maison de Rurick régnait alors sur la nation russe, et ce fut à un prince de cette famille illustre que Basile envoya des ambassadeurs porteurs de riches présents, et chargés de lui annoncer à lui et à ses peuples la bonne nouvelle de l'Evangile. Rurick fut frappé de la divinité de cette doctrine nouvelle pour lui, et il témoigna le désir de la connaître à fond. Basile s'empressa de lui envoyer des prêtres et un évêque de l'Eglise d'Orient.

Rurick les reçut avec de grands honneurs, et, après les avoir plusieurs fois interrogés sur les mystères du christianisme, il assembla le conseil de la nation afin de délibérer si l'on devait abandonner le culte des ancêtres et adopter la religion de Jésus-Christ. L'évêque était présent à cette délibération. Il montra le livre des saints Evangiles; il raconta les miracles de Jésus-Christ et quelques-uns de ceux de l'Ancien Testament; il s'étendit surtout sur l'amour et les miséricordes de Dieu fait homme et mort pour nous. Après cet exposé de la foi chrétienne, Rurick consulta les membres du conseil. Ceux-ci, qui étaient en même temps les anciens de la nation, étaient attachés aux dieux et aux usages de leurs ancêtres avec cette ténacité particulière aux vieillards; ils répondirent: « Si nous ne voyons quelque merveille semblable à celles qu'on vient de nous raconter, nous ne croirons pas aux paroles de cet étranger; mais qu'il nous montre un miracle tel par exemple que celui des trois enfants dans la fournaise,

et sur-le-champ nous nous faisons chrétiens. — Bien qu'il ne soit pas permis de tenter Dieu en lui imposant l'obligation d'opérer un prodige, cependant, répondit l'évêque, si vous êtes sincèrement résolus de vous convertir, demandez ce que vous voudrez, et je ne doute pas que le Seigneur ne vous l'accorde. — Eh bien ! répliquèrent les anciens, jetez le livre que vous tenez à la main dans ce brasier ardent, et s'il résiste à l'action du feu, nous croirons en Jésus-Christ. » L'évêque fit le signe de la croix, et levant vers le ciel des mains suppliantes : « Seigneur Jésus ! s'écria-t-il, glorifiez votre saint nom en présence de tout ce peuple, afin qu'il vive en vous ! » Et il jeta le livre des saints Evangiles dans les flammes dévorantes. Le livre saint resta une heure entière dans le feu, et quand on le retira il était intact. Les Russes, touchés de ce miracle, demandèrent à grands cris le baptême ; et bientôt le bienfait de la foi s'étendait à toutes les provinces voisines du Borysthène. (*Hist. ecclés.*)

Malheureusement, et par suite de la manière même dont l'Evangile leur avait été apporté, les Russes se laissèrent entraîner dans le schisme de l'Eglise grecque, leur Eglise-mère, schisme déplorable contre lequel jusqu'à ce jour ont échoué tant de prières et d'efforts.

(*Voir les numéros* 491, 492 *et* 493.)

---

§ III. La divinité de la religion chrétienne prouvée par ses martyrs (1), et par le châtiment de ses persécuteurs.

456. *On croit volontiers les histoires dont les témoins se font égorger.* — « Celui, dit un philosophe non suspect, qui mourrait pour un culte dont il connaîtrait la fausseté, serait un enragé. » (Diderot, *Pensées philosophiques.*) De même aussi, sans doute, celui qui mourrait pour un fait qu'il saurait être faux ; de là, ce mot célèbre de Pascal : « Je crois volontiers les histoires dont les témoins se font égorger. » Or, on trouve dans l'histoire de l'Eglise des armées de martyrs, composées d'hommes et de femmes, de vieillards et de petits enfants, de personnes robustes et de personnes délicates, de vierges et de gens mariés, d'ecclésiastiques et de laïques, de soldats et d'hommes d'étude, de nobles et de roturiers, de riches et de pauvres, qui, par une vertu surhumaine et une force invincible, se sont exposés d'eux-mêmes à la cruauté des tyrans, à la rage des bourreaux et à la rigueur des plus grands supplices pour la cause de Jésus crucifié et la défense de son Evangile. La troupe de ces saintes victimes a quelquefois été si nombreuse, qu'elles se comptent par centaines, par milliers, par dizaines de milliers ! D'autres fois, ce

(1) *Martyr*, suivant l'étymologie du mot, veut dire témoin ; ainsi les martyrs sont les témoins du Seigneur, parce qu'ils ont rendu témoignage de la foi de Jésus-Christ, qu'ils ont, pour ainsi dire, scellée de leur sang.

sont des villes, des peuples entiers qui donnent leur sang pour une cause si sainte et si glorieuse.

457. *Les trois siècles de persécution.* — Depuis la naissance du christianisme jusqu'à la conversion de Constantin, la persécution n'a pas cessé de sévir contre les chrétiens. A Jérusalem, les Apôtres sont emprisonnés et battus de verges. (ACTES DES APÔTRES, V, 40.) Saint Etienne, le premier des sept diacres, est lapidé. (*Id.* VII.) Saul ne respire que menaces et carnage contre les disciples du Seigneur; les persécutant jusqu'à la mort, les chargeant de chaînes, les faisant traîner en prison, et il ne met fin à cette persécution que pour devenir chrétien, et, comme tel, pour être persécuté lui-même (*Id.* IX.) Bientôt après, Jacques le Majeur est mis à mort par ordre d'Hérode, qui fait en même temps arrêter saint Pierre, dans le dessein de le faire exécuter publiquement après la fête de Pâques. (*Id.* XII.) Partout où les Apôtres portent leurs pas, les Juifs les poursuivent, les accusent devant les tribunaux ou soulèvent le peuple contre eux.

La haine contre les chrétiens ne se concentre point dans la Judée; elle passe aux Juifs, aux païens.

Néron rejette l'incendie de Rome sur les chrétiens, qui étaient en grand nombre dans cette ville, et les fait expirer au milieu des plus affreux supplices. « Cet empereur passa, au rapport de Tacite, pour le véritable auteur de l'incendie de Rome; mais, afin d'étouffer ce bruit, il substitua aux coupables et voua à des supplices extraordinaires ceux que le peuple nommait chrétiens. On punit d'abord ceux qui avouaient, ensuite une grande multitude que l'on découvrait par les confessions des premiers, mais qui furent moins convaincus d'être les auteurs du crime de l'incendie que d'être haïs du genre humain. On se fit un jeu de leur mort; les uns, couverts de peaux de bêtes, furent dévorés par des chiens; les autres, attachés à des pieux, furent brûlés pour servir de flambeaux pendant la nuit. Néron prêta ses jardins pour ce spectacle; il y parut lui-même en habit de cocher et monté sur un char comme aux jeux du cirque. » (*Annal.*, liv. XV, ch. 44.)

Saint Pierre et saint Paul furent enveloppés dans cette persécution, et scellèrent de leur sang le témoignage qu'ils avaient rendu des miracles et de la résurrection de Jésus-Christ. Néron n'est pas le seul empereur qui ait persécuté les chrétiens. Il eut des imitateurs dans Domitien, Trajan, Sévère, Dèce, Valérien, Aurélien, Dioclétien, Maximien et Galère, qui tous publièrent des édits contre les chrétiens, que l'on condamnait à mort uniquement parce qu'ils étaient chrétiens et qu'ils ne voulaient point renoncer au christianisme. Les gouverneurs des provinces ajoutaient encore à la cruauté de ces édits : partout, dans l'empire romain, une population superstitieuse et féroce demande à grands cris le sang des chrétiens; leurs tourments font partie des spectacles et des jeux publics. On compte dix persécutions générales ordonnées par les empereurs, et, en outre, un grand nombre de persécutions locales qui avaient lieu; soit en vertu des édits non révoqués, soit parce qu'elles paraissaient autorisées par les anciennes lois, qui

défendaient d'introduire de nouvelles religions, soit enfin parce qu'elles étaient excitées, sans recourir même aux formes légales, par la haine des magistrats et des prêtres des idoles.

Sans doute, dans la longue période qui sépare Néron de Constantin, l'empire romain avait eu des maîtres dignes de gouverner les hommes; mais ceux-là mêmes, s'ils n'ont porté des édits sanglants contre les chrétiens, ont laissé subsister ceux de leurs prédécesseurs, et toléré avec trop de faiblesse les excès commis par les gouverneurs de province, par les magistrats et le peuple. Ce fut un grand prince que Trajan; c'est pourtant lui qui condamna à être exposé aux lions, dans l'amphithéâtre, saint Ignace, évêque d'Antioche. Pline, gouverneur de Bithynie, effrayé de la multitude d'innocentes victimes qu'on faisait mourir, en écrit à Trajan. Que répond l'empereur? « Qu'il ne faut pas rechercher les chrétiens; mais que, s'ils sont dénoncés, on doit les interroger, et, s'ils s'avouent chrétiens, les punir. » Etrange réponse, qui ne pouvait faire que des accusateurs et des martyrs, ainsi que l'atteste Eusèbe.

Ce n'étaient pas des persécuteurs barbares qu'Antonin le Pieux, Marc-Aurèle et Vérus, et pourtant c'est à eux que saint Justin, dans son *Apologie*, se plaint des persécutions iniques exercées contre les chrétiens. C'est à Marc-Aurèle que Méliton adressait les paroles suivantes, conservées par Eusèbe : « Chose inouïe, l'innocence est aujourd'hui poursuivie, persécutée dans les provinces de l'Asie. A la faveur des édits impériaux, des délateurs impudents, avides du bien d'autrui, travaillent nuit et jour à dépouiller les innocents. Si tout cela se fait par vos ordres, grand prince, nous devons nous soumettre et recevoir la mort; seulement, nous vous demanderons d'examiner par vous-même ceux qu'on accuse, et de statuer ensuite, dans votre équité, s'il faut les faire mourir, ou si vous les jugez dignes de vivre. »

Si l'on réfléchit que c'est d'après des témoignages aussi incontestables que Voltaire, dans son *Histoire générale*, ose prétendre que Nerva, Trajan, Antonin et Marc-Aurèle n'ont pas persécuté les chrétiens, et qu'ils leur ont été favorables, que pensera-t-on de la bonne foi des ennemis de l'Eglise?...

Pendant les trois premiers siècles, les disciples de Jésus-Christ « furent toujours persécutés, dit Bossuet, tant sous les bons que sous les mauvais empereurs. Ces persécutions se faisaient tantôt par ordre des empereurs et tantôt par la haine des magistrats, tantôt par les soulèvements des peuples et tantôt par des décrets prononcés authentiquement dans le sénat, sur les rescrits des princes ou en leur présence. » (*Discours sur l'histoire universelle.*)

On ne peut calculer le nombre des victimes qui ont péri dans cette guerre de trois cents ans (1); on a vu des chrétiens de l'un et de l'autre sexe, de tout âge, de toute condition, de tout rang, affronter la mort avec un calme, un sang-froid, un courage qui, plus d'une fois, a désarmé les bourreaux. Mais, parmi tous les fidèles, les évêques et les

(1) Douze millions de martyrs ont été comptés dans les trois premiers siècles, six millions dans les âges suivants; tous sont morts le *Credo* à la bouche. (L'abbé Besson; *L'Eglise, Œuvre de l'Homme-Dieu.*)

diacres étaient toujours les plus attaqués, comme, parmi toutes les églises, celle de Rome fut toujours persécutée avec le plus de violence; trente Papes confirmèrent de leur sang l'Evangile qu'ils annonçaient à toute la terre. Tel était le danger pour tous les chrétiens, telle était la facilité avec laquelle ils bravaient les tourments et les supplices, que les païens, par une dérision barbare, les appelaient les hommes de la roue, les hommes du bûcher. Mais de toutes les persécutions, la plus longue et la plus cruelle fut celle de Dioclétien et de ses collègues. Suivant Eusèbe, auteur contemporain, « il est impossible de dire quelle multitude de martyrs cette persécution fit dans les villes et dans tout l'empire. » (*Histoire ecclésiastique.*)

Le nombre des victimes fut si grand, que les persécuteurs se flattèrent un instant d'avoir détruit le christianisme. Mais ils s'étaient trompés; la persécution ne servit qu'à étendre le domaine de la foi (1).

Le sang des martyrs, dit Tertullien, fut une semence féconde de nouveaux chrétiens. Ils lassèrent leurs persécuteurs, et les peuples, touchés de la sainteté de leur vie et de l'héroïsme surhumain avec lequel ils allaient à la mort ou la recevaient, se convertirent en foule à Jésus-Christ. Constantin enfin embrassa publiquement le christianisme, quoiqu'il fût alors difficile d'être tout à la fois empereur et chrétien.

N'est-elle pas évidemment divine l'institution dont les assises sont ainsi cimentées par le sang des martyrs, au lieu d'être ébranlées et détruites par les efforts de la persécution?

458. *Principaux supplices infligés aux martyrs.* — Parmi les supplices qu'on faisait subir aux martyrs de la primitive Eglise, les plus ordinaires étaient le fouet, le chevalet, les bêtes féroces, le feu et la croix. On commençait souvent par le fouet, parce que c'était un châtiment destiné pour les esclaves. On ne le donnait pas seulement avec des verges de bouleau, d'osier ou de branches de saule; on employait encore quantité d'autres instruments : les escourgées, faites de lanières de cuir ou de nerfs de bœuf; des cordes ferrées par le bout, ou chargées de balles de plomb, qu'on appelait plombées. Quelquefois même, on armait ces cordes ou ces escourgées de petits crochets de fer qui, une fois entrés dans la chair du martyr, n'en pouvaient sortir qu'en lui en emportant des pièces et en lui déchirant tout le corps, de sorte que ses côtés et ses entrailles en étaient souvent toutes découvertes : c'est ce que l'on nommait des scorpions, parce que la forme en était semblable à la queue pointue et fourchue de ces insectes. Or, quoique ce supplice ne fût pas communément ordonné pour faire mourir les martyrs, il s'en est néanmoins trouvé plusieurs qui ont expiré dans la violence d'un si grand tourment; et l'on peut même assurer que, lorsque quelqu'un en échappait, c'était plutôt par la vertu de la grâce que par l'effort de la nature, qui n'aurait jamais

(1) « On voit encore, est-il dit dans l'*Art de vérifier les dates*, une médaille de Dioclétien avec cette inscription : *Nomine christianorum deleto :* En mémoire de l'abolition du nom chrétien. »

pu supporter longtemps un semblable supplice sans être soutenue par un secours extraordinaire. Enfin, il se trouve des saints qui ont été fouettés avec des verges de fer que l'on avait auparavant fait rougir dans le feu, afin que le fouet, le fer et le feu contribuassent à rendre leur douleur plus cuisante et plus insupportable.

Après le fouet venait le chevalet, un instrument de torture en bois, sur lequel on étendait violemment le corps du martyr, se servant pour cela de cordes, de poulies et de roues; après quoi on exerçait sur ses membres étendus, disloqués et déboîtés, toute sorte de barbarie et de cruauté.

On peut rapprocher de ce genre de supplice celui du pressoir, où le patient était foulé et pressé comme le raisin dans la vendange.

Il y avait aussi des machines rondes, dont quelques-unes étaient armées de fer, de rasoirs et de couteaux tranchants auxquels on attachait les serviteurs de Jésus-Christ, pour les mettre en pièces en les faisant tourner : c'est ce qu'on appelait le supplice de la *roue*. Il en est souvent parlé dans les martyrologes.

Les *entraves* de bois étaient des morceaux de bois percés en divers endroits, dans les trous desquels on faisait entrer d'un côté les jambes et les cuisses des martyrs couchés sur le dos, et de l'autre leurs bras repliés, ou même leur tête et leur cou, ce qui les mettait dans une contrainte et une gêne si terribles, que la mort eût semblé mille fois plus douce. Ce n'était cependant là qu'un supplice d'attente, pendant que les bourreaux inventaient et préparaient quelques nouveaux genres de tortures. Je ne dis rien des pointes de clous, des morceaux de pots cassés et des crocs de fer, sur lesquels on couchait ces généreux confesseurs de Jésus-Christ. C'étaient là leurs lits de repos; ils y passaient des nuits entières, liés et garottés, sans pouvoir se remuer, après avoir eu les membres écorchés et tout le corps déchiré et ensanglanté par de précédents supplices.

Une autre sorte de tourment consistait à jeter les chrétiens en proie aux lions, aux tigres, aux ours et à d'affreux reptiles; tantôt les tyrans les exposaient tout nus à des bêtes dans les amphithéâtres en présence de tout le peuple, tantôt ils les faisaient coudre dans un sac avec un chien et un aspic. On les vêtait aussi quelquefois de peaux de bêtes fauves, afin d'exciter les chiens contre eux; et il s'en trouve que l'on a fait ronger par des rats et des souris : les hérétiques des derniers siècles sont allés plus loin; on en a vu qui donnaient les martyrs en pâture à des pourceaux et à d'autres vils animaux (1). Comme les païens tenaient

(1) En Hollande, quand le protestantisme triompha, vers la fin du XVIe siècle, les catholiques de la ville de Horn, qui avaient survécu aux tourments atroces de la torture, étaient liés et couchés sur le dos; puis on plaçait sur leur ventre nu un grand chaudron renversé, sous lequel étaient introduits de gros loirs vivants. Alors, un feu allumé sur le chaudron mettait en rage les loirs qui, pour se sauver de l'atteinte du feu, rongeaient le ventre et s'enfonçaient dans les entrailles du patient. Une gravure du temps, représentant ce supplice, a été reproduite récemment dans le bel ouvrage du bibliophile Jacob (M. Paul Lacroix), intitulé : *Vie religieuse et militaire au moyen-âge*. Paris, Didot. 1873.

tous les chrétiens pour des magiciens, et qu'ils attribuaient à cet art magique les miracles qu'ils leur voyaient faire et les moyens prodigieux dont Dieu se servait pour les délivrer de leurs plus grands tourments, ils employaient surtout le feu contre eux. Quelquefois, ils appliquaient sur leurs membres des lames de fer rouge, ou ils leur brûlaient les côtes avec des torches ardentes, ou encore ils leur faisaient avaler du soufre et du plomb fondus; d'autres fois, ils les jetaient dans des fournaises, ou les enfermaient dans des taureaux d'airain qu'ils plaçaient ensuite sur des brasiers ardents, ils les faisaient frire dans des poêles ou bouillir dans des chaudières pleines d'huile, de poix résineuse et d'autres matières combustibles; parfois encore, ils leur couvraient la tête d'un casque embrasé, leur faisaient chausser des brodequins brûlants ou les faisaient rôtir à petit feu sur des grils, ou sur des lits d'acier, de bronze et de cuivre; il arrivait enfin qu'après les avoir couverts de plaies, ils jetaient sur ces plaies diverses liqueurs bouillantes. La seule vue de ces cruautés remplissait les infidèles de compassion et d'horreur; mais nos martyrs les enduraient avec un visage gai et un esprit aussi content que si on les eût couchés sur des lits de fleurs. Loin de se plaindre et de maudire leurs persécuteurs, ils bénissaient Dieu, le remerciaient de l'honneur qu'il leur faisait de leur donner à souffrir quelque chose pour son amour; on les entendait par-dessus tout implorer la miséricorde divine pour ceux qui les faisaient ainsi souffrir. Cette magnanimité faisait souvent que les spectateurs, les bourreaux, les officiers de justice et les magistrats eux-mêmes se convertissaient et se joignaient aux généreux patients pour souffrir et mourir avec eux.

Il reste à dire un mot du supplice du *gibet* et de la croix, que Notre-Seigneur, chef et roi de tous les martyrs, a consacré par sa passion et par sa mort. Les tyrans et les bourreaux l'employèrent, pour les martyrs, de différentes façons. Ils crucifiaient les uns la tête en haut, et d'autres la tête en bas; ils en attachaient quelques-uns avec des clous et d'autres seulement avec des cordes. Ils suspendaient les uns les membres droits et joints ensemble, et d'autres en écartant les membres, comme ils le firent pour saint André. On en voit, dans l'histoire ecclésiastique, qui furent pendus par le cou, comme on pendait anciennement les voleurs; d'autres qui le furent par les deux pieds; d'autres par un pied seul, ayant une grosse pierre au cou ou à l'autre pied. On en trouve même qui furent pendus par les pieds et les mains joints ensemble, avec des dislocations inouïes. Quelques femmes l'ont été par les cheveux; il y a eu des hommes et des femmes qui ont été attachés à des arbres, ou à des branches d'arbres que l'on avait rapprochées avec beaucoup de violence, afin que, lorsqu'elles reprendraient avec force leur situation naturelle, ils fussent déchirés et démembrés, et souffrissent la douleur que le patient éprouve quand il est tiré à quatre chevaux. Souvent, pendant que les martyrs étaient pendus, on faisait du feu au pied de leur potence, soit pour les brûler peu à peu, soit pour les tourmenter par la vapeur noire et épaisse de la fumée. (PETITS BOLLANDISTES.)

459. *Quelques martyrs illustres. — Saint Polycarpe.* — Pressé par les fidèles de son troupeau, qui le vénéraient comme un saint et le chérissaient comme un père, de se dérober à la persécution, saint Polycarpe (Ier et IIe siècle) refusa de s'éloigner de Smyrne, qu'il évangélisait depuis soixante-dix ans. Il finit cependant par se laisser conduire dans une maison de campagne, aux portes de la ville. Mais bientôt il eut une révélation divine, après laquelle il dit à ses disciples : « Bientôt je serai brûlé vif. » Le surlendemain, en effet, un serviteur trahit sa retraite et conduisit, vers le soir, les soldats à l'appartement où le saint reposait. A la vue de cet évêque, aux manières affables, aux paroles pleines de douceur et de dignité, les soldats furent saisis d'une crainte respectueuse, et, s'étonnant de l'acharnement des magistrats, plusieurs regrettaient d'être venus arrêter ce saint vieillard. Le disciple de saint Jean fit, d'après l'ordre du proconsul, son entrée sur un âne dans sa ville épiscopale, comme le Christ dans Jérusalem. Le peuple criait : « C'est le docteur de l'Asie ! le père des chrétiens, le destructeur de nos dieux; qu'on lâche un lion contre Polycarpe ! » Le proconsul ne put satisfaire à ce désir, les combats du cirque étant achevés. Alors le peuple cria tout d'une voix : « Que Polycarpe soit brûlé vif ! » Le proconsul alors adjura le grand évêque de sauver ses cheveux blancs en blasphémant le Christ. Polycarpe répondit : « Il y a quatre-vingt-six ans que je sers le Christ, mon Seigneur, et jamais il ne m'a fait de mal. Comment pourrais-je le blasphémer, lui qui est mon Sauveur et mon Roi ! — Si vous ne changez de sentiment, je vous ferai consumer par le feu. — Vous me parlez d'un feu qui brûle une heure et qui s'éteint ensuite, parce que vous ne connaissez pas le feu du jugement à venir et du supplice éternel, réservé aux impies. » Cependant, le peuple courut en foule prendre du bois dans les maisons et les bains publics. Le bûcher préparé, Polycarpe ôta sa ceinture et se dépouilla de ses vêtements. Comme les bourreaux se disposaient à le clouer au bûcher : « Laissez, leur dit-il, celui qui me donne la force de souffrir, me donnera le courage de demeurer ferme au milieu des flammes. » Il fut donc placé libre sur le bûcher, « semblable, dit la lettre de l'Eglise de Smyrne, à un bélier choisi dans le troupeau, comme un holocauste agréable et accepté de Dieu. » Le vieillard regarda le ciel et dit : « Dieu de toutes les créatures, je vous rends grâce de ce que vous m'avez fait arriver à ce jour, où je dois être admis au nombre des martyrs. Je prends part au calice de votre Christ, pour ressusciter à la vie éternelle de l'âme et du corps dans l'incorruptibilité du Saint-Esprit. Que je sois admis en ce jour en votre présence, comme une victime d'agréable odeur. Je vous bénis, je vous glorifie par le pontife Jésus-Christ, votre Fils bien-aimé, à qui gloire soit rendue, comme à vous et à l'Esprit-Saint, dans les siècles à venir. Amen. »

Quand il eut dit *amen*, le feu fut mis au bûcher; les flammes, par un prodige éclatant, se déployèrent autour de la tête du martyr, comme une voile de vaisseau enflée par le vent. Ses actes portent qu'il ressemblait à de l'or ou de l'argent, éprouvé au creuset, et il exhalait une odeur d'encens ou d'un parfum précieux. Les païens, voyant que son

corps ne pouvait être consumé par la flamme, commandèrent à un de ceux qui, dans les amphithéâtres, donnaient le dernier coup aux bêtes sauvages, de lui plonger l'épée dans le sein. Le confecteur, exécutant cet ordre barbare, perça Polycarpe. Il sortit tant de sang des veines du vieillard, qu'il éteignit le feu. Les chrétiens se réjouissaient, dans la pieuse espérance de pouvoir du moins obtenir les saintes reliques de leur évêque; mais les Juifs firent une garde assidue autour du bûcher. L'officier qui présidait à l'exécution fit brûler, suivant la coutume des Gentils, le corps du saint martyr. « Cependant, continue la lettre des fidèles de Smyrne, nous eûmes le bonheur de recueillir ses ossements, plus précieux que les pierreries. Ils furent déposés avec honneur dans un lieu convenable. Dieu nous fera la grâce de nous y réunir chaque année, pour célébrer la fête glorieuse de sa naissance immortelle par le martyre, pour nous souvenir de ceux qui ont combattu, et retremper le courage des générations à venir, par les nobles exemples de leurs aïeux dans la foi. »

Tel est le récit de la mort de saint Polycarpe, que, suivant les calculs les plus probables, on rapporte au 23 février 166. Toutes les Eglises de l'Asie-Mineure et du monde entier voulurent lire la relation de cet immortel combat; et l'autorité du saint évêque de Smyrne, qui avait converti tant d'infidèles pendant sa vie, eut, même après sa mort, le privilège d'affermir les chrétiens dans la foi. (Darras; *Histoire de l'Eglise.*)

— `a *Saint Ignace, évêque d'Antioche.* — L'empereur Trajan (106), ayant obtenu de grandes victoires contre Décébale, roi de Dacie, vint à Antioche. Là, il apprit qu'Ignace faisait publiquement profession d'être chrétien; qu'il prêchait la divinité de Jésus-Christ; qu'il enseignait la virginité et la continence, le mépris des richesses et la mortification des passions, et publiait la fausseté des dieux adorés à Rome, assurant qu'ils étaient indignes de vénération. L'empereur, irrité, l'appela en sa présence, et lui demanda s'il était cet Ignace qui se faisait surnommer Porte-Dieu, et qui était le chef de ceux qui se moquaient des empereurs, et ne voulaient pas reconnaître les dieux que les Romains adoraient. « Je suis Ignace, dit le saint, et je m'appelle Porte-Dieu, parce que je porte gravé en mon âme Jésus-Christ, qui est mon Dieu. — Quoi donc! répondit l'empereur, penses-tu que nous n'ayons pas aussi des dieux immortels imprimés en nos âmes, afin de les rendre favorables à nos desseins? » Ignace répliqua : « O empereur! n'appelez pas dieux des statues muettes; il n'y a qu'un vrai Dieu, qui est le créateur du ciel et de la terre, de la mer et de toutes les choses que nous voyons en ce monde, et son Fils Jésus-Christ qui s'est fait homme pour les hommes. Si vous le reconnaissez, ô Trajan, votre empire sera affermi; votre sceptre, votre couronne et la victoire contre vos ennemis seront assurés. — Ne parle pas de la sorte, dit l'empereur; mais si tu veux me faire plaisir et pourvoir à ton bonheur, sacrifie aux dieux immortels; et, cela étant, je te promets que tu seras mon ami : je te ferai prêtre du grand Jupiter et membre du sénat. — Je sais, dit Ignace,

que nous devons rendre grâce aux princes qui offrent leur faveur, surtout quand il s'agit d'un empereur justement illustre; toutefois, quand ce qu'ils offrent est préjudiciable à l'âme, malheureux est celui qui le promet et qui le donne, et encore plus malheureux celui qui le désire et le reçoit. Je suis prêtre de Jésus-Christ, à qui je sacrifie tous les jours, et à qui maintenant je souhaite me sacrifier moi-même en mourant pour sa gloire comme il est mort pour mon salut. » L'empereur insista; Ignace fut inébranlable. Trajan, s'offensant enfin de la liberté du saint, et désespérant de pouvoir vaincre ce cœur armé de la force du vrai Dieu, commanda qu'il fût mené à Rome et exposé aux lions comme ennemi des lois impériales et blasphémateur contre les dieux immortels.

Ignace apporta au lieu du supplice un visage joyeux et un cœur débordant d'amour. Voyant que tous les assistants avaient les yeux arrêtés sur lui, il s'adressa à la foule en ces termes : « Ne pensez pas, ô Romains, qui assistez à ce spectacle, que je sois condamné aux bêtes pour avoir commis quelque crime; non, c'est parce que je veux aller à Dieu, dont l'amour m'embrase. » Disant cela, il entendit rugir les lions qui venaient déjà vers lui; et alors, avec un transport causé par le zèle de sa foi, il ajouta : « Je suis le froment de Jésus-Christ, je serai moulu par les dents des bêtes et réduit en farine pour être un pain agréable à mon Seigneur Jésus-Christ. » A peine achevait-il ces dernières paroles, qu'il fut jeté à terre et dévoré par les lions, lesquels ne touchèrent pas à ses os : sa chair seule fut déchirée et servit de pâture à leur rage, comme la constance du martyr servait de spectacle au peuple assemblé. (PETITS BOLLANDISTES, 1er février.)

— *b Saint Laurent, diacre de l'Eglise romaine.* — Laurent, né à Huesca, en Espagne (IIIe siècle), eut le bonheur d'être élevé par des parents d'une probité reconnue et d'une vertu éclatante. Il répondit merveilleusement aux soins qu'ils prirent de son éducation et brilla dès sa jeunesse par la générosité de son caractère, la docilité de son esprit et la pureté de son cœur; on admira dès lors en lui une fermeté et une intrépidité rares. Son amour de la religion l'amena bien jeune à Rome, où le pape Sixte II, admirant ses qualités, l'éleva au diaconat, et l'établit archidiacre, c'est-à-dire le premier des sept diacres de l'Eglise romaine; à cette qualité se trouvaient attachés le soin des vases sacrés et la garde de l'argent destiné au service du culte ou à l'aumône.

Bientôt éclata contre l'Eglise de Jésus-Christ la huitième persécution générale (an 257). L'empereur Valérien porta un édit qui condamnait à la mort tous les ministres de l'Evangile. Le Souverain-Pontife fut arrêté, chargé de chaînes et jeté dans la prison Mamertine. Laurent, son diacre, accourut vers lui, demandant de le suivre. « Attendez un peu, mon fils, lui dit le saint Pape; le ciel vous réserve un plus grand triomphe. S'il y a quelque chose dans les trésors de l'Eglise, distribuez-le aux pauvres, et préparez-vous au martyre. » Laurent s'en retourna afin de distribuer aux pauvres, surtout aux fidèles persé-

cutés, tout ce qu'il put trouver à donner; puis il revint à la prison visiter son cher pontife qui venait d'être condamné à mort. Comme on menait saint Sixte au supplice, ce vénérable pontife annonça à Laurent que dans trois jours il aurait part à la même couronne.

Laurent fut en effet arrêté. Interrogé, il répondit : « Je suis chrétien et diacre. » Sommé de livrer les trésors de l'Eglise, il demanda un jour pour les produire. Il rassembla tous les pauvres de la ville, et, à la tête de cette multitude d'aveugles, de boiteux, d'estropiés, il revint se présenter au tribunal. « Voilà, dit-il, toutes les richesses dont je puis disposer. » A cet aspect, le juge ordonna de déchirer le diacre à coups de fouet. Après ce supplice, que Laurent endura avec une rare intrépidité, il fut reconduit en prison. Là, un aveugle, nommé Lucile, se jetant aux pieds du martyr, lui prit la main, se l'appliqua sur les yeux, et recouvra à l'instant même la vue. Ce miracle convertit Hippolyte, l'officier des gardes à qui on avait confié le prisonnier. Le lendemain, Laurent reparut au tribunal; le préfet lui ordonna de sacrifier à Jupiter, sous peine des plus affreux supplices. Sur son refus, on l'étendit sur le chevalet, on lui disloqua les os et on le fouetta cruellement avec des scorpions. Ce fut alors que Romain, un des soldats de la garde, vit un ange essuyer le sang et la sueur du martyr. L'invincible constance du saint diacre, bénissant le Seigneur au milieu de ses tourments, déconcerta son juge, qui, dans son dépit, jura d'inventer, pour vaincre son obstination, des tortures inouïes. « Vos tortures, répliqua Laurent, sont pour moi une source de délices. » Le tyran lui fit alors briser les mâchoires avec des cailloux, puis on le fit rôtir à petit feu, sur un gril de fer. La joie et la constance de l'héroïque jeune homme, pendant cet atroce supplice, furent la cause de la conversion de beaucoup de païens. Tout grillé d'un côté : « Je suis assez rôti de ce côté, dit-il en souriant au préfet, faites-moi rôtir de l'autre. » Puis, levant les yeux au ciel, et laissant éclater les douceurs divines dont son âme était comblée, il exhala son dernier soupir, le 10 août 258. (*Vie du Saint.* — 10 août.)

Quel courage ! quelle tranquillité au milieu des plus cuisantes douleurs ! Vainement en chercherait-on le principe ailleurs que dans la force toute-puissante du secours divin.

460. *La divinité du christianisme prouvée par les châtiments dont ses persécuteurs ont été l'objet dès ce monde.* — Hérode le Grand, meurtrier des innocents, mourut rongé des vers, deux ou trois ans après la naissance de Jésus-Christ (1).

Hérode Antipas, qui avait fait décapiter saint Jean-Baptiste et à qui Pilate renvoya Jésus-Christ, fut relégué avec Hérodiade, à Lyon, où ils moururent tous les deux misérablement.

Hérode Agrippa, qui fit mourir saint Jacques et emprisonner saint Pierre dans le dessein de le livrer bientôt à la mort, expira au milieu de cruelles douleurs, rongé tout vivant par les vers.

(1) *Voir* n° 303.

Pilate fut envoyé en exil près de Vienne, en Dauphiné, où il se tua de désespoir.

Les princes des prêtres furent, ou mis à mort par les Romains, ou vendus et chassés de leur patrie, pour errer par tout l'univers.

Néron, auteur du premier édit de persécution générale contre les chrétiens, se voyant condamné par le sénat à être fouetté jusqu'à la mort et précipité de la roche Tarpéienne, se servit à lui-même de bourreau.

Domitien, auteur de la seconde persécution générale, fut assassiné par Etienne, affranchi de sa femme Domitia, et privé des honneurs de la sépulture.

Septime-Sévère, un des plus violents persécuteurs de la religion chrétienne, eut le chagrin, vers la fin de ses jours, de voir sa vie menacée par son propre fils Antonin Caracalla. Dès le lendemain de cet horrible attentat, il tomba malade à York, et, après avoir demandé du poison, il mangea exprès des mets indigestes qui accélérèrent sa mort.

Maximien-Hercule, ayant conspiré contre Constantin, son gendre, choisit le genre de mort le plus ignominieux; il s'étrangla.

Maximin Daza s'empoisonna; ses entrailles furent embrasées par le venin et sortirent de son corps. Dans l'excès de ses douleurs, pendant quatre jours, il prenait de la terre pour la manger et se frappait la tête contre la muraille; ses yeux sortirent de leur orbite. Il croyait voir Jésus-Christ sur son tribunal, qui lui faisait souffrir les tortures qu'il avait fait endurer lui-même aux martyrs; il s'écriait : « Ce n'est pas moi qui l'ai fait, ce sont les autres. » Ensuite il s'avouait comme vaincu par les tourments, et de temps en temps il priait Jésus-Christ, en pleurant, d'avoir pitié de lui. Il rendit l'esprit avec les gémissements d'un homme qui se sent brûler.

Dèce périt misérablement, avec son armée, dans un marais fangeux et profond, où il s'enfonça par la trahison d'un de ses officiers.

Aurélien, dont l'humeur barbare et sanguinaire se signala surtout contre les chrétiens, fut massacré par les chefs de son armée.

Quoique Dioclétien n'ait pas perdu la vie d'une manière violente, sa vieillesse languissante, triste et méprisable, fut pour lui un supplice plus amer et plus dur à supporter. Il allait de côté et d'autre, agité de perpétuelles inquiétudes, ne prenant presque point de nourriture, n'ayant pas une heure de sommeil tranquille. Accablé sous le poids de ses chagrins réels ou imaginaires, il n'avait pas la force de garder quelque ombre de décence. Quand il apprit le succès de Constantin et le commencement du triomphe du christianisme, il s'abandonna aux plus violentes agitations du désespoir; il s'emportait, dans sa frénésie, jusqu'à se frapper lui-même, et se roulait par terre en poussant des hurlements, et il prit le parti de se laisser mourir de faim.

Enfin, Galère, qui avait inspiré à Dioclétien sa haine mortelle contre le christianisme, et qui lui avait fait signer, en 303, l'édit de la dixième persécution, la plus longue et la plus cruelle que l'Eglise eût encore

éprouvée, fut attaqué d'une maladie qui ne fit qu'un ulcère infect de tout son corps. Il mourut dans des douleurs horribles, après un supplice de dix-huit mois. (Henrion ; *Histoire ecclésiastique.*)

L'empereur Valérien, voulant s'attirer la faveur des dieux, fit mourir un grand nombre d'évêques et de prêtres catholiques. Mais le châtiment de Dieu ne se fit pas attendre longtemps. Après une bataille malheureuse, il tomba entre les mains de Sapor, roi des Perses, qui le fit enchaîner en lui laissant les ornements impériaux pour l'humilier davantage. Quand Sapor voulait monter à cheval, il forçait Valérien de se prosterner devant lui, et lui mettait le pied sur le cou, au lieu de se servir d'étrier. Enfin, il commanda qu'on l'écorchât vif et qu'on salât son corps. Sa peau, teinte en rouge, fut conservée pour servir de monument éternel à l'opprobre des Romains.

Hunéric, roi des Vandales, avait fait souffrir de cruelles persécutions aux évêques, aux prêtres et à d'autres catholiques. Mais les revers et les malheurs ne tardèrent pas à fondre sur son royaume. La peste. la famine et mille autres fléaux ravagèrent ces contrées maudites du Ciel. Une maladie effroyable, inconnue aux médecins, étendit le roi sur un lit de douleur; sa tête, ses mains, ses pieds, en un mot toutes les parties de son corps, s'enflèrent démesurément. Tous les efforts furent impuissants à calmer les douleurs qui ne cessaient jour et nuit de le tourmenter. Des vers lui sortaient des chairs; une puanteur insupportable corrompait l'air autour de lui; toutes les parties de son corps tombaient en dissolution. Vivant, il ressemblait déjà à un cadavre hideux et putréfié. Enfin, il perdit la raison, vomit contre lui-même les plus horribles imprécations, se rongea et se déchira les bras avec les dents, et mourut dans des accès de rage et de frénésie. Les dernières paroles qui s'échappèrent de ses lèvres furent des paroles de malédiction contre lui-même. Il franchit le seuil de l'éternité avec le désespoir d'un monstre tourmenté par les remords d'une conscience chargée de tous les genres de forfaits.

La suite des siècles nous offre les mêmes spectacles d'horreur. Parmi ces terribles souvenirs nous rappellerons encore le juste châtiment de Julien l'Apostat. Les saints martyrs Basile d'Ancyre et Théodoret lui avaient prédit la mort la plus épouvantable. Julien marche contre les Perses, résolu d'exterminer à son retour le nom chrétien; dans un combat, il est atteint par une flèche qui lui perce le foie. Au même moment, il croit voir Jésus-Christ dans une nuée céleste. Alors, remplissant sa main du sang qui coulait de sa blessure, et le lançant contre le Ciel, il s'écria : *Quoi! Galiléen, tu me poursuis jusqu'au milieu de mon armée! Tout blessé que je suis de ta main, j'aurai encore assez de force pour te renoncer en mourant; rassasie-toi de mon sang et glorifie-toi d'avoir vaincu Julien.* Il mourut peu après. C'est ce que rapportent des témoins oculaires dans les actes du martyr saint Théodoret. Depuis les origines du christianisme jusqu'à nos jours, Dieu a pris ainsi ouvertement en main le soin de venger ses serviteurs. Les persécuteurs de la religion ont pour la plupart mal fini, et ceux que semblait oublier la justice divine n'étaient pas épargnés par le remords.

(*Voir n°* 569.)

§ IV. La divinité de la religion chrétienne prouvée par ses bienfaits.

461. *Bienfaits du christianisme relativement à la société civile.* — Quand Montesquieu, frappé d'admiration à la vue des bienfaits que le christianisme a répandus sur la société, s'écriait dans son enthousiasme : *Chose admirable! la religion chrétienne, qui ne semble avoir d'objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci*, il payait au christianisme, dit un auteur, la dette de l'humanité; il proclamait une vérité que, pour leur malheur, les peuples et ceux qui les gouvernent paraissent avoir trop oubliée. Avant le christianisme, l'esclavage était universel. On ne peut lire sans frémir les détails de cette monstrueuse puissance exercée par les maîtres impitoyables sur les malheureux esclaves. C'était peu qu'ils fussent condamnés aux travaux les plus rudes, presque sans espoir d'obtenir la liberté; c'était peu qu'esclaves de l'Etat en même temps que des citoyens, on les battit de verges à des époques réglées, afin qu'ils n'oubliassent pas leur condition; il était reçu de les avilir par l'ivresse, et, les regardant comme des bêtes fauves, on leur faisait la chasse. C'est ainsi que les Spartiates préludaient, par un exécrable forfait, au métier des armes.

Athènes, moins atroce dans ses mœurs, compensait la cruauté spartiate par la multitude de ses esclaves. Pour vingt mille citoyens inscrits au livre d'or de la ville de Périclès, on comptait jusqu'à quatre cent mille esclaves !

Rome, qui devait sa naissance à des esclaves fugitifs, parut se rappeler quelque temps son origine. Elle se montra d'abord humaine envers ses captifs ; mais bientôt l'esclave surgit ; et, retranchés de la société humaine, dépouillés, autant que possible, du caractère qu'ils tenaient de la nature, les esclaves y eurent une condition à peine différente de celle des bêtes de somme : heureux encore lorsqu'ils n'avaient pas à envier le sort des animaux qui partageaient leurs travaux. Ceux de ces malheureux qui étaient employés à la culture des terres, avaient constamment les fers aux pieds. Les plus vils aliments ne leur étaient fournis qu'avec parcimonie, et la nuit, ils étaient enfermés dans des souterrains infects. Aucun tribunal ne s'ouvrait pour recevoir leurs plaintes et leur servir d'asile contre la cruauté de leurs tyrans. La fuite, seul moyen qui leur restait pour se soustraire à l'oppression, était environnée d'affreuses menaces et d'une épouvantable perspective ; s'ils venaient à échouer dans leur plan d'évasion, ils devaient s'attendre aux plus cruels traitements. On les jetait dans le cirque pour servir de pâture aux bêtes féroces ; ou bien, marqués d'un fer brûlant, on effrayait leurs compagnons d'infortune par ces stigmates sanglants qui rappelaient sans cesse que le plus grand crime pour eux était l'horreur de l'esclavage, et un soupir pour la liberté.

Parlerons-nous de ces jeux horribles où le sang de milliers d'es-

claves coulait pour amuser les loisirs du peuple-roi ; où les victimes, poussées à la mort, s'abaissaient encore devant leur tyran, et lui jetaient en passant ces mots : *César, ceux qui vont mourir vous saluent* ?

La législation tout entière était complice de ces horribles excès. Elle avait laissé au maître un droit illimité sur la personne et la vie de ses esclaves. La plus grande partie du genre humain paraissait ne devoir naître, vivre et mourir que pour quelques êtres privilégiés qui tenaient leur droit de la force brutale, et qui avaient puisé leur odieux pouvoir dans le sang.

Tel était le triste état de la société, lorsque parurent sur la terre Jésus-Christ et l'Eglise avec son Evangile, qui devaient renouveler la civilisation, détruire l'esclavage, donner la vraie liberté, l'égalité possible et la fraternité réelle. (*Annales de philos. chrét.*)

462. *Lois de Constantin le Grand, premier empereur chrétien, pour abolir l'esclavage.* — Nous venons de parler de l'esclavage ! Hâtons-nous de montrer comment l'Eglise, dès son origine, s'attacha à combattre et à détruire cette grande plaie sociale de l'antiquité. L'influence du christianisme se répandit dans le monde romain, à la faveur de ces assemblées d'évêques où les peuples s'habituaient peu à peu à aller chercher les vrais principes de la justice. La législation elle-même perdait sa dureté païenne au contact de la charité divine qui émane de l'Evangile. L'empereur Constantin seconda admirablement ce mouvement religieux et civilisateur. Par une loi de 314, il ordonne, sous les peines les plus sévères, à ceux qui connaîtraient des personnes injustement retenues en servitude, d'en avertir les magistrats, afin qu'elles fussent immédiatement délivrées. Et il proclama ce principe, éminemment chrétien, que *soixante ans même d'esclavage ne peuvent prescrire contre la liberté d'un homme.* L'affranchissement d'un esclave avait été environné, par les lois païennes, de formalités qui le rendaient rare et difficile. Il devait se faire en présence des préteurs et des consuls eux-mêmes. Constantin leva tous ces obstacles en permettant d'affranchir les esclaves dans l'église, en présence du peuple chrétien et des évêques, n'y demandant d'autres formalités qu'une simple attestation signée des ministres de l'Eglise (316). Il déclara par une loi subséquente que ceux qui auraient été affranchis de cette manière jouiraient pleinement de tous les droits des citoyens romains. L'année précédente (315), il avait aboli l'antique et barbare coutume de marquer sur le front, avec un fer rouge, ceux qui étaient condamnés à l'amphithéâtre ou aux mines. « Nous défendons, disait-il, de déshonorer ainsi le visage de l'homme, parce qu'il y paraît un vestige de la majesté du Ciel. » La même année vit encore abolir le supplice de la croix, jusque-là réservé aux esclaves. Depuis que Jésus-Christ y avait voulu mourir, et que la croix était devenue l'étendard des légions romaines et l'ornement de la couronne impériale, son ignominie s'était changée en gloire. Constantin fit publier dans toutes les villes d'Italie, et graver sur l'airain, comme pour la rendre éternelle, une loi qui retire au père de famille

le droit de faire mourir le jeune enfant qu'il ne voudra ou ne pourra nourrir. Ce parricide légal, passé de Sparte à Rome, est, sans contredit, la plus grande flétrissure de la civilisation païenne. L'empereur ordonne que, dès qu'un père apportera aux officiers des finances un enfant qu'il sera hors d'état de nourrir, on prendra indifférement, ou sur le trésor public, ou sur le domaine du prince, ce qui sera nécessaire pour nourrir et habiller l'enfant, et cela, sans aucun délai, parce que la faiblesse de l'enfance n'en supporte pas. En 323, il fit, pour l'Afrique, une loi non moins charitable, ordonnant aux proconsuls, gouverneurs et trésoriers de venir au secours des pères de famille que l'indigence réduisait à vendre leurs enfants. En 325, il interdit les combats de gladiateurs. (DARRAS; *Hist. génér. de l'Eglise.*)

— *a* Lorsque les Francs s'établirent dans les Gaules, ils permirent aux Romains qu'ils y trouvèrent, de vivre conformément à leurs lois et par conséquent, d'avoir des esclaves; mais l'état de ces malheureux devint beaucoup moins dur. La reine Bathilde en affranchit un grand nombre, et déclara que désormais ils seraient habiles à posséder en propre. Quant aux serfs que les Francs introduisirent, leur condition était moins rigoureuse que celle des esclaves, leurs maîtres les attachaient à des manoirs ou fermes, et les obligeaient, outre la redevance, à une espèce de servitude. Les rois de la seconde race en affranchirent beaucoup, en quoi ils furent imités par les seigneurs particuliers. La reine Blanche et saint Louis renfermèrent le droit de vassalité dans des bornes encore plus étroites. Louis le Hutin abolit entièrement la servitude en France, en déclarant tous les sujets libres, conformément à l'esprit de l'Evangile, qui nous ordonne de traiter tous les hommes comme nos frères. (GODESCARD.)

463. *Bienfaits du christianisme relativement à la famille.* — Si nous pénétrons dans la famille, pour considérer ce qui regarde le père, les enfants, les époux, quels nouveaux sentiments de reconnaissance la religion ne doit-elle pas nous inspirer!

Chez les peuples les plus civilisés du paganisme, la religion était si favorable aux penchants désordonnés, si peu réprimante, que, pour maintenir la subordination et la paix domestique, la loi portait le pouvoir paternel jusqu'à l'excès, et l'armait de ce glaive vengeur qui ne doit reposer que dans les mains dépositaires de la puissance publique. La religion a rendu plus sacré, plus profond, le sentiment de la piété filiale; elle a remplacé la crainte par la persuasion. Dès lors, sans cesser d'être ferme et vigilante, l'autorité paternelle a perdu ce qu'elle avait de farouche, et chez nous les pères ne sont pas des Brutus. La mère chrétienne n'a pas la dureté fière de celle de Lacédémone; mais forte, sans cesser d'être tendre, d'un côté elle saurait, comme la mère de saint Louis, armer le bras de son fils contre l'ennemi, et de l'autre lui dire comme elle : « J'aimerais mieux vous voir mort que souillé d'un seul crime. »

Chez les peuples même les plus vantés, tels que les Grecs et les

Romains, l'exposition, le meurtre des enfants nouveau-nés étaient autorisés, ou même commandés par les lois, dans certains cas prévus et déterminés. La religion chrétienne, comme une mère tendre, a couvert de sa protection ces créatures innocentes, et a fait voir une barbarie, un crime énorme, là où de très graves législateurs de l'antiquité ne voyaient qu'une mesure politique.

Avant le christianisme, la polygamie et le divorce étaient assez généralement répandus, usage néanmoins qui est une source de rivalités sanglantes, qui affaiblit, en les partageant, les affections de l'époux, et ne laisse voir bien souvent que des épouses opprimées. Jésus-Christ vient, qui rappelle le mariage à son unité primitive, et qui, affermissant le lien conjugal, détruit ce qui contribue le plus à la tyrannie de l'époux et à l'avilissement de la femme. Pour celle-ci, le joug de la soumission n'est pas brisé, mais il est adouci : elle est la compagne de l'homme et non pas son esclave. Il est incontestable que nulle religion sur la terre n'a, autant que le christianisme, protégé la femme, adouci son sort, et ne lui a donné dans la famille autant de droit et de dignité. Ainsi, le christianisme a rendu meilleure la condition d'une moitié de l'espèce humaine; et, à ce sujet, je ne puis m'empêcher de le faire observer en passant, la femme chrétienne qui déserte sa religion et qui la blasphème, méconnaît, sans y penser, son plus grand bienfaiteur; elle a le malheur de joindre à la désertion une véritable ingratitude. (FRAYSSINOUS; *Confér. sur la religion.*)

464. *Bienfaits du christianisme relativement aux pauvres et aux malheureux.* — C'est ici plus que jamais son véritable triomphe. Les Grecs et les Romains ont brillé sur la terre par les lettres, les arts, la guerre, la politique et une civilisation très avancée. « Leur sagesse et leur prévoyance, a dit Fleury, allaient bien jusqu'à bannir la fainéantise et les mendiants valides; mais on ne voit point chez eux d'ordre public pour prendre soin des misérables qui ne pouvaient rendre aucun service. » Voyez, au contraire, comme, dans tous les genres de besoin et d'infortune, il n'en est pas un seul qui ait échappé à la tendre sollicitude de l'Eglise chrétienne. L'histoire nous apprend combien cet esprit de charité l'anima dès son origine, éclata même au milieu des persécutions, se perpétua d'âge en âge, jusqu'à ce qu'enfin il pût se déployer tout entier dans cette multitude innombrable d'asiles préparés par lui à l'indigence et au malheur, et dont le monde est couvert encore. Je crois devoir faire remarquer à la gloire de ce sexe plus compatissant, et qui se dévoue avec tant de courage au soulagement de l'humanité souffrante, que la première personne citée dans les annales chrétiennes comme fondatrice d'un asile public pour les pauvres, et si je puis l'appeler par son nom même, d'un hôpital, c'est Fabiola, dame romaine du IVe siècle.

Quel bien a pu faire la religion à l'humanité, qu'elle n'ait pas fait réellement? Et dans nos temps modernes, que de merveilles opérées

par elle! C'est la religion qui a recueilli une multitude d'enfants délaissés, et qui a eu pour eux des entrailles que n'ont pas eues leurs mères dénaturées; c'est la religion qui réunit les enfants des classes les plus inférieures, et qui, sans bruit et sans faste, leur fait enseigner gratuitement les premiers éléments des connaissances humaines avec ceux de la morale la plus pure; c'est la religion qui verse la pitié avec le noble courage dans le cœur de ces Filles de la charité, de ces anges consolateurs, prêts à voler partout où le cri du malheur les appelle. Qui donc a bâti sur des montagnes de neiges éternelles ces retraites hospitalières auxquelles le voyageur égaré a dû si souvent la conservation de ses jours? C'est le christianisme. Qui donc avait inspiré à des hommes généreux d'aller, sur des plages brûlantes et barbares, se présenter comme les libérateurs de leurs frères captifs? C'est le christianisme. Encore aujourd'hui, quelle est l'âme secrète de ces associations qui visitent les asiles de la misère, descendent dans les cachots, instruisent l'ignorance et semblent avoir des consolations pour toutes les douleurs et des services pour tous les besoins? C'est toujours le christianisme. C'est à lui enfin qu'est due la gloire incomparable d'avoir, dans le Nouveau-Monde, humanisé, éclairé, civilisé des peuplades sauvages, et fondé ces républiques chrétiennes qui, par l'innocence des mœurs, la sagesse des lois, le bonheur domestique et civil, surpassaient autant la république de Sparte que l'Evangile surpasse le paganisme. Ayons la bonne foi d'avouer que le christianisme a tout fait pour la société, pour la famille, pour les malheureux, et que, s'il ne produit pas plus de bien encore, ce n'est pas lui, c'est nous seuls qu'il faut accuser. (*Id.*, *Id.*)

465. *Témoignages de quelques philosophes touchant les bienfaits du christianisme.* — « Nous avons vu, disait Voltaire, disparaître l'idolâtrie au moment de la prédication de l'Evangile; cette même lumière a fait cesser par toute la terre les sacrifices sanglants. L'esclavage a été aboli. Qu'on ne dise pas que la raison aurait suffi pour détruire de telles extravagances. On n'a rien obtenu de la raison pour détruire l'idolâtrie. »

— *a* « Le christianisme, dit Rousseau, rendant les hommes justes, modérés, amis de la paix, est très avantageux à la société. » (J.-J. ROUSSEAU; *Lett. de la mont.*, lib. IV.) — « Par cette religion sainte, sublime, véritable, les hommes, enfants de Dieu, se reconnaissent tous frères; et la société qui les unit, ne se dissout pas à la mort. » (*Id.* — *Contr. soc.*)

— *b* « Si l'Eglise chrétienne n'avait pas existé, le monde entier aurait été livré à la pure force matérielle. » (GUIZOT.)

— *c* « Le sceptre de la science, dit M. de Maistre, n'appartient à l'Europe que parce qu'elle est chrétienne. Elle n'est parvenue à ce haut point de civilisation et de connaissance, que parce qu'elle a commencé par la théologie, que parce que les universités ne furent d'abord que des

écoles de théologie, et parce que toutes les sciences, greffées sur ce sujet divin, ont manifesté la sève divine par une immense végétation. » *(Soirées de Saint-Pétersbourg.)*

— *d* « C'est mal raisonner contre la religion de rassembler dans un grand ouvrage une longue énumération des maux qu'elle a produits, si l'on ne fait de même celle des biens qu'elle a faits. Si je voulais raconter tous les maux qu'ont produits dans le monde les lois civiles, la monarchie. le gouvernement républicain, je dirais des choses effroyables. » (MONTESQUIEU; *Esprit des Lois.*)

466. *Bonheur que procure la pratique de la religion chrétienne.* — « L'Evangile, disait Napoléon à Sainte-Hélène, possède une vertu secrète, je ne sais quoi d'efficace, une chaleur qui agit sur l'entendement et qui charme le cœur; on éprouve à le méditer ce qu'on éprouve à contempler le ciel. L'Evangile n'est pas un livre; c'est un être vivant, avec une raison, une puissance qui envahit tout ce qui s'oppose à son extension. Le voici sur cette table, ce livre par excellence (et ici l'empereur le toucha avec respect); je ne me lasse pas de le lire, et je le lis tous les jours avec le même plaisir.

» Le Christ ne varie pas, il n'hésite jamais dans son enseignement; et la moindre affirmation de lui est marquée d'un cachet de simplicité et de profondeur qui captive l'ignorant et le savant, pour peu qu'ils y prêtent leur attention.

» Nulle part on ne trouve cette série de belles idées, de belles maximes morales, qui défilent comme les bataillons de la milice céleste, et qui produisent dans notre âme le même sentiment que l'on éprouve à considérer l'étendue infinie du ciel resplendissant, par une belle nuit d'été, de tout l'éclat des astres.

» Non seulement notre esprit est préoccupé, mais il est dominé par cette lecture, et jamais l'âme ne court risque de s'égarer avec ce livre. Une fois maître de notre esprit, l'Evangile fidèle nous aime. Dieu même est notre ami, notre père et vraiment notre Dieu. Une mère n'a pas plus de soin de l'enfant qu'elle allaite. L'âme, séduite par la beauté de l'Evangile, ne s'appartient plus; Dieu s'en empare tout à fait, il en dirige les pensées et toutes les difficultés : elle est à lui.

» Quelle preuve de la divinité du Christ! Avec un empire aussi absolu, il n'a qu'un seul but : l'amélioration spirituelle des individus, la pureté de la conscience, l'union à ce qui est vrai, la sainteté de l'âme. Voilà vraiment une religion, et je connais là un pontife.

» Et ce qui ravit la conviction, ce sont tous les avantages et le bonheur qui résultent d'une telle croyance. L'homme qui croit est heureux! Ah! vous ignorez ce que c'est que croire! Croire, c'est voir Dieu, parce qu'on a les yeux fixés dans lui! Heureux celui qui croit! »

— *a* « Seule, la religion chrétienne, dit Fénelon, consiste dans l'amour de Dieu. Les autres religions ont consisté dans la crainte des dieux qu'on voulait apaiser, et dans l'espérance de leurs bienfaits qu'on

tâchait de se procurer par des honneurs, des prières et des sacrifices. Mais la seule religion, enseignée par Jésus-Christ, nous oblige à aimer Dieu plus que nous-mêmes, et à ne nous aimer que pour l'amour de lui.

» Tout homme simple et droit ne peut s'arrêter que chez les chrétiens, puisqu'il ne peut trouver que chez eux le parfait amour. Dès qu'il le trouve là, il a trouvé tout, et il sent bien qu'il ne lui reste plus rien à chercher.

» L'amour de Dieu décide de tout sans discussion en faveur du christianisme. C'est en ce sens que l'âme est naturellement chrétienne, comme parle Tertullien. » (*Lettres sur la religion.*)

— *b Pourquoi je tiens à ma religion.* — Un homme plus vertueux que savant se trouva par circonstance dans une société de jeunes gens qui se firent un cruel plaisir de l'embarrasser sur sa foi. Il leur dit pour toute réponse : « Je regrette, messieurs, de n'avoir pas assez d'instruction pour vous combattre avec succès ; mais mon cœur vous répond mieux que mon esprit. *Je suis heureux, et c'est la connaissance et la pratique de la religion qui font mon bonheur. Qui de vous en peut dire autant ?* » (MÉRAULT ; *Enseignement de la religion.*)

III

DES CARACTÈRES DE LA VRAIE ÉGLISE

« *Pour que nous puissions satisfaire au devoir d'embrasser la vraie foi et d'y demeurer constamment, Dieu, par son Fils unique,* dit le Concile du Vatican, *a institué l'Eglise, et l'a pourvue de marques visibles de son institution, afin qu'elle puisse être reconnue de tous, comme la gardienne et la maîtresse de la parole révélée. Car à l'Eglise catholique seule appartiennent tous ces caractères si nombreux et si admirables, que Dieu a établis pour rendre évidente la crédibilité de la foi chrétienne. Bien plus, l'Eglise, par elle-même, avec son admirable propagation, sa sainteté éminente et son inépuisable fécondité pour tout bien, avec son unité catholique et son immuable stabilité, est un grand et perpétuel argument de crédibilité, un témoignage irréfragable de sa mission divine.*

» *Et par là, il se fait que, comme un signe dressé au milieu des nations* (ISAÏE, XI, 2), *elle attire à elle ceux qui n'ont pas encore cru, et elle donne à ses enfants la certitude que la foi qu'ils professent repose sur un très solide fondement.*

» *A ce témoignage s'ajoute le secours efficace de la vertu d'en haut. Car le Seigneur très miséricordieux excite et aide par sa grâce ceux qui sont dans l'erreur, afin qu'ils puissent arriver à la connaissance de*

la vérité; et ceux qu'il a tirés des ténèbres à son admirable lumière, il les confirme par sa grâce, (qui ne manque que lorsqu'on y est infidèle), afin qu'ils demeurent dans cette même lumière. Aussi la condition de ceux qui ont adhéré à la vérité catholique par le don divin de la foi, n'est nullement la même que celle de ceux qui, conduits par les opinions humaines, suivent une fausse religion; car ceux qui ont embrassé la foi sous l'enseignement de l'Eglise ne peuvent jamais avoir aucun juste motif de l'abandonner et de révoquer en doute cette foi. » (*De la const. dogm. de la foi cathol.*, chap. III.)

467. *Peut-on être indifférent dans le choix d'une religion?* — « Demander si l'on peut être indifférent dans le choix d'une religion, dit Mgr Gousset, c'est demander si l'on peut indifféremment, sans compromettre son salut, embrasser le culte du vrai Dieu ou les superstitions du paganisme, l'Evangile ou l'Alcoran; si l'on est libre de se faire catholique, luthérien, calviniste, anglican, quaker, anabaptiste, socinien, moscovite; de former même une ou plusieurs nouvelles sectes qui n'auraient rien de commun, s'il était possible, ni avec les anciennes, ni avec celles qui existent aujourd'hui, ni avec l'Eglise catholique; c'est demander si on peut changer de religion comme on peut changer son domicile ou la couleur de ses vêtements; si la lumière et les ténèbres, la vérité et l'erreur, le oui et le non, sont une seule et même chose aux yeux de Celui qui est la vérité même, et qui a le mensonge en horreur. Voilà la question : or, l'exposer telle qu'elle est, c'est la résoudre; c'est faire sentir l'absurdité des systèmes de ceux qui, pour se dispenser de tout examen, prétendent que toutes les religions sont bonnes.

» Cependant, pour mieux comprendre encore combien ce système est révoltant, écoutez le déiste : « Que la vérité, dit-il, existe ou non, que t'importe? Elle n'existe pas pour toi. Ton devoir est d'obéir aveuglément à tous les fourbes qui se diront envoyés de Dieu. Quelque erreur qu'ils t'enseignent, tu dois l'aimer; quelque culte qu'ils établissent, tu dois le pratiquer sincèrement. Le sort t'a-t-il fait naître dans une contrée païenne? adore les dieux de ton pays. Tu rendras, en Egypte, les honneurs divins aux crocodiles sacrés et au dieu Apis; chez les Phéniciens, tu offriras tes enfants à Moloch; au Mexique, tu prendras les armes pour conquérir des victimes humaines à l'affreuse idole qu'on y révère; ailleurs, tu te prosterneras humblement devant un tronc d'arbre, devant des pierres, des débris d'animaux, restes impurs de la mort. As-tu vu le jour à Constantinople? répète du fond du cœur : Dieu est Dieu, et Mahomet est son prophète. A Rome, tu mépriseras ce même Mahomet comme un imposteur. » (J.-J. ROUSSEAU; *Emile*.)

» Faire un devoir à l'homme d'obéir aveuglément aux fourbes qui se disent les envoyés de Dieu, d'aimer l'erreur qu'ils enseignent, de pratiquer sincèrement le culte qu'ils établissent, fût-il absurde, immoral, inhumain, cruel, est-ce donc là le langage de la sagesse et de la vérité? N'est-ce pas outrager la religion, outrager Dieu lui-même, que d'autoriser la superstition, le crime et les abominations qu'il réprouve?

» D'ailleurs, de trois choses l'une : ou toutes les religions sont vraies, ou elles sont toutes fausses, ou il n'y en a qu'une seule qui soit vraie. Or, la première supposition est absurde : les différentes religions, renfermant des dogmes contradictoires qui s'excluent mutuellement, ne sauraient être vraies en même temps quant à ces mêmes dogmes. Il est impossible, par exemple, de concilier le culte du vrai Dieu avec le culte des idoles ; la qualité de vicaire de Jésus-Christ, dans le pape, avec le titre d'antéchrist que lui donnent les protestants : le oui et le non ne vont point ensemble. La seconde supposition n'est pas plus admissible que la première : on ne peut soutenir que toutes les religions soient fausses; ce serait tomber dans l'athéisme pratique et renverser le système de nos adversaires, qui, en admettant la nécessité d'une religion naturelle, admettent par là même que cette religion ne peut être que vraie. Reste donc à conclure que, parmi les différentes religions qui règnent dans le monde, il n'y en a qu'une seule qui soit vraie, qui soit en tout conforme à son institution divine. » (MGR GOUSSET ; *De la religion.*)

468. *Il y a quatre marques principales qui font connaître la véritable Eglise.* — Comme on ne peut se sauver que dans la vraie Eglise, Notre-Seigneur, qui veut le salut de tous les hommes, a bien voulu nous donner des marques non équivoques qui nous fassent reconnaître, entre toutes, l'Eglise qu'il a fondée. Au sein même du christianisme, il y a, en effet, plusieurs sociétés qui revendiquent le nom d'Eglise. Ainsi lorsqu'au IXe siècle, les Grecs se séparèrent de l'Eglise romaine par ce schisme trop fameux que l'on nomme schisme des Grecs ou d'Orient, ils formèrent une Eglise particulière qu'on appelle Eglise grecque.

Au commencement du XVIe siècle, Martin Luther, moine apostat, se mit à prêcher une nouvelle doctrine, et parvint à séparer de la communion de l'évêque de Rome une grande partie de l'Allemagne qui, dès lors, forma une Eglise particulière, appelée Eglise luthérienne ou protestante.

En 1531, Henri VIII, roi d'Angleterre, après avoir fait auprès du Souverain-Pontife d'inutiles efforts pour faire casser le mariage qu'il avait contracté avec la fille du roi d'Espagne, se sépara du Saint-Siège et se fit déclarer protecteur et chef suprême de l'Eglise d'Angleterre, c'est ce qu'on appelle l'Eglise anglicane. Or, ces Eglises ne peuvent être toutes la véritable Eglise fondée par Jésus-Christ, puisqu'elles se contredisent dans l'enseignement, qu'elles s'anathématisent les unes les autres, tandis qu'*en Jésus-Christ*, selon l'enseignement du grand Apôtre, *on ne trouve point le oui et le non.* (II. Cor. I, 18.) Quelles sont donc les marques ou propriétés visibles par lesquelles on peut reconnaître l'Eglise de Jésus-Christ ? Nous l'avons dit, elles sont au nombre de quatre principales, et nous les trouvons formulées explicitement dans le symbole composé au premier concile de Nicée, tenu l'an 325 : Je crois l'Eglise qui est *une*, *sainte*, *catholique* et *apostolique* ; elles se trouvaient déjà implicitement renfermées dans celui des *Apôtres*, où

nous faisons profession de croire *la sainte Eglise catholique*, comme étant celle que Jésus-Christ et les Apôtres ont fondée.

Ainsi, dès les premiers siècles, l'unité, la sainteté, la catholicité et l'apostolicité ont été regardées comme des marques certaines de la véritable Eglise.

---

§ Ier. Unité de l'Eglise.

L'Eglise est une parce que les fidèles qui la composent ont une même foi, reconnaissent les mêmes sacrements, et sont soumis à la même autorité exercée par les évêques sous la conduite d'un même chef visible qui est notre saint Père le Pape.

469. *Unité de l'Eglise d'après l'Ecriture.* — « J'ai encore, dit Notre-Seigneur Jésus-Christ, d'autres brebis qui ne sont pas de cette bergerie; il faut que je les y amène; elles entendront ma voix, et il n'y aura qu'un bercail et qu'un pasteur. » (S. JEAN, X, 16.) — Notre-Seigneur marquait ainsi la réunion des Juifs et des Gentils en une seule société, en une seule Eglise. Et quand il adresse à saint Pierre ces paroles : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise (S. MATTHIEU, XVI, 8), » il ne lui dit pas, selon la remarque de Guillois, qu'il bâtira sur lui *ses* Eglises, mais son Eglise; il veut donc n'en établir qu'une seule.

Et en effet, puisqu'*il n'y a qu'un Dieu, qu'une foi, qu'un baptême* (EPHÉS. IV), il ne doit y avoir aussi qu'une seule religion, qu'une seule Eglise. Saint Paul enseigne la même vérité quand il compare l'Eglise au corps humain, et les fidèles aux membres qui le composent : « Nous avons été baptisés, dit-il, dans le même esprit, pour n'être tous ensemble, soit Juifs, soit Gentils, soit esclaves ou libres, qu'un même corps et un même esprit. » (I. Cor. XII, 13.)

Notre-Seigneur n'a donc pas formé autant d'Eglises qu'il y a de nations; il n'en a établi qu'une. Ce qui fait dire à saint Cyprien : « Comme il n'y a qu'un seul Jésus-Christ, il n'y a aussi qu'une seule Eglise, une seule chaire fondée sur saint Pierre par la parole même du Fils de Dieu. »

(*Voir dans les figures de l'Eglise*, n° 435, *celles qui ont rapport à son unité.*)

470. *L'Eglise romaine est une.* — Elle est une, quant à la doctrine : tous les catholiques romains professent la même foi, admettent les mêmes sacrements, les mêmes préceptes évangéliques, les mêmes conseils de perfection. Considérant le Souverain-Pontife comme infaillible dans ses jugements sur la foi et la règle des mœurs, ils ne peuvent pas n'être point d'accord entre eux sur la doctrine : ils croient tout ce que l'Eglise catholique romaine croit; ils condamnent tout ce

qu'elle condamne ; ils tolèrent tout ce qu'elle tolère touchant les questions accessoires, au sujet desquelles il n'existe aucune décision dogmatique, aucun acte qui nous fasse connaître d'une manière certaine la croyance du siège apostolique.

D'ailleurs, nous ne croyons que ce que nos pères ont cru, comme nos pères eux-mêmes ne croyaient que ce qu'ils avaient reçu de leurs ancêtres, lesquels tenaient leur enseignement des Apôtres. L'Eglise romaine a toujours eu la même foi, s'opposant constamment à toute nouveauté en matière de doctrine. Autre chose est qu'à l'occasion des hérésies elle ait ajouté quelques mots à ses anciens symboles, autre chose qu'elle ait varié dans son enseignement; elle n'a fait ses additions que pour faire connaître aux fidèles, d'une manière plus expresse, ce qu'elle croyait auparavant; son enseignement s'est développé, mais il n'a point changé; il n'a jamais souffert la moindre altération. Elle se sert quelquefois, il est vrai, de termes nouveaux; mais ce n'est que pour exprimer plus clairement les anciens dogmes et mieux confondre les novateurs.

L'Eglise romaine est une, non seulement quant à la doctrine, mais encore quant au ministère; elle nous offre comme institution divine la hiérarchie la plus parfaite, composée des évêques, des prêtres et autres ministres de la religion. Les laïques ou simples fidèles et les lévites sont unis aux prêtres; les prêtres, avec le reste du troupeau, sont unis à l'évêque; les évêques sont unis au Pape, dont la chaire est le centre de l'unité catholique. Cette subordination n'est point nouvelle ; elle remonte aux Pères apostoliques, des Pères apostoliques aux Apôtres, des Apôtres à Jésus-Christ. De tout temps, dans l'Eglise catholique romaine, on a regardé comme schismatiques, et les fidèles et les prêtres qui se séparent de l'évêque en communion avec le Pape, et les prêtres et les évêques qui se séparent du Pape, l'évêque de Rome, successeur de saint Pierre, prince des Apôtres. L'Eglise romaine a donc l'unité du ministère avec l'unité de doctrine; elle est une, non seulement de fait, mais de droit; elle est une en vertu de sa constitution, qu'elle tient de Jésus-Christ. Sa discipline a varié suivant les temps et les lieux, dans l'intérêt moral et spirituel des fidèles et du clergé, mais son gouvernement n'a jamais varié; elle sera toujours, comme elle a toujours été, la société des fidèles qui professent une même foi et participent aux mêmes sacrements, sous l'obéissance du Pape et des évêques qui sont en communion avec le Pape. (Mgr Gousset; *De l'Eglise*.)

471. *Les hérésies tendent à détruire l'unité de l'Eglise.* — Avant qu'Arius, prêtre d'Alexandrie, prêchât la négation de la divinité de Jésus-Christ et causât dans l'Eglise des troubles universels, il avait déjà été exclu de la communion de l'Eglise à cause de ses menées et de ses intrigues de parti. Alors, quelques prêtres se rendirent auprès de saint Pierre, archevêque d'Alexandrie, qui se trouvait en prison où l'avaient jeté les ordres de Maximien Galère, et ils voulurent l'engager à recevoir de nouveau Arius dans le sein de l'Eglise. Mais le saint pontife refusa de suivre leur avis; car, durant la nuit précédente,

Jésus-Christ lui était apparu sous la forme d'un enfant tout éclatant de lumière, lequel, ayant une tunique de lin d'une blancheur céleste, mais déchirée du haut en bas, la tenait à deux mains et la serrait contre sa poitrine. Pierre, tout saisi de frayeur, lui demanda avec une profonde humilité, qui l'avait mis en cet état : « C'est Arius, répliqua-t-il; car c'est cet hypocrite qui a divisé l'Eglise et qui m'a ravi une partie des âmes que j'ai rachetées de mon sang. » (*Vie de saint Pierre d'Alexandrie.* — 26 novembre.)

---

§ II. Sainteté de l'Eglise.

L'Eglise est sainte : 1° Parce qu'elle a pour fondateur Jésus-Christ, qui est la sainteté même; 2° Parce que sa doctrine et ses sacrements sont saints, et qu'elle offre aux hommes tous les moyens de se sanctifier; 3° Parce qu'elle a toujours formé des saints, bien que tous ses membres n'aient pas la sainteté.

472. *L'Eglise, d'après l'Ecriture, doit être sainte.* — « En instituant l'Eglise, Jésus-Christ n'a pas eu d'autre fin que la sanctification des hommes. Le ministère de la prédication et des sacrements, la hiérarchie sacerdotale, le sacrifice eucharistique, tout dans la constitution de l'Eglise est saint et tend à faire des saints.

« Le Seigneur, dit saint Paul, a établi les uns pour être apôtres, d'autres pour être prophètes, d'autres pour être évangélistes, d'autres pour être pasteurs et docteurs, afin qu'ils travaillent à la sanctification des saints, qu'ils remplissent les fonctions de leur ministère pour l'édification du corps de Jésus-Christ qui est l'Eglise. » (ÉPHÉS. IV, 11, 12.)

» Il a aimé son Eglise, dit le même Apôtre, parlant de Jésus-Christ, et il s'est livré à la mort pour elle, afin de la sanctifier en la purifiant par l'eau où elle est lavée, et par la parole de vie, pour la faire paraître devant lui pleine de gloire, sans tache, sans ride, sans aucun défaut, et la rendre sainte et irrépréhensible. » (ID. V. 25 - 27.) (MGR GOUSSET; *Traité de l'Eglise.*)

473. *L'Eglise romaine est sainte.* — « Elle est sainte dans sa doctrine et dans un certain nombre de ses membres qui suivent en tout ses enseignements. Ce n'est pas seulement dans les trois premiers siècles, comme l'ont prétendu les chefs de la réforme, que l'Eglise romaine a eu des saints; le monde, en devenant chrétien, ne l'a point rendue stérile; jamais elle n'a cessé d'enfanter des justes. Sans parler de ce grand nombre de fidèles qui, dans tous les états, se sont sanctifiés sans sortir des voies ordinaires, sans pousser la sainteté jusqu'à l'héroïsme, l'histoire nous offre une multitude de pontifes, d'évêques, de prêtres, de religieux, de vierges, de simples fidèles de tout rang qui, dans les

différents âges de l'Eglise, ont lutté contre la corruption de leur siècle, et se sont fait admirer par leur dévoûment pour la foi, par leur zèle pour le salut de leurs frères, par cet esprit de sacrifice et d'abnégation qui confond tout à la fois les mauvais chrétiens et les ennemis de la religion catholique. De tout temps, même de nos jours, on voit dans l'Eglise romaine des martyrs et des confesseurs de la foi, des justes en qui le Seigneur se plaît, tandis qu'ils sont sur la terre, à manifester les prodiges de sa grâce, comme il se plaît, après leur mort, à révéler leur gloire par les prodiges de sa toute-puissance. On sait avec quelle circonspection l'Eglise procède à la canonisation des saints, avec quelle maturité elle examine les miracles opérés par leur intercession. Il n'est aucun fait mieux constaté que les faits surnaturels sur lesquels elle s'appuie, quand il s'agit pour elle de proclamer la sainteté des héros du christianisme, et de permettre d'honorer leur mémoire. Nous ne parlons pas de ces miracles que certains auteurs ignorants et crédules ont adoptés sans examen; la critique a su les distinguer de ceux qui sont tellement avérés, tellement prouvés par des témoignages publics et contemporains, par l'enchaînement des faits, qu'on ne peut les révoquer en doute sans ébranler les fondements de l'histoire. » (MGR GOUSSET; *De l'Eglise.*)

474. *Pour que l'Eglise soit sainte, il n'est pas requis que tous ses membres possèdent la sainteté.* — « Quand nous disons, ajoute Mgr Gousset, que l'Eglise romaine est sainte dans une partie de ses membres, nous convenons par là même qu'elle ne l'est pas dans tous. — L'Evangile nous représente l'Eglise comme le champ où l'ivraie croît avec le bon grain; comme l'aire qui contient à la fois la paille et le froment; comme le filet qu'on jette à la mer et qu'on en retire plein de poissons de toute espèce; il nous montre dans l'Eglise les boucs mêlés avec les brebis, le méchant serviteur avec le serviteur fidèle, les vierges prudentes avec les vierges folles.

» Il y a eu, il y aura toujours des abus et des scandales dans l'Eglise, même de la part de quelques-uns de ses ministres; Judas, le traître Judas, était un des douze Apôtres de Jésus-Christ. Tout prêtre, tout évêque, tout pontife, est pris parmi les hommes (HÉB. V, 1); le prêtre, l'évêque, le pontife, sont donc sujets aux passions et aux faiblesses humaines. Mais les fautes dont ils peuvent se rendre coupables ne sauraient nuire à la sainteté de l'Eglise, puisqu'elle condamne ces fautes et qu'elle a constamment mis en œuvre tous les moyens possibles pour les prévenir ou les faire cesser (1).

(1) Jésus-Christ, suivant la judicieuse remarque de Lhomond, a promis au corps des pasteurs l'infaillibilité dans l'enseignement, mais il n'a pas promis la sainteté dans la conduite : « Allez, leur dit Jésus-Christ, enseignez toutes les nations, baptisez-les, et leur apprenez à observer tout ce que je vous ai prescrit, et je serai avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles. » En vertu de cette promesse, Jésus-Christ est avec les pasteurs pour les garantir de toute erreur, et non pas pour les exempter de tout vice. « Quoique le bon exemple des pasteurs soit un excellent moyen pour insinuer l'Evangile, dit l'illustre Bossuet, Dieu n'a pas

» D'ailleurs, continue Mgr Gousset, soyez justes, et vous conviendrez que le clergé catholique a toujours été riche en grands hommes, et que c'est autant par la sagesse de ses règlements et par ses vertus que par la culture des lettres et des sciences, qu'il a civilisé le monde. Pour ne parler que de l'Eglise de Rome, la mère et la maîtresse des autres Eglises, combien d'hommes éminents n'a-t-on pas vus sur le trône de ses pontifes? Couronne glorieuse pour cette Eglise toute resplendissante de sainteté, de dévouement pour la religion, de fermeté contre l'erreur et la corruption des mœurs, de sagesse dans le choix du temps et des moyens pour la réforme des abus, de zèle pour l'abolition de l'esclavage et la liberté des peuples. Vous êtes étonné qu'il y ait eu des papes indignes de ce nom; mais ne devriez-vous pas l'être bien davantage qu'il y en ait eu si peu dans une aussi longue succession, dans l'intervalle de dix-huit siècles? surtout si vous considérez que l'on doit chercher la cause des mauvais choix principalement dans les discordes civiles et dans les triomphes passagers des factions, qui voulaient disposer de la papauté à leur profit.

» Nous dirons donc aux ennemis de l'Eglise ce que saint Augustin disait aux hérétiques de son temps : « Ne mettrez-vous pas un terme aux invectives contre l'Eglise catholique? Ses désordres, que vous censurez si amèrement, elle les condamne comme vous; et ceux qui en sont coupables, elle travaille sans cesse à les corriger, pour en faire des enfants dignes d'elle.... Pourquoi donc ces attaques si passionnées? Pourquoi vous laisser aveugler par l'esprit de parti? Que gagnerez-vous à défendre si péniblement l'erreur? L'Eglise n'est ni un champ sans fruit ni une aire sans froment; cherchez les fruits, cherchez le bon grain, vous serez étonnés vous-mêmes de leur abondance (*Des mœurs de l'Eglise cath.* IV, 5). Si nous avons dans quelques scandales publics de justes sujets de douleur, il y a aussi d'admirables vertus dont le spectacle doit nous consoler. Cette lie épaisse, qui attriste vos regards, ne doit point faire haïr le pressoir d'où sort en même temps l'huile pure dont la flamme brillante éclaire la maison de Dieu. » (*Lettre LXXVIII.*) — (MGR GOUSSET; *De l'Eglise.*)

475. *La sainteté de l'Eglise catholique éclate dans les merveilles de la charité.* — Jésus a dit : « La marque à laquelle tout le monde connaîtra que vous êtes mes disciples, c'est si vous vous aimez les uns les autres. » (S. JEAN, XIII, 35.) Aussi la charité a-t-elle toujours été le véritable esprit et comme le génie dominant du christianisme. Les premiers fidèles ne formaient tous qu'un cœur et qu'une âme. Les païens, étonnés de cette charité parfaite, ne pouvaient s'empêcher de dire, au rapport de Tertullien : *Voyez comme ils s'aiment! Voyez*

voulu attacher la marque précise de la vraie foi à l'innocence de leurs mœurs, parce qu'on ne peut pas connaître cette innocence, et que tel qui paraît saint n'est qu'un hypocrite; mais il l'a attachée à la profession de la doctrine, qui est publique, certaine, et ne trompe point. Il a dit : je serai avec vous enseignant; mais il n'a pas dit : je serai avec vous pratiquant tout ce que je vous ai commandé. » (*Hist. de l'Eglise. — Considérations sur le scandale.*)

comme ils sont prêts à mourir les uns pour les autres! (*Apol.*) Cette charité et cette union qui régnaient parmi les premiers chrétiens, contribuaient plus à la conversion des infidèles que les plus grands miracles.

« L'histoire de l'Eglise, ajoute Besson, n'est pas autre chose que les annales de la charité; et le meilleur titre à ses honneurs, c'est d'avoir séché des larmes, pansé des plaies, consolé des cœurs, nourri, vêtu, soutenu, relevé les malheureux.

» Je l'entends déclarer, avec saint Paul, qu'elle veut être anathème pour sauver ses frères; je la vois défricher avec saint Colomban, saint Gall, saint Romain, saint Boniface, les forêts du Jura, des Vosges, de la Suisse et de l'Allemagne. Je la suis sur les pas de saint Léon, de saint Loup et de sainte Geneviève; elle va au-devant des barbares pour conjurer leur fureur; plus tard, elle envoie saint Paulin de Nole pour racheter le fils de la veuve, saint Vincent de Paul pour se mettre à la place du forçat, sainte Elisabeth pour baiser les plaies des lépreux, Carloman pour laver la vaisselle des pauvres, saint Louis pour guérir leurs écrouelles. Elle suscite, au milieu des pestes, les Borromée, les Belzunce, les Cheverus, les Quélen; et, sous le feu meurtrier de nos discordes civiles, elle change nos rues en temples et nos barricades en autels, pour y faire entendre la voix d'un évêque assassiné, qui répète avec Jésus-Christ : « Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis (1). » O communions séparées, où sont vos héros de la charité et de l'amour? Où sont vos vierges qui se dévouent et vos ministres qui meurent pour leur peuple? Elevez des hospices, vous n'avez pas encore pu mettre au monde une Sœur de charité. Dans les pestes, vous songez à vos familles; mais le mourant est sans consolation, parce que vous n'êtes pas le vrai troupeau et que vous ne possédez pas les vrais pasteurs. » (L'abbé BESSON; *L'Eglise, œuvre de l'Homme-Dieu.*)

Naguère, la France avait le douloureux honneur de donner au monde une preuve admirable de la puissance des sentiments catholiques pour développer dans les cœurs l'amour et le patriotisme. Notre clergé, en se montrant si généreux, si héroïque pendant la guerre de 1870-1871, a forcé le monde entier à l'admiration, et il a prouvé en même temps que l'Eglise est la mère et l'inspiratrice de tous les genres d'héroïsme et de dévouement. En voyant nos religieux, nos prêtres, sans hésiter, sans trembler, affronter la mort pour consoler, du moins ceux qu'ils ne pouvaient arracher vivants des champs de bataille, les ennemis de la religion étaient forcés à ce cri d'admiration qui échappait aux païens dès les premiers âges du christianisme : « *Voyez comme ils s'aiment!* »

476. *Les héros de la charité.* — Parmi tant de héros de la charité que le christianisme a enfantés et dont il serait trop long de parler ici en détail, nous en choisirons quatre, dignes à tout jamais de la vénération et de l'amour des peuples.

(1) Allusion à la mort héroïque de Mgr Affre, archevêque de Paris, tué sur les barricades en juin 1848.

— *a Saint Vincent de Paul.* — Saint Vincent de Paul est un de ces hommes rares, qui apparaissent de temps à autre, comme pour servir de modèle aux autres hommes. Le protestant et le philosophe, aussi bien que le catholique, sont unanimes pour bénir son nom. Le monde entier le proclame son bienfaiteur, en même temps que l'Eglise l'honore comme un de ses saints les plus illustres. Tous les âges et toutes les classes de la société lui sont redevables de quelque bienfait.

Il est le saint protecteur des petits enfants abandonnés de leur mère en naissant. Avant lui, on les exposait dans les rues ou aux portes des églises, et ils mouraient de froid et de faim; saint Vincent de Paul eut pitié de ces innocentes créatures, et il fournit d'abord des fonds pour en nourrir douze. Ensuite, il recueillit tous ceux qu'il trouvait exposés; mais, les secours venant à lui manquer, il convoqua une assemblée générale de dames pieuses, qui concouraient à ses bonnes œuvres; et, ayant fait placer dans l'église un grand nombre de ces malheureux enfants : « Or sus, Mesdames, s'écria-t-il, voyez si vous voulez délaisser à votre tour ces petits innocents, dont vous êtes devenues les mères selon la grâce, après qu'ils ont été abandonnés par leurs mères selon la nature! » Alors, dans toute l'assemblée, éclata un entraînement spontané et irrésistible. On vota par acclamation les sommes nécessaires pour la maison des enfants trouvés; et, à dater de ce jour, ces malheureux enfants eurent un asile assuré. L'exemple étant donné, l'élan fut bientôt général; et on vit s'établir par toute la France des établissements du même genre, où de pieuses femmes rivalisaient entre elles de prévenances et de tendres soins pour ces petits étrangers, qu'elles avaient adoptés.

Il est le saint consolateur des pauvres malades, qui lui doivent ces humbles et généreuses Filles de charité, vrais anges de la terre, qui justifient si bien le titre qu'elles portent. Elles ont dit un adieu éternel au monde et à ses plaisirs, pour se faire les servantes des pauvres; elles s'enferment dans les hôpitaux; elles vont s'établir au chevet des malades, épiant leurs moindres gestes, devinant leurs besoins, et, en même temps que leur main présente le remède salutaire, leur douce voix porte la consolation et le calme au fond des cœurs. Seconde providence des malheureux, elles montent jusqu'aux mansardes où la misère se cache; elles pénètrent dans ces sombres réduits où la faim et la maladie font sentir leurs tortures, et on les voit, partout et sans relâche, appliquées à soulager tous les maux de notre faible nature, sans autre but, sans autre intérêt que le plaisir de faire du bien. Saint Vincent de Paul eut la consolation de voir, même de son vivant, ces saintes Filles dont il est le fondateur et le père, se multiplier de tous côtés et rendre des services immenses à l'humanité.

Il est le saint béni, dans les galères et les prisons, par les malheureux qu'a dû frapper la justice humaine. Ayant obtenu, par son seul mérite, la place d'aumônier général des galères, il y déploya le zèle le plus ardent et le plus charitable, faisant tout ce qui dépendait de lui pour adoucir le sort de ces malheureux, en les recommandant aux

officiers, en les exhortant à la patience, et en tâchant de leur inspirer des sentiments de vertu. Ayant vu un jour un malheureux forçat inconsolable d'avoir laissé sa femme et ses enfants dans la plus extrême misère, Vincent de Paul offrit de se mettre à sa place; et, ce qu'on aura peine sans doute à concevoir, l'échange fut accepté. Cet homme vertueux fut enfermé dans la chiourme des galériens; et ses pieds restèrent enflés, pendant le reste de sa vie, du poids des fers honorables qu'il avait portés.

Il est le saint prédicateur des pauvres gens de la campagne, pour lesquels il a fondé la congrégation des prêtres de la mission, afin de les instruire des vérités du salut et de les ramener à Dieu. Nous n'en finirions pas si nous voulions raconter toutes les belles actions de ce grand saint. On le vit, en 1635, lorsque la guerre, la peste et la famine désolaient la Lorraine, distribuer des aliments, des vêtements, des remèdes et de l'argent, avec une étonnante promptitude et au milieu d'incroyables dangers. Sa longue carrière fut consacrée à faire le bien; et on peut le regarder comme la plus sublime personnification de la charité. De nos jours, de pieuses associations se sont formées sous son nom; elles se composent de l'élite de la jeunesse chrétienne et de ces hommes au cœur généreux dont la plus douce jouissance est de sécher les larmes des infortunés. Partout où elles existent, les conférences de Saint-Vincent de Paul font revivre l'esprit de ce grand saint, et font espérer des jours plus heureux pour l'Eglise.

— *b Saint Charles Borromée.* — L'intervention du christianisme n'a jamais eu plus de puissance que dans les grandes calamités. La céleste origine de la religion ne se fait voir nulle part avec autant d'éclat qu'au milieu des désordres, lorsqu'il s'agit de consoler, de soutenir et de réparer.

Vers l'an 1560, la peste infecta toute l'Italie et la plus grande partie de l'Europe. Elle exerça surtout ses ravages dans la ville de Milan, dont saint Charles Borromée était alors évêque. Une chaleur brûlante dévorait intérieurement les malades; couverts d'ulcères et de taches livides, les yeux enflammés, la poitrine haletante, les entrailles déchirées, exhalant une odeur fétide de leur bouche souillée d'un sang impur, on les voyait se traîner dans les rues, cherchant un air plus libre et plus frais, et ne pouvant éteindre la soif qui les consumait. Le mal bravait toutes les ressources de l'art, la plupart des malades mouraient le troisième jour; ou, s'ils prolongeaient leur vie au delà de ce terme, ce n'était que pour éprouver une mort plus douloureuse. Bientôt tous les lieux infectés furent frappés d'une terreur extrême, quand on vint à remarquer avec quelle inexprimable rapidité la contagion se propageait. Alors on ne rougit plus de laisser voir sa lâcheté et son égoïsme; les citoyens s'évitaient l'un l'autre; les voisins négligeaient leurs voisins; on vit même le frère abandonner son frère, l'épouse son mari, et quelques pères et mères s'éloigner de leurs enfants.

Cependant, au milieu de la stupeur générale et de l'indifférence que chacun éprouvait pour le malheur de ses semblables et que faisait naître la crainte qu'on ressentait pour soi-même, des hommes pieux et charitables restèrent fidèlement à leur poste. Ce fut surtout parmi les ecclésiastiques qu'on remarqua une constance sans bornes et un admirable héroïsme. On les trouvait partout où régnait la souffrance, toujours mêlés et confondus avec les mourants. Quelquefois, languissants eux-mêmes et sur le point d'expirer, ils faisaient un dernier effort pour consoler encore les infortunés qui souffraient autour d'eux, et pour leur donner la bénédiction suprême. Aux secours spirituels, ils joignaient, autant qu'il leur était possible, les secours temporels. Tous, sans exception, vendaient ce qu'ils possédaient, et en distribuaient le prix aux indigents. Enfin, leur abnégation fut si parfaite et leur dévouement si complet, que les sept huitièmes des prêtres de Milan moururent frappés par la contagion. « Assurément, a dit un historien contemporain, si les prêtres et les moines n'eussent pas existé, la ville aurait été anéantie tout entière. »

L'illustre archevêque, comme on devait s'y attendre, offrait à tous ses prêtres d'admirables exemples, passant toutes les nuits au pied des autels pour apaiser le courroux céleste, et consacrant ses journées entières au service des pestiférés. Il visitait les hôpitaux pour consoler les malades et encourager ceux qui les assistaient; il parcourait la ville, portant des secours aux malheureux séquestrés dans leur maison; il pénétrait seul dans ces demeures infectes, laissant à la porte le cortège qui l'accompagnait, et il distribuait partout les consolations, l'espérance et l'encouragement. En un mot, il se précipita et vécut au milieu de l'épidémie, étonné lui-même, lorsqu'elle eut cessé ses ravages, de n'avoir point succombé sous ses coups.

Pour mieux toucher le cœur de Dieu et détourner ce fléau de sa colère, il ordonna une procession générale, à laquelle il parut lui-même, pieds nus et la corde au cou, s'offrant au Seigneur comme une victime d'expiation pour les péchés de son peuple. Pendant toute cette marche, et comme pour rendre plus éclatant le miracle que Dieu voulait accorder aux mérites de saint Charles Borromée, on vit tomber un nombre considérable de personnes subitement frappées de la peste.

Lorsque la procession fut arrivée au lieu de la station, le saint se prosterna contre terre, invoquant le Dieu qui punit et qui pardonne; il fondit en larmes pendant cette fervente prière; son cœur se brisait en pensant aux scènes de désolation dont il était entouré. Tout à coup, comme si, dans ce secret colloque avec Dieu, il venait de recevoir l'assurance que sa prière serait exaucée, il se relève, le visage rayonnant d'espérance et de joie; et, entonnant le cantique d'action de grâces, il reprend, avec son troupeau, le chemin de l'église. Deux jours après, la peste avait disparu de Milan. (DELACROIX; *Bienfaits du christianisme.*)

— *c Mgr de Belzunce.* — Au mois d'août 1720, la peste apportée

d'Orient par un bâtiment de commerce, éclata à Marseille. En moins d'une semaine, toutes les maisons qui entourent le port furent envahies par le fléau, et bientôt il n'y eut pas une seule rue épargnée. Dès le début de la contagion, Mgr de Belzunce, évêque de Marseille, comprit sa position comme saint Charles Borromée avait compris la sienne.

A sa voix, tous les prêtres de la ville accoururent se ranger autour de lui, pour lutter contre le terrible fléau. A toutes les heures du jour et de la nuit, déjà malades ou bien portants, ces dignes ministres du Dieu qui but le calice du jardin des Olives, se répandaient dans les quartiers les plus infectés de la ville, distribuant avec les secours de la religion les secours de l'art; car un grand nombre de médecins avaient fui. Mgr de Belzunce semblait se multiplier partout; son titre d'évêque ne lui servait qu'à réclamer une plus grande part de fatigues et de dangers. Aux malades qu'il avait espérance de sauver, il prodiguait des soins et des encouragements; à ceux dont la vie semblait condamnée, il montrait le ciel, et, de ses mains tremblantes, il administrait les sacrements.

Ce fut au mois de septembre que la contagion acquit le plus de violence; il mourait mille personnes par jour. Les rues étaient encombrées de cadavres : on avait bien mis en liberté un grand nombre de galériens pour enterrer les morts; mais ils n'y pouvaient suffire, personne ne voulant les aider, et la mortalité augmentait au fur et à mesure de l'infection de l'air. La désolation universelle où la contagion avait réduit cette grande et puissante ville, touchait vivement son évêque, qui s'efforçait de conjurer le fléau par ses prières. Persuadé que le remède à un mal, contre lequel tous les moyens humains étaient impuissants, ne pouvait venir que du Ciel, il forma le projet de consacrer solennellement la ville et le diocèse entier au Cœur adorable de Jésus-Christ, dont le culte commençait alors à se répandre, en France surtout. Pour exécuter ce pieux projet, il choisit le jour de la Toussaint, se souvenant que saint Charles Borromée, dans une semblable calamité, avait pris ce même jour pour intéresser tout le Ciel en faveur de son peuple. Mgr Belzunce fit donc dresser un autel au milieu du Cours, vaste emplacement où pouvait se grouper la foule des survivants. On s'y rendit le matin en procession d'une manière fort lugubre, conforme aux tristes circonstances où la ville se trouvait. L'évêque marchait nu-pieds et tête nue, dans un état d'humiliation propre à fléchir la miséricorde divine, portant une croix à la main et accompagné du reste de son clergé, réduit à une vingtaine de prêtres qui chantaient le *Miserere*.

Dieu sembla témoigner par un prodige combien l'intention du pieux prélat lui était agréable, comme on le voit par une lettre dans laquelle Mgr Belzunce a rapporté lui-même la suite de cette cérémonie si touchante, qui attira au Cours une grande foule de peuple. « Le jour de la Toussaint, dit-il, il faisait le matin un mistral si affreux que j'en fus alarmé, croyant que Dieu n'approuvait pas mon projet de consacrer la ville et le diocèse au sacré Cœur de Jésus. Cependant, à

l'heure marquée pour la procession, le vent cessa tout à coup et absolument : de sorte que je fis ma triste et lente procession; une très longue exhortation; la consécration de la ville, du diocèse, de mon cœur et de ceux de mes diocésains au sacré Cœur de Jésus; ce qui fut suivi de l'amende honorable, de ma messe, et de la communion que je donnai aux pauvres gens qui la voulurent recevoir. Tout cela dura environ deux heures, dans un si grand calme, que la lumière des cierges de l'autel où je dis la messe, au milieu du Cours, n'eut pas la moindre agitation. Dès que la cérémonie fut finie, le vent recommença avec une fureur telle qu'il nous incommoda au retour, et que le lendemain, jour des Morts, il ne me fut pas possible de dire comme d'ordinaire la messe dans une rue ou une place publique. » Mais, à partir de la consécration au sacré Cœur, le fléau diminua sensiblement, et il ne tarda pas à disparaître. Bientôt le charitable évêque qui, malgré les soins prodigués aux pestiférés, échappa à la contagion, put rendre grâce à Dieu dans un Mandement dont nous citerons quelques lignes. « Enfin, mes très chers Frères, vos craintes et vos alarmes ont fini; il n'y a plus de contagion ni d'apparence de contagion dans cette ville et dans les environs; toutes les maladies y ont cessé, et la santé est si constante, si parfaite, que les plus incrédules doivent être forcés de reconnaître ici les effets de la puissance et de la miséricorde infinie du sacré Cœur de Jésus. » Les magistrats qui gouvernaient alors la ville de Marseille, s'engagèrent par vœu à célébrer chaque année, par un acte solennel, la miraculeuse cessation de cette peste effroyable pendant laquelle le saint évêque et son clergé avaient déployé un zèle si héroïque.

— *d Mgr de Quélen.* — A la suite de la révolution de 1830, époque de calomnies et de haines aveugles contre le clergé, Mgr de Quélen, archevêque de Paris, vit sa demeure pillée, saccagée, et fut réduit à se cacher comme un malfaiteur et à changer souvent d'asile pour échapper aux attentats dirigés contre sa personne. Soudain le choléra vient fondre sur la reine des cités, sur l'orgueilleux Paris. Alors Mgr de Quélen rompit son ban et reparut. Il pensait, comme Fénelon, que les évêques aussi ont leurs jours de bataille, et il n'était pas homme à manquer au rendez-vous du péril. Les passions l'avaient condamné à la retraite; mais l'heure était venue pour lui d'exercer contre les passions humaines les sublimes représailles de la croix. Tandis que tant d'âmes se faisaient d'inaccessibles refuges gardés par l'égoïsme et verrouillés par la peur, Mgr de Quélen sortit de sa retraite. C'est à l'Hôtel-Dieu que le fléau sévit plus cruellement, c'est là qu'est sa place; il franchit le seuil de l'hospice, visite toutes les salles, s'arrête auprès des lits, apprend avec bonheur que la plupart des malades ont pu recevoir les secours de la religion. Il avait, dès le premier jour où le choléra se déclara, mis dix mille francs à la disposition de la caisse de secours; il ajouta mille francs en sortant de l'Hôtel-Dieu, pour remplacer les vêtements des cholériques, qu'on brûlait à leur entrée à l'hôpital. Dépouillé, pillé, ruiné, il ne calculait pas ses

ressources; il ne calculait que les besoins, qui étaient immenses.
Tout le clergé de Paris suit la noble initiative de son archevêque; M. Garnier, supérieur général de Saint-Sulpice, offre son séminaire pour recevoir les cholériques, et ses élèves pour infirmiers. Mgr de Quélen met en même temps à la disposition de l'autorité sa maison de Conflans, pour en faire un hôpital ou une infirmerie de convalescence. De tous côtés, la milice sainte répond à l'appel de son chef. Les prêtres, les religieuses de diverses communautés, de pieux laïques s'offrent ou comme infirmiers ou comme serviteurs. Mgr de Quélen excite ou guide ce zèle de la grande armée de la charité; il parcourt tous les hôpitaux, et ses lettres pastorales communiquent à toutes les âmes la sainte contagion de la vertu. Tant que le mal sévit, le pontife de Jésus-Christ se trouve sur ses pas, pour soutenir les victimes qu'il abat, pour sauver les âmes du désespoir et faire luire aux regards des mourants un rayon d'immortalité. On le vit transporter dans ses bras des malades atteints du fléau, dans un temps où l'on discutait encore sur la question de savoir si le choléra était ou n'était pas contagieux. Dans le cours de ces visites vraiment pastorales, et au chevet d'un de ces moribonds, il se passa une terrible scène. L'agonie était commencée; et le pieux archevêque levait sur l'agonisant ses mains pour le bénir, lorsque celui-ci, tournant vers le pasteur son visage, où respiraient encore, au milieu des teintes bleuâtres de la mort, les passions de la vie, cria d'une voix formidable : « Retirez-vous de moi, je suis un des pillards de l'archevêché. » A ces mots, le front du prélat rayonna d'une tendre pitié et d'un ineffable pardon. Continuant sur la tête du moribond sa bénédiction commencée : « Mon frère, dit-il, c'est une raison de plus pour moi de me réconcilier avec vous, et de vous réconcilier avec Dieu. » Tandis que l'archevêque parlait de Dieu aux mourants, grand nombre d'entre eux se désolaient à la pensée de leurs enfants, qu'ils allaient laisser orphelins et sans protecteurs. Les entrailles du pieux archevêque sont émues : il adopte tous ces enfants et leur donne la charité chrétienne pour mère. « Mes forces s'épuiseront, disait-il, avant que mon zèle et mon courage se refroidissent. »

Voilà ce que fit le christianisme au temps du choléra, voilà ce que fit le clergé. Et il se trouve cependant des hommes qui osent blasphémer contre cette sainte religion, et diffamer ses ministres par les inventions les plus odieuses. Mais la religion et ses ministres continueront toujours de se venger de leurs ennemis et de leurs détracteurs par de nouveaux bienfaits. (ALFRED NETTEMENT.)

---

§ III. Catholicité de l'Eglise.

Le mot catholique veut dire universel. L'Eglise est appelée catholique parce qu'elle s'étend à tous les temps et à tous les lieux.

477. *Catholicité de l'Eglise, d'après l'Ecriture.* — Jésus-Christ, rappelant à ses Apôtres les prophéties qui devaient s'accomplir en sa personne, leur dit : «Ainsi qu'il est écrit, il a fallu que le Christ souffrît et ressuscitât le troisième jour d'entre les morts, et qu'en son nom la pénitence et la rémission des péchés fussent prêchées dans toutes les nations, en commençant par Jérusalem.» (S. Luc, xxiv, 47.) «Allez dans le monde entier; prêchez l'Evangile à toute créature.» (S. Marc, xvi, 15.) « Vous recevrez la vertu de l'Esprit-Saint, qui descendra sur vous: et vous me servirez de témoins dans Jérusalem, dans la Judée, dans la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre.» (Actes des Apôtres, i, 8.) Notre-Seigneur a donc voulu que son Eglise fût catholique, qu'elle se répandît chez tous les peuples.

Aussi les Apôtres ont annoncé l'Evangile et établi des Eglises dans toutes les contrées qu'ils ont pu parcourir, sans distinction de peuples ou de nations. Ils ont prêché partout, dit saint Marc (xvi, 20). Saint Paul écrivait aux Romains qu'il avait reçu la grâce de l'apostolat pour faire obéir à la foi toutes les nations, au nom de Jésus-Christ (Rom., i, 5), ajoutant que l'Evangile a été prêché dans le monde entier. (Coloss., i, 6.) On ne conçoit d'ailleurs le zèle des Apôtres, les voyages qu'ils ont faits, les dangers qu'ils ont courus par terre et par mer, les travaux qu'ils ont entrepris pour la propagation de l'Evangile, qu'en supposant qn'ils avaient appris de leur divin Maître que l'Eglise devait être catholique, comme on le voit par le symbole qui porte leur nom, et qui, de l'aveu de tous les critiques, remonte au temps des Apôtres. Telle est, d'ailleurs, la croyance de tous les temps; dès les premiers siècles du christianisme, on a toujours regardé la catholicité comme un caractère distinctif de l'Eglise de Jésus-Christ. » (Mgr Gousset; *De l'Eglise.*)

478. *L'Eglise romaine est catholique ou universelle.* — « L'Eglise romaine est répandue dans tout l'univers; elle étend son empire en Europe, en Asie, en Afrique, en Amérique, dans l'Océanie, dans toutes les parties du monde, et il n'est aucune société chrétienne, séparée de sa communion, qui soit aussi universellement répandue qu'elle. Il ne s'agit pas de savoir si l'Eglise romaine l'emporte, par le nombre de ses membres, sur toutes les autres communions réunies ensemble, mais bien sur chacune d'elles prise isolément. Or, il n'est aucune de ces communions, hérétiques ou schismatiques, qui puisse être comparée à l'Eglise romaine sous le rapport de l'universalité; il n'en est aucune, quelle que soit sa diffusion sur le globe, qui ait autant de chrétiens pour elle qu'il y a de catholiques romains. Jamais aucune société d'hérétiques n'a été et ne sera aussi universelle que la communion à laquelle nous avons le bonheur d'appartenir; car il est constant qu'une secte ne se répand que pour se diviser en plusieurs autres sectes, aussi opposées les unes aux autres qu'elles le sont à l'Eglise romaine. Ainsi, par exemple, les protestants, fussent-ils beaucoup plus nombreux qu'ils ne le sont, parce qu'ils seront toujours divisés entre eux, que les uns seront luthériens, les autres calvinistes, les autres anglicans, les

autres, enfin, tout autre chose, anabaptistes, arméniens gomaristes, piétistes, méthodistes, sociniens, rationalistes, etc., etc., ne pourraient jamais former une seule et même Eglise qui fût catholique ; une Eglise qui enseignât partout la même doctrine, qui administrât partout les mêmes sacrements, qui eût partout le même ministère. Ceux qui ont secoué le joug de la loi tombent infailliblement dans l'anarchie, n'ayant, généralement, plus rien de commun entre eux que la haine pour l'Eglise qui les a frappés d'anathème. Ainsi, au point de vue de la vraie notion de la catholicité, l'Eglise romaine est la seule qui soit vraiment catholique, la seule qui ait été catholique dans tous les temps. » (Mgr Gousset ; *De l'Eglise.*)

(*Voir n°* 490.).

479. *Le titre de catholique a toujours particulièrement servi à distinguer les fidèles des hérétiques.* — Dès l'apparition des premières hérésies, les fidèles ajoutèrent au nom de chrétien celui de catholique. Ce fut pour eux une espèce de surnom, et comme un caractère propre qui servit à les séparer de toutes les sectes, lesquelles, quoique connues par les noms du parti qu'elles suivaient, se couvraient toutes du titre général de chrétiens. C'est ce que saint Pacien, évêque de Barcelone, qui vivait au ive siècle, nous apprend, dans son épître à Sympronien. Celui-ci lui ayant demandé pourquoi les chrétiens se nommaient catholiques, saint Pacien lui répond que c'est pour n'être pas confondus avec les hérétiques, qui, tout hérétiques qu'ils sont, ne laissent pas de se nommer chrétiens. « Chrétien est mon nom, dit ce saint évêque; catholique est mon surnom. L'un est mon titre, l'autre est ce qui sert à me distinguer de ceux qui portent le nom d'hérétiques. » En effet, l'hérésie, pour l'ordinaire, se retire en quelque contrée à part, où elle se renferme dans un petit nombre de personnes; ainsi elle n'a point droit au nom de catholique, qui signifie universelle. La seule véritable Eglise a droit de porter ce nom, parce que, selon la remarque du vénérable Optat, évêque de Milève, qui vivait dans le ive siècle, elle est répandue par tout le monde; et, en ce sens, le nom de catholique est aussi ancien que l'Eglise même.

Les Apôtres eux-mêmes l'ont inséré dans le symbole qui porte leur nom et qu'ils ont composé avant leur dispersion. Ce nom de catholique se lit aussi dans les épîtres de saint Ignace, martyr, et dans saint Clément d'Alexandrie. Saint Pione, prêtre de l'Eglise de Smyrne et martyr, qui vivait dans le iiie siècle, étant interrogé par le juge Palémon sur l'Eglise à laquelle il appartenait, répondit : « Je suis de l'Eglise catholique; car Jésus-Christ n'a point d'autre Eglise que celle-là. » C'est ce qu'on lit dans les actes de ce célèbre martyr, rapportés par Dom Thierry Ruynart, parmi ses *Actes sincères.* — « L'*Eglise est une*, dit saint Augustin, et nos anciens l'ont nommée catholique, afin de faire voir, par son nom même, qu'elle est répandue par toute la terre. » (D'après Guillon, t. xxii, p. 279.)

Mais ce qui est remarquable, c'est que cette instruction était si commune, qu'on la donnait aux catéchumènes mêmes, pour leur faire

entendre quelle était l'Eglise qu'ils devaient faire profession de croire dans le symbole. C'est ce qu'on peut voir dans les catéchèses de saint Cyrille de Jérusalem : « La foi, dit ce saint évêque, exprimée dans le symbole, nous propose cet article de l'Eglise avec grande précaution, par ces mots : Et en l'Eglise sainte et catholique, afin de nous apprendre à éviter les conciliabules corrompus des hérétiques, et à demeurer avec persévérance dans l'Eglise catholique en laquelle nous sommes baptisés. Si vous arrivez donc dans quelque ville, ne demandez pas simplement où est la maison et le temple du Seigneur, car les hérétiques donnent aussi ce nom au lieu où ils font leurs assemblées. Ne demandez pas non plus où est l'Eglise, mais demandez où est l'Eglise catholique : car c'est le nom propre de cette sainte société, notre Mère commune, et l'Epouse de Notre-Seigneur Jésus-Christ, Fils unique de Dieu. »

— *a* « Au milieu de toutes les sectes, dit Guillois, l'Eglise romaine conserve le nom de catholique, que ne lui refusent pas même ses ennemis. Si, vous trouvant à Londres, par exemple, vous demandiez où s'assemblent les catholiques, soyez persuadés que celui à qui vous feriez cette question, fût-il le protestant le plus zélé, ne vous conduirait jamais dans un temple de sa secte. A Londres, comme à Paris, les membres de l'Eglise romaine sont connus sous le nom de catholiques; il en est de même partout, il en a été de même dans tous les temps; jamais aucune secte hérétique n'a pu dépouiller l'Eglise romaine de ce titre, ni le partager avec elle. »

— *b* Un prêtre catholique et un ministre protestant se promenaient un jour ensemble; ils rencontrèrent par hasard un rabbin. « Tiens ! dit en riant le ministre protestant, nous voilà de trois religions différentes, quel est celui d'entre nous qui est dans la bonne? — La question est facile à résoudre, répondit le rabbin : c'est moi, si le Messie n'est pas encore venu; c'est le prêtre catholique, si le Messie est venu; quant à vous, qu'il soit venu ou qu'il ne soit pas venu, vous êtes dans l'erreur. »

480. *Motifs qui retenaient saint Augustin dans le sein de l'Eglise catholique.* — « Sans parler de cette haute sagesse qui se trouve dans l'Eglise catholique, disait saint Augustin aux Manichéens, il y a bien d'autres raisons qui me retiennent dans son sein : le consentement des peuples, des nations, m'y retient : son autorité, commencée par des miracles, nourrie par l'espérance, augmentée par la charité, confirmée par l'antiquité, m'y retient : la succession des évêques de Rome, qui est le siège de saint Pierre, depuis cet Apôtre, à qui Notre-Seigneur, après sa résurrection, a recommandé ses brebis, jusqu'à cette heure, m'y retient. Enfin, j'y suis retenu par le mot même de *catholique*, qui lui est si propre, qu'encore que tous les hérétiques veuillent passer pour catholiques, néanmoins, quand quelque étranger leur demande où s'assemble l'Eglise catholique, aucun d'eux n'oserait montrer sa basilique

ou sa maison. Ce sont donc tant de liens précieux qui arrêtent justement un homme dans l'Eglise catholique, quoique la vérité ne se montre pas à lui dans toute son évidence, parce que son intelligence n'est pas assez grande, ou sa vie assez pure. Mais parmi vous, ajoute saint Augustin, en continuant de s'adresser aux Manichéens, parmi vous on ne trouve rien de tout cela. » — Ne peut-on pas dire la même chose à tous les hérétiques de nos jours?

481. *Estime qu'on doit avoir pour le titre de catholique.* — O'Connel, un des hommes les plus extraordinaires de ces derniers temps, s'est montré, pendant toute sa vie, plein de respect et de dévouement pour l'Eglise. Loin de rougir de la religion, alors même que, privée de tous ses droits, elle n'obtenait que l'indifférence et le mépris, comme une malheureuse proscrite, il s'en fit toujours un titre de gloire. Jamais il ne se présenta à la cour sans avoir près de lui un prêtre catholique; partout et toujours il le voulait à ses côtés. Jamais il ne s'assit à un banquet politique, où, mêlés aux catholiques, se trouvaient les hérétiques de toutes les sectes et de toutes les opinions, sans qu'un prêtre, auquel il cédait toujours et partout la première place, eût béni la salle du festin. Dans les réunions publiques, il se faisait une gloire particulière de professer, par ses actes et ses paroles, son attachement à la foi romaine. Et, en effet, cacher les sentiments de la vraie foi, rougir d'en accomplir publiquement les préceptes, n'est qu'une faiblesse, et la plus grande de toutes les faiblesses; c'est pourquoi elle se trouve plus communément dans les petites âmes, dans les esprits bornés. Le vrai génie fut toujours véritablement religieux et aima à le paraître; jamais il ne connut la vile atteinte du respect humain.

Que dirai-je maintenant des sentiments de ce grand chrétien pour le clergé de sa patrie? Roi de fait de l'Irlande, arbitre du cœur et des bras de huit millions d'hommes qui, comme des enfants, attendaient un signe de lui pour obéir, vrai champion et soutien de l'Eglise catholique, qui lui dut sa plus grande gloire et sa liberté, il ne sortit jamais des limites d'une humble dépendance de son évêque et de son curé. A la tête de tous, comme personnage politique, comme homme religieux, il s'estimait le dernier de tous; et, nouveau Constantin, à peine osait-il accepter pour lui-même la dernière place dans les assemblées du clergé, quand il y était appelé pour manifester ses desseins et donner ses conseils touchant la défense de la religion et de la liberté. Prêt à s'élancer comme un lion contre quiconque eût osé, dans ses paroles, manquer de respect aux prêtres, il donnait lui-même les preuves du plus grand respect pour ce corps vénérable. Il en parlait toujours avec la plus grande estime et la plus grande affection. Veut-il donner au peuple un motif pour fuir les sociétés secrètes : « Notre clergé, dit-il, nous les a défendues; y aurait-il parmi nous quelqu'un qui osât désobéir à ce clergé si sage, si bon, si généreux, si édifiant? » (Le P. VENTURA; *Oraison funèbre d'O'Connel.*) — Oh! si ces idées prévalaient dans notre patrie, quelle heureuse transformation nous verrions bientôt s'opérer dans les mœurs du peuple!

§ IV. Apostolicité de l'Eglise.

L'Eglise, d'après l'Ecriture, est dite apostolique : 1° Parce qu'elle remonte aux Apôtres ; 2° Parce qu'elle est gouvernée par les successeurs des Apôtres ; 3° Parce qu'elle croit et enseigne la doctrine des Apôtres.

482. *Apostolicité de l'Eglise.* — C'est aux Apôtres et en leur personne à leurs successeurs que Jésus-Christ a dit : « Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre; allez donc, et enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit : leur apprenant à observer toutes les choses que je vous ai commandées. Et voilà que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles. » (S. MATTH., XXVIII, 18-20.) « Comme mon Père m'a envoyé, ainsi moi, je vous envoie. » (S. JEAN, XX, 21.) Il dit à Pierre en particulier : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle ; et je te donnerai les clefs du royaume des cieux; et tout ce que tu lieras sur la terre, sera aussi lié dans le ciel ; et tout ce que tu délieras sur la terre, sera aussi délié dans le ciel. » (S. MATTH., XVI, 18,19.) Et encore : « Pais mes agneaux, pais mes brebis. » (S. JEAN, XXI, 15-17.) On voit par ces paroles que Notre-Seigneur, en conférant aux Apôtres en général la mission qu'il avait reçue de son Père, le pouvoir de prêcher l'Evangile, d'enseigner toutes les nations, d'administrer les sacrements, et à Pierre, en particulier, le pouvoir de gouverner toute l'Eglise avec l'autorité de paître les agneaux et les brebis, confère le même pouvoir à leurs successeurs, puisqu'il leur promet d'être jusqu'à la fin des temps, avec son Eglise fondée sur Pierre, contre laquelle les hérésies et les schismes ne prévaudront jamais, promesse qui ne peut s'accomplir à la lettre que dans la personne des Papes et des évêques, successeurs de Pierre et des autres Apôtres. » (MGR GOUSSET.)

483. *L'Eglise romaine est apostolique.* — Toutes les sectes sont sorties de l'Eglise romaine par des divorces scandaleux ; mais l'Eglise romaine n'est sortie d'aucune autre, parce qu'elle ne tire son origine que de Jésus-Christ et de ses Apôtres. On ne peut pas dire que l'Eglise de Rome soit sortie de la religion chrétienne des quatre premiers siècles ; car, pour cela, il faudrait montrer que, dans les quatre premiers siècles, il n'y a point eu de Papes, et que l'Eglise romaine n'a commencé qu'au VIe siècle; il est au contraire prouvé par toutes les histoires qu'il y a eu des Papes dans tous les siècles. Les chrétiens romains ont donc toujours été catholiques et attachés au Pape; ils ont existé avant toutes les sectes et toutes les hérésies. C'est sous le pontificat de saint Pierre qu'ils ont pris naissance à Rome; et, par conséquent, leur religion n'est sortie d'aucune autre, tandis que tous les hérésiarques, avant leur révolte, ont été catholiques et unis au Pape. Simon le magicien, le premier hérétique et le premier fauteur d'hérésie, s'étant

fait baptiser, était de la religion de saint Pierre, premier Pape établi par Jésus-Christ ; Arius était prêtre de l'Eglise romaine ; Nestorius était pontife de l'Eglise romaine ; Luther était moine de l'Eglise romaine ; Calvin était chanoine, et Zwingle, archidiacre de l'Eglise romaine établie sous les Papes.

Avant qu'ils eussent donné naissance à ces sectes, ces chefs de parti, aussi bien que les autres, étaient tous soumis au souverain Pontife de Rome. Tous avaient fait de cette soumission une profession publique. Ils se sont donc tous séparés du Pape, et sont tous sortis de l'Eglise romaine ; et l'Eglise romaine, aussi bien que les Papes, ne sont sortis que de Jésus-Christ et de saint Pierre, le premier de tous les Papes. (*Les Trésors de Cornelius a Lapide*, t. I.)

Se séparer de l'Eglise romaine ou du Pape est donc une marque visible d'erreur (1).

---

§ V. Les caractères de la véritable Eglise ne se retrouvent point en dehors de l'Eglise romaine.

484. Ni les protestants, ni les Grecs schismatiques (2), ni aucune autre secte séparée de l'Eglise romaine, ne peuvent se flatter de réunir les caractères qui conviennent essentiellement à l'Eglise que Jésus-Christ a fondée, savoir : l'unité, la sainteté, la catholicité et l'apostolicité.

Dans la plupart de ces sociétés soi-disant chrétiennes, tout est incertain, chancelant, entaché d'inconstance, de variation, d'instabilité dans la doctrine ; on ne croit plus aujourd'hui ce qu'on croyait hier, et demain peut-être on ne croira plus ce que l'on croit aujourd'hui.

484 *bis*. *Les Eglises protestantes n'ont point les propriétés de l'Eglise de Jésus-Christ.* — Les protestants sont divisés en une infinité de sectes, dont les unes admettent ce qui est rejeté par les autres. Ils n'ont donc point l'unité de doctrine.

« Il n'y a pas de foi pour le protestant, dit M. Laval, qui avait été lui-même ministre protestant : ce qu'il appelle sa foi n'est qu'une opinion aussi vaine, aussi inconstante que les autres opinions. La religion, la foi divine, n'est pour lui qu'une manière de voir, un système, et rien de plus. Il devra toujours craindre de s'être trompé, et il devra le craindre d'autant plus qu'il sera plus défiant de lui-même, qu'il sera plus humble, c'est-à-dire plus chrétien. Jamais il ne pourra prononcer avec pleine assurance la première parole du fidèle : Je crois; et, quoi qu'il fasse, le doute sera toujours le fond de son symbole.

(1) Depuis saint Pierre jusqu'à Léon XIII, glorieusement régnant, il y a eu deux cent soixante Papes; de sorte que Léon XIII est le deux cent cinquante-neuvième successeur du prince des Apôtres.

(2) Il y a des Grecs unis, c'est-à-dire qui sont toujours restés en communion avec l'Eglise de Rome.

Hélas! je ne l'ai que trop éprouvé moi-même, en ne recueillant, pour prix d'un long examen et de pénibles recherches, que le sentiment de mon impuissance à me créer une foi certaine. Lorsque, pour remplir le premier devoir du chrétien, je demandais à ma raison un acte de foi, elle n'osait répondre. Chaque recherche nouvelle amenait avec elle de nouvelles incertitudes. Ce que je croyais un jour, parce qu'il me semblait le trouver clairement dans l'Ecriture, j'en doutais le lendemain, parce que je ne l'y voyais plus aussi clairement; et quelquefois, je finissais par y trouver le dogme contraire. Souvent, pressé par le besoin d'une croyance fixe, je me faisais un symbole, je le déclarais irrévocable : ce symbole éternel durait à peine quelques jours, et ma raison recommençait à errer d'opinion en opinion, sans rien trouver en elle-même de stable que sa propre instabilité. Comment rester dans cet état? comment s'y complaire? Et si je dis que tout protestant qui veut se rendre compte de sa foi tombe nécessairement dans les mêmes perplexités, et que l'inconstance de ses opinions augmente en proportion de son instruction et de ses recherches, quelle conscience protestante me démentira? »

— *a* Les protestants sont divisés entre eux sur les articles mêmes les plus importants et les plus essentiels. Les luthériens reconnaissent une seule personne en Jésus-Christ; Calvin et Bèze en admettent deux, comme Nestorius. Calvin dit que Dieu est l'auteur du péché; les luthériens disent que c'est une erreur abominable. Luther prétend que le Christ, selon l'humanité, est en tous lieux; Zwingle et Calvin le nient. Luther trouve dans l'Ecriture trois sacrements : le baptême, l'eucharistie et la pénitence; Calvin admet les deux premiers, rejette la pénitence, et il admet l'ordre, rejeté par Luther. Zwingle nie la pénitence et l'ordre, et il reconnaît le baptême et l'eucharistie, etc. Où se trouve l'unité au milieu d'opinions aussi divergentes? Jean-Jacques Rousseau fait le portrait suivant des ministres protestants : « Ils ne savent plus ce qu'ils croient, ni ce qu'ils veulent, ni ce qu'ils disent. On leur demande si Jésus-Christ est Dieu, ils n'osent répondre. On leur demande quels mystères ils admettent, ils n'osent répondre. Leur intérêt temporel est la seule chose qui décide de leur foi. On ne sait ni ce qu'ils croient, ni ce qu'ils ne croient pas; on ne sait pas même ce qu'ils font semblant de croire; leur seule manière d'établir leur foi est d'attaquer celle des autres. » (GUILLOIS; *Catéchisme.*)

Ce témoignage de Rousseau s'accorde parfaitement avec celui de M. Laval que nous citions tout à l'heure.

— *b* Les protestants n'ont pas non plus d'unité de gouvernement; il n'y a point de chef qui les réunisse. Les uns ont pour maîtres spirituels les princes de la terre, et, dans ce moment, l'Eglise anglicane voit à sa tête la reine des Iles britanniques; d'autres sont sous la direction des consistoires, c'est-à-dire de certains conseils composés de simples laïques qu'on appelle ministres.

Dans l'Eglise romaine, au contraire, tout est uniforme, fixe, arrêté,

invariable ; partout on professe la même doctrine, et ce qu'on croit aujourd'hui, on le croyait il y a dix-huit siècles ; partout on ne reconnaît qu'un même chef invisible, qui est Jésus-Christ, et un même chef visible, qui est le Pape, successeur de saint Pierre.

— *c* De plus, l'Eglise protestante peut-elle se flatter, comme l'Eglise romaine, d'avoir une doctrine et des membres dont la sainteté soit prouvée par des miracles? Qu'elle nous cite un seul fait surnaturel qui ait eu lieu en confirmation de sa doctrine; qu'elle nous montre les saints qu'elle a engendrés; qu'elle nous dise quels sont, parmi ses membres, ceux qui ont opéré ou qui opèrent des miracles! Il n'en est aucun, les protestants en conviennent eux-mêmes. Leurs chefs, leurs fondateurs n'ont été que des membres gangrenés de la vraie Eglise, dont ils se sont séparés eux-mêmes ou qu'il a fallu retrancher par l'excommunication.

— *d* Quant à la catholicité, l'Eglise romaine surpasse de beaucoup en nombre et en étendue chacune des sectes protestantes, et l'on peut dire avec vérité que, si toute la terre ne lui est pas soumise, elle compte des membres, elle a des enfants dans toutes les parties de la terre. En est-il ainsi des sectes séparées d'elle? Etrangères les unes aux autres, s'excommuniant réciproquement, chacune d'elles a son domaine particulier; et il n'en est pas une seule en qui l'on trouve seulement l'ombre de cette catholicité, de cette universalité promise par les prophéties et par Jésus-Christ lui-même, à la véritable Eglise. L'église protestante est absolument inconnue dans beaucoup de pays ; et, dans les lieux mêmes où elle domine, elle n'y forme pas un seul corps, mais un grand nombre de corps particuliers qui ne sont point gouvernés par le même chef.

— *e* « Le protestantisme, dit Mgr Gousset, n'est point non plus l'Eglise apostolique : il n'a ni l'apostolicité de la doctrine, ni l'apostolicité du ministère. D'abord, il n'a pas l'apostolicité de la doctrine ; les Apôtres ne nous ont transmis qu'un même ministère, qu'une même foi, que les mêmes sacrements, que le même culte, condamnant les divisions, les schismes et les hérésies, qu'ils mettent au nombre des œuvres de la chair, qui excluent du royaume des cieux. Or, peut-on dire que les différentes sectes protestantes, qui n'ont de commun entre elles que la haine pour l'Eglise catholique, aient le même ministère, la même foi, les mêmes sacrements, le même culte ?...

» D'ailleurs, comment les protestants prouveraient-ils qu'ils se trouvent d'accord avec les Apôtres ou les traditions apostoliques, en rejetant certains dogmes catholiques qu'ils regardent comme autant d'inventions de l'Eglise romaine? Comment démontreraient-ils que ces dogmes, qui étaient généralement reçus dans toutes les Eglises de l'Orient et de l'Occident, au commencement du XVIe siècle, ne sont que l'ouvrage des hommes? qu'après avoir été fabriqués par des catholiques, ou par des schismatiques, ou par des hé-

rétiques, ils se sont répandus dans toute la chrétienté, triomphant de toutes les difficultés, de tous les obstacles que rencontre nécessairement toute innovation en matière de religion? Non, il n'est aucun dogme catholique dont on puisse expliquer l'origine sans monter aux Apôtres ; il n'est aucun dogme catholique que le protestantisme puisse attaquer, sans cesser, par le fait, d'être apostolique.

» Le protestantisme n'est point apostolique quant à la doctrine; il ne l'est point non plus quant au ministère. L'apostolicité du ministère consiste dans la succession non interrompue des évêques sur le siège établi par les Apôtres ou leurs successeurs légitimes, c'est-à-dire, par les évêques institués suivant les règlements émanés du siège apostolique ou sanctionnés par le chef de l'Eglise universelle. Or, évidemment, ni Luther, ni Calvin, ni Henri VIII, n'appartiennent à cette succession; ils ne succèdent à personne. Ce sont, pour nous servir des expressions de saint Optat, « des fils sans pères, des suivants sans guides, des disciples sans maîtres, des successeurs sans prédécesseurs, des pasteurs sans troupeaux. » Nous pouvons donc leur adresser ces paroles, que Tertullien adressait aux novateurs de son temps : « Faites-nous voir l'origine de vos Eglises, l'ordre et la succession de vos évêques, en sorte que vous remontiez jusqu'aux Apôtres, ou jusqu'à l'un de ces hommes apostoliques qui ont persévéré jusqu'à la fin dans la communion des Apôtres; car c'est ainsi que les Eglises vraiment apostoliques justifient qu'elles le sont. Qui êtes-vous? peut leur dire l'Eglise. Depuis quand et d'où êtes-vous venus? Que faites-vous chez moi, n'étant pas des miens? Comment osez-vous semer et recueillir ici à discrétion? C'est mon bien, c'est ma possession; je possède depuis longtemps, je possède avant vous, je succède à ceux qui ont possédé les premiers : je suis l'héritière des Apôtres. « (MGR GOUSSET; *de l'Eglise.*)

— *f* L'abbé Paul Jouhanneaud résume ainsi, dans un de ses ouvrages, cette grave question de l'impossibilité où sont toutes les sectes dissidentes de revendiquer les caractères de la véritable Eglise de Jésus-Christ. « J'ai, dit-il, deux groupes devant moi; je vais vers le premier, et je le vois organisé dans un ordre parfait : chacune des parties qui le composent reconnaît des chefs; au-dessus de tous ces chefs en apparaît un qu'on appelle Evêque suprême, Chef souverain, Pape, devant le front et les lèvres duquel tous s'inclinent simultanément et avec respect. Il n'y a là qu'un seul symbole, un seul cri de foi, d'espérance, d'amour. C'est le type de l'unité la plus parfaite. Prenant l'histoire à la main, je vois que si dans la foule innombrable s'élève une parole qui contredise l'article le moins important, ce me semble, de la croyance commune, aussitôt de toutes parts lui répond une condamnation, un anathème. — De plus, tous ces groupes me présentent une loi dont les lettres et les caractères antiques, teints du sang des apôtres et des martyrs, remontent à dix-huit siècles; aux marges de cet immortel écrit sont gravés tous

les noms de tous les hérétiques qui successivement ont cherché à en effacer les passages sacrés. Aussi, montrant leurs pères, leurs ancêtres et les monuments de leur existence et de leurs victoires, tous ces catholiques crient : *Ce que Jésus-Christ a enseigné ainsi que ses Apôtres, nous l'enseignons, nous le croyons.*

Mais un tableau bien différent m'est offert dans les multitudes opposées qui se disent aussi chrétiennes. Je ne reconnais parmi elles ni chefs secondaires ni chef suprême; ce que l'un proclame vérité, l'autre le proclame erreur. Je parcours les rangs; et combien de dénominations bizarres, contradictoires, grand Dieu, frappent mon oreille ! Parmi leurs chefs suprêmes, j'aperçois une femme (la reine Victoria). Ah! qui serait en état de citer même les noms de ces groupes? Ecoutez ce que crie l'un d'entre eux :

« Il y en a tant en Angleterre qu'on les connaît à peine (SCHROCKL) ; en 1797, on comptait à Londres 246 églises et chapelles *épiscopales;* 297 maisons de réunions pour les *dissidents*, 82 chapelles pour les *non-conformistes* et les *presbytériens*, 56 pour les *indépendants*, 23 pour les *anabaptistes*, 32 pour les *quakers*, 3 pour les *non-jureurs*, 4 pour les *mugglitoniens.*

— Assez ! assez ! Comment cette Babel serait-elle l'œuvre de Jésus-Christ, l'œuvre d'un Dieu? »

— *g* « Si les protestants, dit Bossuet, savaient à fond comment s'est formée leur religion, avec combien de variations et avec quelle inconstance leurs confessions de foi ont été dressées; comment ils se sont séparés primitivement de nous, et puis entre eux; par combien de subtilités, de détours et d'équivoques, ils ont tâché de réparer leurs divisions et de rassembler les membres épars de leur réforme désunie : cette réforme, dont ils se vantent, ne les contenterait guère; et pour dire franchement ce que je pense, elle ne leur inspirerait que du mépris. » (*Histoire des variations.*)

— *h* « On ne peut lire, ajoute Lhomond, sans un gémissement mêlé d'indignation, les basses plaisanteries, les bouffonneries plates et révoltantes, les turpitudes même dont Luther a sali ses écrits ; et l'on a peine à concevoir comment un tel personnage a néanmoins entraîné dans son parti tant de provinces et de royaumes. Il faut que la cupidité et l'amour du plaisir, qui sont les deux grands moyens qu'il a employés, aient sur l'esprit des hommes un ascendant bien impérieux pour les avoir aveuglés à ce point, et pour que la séduction se soit si fort étendue, à la honte de la raison. » (*Histoire de l'Eglise.*)

485. *L'Eglise grecque n'a aucune des propriétés qui sont essentielles à la véritable Eglise.* — D'abord, elle n'a pas l'unité de doctrine, puisqu'elle n'admet plus les dogmes qu'elle admettait avant la révolte de Photius et de Michel Cérulaire, touchant la suprématie du Pape et la procession du Saint-Esprit; ni l'unité de gouvernement, puisqu'elle n'est plus unie au chef de l'Eglise, qu'elle ne tient plus à la chaire de

Pierre, d'où est sortie l'unité du ministère pastoral. Chez les Grecs, les uns reconnaissent pour chef de la religion le patriarche de Constantinople; les autres, le patriarche d'Antioche; ceux-ci, le patriarche d'Alexandrie; ceux-là, le patriarche de Jérusalem; d'autres enfin, comme les Russes ou Moscovites, ne dépendent plus que d'eux-mêmes ou de leurs souverains. L'état des Grecs sous la domination des Turcs est un véritable esclavage : ils peuvent, il est vrai, élire des patriarches et des évêques; mais ni les patriarches ni les évêques ne peuvent entrer en fonctions sans une permission expresse du grand seigneur. L'Eglise grecque n'a donc pas l'unité qui caractérise l'Eglise de Jésus-Christ; et, à l'exemple de l'Eglise romaine, quelle preuve pourrait-elle donner de la sainteté de ses membres?...

Elle n'a pas non plus la catholicité, car elle n'est point répandue dans toutes les parties du monde; et, fût-elle plus répandue qu'elle ne l'est, elle ne serait pas pour cela catholique; elle est beaucoup moins nombreuse que l'Eglise romaine, surtout si l'on considère qu'elle n'est pas en Orient ce qu'elle est en Russie. Quoique l'Eglise russe ait une grande affinité dans la doctrine et dans le culte avec les autres Eglises grecques, cependant elle ne forme pas un seul et même corps avec ces Eglises : c'est une Eglise nationale, indépendante de tout patriarche étranger, et restreinte au seul empire dont elle porte le nom. Depuis Pierre le Grand (1), l'Eglise des Russes est à peu près séparée de l'Eglise de Constantinople, comme celle-ci est séparée de l'Eglise romaine depuis Michel Cérulaire (XI[e] siècle).

Enfin, l'Eglise grecque n'est point apostolique; elle ne l'est ni pour la doctrine ni pour le ministère. Elle ne l'est point pour la doctrine, puisqu'elle n'enseigne pas tout ce qu'ont enseigné les Apôtres; elle n'admet plus dans le Pape le titre du chef de l'Eglise universelle, ni la tradition apostolique touchant la procession du Saint-Esprit *ex Patre Filioque*. Elle ne l'est point quant au ministère, puisqu'elle ne reconnaît pas, dans l'évêque de Rome, la principauté du successeur de saint Pierre, prince des Apôtres. Ainsi donc, l'Eglise grecque n'a ni l'apostolicité, ni la catholicité, ni l'unité, qui sont autant de caractères distinctifs, de marques positives de la vraie Eglise : donc elle n'est point l'Eglise de Jésus-Christ, ni même une portion de l'Eglise de Jésus-Christ. Et comme, ainsi que nous l'avons prouvé, les Eglises protestantes n'appartiennent pas non plus à la véritable Eglise, l'Eglise romaine seule est la vraie Eglise, l'Eglise de Jésus-Christ hors de laquelle il n'y a point de salut. (MGR GOUSSET; *de l'Eglise*.)

(1) Pierre le Grand gouvernait la Russie vers la fin du XVII[e] siècle et au commencement du XVIII[e], il mourut en 1725.

§ VI. Perpétuité de l'Eglise.

486. *Le passé de l'Eglise est une garantie de son avenir.* — Au moment de s'élever au ciel, Jésus-Christ dit à ses Apôtres et en leur personne à leurs successeurs : « Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles. » Ainsi, en vertu de cette promesse, l'Eglise est assurée de durer toujours, bien que parfois, et souvent même, elle ait à essuyer les plus terribles épreuves. Son sort ne dépend point de la stabilité des Etats où elle est admise; les différentes révolutions qu'ils éprouvent ne l'ébranlent pas; elle subsiste après leur destruction, elle survit à leur ruine. Elle a vu l'empire romain s'écrouler, et elle est demeurée ferme et immobile au milieu de ce grand ébranlement. Elle se soutient depuis dix-huit siècles parmi les orages qui se sont élevés de toutes parts; elle se perpétuera jusqu'à la fin du monde, malgré les tempêtes qui surviendront encore dans la suite; car c'est la destinée de l'Eglise, tant qu'elle sera sur la terre, d'être presque toujours assaillie par de nouvelles attaques, et d'en triompher par le secours de son divin Auteur. Ceux qui viendront après nous, la trouveront toujours subsistante, parce que cette perpétuelle durée lui avait été promise, et que celui qui a fait cette promesse est immuable, fidèle et tout-puissant. « Lisez, dit saint Augustin, lisez ce qui a été prédit, voyez ce qui a été accompli, et concluez que le reste s'accomplira infailliblement. » Oui, l'Eglise remplira sa glorieuse destinée, elle continuera de s'avancer d'un pas ferme, à travers les siècles et les révolutions humaines, jusqu'à la fin des temps, pour se réunir à Jésus-Christ dans le lieu de son repos éternel.

— *a* Au plus fort de la Terreur (1), un révolutionnaire célèbre, voyant les autels renversés, les temples profanés, les prêtres ou égorgés, ou exilés (2), s'écriait : « Tout va bien! et si l'Eglise renaît de

(1) La *Terreur* se dit de la période de la République française qui s'étend depuis le 31 mai 1793 jusqu'à la chute de Robespierre (27 juillet 1794).

(2) « Ici, dit l'abbé Proyart, les philosophes triomphent, et nous disent : « Voilà donc l'Eglise sans chef, comme la France est sans roi. Nous régnons à Rome, comme nous régnons dans Paris, et notre haine pour la papauté égale celle que nous avons jurée à la royauté : l'autorité pontificale est anéantie pour jamais; et c'est nous qui l'avons brisée, cette pierre prétendue mystérieuse, contre laquelle devaient se briser tous les efforts de l'enfer. » Ainsi parlaient, ainsi écrivaient nos sophistes français, aussi confiants dans la cruelle blessure qu'eux-mêmes avaient faite à l'autorité pontificale, qu'ils étaient aveugles sur les moyens de providence en réserve pour sa guérison.... Sublimes philosophes, voilà donc vos aperçus; et vous la jugez *renversée* cette Autorité qu'il vous est donné d'outrager un instant. Eh bien! vos pronostics actuels contre la chaire de Pierre ressemblent à vos pronostics passés en faveur du temple de Jérusalem. Les insensés! ils se croyaient acteurs décisifs dans cette catastrophe, lorsqu'ils n'y étaient que de serviles instruments. Etrangers aux conseils de la divine Sagesse, ils ne soupçonnaient pas que Dieu faisait de leur cruelle malice la verge intelligente de sa miséricorde, en déployant tout l'appareil de la destruction au pied de l'édifice dont il a juré la perpétuité. » (*Tableau de la révolution religieuse du dix-huitième siècle.*)

ses cendres, je me fais catholique, apostolique et romain. » Le malheureux périt avec Robespierre, dont il était un des complices. Il n'a donc pas vu l'Eglise renaître avec un éclat qui tient du prodige, et il ne lui a pas été donné de tenir sa parole en revenant à la vérité ! Un autre terroriste disait aux catholiques, d'un ton de triomphe : « Gardez bien votre Pape, car vous n'en aurez pas d'autre. » En effet, à la mort de Pie VI, les Français étant maîtres de l'Italie, que serait devenue la religion? Le vaisseau de l'Eglise n'eût-il pas péri, si, selon une expression heureuse, ses ancres n'eussent été au ciel, ou si le principe de sa perpétuelle durée eût été humain?

Cependant, on vit bientôt revivre Pie VI dans son successeur, et « afin, dit le cardinal de Beausset, que ce grand événement portât plus sensiblement le caractère d'une puissance surnaturelle, ce furent des protestants et des schismatiques, c'est-à-dire les Anglais et les Russes qui relevèrent la chaire pontificale. »

C'est du fond des steppes du Nord que Dieu appelle le protecteur héréditaire de l'Eglise grecque schismatique, et il lui associe les Anglais qui reconnaissent leur roi pour chef de leur Eglise, comme il l'est de l'Etat; il en fait les défenseurs de l'Eglise romaine; il leur ordonne de changer la face de l'Italie et d'écarter tous les obstacles, pour qu'un nouveau conclave puisse s'assembler paisiblement, régulièrement, et sans offrir l'apparence ou le prétexte de la moindre division. Venise devient l'asile paisible du Sacré-Collège, tous les vœux des catholiques sont remplis, Pie VII est proclamé, et commence un pontificat qui doit être si orageux.

Le vicaire de Jésus-Christ fut lui-même retenu dans les liens de la captivité; celui qui alors tenait pour ainsi dire l'Europe dans sa main, réunit contre Pie VII les évêques de France et d'Italie. Le concile ne dura qu'un jour, et il honora ce moment rapide de son existence en défendant avec une sainte liberté les droits du siège apostolique.

Cependant, de ce même Fontainebleau où il était prisonnier, Pie VII sortait pour rentrer triomphant dans Rome, tandis que celui qui l'avait tenu captif, prisonnier à son tour, échangeait ce même palais contre l'exil. (Mérault; *Ens. de la religion.*)

487. *L'Eglise et ses adversaires. — Comparaison.* — Supposez deux citadelles. L'une est bâtie avec des quartiers de rochers, des pierres de granit, garantie par des bastions, des redoutes et des forts détachés; elle est abondamment pourvue de toutes sortes de munitions. Il y a pour la défendre une garnison nombreuse, des soldats aguerris, des capitaines expérimentés, à qui l'on prodigue l'or et l'argent, les honneurs et les décorations. L'autre citadelle est exposée à tous les traits de l'ennemi, car elle n'a ni forts, ni bastions, ni redoutes, ni remparts. Ceux qui la défendent n'ont ni épées, ni canons; leurs armes sont la parole, la prière et la patience. Ils se laissent tuer et égorger les uns après les autres : ils n'ont ni or, ni argent, ni dignités, ni plaisirs; souvent même ils manquent du nécessaire. Parmi eux, se trouvent des traîtres, dont les uns passent à l'ennemi et lui font connaître les endroits faibles de la citadelle, tandis que d'autres, à l'intérieur, s'occupent de détruire les fondements de l'édifice. — Depuis bientôt dix-neuf siècles, les

soldats de la première forteresse combattent ceux qui défendent la seconde; et, tirant à bout portant sur cette pauvre citadelle, ils l'ébranlent jusque dans ses fondements. On dirait qu'à chaque instant elle va s'écrouler; déjà les assaillants entonnent l'hymne de la victoire. Cependant, la citadelle de granit, bâtie par la main des hommes, s'écroule en détail et ensevelit ses défenseurs sous ses ruines; d'habiles ouvriers la reconstruisent, et elle tombe de nouveau, pour être reconstruite par d'autres ouvriers qui ne réussissent pas mieux que les premiers. La citadelle sans défense, au contraire, demeure inébranlable et résiste à tous les coups; les boulets ne font que balayer la poussière qui s'y était attachée. Elle s'agrandit et se fortifie avec les siècles.

Quelle est cette citadelle sans défense? — C'est l'Eglise de Jésus-Christ, bâtie avec ce qu'il y avait de plus faible et de plus dédaigné. Les Apôtres eux-mêmes étaient regardés comme la *balayure du monde*. Ses seules armes sont la parole, la prière et la patience. Depuis près de dix-neuf siècles, elle est combattue par les soldats de l'autre citadelle, qui représentent toutes les sociétés religieuses fondées par les hérétiques, les schismatiques, les apostats et les philosophes, et qui toutes, s'unissant entre elles, tirent sur elle à bout portant; les victimes tombent par millions. Les traîtres et les mauvais chrétiens travaillent encore à la démolition de ses murailles et viennent ainsi en aide aux sectaires. Cependant l'Eglise catholique demeure debout; bien plus, elle se fortifie et s'étend par les combats qui sont pour elle autant de victoires, et toutes les sectes disparaissent les unes après les autres. D'où vient à l'Eglise romaine cette énergie qui résiste à tout et contre laquelle se brisent toutes les forces humaines? — Du sang d'un Dieu avec lequel a été pétri le ciment de ses premières assises. — Peut-on naturellement expliquer cette conservation de l'Eglise? — Non, c'est un fait évidemment au-dessus de la puissance humaine, et il constitue un des plus grands prodiges que nous puissions admirer. (Gridel; *Soirées chrétiennes.*)

488. Un jour, Napoléon, du haut de son rocher de Sainte-Hélène, contemplait le ciel, la terre et les mers; il considérait, par la pensée, les empires et leurs institutions, les grands et leurs créations; puis, s'étant profondément recueilli, il s'écria d'une voix qui émeut encore l'univers : « Les peuples passent, les trônes s'écroulent. *l'Eglise demeure!* »

489. « Ceux-là sont bien aveugles, qui s'imaginent que le christianisme a fini son temps. Le christianisme verra mourir bien des doctrines qui ont la prétention de lui succéder. Tout ce qui a été prédit de lui s'accomplira. La conquête du monde lui est réservée. » (Jouffroy.)

490. *L'Eglise est la plus haute puissance historique.* — « L'avenir est un lieu obscur où toutes les défaites peuvent se cacher pour un jour, mais le passé n'appartient qu'à ceux qui le possèdent réellement; et nul, quelque grand génie qu'il soit, de quelque empire qu'il dispose, ne peut se créer dans le passé des droits de naturalisation, s'il n'a pas été porté dans ses inaccessibles profondeurs. Or, nul autant que l'Eglise n'y a été porté. L'Eglise, c'est le passé de l'humanité, c'est l'histoire même. Quand donc vous voulez faire quelque chose en dehors d'elle, il vous faut commencer par vous-mêmes, par votre poussière, et dire : Voilà la vérité qui commence en moi. Prétention que l'hu-

manité n'acceptera jamais. Ce caractère de nouveauté est celui des sectes chrétiennes, et l'arrêt qui les condamne. Hier, aujourd'hui, dans mille ans, si elles vivent encore, on pourra dire à celui qui les fonda : « Tel jour, à telle heure, vous étiez à Wittemberg, vous descendîtes sur la place publique, en habit de moine; vous teniez à la main une bulle de votre pontife, et vous la jetâtes dans un bûcher (1)! Mais l'humanité vous avait précédé de vingt siècles, il était trop tard! » Ainsi, quand on vient nous dire, à nous autres de l'antiquité, que nous ferions bien d'être un peu plus nouveaux; c'est comme si l'on disait à un roi de France d'aller à Saint-Denis prendre les os de ses pères et de les jeter dans la Seine; afin que le sépulcre fût plus blanc quand il y descendrait. On comprend bien que cette puissance historique est notre force et notre gloire, et c'est pourquoi on nous la dispute avec acharnement, et l'on s'épuise à construire contre nous de fabuleuses chronologies.

» Il est facile de faire des chiffres, mais l'homme ne fait pas des jours; et quand il s'est lassé à créer de mensongères origines, il rencontre tout à coup, sur une pierre ou sur un morceau de papier vieilli, ce qui suffit pour mettre ses inventions au néant. Nous, au contraire, nous avons notre tradition, notre livre, et, pour témoin de cette tradition, pour gardien de ce livre, un peuple éternel. Il y a des Juifs dans cet auditoire (2), il est partout cet homme que le langage populaire a si bien nommé le Juif-Errant. Le prêtre ne peut parler quelque part sans susciter un homme éternel, un Juif qui s'élève pour dire : *Oui, c'est vrai, j'y étais.* » (LACORDAIRE; *De la constitution de l'Eglise.*)

---

§ VII. La divinité de l'Eglise catholique prouvée par les miracles qui continuent de se produire à travers les siècles.

491. *Aveux des protestants.* — Les miracles sont la preuve la plus saisissante, la plus irréfragable, et, pour ainsi dire, la plus divine de la sainteté de l'Eglise dans la personne de ses membres. Dieu a permis qu'il y ait toujours eu des miracles en faveur de la vraie Eglise. Depuis plusieurs siècles, Rome ne canonise aucun saint sans l'intervention des miracles; or, ces miracles ne sont pas admis légèrement. Souvent, ce qui paraîtrait évident à la critique du monde est encore suspect à la critique de l'Eglise. Les faits suivants le prouvent.

— *a* Dans le procès de canonisation de saint Vincent de Paul, un miracle attesté par des protestants et signé de leur main fut rejeté par la Congrégation des Rites, comme dépourvu de preuves suffisantes. (COLLET; *Histoire abrégée de saint Vincent de Paul.*)

(1) Allusion à la conduite de Lûther.
(2) Ces paroles étaient prononcées du haut de la chaire de Notre-Dame de Paris, en l'année 1835.

— *b* Pendant qu'on instruisait la cause de saint François Régis, un anglican, qui se trouvait à Rome, se lia d'amitié avec un prélat (1) qui lui donna à lire le procès-verbal de certains prodiges : « Voilà, dit-il, en le lui rendant, la plus sûre manière de prouver des miracles. Si tous ceux qu'on reçoit dans l'Eglise romaine étaient établis sur des preuves aussi évidentes et aussi authentiques, nous n'aurions aucune peine à y souscrire. — Eh bien! répondit le prélat, sachez que de tous ces miracles, qui vous paraissent si avérés, aucun n'a été admis par la Congrégation des Rites. » (P. DAUBENTON; *Vie de saint Jean-François Régis.*)

— *c* Des auteurs protestants, tels que Baldée, Tavernier et autres, avouaient eux-mêmes que Dieu a fait des miracles dans l'Eglise romaine pour attester la sainteté de quelques-uns de ses membres; ils conviennent que saint François Xavier a fait de grands miracles et qu'il a vécu fort saintement, ainsi que saint Bernard et saint Bonaventure. — Cet aveu se trouve consigné dans le treizième article de l'*Apologie de la Confession d'Augsbourg.*

492. *Résurrections opérées par saint François Xavier, l'apôtre des Indes.* — Prêchant à Coulan, village de Travancor, près le cap Comorin, Xavier s'aperçut que la plupart des idolâtres étaient peu touchés de ses discours. Il pria Dieu d'amollir la dureté de leurs cœurs et de ne pas permettre que le sang de Jésus-Christ eût été répandu inutilement pour eux. Il fit ensuite ouvrir un tombeau où l'on avait enterré un mort le jour précédent. Les assistants reconnurent que non seulement le corps était privé de vie, mais encore qu'il commençait à sentir mauvais. Le saint se mit alors à genoux, et, après une courte prière, il commanda au mort, par le nom du Dieu vivant, de revenir à la vie. Aussitôt le mort ressuscite, se lève plein de force et de santé. Tous ceux qui étaient présents furent si frappés de ce prodige, qu'ils se jetèrent aux pieds du saint et lui demandèrent le baptême. (GODESCARD. — 3 décembre.)

— *a* Un autre jour, on portait en terre un jeune homme mort d'une fièvre pestilente, et son père et sa mère, avec tous les parents, suivaient en pleurs le convoi. Xavier se trouve sur le passage, et aussitôt le père et la mère désolés se jettent à ses pieds et le conjurent de leur rendre leur fils. Xavier, ému et touché de leur confiance, invoque le ciel, fait le signe de la croix, jette de l'eau bénite sur le corps, prend le jeune homme par la main, le relève vivant et le rend à ses parents. Le père et la mère voulurent perpétuer le souvenir de leur bonheur, et ils firent élever une grande croix à l'endroit même où le miracle s'était opéré. Les actes de canonisation de saint François Xavier attestent ces prodiges. En peu de temps, le pays de Travancor tout entier fut chrétien. (ADOLPHE ARCHIER; *Les saints de la Compagnie de Jésus.*)

(1) Ce prélat, paraît-il, n'était autre que le savant cardinal *Prosper Lambertini*, qui devint pape sous le nom de Benoît XIV (1740-1758). — François Régis fut canonisé en 1737.

493. *La Salette, Lourdes et Pontmain.* — On peut encore citer comme preuve des miracles qui s'opèrent dans l'Eglise catholique, les apparitions merveilleuses qui eurent lieu dans ces derniers temps à la Salette, en Dauphiné; à Lourdes (Hautes-Pyrénées), et à Pontmain, diocèse de Laval : la première en 1846, la seconde en 1858, et la troisième en 1871.

Ces lieux sont devenus le but de pèlerinages fréquentés de toutes les parties du monde, et une foule de conversions remarquables et de guérisons extraordinaires s'y rattachent.

Ces trois événements et plusieurs des faits miraculeux qui en ont été la confirmation, ont passé sous le contrôle de l'autorité épiscopale, et un grand nombre d'écrivains distingués s'en sont faits les apologistes, quelques-uns après avoir été témoins ou l'objet de faveurs vraiment extraordinaires.

494. *Dieu n'accorde point de lettres de créance à l'erreur.* — L'empereur Valens, partisan et fauteur de l'arianisme, avait enlevé aux catholiques et donné aux ennemis de la divinité de Notre-Seigneur une basilique où l'on avait coutume de célébrer le saint sacrifice et où beaucoup de fidèles venaient habituellement recevoir la communion. Cette impiété contrista profondément le saint évêque Basile, surtout à cause de la privation des sacrements qui en résultait pour beaucoup d'âmes. Il fit de vifs reproches à l'empereur, qui, ne sachant que répondre à ces justes réclamations, prétendit s'en remettre au jugement d'arbitres que l'on nommerait. Ces arbitres, il les choisit lui-même ; et ce furent des évêques ariens, lesquels ne manquaient pas de soutenir la mesure comme opportune et légitime. Saint Basile réfuta aisément leurs raisons, ce qui n'empêcha pas Valens de déclarer que les réclamations du prélat devaient être appuyées de quelque preuve plus décisive.

Aussitôt, l'Esprit de Dieu anima son serviteur, qui s'écria : « Que l'église soit fermée au moyen d'une forte serrure, et avec de doubles clefs, les unes apportées par les ariens, les autres par les catholiques; ces clefs seront ensuite remises entre les mains de l'empereur; puis chaque communion, arienne et catholique, ira faire sa prière devant le temple, et celle devant qui les portes s'ouvriront d'elles-mêmes en prendra possession comme l'ayant reçue de Dieu! » La proposition fut acceptée, les hérétiques espérant bien que les portes ne s'ouvriraient pas devant Basile, et qu'ainsi ils resteraient en possession de l'édifice qu'ils occupaient déjà. Pendant trois jours, une foule d'hérétiques, puis une foule de fidèles, vinrent alternativement prier devant la porte, mais sans que pour les uns ni pour les autres se produisît le moindre mouvement dans les serrures. Alors Basile ordonne une procession ; il revêt ses habits sacerdotaux comme s'il allait monter à l'autel pour dire la sainte messe, et il vient ainsi à la porte, où tout le monde se met à genoux. Après une courte mais fervente prière, le saint évêque se lève et prononce le verset qui se dit encore au jour des Rameaux : « *Attollite portas, principes, vestras : O princes des troupes angéliques, ouvrez vos portes.* (Ps. XXIII, 7 et 9). » Il touche le bois avec son bâton

pastoral : à l'instant même, les portes s'ouvrent devant le peuple. La joie des fidèles éclate en chants et en hymnes. On prépare l'autel, et le saint reprend possession de l'édifice par l'offrande du divin sacrifice, auquel communie l'assistance.

— *a* On reprochait aux ministres d'une ville protestante de ne produire aucun miracle à l'appui de leur doctrine. Pour répondre à cette objection, ils s'avisèrent d'un expédient qui leur parut infaillible : ils engagèrent un homme à simuler le mort. Après lui avoir bien appris son rôle et l'avoir placé dans un cercueil, ils le conduisirent à l'église afin d'accomplir à son égard les cérémonies en usage pour les défunts. Alors un ministre, inspiré d'en haut, disait-il, annonça qu'il allait opérer la résurrection de ce mort, assuré que Dieu l'exaucerait. « Au nom de Jésus, s'écria-t-il en s'adressant au prétendu mort, levez-vous ! » Pas de réponse. On ouvre le cercueil, persuadé qu'il est vivant, ressuscité; mais, à leur grand étonnement, le misérable qui s'était prêté à cette imposture était réellement mort ! (Cossart.)

IV

DU PAPE

Le Pape est le vicaire de Jésus-Christ, le successeur de saint Pierre, le chef visible de toute l'Eglise, et le Père commun des pasteurs et des fidèles.

« Où est Pierre, là est l'Eglise. » (S. Ambroise.)

---

§ Ier. Primauté de saint Pierre.

495. *Saint Pierre a été établi par Notre-Seigneur lui-même prince des Apôtres et chef de toute l'Eglise.* — Un jour, Jésus-Christ ayant interrogé ses Apôtres sur ce qu'on pensait de lui, et leur ayant demandé ce qu'ils en pensaient eux-mêmes, Simon, prenant la parole, dit : « Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant. » Jésus lui répondit : « Vous êtes heureux, Simon, fils de Jean, parce que ce n'est point la chair ni le sang (c'est-à-dire vos lumières et vos affections naturelles) qui vous ont révélé ceci, mais mon Père qui est dans les cieux. Et moi je vous dis : Vous êtes Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. » (S. Matth. xvi, 16-18.) Ces paroles sont *claires :* Jésus-Christ a bâti son Eglise sur

Pierre; il en a établi Pierre le fondement et la base; il l'a constitué, par conséquent, le chef de tous les fidèles, y compris les autres Apôtres, qu'il n'a point élevés à une pareille dignité.

Jésus-Christ, après sa résurrection, interrogeant saint Pierre, lui dit: « Simon, fils de Jean, m'aimez-vous plus que ne m'aiment ceux-ci? — Oui, Seigneur, répondit-il, vous savez que je vous aime. » Jésus lui dit: « Paissez mes agneaux. » Il lui demanda de nouveau: « Simon, m'aimez-vous? » Pierre fit la même réponse, et Jésus lui dit : « Paissez mes agneaux. » Jésus répéta pour la troisième fois la même question ; Pierre, affligé que son divin Maître semblât douter de son amour, lui dit : « Seigneur, vous connaissez toutes choses, vous savez que je vous aime; » et alors Jésus lui dit : « Paissez mes brebis. » (S. JEAN. XXI, 15-17.)

Voilà donc saint Pierre établi pasteur de l'Eglise, mais pasteur commis à la garde de tout le troupeau du Seigneur. D'abord, ce sont les agneaux qu'il doit paître, c'est-à-dire les fidèles; ensuite les brebis, c'est-à-dire les autres Apôtres et leurs successeurs. (BOSSUET ; *Sermon sur l'unité de l'Eglise.*) Le troupeau de Pierre, ce sont tous les chrétiens, ministres et simples fidèles; le monde est son diocèse, et rien dans l'Eglise ne se dérobe à sa puissance. Aucun autre Apôtre n'a reçu de semblables pouvoirs, aucun n'en a reçu d'aussi étendus. Il est donc certain, d'après les paroles de Jésus-Christ, que saint Pierre a été établi le chef et le prince des Apôtres.

496. *Primauté de saint Pierre d'après les faits.* — « La primauté de saint Pierre, chef des Apôtres, dit Darras, ressort des faits eux-mêmes : c'est lui qui préside à l'élection de Mathias; c'est lui qui prêche le premier aux Juifs; c'est lui que saint Paul vient voir et *étudier*, comme dit Bossuet; c'est lui qui préside le concile de Jérusalem et qui en promulgue la décision ; c'est lui qui proclame le mystère de la vocation des Gentils, scandale pour le judaïsme ; c'est lui qui fonde à Antioche ce siège patriarcal, devenu le premier de l'Orient, parce que saint Pierre s'y est assis ; c'est lui qui vient planter la croix à Rome, capitale de l'univers, centre de la catholicité ; c'est lui qui envoie de là son disciple saint Marc constituer l'Eglise d'Alexandrie, qui devient ainsi siège patriarcal, en souvenir de Pierre qui l'a fondée par son envoyé. Ces marques d'honneur, ces prérogatives singulières seraient inexplicables si l'on ne supposait le principe de la primauté du pontificat, légitimement exercé et unanimement reconnu, dans la personne de Pierre, par les autres Apôtres. Aucun avantage personnel n'attribuait ces distinctions plus particulièrement à Pierre qu'à chacun des Apôtres. Saint Jean n'était-il pas le disciple *que Jésus aimait*, auquel il avait confié sa Mère en mourant ? Et cependant ce n'est pas saint Jean qui préside, qui porte la parole, qui promulgue les décisions. Saint Paul n'était-il pas, par le miracle de sa conversion, par l'éclat de son éloquence, par la profondeur et la sublimité de la doctrine, plus spécialement désigné à la vénération des fidèles? Et cependant c'est lui qui vient trouver Pierre pour lui rendre compte de son

apostolat. Le fait même de la discussion fameuse survenue entre les deux Apôtres, ne suppose-t-il pas que c'était à Pierre qu'on référait les questions de dogme et de discipline, qu'on demandait un jugement? — La parole de Jésus-Christ : « Vous êtes Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, » était donc interprétée, au premier siècle, de la même manière que nous l'entendons maintenant. Elle constituait la suprématie dans le pontificat et l'unité dans l'autorité. La primauté de saint Pierre existait et s'exerçait sous la forme paternelle, telle que le demandait l'état de l'Eglise dans ses commencements. (DARRAS; *Histoire générale de l'Eglise.*)

497. « Si quelqu'un dit que le bienheureux apôtre Pierre n'a pas été institué, par le Christ Notre-Seigneur, prince des Apôtres et chef visible de toute l'Eglise militante, ou que le même Pierre n'a reçu qu'une primauté d'honneur seulement, et non une primauté de juridiction propre et véritable, directement et immédiatement conférée par le même Jésus-Christ Notre-Seigneur, qu'il soit anathème. » (*Concile du Vatican, Ire Const. dogm. sur l'Eglise*, I.)

---

§ II. Primauté du siège de Rome.

498. *Les évêques de Rome sont les successeurs de saint Pierre dans la primauté et la juridiction sur toute l'Eglise.* — D'après la parole expresse du Sauveur, l'Eglise devait commencer à Jérusalem (S. LUC, XXIV, 47), la cité sainte, pour continuer la succession du peuple de Dieu, et saint Pierre y fut longtemps le chef de la parole et de la conduite. De Jérusalem, où il laissa pour évêque saint Jacques le Mineur, Pierre se rendit à Antioche, la métropole de l'Orient. Cette Eglise, une des plus illustres du monde, puisque c'est là que le nom de chrétien a pris naissance (ACTES DES APÔT., XI, 26), avait été fondée par saint Barnabé et par saint Paul; cependant saint Pierre, à cause de sa dignité, en fut reconnu pour le premier pasteur. Après y avoir résidé pendant environ sept ans, il établit saint Ignace à sa place. Il vint à Rome, la capitale de l'empire, y fixa son siège; et cette ville fameuse, le centre de l'idolâtrie et le point de réunion de toutes les erreurs, devint la propre Eglise de Pierre, le centre de la vérité, et la capitale de la religion de Jésus-Christ Voilà ce que nous apprennent les annales de l'Eglise.

Elles nous apprennent aussi que saint Pierre termina à Rome sa carrière mortelle. Il y avait alors dans cette ville un imposteur célèbre, nommé Simon le Magicien, qui trompait le peuple par ses prodiges. Il voulait se faire passer pour le Messie, et avait même entrepris de monter au ciel. A cet effet, il se fit enlever, par les démons, dans un chariot de feu; mais saint Pierre se mit en prière, et Simon, abandonné de ses démons, retomba lourdement et eut les deux jambes cassées; il se fit porter à Brindes, où il se précipita, de douleur et de honte, du haut de sa maison. (D. CALMET; *Art. S. Pierre.*)

Saint Ambroise raconte que les païens, irrités contre saint Pierre, à cause de ce qui était arrivé à Simon le Magicien, le cherchaient pour le faire mourir, et que les fidèles, alarmés du danger que courait le prince des Apôtres, le conjuraient de prendre la fuite. Il s'y refusa d'abord; mais enfin, vaincu par leurs instances, il sortit de la ville pendant la nuit. Il était déjà à une des portes de Rome lorsqu'il vit Jésus-Christ qui entrait par la même porte. « Où allez-vous, mon Maître? » lui demanda l'Apôtre. « Je vais à Rome, lui répondit le Sauveur, pour y être crucifié de nouveau, » Saint Pierre comprit aussitôt le sens de ces paroles; il les regarda comme une preuve que Dieu voulait l'appeler à lui par la voie du martyre. Il rentra donc dans la ville, où il fut arrêté, et après neuf mois de prison condamné au supplice de la croix. Il demanda aux exécuteurs à être crucifié la tète en bas, se jugeant indigne de mourir de la même manière que son divin Maître, ce qui lui fut accordé. (EUSÈBE; *Hist. eccl.*, liv. III.) Saint Pierre avait tenu le siège de Rome pendant environ vingt-cinq ans (1), secondé par saint Paul, qui partagea avec lui la gloire de fonder la Rome chrétienne. Mais saint Paul n'exerça son ministère que sous la dépendance de celui à qui Jésus-Christ avait dit : « Vous êtes Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise. »

Ainsi, saint Pierre transporta son siège d'Antioche à Rome; il établit sa résidence dans cette dernière ville, et il y souffrit le martyre. Par cela même, il y attacha les droits de primauté, de prééminence, d'autorité souveraine dont il était revêtu. L'évêque de Rome a hérité de cette primauté, en vertu de la possession de ce siège, et il a, comme saint Pierre, plein pouvoir de paître, de régir et de gouverner l'Eglise de Jésus-Christ, non seulement les simples fidèles, mais les pasteurs eux-mêmes. Quoique lui étant égaux quant au caractère épiscopal, les évêques n'en sont pas moins soumis de droit divin à son autorité et à sa juridiction, en vertu de ces paroles du Sauveur : « Paissez mes agneaux, paissez mes brebis. » — A chacun des évêques, dit saint Bernard, sa barque particulière; à Pierre le vaisseau de l'Eglise universelle. » (GUILLOIS; *Explic. du cat.*)

— *a* « Si quelqu'un dit que ce n'est pas par l'institution de Jésus-Christ Notre-Seigneur, ou de droit divin, que le bienheureux Pierre a des successeurs perpétuels dans la primauté sur toute l'Eglise; ou que le Pontife romain n'est pas successeur du bienheureux Pierre dans la même primauté, qu'il soit anathème. » (*Concile du Vatican, Ire Const. dogm. sur l'Eglise,* II.)

— *b* Jean, patriarche de Constantinople, étonné d'entendre Innocent III appeler l'Eglise de Rome l'Eglise universelle, l'Eglise de toutes les Eglises, revendiqua pour l'Eglise de Jérusalem ce titre de vraie Mère de toutes les Eglises. Voici la réponse du souverain Pontife : « L'Eglise romaine est l'Eglise universelle, en ce qu'elle représente l'unité de

(1) Jusqu'à Pie IX, aucun Pape n'avait atteint les années de saint Pierre sur le siège de Rome. — Pie IX était né en 1792, fut ordonné prêtre en 1819 et élu pape en 1846; il est mort en 1878.

toutes les Eglises particulières et qu'elle préside à toutes. L'Eglise de Jérusalem est appelée la Mère de toutes les Eglises, parce qu'elle a été la première quant à l'époque de sa fondation; mais l'Eglise romaine mérite ce nom, comme étant la première en dignité. Ainsi, André fut appelé à l'apostolat avant Pierre, et cependant Pierre est le premier et le prince des Apôtres. » (HURTER; *Hist. du Pape Innocent III.*)

— *c* Saint Jérôme, pendant le schisme de Mélèce, ne sachant à qui s'attacher, s'adressa au Pape saint Damase pour lui demander une règle de conduite : « Je m'unis de communion, lui écrivait-il, à la chaire de saint Pierre; je sais que l'Eglise est bâtie sur ce roc. Quiconque mange l'Agneau hors de cette maison est un profane; celui qui ne se trouve pas dans l'Arche de Noé périra au milieu du déluge. Ici, l'Eglise est déchirée en trois parties, dont chacune s'empresse de m'entraîner avec elle; je ne sais de quel côté est la vérité; en attendant, je crie tout haut : « Celui qui est attaché à la chaire de saint Pierre, celui-là est avec moi. »

— *d* Un des plus remarquables monuments de l'antiquité chrétienne est une lampe d'airain trouvée dans les fouilles faites sur le mont Cœlius, et conservée dans le musée de Médicis. Cette lampe, qui a la forme d'un navire, représente saint Pierre à la poupe et tenant le gouvernail, tandis que saint Paul se trouve à la proue, ayant la main droite plus élevée que la gauche, c'est-à-dire dans l'attitude de l'orateur, et conformément au titre que lui donnent les Actes des Apôtres, de *chef de la parole.* (ACT. XVIII.) Scipion Maffei, s'adressant à Benoît XIV, lui disait : « Ce monument n'a-t-il pas, pour établir la primauté de saint Pierre sur toute l'Eglise, la valeur d'un éloquent volume composé dans les temps antiques? » (*Annales de phil, chrét.*, n° de décembre 1840.)

« On conserve à Florence, dit Mamachi, une lampe sépulcrale qui a la même forme que celle dont il vient d'être parlé, et où l'on voit saint Pierre et saint Paul dans la même attitude. Cette lampe remonte à la plus haute antiquité. On gravait aussi fréquemment un vaisseau sur les sarcophages, sur les anneaux, etc., et toujours saint Pierre était là, tenant en main le gouvernail. »

— *e* Cette primauté du vicaire de Jésus-Christ, successeur de saint Pierre, basée sur les paroles mêmes du récit évangélique, a été démontrée par un mot plein de sens, d'à-propos et d'esprit que nous croyons devoir citer ici.

M. Brucker, après sa conversion, se trouvait dans un salon du faubourg Saint-Germain, où plusieurs ecclésiastiques discutaient la grave question pendante de l'autorité respective du Pape et du corps épiscopal. Ces messieurs finirent par se ranger tous à cet avis, que les décisions du Pape avaient besoin de l'adhésion au moins tacite de l'épiscopat pour être souveraines et irréformables. Brucker, qui ne s'était pas mêlé à la discussion, quand il entendit formuler ce *Credo*, prit la parole : « Messieurs, dit-il, je veux bien admettre votre doctrine,

mais à une condition : c'est qu'on apportera une petite modification à l'Evangile. On ne dira plus : Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise ; mais : vous êtes un tas de pierres, et sur ce tas de pierres, je bâtirai mon Eglise. »

499. *La papauté est le centre de l'unité catholique.* — « Il n'y a point d'universalité sans unité, dit un célèbre orateur. Il fallait donc un centre à l'apostolat, un chef unique aux Apôtres et aux évêques leurs successeurs. Cette pensée était encore plus hardie, plus neuve que celle de l'apostolat. Quoi ! un seul chef à tout l'univers ! Quoi ! placer sur la tête d'un seul homme une autorité contre laquelle pourraient avoir un jour à combattre tous les princes de la terre ! Constituer l'unité sur une tête qu'un coup d'épée peut faire tomber ! Cela était neuf, hardi, impossible (humainement parlant), et cependant cela est. Non loin du lieu où siégèrent, par la force des armes, les dominateurs du monde ancien, siège un vieillard dont la voix commande et est respectée, non pas seulement dans les limites du plus grand empire humain qui ait jamais existé, mais en deçà et au delà de toutes les mers. Il a traversé, non pas un siècle, mais dix-huit siècles. Il a vu s'élever contre lui des schismes, des hérésies, des rois, des républiques, et il est demeuré ferme sur le tombeau qui fait sa puissance, ayant pour toute garde cette courte parole : « *Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise.* » (LACORDAIRE ; *De la constitution de l'Eglise.*)

500. *La chaise curule de Pudens.* — Le sénateur Pudens, converti au christianisme, reconnut dans la personne de Pierre celui qui devait régénérer la Rome des Césars et en faire une Rome immortelle. A la vue de cet homme prédestiné à accomplir les plus grandes choses du monde, Pudens descendit de sa chaise curule et y fit placer Pierre. Cette chaise qui, depuis dix-huit siècles, est l'objet de l'admiration du monde catholique, est exposée dans l'abside de la basilique du Vatican. Elle est en bois et ornée de marqueterie d'ivoire, représentant les travaux d'Hercule : c'est bien là le symbole prophétique des nombreux travaux de saint Pierre, et celui des victoires remportées par lui et ses successeurs, sur les divinités du paganisme, ainsi que sur la multitude d'erreurs qui, à travers les siècles, ont cherché et cherchent chaque jour à entraver l'œuvre de la régénération de l'humanité par le christianisme.

501. *Rome chrétienne.* — « Il n'y a pas et il n'y aura jamais sur la terre, dit Macaulay, de politique humaine qui mérite plus d'attention que l'Eglise catholique romaine.

» L'histoire de cette Eglise s'unit aux deux grands âges de la civilisation humaine. Il n'est resté debout aucune autre institution qui reporte notre esprit aux temps où la fumée du sacrifice s'élevait au Panthéon, où les tigres et les léopards bondissaient dans l'amphithéâtre de Flavien. Les plus fières maisons royales ne sont que d'hier, comparativement à la lignée des pontifes romains, lignée qui remonte depuis le Pape

aujourd'hui régnant jusqu'au berceau du christianisme. La République de Venise était moderne vis-à-vis de la papauté; cette République est tombée, la papauté demeure; elle demeure non décrépite ou en décadence, mais pleine de vie et de jeunesse vigoureuse. Elle a vu le commencement de tous les gouvernements, de tous les établissements ecclésiastiques existant dans le monde, et nous ne pouvons douter qu'elle ne soit destinée à en voir la fin. Elle régnait grande et respectée avant que le Saxon eût mis le pied en Bretagne, avant que le Franc eût passé le Rhin, alors que l'éloquence grecque florissait à Antioche, alors qu'on édifiait le temple de la Mecque, et elle existera encore, sans avoir perdu de sa force, lorsque le voyageur de la Nouvelle-Zélande viendra, au milieu d'une vaste solitude, s'asseoir sur une arche brisée du pont de Londres, pour esquisser l'aspect des ruines de Saint-Paul. »

---

§ III. De l'infaillibité du Pape.

502. *Infaillibilité du Pape, d'après l'Evangile.* — Le saint Evangile affirme hautement l'infaillibité du Pape; et quiconque a su méditer les paroles du Dieu Sauveur, conviendra sans peine « que Jésus-Christ n'a rien affirmé avec plus d'amour et de richesse d'expression, dit Mgr Deschamps, que les deux dogmes qu'on peut appeler le cœur et la tête de son Eglise, le dogme de l'Eucharistie et le dogme de la *souveraine* puissance, et ainsi de l'infaillibilité de Pierre. »

Quoi de plus clair, en effet, que les paroles suivantes : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. » (S. Matth. xvi, 18.)

« Simon, Simon, Satan a demandé à vous cribler comme on crible le froment : mais j'ai prié pour toi afin que ta foi ne défaille point. Tourne-toi donc vers tes frères, et confirme-les. » (S. Luc, xxii, 31.)

« Pais mes agneaux, pais mes brebis. » (S. Jean, xxi, 16.)

« Dès lors, dit saint Liguori, que saint Pierre est la pierre ou le fondement de l'Eglise, il s'ensuit qu'il ne peut faillir; car si le fondement était sujet à faillir, l'Eglise elle-même pourrait un jour subir le même sort; et voilà ce qui est impossible, vu la promesse énoncée dans le même texte : « Les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. » Mais saint Pierre ne peut faillir; les Pontifes, ses successeurs, ne le peuvent pas davantage; car Jésus-Christ ayant une fois promis que l'enfer ne prévaudrait jamais contre l'Eglise, la promesse doit nécessairement être considérée comme faite pour toujours, aussi longtemps que durera l'Eglise. »

« Dans le collège apostolique, dit Bossuet, Pierre est à la tête de tout, et tout est confirmé par son autorité. » (*Médit. sur l'Evangile; la Cène*, 70[e] jour.)

Et quand le Seigneur investit Pierre de la charge de *confirmer* ses

frères, comprend-on qu'il l'ait laissé lui-même sujet aux incertitudes et aux erreurs qu'il a l'office de dissiper? A moins que l'on ne veuille dire que la prière du Sauveur n'a pas été exaucée. « Mais, s'écrie le Pape saint Léon IX, quelqu'un poussera-t-il la démence jusqu'à supposer que la prière de Celui dont le vouloir est pouvoir, a été vaine en quelque chose? N'est-ce point par le siège du prince des Apôtres, savoir l'Eglise romaine, qu'ont été réprouvées, convaincues et terrassées les erreurs de tous les hérétiques? Et les cœurs des frères n'ont-ils pas été confirmés dans la foi de Pierre, qui n'a point défailli jusqu'à présent, ni ne le fera jamais? » (*Lettre à Michel Cérulaire.*)

« Remarquons, dit saint Liguori, que le Seigneur n'a prié ici que pour saint Pierre, afin que sa foi ne vînt pas à défaillir, et qu'ainsi il pût affermir, dans cette même foi, par lui-même et par ses successeurs, les fidèles qui sont ses frères. »

Enfin, lorsque le Sauveur confie à saint Pierre le soin de tout son troupeau : « Pais mes agneaux, pais mes brebis, » ne lui promet-il point, par là même, une assistance qui le rend infaillible ?

« Après tout, dit saint François de Sales, s'il était possible que le Pasteur suprême pût mener ses brebis aux pâturages vénéneux, il est certain que tout le parc serait bientôt perdu. Si le suprême pasteur nous conduisait au mal, qui relèverait la bergerie? Si elle s'égarait, qui la ramènerait à la vérité? Nous n'avons qu'à le suivre simplement, non pas à le quitter, autrement les brebis seraient pasteurs. »

503. *En quoi consiste l'infaillibilité du Pape.* — « Bien que le pontife romain, dit saint Alphonse de Liguori, puisse errer comme simple particulier ou docteur privé, cependant lorsqu'il parle comme docteur universel, définissant *ex cathedrâ*, c'est-à-dire en vertu du pouvoir suprême transmis à Pierre d'enseigner l'Eglise, nous disons qu'il est absolument infaillible dans la décision des controverses relatives à la foi et aux mœurs. »

Cette vérité a été définie comme dogme de foi, au concile du Vatican, le 10 juillet 1870. Au IVe chapitre de la première constitution dogmatique sur l'Eglise, nous lisons ce qui suit :

« Le Saint-Esprit n'a pas été promis aux successeurs de Pierre pour qu'ils publiassent, d'après ses révélations, une doctrine nouvelle, mais pour que, avec son assistance, ils gardassent saintement et exposassent fidèlement les révélations transmises par les Apôtres, c'est-à-dire le dépôt de la foi. Tous les vénérables Pères ont effectivement embrassé, et les saints docteurs orthodoxes ont vénéré et suivi leur doctrine apostolique, sachant parfaitement que ce siège de Pierre reste toujours exempt de toute erreur, selon cette divine promesse du Seigneur Notre-Sauveur, faite au prince de ses disciples : « J'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille point; et toi, lorsque tu seras converti, confirme tes frères. » (S. Luc, XXII, 32.)

« C'est pourquoi, nous attachant fidèlement à la tradition qui remonte au commencement de la foi chrétienne, pour la gloire de Dieu notre

Sauveur, pour l'exaltation de la religion catholique et le salut des peuples chrétiens, nous enseignons et définissons « le saint concile approuvant » (1) que c'est un dogme divinement révélé, savoir : Que le Pontife romain, lorsqu'il parle *ex cathedrâ*, c'est-à-dire, lorsque, remplissant la charge de pasteur et de docteur de tous les chrétiens, en vertu de sa suprême autorité apostolique, il définit qu'une doctrine sur la foi ou les mœurs doit être crue par l'Eglise universelle, jouit pleinement, par l'assistance divine qui lui a été promise dans la personne du bienheureux Pierre, de cette infaillibilité dont le divin Rédempteur a voulu que son Eglise fût pourvue en définissant la doctrine touchant la foi ou les mœurs; et, par conséquent, que de telles définitions du Pontife romain sont d'elles-mêmes irréformables, et non en vertu du consentement de l'Eglise. »

504. *De l'extension de l'infaillibilité.* — L'infaillibilité s'étend *directement* à toutes les vérités révélées. Cette extension directe est la seule qui ait été définie jusqu'ici dans le concile du Vatican; et *indirectement* à toutes les vérités qui, bien que non révélées, sont tellement en contact avec la révélation que le dépôt de la foi et des mœurs ne peut être gardé, exposé et défendu sans un discernement infaillible de ces vérités non révélées.

Cette extension *indirecte* de l'infaillibilité de l'Eglise est, d'après l'enseignement unanime de tous les théologiens, au moins théologiquement certaine; et, d'après le jugement de la majorité des théologiens, certaine d'une certitude de foi (2).

Cependant la définition de l'extension *indirecte* de l'infaillibilité et de la certitude sur laquelle elle repose, n'a point encore été traitée jusqu'à présent dans le concile; elle reste pour la seconde partie du *Schema de Ecclesiâ*.

« Ce qui est l'objet final de l'infaillibilité, ajoute Mgr Manning (3), expliquant plus amplement cette doctrine, se trouve exprimé par ces différentes formules : 1° Concernant la foi; — 2° Dans les choses de foi et de mœurs; — 3° Choses qui appartiennent à la foi; — 4° Choses nécessaires au salut; — 5° Préceptes de morale obligeant toute l'Eglise; — 6° Choses appartenant à la piété; — 7° Choses de religion; — 8° Matière de foi spéculative et pratique; — 9° Controverses de religion; — 10° Choses appartenant à la doctrine; — 11° Choses appartenant aux lois naturelles et divines; — 12° Choses appartenant à la santé spirituelle des âmes; — 13° Au salut des fidèles; — 14° Et au bon état de l'Eglise; — 15° Décisions sur les controverses et extermination des erreurs; — 16° Choses concernant la piété et l'Eglise universelle; — 17° Matières de religion.

» On pourrait étendre cette nomenclature; cela suffit pour montrer combien large et générale est cette simple formule : *Dans la foi et dans*

(1) C'est Pie IX lui-même qui parle.

(2) Dans cette extension *indirecte* de l'infaillibilité se trouvent comprises les canonisations de saints.

(3) Archevêque de Westminster.

les mœurs, qui est l'expression traditionnelle de l'objet de l'infaillibilité de l'Eglise.

» Il est clair que toutes ces phrases sont équivalentes. Elles sont plus ou moins explicites, mais elles ont toutes, au fond, la même signification, savoir que l'Eglise est infailliblement guidée en ce qui concerne les matières de foi, de mœurs, de piété et le bien général de l'Eglise elle-même.

» L'objet de l'infaillibilité n'est donc pas autre chose que la parole de Dieu révélée et tout ce qui a une telle connexion avec la vérité révélée, que, sans cela, la parole de Dieu ne pourrait être gardée, exposée et défendue ; comme, par exemple, les déclarations de l'Eglise sur les canons des Ecritures, sur leur authenticité et sur leur vraie interprétation, etc.

» Il est clair, en outre, que l'Eglise est infailliblement guidée, non seulement dans les matières révélées, mais aussi dans les matières qui sont opposées à la révélation. En effet, l'Eglise ne pourrait accomplir sa mission d'enseigner toutes les nations si elle n'était pas en état de proscrire, avec une certitude infaillible, les doctrines en désaccord avec la parole de Dieu.

» D'où il résulte encore que l'objet *direct* de l'infaillibilité est la révélation ou la parole de Dieu, et que son objet *indirect* est tout ce qui est nécessaire pour l'exposer ou la défendre, en même temps que tout ce qui est contraire à la parole de Dieu, c'est-à-dire à la foi et aux mœurs.

» L'Eglise, ayant reçu de Dieu la charge de condamner les erreurs dans la foi et les mœurs, est par conséquent infailliblement assistée pour discerner et proscrire les fausses philosophies et la fausse science; c'est de ce chef que vient la condamnation des textes hérétiques tels que les Trois-Chapitres proscrits au cinquième concile œcuménique, l'*Augustinus* de Jansénius, etc., et aussi les censures, majeures ou mineures, telles, par exemple, que celles d'hérésie et d'erreur, à cause de leur opposition avec la foi, et celles de témérité, de scandale, etc., à cause de leur opposition avec la morale. » (*Hist. du concile du Vatican.*)

505. *Raisons pour lesquelles l'Eglise définit les doctrines de foi.* — « Il y a deux raisons, dit Mgr Manning, pour lesquelles l'Eglise, dès le commencement, a défini les doctrines de foi : l'une pour les rendre claires, déterminées et précises; l'autre pour les réaffirmer et les défendre quand elles ont été mises en question. » (*Le Concile œcuménique et l'Infaillibilité*, etc.)

« Or, il est incontestable, dit le P. Montrouzier, que l'infaillibilité du Pape n'a rencontré de sérieux contradicteurs que dans ces derniers temps. On comprend donc que l'Eglise n'ait point eu à se préoccuper de formuler une définition que rien ne rendait nécessaire. Le dogme de l'Immaculée Conception de Marie n'a été promulgué qu'en 1854 par le Pape Pie IX. Est-ce à dire que l'Eglise n'ait pas toujours cru à la vérité du glorieux privilège de la Vierge Marie ? »

« L'Eglise, ajoute Mgr Deschamps, a *toujours* vécu de la foi à cette vérité de l'infaillibilité du Pape, et elle en a vécu partout, même là où elle a été contestée par la bonne foi. »

506. *Exemple de respect et de soumission envers l'Eglise et le Saint-Siège en particulier* — Le respect et la soumission à l'autorité et aux décisions de l'Eglise et du Saint-Siège sont la marque des vrais enfants de Dieu, selon saint Cyprien, qui dit : « Celui qui n'aura pas l'Eglise pour mère et qui ne l'honorera pas comme telle, n'aura jamais Dieu pour père : » Aussi tous les saints, tous les vrais serviteurs de Dieu se sont-ils montrés enfants de l'Eglise par le respect et l'obéissance qu'ils ont pratiqués envers ses pasteurs.

— *a* Saint Etienne, roi de Hongrie (XIe siècle), donna toujours à ses sujets l'exemple du respect pour les ministres de l'Eglise, persuadé que rien n'est plus capable de contribuer à l'accroissement de la religion. Mais il professait une profonde vénération pour le Saint-Siège et pour tous les actes qui en émanaient. Ayant envoyé à Rome un évêque afin d'obtenir du souverain Pontife la confirmation de plusieurs fondations, il se hâta d'aller au-devant de son ambassadeur dès qu'il eut appris son retour; et s'étant fait lire les bulles du Pape, il les écouta debout par respect pour le chef de l'Eglise. Ce religieux prince conserva ces heureux sentiments jusqu'à la mort.

Sentant qu'il approchait de sa dernière heure, il fit assembler la noblesse pour lui recommander l'obéissance au Saint-Siège et la pratique des vertus chrétiennes.

— *b* Saint Thomas d'Aquin (1227-1274), cette brillante lumière du XIIIe siècle, appelé l'*Ange de l'école théologique*, n'en était que plus soumis à l'autorité du Saint-Siège. Sur le point de recevoir le saint Viatique, il dit : « Je vous adore, ô mon Dieu et mon Sauveur, vous pour l'amour duquel j'ai étudié, travaillé, prêché et enseigné. J'espère n'avoir rien avancé de contraire à votre divine parole; ou, si cela m'est arrivé par ignorance, je me rétracte publiquement et je soumets tous mes écrits au jugement de la sainte Eglise romaine (1). »

— *c* Saint Vincent de Paul (1576-1660) avait une foi vive, simple et pure qui le rendait parfaitement soumis au Saint-Siège, dont il recevait les décisions avec le plus profond respect. Aussi fit-il éclater ces deux vertus par le soin vigilant qu'il eut de se préserver des erreurs contraires à la doctrine de l'Eglise, notamment du jansénisme, et par son zèle à les combattre et à répandre partout les lumières de la foi, en procurant aux peuples le bienfait de l'instruction chrétienne.

(1) Un jour que ce grand saint priait avec ferveur devant son crucifix, il entra dans une douce extase, et fut élevé de terre à la hauteur de plusieurs coudées. Dominique de Caserte, qui le vit dans cet état, fut bien moins frappé du ravissement qu'on savait lui être assez ordinaire que de la voix miraculeuse qui sortit de la bouche du crucifix pour lui faire entendre ces paroles : « Vous avez bien écrit de moi, Thomas; quelle récompense demandez-vous ? » A quoi le saint répondit : « Nul autre que vous, Seigneur. » (GODESCARD; *Vie du saint.*)

On lui a souvent entendu dire qu'il remerciait Dieu de l'avoir conservé dans l'intégrité de la foi, au milieu d'un siècle qui avait produit tant d'erreurs et d'opinions scandaleuses, et de ce que Dieu lui avait fait la grâce de n'avoir jamais adhéré à aucun sentiment qui fut contraire à celui de l'Eglise. Lorsque la doctrine de Jansénius eut été condamnée à Rome, Vincent dit à sa communauté qu'il fallait remercier Dieu de la protection qu'il donnait à l'Eglise et particulièrement à la France, pour la purger des erreurs qui allaient la jeter dans un grand désordre. En toutes occasions enfin, il recommanda instamment aux siens une parfaite soumission aux décisions du Saint-Siège apostolique, et il ne cessa de protester qu'il perdrait plutôt la vie, que le respect dû à cette autorité suprême.

— *d* Le vénérable de la Salle, qui vécut peu après saint Vincent de Paul (1651-1719), témoigna la même vénération et la même soumission envers l'Eglise romaine ; et, dans son testament, il recommande avant tout à ses disciples « d'avoir toujours une entière soumission à l'Eglise. » — « Pour en donner des marques, ajoute-t-il, je leur demande de ne se désunir en rien de notre saint Père le Pape et de l'Eglise de Rome, se souvenant toujours que j'ai envoyé deux frères à Rome pour demander à Dieu la grâce que leur société lui fût toujours entièrement soumise. »

— *e* La foi vive dont saint Alphonse de Liguori (1696-1787) était animé, lui inspirait un profond respect pour le souverain Pontife, chef visible de l'Eglise. Il recevait avec une entière soumission les décrets et les ordres du Saint-Siège; il abandonnait à son examen, avec une obéissance filiale, tous les ouvrages qu'il composait. Ce respect profond l'obligea de combattre les écrivains téméraires qui, de son temps, attaquaient avec hardiesse les droits les plus incontestables du vicaire de Jésus-Christ. Non seulement il défendit contre eux l'Eglise par ses écrits, mais il était prêt à donner son sang pour elle. Dans ses discours familiers, il ne cessait de répéter, avec l'accent de la conviction et de la reconnaissance : « Notre sainte foi est la véritable; je donnerais mille fois ma vie et mon sang pour elle. Rendons sans cesse grâces à Dieu de ce qu'il nous a fait naître dans le sein de l'Eglise romaine, et non parmi les hérétiques ou les infidèles. »

— *f* Fénelon, archevêque de Cambrai (1651-1715), nous a donné aussi un bel exemple de soumission aux décisions du Saint-Siège. Accusé par plusieurs évêques de France, et, entre autres, par un des plus beaux génies de son siècle, le grand Bossuet, d'avoir avancé, dans un ouvrage ascétique intitulé *Explication des maximes des Saints*, plusieurs propositions dangereuses en matière de religion, il défendit son ouvrage avec cette fermeté pleine de douceur qui était le trait distinctif de son caractère aussi bien que de ses écrits.

Il ne put convaincre ses adversaires et en appela à la décision du Pape. Le livre, examiné par une commission de cardinaux, donna lieu

à de longues discussions; mais enfin la condamnation fut prononcée par Innocent XII, et l'archevêque de Cambrai en reçut la nouvelle au moment de monter en chaire. Changeant aussitôt le sujet de son sermon, il parla d'abondance sur la soumission due à l'autorité; il le fit d'une manière si touchante, qu'il arracha des larmes à tout son auditoire. Alors, et parce que, en sa qualité d'archevêque, il devait communiquer à l'Eglise dont il était le chef les censures portées par la cour de Rome, il annonça lui-même la condamnation de son propre ouvrage et en défendit la lecture : il le fit en termes aussi simples qu'édifiants. « Notre saint Père le Pape, dit-il, a condamné par un bref le livre intitulé *Explication des maximes des Saints*, avec vingt-trois propositions qui en ont été extraites. Nous adhérons à ce bref, tant pour le texte du livre que pour les vingt-trois propositions, simplement, absolument et sans ombre de restriction. C'est de tout notre cœur que nous vous exhortons à une soumission semblable et à une docilité sans réserve, de peur qu'on n'altère insensiblement la simplicité de l'obéissance due au Saint-Siège, obéissance dont nous voulons, moyennant la grâce de Dieu, vous donner l'exemple jusqu'au dernier soupir de notre vie. A Dieu ne plaise, ajouta-t-il, qu'il soit jamais parlé de nous, si ce n'est pour se souvenir qu'un pasteur a cru devoir être aussi docile que la dernière brebis du troupeau, et qu'il n'a mis aucune borne à sa soumission. » Ensuite, pour laisser à son diocèse un monument de cette soumission et de cette docilité, il fit faire pour l'exposition du saint Sacrement un ostensoir porté par deux anges, l'un d'eux foulant aux pieds divers livres condamnés, sur l'un desquels on lisait : *Explication des maximes des Saints*.

Bel exemple pour tant d'ignorants et d'impies qui se mêlent de dogmatiser, de blâmer, de critiquer, lorsque les décisions de l'Eglise ou de ses pasteurs ne s'accordent pas avec leurs idées. (LE CARDINAL DE BEAUSSET; *Histoire de Fénelon*.)

507. *Prodige opéré en faveur d'un prélat soumis au Pape.* — Il y a, dans le royaume de Naples, un lieu célèbre par la dévotion à l'auguste Reine du ciel, qui est connu sous le nom de « montagne de la Vierge. » Une illustre abbaye bénédictine y fut fondée par saint Guillaume de Verceil en l'année 1119. Comme plusieurs abus s'y étaient glissés, le Saint-Siège, en 1859, profita de l'élection d'un nouvel abbé pour ramener dans cette congrégation la régulière observance. Tous les suffrages se réunirent sur le R. P. Guillaume de Césare, qui déploya tout son zèle pour faire exécuter les prescriptions apostoliques. Cependant, quelques esprits mécontents et indociles profitèrent de la révolution qui eut lieu à cette époque, pour faire entendre des menaces de mort contre le digne abbé. — Celui-ci, ayant eu connaissance du complot par un des curés des villages soumis à sa juridiction (car il était en même temps évêque du territoire annexé à l'abbaye), se fit un devoir d'informer le Pape de sa situation afin que Sa Sainteté daignât accepter sa démission. Mais le Pontife romain garda le silence. Le péril ne cessant de s'accroître, le vénéré prélat écrivit une seconde fois

à Rome pour faire connaître qu'il était urgent d'accepter sa démission, sinon qu'il fallait s'attendre à le voir mis à mort. Rome fit comprendre qu'il fallait rester ferme dans l'obéissance et s'exposer au besoin à tous les dangers. — Or, en 1860, le vénérable abbé était allé, un matin, avec son vicaire général et d'autres religieux, visiter des travaux qu'on exécutait. Un peu fatigué de sa course, par suite de sa santé faible et délicate, l'illustre Mgr de Césare s'assit sur un petit monticule en continuant sa conversation. Tout à coup, un bruit sourd retentit à ses oreilles ; étourdi, il regardait autour de lui avec stupéfaction ; bientôt, sentant quelque chose dans sa bouche, il y porte la main et en retire une balle ensanglantée. En même temps, de nouveaux coups avaient retenti ; et le pieux abbé ne savait plus autre chose, sinon qu'il était en un danger imminent de mort. En un instant, en effet, sept balles de fort calibre l'avaient toutes atteint d'une manière mortelle. La première avait pénétré à côté de l'oreille gauche, et s'était arrêtée dans la bouche, sans fracasser la mâchoire ni ébranler une dent. Le plus habile médecin ne saurait faire pénétrer le fil le plus léger de la même manière. Nous avons nous-même constaté le lieu où la balle avait frappé, et nous avons pu nous assurer que ni la mâchoire ni les dents n'avaient été endommagées par le projectile. Selon la loi ordinaire, il devait traverser le visage tout entier; et c'est par un prodige merveilleux que la balle s'arrêta dans la bouche, d'où le vénéré prélat la retira, sans rien savoir de ce qui venait d'avoir lieu. Deux autres balles atteignirent Mgr de Césare au cou par le côté gauche : en passant, elles brisèrent la clavicule ; l'une d'elles sortit du côté droit; quant à l'autre, elle s'arrêta là. Nous avons pu la toucher nous-même, et constater la manière prodigieuse par laquelle, sans donner la mort, elle avait pu se loger où nous l'avons vue. Deux autres balles frappèrent derrière le cou l'illustre prélat; et, après avoir traversé le corps tout entier, elles sortirent par le bras droit. Les tendons musculaires furent brisés, ainsi que le constatèrent les médecins. Mais le digne abbé put plier et replier ses bras, les ramener en haut, en avant, en arrière, sans la moindre difficulté, absolument comme s'il n'eût jamais été atteint d'un coup de feu, et c'est ce qu'il a fait devant nous. Quant à la septième balle, elle fit une profonde blessure dans le bas des reins; la cicatrice est encore visible et très profonde; mais elle n'a eu d'autre résultat que d'augmenter les forces du digne abbé.

Mgr Guillaume de Césare, qui a été l'objet de l'insigne prodige dont nous avons esquissé le récit, siégeait au saint Concile œcuménique du Vatican comme un des Pères, par son titre d'abbé général et ordinaire de la congrégation bénédictine et diocèse *nullius*, comme dit le Droit. La santé du vénéré prélat est parfaite ; à dater du jour de sa guérison miraculeuse, celle-ci n'a jamais cessé d'être plus florissante qu'elle ne l'avait été auparavant. Aussi un personnage du rang suprême, s'entretenant amicalement avec lui et lui demandant les causes de sa bonne santé : « Essayez de mon remède, répondit l'illustre prélat; ce sont les sept balles qui m'ont atteint mortellement qui m'ont valu ce bienfait. »

Celui qui raconte ce fait a eu l'insigne honneur d'être admis auprès du pieux et savant Mgr de Césare. Il lui a été permis de voir tous les endroits où les balles avaient frappé.

---

§ IV. Hommages rendus à la papauté.

508. *Saint Léon III et Charlemagne.* — Léon III, que ses vertus ont fait placer au rang des saints, venait d'être élevé au souverain pontificat lorsque des ambitieux, jaloux de son éclatant mérite, formèrent le projet de l'assassiner; ils n'allèrent pas toutefois jusqu'à l'entière consommation de ce crime horrible, mais ils crevèrent les yeux au saint Pape, lui mutilèrent la langue et le jetèrent en prison. La ville de Rome fut remplie d'horreur et de tumulte. Après les premiers moments de stupeur et d'effroi, la foule demanda et obtint la délivrance du saint Pontife. Un miracle, attesté par tous les auteurs contemporains, vint remplir de joie le cœur des fidèles et redoubler leur vénération pour le Pape : Léon recouvra parfaitement l'usage de la vue et de la parole (1).

Quand Charlemagne apprit les violences exercées sur le souverain Pontife, il en fut vivement affligé. Il envoya d'abord une ambassade à saint Léon III, et il songeait à le rétablir dans Rome, où les séditieux étaient les maîtres, lorsqu'il apprit que le saint Pontife avait pris la résolution de venir lui-même le trouver à Paderborn (2). Le roi envoya alors à la rencontre du Pape un archevêque, ensuite un de ses comtes, enfin son fils Pépin, vainqueur des Huns et roi d'Italie. Pépin marchait à la tête de cent mille hommes.

Lorsque cette armée aperçut le Pontife entouré seulement de quelques serviteurs, elle se prosterna trois fois, le Pape la bénit trois fois, et Pépin vint se placer à ses côtés. Bientôt Charlemagne, averti, sort de Paderborn, accompagné du clergé portant la bannière et la croix; il vient se placer au milieu d'une autre armée, composée de différents peuples, qu'il range en un cercle immense, représentant une cité vivante au milieu de laquelle il se tient lui-même debout, surpassant de la tête tous ceux qui l'entourent.

Le Pape paraît dans l'enceinte escorté de Pépin. En ce moment, armée, peuple, clergé, toute l'innombrable multitude tombe à genoux, et Charlemagne, le père de l'Europe, reste incliné devant Léon, le pasteur du monde, qui bénit à trois reprises ses peuples trois fois prosternés. Ces deux hommes ensuite s'approchent et s'embrassent en pleurant, et le Pape, élevant la voix, entonne le cantique des anges :

(1) L'Eglise romaine fait mémoire de ce miracle le 12 juin, dans les termes suivants : A Rome, dans la basilique Vaticane, saint Léon III, pape, à qui Dieu rendit miraculeusement les yeux, que des impies lui avaient arrachés, et la langue qu'ils lui avaient coupée.

(2) Paderborn, ville de la Prusse rhénane.

« Gloire à Dieu dans le ciel, paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. »

Les ennemis du Pape furent effrayés de l'amitié qui l'unissait au roi des Francs; les séditieux furent punis; et quelques mois après l'entrevue de Paderborn, Léon III fit sa rentrée dans sa ville pontificale aux acclamations de tout un peuple ivre de joie du retour de son père. C'était le 29 du mois de novembre 799, veille de la fête de saint André.

Le 25 décembre 800, jour de la Nativité du Sauveur, Charlemagne, déjà maître de l'empire d'Occident, s'était rendu à Saint-Pierre pour assister à la messe solennelle. Il achevait sa prière devant le tombeau de l'Apôtre lorsque le Pape s'avança vers lui, et lui mit la couronne impériale sur la tête; tout le peuple s'écria aussitôt : « A Charles. Auguste, couronné de la main de Dieu, grand et pacifique empereur des Romains, vie et victoire! » Trois fois cette acclamation retentit dans la basilique. Charlemagne, surpris, se courba sous le nouveau fardeau qui lui était imposé, et il reçut l'onction impériale. Une révolution immense venait de s'accomplir : l'Eglise avait un défenseur officiel, le Saint-Siège avait un puissant auxiliaire; la société se trouvait constituée sur une base chrétienne (1). (CHANTREL; *Histoire des Papes.*)

509. *Léon X et François I.* — Après la célèbre bataille de Marignan, le roi François Ier rendit les plus grands honneurs au Pape Léon X, qui jugea à propos d'aller à la rencontre du vainqueur, pour avoir une conférence avec lui. A leur première entrevue, qui eut lieu à Bologne, le roi dit au souverain Pontife d'un air de gaieté : « Saint Père, je suis charmé de voir ainsi face à face le vicaire de Jésus-Christ. Je suis le fils et le serviteur de Votre Sainteté; elle me voit prêt à suivre tous ses ordres. » Léon X répondit de la manière la plus propre à flatter le roi, et ils furent également satisfaits l'un de l'autre. Le lendemain, dans la célébration solennelle des saints mystères, le monarque français ne se contenta pas de rendre au Pape les honneurs accoutumés; mais le Pape allant à son trône pour y prendre les ornements pontificaux, le roi voulut absolument, et quoi que Léon pût dire pour l'en empêcher, lui servir de caudataire (porte-queue). François répondit qu'il se tenait honoré de rendre les moindres services au vicaire de Jésus-Christ. On lui avait préparé un fauteuil; il ne voulut point s'y asseoir, il se tint debout jusqu'à la consécration; et de là jusqu'à la communion du célébrant, il demeura prosterné les mains jointes. François Ier conserva toujours, pour le chef de l'Eglise, les sentiments de respect

(1) « Je ne connais pas de jour plus grand dans l'histoire, dit l'abbé Besson, que celui où le vainqueur des Sarrasins, des Saxons et des Lombards, à genoux sur les marches de Saint-Pierre de Rome, le diadème en tête et la main sur l'Evangile, prononça aux pieds du pape Léon III, qui venait de le couronner empereur, le serment suivant : « Au nom du Christ, devant Dieu et le bienheureux Pierre, je jure et promets que je serai le protecteur et le défenseur de la sainte Eglise romaine, et que je l'aiderai de mon bras, autant que je le saurai et le pourrai. » (*Conf. sur les triomphes de l'Eglise.*)

qui sont dus au vicaire de Celui que l'Ecriture appelle le Roi des rois. (De Joux; *Lettres sur l'Italie.*)

510. *Voltaire et Benoît XIV.* — Benoît XIV fut l'un des Pontifes les plus heureux qui se soient assis sur la chaire de saint Pierre (1740-1758). Il n'eut pas d'ennemis, quoiqu'il se fût trouvé dans le cas d'avoir pour ennemis tous les méchants; mais il gagnait les uns par sa science profonde, par le spectacle de ses vertus, par sa fidélité inébranlable à l'accomplissement de tous ses devoirs; il captivait les autres par son attrayante douceur et par une brillante générosité. Aussi Voltaire, qui n'avait pas encore jeté le masque sous lequel il cachait son impiété, partagea-t-il jusqu'à un certain point l'admiration générale pour le nouveau Pontife: il lui dédia sa tragédie de *Mahomet*, et écrivit sous son portrait à sa louange un distique latin dont nous donnons la traduction :

« Voici Lambertini, la gloire de Rome et le Père de l'univers; il embellit de ses vertus le monde qu'il a enseigné par ses écrits. »

La lettre de dédicace était écrite en italien : « Bienheureux Père, disait-il au Pape, Votre Sainteté sera indulgente pour l'audace que montre un de ses plus intimes fidèles, mais un des plus grands admirateurs de la vertu, en présentant au chef de la vraie religion cette œuvre dirigée contre le fondateur d'une secte fausse et barbare. A qui pourrais-je plus convenablement dédier la satire de la cruauté et des erreurs d'un faux prophète qu'au vicaire et à l'imitateur d'un Dieu de vérité et de miséricorde? Que Votre Sainteté me permette donc de mettre à ses pieds mon petit livre et son auteur, et de demander humblement sa protection pour l'un et sa bénédiction pour l'autre. Cependant je m'incline très profondément et baise ses pieds sacrés. — Paris, 17 août 1745. » (Chantrel; *Histoire des Papes.*)

511. *De la vénération que les catholiques de tous les temps ont témoignée au souverain Pontife.* — Il est bien consolant de voir l'empressement que mettent tous les vrais chrétiens à se procurer l'occasion de se prosterner aux pieds du vicaire de Jésus-Christ et de recevoir la bénédiction apostolique. Un assez grand nombre de catholiques entreprennent le voyage de Rome et y prolongent leur séjour pour obtenir cette faveur. Cette dévotion fut toujours chère aux personnes pieuses. Les historiens rapportent que, dans la semaine de Pâques de l'an 1575, époque d'un grand jubilé, deux ou trois mille pèlerins venaient journellement baiser les pieds du Pape Grégoire XIII. Il y en eut jusqu'à treize mille en un jour. N'y a-t-il pas dans cet empressement, qui dure depuis des siècles, sans se ralentir jamais, quelque chose de surnaturel? (Noel; *Liturgie*, III.)

512. *Dévouement au saint Père.* — Au mois de janvier 1867, l'auguste Pie IX donnait audience à une mère qui, ayant accompagné son fils à Rome, désirait le présenter elle-même au Pape, afin que Sa Sainteté voulût bien l'admettre parmi les zouaves pontificaux, heureuse

d'offrir au vénérable vieillard ce qu'elle avait de plus cher au monde.

Le Pape reçut le fils et la mère avec cette bonté et cette affabilité qui le caractérisaient.

En se retirant, cette dame déposa sur le bureau du saint Père dix mille francs en or. Et comme le Pape paraissait étonné : « Très saint Père, dit-elle, c'est une prime que mon fils veut payer au gouvernement pontifical pour avoir l'honneur de le servir. »

A ces mots, Pie IX, ému jusqu'aux larmes, appuya une main sur la tête de l'enfant, l'autre sur la tête de la mère, et pria pour ces deux âmes si dignes l'une de l'autre.

— *a* Le dimanche de la solennité de saint Hilaire, un curé du diocèse de Poitiers avait fait la quête ordonnée par Monseigneur l'évêque pour le denier de Saint-Pierre. Tous les assistants, pauvres métayers, journaliers ou domestiques, avaient déposé leur obole, témoignant ainsi de leur dévouement au Saint-Siège. Après la messe, une pauvre femme âgée et infirme, toute triste, les larmes aux yeux, se présente au presbytère : « Ah! monsieur le curé, dit-elle, je ne savais pas que vous feriez aujourd'hui la quête pour notre saint Père le Pape; aussi, n'ai-je pu rien vous donner. Je ne suis qu'une pauvre mendiante; mais si j'avais su, je suis bien sûre que quelques bonnes âmes ne m'auraient pas refusé quelques sous en échange du morceau de pain qu'elles ont coutume de me donner chaque semaine; et cet argent, je vous l'aurais offert pour notre pauvre Pape que les méchants rendent si malheureux. Mais je ne veux pas qu'on dise dans la paroisse que la vieille Jeanne n'aime point le Pape, qu'elle n'a rien fait cette année pour lui, et il faudra que le temps soit bien mauvais cette semaine si je ne lui apporte pas ses étrennes. » — En effet, la pauvre vieille revint, quelques jours après, toute joyeuse au presbytère, et montra cinq gros sous à M. le curé : « Autrefois, lui dit-elle, on ne me donnait que des petits sous, sans doute parce que c'était pour moi seule; aujourd'hui, le bon Dieu a fait comprendre aux âmes généreuses que je demandais l'aumône pour son vicaire, et on m'a donné des gros sous. Les voilà. — Mais non, lui dit M. le curé, autrefois vous demandiez l'aumône pour vous seule, et on ne vous donnait qu'un sou, cette fois vous l'avez demandée pour deux, et on vous a donné deux sous : vous devez donc en garder la moitié. — Oh! nenni point, monsieur le curé, le Pape en a plus grand besoin que moi, puisqu'on lui a pris ce qu'il avait, et qu'à moi on me donne tous les jours. J'ai soixante-dix-huit ans, je suis infirme, voilà bientôt vingt ans que je ne puis travailler; comme les petits oiseaux du bon Dieu, je n'ai point de greniers, mais je dis chaque matin : *Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien*, et ce pain ne m'a jamais manqué. J'espère qu'il ne me manquera pas encore pour le peu de temps qui me reste à vivre. Prenez donc monsieur, le curé, et, si vous écrivez à notre saint Père le Pape, dites-lui que la vieille Jeanne, ne pouvant rien faire davantage, prie tous les jours le bon Dieu pour lui. » (*Semaine religieuse de Poitiers.*)

— *b* Une personne charitable désirait procurer une partie de plaisir à l'un de ces petits orphelinats si nombreux à Paris. Elle va donc porter à ses protégés une somme de cent francs qui devait être consacrée à faire un voyage en chemin de fer. Jamais ces pauvres enfants n'avaient joui d'un tel bonheur, et la partie était fixée au lendemain du premier de l'an. Deux ou trois jours auparavant, la bienfaitrice vint encore visiter ses petits amis, et leur fit part d'une lettre qu'elle a reçue de Rome, et dans laquelle on lui parle de la détresse du souverain Pontife. A peine la lecture de la lettre est-elle terminée, que quelques-uns s'écrient : « Puisque le saint Père est si pauvre, nous voulons lui donner nos cent francs, et nous resterons à la maison. — Pas du tout, réplique la bienfaitrice; c'est à vous que je donne cet argent, et mon désir est que vous en jouissiez. — Non, non, redisent toutes les petites voix; ce sera pour le saint Père. — Eh bien! continue cette bonne dame, puisque vous ne voulez pas vous laisser persuader aujourd'hui, je reviendrai dans huit jours pour connaître vos dispositions définitives. » Pendant ce temps, les petits orphelins sentent grandir dans leurs cœurs l'amour du Père commun; et, bien loin de revenir à leur partie de plaisir, ils se montrent unanimes à en faire le sacrifice. Ils rédigent eux-mêmes une charmante petite lettre au souverain Pontife; et, lorsque leur bienfaitrice se présente à l'expiration des huit jours, ils la lui remettent avec les cent francs. La pieuse dame, que des affaires appelaient peu après à Rome, a porté elle-même au saint Père les cent francs et la lettre. (*Lectures d'Angers.)*

513. *Pie VI à Florence.* — Le pape Pie VI, enlevé de Rome et traîné en captivité, traversait Florence. Le peuple se rassembla autour de la voiture et demanda la bénédiction. Le saint Père se rendit à ce pieux désir, et immédiatement après, il supplia l'un de ceux qui étaient encore à genoux, près de sa voiture, de lui apporter de l'eau fraîche. La foule se leva tout à la fois. Les uns coururent aux chevaux pour les arrêter, les autres se mirent en avant des gardes, un grand nombre se précipita dans les maisons, proférant des cris d'empressement et de joie. On offrit à Sa Sainteté toutes sortes de rafraîchissements. Il lui fallut en prendre de toutes les mains, ou du moins toucher à ce qu'elle n'acceptait pas. Les femmes forçaient les hommes à leur céder leur place. Chacun criait : « Moi ! très saint Père, moi ! » Le pieux Pontife avait le visage baigné de larmes. Voilà des témoignages d'amour qui sont de tous les siècles, de saint Pierre à Pie VI ! Mais aussi voici des actes de patience et de dévouement de la part des représentants de Jésus-Christ, qui sont de toutes les époques. En jetant dans la voiture de magnifiques fruits, un homme, par ces deux mots terribles dans leur circonstance : « *Voulez-vous, dites?* » proposa au Pape de repousser les soldats et de le délivrer. Mais le généreux Pontife, avec un véritable accent de tendresse, de supplication, de prière, demanda qu'on ne fît aucun acte de résistance, et lui-même il donna à son escorte le signal du départ !... (ARTAUD DE MONTOR.)

514. *Retour de Pie VII à Rome.* — L'intervention de Dieu dans l'établissement et la conservation de son Eglise est le miracle permanent de l'histoire. Mabillon en donne pour exemple, que jamais les fidèles ne furent plus dévoués et plus respectueux envers le Saint-Siège que dans les temps où il était occupé par des Papes indignes. Pour notre compte, nous pouvons ajouter à l'observation de Mabillon que la vénération des hommes pour le Saint-Siège ne s'est jamais plus clairement accusée que dans les moments où sa gloire semblait près de s'éteindre. Le cardinal Pacca décrit à ce sujet des scènes qui ne le cèdent pas en éloquence et en sublimité à tous les exemples que rapporte l'histoire de l'Eglise. Mais ce que raconte, de son côté, un illustre philosophe moderne sur ce qu'il vit à Rome au retour de Pie VII, aura sans nul doute un intérêt tout particulier, comme émanant d'un protestant et d'un étranger non suspect de flatterie.

« Je sortis, dit Humphry Davy, avec presque toute la population de Rome, pour saluer l'entrée triomphale de Pie VII, cet illustre Père de l'Eglise, dans la capitale de ses Etats, de cet homme dont la sainteté, la fermeté, la douceur et la bienveillance sont un honneur pour la nature humaine. Il était porté sur les épaules des artistes les plus distingués, ayant à leur tête Canova; et jamais je n'oublierai l'enthousiasme avec lequel il fut reçu; il est impossible de décrire les cris de triomphe et d'ivresse poussés au ciel par chaque voix. Quand il donna sa bénédiction, tout le monde se prosterna; et du milieu de ce peuple prosterné s'élevèrent des cris de joie, des sanglots, comme si tous les cœurs se fussent brisés. J'entendais crier autour de moi : « *Le saint Père ! le très saint Père ! Sa restauration est l'œuvre de Dieu !* » Je vis couler des larmes des yeux de presque toutes les femmes ; plusieurs d'entre elles sanglotaient à outrance, et les vieillards pleuraient comme des enfants. »

C'est ainsi que se termina la persécution du XVIIIe siècle. (DYBY; *Les Mœurs chrétiennes au moyen âge.*)

Hélas ! le XIXe siècle, lui aussi, devait apporter sa persécution de l'Eglise et amasser contre la barque de saint Pierre une des plus cruelles tempêtes qui l'ait jamais assaillie !... Puissent les Romains se souvenir de la fidélité traditionnelle de leurs pères au Pontife-roi. Puissent-ils ne pas oublier que la capitale du catholicisme, leur cité, est vraiment la métropole du monde, la ville immortelle; mais que toute sa gloire, toute sa prospérité, aussi bien que son bonheur, dépendent de leur fidélité au Saint-Siège.

515. *Les Césars et les Papes.* — Le trône des Papes et celui des Césars, se trouvant établis à la suite l'un de l'autre sur la même terre, au sein de la même capitale, excitent si vivement la pensée et l'imagination, qu'on se sent contraint de les comparer dans leurs effets. L'antithèse est frappante, le contraste complet. D'un côté, Néron, souverain et pontife de l'univers, vêtu de la pourpre impériale, armé de toutes les forces d'un empire immense qui n'a pas encore rencontré son égal dans les annales des nations; de l'autre côté, un pêcheur du

lac de Bethsaïde, sans épée, sans or ni argent. Ici, le paganisme avec tout le prestige de ses dieux, de ses arts, de ses enchantements et de ses séductions; là, le christianisme avec tant d'affronts pour l'esprit orgueilleux de l'homme, tant de contraintes austères pour ses passions! Ces deux puissances se livrèrent un combat à mort. La victoire, selon les prévisions purement humaines, aurait dû appartenir aux Césars. Cependant ce sont les Césars qui ont disparu, et Rome s'est donnée aux Papes. Depuis cette époque, la barque de Pierre n'a pas manqué d'être souvent battue par les flots déchaînés des puissances et de l'impiété... ; mais elle a résisté à tout. L'Eglise catholique romaine est l'œuvre du Tout-Puissant. Qu'importe ce que feront contre elle les hommes, même les plus puissants? Certes, si l'Eglise n'était pas divinement établie, il y a longtemps qu'elle n'existerait plus, en raison des périls de toutes sortes qu'elle a courus; aussi dirons-nous avec le judicieux Gamaliel, s'adressant aux scribes et aux docteurs de la loi chez les Juifs : « Si elle (la religion catholique) vient de Dieu (qui peut en douter?) vous ne pourrez la détruire, et vous combattrez contre Dieu même, en combattant contre elle. Sachez le comprendre, potentats de ce monde; comme l'a dit le Roi-prophète (Ps. II, 4 et 9) : Celui qui est assis aux cieux se rit de l'audace des humains. Quand il le veut, il écrase sous une verge de fer, il brise comme un vase d'argile les rois de la terre, et il confond leurs complots. » (JOHN MILEY ; *Hist. des Etats du Pape.*)

---

§ V. Du pouvoir temporel des Papes.

516. *Origine du pouvoir temporel des Papes.* — On peut dire que la souveraineté temporelle des Papes remonte à saint Pierre lui-même, quoiqu'on n'en aperçoive les premiers développements que dans les lois et les actes de Constantin. La manière dont cette souveraineté s'exerçait dès le temps des Apôtres, ne diffère pas de celle qu'on a vue dans les siècles suivants, qui n'ont fait que lui donner plus d'indépendance et un territoire sur lequel son pouvoir s'exerçât avec plus d'empire. Les Actes des Apôtres et les Epîtres de saint Paul fournissent la preuve de ce fait.

Dès les premiers temps, les fidèles offraient de larges aumônes, plusieurs même apportaient le prix de leurs biens aux pieds des Apôtres; Ananie et Saphire, après avoir déclaré qu'ils voulaient ainsi donner toute leur fortune, convinrent entre eux de retenir secrètement une partie du produit de leurs biens. Saint Pierre, après leur avoir rappelé qu'ils étaient libres de garder leur argent et que les offrandes étaient volontaires, les réprimanda vivement de leur hypocrisie et de leur mensonge, et Dieu les frappa de mort subite. Saint Pierre jugeait les premiers fidèles; et cet arbitrage s'étendait à toutes les affaires, même temporelles, à toutes les contestations qui pou-

vaient troubler la paix des familles. Le chef de l'Eglise exerçait donc dès lors un double pouvoir administratif et judiciaire. Les Papes des catacombes jouissaient d'une grande influence temporelle sur les chrétiens, et leur juridiction, qui s'étendait sur toute l'Eglise, se trouvait fortifiée ou aidée par des contributions volontaires plus considérables à Rome que partout ailleurs.

A l'époque même des persécutions, l'Eglise romaine possédait un nombre prodigieux de vases sacrés en or et en argent, des ornements de toute espèce, des terres fertiles et de spacieux domaines dans presque toutes les contrées de l'Afrique et de l'Europe.

« Mère et maîtresse de toutes les Eglises, écrivait en 1849 Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, l'Eglise de Rome était, dès lors, comme elle devait l'être, la plus riche, la plus puissante et aussi la plus généreuse dans ses libéralités. Tous les fidèles répandus sur la face de la terre la vénéraient comme le centre de la catholicité, et lui prodiguaient leurs biens avec leur obéissance et leur amour. Ils ne voulaient pas que le chef de la religion et le vicaire de Jésus-Christ fût au-dessous des immenses besoins de son administration spirituelle ; ils voulaient que le Pape pût suffire à toutes les exigences de la mission universelle qui lui était donnée, à toutes les énormes dépenses qu'il était obligé de faire pour le salut de tant de peuples confiés à ses soins, et aussi pour les nations encore infidèles auxquelles il devait envoyer la lumière de la foi avec des évêques, des prêtres, des diacres, des missionnaires apostoliques. De là les richesses de l'Eglise romaine dès le temps des persécutions; de là les possessions considérables dont elle jouissait longtemps avant Constantin; de là aussi les libéralités qu'elle versait dans le monde. Elle fournissait, nous dit Eusèbe, à l'entretien d'un grand nombre de clercs, de veuves, d'orphelins, de pauvres, comme à la propagation de la foi et à la fondation de chrétientés nouvelles dans les pays les plus éloignés. Eusèbe cite la Syrie et l'Arabie, nos propres histoires y ajoutent les Gaules et les Espagnes. Ce n'est pas tout : il fallait qu'au fond des catacombes où elle siégeait encore, la Papauté entretînt des notaires apostoliques pour tenir les actes des martyrs, et répondre sans cesse aux consultations chaque jour renouvelées des Eglises, en même temps qu'elle couvrait les mers de nombreux navires chargés de ses aumônes. Telle était, avant même la paix rendue à l'Eglise, la puissance temporelle dont la foi des fidèles entourait le siège apostolique, et dont la charité des Papes faisait un si noble usage pour le bonheur des peuples. Les monuments, les faits les plus célèbres nous apprennent que l'Eglise romaine, pour subvenir à tant de besoins, possédait non seulement des vases d'or et d'argent et des objets mobiliers en grand nombre, mais aussi *des biens-fonds considérables*. Les païens, quelquefois respectaient, quelquefois lui enlevaient violemment ces propriétés. Constantin ordonna, dit Eusèbe, de restituer au clergé *les maisons, les possessions, les champs, les jardins et autres biens* dont il avait été *injustement dépouillé*. Chose étrange ! le paganisme reconnut à l'Eglise ce droit de propriété que lui contestent aujourd'hui des nations

qui se disent chrétiennes! » (*De la souveraineté temporelle des Papes.* — Paris, 1849.)

L'avènement de Constantin fit faire un pas de plus à cette royauté pontificale. Le droit de l'Eglise sur ses biens fut solennellement reconnu. Constantin sentit même que la puissance impériale serait mal à l'aise à côté de la puissance pontificale; il reconnut que l'immortalité promise à Rome ne l'avait été qu'en vue de la Rome ecclésiastique; il reconnut que cette longue suite d'événements extraordinaires, qui avait fait de Rome la capitale du monde, ne pouvait avoir d'autre but que de fonder la capitale de l'empire de Jésus-Christ, roi universel du monde, et il se retira. (J. Chantrel; *Histoire des Papes.*)

517. *La souveraineté pontificale au* VIIe *siècle.* — Saint Grégoire le Grand (1) fut la personnification la plus remarquable, le type le plus noble et le plus touchant de cette souveraineté singulière, qui ne se révélait que par sa bienfaisance et son amour pour les hommes, et dont la force des choses, le malheur des temps et la reconnaissance des peuples investissaient, en quelque sorte malgré eux, les pontifes romains. On voit habituellement ce saint Pape remplir les fonctions de seigneur temporel et presque d'un souverain, pour le gouvernement et la protection de l'Italie; il administre les provinces, il pourvoit à la dépense des villes, il envoie des gouverneurs, avec injonction au peuple de leur obéir comme à lui-même. « Nous avons ordonné à Léontinus de se charger du soin du gouvernement de votre ville, écrit-il aux citoyens de Népi. Nous voulons que sa vigilance s'étende sur toutes choses, et qu'il décide et règle lui-même tout ce qu'il jugera convenable à votre bien et à la chose publique : quiconque résisterait à ses ordres, résisterait par là même à notre autorité. » Il envoie des officiers militaires pour commander la garnison des places, menacées par les ennemis de l'Empire. On le voit même, dans plusieurs de ses lettres, exciter la vigilance et le zèle des évêques pour la défense des villes, pour la garde des murailles et l'approvisionnement des places fortes. Il donne des ordres aux chefs de l'armée, il traite en personne de la paix avec les Lombards; il facilite le succès des négociations, tantôt par ses libéralités, tantôt par ses instances réitérées auprès des exarques, des empereurs, des Lombards eux-mêmes. En un mot, son autorité, également respectée des princes et des peuples, des Romains et des Barbares, est comme le centre du gouvernement et de toutes les affaires politiques en Italie. Ce grand et saint Pape était tellement contraint par les besoins et les malheurs des peuples, et par la charité qui pressait son cœur, de s'occuper des affaires publiques, qu'il disait lui-même que sa vie était partagée entre l'office de pasteur et celui de prince temporel. (Darras; *Hist. générale de l'Eglise.*)

518. *La souveraineté pontificale au temps de Pépin et de Charlemagne.* — « Pépin et Charlemagne, dit à ce sujet l'illustre dom Guéranger, ont droit à toute la reconnaissance de la chrétienté pour

(1) Saint Grégoire Ier, dit le Grand, gouverna l'Eglise de 590 à 604.

l'appui généreux qu'ils ont prêté au Saint-Siège et pour les largesses qu'ils lui ont faites. Mais ni Pépin, ni Charlemagne n'ont fait cadeau de Rome et de *son duché*, comme on disait alors, au successeur de saint Pierre, par la raison toute simple que le successeur de saint Pierre avait la souveraineté de Rome et de son *duché* avant même que Pépin eût ceint la couronne des Francs. La confusion, et par suite l'erreur, est commune sur ce point chez les historiens qui ont cours. Il est à propos de rétablir les faits, et il est facile de le faire en peu de mots; il suffit, en effet, de remonter aux sources. En 755, Pépin marche au secours d'Etienne III, opprimé par les Lombards; il réduit Astolphe à lever le siège de Rome et à demander la paix. Ensuite, au rapport d'Anastase, il contraint ce prince à abandonner au Saint-Siège Ravenne et la plus grande partie de son exarchat, avec une portion considérable du Picénum, en tout vingt-deux villes avec leur territoire. De Rome, du *duché de Rome*, pas un mot. Bien plus, Eginhard, qui n'est pas Italien, comme Anastase, nous dit en propres termes, dans ses *Annales*, aux années 755 et 756, que cet acte appelé *donation* n'avait pour objet que de *restituer* à l'Eglise de Rome des domaines qui lui avaient été enlevés par les Lombards.

» Charlemagne vient à son tour combattre Didier, qui a jeté ses Lombards sur les terres de l'Eglise. Il le force dans Pavie, et en même temps il fait aussi sa donation plus ample que celle de son père. Il y assure pour toujours à l'Eglise romaine Ravenne et son exarchat, la Corse, les provinces de Parme, de Mantoue, de Venise et d'Istrie, avec les duchés de Spolète et de Bénévent; de Rome et de son *duché*, pas un mot. Quant à ces diverses provinces, pas une qui ne fût antérieurement sous les lois du Saint-Siège, auquel elles s'étaient données successivement, afin d'obtenir sa protection contre les Lombards; plusieurs même, telles que la Corse et le duché de Bénévent, n'avaient encore été atteintes en aucune façon par les armes de Charlemagne.

» Dans son testament, l'empereur fait avec détail le partage de ses Etats entre ses fils, mais il omet entièrement le *duché de Rome* et l'exarchat. Il se borne à recommander à ses fils de prendre ensemble le soin et la défense de l'Eglise romaine, ainsi qu'il a été pratiqué par Charles Martel, son aïeul, par son père Pépin, d'heureuse mémoire, et par lui-même. Telle est la vérité historique, telle est aussi la source principale des bénédictions dont la France a été favorisée dans le cours des siècles jusqu'à ces derniers jours. » (D. P. GUÉRANGER; *Du naturalisme dans l'histoire*.)

519. *Utilité du pouvoir temporel des Papes pour le gouvernement spirituel.* — « Bien que le royaume de Jésus-Christ ne soit pas de ce monde, disent les Pères du Concile tenu à Baltimore en 1849, et que le successeur de saint Pierre n'ait de droit divin aucun domaine temporel, cependant, par la munificence des princes chrétiens, une principauté a été attachée au Saint-Siège, sous le nom de patrimoine de saint Pierre. Cette principauté temporelle des Etats romains a servi, dans l'ordre de la Providence, à l'exercice libre et non suspect des

fonctions spirituelles des Papes et au développement des intérêts religieux, en contribuant à l'entretien d'institutions de science et de charité. Si l'évêque de Rome était le sujet d'un souverain politique ou le citoyen d'une République, il y aurait à craindre qu'il ne jouît pas toujours de cette liberté d'action qui est nécessaire pour que ses mesures et ses décrets soient respectés par les fidèles de tout l'univers. »

— *a* Quelques mois plus tard, les Pères du Concile de Soissons publiaient un décret dont voici la substance : « Comme nous désirons ardemment qu'il ne manque au Saint-Siège rien de ce qui peut favoriser l'exercice de l'autorité qu'il a reçue de Jésus-Christ, nous blâmons et condamnons les projets téméraires de ceux qui mettent tout en œuvre pour dépouiller les Papes de leur souveraineté temporelle, et qui prétendent que cette souveraineté est illégitime et contraire à l'institution de Jésus-Christ et à la doctrine de l'Evangile. C'est pourquoi, continuent les Pères, nous formons des vœux pour que les divers domaines concédés au siège apostolique, afin que son autorité s'exerce dans tout l'univers avec plus de sûreté et plus de liberté, soient conservés dans toute leur intégrité. »

— *b* La même vérité était proclamée peu après, en ces termes, par le souverain Pontife Pie IX : « Dieu a permis que les princes, même ceux qui ne sont point en communion avec l'Eglise romaine, défendissent et soutinssent la souveraineté temporelle de cette même Eglise, dont le pontife romain jouit au titre le plus incontestable, depuis tant de siècles, par une disposition singulière de la Providence, afin que, dans le gouvernement de l'Eglise universelle qui lui est divinement confié, il puisse exercer sa suprême autorité apostolique sur toute la terre avec cette liberté qui est nécessaire pour remplir les devoirs du souverain pontificat, et procurer le salut du troupeau du Seigneur. (*Allocution de notre saint Père le Pape Pie IX, dans le consistoire secret, tenu le* 18 *mai* 1850).

Le même Pape, par un bref en date du 22 août 1851, a condamné cette proposition du docteur Nuitz : « La compatibilité du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel est une question controversée entre les fils de l'Eglise chrétienne et catholique. »

520. *Paroles de Napoléon touchant la papauté.* — Napoléon, alors qu'il n'était encore que premier consul, disait : « L'institution qui maintient l'unité de la foi, c'est-à-dire le Pape, gardien de l'unité catholique, est une institution admirable. On reproche à ce chef d'être un souverain étranger. Ce chef est étranger, en effet, et il faut en remercier le Ciel. Le Pape est hors de Paris, et cela est bien ; il n'est ni à Madrid, ni à Vienne, et c'est pourquoi nous supportons son autorité spirituelle. A Vienne, à Madrid, on est fondé à en dire autant. Croit-on que, s'il était à Paris, les Autrichiens, les Espagnols consentiraient à recevoir ses décisions? On est donc trop heureux qu'il réside hors

de chez soi, et qu'en résidant hors de chez soi, il ne réside pas chez des rivaux ; qu'il habite dans cette vieille Rome, loin de la main des empereurs d'Allemagne, loin de celle des rois de France ou des rois d'Espagne, tenant la balance entre les souverains catholiques, penchant toujours un peu vers le plus fort, et se relevant bientôt si le plus fort devient oppresseur. Ce sont les siècles qui ont fait cela, et ils l'ont bien fait. Pour le gouvernement des âmes, c'est la meilleure, la plus bienfaisante institution qu'on puisse imaginer. Je ne soutiens pas ces choses par entêtement de dévot, mais par raison. » (THIERS ; *Histoire du Consulat et de l'Empire.*)

521. *L'empereur Napoléon et l'envoyé de Pitt.* — Pitt envoya un de ses confidents, appelé Marseria, comme ambassadeur à Napoléon, afin d'engager le puissant empereur à détruire le catholicisme en France et à se débarrasser ainsi de l'autorité si gênante du Pape. « Rappelez-vous bien mes paroles, répondit Napoléon à l'émissaire du célèbre diplomate anglais, et reportez-les fidèlement à celui qui vous envoie : Je maintiendrai le catholicisme en France, parce que c'est la vraie religion, parce que c'est la religion de l'Eglise, parce que c'est la religion de la France, parce que c'est celle de mon père, parce que c'est la mienne enfin ; et loin de rien faire pour l'abattre, je ferai tout pour l'affermir. » Marseria reprit : « Mais, Sire, en agissant ainsi, en restant dans cette ligne de conduite, vous vous donnez des chaînes invisibles, vous vous créez mille entraves ! Tant que vous reconnaîtrez Rome, Rome vous dominera ; les prêtres auront plus d'autorité que vous ; leur action pénétrera jusque dans votre volonté, qui ne s'étendra jamais jusqu'à sa limite absolue. » L'empereur eut un geste d'impatience. « Vous confondez, dit-il, deux choses bien distinctes. En effet, il y a ici deux autorités en présence : pour les choses du temps, j'ai mon épée, et elle suffit à mon pouvoir ; pour les choses du ciel, Rome a tout pouvoir, et Rome en décidera sans me consulter ; et elle aura raison, c'est son droit. — Sire, permettez que j'insiste, et que je répète à Votre Majesté qu'elle ne possédera, même au point de vue temporel, l'autorité souveraine dans sa plénitude, qu'à la condition d'être chef de l'Eglise. Et c'est là ce que vous ne pouvez vous procurer qu'en créant une religion en France, c'est-à-dire une religion à vous. — Créer une religion, répliqua l'empereur en souriant ; mais pour créer une religion, il faut monter au Calvaire, et le Calvaire n'est pas dans mes desseins. » Trop heureux, le puissant empereur, s'il eût toujours persévéré dans de telles dispositions !

V

HORS DE L'ÉGLISE POINT DE SALUT

Ceux qui sont hors de l'Eglise sont les infidèles, les hérétiques, les schismatiques, les apostats et les excommuniés.

Un infidèle est celui qui n'est pas baptisé, et qui ne croit pas en Jésus-Christ.

L'hérétique est celui qui refuse opiniâtrement de croire une vérité révélée de Dieu, et enseignée par l'Eglise comme article de foi (1).

Le schismatique est celui qui se sépare de l'Eglise, en refusant de reconnaître ses Pasteurs légitimes et de leur obéir.

On donne le nom d'apostat à celui qui renie la foi de Jésus-Christ après en avoir fait profession, et l'on appelle excommunié celui que l'Eglise a retranché de sa communion, à cause de ses crimes.

522. *Ce que signifie la maxime : Hors de l'Eglise point de salut.* — La maxime *hors de l'Eglise point de salut*, signifie simplement, dit Mgr Gousset, que ceux des infidèles, des hérétiques et des schismatiques qui, connaissant la véritable Eglise, refusent d'y entrer, se rendent coupables d'une opiniâtreté damnable envers l'Eglise et envers Jésus-Christ. Il en est de même des chrétiens qui, ayant été élevés et suffisamment instruits dans le sein de l'Eglise, s'en séparent par le schisme ou par l'hérésie, ou par l'apostasie, ou par le philosophisme moderne, qui renferme toutes les hérésies. L'Eglise romaine ne va plus loin, si ce n'est pour nous apprendre, par l'organe de ses docteurs, qu'on peut appartenir à l'âme sans appartenir au corps de l'Eglise, et par là même se sauver sans être incorporé à la communion extérieure de la véritable Eglise. »

523. *Pourquoi n'y a-t-il pas de salut hors de l'Eglise.* — Saint Augustin en donne les raisons suivantes :

Dans l'Eglise seule, s'offre le sacrifice de notre rédemption.

Ceux-là seulement reçoivent le salaire, qui ont travaillé dans la vigne du Seigneur.

Tous ceux qui se trouvèrent hors de l'arche de Noé, périrent.

Un membre séparé du corps ne peut avoir de vie.

Une branche retranchée du tronc ne peut ni fleurir, ni verdir, ni porter des fruits.

Un ruisseau séparé de sa source doit dessécher.

Le même docteur dit encore : « Si quelqu'un se trouve hors de l'Eglise, il n'appartient plus au nombre des fidèles, il n'est plus enfant de l'Eglise. Celui-là n'aura pas Dieu pour père, qui ne veut point avoir l'Eglise pour mère. »

(1) On voit par cette définition la différence qu'il y a entre tomber dans l'erreur et être hérétique : on est hérétique seulement quand l'erreur est *volontaire* et *opiniâtre*, et quand on refuse de se soumettre au jugement de l'Eglise en matière de foi.

— *a* Saint Cyprien, qui florissait vers le milieu du IIIe siècle, compare l'Eglise à « un soleil dont les rayons sont innombrables, mais dont la lumière est une; c'est un arbre, dit-il, dont les rameaux sont en grand nombre, mais dont le tronc est un; c'est une source qui se divise en plusieurs ruisseaux, tout en conservant à tous une seule et même origine. Interceptez les rayons du soleil, vous n'aurez plus de lumière; détachez une branche de l'arbre, elle ne pourra plus repousser; séparez un ruisseau de sa source, il séchera aussitôt.... Celui qui abandonne l'Eglise de Jésus-Christ, n'arrivera pas aux récompenses de Jésus-Christ; c'est un étranger, un profane, un ennemi. Il ne peut avoir Dieu pour père, celui qui n'a pas l'Eglise pour mère. Si quelqu'un a pu se sauver hors de l'arche de Noé, que celui qui est hors de l'Eglise se sauve. (*De l'Unité de l'Eglise catholique.*)

— *b* Le Seigneur, dit Péarson, évêque anglican de Chester, n'a pas fait deux chemins pour arriver au ciel; il n'a point établi son Eglise pour sauver quelques personnes, pendant que les autres se sauveraient d'une autre manière. Nul autre nom, sous le ciel, n'a été donné aux hommes, par lequel nous devions être sauvés, que le nom de Jésus-Christ.... Il n'y a donc que ceux qui appartiennent à l'Eglise qui pourront se soustraire à la colère de Dieu. (*Commentaire sur le Symbole des Apôtres.*)

524. *Le curé d'Ars et un protestant.* — Le curé d'Ars eut un jour une entrevue avec un riche protestant. Le serviteur de Dieu, ignorant que l'homme à qui il venait de parler de Notre-Seigneur et des Saints, comme il savait en parler, avec la plus cordiale et la plus aimable effusion, eut le malheur d'appartenir à une secte dissidente, lui mit en finissant une médaille dans la main. « Monsieur le curé, dit le protestant, vous donnez une médaille à un hérétique. Du moins, je suis un hérétique à votre point de vue; mais, malgré la diversité de nos croyances, j'espère qu'un jour nous serons tous deux au ciel. »

Le bon curé prit la main de son interlocuteur, et fixant sur lui des yeux dans lesquels se peignaient la vivacité de sa foi et l'ardeur de sa charité, il répondit avec un sentiment de tendresse profonde et compatissante : « Hélas! mon ami, nous ne serons unis là-haut qu'autant que nous aurons commencé à l'être sur la terre ; la mort n'y changera rien. Où l'arbre tombe, il reste. — Monsieur le curé, je me fie au Christ qui a dit : « Celui qui croira en moi aura la vie éternelle. » — Notre-Seigneur a bien dit autre chose. Il a dit que celui qui n'écoutait pas l'Eglise devait être regardé comme un païen. Il a dit qu'il ne devait y avoir qu'un troupeau et qu'un pasteur, et il a établi saint Pierre comme chef de ce troupeau. » Puis, prenant une voix plus douce : « Mon ami, il n'y a pas deux manières de servir Notre-Seigneur, il n'y en a qu'une bonne : c'est de le servir comme il veut être servi. » Là-dessus, le bon curé s'éloigna, laissant son interlocuteur pénétré d'un trouble salutaire, avant-coureur de la grâce divine, à laquelle plus tard ce protestant eut le bonheur de céder, en rentrant dans le sein de l'Eglise.

525. *Il est permis et c'est même un devoir rigoureux de quitter une religion que l'on reconnaît fausse pour embrasser la véritable.* — « Je n'aime pas ceux qui changent de religion, disait un prince protestant d'Allemagne à M. le comte de Stolberg nouvellement converti. — Ni

moi non plus, répondit le comte; car si mes ancêtres n'en avaient pas changé, je n'aurais pas été obligé de revenir au catholicisme. » Cela est très vrai : un protestant qui se fait catholique ne change pas de religion, il ne fait que rentrer dans celle que ses pères avaient eu tort de quitter. Il y a à ce sujet une bien belle réponse d'un ambassadeur français malade à Stockholm, capitale de la Suède. Quelqu'un lui demandait si, au cas où il mourrait de cette maladie, il n'éprouverait pas une certaine répugnance à savoir que ses cendres seraient mêlées avec celles des hérétiques. « Non, répondit-il, je demanderais seulement qu'on creusât la terre un peu plus bas; de cette façon je me trouverais avec mes ancêtres, qui étaient de fervents catholiques. » (SCHMID et BELET; *Catéchisme historique*.)

— *a* « La seule religion, dit un ancien ministre protestant, qui ait le droit de dire : Ne changez pas, est celle qui n'a jamais changé. Mais que fut le protestantisme à son origine, sinon un grand changement dans la religion? Qu'est-il dans toute son histoire, sinon une suite de changements où l'on voit les dogmes, les confessions de foi, les sectes varier perpétuellement? Pourquoi le protestantisme, qui change sans cesse, voudrait-il nous défendre de retourner à l'Eglise, qui n'a jamais changé? Pourquoi demeurerions-nous obstinément attachés à toutes ses inconstances? Rentrer dans l'Eglise catholique, est-ce autre chose que mettre fin pour soi à tous ces changements, se reposer enfin dans la stabilité de l'antique foi chrétienne. Sans doute, si on quittait une secte pour entrer dans une autre, ce serait une étrange légèreté; car toutes les sectes protestantes étant également dépourvues d'autorité, dans toutes on retrouvera les mêmes incertitudes; mais sortir du protestantisme pour rentrer dans l'Eglise catholique, passer d'incessantes variations à la croyance invariable, des divisions à l'unité, de l'erreur qui est d'hier à la vérité qui est de tous les temps, du doute à la foi, c'est sortir de la mort pour recouvrer la vie. » (*Lettre de M. Laval, ci-devant ministre à Condé-sur-Noireau.*)

526. *La religion catholique est plus sûre que la religion protestante, de l'aveu même des protestants.* — Avant d'épouser Charles d'Autriche, qui fut depuis l'empereur Charles VI, la princesse Elisabeth-Christine de Wolffenbuttel crut devoir, pour la tranquillité de sa conscience, consulter les luthériens, dont elle avait jusqu'alors professé la foi. Les docteurs protestants, assemblés à Helmstadt, répondirent que les catholiques ne sont point dans l'erreur pour le fond de la doctrine, et qu'on peut se sauver dans leur religion. « Dès qu'il en est ainsi, dit la princesse en apprenant cette décision, il n'y a pas lieu d'hésiter; et dès demain, j'embrasse la foi de l'Eglise romaine. » Le père de la princesse fut du même avis et embrassa comme elle la foi catholique.

— *a* Une conférence sur la religion avait lieu à Saint-Denis, en présence de Henri IV et de toute sa cour. Les controversistes étaient d'une

part plusieurs théologiens catholiques, et d'autre part les ministres Duverdier, Morlas, Salette et quelques autres.

Le roi, dit l'historien Péréfixe, voyant qu'un des ministres n'osait pas nier qu'on pût se sauver dans la religion catholique, prit la parole et dit : « Quoi ! vous tombez d'accord qu'on peut se sauver dans l'Eglise romaine ? » Le ministre répondit que la question ne faisait aucun doute, pourvu qu'on vécût bien.

« Et vous, messieurs, dit le roi aux docteurs catholiques, pensez-vous que je puisse faire mon salut en restant protestant?

— Nous pensons, sire, et nous vous déclarons qu'ayant connu l'Eglise véritable, vous êtes obligé d'y entrer, et qu'il n'y a plus de salut pour votre âme dans le protestantisme. »

Sur quoi le roi repartit fort judicieusement, se tournant vers les ministres : « La prudence veut donc que je sois de la religion des catholiques et non point de la vôtre, parce qu'étant de la leur, je me sauve selon eux et selon vous, tandis que restant dans la vôtre je me sauve bien selon vous, mais non pas selon eux; or la prudence demande que je suive le parti le plus assuré. » Et il abjura l'erreur. (MGR DE SÉGUR.)

527. *Réponse de Mélancthon à sa mère.* — Le disciple de Luther, Mélancthon, était si peu sûr d'être dans le vrai qu'il changea quinze fois de sentiment sur la justification : ce qui lui mérita le nom de *brodequin de l'Allemagne*. Il était si peu rassuré contre l'avenir, qu'il écrivait à l'un de ses amis : « L'Elbe avec tous ses flots ne saurait me fournir assez de larmes pour pleurer les malheurs de la réforme. » Pressé par sa vieille mère, près de mourir, de lui dire ce qu'il pensait de la nouvelle religion : « La nouvelle, répondit-il, est plus commode; l'ancienne est plus sûre. » Luther lui-même, à sa dernière heure, était cruellement tourmenté par le pressentiment des suites éternelles qu'entraînerait pour lui sa séparation de l'Eglise romaine. Il fit ouvrir les fenêtres de son appartement, il éleva ses regards mourants et dit : « Beau ciel, je ne te verrai donc jamais ! » La nouvelle religion est plus commode, répétera-t-on après Mélancthon. Mais c'est précisément pour cela qu'elle doit être suspecte, car Jésus-Christ a dit : que le chemin qui conduit au ciel est difficile et que la porte pour y entrer est étroite.

528. *Saint François de Sales et Théodore de Bèze.* — Cette incertitude, ce doute que nous venons de montrer chez Mélancthon et chez Luther lui-même, se retrouvent chez tous les chefs de la réforme. Emportés tous par l'orgueil et le flot des passions, ce qu'ils cherchaient c'était la liberté de donner libre cours à cet orgueil et à ces passions; mais au fond de leur âme la conscience protestait en faveur de la vérité, et, s'ils parvenaient à tromper le public qu'ils précipitaient dans leur révolte, ils ne se trompaient donc pas eux-mêmes. On raconte à ce sujet que Théodore de Bèze, un des principaux chefs du protestantisme, ayant reçu à Genève la visite de saint François de Sales, conféra longtemps avec lui. Il reconnut qu'on pouvait se sauver dans l'Eglise romaine,

et donna lieu de penser qu'il était peu éloigné des sentiments catholiques, mais ce qu'il ne put surtout cacher, ce furent les agitations de son cœur et les combats que lui livrait sa conscience. Après cette première entrevue, Bèze pria saint François de revenir. Le grand évêque revint en effet, et jusqu'à trois fois, mais sans avancer beaucoup plus que la première. Dans une quatrième visite, le triomphe de la vraie foi devint plus sensible. Le morne silence que Bèze garda sur tout ce qu'on lui disait de plus pressant, marqua qu'il reconnaissait la vérité; mais ses yeux baissés et la rougeur de son front, où se peignait son cœur bourrelé de remords, firent conjecturer en même temps qu'il tenait à l'erreur par des liens que l'on n'eût jamais soupçonnés chez un vieillard octogénaire. Bèze mourut en 1605. (*Vie de saint François de Sales.*)

529. *Horreur que les saints ont eue pour l'hérésie et le schisme.* — Saint Irénée, second évêque de Lyon et disciple de saint Polycarpe, rapporte que saint Jean l'Evangéliste, se trouvant à Ephèse, sortit en toute hâte d'une maison de bain où était entré Cérinthe, « parce qu'il craignait que les murailles ne vinssent à l'écraser avec ceux qui se trouvaient sous le même toit que cet hérétique. » (SAINT IRÉNÉE, liv. III, chap. III.)

— *a* Saint Polycarpe, qui avait été lui-même disciple de l'apôtre saint Jean, étant à Rome, rendit publiquement témoignage à la foi orthodoxe, et fit revenir à l'Eglise par ses instructions un grand nombre d'hérétiques de la secte de Marcion et de Valentin ; il inspirait en même temps aux fidèles beaucoup d'éloignement pour les auteurs de ces hérésies, et une grande aversion pour ces esprits d'orgueil et de mensonges, qui corrompent la vérité par leurs fausses subtilités et qui ne s'étudient qu'à surprendre la simplicité de la foi par des conversations empoisonnées. Ayant rencontré un jour l'hérésiarque Marcion, qui lui demanda s'il le connaissait bien ? « Oui, lui répond-il, je te connais pour le fils aîné de Satan. » C'était la coutume de ce saint, quand il entendait quelque proposition contraire à la doctrine de l'Eglise, de se boucher les oreilles, et de s'écrier : « O bon Dieu, à quel temps m'avez-vous réservé? » Et il s'enfuyait aussitôt de la place où il avait entendu le blasphème. (EUSÈBE; *Histoire ecclésiastique.*)

Quand il était question des intérêts de la foi, ces grands évêques des premiers siècles ne savaient admettre aucune concession, aucun ménagement. Ces pasteurs, ordinairement si doux, se montraient terribles aux ennemis de la vérité; ils s'armaient contre eux d'une sévérité de langage dont le Sauveur leur avait donné l'exemple dans ses apostrophes aux pharisiens.

— *b* « Quiconque, dit saint Augustin, se sépare de l'Eglise catholique, quelque louable que lui paraisse d'ailleurs sa manière de vivre, par cela seul qu'il s'est séparé de l'unité de Jésus-Christ, il n'aura pas la vie ; mais la colère de Dieu demeure sur lui. (Lettre CXLI.) Pour

juger quelle est l'énormité de ce crime, lisez ce que vous avez sans doute déjà lu. Vous trouverez Dathan et Abiron précipités dans l'abîme, et tous leurs complices consumés par le feu. (Lettre LXXXVII.) Il n'y a rien de plus grave que le sacrilège du schisme; car il n'y a aucun motif légitime, aucune nécessité de diviser l'unité de l'Eglise. (Livre II contre la lettre de Parménien.) Le sacrilège du schisme surpasse tous les autres crimes. » (*Ibidem*, liv. I.)

530. *Sainte Chantal et le protestant.* — Jeanne-Françoise Frémyot de Chantal respira de bonne heure, dans les bras et sur les lèvres du président Frémyot, je ne sais quoi de viril et d'ardent, de sensé et de résolu, qui demeura un des traits saillants de sa physionomie. La foi entra profondément dans sa jeune âme, et illumina son intelligence à un âge où la raison sommeille encore. Toute petite et pour ainsi dire à la mamelle, elle ne pouvait voir un hérétique sans pleurer à chaudes larmes. Si l'un d'eux la voulait caresser, comme on fait d'ordinaire aux enfants, elle se mettait à crier en cachant sa tête dans le sein de sa nourrice, et ne s'apaisait que quand il était parti.

Un jour, à peine âgée de cinq ans, elle s'amusait dans le cabinet de son père, lorsqu'une vive discussion s'engagea entre le président Frémyot et un gentilhomme protestant qui lui était venu faire visite. Il s'agissait de la sainte Eucharistie. Le seigneur protestant disait que ce qui lui plaisait surtout dans la religion réformée, c'est qu'on y niait la présence réelle de Notre-Seigneur au saint sacrement. A ces mots, la sainte enfant n'y peut tenir; elle s'approche vivement du protestant, et arrêtant sur lui un regard ému, « Monseigneur, lui dit-elle, il faut croire que Jésus-Christ est au saint sacrement parce qu'il l'a dit; quand vous ne le croyez pas, vous le faites menteur. » Le ton avec lequel elle parlait étonna le protestant, qui entreprit de discuter avec elle; mais elle l'arrêta court par la sagesse de ses réponses, et, par l'ardeur de sa foi, elle enchanta tous les assistants. Embarrassé de ses vives reparties, le gentilhomme voulut terminer la discussion comme on termine tout avec les enfants: il lui présenta des dragées. Aussitôt, elle les prend dans son tablier, et, sans y toucher, les va jeter au feu, en disant: « Voyez-vous, monseigneur, voilà comme brûleront dans le feu de l'enfer tous les hérétiques, parce qu'ils ne croient pas ce que Notre-Seigneur a dit. » (BOUGAUD; *Histoire de sainte Chantal.*)

531. *Parmi les hérétiques, il peut certainement y avoir des âmes de bonne foi.* — Au cinquième siècle, vivait à Marseille un prêtre nommé Salvien, renommé par son savoir et par son éloquence; il parle, dans un de ses ouvrages, de la foi des Goths et des Vandales, peuples élevés, nourris dans une hérésie alors fort répandue, l'arianisme. Il était loin de les regarder tous indistinctement comme coupables du crime d'hérésie. « Ces barbares, dit-il, ne savent que ce que leur ont enseigné leurs docteurs, et ne pratiquent que ce qu'ils ont appris d'eux.... Ils sont hérétiques, mais ils le sont sans connaissance de cause. La vérité est de notre côté, mais ils croient qu'elle est aussi du leur. Ils se

trompent, et nous sommes dans la bonne voie... Leur erreur, après tout, est une erreur de bonne foi ; ce n'est point esprit d'irréligion, c'est le zèle pour la gloire de Dieu qui les anime. Ils sont persuadés que leur conduite est le moyen le plus sûr de l'honorer et de lui marquer leur amour. La foi pure leur manque, mais ils croient l'avoir aussi bien que la parfaite charité. Comment Dieu les condamnera-t-il, comment les punira-t-il au jugement dernier? C'est là un secret ignoré des hommes et connu du juge seul qui prononcera la sentence... Certainement, l'ignorant mérite quelque compassion. » (GUILLOIS.)

— *a* Parmi les nombreuses conversions que Monseigneur de Cheverus opéra aux Etats-Unis, celles qui donnèrent le plus de joie à son cœur furent celles de deux ministres protestants, le père et le fils. Leur retour ne fut pas seulement un passage à l'Eglise catholique, ce fut une profession solennelle de ce qu'elle conseille de plus parfait. Le père, ayant reçu les ordres mineurs et la permission de prêcher, ne voulut point avancer plus loin dans l'état ecclésiastique, dont il s'estimait indigne. Le fils entra dans la Compagnie de Jésus, où il devint un missionnaire édifiant et zélé. L'évêque de Boston fut curieux d'apprendre d'hommes si dignes de foi si, pendant les longues années qu'ils avaient vécu dans la religion protestante, ils n'avaient pas eu quelque doute sur sa fausseté, s'ils seraient morts tranquilles dans cette religion, et il en reçut cette réponse bien digne de remarque : que jusqu'au jour où il les avait éclairés et instruits, leur bonne foi avait toujours été si parfaite, qu'ils ne songeaient même pas à douter, et que, par lui seul, la vérité leur avait apparu pour la première fois. Cet exemple et plusieurs autres consolèrent l'âme de Monseigneur de Cheverus, en lui donnant lieu de penser que plusieurs protestants pouvaient être dans cette bonne foi qui excuse devant Dieu. (*Vie de Monseigneur de Cheverus.*)

— *b* Mais combien n'en est-il pas aussi en qui cette bonne foi n'est guère supposable ! A. Allie, ministre anglican, dans une de ses visites au P. Lacordaire, en 1849, peint plusieurs de ses amis et lui-même comme « des personnes intelligentes, pleines de bonne foi, prêtes à faire tous les sacrifices à la religion, et employant tous les moyens pour découvrir la vérité, mais persuadées que l'Eglise anglicane, quoique malheureusement séparée de l'Eglise romaine, est une branche et fait partie de l'Eglise catholique ; » et il demande : « Nous condamnerez-vous ? » L'illustre orateur répond qu'à Dieu seul il appartient de juger les âmes ; pour lui, cependant, il croit difficile de regarder ces personnes comme dans un cas d'invincible ignorance. Et qui peut mieux le prouver que la question elle-même et le doute de ceux qui la posent? (*L'Ami de la religion*, nº du 15 avril 1850.)

532. *Horreur pour l'apostasie.* — Dans la ville d'Ourmi, en Chaldée, est une famille catholique qu'on peut appeler le soutien et l'exemple des fidèles de tout le canton. Le chef de cette famille, un émigré polo-

nais, entra au service du roi de Perse, parvint au grade de major et mourut bravement sur le champ de bataille. Il laissait trois garçons, dont les deux aînés remplacent déjà honorablement leur père. L'un d'eux, nommé Sukan, fit à dix-sept ans une noble réponse au roi Feth-Ali-Shah, qui le pressait de se faire musulman, en lui promettant toutes ses faveurs. « Roi, lui dit-il avec une assurance digne des premiers martyrs chrétiens, mon père est mort pour vous, et je suis prêt au même sacrifice; mais, si vous me parlez de quitter ma religion, reprenez cette épée et tournez-la contre votre serviteur. » Et il portait la main à son ceinturon pour le détacher. Le shah, étonné et ému de tant de magnanimité; bien loin d'accepter l'épée qui lui était offerte, félicita le jeune chrétien, et, convaincu qu'un si fidèle et vaillant serviteur de Dieu devait être un brave soldat et un cœur dévoué, il le fit rapidement monter aux plus hauts grades de l'armée persane. (Rosé; *Correspondance d'un voyageur en Orient.*)

— *a* On trouve, dans le second livre des Machabées, un admirable exemple de l'horreur que doit inspirer l'apostasie. Le roi Antiochus n'épargnait rien pour contraindre les Juifs captifs à renoncer au culte du vrai Dieu. L'un des moyens qu'il employait consistait à leur faire manger des viandes provenant des victimes offertes aux idoles; cette participation aux sacrifices des païens, était regardée comme un témoignage public d'apostasie. Un docteur de la loi, vieillard vénérable, nommé Eléazar, fut condamné à mort pour avoir refusé de manger de ces viandes. Comme on le conduisait au supplice, des amis, poussés par une fausse compassion, le supplièrent de consentir à user d'un artifice qui leur paraissait innocent. « Permettez, lui dirent-ils, que nous vous apportions des viandes permises à la loi et que nous les mettions adroitement à la place de celles que les officiers du roi vous ont présentées. Antiochus croira que vous lui avez obéi, et vous sauverez votre vie sans offenser Dieu. » Mais Eléazar refusa de se prêter à cette dissimulation. « J'aime mieux, dit-il, mourir que de suivre votre conseil: cette ruse serait indigne de mon caractère et de mon âge. A Dieu ne plaise que je donne ainsi aux jeunes gens sujet de croire qu'Eléazar, âgé de près de cent ans, a embrassé le culte des idoles. Je ne tiens pas assez au peu de jours qui me restent à passer dans cette misérable vie, pour déshonorer mes cheveux blancs par une tache si honteuse. D'ailleurs, en supposant que, par cette dissimulation, je me sauve de la main des hommes, je ne saurais me soustraire à celle de Dieu. Laissez-moi apprendre aux jeunes gens, par une mort courageuse, qu'on doit préférer la loi de Dieu à tous les biens et même à la vie. » Après cette généreuse réponse, il fut conduit au supplice, et il expira sous les coups en prenant Dieu à témoin que, pouvant échapper à la mort, c'était librement par respect pour sa loi sainte qu'il subissait une mort si cruelle.

533. *Apostasies réparées.* — Vers le v[e] siècle, se trouvait à la cour

de Perse un courtisan du nom de Jacques ; sa naissance, ses qualités intellectuelles, ses richesses, l'avaient poussé aux premières places, et il était comblé des faveurs de son roi. Ces avantages mondains furent pour lui un piège des plus dangereux, et il s'y laissa prendre. Isdégerde ayant déclaré la guerre au christianisme, le favori eut la lâcheté de sacrifier sa foi à la faveur du maître.

La mère de Jacques et son épouse, femmes de la plus haute vertu, ressentirent une douleur inexprimable de sa chute ; elles pleurèrent, elles prièrent, elles s'offrirent au Ciel en victimes d'expiation, elles pressèrent par de courageuses paroles son généreux retour au Seigneur. Que ne peuvent devant Dieu les larmes et les prières d'une mère pieuse et d'une vertueuse épouse ? Sur ces entrefaites, le roi vint à mourir. Jacques réfléchit à l'énormité de sa faute ; les jugements de Dieu l'effrayèrent ; il prit le parti de s'éloigner de la cour et de renoncer à l'ambition qui avait occasionné sa perte. Le nouveau roi s'aperçut bientôt de son absence ; il le manda près de lui et lui témoigna son étonnement. « Prince, dit le généreux converti, je suis chrétien. » Vararane lui rappela toutes les faveurs dont l'avait comblé son père, il lui reprocha son ingratitude. « Où est-il maintenant ce prince ? » s'écria Jacques. Le roi se crut insulté par ces paroles, et il le menaça de la mort la plus cruelle. « La mort est un sommeil, dit tranquillement le futur martyr ; puissé-je mourir de la mort des justes ! » Vararane fit venir à l'instant même ses ministres, pour délibérer sur le genre de mort à infliger à celui qui outrageait ainsi son roi et qui refusait d'adorer les divinités du pays. La sentence fut, s'il ne renonçait à sa religion, de lui couper tous les membres les uns après les autres. Arrivé au lieu du supplice, Jacques se tourna vers l'Orient, se mit à genoux et pria, les yeux élevés vers le ciel. Les bourreaux déployaient, pendant ce temps, les instruments du martyre. Ils lui saisirent le bras avec violence ; mais avant de le maltraiter, ils l'exhortèrent à obéir au prince. Les spectateurs fondaient en larmes. « La mort n'est rien, s'écria l'intrépide confesseur de la foi, quand il s'agit de gagner la vie éternelle ! » On lui coupa le pouce de la main droite. « O mon Sauveur, dit-il, je vous offre cette première branche de l'arbre ! » Les assistants lui disaient : « En voilà bien assez pour votre religion ; dissimulez du moins, et pratiquez-la en secret. — La vigne, répondit le saint confesseur, est en état de mort pendant l'hiver, mais elle revit au printemps ; mon corps, mis en pièces, revivra un jour. » On lui coupa successivement tous les doigts des pieds et des mains, puis les pieds, les mains, les bras, les jambes et les cuisses. A chaque amputation, la victime louait et bénissait le Seigneur, et sur son visage éclatait la joie dont le ciel inondait son âme. Privé de tous ses membres, Jacques respirait encore ; il dit aux bourreaux : « Maintenant les branches sont tombées ; il vous reste à couper le tronc. » Sur ces paroles, on lui abattit la tête ; ainsi se termina son affreux supplice, le 27 novembre 421. (*Vie du saint.*)

— *a* Dans le cours de l'année 1840, le gouverneur du Tong-Kin

fit arrêter un catéchiste nommé Toan, âgé de soixante-quatorze ans. Livré à d'affreux supplices, le malheureux vieillard eut la faiblesse d'apostasier. Quelques jours après, le gouverneur le fait ramener au prétoire avec quelques autres renégats et leur dit à tous : « Puisque vous avez entendu raison, le roi vous pardonne et moi aussi. — Que les autres te remercient, répond le vieillard repentant ; pour moi, je déplore ma faute et je reste en prison pour l'expier. » A ces paroles, le mandarin, transporté de colère, vomit contre lui mille injures, qu'il fait accompagner d'une rude bastonnade. Comme la fermeté du martyr n'en paraît pas ébranlée, il ordonne aux soldats de l'enfermer dans un cloaque affreux et de le décider, n'importe par quels moyens, à revenir sur sa rétractation. Deux jours plus tard, il le rappelle à son tribunal. « Maintenant, lui dit-il, es-tu disposé à fouler aux pieds la croix? — Non, mandarin, c'est déjà trop d'avoir une première fois outragé mon Dieu. — Ecoute : tu méprises mes ordres ; peut-être goûteras-tu mieux les conseils de ceux qui ont partagé tes erreurs, je t'abandonne à leur zèle. S'ils te ramènent à de meilleurs sentiments, je leur ferai grâce ainsi qu'à toi ; sinon vous monterez tous à l'échafaud. »

Les renégats n'entrèrent que trop dans les vues du tyran. Ils s'ingénièrent à pousser à bout la patience de leur victime. Les uns l'accablaient de malédictions, les autres lui crachaient au visage. Tous, devenus éloquents par lâcheté, le pressaient d'obéir, sinon pour sauver sa vie, du moins pour sauver du supplice des pères de famille, dont le sort était compromis par son entêtement. Pendant quatre jours, il fut mis à cette terrible épreuve. Le cinquième, quand il était déjà à demi vaincu, le gouverneur le fit amener au prétoire et torturer avec tant de violence, que le malheureux succomba de nouveau. Sa rechute fut accueillie par des éclats de rire du mandarin. « Va te reposer, lui dit-il, en attendant que tu aies la force de jouir de la liberté. » Les soldats le félicitèrent à leur tour. Mais les remords du coupable le rendaient sourd à tous ces éloges. La nuit se passa dans des larmes et des sanglots qui tenaient du désespoir. Heureusement, il se trouvait dans la prison un prêtre, honoré depuis de la palme du martyre. L'infortuné vieillard, tout couvert de plaies, se jette à ses pieds, lui fait avec d'inconsolables gémissements l'aveu de sa dernière chute, et se relève doublement fortifié par la parole du prêtre et par la vertu du sacrement de Pénitence. Dès le lendemain, le gouverneur le fait comparaître afin de s'assurer, par de nouvelles profanations, de la sincérité de son apostasie. « Ni les tourments ni la mort ne me feront désormais abjurer la foi, dit-il à son persécuteur. Par mon repentir, j'espère avoir recouvré l'amitié de mon Dieu, et il est bien temps que je lui reste fidèle. »

Cette fois, les tortures n'ont plus de limites. Etendue par terre, la victime est rouée de coups de bâton ; pieds et poings liés, on la traîne dans la salle d'audience en l'accablant de coups, on la charge d'une cangue garnie de fer, on la jette en prison et on l'en retire pour l'exposer aux ardeurs brûlantes du soleil, on la dépouille de ses habits, on lui attache un crucifix à chaque pied et on la garrotte à une colonne. Ses bras, étendus en forme de croix, sont liés au bout de sa cangue, fixée

en travers à ses épaules, et on la laisse cinq jours et cinq nuits dans cette horrible position. Tant que dure ce supplice, les soldats l'insultent, lui crachent au visage, lui donnent des soufflets, lui arrachent la barbe. Enfin, on reporte en prison le malheureux vieillard, à moitié mort et comme paralysé de tous ses membres. Le mandarin ordonne de le laisser mourir de faim.

Son agonie dura plusieurs jours. Lorsque quelqu'un venait le visiter, il en profitait pour s'humilier de ses fautes. « Je me suis égaré, disait-il; j'ai eu la faiblesse d'imiter l'apostasie des chefs de mon village, mais à présent que je suis revenu sincèrement à Dieu, je veux mourir dans son amour. Je vous conjure de prier pour moi. » Sentant sa fin approcher, il lègue ses vêtements à un sous-officier qui lui avait donné quelques morceaux de pain, lui promet, ainsi que ce militaire l'en priait, de se souvenir de lui dans le paradis, tombe en défaillance, porte les doigts à sa bouche comme pour les sucer, tant il était pressé par la soif, et, quelques instants après, il expire, victorieux dans le dernier combat. (*Annales de la Propag. de la foi.* 1840.)

(*Voir, pour l'excommunication, les nos* 544 *à* 548 *inclus.)*

534. *Les ennemis de l'Eglise l'accusent d'intolérance; l'Eglise n'est intolérante que pour le péché et l'hérésie, mais elle est pleine de charité pour l'hérétique et le pécheur.* — Il y a à Rome un quartier exclusivement réservé aux Juifs; on le nomme le *Ghetto*. Ce quartier, d'ailleurs fort misérable et malsain, est peu fréquenté des Romains, et volontiers on éviterait tout rapport avec ceux qui l'habitent.

Un jour, Pie IX, passant près du *Ghetto*, aperçoit un malheureux vieillard étendu presque sans vie sur le pavé de la rue. Il descend de son carrosse et s'approche.

« C'est un juif, » disait le peuple; et personne ne lui portait secours. Que dites-vous? s'écria le Pape en s'adressant aux assistants. N'est-ce pas un de nos semblables qui souffre? Il faut le secourir. » Et le relevant lui-même, aidé des prélats qui l'accompagnaient, il le fit monter dans sa voiture, le reconduisit à sa demeure, et ne le quitta qu'après l'avoir vu revenir à lui.

— *a* « Monseigneur, dit-on un jour à un évêque, voilà une pauvre femme qui vient implorer vos bontés, que voulez-vous faire pour elle? — Quel âge a-t-elle? — Soixante-dix ans. — Est-elle bien malheureuse? — Elle le dit. — Il faut l'en croire; donnez-lui vingt-cinq francs. — Vingt-cinq francs, Monseigneur! la somme est bien forte; et puis d'ailleurs c'est une femme juive. — Une femme juive, grand Dieu! — Oui, Monseigneur. — Oh! c'est bien différent! Alors, donnez-lui cinquante francs, et remerciez-la de sa visite. »

— *b* Un protestant vint un jour se présenter au palais de Monseigneur de Villeneuve, évêque de Montpellier, disant qu'il avait une affaire importante à lui communiquer. Admis en présence du prélat, cet homme fait la peinture la plus touchante de l'état de détresse où il est réduit. Tout

attendri et pressé de remédier à tant de souffrances, Monseigneur de Villeneuve sonne son valet de chambre et lui ordonne d'aller chercher un rouleau de vingt-cinq louis dans le tiroir de son secrétaire. Le valet de chambre voit bien à quoi cette somme est destinée, et comme il connaît celui à qui son maître veut la donner, il croit devoir lui dire à voix basse : « Monseigneur, c'est un protestant. — Et quand ce serait un turc, reprend le prélat sur un ton de vivacité qui ne lui était pas ordinaire, ne suffit-il pas qu'il soit homme et malheureux? Allez donc, et faites ce que je vous ai dit. » Le protestant reçut les vingt-cinq louis, et se retira en bénissant intérieurement la charité de l'évêque que sa haine pour l'erreur n'empêchait pas d'aimer et de secourir ceux qu'elle avait séduits.

535. *L'amour de l'Eglise est le caractère des enfants de Dieu.* — « Qu'elle est vénérable aux yeux de la foi, s'écrie un pieux auteur, cette Eglise qui est le chef-d'œuvre de la puissance de Dieu ! Heureux, ajoute-t-il, ceux qui lui sont inviolablement attachés ! heureux ceux qui l'aiment ! L'amour de l'Eglise est le caractère des enfants de Dieu : on ne peut aimer Dieu sans aimer l'Eglise, qui est la cité où il règne, le séjour de l'éternelle vérité, le sanctuaire de la divine charité. Heureux donc ceux qui aiment l'Eglise, qui mettent leur joie à la voir en paix, qui demandent cette paix à Dieu et qui y contribuent de tout leur pouvoir ! Mais sa véritable paix, sa paix parfaite, ne se trouvera que dans le ciel : c'est là qu'elle sera inondée d'un fleuve de paix dont Dieu lui-même est la source. En attendant cette heureuse paix, l'Eglise a des combats à soutenir sur la terre; mais au milieu de ces combats, elle ne laisse pas de goûter en la personne de ses véritables enfants la paix de Dieu, la paix qui surpasse tout sentiment, et qui consiste dans la fermeté de la foi, dans la consolation de l'espérance et dans l'union des cœurs par la charité. » (LHOMOND; *Hist. de l'Eglise.*)

VI

DE LA COMMUNION DES SAINTS

Par la communion des saints, on entend l'union qui existe entre les membres de l'Eglise triomphante ou du ciel, de l'Eglise souffrante ou du purgatoire, et de l'Eglise militante qui combat sur la terre. — Ces trois Eglises n'en forment qu'une dont Jésus-Christ est le chef, et dont tous les membres sont appelés au même bonheur.

En vertu de la communion des saints, les biens spirituels de l'Eglise sont communs à tous ses membres unis entre eux comme les membres d'un même corps. Ces biens spirituels sont les mérites de Jésus-Christ, de la très sainte Vierge et des saints, les sacrements, le saint sacrifice de la messe, les prières et les bonnes œuvres; ils forment ce qu'on appelle les trésors spirituels de l'Eglise.

536. Le corps humain est composé de plusieurs membres, dont la réunion ne forme qu'un seul corps. Ces membres n'ont pas tous la même fonction, et chacun a la sienne : le pied marche, l'œil voit, l'oreille entend. Chaque fonction ne se rapporte pas directement au bien du membre qui l'exerce, mais au bien général du corps, c'est-à-dire de tous les autres membres réunis. De plus, les membres du corps sont tellement unis, que, du moment où l'un d'eux, même le plus faible, vient à éprouver quelque sensation de douleur ou de plaisir, aussitôt tous les autres ressentent les effets de cette douleur ou de ce plaisir, à cause de l'union et de la sympathie que la nature a mises entre eux. Il doit en être de même dans l'Eglise. Comme nous profitons des biens accordés à chacun de nos frères, ainsi nous devons ressentir la douleur qui les afflige, nous réjouir avec ceux qui sont dans la joie, pleurer avec ceux qui pleurent. Voilà l'image de l'Eglise. C'est un *corps spirituel* dont Jésus-Christ est le chef; tous les saints de la terre, du purgatoire et du ciel en sont les membres, et l'Esprit-Saint en est l'âme qui, se répandant par la charité dans toutes les parties de ce corps admirable, y porte le mouvement, la beauté, la force et la vie. (Mgr Gaume.)

— *a* « Quel superbe tableau que celui de cette immense cité des esprits avec ses trois ordres toujours en rapport! Le monde qui *combat* présente une main au monde qui *souffre*, et saisit de l'autre celle du monde qui *triomphe*. L'action de grâces, la prière, les satisfactions, les secours, les inspirations, la foi, l'espérance et l'amour circulent de l'un à l'autre comme des fleuves bienfaisants. Rien n'est isolé, et les esprits, comme les lames d'un faisceau aimanté, jouissent de leurs propres forces et de celles de tous les autres. » (De Maistre; *Soirées de Saint-Pétersbourg*.)

— *b* « Le Dieu tout-puissant, dit saint Grégoire, opère dans le cœur des hommes ce qu'il fait dans différents pays. Il eût pu donner à chaque pays tous les fruits; mais si une contrée avait pu se passer des fruits de l'autre, elle n'aurait pas eu de communication avec elle. C'est pourquoi Dieu donne à tel pays du vin en abondance, à tel autre de l'huile; à celui-ci des troupeaux nombreux, à celui-là de riches moissons. Or, pendant que ces divers pays procurent aux autres ce qui leur manque, les différents peuples s'unissent par une communication mutuelle des dons de Dieu. Eh bien, ce que sont sous ce rapport tous les pays de la terre, les cœurs des saints le sont aussi; car, de même que ceux-ci se partagent ce qu'ils ont reçu, de même les différents pays transportent leurs productions au dehors, afin que tous les hommes soient unis par un lien d'amour. »

537. *Communion de l'Eglise triomphante avec l'Eglise militante.* — « J'ai souvent reçu, dit Théodoret, de grandes assistances de saint Jacques, qui avait été instruit dans une doctrine toute céleste par le saint homme Maron. L'abominable Marcion, ayant jeté de tous côtés dans mon diocèse les semences de son impiété, je me servais de tout mon pouvoir pour les arracher. Mais ceux au salut desquels je travaillais, me déchiraient par leurs médisances; ils y employaient même les charmes et la magie, appelant à leur secours les plus méchants des démons. L'un de ces esprits de ténèbres me dit un jour en langue syriaque: « Cesse de persécuter et de haïr Marcion, ou l'expérience te fera connaître l'avantage qu'il y a de se tenir en repos. Car il y a longtemps que je t'eusse mis en pièces sans une troupe de martyrs qui,

ayant saint Jacques à leur tête, te défendent contre moi. » Un de mes amis et moi entendîmes distinctement ces paroles, aussi bien que tous les serviteurs qui étaient dans la chambre. Le démon parlait ainsi, parce qu'il y avait à mon lit un petit vase suspendu, où était de l'huile qui avait été bénite par plusieurs martyrs; et il parlait de saint Jacques, parce que j'avais sous ma tête un vieux manteau de ce grand serviteur de Dieu, qui me tenait lieu d'un rempart et d'une défense invincible. »

— *a* Un jour que Théodoret se recommandait aux prières de saint Jacques, celui-ci lui répondit que saint Jean-Baptiste priait sans cesse pour lui. Théodoret lui repartit qu'il avait grande confiance en son intercession et en celle des apôtres et des prophètes, dont on lui avait apporté depuis peu les précieuses reliques; et à ce sujet, le même historien ajoute: Lorsqu'on apportait à Cyr les reliques de saint Jean et celles de plusieurs autres saints de Phénicie et de Palestine, saint Jacques éprouva quelque doute si ces reliques étaient véritablement du grand saint Jean ou de quelqu'autre martyr portant le même nom. La nuit suivante, comme il s'était levé pour chanter des hymnes, il vit un homme vêtu de blanc, qui lui dit: « Mon frère Jacques, pourquoi n'êtes-vous donc pas venu au-devant de nous? » Saint Jacques ayant demandé à celui qui lui parlait qui il était et quels étaient les autres dont il faisait mention: « Nous sommes, répondit la vision, ceux que vous avez vus venir ces jours-ci de Phénicie et de Palestine; et je m'étonne que l'évêque, le peuple, les bourgeois et les habitants de la campagne, nous ayant reçus tous avec tant de joie, vous ayez été le seul qui n'avez point voulu prendre part aux honneurs qu'ils nous ont rendus. » Saint Jacques répondit: « En votre absence et en celle de tous les autres saints, je vous honore et j'adore le Dieu de l'univers. »

Le lendemain, à la même heure, la même voix se fit entendre. « Mon frère Jacques, disait-elle, voyez-vous ici celui dont l'habit est blanc comme de la neige, et qui est debout auprès d'une fournaise ardente? » A ces paroles, saint Jacques tourna les yeux du côté d'où partait la voix, et il jugea que c'était Jean-Baptiste qui se montrait à lui, parce qu'il était vêtu comme l'Ecriture le représente, et qu'il étendait la main comme s'il eût voulu baptiser. Alors la voix ajouta: « Je suis celui que vous vous imaginez. »

Une autre fois, lorsque Théodoret alla la nuit dans un des principaux bourgs de son diocèse, pour instruire ces hérétiques séditieux, saint Jacques ayant passé pour cela toute la nuit en prières, il entendit une voix qui lui dit: « Jacques, ne craignez rien; car le grand saint Jean-Baptiste n'a point cessé toute la nuit de prier, à la même intention que vous, le Créateur de l'univers, et son intercession a arrêté les efforts du démon et empêché un grand carnage. » (Théod.; *Hist. relig.* c. 21.)

— *b* L'ange Raphaël dit autrefois à Tobie: « Quand vous priiez avec larmes, c'est moi qui offrais votre prière au Seigneur. » (Tob., 12, 13.)

Jérémie, mort depuis longtemps, prie pour le peuple d'Israël. (MACH., XV, 14.)

— *c* Dans l'Evangile, on lit que les anges dans le ciel se réjouissent de la conversion d'un pécheur qui fait pénitence. (S. LUC, XV, 10.)

— *d* Dans l'Apocalypse, on voit qu'un ange offre à Dieu les prières de tous les saints de la terre. (AP., VIII, 3.)

— *e* Les anges gardiens, que Dieu nous a donnés à chacun pour avoir soin de nous, sont aussi une preuve évidente de la communication qu'il y a entre l'Eglise de la terre et l'Eglise du ciel.

538. *Communion des saints et des fidèles de la terre entre eux* (1). *Exemples tirés de l'Ecriture.* — Dans l'Ecriture, on voit Moïse prier tantôt pour le peuple d'Israël, tantôt pour Marie, sa sœur. Ici, c'est Aaron qui se met au milieu du feu, afin d'intercéder pour les rebelles que Dieu châtiait. Là, c'est le peuple qui presse Samuël de prier le Seigneur pour lui : « A Dieu ne plaise, dit ce prophète, que je cesse de prier pour vous. » Tantôt on voit Samuël pleurer sur Saül rejeté de Dieu pour sa désobéissance; tantôt Tobie occupé à rendre à ceux de sa nation les devoirs de la sépulture. Là, Judith et Esther s'intéressent pour la délivrance de leur peuple; ici, ce sont les Juifs captifs à Babylone qui envoient à ceux de Jérusalem le livre de Baruch avec des offrandes d'argent, afin qu'ils offrent des holocaustes et des prières pour eux.

— *a* Dans le Nouveau Testament, Jésus-Christ nous dit que, chaque fois que plusieurs personnes s'assembleront en son nom, il sera au milieu d'elles. Il nous enjoint de prier même pour ceux qui nous persécutent et nous calomnient. Il prie lui-même pour les Apôtres et pour ceux qui devaient croire en lui, et, étant en croix, il prie pour ses bourreaux. Saint Etienne, premier martyr, imite son Maître; il prie pour ses persécuteurs. Les fidèles prient pour saint Pierre retenu en prison. Saint Paul tantôt prie pour les autres, et tantôt il se recommande à leurs prières. Là, on le voit désirer d'être anathème pour le salut de ses frères; ici, il est dans la sollicitude pastorale pour les Eglises. A Milet, il prie avec tous les prêtres avant son départ, et ceux-ci commencent aussitôt à fondre en larmes; ils se jettent à son cou, ils l'embrassent douloureusement émus de ce qu'il leur a dit qu'ils ne le verraient plus, et ils le conduisent jusqu'au vaisseau où il doit s'embarquer. (ACT., 20.)

(1) L'Eglise militante est la réunion des fidèles qui combattent sur la terre contre les ennemis du salut. Ces ennemis sont : 1° le démon, sans cesse occupé à nous tendre des embûches pour nous détourner du bien et nous précipiter dans le mal; 2° le monde, qui nous convie à ses fêtes et à ses plaisirs condamnés par la loi de Dieu, et dont la morale est en opposition avec celle de Jésus-Christ; 3° les passions qui corrompent le cœur et étouffent les bons mouvements de l'Esprit-Saint. On donne le nom de *saints* à tous les fidèles, non qu'ils le soient tous effectivement, mais parce qu'ayant été sanctifiés par le baptême, ils sont tous appelés à la sainteté.

— *b* Cette communion, cette société fraternelle entre les saints et les fidèles, s'étendant au delà des besoins spirituels, embrasse les besoins temporels mêmes. C'est ainsi qu'on lit, dans les Actes, que les chrétiens d'Antioche envoyaient, chacun selon ses moyens, des aumônes aux chrétiens de Judée, pour les assister au temps de la famine. Les fidèles de Macédoine et d'Achaïe firent la même chose. (II. CORINTH., 8 et 9.) Dans l'Evangile enfin, ne voit-on pas Jésus-Christ, chef de l'Eglise, qui est son corps, avoir compassion du peuple qui le suivait dans le désert, et faire un miracle pour le nourrir ?

— *c Paris sauvé par sainte Geneviève.* — Les habitants de Paris, ayant appris qu'Attila, roi des Huns, surnommé le fléau de Dieu, entrait dans les Gaules à la tête d'une armée de barbares, composée d'environ quatre cent mille hommes, eurent recours à leur puissante protectrice, Geneviève, persuadés que les prières de cette sainte bergère les sauveraient. Ils avaient résolu de s'enfuir avec leurs familles et leurs biens. Geneviève leur représenta que ce ne serait point par la fuite, mais par leur confiance en Dieu qu'ils se garantiraient de l'invasion et des insultes des barbares. Elle les exhorta à se mettre en état de fléchir la justice divine par les jeûnes et les prières, et elle leur en donna elle-même l'exemple. Après quelques jours de pénitence publique, on apprit que la terreur s'était répandue dans l'armée des ennemis, et qu'ils avaient changé leur marche fort précipitamment. On attribua ce miracle aux prières de la sainte, qui, à dater de ce moment, se vit accablée de suppliants qui avaient recours à elle dans leurs besoins, et qui demandaient qu'elle leur fit part des grâces qu'elle recevait du ciel. Sa réputation alla jusqu'en Orient, et saint Siméon Stylite, qui vivait en Syrie sur le haut d'une colonne, se fit recommander à ses prières; ce qui prouve la communion et la société des saints de la terre, quelque éloignés qu'ils vivent les uns des autres. (*Extrait de sa vie.* — BOLLANDUS. 3 janv.)

— *d Saint Paul et saint Antoine.* — Dieu, ayant fait connaître à saint Antoine qu'il y avait dans des lieux écartés un solitaire plus parfait que lui, inspira au saint de l'aller chercher. Il s'empressa d'obéir à la voix de Dieu et se mit en route dans un âge fort avancé, puisqu'il avait alors quatre-vingt-dix ans. Lorsqu'il fut enfin arrivé, non sans fatigue, à la grotte de celui qu'il cherchait et qui était saint Paul, le premier des ermites, ils s'embrassèrent s'appelant chacun par leur nom, quoiqu'ils ne se fussent jamais connus, et, après le repas frugal qu'ils firent ensemble, ils passèrent toute la nuit en prières. (S. JÉRÔME ; *Vie de saint Paul.*)

— *e Les eulogies.* — On peut aussi donner, comme une preuve excellente de la société que les chrétiens catholiques ont toujours entretenue ensemble, les eulogies que les fidèles s'envoyaient autrefois en témoignage d'union et de communion. Ces eulogies n'étaient autre chose que du pain offert pour le sacrifice, mais non consacré; ou du

pain bénit, ou quelqu'autre présent de choses bénites. Saint Augustin et saint Paulin s'en envoyaient l'un à l'autre en signe d'union. La charité de celui qui le recevait, et qui était une espèce de bénédiction, en faisait une eulogie. Ce mot qui a en grec la signification du mot français : bénédiction, se disait chez les Hébreux de toutes sortes de présents échangés.

Les premiers chrétiens l'attachèrent plus particulièrement aux objets bénits; et, quand il s'agissait de pain, l'eulogie ne pouvait être offerte qu'à ceux qui avaient droit à la communion : on le refusait aux non baptisés, ou à ceux qui étaient séparés de l'eucharistie par quelque crime. Lorsque sainte Geneviève était calomniée et persécutée par quelques habitants de Paris, pour avoir assuré que la ville était protégée par Jésus-Christ et qu'elle ne serait point attaquée par les Huns, un archidiacre d'Auxerre lui apporta des eulogies de la part de l'évêque saint Germain, pour faire connaître l'estime qu'il faisait de sa vertu, et la délivrer des mains de ces furieux.

Saint Paul et plusieurs Pères ont donné à l'Eucharistie le nom d'eulogie, ou de bénédiction (I. Cor. x, 16), et les évêques s'envoyaient l'Eucharistie elle-même en signe d'union, et par manière d'eulogie. C'est ce que l'on voit par la lettre de saint Irénée au pape Victor, rapportée par Eusèbe. (Eusèbe; *Hist.*) Les religieux usaient de la même pieuse pratique les uns à l'égard des autres. (*Pré spirituel*. XXIX.)

— *f Lettres de communion.* — Dans les premiers siècles, les différentes églises étaient dans l'usage de s'écrire mutuellement des lettres de fraternité et d'amitié que l'on nommait lettres de communion. Elles attestaient, par ce moyen, qu'elles étaient unies entre elles non seulement par les liens d'une même foi et d'un même culte, mais encore par une charité mutuelle; qu'elles s'intéressaient à la prospérité les unes des autres, et prenaient part au bien et au mal qui pouvait leur arriver. — Saint Paul appelle aussi communion les secours mutuels d'aumônes et de services que les fidèles se rendaient les uns aux autres. (Heb., XIII, 16.) — Dans quelques chartes du XIIIe siècle, on a donné le nom de communion aux offrandes que les fidèles faisaient en commun.

539. *Les prières des fidèles obtiennent la délivrance de saint Pierre.* — Quel précieux avantage que la communion des saints! Souvent, au moment où nous y pensons le moins, de saintes âmes prient pour nous sans nous connaître, elles demandent à Dieu la grâce dont chacun a le plus de besoin selon sa position. C'est ainsi que, dans la prière du soir, on prie pour les malades et les agonisants, les voyageurs et les prisonniers. A ce propos, voici ce qui arriva à saint Pierre, le chef des Apôtres. Hérode-Agrippa, roi de Judée, l'avait fait mettre en prison à Jérusalem, et se proposait de le livrer aux Juifs à la fête de Pâques. Pendant ce temps-là, l'Eglise ne cessait de prier pour lui; tous les fidèles de la ville s'intéressaient à son sort. Or, la

nuit même qui précéda le jour où Hérode devait le livrer aux Juifs, un ange, apparaissant tout à coup dans la prison, le réveilla et lui dit : « Levez-vous. » Et ses chaînes tombèrent d'elles-mêmes. L'ange ajouta : « Prenez votre ceinture, mettez vos souliers, habillez-vous complètement et suivez-moi. » Le saint Apôtre se vêtit et suivit l'ange, mais sans savoir ce qu'il faisait : il croyait rêver. Ils passèrent au milieu des gardes, franchirent la porte de fer, qui s'ouvrit d'elle-même, et se trouvèrent bientôt dans la rue. Saint Pierre revint alors à lui, l'ange le quitta, et lui-même, ayant retrouvé son chemin, s'en alla frapper à la maison de Marie, la mère de Jean-Marc, où plusieurs fidèles étaient dans ce même moment occupés à prier pour lui. Comme c'était au milieu de la nuit, la servante qui vint à la porte demanda par prudence : « Qui est là ? — *C'est moi, c'est Simon-Pierre.* » A peine eut-elle reconnu saint Pierre qu'elle courut promptement l'annoncer à ses maîtres, sans même songer à ouvrir la porte. On refusa de croire à ses paroles ; chacun disait : « Il n'est pas possible que ce soit Simon-Pierre ; c'est son ange gardien qui a parlé. » Enfin, quand on eut ouvert la porte, on fut convaincu que c'était bien le saint Apôtre lui-même, et l'on rendit grâces à Dieu, qui avait exaucé les prières des fidèles. (ACTES DES APÔTRES, XII.)

540. *L'équipage d'un vaisseau sauvé par saint Paul.* — L'Apôtre des nations, saint Paul, s'étant embarqué pour aller à Rome, il s'éleva une furieuse tempête qui mit le vaisseau en très grand danger. On fut obligé de jeter à la mer d'abord les marchandises, puis les cordages, les voiles, les armes, etc. Ce qui augmentait encore le péril, c'est que les matelots conduisaient le navire à l'aventure, sans pouvoir reconnaître la route, parce que le ciel était couvert de nuages si épais, que ni le soleil ni les étoiles ne parurent pendant plusieurs jours. Comme la tempête continuait avec la même violence, on perdit tout espoir de salut. Mais saint Paul exhorta l'équipage à prendre courage, l'assurant que Dieu lui avait accordé, comme une grâce, la vie de tous ceux qui étaient avec lui, et que le vaisseau seul serait perdu. En effet, le vaisseau échoua contre une langue de terre qu'on n'avait pas aperçue ; mais, selon la prédiction de l'Apôtre, toutes les personnes qui s'y trouvèrent, au nombre de deux cent soixante-seize, arrivèrent à terre et se sauvèrent toutes. (ACT., XXVII.) — Voilà ce que c'est, dit saint Jean Chrysostôme, que de vivre dans la compagnie d'un saint et de l'avoir pour protecteur, parmi tant de dangers qui assiègent tous les jours, soit notre corps, soit notre âme. Quels avantages donc ne trouvons-nous pas à être unis avec tous les saints de l'Eglise militante ! (*Voir Culte des saints.*)

541. *Les biens spirituels de l'Eglise sont communs à tous les fidèles.* — Un père a plusieurs enfants, dont quelques-uns sont à l'étranger, où ils ont à lutter contre de nombreux et puissants ennemis, et où ils doivent endurer bien des épreuves ; d'autres demeurent chez lui, dans la maison paternelle, où ils n'éprouvent plus le

moindre besoin. Mais ce père aime également et ceux qui sont présents et ceux qui sont absents. Tous ont part aux biens communs en attendant que les absents soient rappelés sous le toit domestique. Sa famille est-elle favorisée par un coup de la fortune, augmente-t-elle par son travail et son économie l'héritage paternel, tous y ont une part égale, les absents comme les présents. Ceux qui sont près de leur père aiment les frères demeurant à l'étranger, et n'ont pas seulement soin de leur propre bonheur, mais aussi de celui des autres enfants de la maison. Quant aux enfants dénaturés et incorrigibles, le père les déshérite et les exclut pour toujours de tout droit à ses biens. — Voilà une faible image de la communion des saints. Ceux qui habitent la maison paternelle, ce sont les saints et les bienheureux dans le ciel. Ceux qui ont à combattre avec des ennemis, ce sont les membres de l'Eglise qui vivent encore sur la terre. Enfin les enfants dénaturés et déshérités, ce sont les damnés que Dieu ne reconnaît plus pour les siens : aussi n'appartiennent-ils plus à notre communion, et nous ne prions plus pour eux; ce ne sont plus des membres malades, mais complètement séparés du corps de l'Eglise, à laquelle ils ne sont plus unis. — Les premiers chrétiens offraient le modèle de cette sainte communion; car non seulement ils priaient les uns pour les autres et s'excitaient mutuellement au bien par leurs paroles et par leurs exemples, mais ils vénéraient encore les tombeaux et les reliques des saints, et offraient des prières et des bonnes œuvres pour soulager les âmes du purgatoire. Une charité généreuse rendait en quelque sorte les biens temporels communs aussi entre eux; c'était vraiment la communion des saints.

542. *Dans l'Eglise, les bonnes œuvres des justes profitent à tous les fidèles.* — Il en est de la milice spirituelle comme de la milice temporelle, dont tous les membres, quoique occupés en divers lieux et à des degrés différents, se prêtent un mutuel appui, et doivent, par conséquent, avoir part aux honneurs et aux avantages de la victoire. — Un jour que David était à la poursuite de ses ennemis, deux cents hommes de son armée, harassés de fatigue, furent obligés de s'arrêter, et plusieurs autres restèrent au camp, pour garder les provisions de la troupe. Ceux qui avaient été au combat revinrent chargés de dépouilles, et ne voulaient pas partager avec ceux qui n'avaient pu les suivre, parce que, disaient-ils, n'ayant pas éprouvé les fatigues de la guerre, ils n'avaient aucun droit au butin. « Vous vous trompez, leur dit David, les autres ne formaient qu'un corps d'armée avec vous. Ce sont des frères qui ont contribué à la victoire, quoiqu'ils aient été retenus, pour des causes diverses, loin du lieu du combat; ils doivent donc participer aux dépouilles prises sur l'ennemi. » (I. Rois, xxx.) Et il fit distribuer ces dépouilles par égales portions. Ainsi, dans le royaume de Jésus-Christ, tout chrétien est soldat, et, pourvu qu'il ne déserte pas son poste, il aura sa part de tous les biens spirituels de l'Eglise.

(Voir au chapitre des indulgences.)

543. *Richesse du chrétien par la communion des saints.* — Le fils d'un pauvre berger, né avec une intelligence rare, quitta son père à l'âge de dix ans, et entra en qualité de domestique chez un seigneur très riche. Comme il était sage et laborieux, son maître le prit en affection et le fit instruire. Ildefonse, ayant fait de très rapides progrès dans les sciences et ensuite dans les arts, quitta son maître et se lança dans le commerce. Il y fut si heureux, qu'en quelques années il amassa d'immenses richesses qu'il voulut partager avec ses frères. Quand ses amis d'enfance allaient le voir, il leur montrait ses belles et vastes propriétés : « Voyez, leur disait-il, ces bois, ces prairies, ces fermes? tout cela est à moi; j'ai mille fermes et mille fermiers qui cultivent mes terres. J'ai en outre cent mille ouvriers occupés dans des ateliers à divers travaux; j'ai placé à leur tête un directeur intelligent, actif et dévoué, qui soigne mes intérêts comme les siens propres. Calculez, si vous le pouvez, combien je gagne chaque jour, puisque des milliers de bras travaillent pour moi.... » Et cet homme paraissait se complaire dans son immense fortune.

Le fils du berger est la figure du chrétien qui, en venant au monde, ne possède aucun bien spirituel. — Ce grand seigneur qui le prend à son service, c'est Dieu qui, dans le sacrement de Baptême, l'adopte pour son enfant. — L'Eglise est l'école où il reçoit l'instruction qui lui ouvrira les voies de la fortune: c'est l'Eglise, en effet, qui, par le ministère de ses prêtres, en lui apprenant le catéchisme, lui enseigne l'art de lire, d'écrire et de calculer pour le ciel. — Le chrétien exerce la profession de commerçant dans l'ordre surnaturel; il peut devenir très riche, plus riche qu'Ildefonse : celui-ci avait cent mille ouvriers et mille fermiers; supposé que le nombre d'ouvriers qui travaillent pour lui se soit élevé à deux cent mille, le chrétien est beaucoup plus riche encore. — Il est vrai, peut dire un chrétien dénué des biens de ce monde, il est vrai que je ne possède pas un pouce de terre au soleil, que je ne suis qu'un pauvre garçon de charrue, un fils de berger, un mendiant, si l'on veut; toutefois plus de deux cent millions d'hommes travaillent pour moi. J'appartiens à la société que forment entre eux tous les catholiques, et j'aurai une part à leurs bénéfices, c'est-à-dire à leurs mérites. J'aurai bien davantage : tous les justes qui ont existé depuis le commencement du monde, les patriarches, les prophètes et les saints personnages de l'Ancien Testament, les apôtres, les martyrs, les évêques, les prêtres, les solitaires, les religieux et les religieuses qui ont vécu depuis Jésus-Christ, ont travaillé pour moi sur la terre et prient encore aujourd'hui pour moi dans le ciel. J'aurai part aux mérites de tous les anges, que l'Ecriture compte par centaines de millions; à ceux de la sainte Vierge, qui à elle seule en possède plus que tous les anges et que tous les saints réunis; aux mérites infinis de Jésus-Christ, de ce bon Maître qui, pour m'enrichir, a travaillé pendant sa vie mortelle de toute la force de sa puissance. D'où je conclus que, quand un seul homme posséderait le monde entier et que tous les habitants du globe travailleraient pour lui, il serait infiniment moins riche des biens de

la terre que je puis l'être des biens du ciel. (GRIDEL; *Soirées chrétiennes.)*

544. *De l'excommunication.* — « L'Eglise est une société; elle a donc droit d'infliger des peines à ceux de ses membres qui sont rebelles à ses lois. De là, les censures, les peines ecclésiastiques ou spirituelles, dont l'usage remonte au temps des Apôtres.

» En punissant un de ses enfants par les censures, l'Eglise se propose moins de le châtier que de le corriger; c'est pourquoi l'on n'excommunie point ceux qu'on n'espère pas ramener à de meilleurs sentiments, à moins que l'excommunication ne soit jugée nécessaire pour prévenir le scandale ou inspirer aux fidèles une terreur salutaire.

» L'excommunication sépare celui qui en est atteint de la communion des fidèles, et le prive, en tout ou en partie, des biens spirituels qui sont à la disposition de l'Eglise. Si elle prive de tous ces biens, on l'appelle excommunication *majeure;* si elle n'en prive qu'en partie, on l'appelle excommunication *mineure.* » (MGR GOUSSET; *Traité des Censures.*)

Lancée pour la première fois par saint Paul, l'excommunication est une arme dont les saints n'ont jamais fait usage qu'à la dernière extrémité. On cite à ce sujet l'exemple de saint Antonin, archevêque de Florence. Comme on le blâmait de sa patience et de sa modération envers les pécheurs, il se fit apporter publiquement un pain blanc. Sur ce pain, il prononça les paroles de l'anathème; et à l'instant, en présence de tous, le pain, de blanc qu'il était, fut changé en charbon. Et comme les spectateurs de ce prodige restaient muets d'épouvante, le saint évêque prononça les paroles de l'absolution sur ce même pain qui reprit sa première blancheur. « Ce que vous avez vu se produire dans ce pain, dit le saint prélat, est l'image de ce qui se passe dans toute âme excommuniée. Appréciez donc la patience et la prudence avec lesquelles l'Eglise, si tendre et si maternelle, même pour les coupables, emploie cette arme redoutable, et plaignez les pécheurs qui s'y exposent; surtout priez pour eux : votre titre de membre de la communion des saints vous en fait une obligation expresse. »

545. *Comment se pratiquait l'excommunication.* — Autrefois, lorsque les souverains Pontifes excommuniaient, pour quelque crime, un prince ou une nation, voici comment on procédait. Au milieu de l'office, les évêques et les archevêques dénonçaient publiquement les excommuniés, au son de toutes les cloches. Puis, le son des cloches cessant, tous les flambeaux étaient éteints et jetés par terre. On mettait de nouveau les cloches en branle, pour expulser du commerce des fidèles les excommuniés, assimilés aux démons que le son des cloches met en fuite. Les flambeaux éteints et jetés par terre signifiaient que les excommuniés étaient privés de la lumière et de la grâce, et exclus de la communion des saints.

546. *Grégoire VII et l'empereur Henri IV.* — Tout, dans le XI[e] siècle, semblait se conjurer pour ébranler l'édifice de l'Eglise jusque dans ses fondements; les empereurs d'Allemagne, par une violence plus funeste que celle des persécuteurs des premiers siècles, prétendaient élire les successeurs de saint Pierre, les vicaires de Jésus-Christ; ils vendaient les dignités ecclésiastiques à l'encan, ou les donnaient à d'indignes favoris. Hildebrand, devenu pape sous le nom de Grégoire VII, résolut d'appliquer le remède à un si grand mal.

Le prince, qui, à cette époque, affligeait le plus l'Eglise par ses désordres, était Henri IV, empereur d'Allemagne. Grégoire lui adressa des remontrances, surtout sur le honteux trafic qu'il faisait des choses saintes: l'hypocrite empereur, engagé contre les Saxons dans une guerre dont l'issue était incertaine, répondit par de belles promesses ; mais lorsqu'il eut triomphé de ses ennemis, il continua son commerce scandaleux et simoniaque. Le Pape convoqua alors un concile à Rome, où il porta le célèbre décret qui défend à tout séculier, quels que soient son pouvoir et sa dignité, de donner l'investiture des bénéfices ecclésiastiques; et il notifia cette grande résolution par des brefs dans toute la chrétienté. L'empereur, irrité, refusa de se soumettre. Grégoire, dans un discours solennel, ayant rappelé tous les efforts qu'il avait faits pour ramener Henri à une conduite plus sage et plus digne d'un prince chrétien, les évêques s'écrièrent qu'il fallait prononcer contre lui la sentence d'excommunication. Alors, le Pape se leva, et, au milieu d'un silence profond, plusieurs fois interrompu par les acclamations de l'assemblée, il parla ainsi: « Saint Pierre, prince des Apôtres, écoutez votre serviteur. Vous m'êtes témoin, vous et la sainte Mère de Dieu, saint Paul, votre frère, et tous les saints, que l'Eglise de Rome m'a obligé malgré moi à gouverner. Au nom de Dieu tout-puissant, Père, Fils et Saint-Esprit, et par votre autorité, je défends à Henri de gouverner le royaume teutonique et l'Italie. Je relève tous les chrétiens du serment qu'ils lui ont prêté, et je défends à toute personne de le servir comme roi. Parce qu'il a refusé comme chrétien d'obéir, en méprisant les avis que je lui avais donnés pour son salut, et en se séparant de l'Eglise qu'il avait voulu diviser, je prononce contre lui l'anathème, afin que les peuples sachent, même par expérience, que vous êtes Pierre, et que sur cette pierre le Fils du Dieu vivant a bâti son Eglise, contre laquelle les portes de l'enfer ne prévaudront jamais (1076). » Une bulle pontificale notifia à tout l'univers catholique la sentence portée contre l'empereur. « Si, par la grâce de Dieu, disait le Pape, il vient à résipiscence, malgré tout ce qu'il a fait contre nous, il nous trouvera toujours prêt à le recevoir à la communion de l'Eglise, et il pourra se convaincre que nous l'aimons beaucoup plus véritablement que ceux qui secondent ou favorisent maintenant ses iniquités. »

La nouvelle de l'excommunication et de la déposition de Henri IV produisit dans le monde catholique une immense sensation. L'Allemagne se soulève aussitôt; les princes et les peuples abandonnent cet empereur haï pour ses crimes, méprisé pour sa conduite et publique-

ment exclu de la famille chrétienne. La diète générale, réunie à Tribur, lui donna une année pour faire relever son excommunication; sans quoi, elle le déclarerait déchu de l'empire. Cruel quand il était fort, son arme, lorsqu'il se sentait faible, était l'hypocrisie; il y a recours dans cet abandon général. Il vient en Italie, la pénitence sur le visage, mais non dans le cœur; il s'avance jusqu'au château de Canosse, qui appartenait à la pieuse comtesse Mathilde, sa parente.

L'entrevue fut accompagnée de circonstances remarquables. « La forteresse de Canosse, dit M. Voigt, avait une triple enceinte. On introduisit Henri dans la seconde; les seigneurs de sa suite furent laissés en dehors de la première. Henri avait déposé tous les insignes de la royauté, rien n'annonçait son rang. Couvert d'habits de pénitent, pieds nus, il attendit trois jours, jeûnant et priant, la sentence du souverain Pontife (1). Durant ce temps, les négociations n'avaient pas discontinué. La comtesse Mathilde s'était faite son intermédiaire près de Grégoire VII. Henri IV promit de donner une ample satisfaction aux plaintes de ses sujets et de réparer toutes ses précédentes injustices; enfin, il jura de ne jamais rien entreprendre contre l'honneur et l'indépendance du siège apostolique. Prosterné aux pieds du Pontife, les bras en croix, il répétait en pleurant: « Pardonnez-moi, bienheureux Père, pardonnez-moi dans votre miséricorde. » Saint Grégoire VII le releva, lui donna la bénédiction et l'absolution apostoliques, et célébra la messe en sa présence et devant tous les seigneurs allemands, qui avaient été introduits et s'étaient portés garants des promesses de l'empereur.

» Après la consécration, le Pape fit approcher tous les assistants près de l'autel; puis, élevant la sainte hostie, il dit à l'empereur: « Nous avons été accusé par vous et par ceux de votre parti d'avoir usurpé le Saint-Siège, de l'avoir acquis par simonie; d'avoir, pendant le cours de notre vie, commis des crimes qui, selon les canons, nous rendraient incapable d'exercer les fonctions sacrées. Il nous serait facile d'invoquer, pour notre justification, le témoignage de ceux qui nous connaissent dès notre enfance et des auteurs de notre promotion; mais nous ne voulons nous en rapporter qu'au seul jugement de Dieu. Que le corps de Jésus-Christ, que je vais prendre, soit donc la preuve de mon innocence. Je prie le Tout-Puissant de dissiper ainsi les soupçons si je suis innocent, et de me faire mourir subitement si je suis coupable. »

(1) Quelques écrivains antireligieux se sont montrés fort choqués de la conduite de saint Grégoire à l'égard de Henri IV, lui faisant porter un habit de pénitent et lui imposant un jeûne de trois jours avant de l'absoudre. Il y a là erreur du fait et ignorance du droit. En fait, c'était Henri IV qui s'était lui-même revêtu des habits de pénitent, et qui s'imposait ce jeûne en venant solliciter l'absolution pour ses crimes et ses attentats. En droit, la discipline de l'Eglise relative aux pénitences canoniques emportait ces sortes d'expiations. De plus grands princes que Henri IV s'y étaient soumis : ce que Théodose avait fait vis-à-vis de saint Ambroise, le roi de Germanie pouvait le faire vis-à-vis de Grégoire VII. La majesté royale ne s'avilit jamais en s'humiliant devant Dieu. Théodose, pour s'être agenouillé aux pieds de saint Ambroise, n'en est pas moins resté dans l'histoire Théodose le Grand. (DARRAS; *Hist. gén. de l'Eglise.*)

Il se communia ensuite avec une moitié de l'hostie, et se tournant vers Henri : « Prince, dit-il, les plus graves accusations pèsent contre vous. Si vous êtes innocent, imitez mon exemple, et prenez cette autre partie de l'hostie, afin que cette preuve ferme la bouche de tous vos ennemis et termine à jamais la guerre civile. » Cette proposition imprévue étonna l'empereur. Il ne se sentit pas le courage de consommer un sacrilège. La punition terrible de Lothaire, dans une circonstance semblable, lui revint peut-être à la pensée. Il demanda au Pape de remettre cette solennelle épreuve au jour fixé pour la diète générale. Ce délai lui fut accordé. Après la messe, le Pape invita Henri à sa table, le traita avec les plus grands égards, et le renvoya retrouver le reste de son escorte, qui l'attendait hors de l'enceinte de la forteresse (1077). »

Malheureusement, cette réconciliation dura peu, et Henri encourut de nouveau les censures de l'Eglise, dont il ne fut plus délié. Vers la fin de sa vie, se trouvant en guerre avec son fils, en faveur duquel il avait d'abord abdiqué, il fit un pressant appel au pape Pascal II pour que le souverain Pontife intervînt auprès du fils et l'engageât à renvoyer l'armée qu'il avait levée contre son père. « Nous en avons appelé, disait Henri, et nous en appelons, pour la troisième fois, au seigneur Pascal, Pontife romain, au Saint-Siège universel et à l'Eglise romaine. » De telles paroles chez un tel prince sont remarquables. Pendant quarante ans il avait persécuté les Papes, et le voilà réduit à implorer contre son fils ces mêmes Papes, cette même Eglise romaine dont il avait si longtemps méprisé l'autorité. Cette lettre, cet appel suprême à la papauté, fut le dernier acte d'un règne consacré à maudire la papauté. Henri IV mourut inopinément à Liège, dans la cinquante-cinquième année de son âge (7 août 1106). Ainsi finit le rebelle disciple de saint Grégoire VII, l'implacable adversaire de l'Eglise romaine dont il avait été le pupille. Il avait vu grandir tous les jours l'autorité qu'il avait voulu abattre ; il succombait à la lutte dont il avait cru sortir vainqueur. L'anathème de l'Eglise l'atteignit jusque dans la tombe. On lui refusa les honneurs de la sépulture chrétienne, et son cadavre, transporté à Spire, demeura cinq ans dans un cercueil de pierre, hors de l'enceinte de la cathédrale. La nouvelle de sa mort fut accueillie par l'univers catholique comme un signal de délivrance. « Le peuple d'Israël, dit Conrad d'Yspery, écrivain contemporain, ne fit pas plus éclater ses transports d'allégresse lorsque l'impie Pharaon eut été submergé dans la mer Rouge (1). » (DARRAS ; *Hist. gén. de l'Eglise.* — PETITS BOLLANDISTES ; *Vie de saint Grégoire VII.*)

547. *Le pouvoir qu'exerçaient les Papes au moyen âge était fondé sur le droit public de cette époque.* — Il est bon de rappeler ici, à propos du

(1) Les violences de Henri IV contre l'Eglise et la Papauté avaient un tel retentissement dans le monde catholique, que l'opinion publique regardait ce prince comme l'Antechrist. La question : *Si l'Antechrist est né?* fut solennellement posée au concile de Florence, présidé par Pascal II (1106). On conçoit aisément que cette question ne fut point résolue.

mot *déposition*, dont il est parlé dans le fait précédent, quel était le droit public de la société chrétienne au moyen âge, pour répondre aux accusations d'empiètement et d'abus de pouvoir que les ennemis de la papauté n'ont pas manqué de prodiguer en cette circonstance à saint Grégoire VII. Ecartons d'abord le reproche le plus vulgairement répété par un grand nombre d'esprits superficiels : « Saint Pierre, disent-ils, mourait par ordre de Néron ; il ne songeait point à le déposer ni à l'excommunier. De quel droit les souverains Pontifes, au XIe siècle, faisaient-ils ce que saint Pierre ne s'était pas cru le pouvoir de faire lui-même? » La réponse est bien simple. Néron était un empereur païen, il ne pouvait pas être excommunié, c'est-à-dire retranché du sein de l'Eglise, dont il ne faisait point partie. La société dont Néron était l'empereur se régissait d'après les lois du paganisme ; les chrétiens n'avaient aucune espèce d'action sur un gouvernement dont l'esprit et la forme même leur étaient étrangers. Ils obéissaient aux lois politiques, en ce qui ne blessait point leur conscience. Quand les lois étaient en opposition avec la doctrine évangélique, ils ne s'armaient point, ils ne déposaient point les princes; ils mouraient pour leur Dieu et pour leur foi. Voilà pourquoi saint Pierre n'excommunia et ne déposa pas Néron. Mais au XIe siècle, la face du monde était changée. La société, même politique, était complètement régie par l'esprit chrétien. Les nouveaux gouvernements, formés sur les ruines de l'empire romain, avaient eu pour premiers instituteurs les évêques. « Les Papes, dit le comte de Maistre, étaient universellement reconnus comme délégués de la Divinité, de laquelle émane la souveraineté. Les plus grands princes recherchaient, dans le sacre, la sanction, et, pour ainsi dire, le complément de leur droit. Le premier de ces souverains, dans les idées anciennes, l'empereur allemand, devait être sacré par les mains du Pape. Il était censé tenir de lui son caractère auguste, et n'être véritablement empereur que par le sacre. M. Gosselin fait la remarque que Fénelon, le premier parmi les écrivains catholiques, a exposé le sentiment qui explique, par le droit public du moyen âge, la conduite des Papes et des conciles qui déposèrent les princes temporels. « Il n'est pas étonnant, dit l'immortel archevêque de Cambrai, que les nations, profondément attachées à la religion catholique, secouassent le joug d'un prince excommunié, car elles n'étaient soumises au prince qu'en vertu de la même loi qui soumettait le prince à la religion catholique. Or, le prince, excommunié par l'Eglise pour cause d'hérésie ou de son administration criminelle et impie, n'était plus ce prince pieux à qui toute la nation s'était soumise, et elle se croyait, en conséquence, déliée du serment de fidélité. » — « Il résulte, dit M. Gosselin, de l'examen des faits, que le pouvoir exercé sur les souverains par les Papes et les conciles du moyen âge ne peut être considéré comme une usurpation criminelle de la puissance ecclésiastique sur les droits des souverains. Il est certain, en effet, que les Papes et les conciles qui ont exercé ce pouvoir n'ont fait que suivre et appliquer les maximes universellement reconnues, non seulement par le peuple, mais par les hommes les plus éclairés et les plus vertueux. » Le Saint-Siège devenait aussi comme le tribunal

suprême de la chrétienté, aux décisions duquel on soumettait les différends des rois et des peuples. Son jugement était regardé comme définitif. En déposant un souverain, les Papes ne faisaient donc qu'user d'un droit qui leur était reconnu par l'opinion publique (1). En l'excommuniant, ils agissaient en vertu de leur autorité de pasteurs suprêmes du troupeau confié à leurs soins par Jésus-Christ, le chef invisible de l'Eglise. Les rois et les princes catholiques sont, comme tels, soumis au pouvoir des clefs. Les Papes pouvaient donc, d'après les droits publics du moyen âge, déposer les souverains dans les circonstances graves, et délier leurs sujets du serment de fidélité. Ils pouvaient alors, et ils peuvent encore aujourd'hui excommunier, s'il y a lieu, les princes et les souverains. L'exemple récent de l'excommunication portée contre Napoléon Ier par Pie VII, d'auguste et sainte mémoire, est encore présent à tous les souvenirs. Seulement, il faut ajouter cette différence, qu'au XIe siècle, où l'excommunication sortissait tous ses effets parmi les peuples, et mettait le coupable au ban de la société tout entière, elle obtenait un résultat plus immédiat ; tandis qu'au XIXe siècle, au milieu d'une société moins foncièrement religieuse, pas un des guerriers de l'empereur ne songeait, pour se conformer au décret pontifical, à s'abstenir de communiquer avec lui ; et il fallait que la main de Dieu se chargeât seule, par un de ces coups de tonnerre qui ébranlent le monde, de prouver au plus grand capitaine des temps modernes que le génie n'exempte pas de l'obéissance due, par tous les catholiques, à Pierre et à ses successeurs. Il est inutile que nous fassions observer que le droit public actuel de l'Europe n'est plus celui du moyen âge. Les Papes ne déposent plus les souverains, pas plus que les souverains ne songent à reconstituer le système féodal. Les opinions ont changé avec les mœurs. Au lieu de la suprématie pontificale, le principe révolutionnaire de la souveraineté du peuple s'est introduit, à la suite des idées protestantes, dans l'esprit des masses ; et maintenant, l'insurrection prétend au droit de faire et de défaire les souverains. Historiquement parlant, le système du moyen âge valait bien le nôtre. (DARRAS ; *Hist. gén. de l'Eglise*.)

548. *Pie VII et Napoléon Ier*. — Napoléon, au sein de la plus haute prospérité et sous la couronne impériale, ne sut pas conserver cette sage modération qui assure le fruit de la victoire. Poussé par une ambition toujours croissante, après avoir rendu à la religion catholique et au Saint-Siège d'éminents services, il ternit à tout jamais sa gloire en usurpant sacrilègement le domaine temporel de l'Eglise. Le

(1) Ce droit des Papes était alors formellement reconnu par les rois et les empereurs même les plus impies, comme l'empereur Henri IV, par exemple. En résistant à la sentence portée contre eux, ils ne songeaient point à nier la légitimité de l'autorité suprême du Saint-Siège ; mais ils prétextaient, pour ne point se soumettre, ou que les motifs de l'excommunication n'étaient point fondés, ou que le Pape n'avait pas été régulièrement élu, ou qu'il était déchu de sa dignité. C'était reconnaître en principe que le Vicaire de Jésus-Christ avait réellement le droit et le pouvoir de les déposer.

2 février 1808, l'armée française, commandée par le général Miollis, entrait dans Rome, et le 6 juillet 1809, le vénérable Pie VII était enlevé de la ville éternelle par une troupe de gendarmes dont le commandement avait été confié au général Radet. Mais avant de quitter Rome pour être conduit à Savone, le Pape avait lancé la fameuse bulle *Quum memoranda*, qui se trouva affichée aux portes de toutes les églises de Rome, et dans laquelle on lisait : « Par l'autorité de Dieu tout-puissant, par celle des saints apôtres Pierre et Paul et par la nôtre, nous déclarons que tous ceux qui ont commis, dans Rome et dans les possessions de l'Eglise, des entreprises sacrilèges contre les droits temporels du Saint-Siège, tous leurs commettants, fauteurs, conseillers ou adhérents; ceux, enfin, qui ont facilité l'exécution de ces violences, ou les ont exécutées par eux-mêmes, ont encouru l'excommunication *majeure* (1); et au besoin, nous les excommunions et anathématisons de nouveau. » Napoléon n'était pas nommé directement dans la bulle; mais il était impossible de se méprendre au sens des paroles de Pie VII.

Lorsque, précédemment, Napoléon avait été menacé de l'excommunication, il avait écrit au vice-roi d'Italie, Eugène de Beauharnais : « Que peut faire Pie VII en me dénonçant à la chrétienté? *Pense-t-il que les armes tomberont alors des mains de mes soldats?* Il ne lui resterait plus qu'à essayer de me faire couper mes cheveux et de m'enfermer dans un monastère. » La Providence se chargea elle-même de réaliser ces sinistres et agaçantes prévisions.

Le 9 mai 1812, l'empereur, jusque-là triomphant, sort d'un palais où il ne doit rentrer que vaincu. Il est à la tête de six cent cinquante mille hommes; il a sous ses ordres jusqu'à huit monarques qui viennent lui faire la cour pendant son passage à Dresde. C'est ce moment que Dieu a choisi pour l'heure de ses justices. *Les armes vont tomber des mains de ses soldats.* Le Ciel ratifiera l'excommunication, fulminée contre le conquérant par le Pontife auguste du Vatican. Le 9 juin, pendant que Napoléon traverse la Prusse, Pie VII, par ses ordres, est enlevé brusquement de Savone (2) et transporté à Fontainebleau. On sait les immenses désastres de Moscow, de Smolensk, de la Bérésina, du Niémen. Les Français ne combattaient plus des ennemis, ils luttaient contre les éléments. « Tout, jusqu'à leurs armes, dit un témoin oculaire de ces scènes d'horreur, se tourna contre eux. Elles parurent à leurs bras engourdis un poids insupportable. Dans les chutes fréquentes qu'ils faisaient, *elles s'échappaient de leurs mains*, elles se brisaient ou se perdaient dans la neige. S'ils se relevaient, c'était sans elles; *car ils ne les jetèrent point, la faim et le froid les leur arrachèrent.* Les doigts de beaucoup d'entre eux gelèrent sur le fusil qu'ils tenaient encore et qui leur ôtait le mouvement nécessaire pour y entretenir un reste de chaleur et de vie. »

(1) L'excommunication majeure est celle qui prive de la totalité des biens spirituels de l'Eglise.

(2) Ville d'Italie à quarante kilomètres de Gênes.

Il y avait cinq mois que le Pape était détenu à Fontainebleau, lorsque Napoléon apporta lui-même à Paris la nouvelle de son épouvantable défaite. La grande armée était réduite à vingt mille hommes errants, fugitifs, sans vivres, sans vêtements et sans armes.

Le 23 janvier 1814, Pie VII, enlevé de nouveau par ordre de l'empereur, prenait la route du Midi de la France. Napoléon voulait empêcher les puissances alliées de se saisir du Pape et de le remettre en liberté. Mais Fontainebleau, à peine abandonné du souverain Pontife, attendait qu'un autre personnage y vînt donner en sa personne, à l'univers étonné, le spectacle de la fragilité et du néant des choses humaines. Napoléon, repoussé par les armées alliées, dans ce palais où le Pape avait été si longtemps captif, y apprend que les empereurs de Russie et d'Autriche, le roi de Prusse et le duc de Wellington, son vainqueur, sont entrés à Paris, que sa déchéance a été prononcée le 1er avril au sénat, par l'influence de Talleyrand, son ancien ministre, comblé de ses bienfaits. Le 4 avril, pressé, contraint par ses confidents les plus intimes, les maréchaux Ney et Berthier, qu'il avait faits princes, il signa sa propre abdication pour satisfaire aux exigences de son beau-père, François d'Autriche, et de l'empereur Alexandre, qui lui disait, six ans auparavant, à Tilsitt : « L'amitié d'un grand homme est un bienfait des cieux. » Dans la cour d'honneur de Fontainebleau, il embrasse une dernière fois ses aigles et part pour l'île d'Elbe, dont la petite souveraineté lui était accordée par ses vainqueurs, à lui, le conquérant du monde. Ce n'était là, toutefois, qu'une préparation à une plus grande infortune. Après une nouvelle royauté de *Cent-Jours* qui, au commencement de 1815, bouleversa encore une fois l'Europe, Napoléon, vaincu à Waterloo et, pour la première fois, en bataille rangée, alla, dans son malheur, demander l'hospitalité à la nation qu'il combattait depuis longtemps. L'Angleterre n'eut pas la noblesse de comprendre cette grandeur d'âme; elle y répondit par une lâcheté. Mais elle fut, sans le savoir, l'instrument de la Providence, qui punit, dans le captif de Sainte-Hélène, le persécuteur de Pie VII.

Le 5 mai 1821, Napoléon mourut sur le rocher de l'exil; et Pie VII, qui avait oublié les outrages pour ne se ressouvenir que des bienfaits, pria pour son persécuteur, à la famille duquel il avait offert une généreuse hospitalité dans les Etats de l'Eglise. (DARRAS; *Hist. gén. de l'Eglise.*)

VII

LA RÉMISSION DES PÉCHÉS

Ces paroles du Symbole « la rémission des péchés » nous enseignent que Jésus-Christ a donné à son Eglise le pouvoir de remettre les péchés. Cette

rémission se fait principalement dans les sacrements de Baptême et de Pénitence.

549. *Paroles de saint Augustin et de saint Chrysostôme sur le pouvoir accordé à l'Eglise de remettre les péchés.* — « Que personne, dit saint Augustin, ne se flatte en disant : Je fais pénitence en secret, je fais pénitence devant Dieu; Dieu, de qui seul j'ai à obtenir le pardon, sait que je fais pénitence dans mon cœur. » — Est-ce donc sans sujet qu'il a été dit : Ce que vous aurez délié sur la terre sera délié dans le ciel? Est-ce donc sans sujet que les clefs ont été remises à l'Eglise de Dieu? Voulons-nous donc que l'Evangile de Dieu, que les paroles de Jésus-Christ soient frustrés de leur effet? Pouvons-nous promettre ce qu'il refuse lui-même?

» Comment celui qui est engagé dans les funestes liens du péché, peut-il refuser, ou différer, ou balancer de recourir aux clefs de l'Eglise, au moyen desquelles, délié sur la terre, il serait aussi délié dans le ciel? Peut-il se promettre le salut après cette vie, par cela seul qu'il est chrétien? Que l'homme se juge donc lui-même là-dessus tandis qu'il le peut, qu'il réforme sa volonté, qu'il corrige ses mœurs, au lieu d'attendre le moment où il ne pourra plus se juger lui-même, et où, à son tour, Dieu le jugera, quoi qu'il fasse, avec une souveraine justice. Et après s'être condamné lui-même à employer des remèdes sévères, mais des remèdes nécessaires après tout, qu'il aille s'adresser aux pasteurs, à qui est confié dans l'Eglise le pouvoir des clefs; que, comme un fils repentant, il se jette dans le sein maternel de cette Eglise, et qu'il accepte la pénitence que lui imposeront les ministres des sacrements. Les clefs de l'Eglise sont plus sûres que ne peuvent l'être les cœurs des rois, ces clefs qui doivent avoir pour effet de délier dans le ciel ce qu'elles délient sur la terre. Et l'humilité qu'on pratique, en s'humiliant devant l'Eglise de Dieu, est aussi beaucoup plus honorable ; de plus la peine est moindre, et, en même temps qu'on évite la mort éternelle, on ne craint aucun danger de subir une mort temporelle. » (*Hom.*, XLIX et L.)

« Des êtres nés sur la terre où ils sont attachés, continue saint Chrysostôme, sont les dispensateurs des trésors du ciel, et ont reçu une puissance que Dieu a refusée aux anges et aux archanges! Car ce n'est pas à ces derniers qu'il a été dit : « Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel. Ce pouvoir de délier, les princes de la terre l'exercent aussi, sans doute, mais sur les corps seulement; au lieu que le lien mis entre les mains des prêtres s'étend à l'âme, et exerce sa contrainte jusque dans le ciel; ce que fait le prêtre ici-bas, Dieu le confirme dans le séjour de sa gloire, et le maître ratifie la sentence qu'a prononcée le serviteur. Car que veut dire cela, sinon que c'est aux prêtres qu'est confiée l'administration des dons célestes? Tous ceux, dit Jésus-Christ, à qui vous remettrez les péchés, leurs péchés seront remis; tous ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus. Y a-t-il pouvoir plus grand que celui-là? Le Père a donné au

Fils tout pouvoir de juger; ce pouvoir, le Fils l'a transmis aux prêtres.... Nos prêtres ont le pouvoir, non pas seulement de déclarer guérie, mais de guérir même la lèpre, je ne dis pas du corps, mais de l'âme. » (*Du Sacerdoce*, liv. III.)

550. *Bonté de Dieu envers les pécheurs.* — Saint Denis l'aréopagite rapporte qu'un de ses disciples nommé Carpus, prêtre très pieux, ne s'approchait jamais des saints autels sans avoir été consolé par quelque vision. Or, il arriva qu'un infidèle, ayant débauché et perverti un chrétien, le bon Carpus en fut si sensiblement touché, qu'il pria Dieu de faire tomber les foudres du ciel sur l'un et sur l'autre de ces impies pour les exterminer. Après cette prière, il se coucha, encore sous le coup de son indignation; mais, s'étant levé à minuit, selon sa coutume, pour chanter les louanges de Dieu, il lui sembla que la maison où il était se fendait par le milieu, que le ciel s'ouvrait, que Jésus-Christ apparaissait avec ses anges, et que de son tribunal tombait une pluie de feu sur les pécheurs. A ce moment, ses yeux se baissèrent, et, à ses pieds, il aperçut un abîme béant, d'où sortait une multitude de serpents qui, s'enroulant autour des jambes des malheureux coupables, les entraînaient dans le précipice. Ce spectacle lui causa une grande émotion, et il lui tardait de voir la chute définitive de l'infidèle et de l'apostat dans les flammes vengeresses de l'enfer. Tout en s'entretenant dans ce désir, suscité chez lui par un zèle immodéré de la justice, Carpus, levant une seconde fois les yeux vers le ciel, vit Notre-Seigneur descendre de son trône, et, entouré de ses anges, tendre la main aux deux coupables, afin de les délivrer de la rage envenimée des serpents. Carpus fut fort surpris d'une charité si contraire à ses principes de rigueur; mais il le fut bien davantage lorsque Notre-Seigneur, lui adressant la parole, lui dit : « Frappe-moi si tu veux, Carpus, et décharge ta colère sur ma propre personne; je suis prêt à recevoir tes coups et même à mourir une seconde fois pour les hommes. Ce que je demande, ce n'est pas qu'ils soient punis, mais qu'ils cessent de pécher et de s'exposer à des peines éternelles. » Ce fut assez pour corriger ce bon prêtre et pour lui faire concevoir ce qui est écrit dans Ezéchiel : « Dieu ne veut pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive. » (*Vie de saint Denis.*)

551. *L'Eglise a reçu le pouvoir de remettre tous les péchés.* — L'hérétique Novatien, au IIIe siècle, se sépara de l'Eglise sous prétexte de la trop grande indulgence dont on avait usé à l'égard de ceux qui étaient tombés durant la persécution. Il soutenait qu'on ne devait point admettre à la réconciliation, pas même au moment de la mort, ceux qui étaient tombés dans les trois grands crimes de l'idolâtrie, de l'homicide et de l'impureté; c'était là l'erreur de Montan; mais de plus Novatien refusait le pardon à ceux qui s'étaient rendus coupables de péché mortel : il ne reconnaissait point à l'Eglise le pouvoir d'en remettre aucun de cette nature. De là vient qu'au concile de Nicée, un

évêque de ce parti, nommé Acèse, s'efforçant de justifier, en présence de Constantin, cette excessive rigueur, le prince, justement surpris d'une inflexibilité qui fermait le ciel à tous les pécheurs, s'écria : « Allez, Acèse, faites une échelle pour vous et montez seul au ciel. » (SOCRATE; *Hist. ecclésiast.*)

552. Lorsque Alexandre le Grand assiégeait une ville, il faisait allumer une torche et publier partout que la ville pouvait obtenir grâce aussi longtemps que la torche ne serait pas éteinte; mais que, si on ne profitait pas de ce délai, on ne pouvait plus espérer aucun pardon. Le pécheur peut, lui aussi, espérer miséricorde tant que le flambeau de sa vie n'est pas éteint; mais dès que ce flambeau a cessé de brûler, il tombe entre les mains de la justice d'un Dieu inexorable. (LOHN; *Bibl.*)

— *a* « Quiconque a pris du poison est perdu, s'il ne se hâte de s'en débarrasser par un vomitif. C'est pourquoi ne balancez pas; si vous avez eu le malheur d'avaler du poison, soit par votre propre faute, soit par la malice des autres, empressez-vous de le rejeter et de vous délivrer de cet ennemi mortel que vous portez dans le sein. Le péché est de tous les poisons le plus dangereux; hâtez-vous donc de le rejeter de votre âme par la confession (1). (S. ANASTASE.)

CHAPITRE XII

Onzième et douzième article du Symbole.

« La résurrection de la chair. »
« La vie éternelle. »

DES FINS DERNIÈRES DE L'HOMME

Les deux derniers articles du Symbole nous font connaître les fins dernières de l'homme, qui sont la mort, le jugement, le ciel ou l'enfer.

I

DE LA MORT

La mort est la séparation de l'âme et du corps. L'objet de la foi n'est pas tant de nous enseigner que nous mourrons que de nous faire connaître

(1) Pour plus de développements, *voir le sacrement de Pénitence.*

pourquoi nous sommes sujets à la mort; car ce qui est visible, manifeste, ne peut être l'objet de la foi.

L'homme, par un privilège que Dieu ne lui devait pas, avait été créé immortel *quant à l'âme et* quant au corps; *mais par suite de la désobéissance de nos premiers parents, la sentence de mort fut portée contre eux et leur postérité; c'est pourquoi l'Apôtre appelle la mort* la solde, le paiement, le fruit du péché. (Rom., vi, 23.)

---

§ Ier. La pensée de la mort est très salutaire.

553. *La mort est un éloquent prédicateur.* — Elle nous donne de continuelles leçons sur le néant des choses de la terre. La vue seule d'un tombeau ou d'un cadavre suffit quelquefois pour faire des saints. En voici un exemple frappant. Saint François de Borgia, avant de quitter le monde, était duc de Gandie et l'un des grands d'Espagne les plus illustres. L'impératrice Isabelle étant morte en 1593, Charles-Quint, empereur d'Allemagne et roi d'Espagne, chargea François de faire transporter et d'accompagner le corps de l'impératrice jusqu'à Grenade, où se trouvaient les tombeaux des rois d'Espagne.

Cette mission était très honorable, et pourtant Dieu s'en servit pour faire d'un duc de Gandie un humble religieux. Lorsque le corps fut arrivé à sa destination, on se disposa à le descendre dans les caveaux royaux; mais auparavant, François de Borgia dut ouvrir le cercueil, afin de jurer sur le corps que c'étaient bien là les restes mortels de sa souveraine. Quelle ne fut pas sa stupéfaction en voyant, au lieu d'une princesse accomplie, un cadavre déjà en décomposition. *Quoi!* s'écria-t-il, *c'est là tout ce qui reste de ma gracieuse souveraine. Où sont donc et son front si beau, et ses joues si fraîches, et ses lèvres si souriantes, et ses yeux si pleins d'éclat?* Cette pensée et ces réflexions agirent si puissamment sur son esprit et sur son cœur, qu'il résolut dès lors de se consacrer à Dieu sans réserve. En effet, après avoir accompli sa mission, après avoir mis ordre à ses affaires et donné à ses enfants une position assurée, il entra dans la Compagnie de Jésus et devint un grand saint.

Il est donc bien vrai de dire que la mort est un éloquent prédicateur. *(Vie de saint François de Borgia.)*

— *a* Nous lisons dans la vie de saint Théodose le Cénobiarque (529), que la nécessité de penser continuellement à la mort était le sujet de la première instruction qu'il faisait à ses disciples; et ce fut dans le dessein de graver plus profondément cette pensée dans leur esprit qu'il fit creuser un tombeau destiné à la sépulture de toute la communauté. Lorsque ce tombeau fut entièrement achevé, il y mena tous ses frères et leur dit : « Voilà le tombeau tout prêt; mais qui d'entre vous en fera la dédicace? — Ce sera moi, » répondit

le prêtre Basile. Aussitôt, il se jette aux pieds de son abbé et lui demande sa bénédiction. Théodose ordonne qu'on récite pour lui les prières des morts. Effectivement, Basile fut enterré quarante jours après, sans qu'aucun symptôme de maladie eut annoncé et préparé sa mort.

— *b* Charles-Quint se déroba longtemps avant sa mort au soin de gouverner ses Etats ; et transférant tous les soucis des affaires à son fils, prince d'un âge déjà mûr et d'un caractère ferme, il alla s'enfermer dans le monastère de Saint-Just, avec douze de ses plus fidèles serviteurs, ne voulant plus que penser à Dieu et se préparer à la mort. Il défendit de l'appeler désormais autrement que Charles, et rejetant à la fois les titres et les fonctions de César et d'Auguste, il n'eut plus que du mépris pour les honneurs. La promenade, la lecture, la culture des fleurs, les offices, les autres exercices religieux, remplirent tout son temps sur ce nouveau théâtre. Tous les vendredis de carême, il se donnait la discipline avec la communauté. Afin de se familiariser en quelque sorte avec la mort, ce prince fit célébrer ses obsèques pendant sa vie ; il se mit dans le cercueil et entendit faire pour lui les prières qu'on adresse à Dieu pour ceux qui ne sont plus. Mais il ne quitta que pour bien peu de temps cette bière anticipée. La fièvre le saisit la nuit qui suivit cette cérémonie funèbre, et le transporta de son lit au tombeau. (FELLER.)

554. *Conversions opérées par la pensée de la mort.* — Un jeune homme riche, noble et doué de beaucoup d'intelligence, mais peu chrétien, parlait un jour de son avenir devant un homme de Dieu. « Qu'espérez-vous donc ? — J'ai devant moi, répliqua le jeune homme, la plus belle carrière à parcourir. — Et que ferez-vous ? — D'abord je vais me livrer à l'étude. — Après ? — Après, j'arriverai aux dignités et aux honneurs. — Après ? — Après, ma vie s'écoulera heureuse, honorée. — Après ? — Après, viendra la vieillesse. — Et après ? — Il faudra bien finir par faire comme les autres, il faudra mourir. — Après ?... » Le jeune homme balbutia quelques mots et se tut. Alors, l'homme de Dieu, s'armant de sa foi, lui dit : « Eh bien ! voulez-vous que je vous le dise, ce qui arrivera après ? Votre âme paraîtra devant Dieu, vous serez jugé ; et là, que vous serviront votre science, vos richesses, vos honneurs, votre gloire ? Que sert à l'homme de gagner tout l'univers, s'il vient à perdre son âme ?... » A ces mots, le jeune homme se jette dans les bras de celui qui était devenu son ami, le supplie de l'aider à sortir de son aveuglement.... Et il devient un prêtre, un apôtre, un grand saint !... Nous avons nommé saint François Xavier.

— *a* Un jeune homme était tombé dans un si pitoyable état spirituel, qu'on désespérait presque de son salut. Tout ce qu'on lui disait de la nécessité de la pénitence ne servait qu'à lui en donner de l'horreur. Comme les crimes qu'il avait commis étaient énormes, tous les

confesseurs lui imposaient une pénitence proportionnée à ses désordres; et, quelque raisonnable, quelque indulgente même que fût cette pénitence, l'orgueil et la mollesse de ce malheureux pécheur en étaient révoltés, et il ne pouvait plus entendre parler de sacrements. Telles étaient ses dispositions, lorsque, par un coup de la Providence, il tomba entre les mains d'un saint prêtre, qui crut qu'il devait prendre tous les moyens imaginables pour ne le point rebuter davantage. Ainsi, sans lui parler des rigueurs de la pénitence, il lui demanda seulement d'employer un quart d'heure à se considérer mort, sur un lit, et couvert d'un suaire. Le jeune homme, à qui cette pénitence parut fort aisée, et qui d'ailleurs n'en prévoyait pas les suites, l'accepta sans répugnance. Mais à peine se fut-il présenté l'état où la mort le réduirait, que, fondant en larmes et effrayé de la grandeur de ses crimes, il retourna chercher le confesseur qui lui avait prescrit une si sainte pratique : il lui fit la confession générale de toute sa vie, et, bien loin de refuser la pénitence qu'on lui imposait, quelque sévère qu'elle parût être, il s'en imposa lui-même de volontaires et mena dès lors une vie très sainte.

— *b* Saint Grégoire le Grand (604) s'intéressait vivement au salut d'un jeune homme qui avait donné dans de grands écarts. Le saint avait inutilement essayé tous les moyens de le ramener à la vertu, lorsqu'il résolut de lui mettre sous les yeux l'image de la mort. Il le conduisit donc aux catacombes de Rome, et, à l'aspect de tant de tombeaux, il dit au jeune homme : « Regardez ces restes de tant d'hommes de toute condition ; voyez ce qu'ils ont conservé des biens et des plaisirs de ce monde. Ce que vous êtes aujourd'hui, ils l'ont été. N'oubliez donc pas qu'un jour, et peut-être bientôt, vous serez ce qu'ils sont. » Le jeune homme, touché de ce spectacle, donna à saint Grégoire la consolation qu'il désirait depuis si longtemps : il se convertit sincèrement.

555. *Un jeune mondain converti par le souvenir des fins dernières.* — « Dans toutes vos actions, a dit l'Esprit-Saint, souvenez-vous de vos fins dernières, et vous ne pécherez jamais. » (ECCLÉSIASTIQUE, VII, 40.) Si l'homme du monde voulait réfléchir et se pénétrer des sentiments qu'il aura certainement au dernier jour de sa vie, bientôt sa vie serait régulière et chrétienne. Cette pensée a amené beaucoup de conversions, et notamment celle que nous allons raconter : Rentrant un jour fort tard chez lui, après une partie de plaisir, un jeune homme demanda en vain au sommeil quelque repos bien nécessaire après la fatigue souvent renouvelée de ses longues veillées. Cette insomnie devient pour lui un supplice intolérable, lorsqu'à une agitation toujours croissante s'ajoutent peu à peu de tristes et bientôt d'effrayantes pensées : la vanité des choses humaines qui passent si vite, la mort, le jugement, l'éternité heureuse ou malheureuse qui suit la vie terrestre si rapide. Ce jeune homme, bien qu'entraîné par ses passions dans de grands écarts, avait cependant conservé la foi, malgré sa

mauvaise conduite, et Dieu se servit de cette pénible insomnie pour l'obliger à rentrer en lui-même et à songer sérieusement à son salut. En effet, ne pouvant ni trouver le sommeil ni triompher de ce courant d'idées, le jeune homme prit le parti de les approfondir. Il s'interroge lui-même en ces termes : « Tu mènes là une vie fort agréable si elle pouvait toujours durer; mais n'es-tu pas mortel? Ne peux-tu mourir cette nuit aussi bien que dans un mois, dans un an ou dans dix ans? Or, que deviendras-tu? Où iras-tu après ta mort? — Il n'y a pas à en douter, tu paraîtras au tribunal du souverain Juge, pour lui rendre compte de toute ta vie! Et quelle vie? Est-elle chrétienne ou mondaine? Est-elle rassurante ou damnable? Quelle excuse pourras-tu alléguer? Accuseras-tu Dieu de t'avoir refusé les grâces du salut? N'as-tu pas eu, comme tant d'autres, tous les moyens de te sauver? Quelle sera la sentence du Juge? Quel sera ton sort éternel? Est-ce le ciel qui sera ton partage, ou l'enfer? Peux-tu compter sur la récompense promise aux bons chrétiens? — Evidemment non. — Où iras-tu donc? — En enfer. — Mais qu'est-ce que cet enfer? où est-il? qu'y fait-on? qu'y souffre-t-on? Si la parole de Dieu est infaillible, il faut croire que l'enfer est un lieu de tourments effroyables où l'on souffre cruellement et sans relâche. Quel supplice, quelle douleur! quel désespoir! quel aveuglement! quelle témérité de ne vouloir croire à l'enfer que quand on en souffrira les cruels tourments! L'incrédule, le libertin, l'indifférent prétendent n'y point croire et en font l'objet de leurs railleries; mais peuvent-ils le détruire en s'en moquant? Pourront-ils retenir le bras tout-puissant qui les y précipitera? C'est Dieu lui-même qui leur demande : « Qui de vous pourra habiter et vivre dans les flammes éternelles? » Quoi! souffrir ainsi des millions d'années et autant de siècles qu'il y a de grains de sable sur le bord des mers! Et pourquoi? — Pour des fêtes, des plaisirs, des richesses qu'il faudra quitter demain! Me condamnerai-je à ces tourments cruels et éternels pour si peu de chose? Non, non, Seigneur mon Dieu, il n'en sera pas ainsi. Je veux tout quitter et tout sacrifier pour vous servir et sauver mon âme. O Jésus, qui avez souffert et êtes mort pour m'arracher à l'enfer, ne permettez pas que je donne mon cœur au démon, votre ennemi et le mien! »

Cette nuit commencée dans les faux plaisirs du monde se termina pour le jeune chrétien dans les larmes douces et salutaires de la pénitence. Ce retour fut aussi durable que sincère; et l'heureuse famille de cet enfant prodigue n'eut plus qu'à bénir le ciel, qui avait pour jamais fait rentrer au bercail la chère brebis égarée.

556. *Comment s'y prit un jeune homme pour obtenir de son père la permission de se consacrer à Dieu.* — Un jeune gentilhomme s'était retiré secrètement au monastère de saint Bernard à Clairvaux. Quand son père eut découvert le lieu de sa retraite, il accourut furieux et menaça de mettre le feu à tous les coins de l'abbaye si on ne lui rendait son fils. Celui-ci vint alors et lui dit : « Je suis tout prêt à vous accompagner, mais à condition que vous ferez ce que je désire.

— Désire ce que tu veux, dit le père, et tu l'auras. » Alors le jeune homme reprit : « Dans la seigneurie que vous possédez, règne une certaine coutume, une coutume très ancienne; si vous pouvez la supprimer, je consens de tout mon cœur à m'y établir. » Le père jura, par tout ce qu'il avait de plus cher, d'abroger cette coutume si vieille qu'elle fût, pourvu que son fils consentît à venir avec lui. Le jeune homme poursuivit : « Cette coutume, mon père, c'est que, dans votre seigneurie, les jeunes gens meurent aussi bien que les vieillards. Aussi longtemps que cette coutume n'aura pas disparu, je n'y retournerai point. » Le père, se calmant alors, respecta la noble vocation de son fils et le laissa libre de suivre la résolution qu'il avait prise.

557. *Le tombeau inachevé.* — Les empereurs grecs de Constantinople avaient une coutume assez singulière, mais bien utile et bien profitable pour leur conduite personnelle. Le jour où l'un d'entre eux était couronné, il était défendu de lui parler d'affaires d'aucune sorte. Seulement, des sculpteurs et des marbriers se présentaient à lui, portant cinq ou six belles pièces de marbre de diverses couleurs. Ils lui disaient : « Prince, lequel de ces marbres plaît le plus à Votre Majesté, afin que nous lui préparions son tombeau ? » Cet usage avait pour but de faire entendre au nouvel empereur que, étant mortel comme les autres hommes, il devait employer le peu d'années qu'il avait à vivre au soin de son âme et au bon gouvernement de son peuple. Saint Jean l'Aumônier, patriarche d'Alexandrie, trouva cette coutume si conforme aux sentiments qui doivent animer les chrétiens, qu'il voulut en profiter pour lui-même. Il se fit faire un tombeau, mais il ne le laissa pas achever entièrement; il commanda que, tous les ans, le jour de sa fête, quelqu'un vînt lui dire tout haut devant tout le monde : « Monseigneur, votre tombeau n'est pas encore fini ; commandez qu'on l'achève, *parce que*, comme dit Jésus-Christ, *vous ne savez pas à quelle heure les voleurs doivent venir dans votre maison.* » Cette parole, prononcée ainsi, ne valait-elle pas une longue méditation ? (Léonce ; *Vie de saint Jean l'Aumônier.*)

558. *Le cercueil de l'empereur Maximilien.* — L'empereur Maximilien, dans les dernières années de sa vie, se fit préparer un cercueil garni de fer à l'intérieur et qui pesait beaucoup. Partout où il allait, il le transportait avec lui ; et comme personne ne savait ce qui y était renfermé, et qu'à cause de sa pesanteur on le soupçonnait de contenir un immense trésor, il disait en riant : « Je porte cette caisse avec moi afin de conserver une chose qui est d'un grand prix à mes yeux, » voulant entendre par là son âme. Quand il contemplait ce cercueil, on lui entendait dire : « Pourquoi te glorifier, Maximilien ? pourquoi ambitionner une autorité encore plus grande? et comment peux-tu te trouver à l'étroit au milieu de tant de provinces, toi que cette étroite demeure renfermera un jour ? »

559. *Soyons toujours prêts. — Les vierges sages et les vierges*

folles. — Que nous devrions, à chaque moment, nous tenir prêts à mourir, c'est ce que notre Sauveur nous montre dans cette belle parabole des cinq vierges sages et des cinq vierges folles : « Le royaume du ciel, dit-il, est semblable à dix vierges, lesquelles prirent leurs lampes et s'en allèrent au-devant de l'Epoux et de l'Epouse. Cinq d'entre elles étaient folles et cinq étaient sages. Les cinq folles, prenant leurs lampes, n'emportèrent pas d'huile; mais les sages avaient pris de l'huile dans leurs vases avec leurs lampes. Et comme l'Epoux tardait à venir, elles sommeillèrent toutes et s'endormirent. Or, vers minuit, un cri s'éleva : « Voilà que l'Epoux vient, sortez au-devant de lui. » Alors toutes ces vierges se levèrent, et elles apprêtèrent leurs lampes. Et les folles dirent aux sages : « Donnez-nous de votre huile, car nos lampes s'éteignent. » Mais les sages répondirent : « De peur que nous n'en ayons pas assez pour nous et pour vous, allez plutôt à ceux qui en vendent, et achetez-en pour vous. » Et pendant qu'elles allaient en acheter, l'Epoux arriva; et celles qui étaient prêtes entrèrent avec lui dans la salle des noces, et la porte fut fermée. Quand les autres vierges vinrent aussi, disant : « Seigneur, Seigneur, ouvrez-nous, » l'Epoux leur répondit : « En vérité, je vous dis que je ne vous connais point. » Veillez donc, car vous ne savez ni le jour ni l'heure. » (S. MATTH. XXV., 1-13.)

560. *Personne ne sait ni le jour ni l'heure.* — Il y a quelques années, plusieurs hommes étaient attablés, parlant et buvant à qui mieux mieux. Or la conversation vint à tomber sur la mort et l'incertitude de son heure. « Sans doute, dit un fermier déjà d'un certain âge mais encore vigoureux, on ne sait pas l'heure de la mort, mais du moins je suis assez hardi pour affirmer que je ne mourrai pas aujourd'hui. » Quelques-uns lui répondirent que cette affirmation même ne pouvait être positive, puisqu'un coup de sang ou quelque autre accident imprévu pouvait survenir à l'instant et mettre un terme à sa vie. Le fermier, persistant, alla jusqu'à parier qu'il ne mourrait pas ce jour-là. — Insensiblement, la conversation changea de tournure; on rit, on causa assez tard, lorsqu'enfin celui qui avait parlé si hardiment se leva pour retourner chez lui. Il souhaita à tout le monde une bonne nuit et au revoir pour le lendemain. Deux minutes après, on entendit un bruit sourd à l'extérieur. On courut dehors avec des lumières, et que vit-on? le fermier étendu mort au pied de l'escalier. Dans l'obscurité, il avait manqué les premières marches et il s'était fracassé le crâne. Tous les spectateurs se séparèrent pensifs et silencieux; ils se disaient en retournant chez eux : « Le divin Sauveur l'a bien dit : « *Vous ne savez ni le jour ni l'heure.* »

561. *N'attendez pas au lendemain.* — Les exemples de morts subites deviennent de plus en plus fréquents. Il y a peu de temps, un ouvrier, père de famille, tomba d'une hauteur de quelques pieds sur le pavé de la rue de Vaugirard, à Paris. Il se tua raide. Il ne put même

pousser un cri. — Mais il avait entendu l'avertissement de l'Evangile ; il se confessait et communiait *tous les huit jours*. — S'il vous en arrivait autant ce soir, seriez-vous prêt, comme lui, à entrer dans l'éternité ?

— *a* Plus récemment encore, un homme passait dans la rue de.... Il chancelle, il tombe. On l'entoure aussitôt ; on le porte dans une boutique voisine. Un médecin est appelé ; il l'examine, et déclare que la mort avait été instantanée avant même que l'infortuné fût entièrement tombé par terre. — Après cela, comptez donc sur *le lendemain* pour vous sauver ! Après cela, parlez de plus tard ! Après cela, dormez tranquille avec cette pensée : Je me confesserai *bien certainement* à la mort ! (De Ségur.)

— *b Une heureuse conversion.* — Un officier distingué, brave militaire, mais très mauvais chrétien, qui connaissait peu la religion et ne la pratiquait pas du tout, apprit qu'un prédicateur donnait des instructions dans la principale église de la ville où il était en garnison. Comme il ne manquait aucune occasion de plaisanter sur la religion, il envoya sa cuisinière pour entendre le prédicateur, en la chargeant de lui rapporter ce que celui-ci dirait. Le lendemain, il interroge la bonne fille, et ne se lasse pas de plaisanter de ses réponses. La cuisinière, d'abord toute confuse, prend courage et s'écrie : « Oh ! riez tout à votre aise, monsieur, vous savez bien que je n'ai pas assez d'esprit pour vous donner la réplique ; vraiment, quelle que soit votre bravoure, vous n'en faites point preuve en cette affaire, puisque vous vous en prenez à un prêtre qui n'est pas là pour se défendre, et vous faites des objections et des plaisanteries à une servante qui sait mieux faire des sauces à votre goût, que des réponses à vos plaisanteries ! Je voudrais vous voir aux prises avec le prédicateur lui-même, je rirais bien à mon tour ; car je suis sûre que vous ne seriez avec lui ni si fier, ni si hardi, ni si plaisant qu'avec moi ! J'en veux avoir le cœur net, et je le prierai avec instance de venir vous voir. — Eh bien ! qu'il vienne, repartit l'officier, ce sera une bonne occasion pour moi de lui prouver qu'il se moque un peu trop du pauvre monde qui a la patience de l'écouter. » La servante prend son maître au mot ; le prédicateur est mandé. L'officier ne lui épargne aucune des objections que l'impiété tient en réserve pour de semblables occasions ; mais il a affaire à un homme sérieux et calme, dont la politesse et la douceur le désarment tout d'abord. On causa avec franchise et abandon ; les entretiens se renouvellent, et, avant la fin du carême, l'officier était confessé et avait communié. Le jour où il eut ce bonheur, fut pour lui un jour de fête. Au sortir de la sainte table, il va trouver le prédicateur, lui prend la main et lui dit : « Puisque vous êtes devenu mon père, traitez-moi en enfant bien-aimé, donnez-moi une belle image ; et, puisque désormais mon existence sera liée à la vôtre, donnez-moi aussi votre adresse, que je puisse vous écrire. » Pendant que le prêtre allait chercher l'image, le brave officier se sent pris de vertige ; il

chancelle, il tombe; et quand le prédicateur, prévenu, revient en toute hâte, il le trouve déjà mort. Cette grâce de la communion que Dieu lui avait accordée avait été son viatique pour la bienheureuse éternité.

562. *Comparaisons.* — De même que l'on conduit souvent un cheval dans les champs de manœuvres, afin que, familiarisé avec le bruit des clairons et de l'artillerie, rien ne puisse plus l'épouvanter, de même nous devons souvent penser à la mort, afin de ne plus la craindre quand elle arrivera.

— *a* Si un écolier ne pensait à faire ses devoirs que quelques instants avant la classe, nous le considérerions comme très négligent; or, bien plus imprudent serait celui qui ne penserait à se préparer à la mort qu'au moment de rendre le dernier soupir.

— *b* La mort vous attend partout; si vous êtes sage, vous l'attendrez vous-même partout. (S. BERNARD.)

— *c* « Je me suis arrêté quelquefois avec plaisir, dit Bernardin de Saint-Pierre, à voir les moucherons, après la pluie, danser en rond des espèces de ballet. Ils se divisent en quadrilles qui s'élèvent, s'abaissent, circulent et s'entrelacent sans se confondre. Une vapeur qui sort de la terre est le foyer ordinaire de leurs plaisirs; mais souvent une sombre hirondelle traverse tout à coup leur troupe légère et avale à la fois des groupes entiers de danseurs. Les coryphées distribuent les postes à ceux qui restent, et tous continuent à danser et à chanter. Leur vie, après tout, est une image de la nôtre. Les hommes se bercent de vaines illusions autour de quelques vapeurs qui s'élèvent de la terre, tandis que la mort, comme un oiseau de proie, passe au milieu d'eux et les engloutit tout à coup sans interrompre la foule, qui cherche le plaisir. »

563. *La mort est amère pour ceux qui négligent de s'y préparer.* — « O mort, dit l'Esprit-Saint, que ta pensée est amère à un homme qui vit en paix au milieu de ses biens, à un homme qui n'a rien qui le trouble, à qui tout réussit heureusement et qui peut encore goûter la saveur des mets! » (ECCLÉSIASTIQUE, XLI, 1, 2.) — L'exemple suivant est une preuve de cette vérité : Cornélius à Lapide, auteur aussi savant que pieux, rapporte qu'il fut témoin de la mort d'un riche du siècle, et qu'elle fit sur lui la plus vive impression. Ce chef de maison, toujours absorbé dans ses affaires, toujours occupé de sa fortune et de l'avenir de ses enfants, ne pensait guère à sa fin prochaine, ni à l'éternité qui suit cette vie. Tout à coup, il est frappé d'un mal violent qui le renverse sur un lit de douleur et le met en péril de mort. Le médecin est appelé, il ne dissimule pas l'état désespéré du malade; il fait part du danger à sa famille et le laisse pressentir au malade lui-même. La perspective d'une mort prochaine saisit et épouvante celui-ci; il fait entendre des gémissements et des plaintes déchirantes. « Ma femme, mes chers enfants, s'écrie-t-il, je vous en prie, venez à mon secours; ah! je vous en conjure, ne m'abandonnez pas dans ce moment fatal; venez donc, hâtez-vous de me secourir, ou bientôt je vous quitterai pour toujours! » A ces cris, la femme, les enfants

accoururent : « Ah ! cher époux, bien cher père, nous voudrions, à tout prix, vous secourir, vous rendre la santé et la vie; mais que peut-on contre la maladie et la mort ? — Quoi ! répond ce père désolé, il faut mourir, et mourir si tôt avant d'avoir joui du fruit de mes travaux et de mes veilles ! Quoi ! mes enfants, je me suis sacrifié pour vous, j'ai travaillé sans trêve pour vous laisser quelques biens après ma mort, et voilà ma récompense : vous ne pouvez rien pour moi ! Ah ! insensé que je suis, que n'ai-je servi Dieu ! Que n'ai-je donné aux pauvres une partie des biens que je vous laisse; ils me seraient plus utiles que vous, qui ne pouvez rien pour votre père ! Ah ! s'il m'était donné de revenir à la vie; mais il est trop tard de penser à bien vivre, quand il faut mourir ! »

564. *La mort est l'écho de la vie.* — Nous devons surtout nous préparer à la mort en évitant soigneusement le péché et en menant une vie vertueuse. Si nous vivons *bien*, nous mourrons *bien*, nous mourrons saintement, car la mort est l'écho de la vie ! Si la vie a dit « Bien ! » la mort répondra « Bien ! » Si la vie a crié « Mal ! » l'écho répondra « Mal ! »

— *a* Un jeune homme du monde, qui vivait, comme tant d'autres, au gré de ses idées, de ses désirs et de ses passions, avait une pieuse mère qui priait pour lui, le pressait sans cesse de changer de vie et de remplir fidèlement tous les devoirs de la religion. Cédant enfin aux instances de cette bonne mère, il lui dit : « J'ai encore la foi et je commence à me lasser de la vie que je mène, aussi suis-je résolu de suivre vos avis; je ne vous demande que trois jours qui finiront avec le carnaval, et je vous promets que le lendemain vous trouverez en moi un tout autre homme. » Ce coupable et malheureux jeune homme se prépare donc, comme tant d'autres mauvais chrétiens, à la pénitence du saint temps de carême, par trois jours de plaisirs mondains et scandaleux. Le mardi, il rentre chez lui fort tard, selon sa coutume; le mercredi, de grand matin, on entend du bruit dans sa chambre, on accourt, on entre, et on le trouve se débattant sur le plancher contre l'agonie qui l'étreint; en vain s'efforce-t-on de le secourir : il meurt sans avoir conscience de son état.

565. *Conseil au catéchiste.* — Combien ne serait-il pas avantageux, lorsque quelque accident de mort subite survient dans une localité, que le maître appelât sur ce sujet l'attention des élèves, leur disant par exemple : « Voilà, chers enfants, ce qui peut arriver à chacun de nous. Soyez donc vertueux; pensez chaque matin que ce jour peut être le dernier de votre vie, et chaque soir que peut-être vous ne vous réveillerez plus en ce monde. Ces paroles ou d'autres semblables, tirant une force toute particulière de l'événement qui les aura provoquées, pourront souvent produire d'heureux fruits de salut.

---

§ II. La mort du juste.

566. *Le juste ordinairement ne craint pas la mort.* — Un soldat

ayant levé le bras pour fendre d'un coup de sabre la tête de saint Martin, et s'étant aperçu que le saint ne donnait pas le moindre signe de frayeur, lui dit ces paroles : « Comment! tu ne trembles pas? — Pourquoi tremblerais-je? répond Martin : la mort n'est pas un mal. Je la considère bien plutôt comme une dernière jouissance sur la terre, puisqu'elle doit m'ouvrir les portes d'un meilleur séjour ; je soupire après elle, parce qu'elle doit me conduire dans la vie éternelle. » *(Vie de saint Martin.)*

— *a* Saint Ignace, évêque d'Antioche, qui souffrit le martyre l'an 107, s'exprime en ces termes, dans sa lettre aux Romains : « Je soupire après les bêtes qui me sont préparées. Puissent-elles me mettre en pièces sur-le-champ! Je les irriterai afin qu'elles me dévorent plus promptement et qu'il n'en soit pas de moi comme de quelques-uns qu'elles n'ont pas voulu toucher. Si elles ne le veulent pas, je les forcerai. Les choses visibles et invisibles, tout m'est indifférent; je ne désire que le bonheur d'être réuni à Jésus-Christ. Oui, pourvu que je sois réuni à Jésus-Christ, je ne crains ni le feu, ni la croix, ni les bêtes, ni la dislocation de mes os, ni la division de mes membres, ni la destruction de mon corps, ni les tourments que la rage des démons peut inventer. Tous les plaisirs de la terre et tous les royaumes du monde ne me serviraient de rien. Je soupire après Celui qui est mort et ressuscité pour nous. Ne vous laissez point aller à une fausse compassion. Souffrez que je sois la pâture des bêtes, afin que je jouisse de Dieu. Je suis le froment de Dieu ; il faut que je sois moulu par les dents des lions pour devenir le pain de Jésus-Christ.... » (*Vie du Saint, 1er février.*)

— *b* Le juste meurt avec calme, parce qu'il espère que la mort ne le retire de cette vie que pour l'introduire dans une vie meilleure ; et l'attente de la glorieuse récompense qui lui est promise le remplit d'une sainte joie.

C'est par l'effet de cette espérance que saint Paul, sur le point de terminer sa carrière, écrivait à son disciple Timothée : « Le temps de ma mort approche; j'ai livré un glorieux combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi; il ne me reste plus qu'à attendre la couronne de justice et d'immortalité. »

C'est par l'effet de cette espérance que l'illustre saint Martin, évêque de Tours, apercevant à sa dernière heure l'ennemi du salut, le mit en fuite en lui adressant ces paroles : « Que viens-tu faire ici, monstre sanguinaire? Malheureux! tu ne trouveras rien en moi : je vais être reçu dans le sein d'Abraham. »

C'est par l'effet de cette même espérance que saint Hilarion, étant près de descendre dans le tombeau, se rassurait et s'encourageait en se disant à lui-même : « Sors, ô mon âme! Pourquoi hésites-tu? Il y a près de soixante et dix ans que tu sers Jésus-Christ, et tu crains la mort! »

— *c* Saint Thomas d'Aquin (1274) jouissait, au lit de mort, d'une

paix profonde, qui se manifestait par la sérénité de son visage. On l'entendait répéter souvent : « Bientôt, bientôt, le Dieu de toutes consolations mettra le comble à ses miséricordes et remplira tous mes désirs ; bientôt, je serai rassasié en lui et je boirai au torrent de ses délices. Il m'enivrera de l'abondance des biens de sa maison et me fera contempler la véritable lumière dans son essence, qui est la source de la vie. » S'étant aperçu que ceux qui l'environnaient fondaient en larmes, il leur dit, pour les consoler, qu'il voyait arriver la mort avec joie, parce qu'elle était un gain pour lui.

— *d* Saint Turibe (1606), archevêque de Lima, avait consommé sa vie dans la pratique de la mortification et l'exercice de toutes les œuvres de miséricorde qui font les hommes de Dieu et les vrais apôtres. Aussi vit-il arriver sa fin avec une extrême joie. Il promit même une récompense à celui qui lui apprendrait le premier que les médecins désespéraient de sa vie. Dans ses derniers moments, il fit chanter, auprès de son lit, ces paroles de David : Je me réjouis à cause de ce qui m'a été dit : Nous irons dans la maison du Seigneur. (Ps. CXXI, 1.) Il répétait continuellement ces autres paroles de saint Paul : « Je désire être affranchi des liens du corps, pour me réunir à Jésus-Christ. » Et il expira doucement en disant avec le prophète : « Seigneur, je remets mon âme entre vos mains. »

— *e* Lorsque saint Louis (1297), évêque de Toulouse et petit-neveu du roi saint Louis, sentit approcher sa fin, il dit à ceux qui étaient autour de lui : « Après un voyage dangereux, me voilà arrivé en vue du port, après lequel j'ai tant de fois soupiré avec ardeur. Je vais jouir de mon Dieu, dont le monde me dérobait la possession ; bientôt je serai délivré de ce poids accablant que je ne puis porter. » Il reçut le saint Viatique à genoux et fondant en larmes, et ne cessa, dans ses derniers moments, de témoigner sa confiance à la sainte Vierge, en récitant fréquemment la Salutation angélique.

— *f* Saint Edouard (1066), roi d'Angleterre, sur le point de mourir, voyant la reine, son épouse, plongée dans une grande douleur, lui dit : « Ne pleurez plus, je ne mourrai point, mais je vivrai ; car j'espère, en quittant cette terre de mort, entrer dans la terre des vivants, pour y jouir du bonheur des saints. » Et il expira tranquillement.

— *g* Saint Ignace de Loyola (1556), bien loin de craindre la mort, ne soupirait qu'après le moment où son âme serait séparée de son corps. Toutes les fois qu'il songeait à la mort, il répandait des larmes de joie, dans la pensée qu'il verrait Dieu face à face, qu'il le louerait et l'aimerait pendant toute l'éternité.

— *h* Après trois mois d'une maladie épidémique, les médecins annoncèrent à saint Louis de Gonzague qu'il ne pouvait guère compter que sur huit jours de vie. Ravi de joie, Louis dit au jeune frère qui,

le premier, entra dans sa chambre : « Savez-vous la bonne nouvelle qu'on vient de m'apprendre? Je n'ai plus que huit jours à vivre : disons, je vous prie, un *Te Deum*, pour remercier Dieu d'un si grand bienfait. »

— *i* Saint François Régis (1640), dans la maladie dont il mourut, tenait entre ses mains un crucifix, qu'il baisait continuellement, ayant les yeux tendrement attachés sur Jésus crucifié, qui, seul, occupait ses pensées. Il l'invoquait avec amour et confiance, et l'on n'entendait sortir de sa bouche que des aspirations ardentes vers la céleste patrie. « Oh! disait-il avec un transport extraordinaire, que je meurs content! Je vois Jésus et Marie qui daignent venir au-devant de moi, pour me conduire dans le séjour des saints. » Tout à coup il joignit les mains; puis, levant les yeux au ciel, il prononça distinctement ces mots : « Jésus-Christ, mon Sauveur, je vous recommande mon âme et la remets entre vos mains. » En les achevant, il rendit doucement l'esprit.

— *j* Saint Nicolas de Lombardie, simple frère lai qui, dès sa jeunesse s'était exercé dans la pratique des bonnes œuvres, souffrait d'inexprimables douleurs dans sa dernière maladie. Par amour pour son divin Sauveur, non seulement il ne proférait pas la moindre plainte, mais sa figure, rayonnante de joie, exprimait l'ardent désir qu'il avait d'entrer dans les célestes demeures. Quand vint le moment suprême, il s'écria tout ravi : « Mes amis, au paradis! au paradis! » Et sur ces mots, il s'endormit doucement, tandis qu'une auréole de lumière environnait son visage. Les frères, venus dans sa cellule pour l'ensevelir et réciter l'office des morts, se mirent à chanter tout d'une voix l'hymne *Te Deum laudamus!* comme pour remercier Dieu d'avoir repris, dans un doux sommeil, son pieux serviteur. (Bede Wéber; *Sermons au peuple tyrolien.*)

— *k* Saint Charles Borromée, voyant un jour un tableau où la mort était représentée tenant une faux à la main, chargea un peintre d'effacer cette faux et de la remplacer par une clef d'or, parce que, dit-il, la mort du juste ouvre la porte du ciel.

— *l* On disait à un parfait chrétien qui était près de mourir : « Les médecins craignent qu'aujourd'hui soit le dernier jour de votre vie. » La réponse qu'il fit toucha jusqu'aux larmes les assistants : « Quelle bonne nouvelle vous me donnez! bénissez-en avec moi le Seigneur! Où serai-je ce soir? Où serai-je? Dans le sein de Jésus et de Marie! » Depuis plusieurs années, ce chrétien faisait tous les jours cette prière : « O très patient Jésus! accordez-moi la grâce de mourir pour votre amour et pour votre gloire, pour l'amour et pour la gloire de votre sainte Mère. »

— *m* Immédiatement avant d'expirer, Jean-Baptiste Carette, élève du petit séminaire d'Amiens, transporté d'une joie toute céleste,

entonna à pleine voix le cantique des anges : *Gloria in excelsis Deo*; qu'il alla continuer avec eux dans le ciel. *(Souvenirs de Saint-Acheul.)*

— *n Mort édifiante du comte de Stolberg.* — Rien de plus touchant que le récit de la mort du comte de Stolberg, rédigé par ses enfants. On sait que cet illustre écrivain fut l'une des plus précieuses conquêtes du catholicisme sur l'Allemagne protestante. Nous ne citerons ici que les dernières paroles de cette belle âme à son médecin : « *Dites-moi, sera-ce fini demain ou après-demain? — Votre vive foi et votre ardent désir de voir Dieu me permettent de vous dire que vous n'irez pas jusqu'à minuit. — Dieu soit béni!* » Il prit alors les mains du médecin, les serra avec force : « *Merci, merci! Je vous remercie de tout mon cœur! Loué soit Jésus-Christ!* » En disant ces mots, il pencha la tête de côté, et, après quelques soupirs, il s'en alla vers son Père et notre Père, vers son Dieu et notre Dieu.

— *o Le sourire d'un mourant.* — Un pauvre vieillard, infirme depuis bien des années, avait, sur le point d'expirer, réuni toute sa famille et plusieurs amis autour de son lit. Le calme, la résignation étaient peints sur sa figure. Ses yeux étaient fermés; on eût dit qu'il dormait paisiblement, sans un doux sourire qui passa trois fois sur ses lèvres entr'ouvertes. Au milieu du deuil général, un de ses fils lui demanda quelle raison le rendait rayonnant d'une joie surnaturelle et le faisait ainsi sourire : « La première fois, dit le vieillard d'une voix défaillante, je songeais aux plaisirs fugitifs de ce monde, et je n'ai pu m'empêcher de sourire de la folie de la plupart des hommes, qui ne cessent de les poursuivre. La seconde fois, je me suis rappelé les chagrins qui sont venus fondre sur moi, et je me réjouissais en pensant que je vais les échanger contre une béatitude éternelle. La troisième fois, sans me croire pur aux yeux de mon Sauveur, je réfléchissais sur la mort, qui glace les hommes d'épouvante, et j'ai souri en voyant mon bon ange qui déployait ses ailes éclatantes pour transporter mon âme devant le trône du Tout-Puissant. » En prononçant ces dernières paroles, le vertueux vieillard expira. « Quel doux trépas! dit un des spectateurs. — Prenons-le pour exemple, ajouta le vénérable pasteur qui mêlait ses larmes à celles de tous les assistants, et nous pourrons aussi rendre le dernier soupir en souriant. » La mort n'a rien d'amer ni de terrible pour quiconque fut toujours vertueux et sage. (*Traduit de Schmidt.*)

567. « *La mort de celui qui craint Dieu sera douce*, » a dit l'Ecclésiastique (I, 13), aussi douce que le sommeil qui s'empare de nos membres fatigués. La sainte Ecriture emploie fréquemment cette gracieuse image en parlant de la mort; notons en particulier ce qu'elle dit de l'illustre martyr saint Etienne, expirant sous une grêle de pierres : il s'endormit dans le Seigneur. (ACT., VII, 59.)

— *a* La mort du juste n'est pour lui que l'heure de sa naissance à une vie meilleure, à une vie bienheureuse dans l'éternité; c'est ce que l'Eglise

nous rappelle dans sa liturgie où elle donne le nom de naissance à la mort des saints, dont elle célèbre ordinairement la fête au jour où ils ont quitté la terre plutôt qu'à celui où ils y ont paru pour la première fois, souillés de la tache originelle (1).

---

§ III. La mort du pécheur.

568. *La mort du pécheur est ordinairement très mauvaise.* — Je ferai, dit le Seigneur par la bouche du prophète Amos, je ferai des derniers instants du pécheur un jour d'amertume. (VIII, 10.)

— *a* Au livre des Proverbes, Dieu dit aux pécheurs endurcis : « Je vous ai appelés, et vous n'avez point voulu m'écouter; j'ai tendu ma main, et il ne s'est trouvé personne qui m'ait regardé; vous avez méprisé mes conseils, vous avez négligé mes réprimandes, c'est pourquoi je rirai aussi à votre mort, et je vous insulterai, lorsque ce que vous craignez sera arrivé, lorsque le malheur viendra tout d'un coup, et que la mort fondra sur vous comme une tempête, lorsque vous vous trouverez surpris par l'affliction et par les maux les plus pressants. » (PROV. I, 24-27.)

— *b* « La vengeance divine punit le pécheur en permettant qu'ayant oublié Dieu pendant sa vie, il s'oublie lui-même à la mort. » (S. AUGUSTIN.)

569. *La plupart des hérésiarques sont morts promptement et d'une mort tragique.* — S'étant élevé dans les airs avec l'aide du démon, Simon le Magicien fut privé de son point d'appui par les prières de saint Pierre; il tomba, se brisa les jambes et expira dans de vives douleurs. Manès eut les entrailles arrachées par ordre du roi des Perses. Montan se pendit. Quelques donatistes, ayant jeté la sainte Eucharistie aux chiens, furent mis en pièces par ces animaux. Arius, au moment même où il se rendait à l'église des catholiques afin de s'en emparer et de la livrer à ses sectateurs, fut saisi de douleurs intolérables, et il expira en rendant ses entrailles. Priscillien eut la tête tranchée par ordre du tyran Maxime. Léon l'Arménien, iconoclaste, fut assassiné dans l'église. L'empereur Héraclius, qui avait embrassé l'hérésie des monothélites, mourut d'une mort épouvantable. Valens, sectateur d'Arius, fut vaincu par les Goths et brûlé par eux. Les vers dévorèrent la langue du blasphémateur Nestorius. L'empereur Anastase, sectateur d'Eutichès, périt par la foudre. (*Histoire générale de l'Eglise.*)

A la suite d'un dîner splendide, Luther mourut étouffé dans son lit. Un historien contemporain raconte qu'une multitude de démons sous la figure de corbeaux volèrent autour de son cadavre en faisant entendre d'horribles croassements, et qu'ils l'accompagnèrent jusqu'à

(1) Trois naissances temporelles font exception à cette règle, et sont l'objet d'une fête religieuse: celle de Jésus, la source de toute sainteté; celle de Marie, conçue sans la tache originelle, et celle de saint Jean-Baptiste, sanctifié dès le sein de sa mère.

la tombe. Zwingle fut tué. Carlostad fut enlevé par un démon et disparut. Calvin fut dévoré par les vers; il expira en blasphémant. Henri VIII, roi d'Angleterre, mourut en désespéré. (*Histoire de leur vie.*)

570. *Mort de quelques impies* (1). — Combien horrible a été, en général, dans tous les siècles, la fin des grands pécheurs, celle des impies surtout.

— *a* Voltaire, qui a donné au XVIIIe siècle une si forte impulsion pour le renversement de tous les principes, et qui avait juré, avant l'an 1720, de consacrer sa vie à la destruction de la religion chrétienne, Voltaire, au lit de la mort, s'écriait, tremblant d'effroi et frémissant d'horreur : « Je suis donc abandonné de Dieu et des hommes ! » On rapporte que ce chef d'impiété avait donné ordre qu'on fît venir le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, à qui il voulait se confesser; mais la perfidie de ses amis le priva de cette suprême consolation, et ainsi se vérifia la menace du Seigneur que nous avons rapportée plus haut.

(*Voir n°* 568, *a.*)

— *b* On a vu un autre impie mourir dans les convulsions de désespoir, après avoir prononcé ces paroles effrayantes de l'Ecriture : « Le pécheur, à la mort, ouvrira les yeux et sera irrité ; il grincera des dents et il frémira de rage ; les désirs du pécheur périront avec lui. » (Ps. CXI, 9.)

— *c* Un homme qui, toute sa vie, avait fait profession de ne croire à rien, et qui, à l'article de la mort, venait de refuser les secours de la religion, environné de sa famille en pleurs, demanda à haute voix : « Quelle heure est-il? — Il est dix heures, » lui dit-on. Une heure après, même demande ; il la réitère l'heure suivante, et on lui répond qu'il est minuit. « Voici donc, s'écrie-t-il d'une voix qui glace de terreur tous les assistants, voici l'heure et le moment où va commencer ma malheureuse éternité ! » En achevant ces mots, il se retourne et il expire.

— *d* Collot-d'Herbois, devenu représentant du peuple sous le règne de la Terreur, fit massacrer les Lyonnais par centaines, pour se venger de ce qu'ils l'avaient sifflé lorsqu'il exerçait parmi eux la profession de comédien. Les complices mêmes de ces crimes le regardèrent comme un homme si dangereux, qu'ils crurent devoir le reléguer dans les déserts de la Guyane. Déporté là, il se regardait comme le plus malheureux de tous les mortels. « Je suis puni, s'écriait-il ; l'abandon où je me trouve est un enfer. » Attaqué d'une fièvre inflammatoire, il fut envoyé à Cayenne. Les nègres chargés de le porter le jetèrent au

(1) On donne le nom d'*impies* à ceux qui tournent en dérision la religion et ses ministres.

milieu de la route, la face tournée vers un soleil brûlant. L'autorité intervint. Les nègres disaient en leur langage : « Nous ne voulons pas porter ce bourreau de la religion et des hommes. » — « Qu'avez-vous ? lui dit, lorsqu'il arriva, le chirurgien Guysouf. — J'ai une fièvre et une sueur brûlante. — Je le crois bien, vous suez le crime. » Il appelait Dieu et la Vierge à son secours. Un soldat à qui il avait prêché l'athéïsme en arrivant à Cayenne, s'approche, et lui demande pourquoi il invoque Dieu et cette Vierge dont il se moquait quelques mois auparavant. « Mon ami, lui répondit-il, ma bouche en imposait alors à mon cœur. » Puis il s'écria : « Mon Dieu, mon Dieu, puis-je encore espérer mon pardon? Envoyez-moi un consolateur, envoyez-moi quelqu'un qui détourne mes yeux du brasier qui me consume. Mon Dieu, donnez-moi la paix. » Le spectacle de ses derniers moments était si affreux, qu'on fut obligé de le mettre à l'écart. Pendant qu'on cherchait un prêtre, il expira, le 7 juin 1796, les yeux entr'ouverts, les membres contractés, en vomissant des flots de sang et d'écume. Son enterrement se fit un jour de fête. Les nègres fossoyeurs, pressés d'aller danser, l'inhumèrent à moitié, de telle sorte que son corps devint la pâture des porcs et des corbeaux. (PITOU; *Voyage à Cayenne*.)

(Voir : Justice de Dieu, n° 106; Preuves de la divinité du christianisme, par le châtiment de ses persécuteurs, n° 460.)

II

LA RÉSURRECTION DE LA CHAIR

Après la mort, le corps se corrompt, et il finit par tomber en poussière, en exécution de le sentence portée, après la chute originelle, contre Adam et sa postérité; mais il ressuscitera à la fin du monde, afin que l'homme soit puni ou récompensé dans son corps aussi bien que dans son âme, parce que l'un et l'autre ont pris part à ses bonnes et à ses mauvaises actions.

La résurrection des corps s'opérera par la toute-puissance de Dieu, de même que leur première formation a été l'effet de cette puissance infinie à laquelle rien n'est impossible. Celui qui, d'une parole, a tiré du néant l'univers entier, qui, d'un peu de terre, a formé le premier homme. pourra aussi facilement réunir les éléments de l'organisme décomposé, et en former de nouveau les corps dont la mort ne fait que séparer et disperser les parties.

571. « S'ils n'avaient d'espérance en Jésus-Christ que pour cette vie, les chrétiens, dit saint Paul, seraient les plus misérables de tous les hommes. » (I. COR. XV, 19.) Mais nous savons que si nous devons mourir, nous ressusciterons ensuite pour être revêtus d'immortalité; nous savons que, si nous portons de bon cœur notre croix avec Jésus-Christ, nous participerons un jour à la gloire de sa résurrection, et cette certitude nous encourage à nous mortifier et à

tout souffrir pour l'amour de lui. C'est là ce qui a rendu les martyrs si patients au milieu des plus affreux supplices; c'est là ce qui a suscité dans tous les siècles, ce qui suscite encore tous les jours tant d'héroïsme et de dévouement au sein de l'Eglise.

572. *La nature nous offre plusieurs symboles de notre résurrection future.* — « Le monde, dans ses éléments, dit saint Grégoire, représente notre résurrection. Tous les jours, la lumière du soleil meurt pour nous lorsqu'elle fait place aux ténèbres de la nuit, et, tous les jours aussi, elle semble ressusciter lorsqu'elle reparaît et que les ténèbres sont dissipées. Nous voyons encore, suivant les saisons, les arbres se dépouiller de leur verdure, perdre leurs feuilles, cesser de produire des fruits ; et tout à coup nous voyons, d'un bois aride, des feuilles sortir comme par une espèce de résurrection ; l'arbre entier se revêt de verdure et de fleurs, et bientôt se charge de fruits. Tous les jours, nous voyons des grains presque imperceptibles, qui, confiés à la terre, produisent des arbres gigantesques. Qu'y a-t-il donc d'étonnant si Celui qui fait sortir de si grands arbres de si petites semences, refait aussi, quand il lui plaît, le corps humain avec de la poussière, réduite elle-même à ses parties les plus élémentaires et les plus imperceptibles ? Doués de la raison comme nous le sommes, nous devons nous servir de la contemplation de ces métamorphoses qui se produisent sous nos yeux, pour appuyer notre espérance par rapport à notre résurrection future. » (S. Grég. le Grand.)

573. *Le papillon.* (*Allégorie.*) — Par une belle journée de printemps, les enfants de M. de Bucheim, suspendus à la main de leur père, partaient joyeux pour la campagne. Pendant leur course à travers les champs, ils trouvèrent, cachée dans une épaisse touffe de verdure, une chenille étincelante de mille couleurs variées, et ornée de points semblables à de magnifiques étoiles. « Pouvons-nous l'emporter à la maison et la conserver ? s'écrièrent d'une voix suppliante les enfants en s'adressant à leur père. — Oui, répondit le père ; seulement ayez soin de cueillir quelques feuilles pour la nourrir. » On suivit le conseil du père ; et les enfants, ne se possédant plus de joie, emportèrent la chenille à la maison et l'entretinrent le mieux qu'ils purent. Le matin du huitième jour, ils allèrent trouver leur père, et lui dirent avec l'accent de la tristesse : « Nous avons donné à la chenille des feuilles bien tendres, mais elle n'y a pas touché. Déjà elle creuse dans la terre, dont nous avions à moitié rempli la boîte, comme vous nous l'aviez ordonné ; elle ne manquera pas sans doute de périr bientôt. — Ne vous inquiétez pas, mes enfants, répondit le père : la chenille ne périra point ; vous ne tarderez pas à la voir plus belle et plus magnifique que jamais. » Cette explication consola les enfants ; ils remirent la boîte avec la chenille à leur père, qui déposa le tout dans un endroit sec. Quatre semaines s'étaient passées, lorsque le père, appelant ses enfants : « Venez voir, leur dit-il ; ce que je vous avais prédit est maintenant réalisé. » Curieux de voir ce qui s'était passé, les enfants

accourent, et ils aperçoivent sur le plancher la boîte que leur père y avait déposée toute ouverte. Et de cette boîte sortait un corps noir et long, qui se mouvait et s'agitait çà et là. Tout à coup ce corps s'entr'-ouvre et laisse voir une jolie petite tête ; l'ouverture s'agrandit de plus en plus, et il s'en échappe enfin un papillon bigarré de mille couleurs diverses. Seulement, ses ailes, semblables à du parchemin, sont encore pliées autour de son corps; mais bientôt il s'étale dans toute sa magnificence. Le père le porte alors auprès de la fenêtre ouverte, et aussitôt le papillon prend son vol vers le ciel azuré. « Oh ! comme c'est beau ! « s'écriaient les enfants ravis. Leur père leur dit : « Voilà, mes enfants, comment la vie naît de la mort, et comment le trépas n'est qu'un vol vers une existence meilleure. »

— Vers de terre en ce bas monde, chrysalides dans le tombeau, comme ce papillon, qui ne prend ses ailes si brillantes qu'après s'être traîné dans la poussière, nous recevrons, au grand jour de la résurrection, une forme toute nouvelle, une forme lumineuse et triomphante, pour nous envoler dans le ciel. (P. d'Hauterive.)

574. Si un artiste peut refondre une statue de bronze qui a été brisée, et lui donner une forme nouvelle, pourquoi Dieu ne pourrait-il pas former de nouveau le corps de l'homme lorsqu'il aura été dissous par la mort? (Lohner.)

— *a* Le papier, si beau, si fin, si blanc, se fait de chiffons sales et déchirés. Or, si l'industrie de l'homme peut transformer ces mauvais chiffons en papier aussi beau, combien à plus forte raison la puissance divine pourra-t-elle transformer la poussière des cadavres en corps vivants et lumineux?

575. *Le feu sacré caché et retrouvé.* — L'Eglise nous offre une autre image de la résurrection dans ce feu sacré que les prêtres, par ordre de Jérémie, cachèrent avant la captivité de Babylone, au fond d'une citerne desséchée, et qui fut, plus de deux cents ans après, miraculeusement reproduit. Le saint homme Néhémie, inspiré de Dieu, envoya les descendants de ces prêtres en faire la recherche dans l'asile secret et profond où il avait été déposé. Mais ils ne purent en rapporter qu'une eau épaisse et fangeuse.

Néanmoins, plein de confiance en Dieu et docile à l'ordre de Néhémie, ils répandirent cette vase fétide sur l'autel qui avait été préparé ; et tout à coup, le soleil, sortant d'un nuage et frappant de ses rayons cette eau impure, fit jaillir le feu caché sous cette boue, qui se changea aussitôt en une flamme éclatante. Ce prodige ravit d'admiration tous les spectateurs; et le roi de Perse, en ayant eu connaissance, fit murer le lieu où le feu avait été caché, et accorda de grands privilèges aux prêtres du Seigneur.

Ainsi, quand on porte ses regards dans la profondeur des tombeaux, on n'y trouve aucune étincelle de la vie qui animait ces corps, qui ne sont plus que cendre et poussière ; mais, au moment où le Soleil de justice viendra frapper de ses rayons ce limon fangeux et l'inondera de sa lumière vivifiante, on verra ce feu sacré se rallumer soudain, et

l'univers étonné sera dans l'admiration d'un spectacle merveilleux. (MÉRAULT ; *Enseig. de la relig.*)

576. *La vision d'Ezéchiel.* — Bien que cette vision se rapporte surtout à la situation pleine d'angoisses dans laquelle se trouvait alors le peuple juif, il n'en est pas moins vrai qu'elle décrit aussi la résurrection des morts.

« Le Seigneur, dit le prophète, me transporta en esprit, et me déposa au milieu d'un champ ; or ce champ était plein d'ossements. Et il me promena tout autour de ces ossements, et il me fit passer et repasser au milieu d'eux ; or il y en avait une grande quantité, et ils étaient entièrement desséchés. Et le Seigneur me dit : « Fils de l'homme, crois-tu que ces os puissent un jour revivre ? » Je répondis : « Seigneur Dieu, vous le savez. » Et le Seigneur me dit : « Prophétise sur ces os, et dis-leur : « Os desséchés, écoutez la parole du Seigneur. » Voici ce que dit le Seigneur à ces os : « Je vais introduire en vous le souffle de vie, et vous vivrez. Et, sur vous, je mettrai les nerfs, je ferai croître de la chair, et par-dessus j'étendrai de la peau. » Et je prophétisai donc ainsi que le Seigneur me l'avait commandé. Or pendant que je prophétisais, un grand bruit se fit entendre, et voilà que tout s'ébranle, et les os s'approchent des os, chacun se plaçant à sa jointure. Et j'observai : et voilà des nerfs et des chairs qui entourent ces os, et de la peau qui recouvre le tout ; mais il manquait encore le souffle de vie qui devait les animer. Et le Seigneur me dit : « Prophétise à l'esprit, fils de l'homme, prophétise, et dis à l'esprit : « Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Accours des quatre vents, esprit, souffle sur ces morts, et qu'ils revivent. » Et je prophétisai ainsi que le Seigneur me l'avait commandé, et le souffle de vie pénétra en eux, et ils revinrent à la vie ; et, à voir cette multitude debout sur ses pieds, on eût dit une armée immense. Et le Seigneur me dit : « Fils de l'homme, tous ces os sont ceux de la maison d'Israël. Ils disent : « Nos os se sont desséchés, notre espérance s'est évanouie, et nous avons été moissonnés. » C'est pourquoi prophétise et dis-leur : « Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je vais ouvrir vos tombeaux, je vous ferai sortir de vos sépulcres, et je vous introduirai dans la terre d'Israël. Et vous saurez, ô mon peuple, que c'est moi qui suis le Seigneur lorsque j'aurai ouvert vos sépulcres et que je vous aurai tiré de vos tombeaux. Lorsque j'aurai répandu mon esprit en vous, et que vous serez revenus à la vie, c'est alors que je vous ferai reposer dans la terre qui est votre héritage, et vous saurez que c'est moi, le Seigneur, qui ai parlé et qui ai fait *ce que j'avais annoncé,* » dit le Seigneur Dieu. » (EZÉCHIEL, XXXVII, 2.)

Cette prophétie s'accorde de tout point avec le texte du saint Evangile : « Tous ceux qui sont dans les tombeaux entendront la voix du Fils de Dieu. Ceux qui ont fait le bien ressusciteront pour jouir de la vie éternelle, et ceux qui ont fait le mal ressusciteront pour le châtiment. » (S. JEAN, V, 28.)

577. Saint Jean eut une vision semblable à celle d'Ezéchiel. (APOC.,

xx, 11.) « Je vis, dit-il, descendre du ciel un ange qui avait la clef de l'abîme et une grande chaîne à la main; je vis un grand trône blanc, et quelqu'un assis dessus, devant la face duquel le ciel et la terre s'enfuirent. Et je vis les morts, grands et petits, qui comparurent devant le trône; et des livres furent ouverts, et les morts furent jugés sur ce qui était écrit dans ces livres, selon leurs œuvres. *Et la mer rendit les morts qui étaient ensevelis dans ses eaux; les abîmes et l'enfer rendirent aussi les morts qu'ils avaient, et chacun fut jugé selon ses œuvres.*

578. *Croyance au dogme de la résurrection. — Exemples tirés de la sainte Ecriture.* — Job, tourmenté par les afflictions les plus cruelles, et à la vue de l'état affreux où était réduit son corps, qu'il croyait devoir se dissoudre bientôt, se consolait par la pensée qu'il ressusciterait un jour (xix, 25) : « Je sais que mon Sauveur vit, que je ressusciterai du tombeau au dernier jour, et qu'alors je serai revêtu de nouveau de ma peau, et verrai mon Dieu dans ma propre chair. »

— *a* Les frères Machabées disaient au roi Antiochus : « Vous nous faites perdre, ô très méchant roi, la vie présente; mais le Roi du monde nous ressuscitera un jour pour la vie éternelle, après que nous serons morts pour la défense de sa loi. » Comme on demandait au troisième sa langue, il la présenta aussitôt en disant : « J'ai reçu ces membres de Dieu, j'espère qu'il me les rendra un jour. »

579. Quand Dieu voulut récompenser la fidélité de Job, dit saint Augustin, il lui rendit au double ce qu'il avait perdu. Au lieu de sept mille brebis, trois mille chameaux, cinq cents paires de bœufs, il lui rendit quatorze mille brebis, six mille chameaux et mille paires de bœufs; mais au lieu de dix enfants qui étaient morts, il ne lui en rendit que dix. Pourquoi cela? C'est que les animaux qu'il avait perdus l'étaient entièrement, il ne devait jamais les recouvrer; au lieu que ses dix enfants qui étaient morts, n'étaient pas perdus pour toujours, il devait les recouvrer à la résurrection générale. (*Pensées du P. Lejeune.*)

580. *Traditions païennes sur la résurrection future.* — On lit dans le Zend-Avesta ou livre sacré des Perses, que Zoroastre, adressant un jour la parole à Ormuzd, lui dit : « Le vent emporte la poussière de nos corps, l'eau l'entraîne dans son courant; comment le corps se recomposera-t-il? Comment le mort pourra-t-il ressusciter? » Ormuzd répondit : « Je suis celui qui soutient la voûte immense des cieux, toute parsemée d'innombrables étoiles; je suis le créateur de tous les êtres. Il est certain que vos yeux verront tout revivre par la résurrection. Les cadavres recouvreront leurs nerfs et leurs veines; et lorsque les morts auront été ranimés, ce sera pour toujours; car alors la terre enfantera des ossements, de l'eau, du sang, des plantes, du feu, et la vie même apparaîtra, comme à l'origine des créatures. L'homme redeviendra visible sur la terre. » (BUND. DEHESCH.)

— *a* Platon dit dans son *Phédon :* « Il me semble, ô Cébès! que je puis admettre avec certitude que les hommes ressusciteront de la mort; que celui qui aura bien agi sera bien traité, comme celui qui aura mal vécu sera puni. »

— *b* Sénèque écrit sur le même sujet : « Tout ceci passera, mais ne périra point. La mort même, que l'on craint souverainement, ne fait qu'interrompre la vie ; mais ne la ravit pas pour toujours. Il viendra, le jour qui nous rendra à la lumière. Que personne donc ne perde courage puisqu'il reviendra au jour. Examinez le cours de la nature : le soleil disparaît, mais une nouvelle année le ramène; l'hiver passe, mais il revient en son temps. La nuit voile le soleil, mais bientôt revient le jour, qui dissipe les ténèbres. »

581. *Divers exemples de résurrection.* — Les miracles que Dieu a opérés dans le cours des siècles en ressuscitant plusieurs morts, sont autant d'exemples de la résurrection future. En voici quelques-uns tirés de l'Ecriture sainte :

Elie ressuscita le fils de la veuve de Sarepta (III. ROIS, XVII); Elisée ressuscita le fils de la Sunamite chez qui il logeait. (IV. ROIS, IV.)

Jésus-Christ ressuscita la fille du prince de la synagogue (S. MATTH., IX); le fils de la veuve de Naïm (S. LUC, VII), et Lazare mort depuis quatre jours. (S. JEAN, XI.)

A la mort du Sauveur, plusieurs corps des saints qui étaient dans le sommeil de la mort, ressuscitèrent. (S. MATTH., XXVI, 52.)

Saint Pierre ressuscita, à Joppé, une sainte femme nommée Dorcas ou Tabithe. (ACT. IX.) Saint Paul ressuscita, à Troade, un jeune homme nommé Eutique qui était tombé d'un troisième étage. (*Idem*, XX.)

Mais le plus frappant exemple et le plus consolant modèle de notre résurrection est celle de Jésus-Christ Notre-Seigneur, le chef du corps de l'Eglise, dont nous sommes les membres. De sorte que Jésus-Christ ressuscité est le plus solide fondement de notre espérance à la résurrection glorieuse, pourvu toutefois que nous l'imitions en menant une vie sainte.

582. *Saint Macaire prouve par un miracle le dogme de la résurrection.* — Un hérétique qui ne croyait pas à la résurrection de la chair, discutait sur ce point du symbole avec saint Macaire l'Egyptien (301-391), en présence de plusieurs autres religieux. Le saint, ne pouvant convaincre ce sophiste subtil, s'aperçut que la foi de quelques-uns des assistants était en péril; il éleva alors une ardente prière vers le ciel, et le Saint-Esprit lui suggéra de proposer à l'hérétique d'aller en un cimetière, et là, de tenir pour prédicateur de la vérité celui qui ressusciterait un mort. La proposition fut approuvée de tous. On alla sur un sépulcre; mais l'habile argumentateur n'entreprit point de faire un miracle. Saint Macaire, se prosternant devant Dieu, le supplia de manifester, par la résurrection d'un mort, qui des deux faisait profes-

sion de la vraie foi catholique ; puis, appelant par son nom l'un de ceux qui avaient été naguère enterrés, le mort répondit, et il sortit de sa sépulture, au grand étonnement de toute l'assistance, à la gloire de Dieu et à la confirmation de la sainte foi. (*Vie des Saints;* RIBADENEYRA, 15 janvier.)

(*Voir n° 492, miracles de saint François Xavier.*)

583. *Qualités des corps ressuscités.* — Au dernier jour, tous les morts ressusciteront, mais avec des qualités et une destinée bien différentes; les uns ressusciteront avec des corps glorieux pour la vie éternelle, les autres avec des corps d'ignominie pour un supplice éternel.

Les corps des bienheureux auront, selon le témoignage de saint Paul, quatre qualités glorieuses et surnaturelles : l'*impassibilité*, qui les affranchira désormais de toute souffrance; la *clarté*, qui les rendra lumineux et brillants comme le soleil; l'*agilité*, en vertu de laquelle ils pourront se transporter, avec la rapidité de la pensée, d'un lieu à un autre, quelle qu'en soit la distance; la *subtilité*, qui leur donnera la faculté de pénétrer les corps les plus durs, ainsi que Jésus-Christ ressuscité pénétra dans le lieu où les disciples étaient assemblés, quoique les portes en fussent fermées.

Les corps des malheureux réprouvés seront à la vérité immortels et incorruptibles; mais loin d'être glorieux et impassibles, ils seront hideux, et ne ressusciteront que pour souffrir sans relâche les horribles tourments de l'enfer.

583 *bis. Les corps glorieux.* — Dieu a voulu nous faire connaître dès ici-bas la perfection des corps après la résurrection, en préservant de toute corruption le corps de quelques-uns de ses saints, en leur donnant un grand éclat, et parfois même en corrigeant à l'heure de leur mort les défauts qu'ils pouvaient avoir.

Un des faits les plus merveilleux de ce genre nous est offert par la célèbre vierge sainte Lydie ou Lydwine, de Schiedam. Victime des plus affreuses maladies, sans cesse en proie aux plus horribles souffrances, qu'elle supportait avec une patience admirable, sans y chercher le moindre adoucissement, Lydwine unissait à ces misères corporelles une si grande élévation et aménité de caractère, qu'une foule de personnes venaient souvent s'édifier auprès de son misérable lit de paille placé dans une hutte; et, au lieu de sentir du dégoût à la vue d'un tel spectacle de misères et de souffrances, elles n'y éprouvaient que les plus douces jouissances, comme si une atmosphère céleste les eût environnées. Le regard de la sainte pénétrait dans la profondeur des consciences, et sa parole émouvait et agitait les pécheurs les plus endurcis. Les ducs de Hollande et de Bourgogne, les grands du royaume, les évêques, les bourgeois, allaient la trouver pour recevoir de sa sagesse des conseils et des leçons. A ses pieds, on déposait les dons les plus riches. Comme elle ne voulait rien en garder et qu'elle distribuait tout avec prudence aux pauvres, elle devint la

providence du pays. Néanmoins, dans ses derniers moments, comme pour mettre le sceau à ses épreuves, elle fut abandonnée de tout le monde, et n'eut personne pour recueillir son dernier soupir. Elle mourut seule dans sa pauvre cabane, le mardi de Pâques de l'année 1434; le prêtre lui-même qui la visitait d'ordinaire n'avait pu venir à son agonie, à cause d'un empêchement. Mais combien fut grand l'étonnement de tous ceux qui s'approchèrent de son lit après sa mort! Les ulcères qui l'avaient tourmentée si longtemps avaient disparu; son corps était devenu frais et gracieux comme celui d'une adolescente; son visage avait la blancheur des lis et rayonnait d'un tel éclat, que les yeux en étaient éblouis et comme aveuglés. Bientôt, les populations de Rotterdam, de Leyde et de beaucoup d'autres villes accoururent en foule pour contempler cette grande merveille, dans laquelle la Providence montrait au monde entier ce que c'est que la pureté de l'homme spirituel, et combien est grande la gloire qui lui est promise.

Lorsque saint Martin fut mort, sa figure devint resplendissante; tout le monde s'écriait : « C'est un ange! »

Après que saint François d'Assise eut rendu son âme à Dieu, tout ce qu'il pouvait avoir de défectueux dans son corps changea : les rides de la vieillesse disparurent, la beauté du jeune âge reparut sur ses traits; ses yeux brillaient d'un éclat si naturel que personne ne pouvait se figurer qu'il fût mort. Toute sa personne offrait l'image parfaite d'un corps glorieux. Louis de Blois, qui rapporte ce fait, ajoute que jamais on n'avait rien vu de plus admirable; d'autant que ce corps ainsi glorifié resta tel, sans éprouver la décomposition ordinaire.

III

DU JUGEMENT

Après la mort, l'âme paraît devant Dieu pour être jugée sur ses bonnes et ses mauvaises actions, c'est ce qu'on appelle le jugement particulier; puis, en attendant le jugement général, l'âme va au ciel, ou en enfer, ou en purgatoire, selon qu'elle l'a mérité.

« Nous devons, dit saint Paul, comparaître devant le tribunal de Jésus-Christ, afin que chacun reçoive ce qui est dû aux bonnes ou au mauvaises actions qu'il aura faites pendant qu'il était revêtu de son corps. » (II. Cor., v, 10.)

---

§ Ier. Du jugement particulier.

« Il est arrêté que tous les hommes mourront une fois, et qu'après leur mort ils seront jugés. » (Hébr., ix, 27.)

« Dieu, dit l'Ecclésiaste, fera rendre compte en son jugement de toutes les fautes, et de tout le bien comme de tout le mal qu'on aura fait. » (Eccl., xii, 14.)

584. *Les jugements de Dieu sont autres que ceux des hommes.* — Un saint abbé, appelé Agathon, resta, pendant les trois jours qui précédèrent sa mort, dans un état d'immobilité complète; l'effroi et la consternation étaient peints sur ses traits. On lui demanda : « Où êtes-vous? » Il répondit : « Au jugement! — Pourquoi tremblez-vous? — Hélas! c'est que les jugements du Seigneur sont tout autres que ceux des hommes! »

585. Saint Arsène, au moment de son agonie, fut saisi d'une grande crainte; il aperçut, pendant une vision, le jugement de Dieu dans son effrayante majesté, et il semblait qu'il fut près de mourir au seul effroi que lui inspirait cette vue : ses disciples s'approchèrent et lui dirent : « Comment, Arsène, vous tremblez? — Oui, je tremble, répondit-il, et ce n'est pas de ce moment que je commence à trembler; car, depuis plus de quarante ans, je n'ai cessé de redouter les jugements de Dieu. Car, sachez-le, mes frères, le juste sera à peine sauvé; que sera-ce donc du pécheur? »

« Le cœur de l'homme est corrompu et impénétrable : qui pourra le connaître? — Moi, qui suis le Seigneur, qui sonde les cœurs et qui éprouve les reins, qui rends à chacun selon sa conduite et selon le fruit de ses pensées et de ses œuvres. » (Jér., xvii, 9 et 10.)

586. *Un solitaire devant le tribunal de Dieu.* — Saint Jean Climaque, abbé du mont Sinaï, au vi^e siècle, rapporte qu'un solitaire nommé Etienne, étant parvenu à une grande vieillesse, tomba malade et fut bientôt réduit à l'extrémité. Quelques heures avant qu'il expirât, il parut tout à coup comme hors de lui. On le voyait promener des regards effarés autour de son lit, comme quelqu'un qui est environné d'ennemis. Alors, les assistants furent témoins d'un étrange spectacle. Il leur sembla que le moribond était devant un tribunal, et qu'il répondait aux accusations portées contre lui. On ne voyait personne, mais on entendait très distinctement ce qui se disait. « C'est vrai, disait le solitaire, j'ai commis ce péché; tu as raison; mais, pour cela, j'ai jeûné pendant trois ans au pain et à l'eau. Ceci est encore vrai, je l'avoue; mais je m'en suis confessé, j'en ai fait pénitence. Quant à cet autre péché, je ne l'ai pas commis; ainsi, tu mens, tu m'accuses à tort.... Ici, je n'ai point d'excuse à alléguer, j'ai bien fait cette faute, mais je compte sur la miséricorde de Dieu. » N'est-ce pas quelque chose d'épouvantable que ce compte si rigoureux demandé à un solitaire qui était resté pendant quarante ans dans un désert? Qui donc, parmi nous, oserait se flatter de n'avoir point à redouter les jugements de Dieu? Tâchons que le démon ne puisse rien nous reprocher un jour, ou que du moins nous soyons en état de lui répondre, comme ce solitaire: C'est vrai, j'ai commis ce

péché, mais j'en ai fait pénitence. (S. JEAN CLIMAQUE; *L'Echelle sainte*, VIIe *degré*.)

587. *Comment le pécheur peut désarmer la justice de Dieu.* — Un homme adonné à tous les vices avait eu dans sa jeunesse des principes religieux; une mère vertueuse n'avait rien négligé pour les enraciner dans son cœur. Grâce à l'éducation très chrétienne qu'il avait reçue, quoiqu'il eût perdu les mœurs, il n'avait pas perdu la foi. Une nuit qui suivit un jour où il avait donné dans de grands excès, il eut un songe. Pendant son sommeil, il se vit transporté devant le tribunal de Dieu. On ne peut concevoir quelle fut sa confusion, sa crainte, l'amertume de son âme. A son réveil, il avait une fièvre ardente; il était tout en sueur et hors de lui-même; ses cheveux étaient devenus tout blancs. « Laissez-moi seul, dit-il en fondant en larmes à ceux qui eurent, les premiers, occasion de le voir en cet état, laissez-moi seul. J'ai vu mon juge: pardon, ô mon Dieu! » Ses compagnons de débauche apprirent que leur ami était malade, qu'il se désolait; ils vinrent le voir pour le consoler. « Retirez-vous, leur dit-il; vous n'êtes plus mes amis; je ne vous verrai plus; j'ai vu mon juge. Quelle majesté et quelle sévérité éclataient sur son visage! Oh! que d'accusations, que d'interrogations auxquelles je n'ai pu rien répondre! Tous mes péchés sont écrits, je les ai lus. Ah! quel nombre! j'en connais l'énormité. Que de démons n'attendaient que le signal pour m'enlever! Je frémis et je frémirai longtemps. Faux amis, retirez-vous pour toujours. Que je m'estimerai heureux si je puis apaiser, par la plus rigoureuse pénitence, mon terrible juge! Je m'y dévoue. Hélas! je paraîtrai bientôt réellement à son redoutable tribunal. Ce sera peut-être aujourd'hui. Pardon, ô mon Dieu! je ne cesserai point de vous dire: Pardonnez-moi, faites-moi miséricorde, ne me perdez pas, ayez pitié de moi! »

Et uniquement occupé, désormais, à amasser des moyens de défense pour ce terrible jugement, il s'appliqua aux œuvres les plus actives de la charité: « Ce sont, disait-il, *les circonstances atténuantes* que je prépare pour le jour où je serai appelé au véritable jugement de mon Dieu. »

587 *bis*. *Le pécheur impénitent au tribunal de Dieu.* — Pour faire comprendre combien sera cruel et désespérant l'état du pécheur au tribunal de Dieu, voici ce que racontait un pieux et zélé missionnaire: « Lorsque j'étais jeune, disait-il, je m'introduisis une fois dans l'enceinte d'un tribunal, au moment où l'on allait prononcer la sentence d'un homme accusé d'assassinat. Je ne l'oublierai jamais: le malheureux se tenait debout; mais ses jambes avaient peine à le porter; et, pour se soutenir, il était obligé de s'appuyer sur une barre de bois placée devant lui à hauteur de la ceinture. De grosses gouttes de sueur coulaient le long de son visage; il tremblait de tous ses membres. Parfois, il portait sur ses juges des regards suppliants; et puis, les trouvant froids et impassibles, il baissait la tête et semblait

défaillir. Quand le président eut lu la fatale sentence, l'accusé fut saisi d'effrayantes convulsions; il s'agitait, se débattait entre les gendarmes comme l'animal qui sent pénétrer dans ses chairs le couteau du boucher; il criait qu'il n'avait pas mérité la mort, qu'il ne voulait pas mourir! Un pareil spectacle est bien effroyable; mais, au lieu de ces juges qui sont des hommes, figurez-vous un Dieu tout-puissant qui n'a pas besoin d'entendre des témoins, parce qu'il a tout vu, tout entendu, parce qu'il a lu jusque dans les replis les plus cachés de votre conscience; un Dieu qui ne se laisse pas attendrir, parce que le temps des miséricordes est passé, un Dieu qui va prononcer une sentence contre laquelle il n'y aura point d'appel et qui devra s'exécuter à l'instant. En présence de ce Dieu terrible, figurez-vous un pécheur endurci, un pécheur qui a refusé de faire pénitence, arrivant seul avec la conscience de son néant et le souvenir de tous ses crimes : de quel effroi devra-t-il être saisi? Car ce n'est pas seulement une vie courte, une vie terrestre qu'il va perdre, c'est une éternité de bonheur; ce n'est plus l'échafaud qu'il a devant les yeux, c'est l'enfer!!! (NOËL; *Catéchisme de Rodez.*)

— *a Conversion de saint Bruno.* — Une tradition immémoriale dans l'Ordre des Chartreux dit que ce qui détermina entièrement saint Bruno à embrasser la vie solitaire fut le fait suivant : arrivé à Paris, à l'enterrement de Raymond Diverès, lequel avait passé pendant toute sa vie pour un homme de bien. Lorsqu'aux vigiles des morts chantées sur le corps commençait la quatrième leçon par ces mots : *Responde mihi*, Raymond leva la tête et s'écria d'une voix forte : « Je suis accusé par un juste jugement de Dieu. » La sépulture fut différée jusqu'au lendemain; et alors, au même endroit de l'office, il répéta avec plus de force que la veille : « Je suis jugé par un juste jugement de Dieu. » Enfin, au troisième jour, qui fut encore pris pour délai, il dit, en présence d'une grande foule qu'un événement si tragique avait attirée à l'église : « Je suis condamné par un juste jugement de Dieu. » Bruno était présent à ce spectacle, et il entendit de ses oreilles la voix terrible de cet hypocrite, accusé, jugé et condamné. Mais son cœur en fut encore plus frappé que ses oreilles : toutes ses anciennes résolutions se renouvelèrent, et il n'y eut plus d'obstacle capable d'en empêcher l'exécution. (PETITS BOLLANDISTES; 6 octobre.)

---

§ II. Du jugement général.

(*Voir ch. IX, art. IV, page* 293.)

IV

DU CIEL

Le ciel, qu'on appelle aussi paradis, est un lieu de délices où les anges et les saints jouissent d'un bonheur éternel et parfait par la vue et la possession de Dieu.

588. *Le bonheur du ciel est supérieur à tout ce que nous pouvons imaginer.* — Saint Augustin voulut un jour, à la prière de Sévère, son ami, composer un *Traité* sur le bonheur du ciel; il s'était déjà retiré dans sa cellule; il avait déjà pris la plume pour écrire à saint Jérôme, qu'il voulait consulter suivant sa coutume. Tout à coup (c'est lui-même qui le raconte), une lumière qu'on n'a jamais vue, et qu'aucune parole ne peut peindre, illumina de toutes parts le réduit où il se trouvait; des parfums d'une suavité inconnue s'y répandirent. Etonné, et comme hors de lui, Augustin entendit alors clairement une voix qui lui disait : « Que veux-tu donc faire, Augustin? Crois-tu pouvoir enfermer dans une petite coupe la mer tout entière? Veux-tu donc embrasser la terre avec la main? Veux-tu voir ce que l'œil n'a pas vu? Veux-tu comprendre ce qui est incompréhensible au cœur de l'homme? Veux-tu saisir ce qui est insaisissable et infini? Quelle mesure auras-tu donc pour mesurer l'immensité? » C'était la voix de saint Jérôme qui, ce jour-là même, venait de mourir à Bethléem, et qui, au moment où il prenait possession des joies célestes, voulait faire sentir à saint Augustin qu'un tel bonheur est indescriptible.

589. *Personne n'est en état de dépeindre la gloire céleste.* — Dieu avait laissé entrevoir à sainte Catherine de Sienne, dans une de ses extases, un rayon de la gloire céleste. Quand la sainte fut revenue à elle, elle s'écria : « J'ai vu des merveilles! j'ai vu des merveilles! » Son confesseur lui ordonnant alors de déclarer avec plus de précision ce que Dieu lui avait montré, elle répondit : « Je ferais un crime si je prétendais vouloir en faire une description, car des paroles humaines sont impuissantes à exprimer le prix et la beauté des trésors célestes. »

590. La terre n'est qu'une prison; cependant cette prison est déjà belle, elle plaît : que sera-ce donc de la patrie? (S. AUGUSTIN.)

591. Quel n'est pas le charme d'un lieu où il n'y a rien de ce dont on ne veut pas, et où se trouve tout ce que l'on désire? (S. BERNARD.)
Les justes, dit Jésus-Christ, resplendiront comme le soleil dans le royaume de mon Père. (MATTH., XIII, 43.)

592. *La pensée du ciel doit nous détacher des biens de ce monde.* — Saint Augustin avait parlé si souvent à son peuple d'Hippone du royaume des cieux, qu'ayant dit un jour : « Je suppose que Dieu vous

promette de vivre cent ans, mille ans même, dans l'abondance de tous les biens de la terre, mais à condition de ne jamais régner avec lui... » un cri s'éleva dans toute l'assemblée : « Que tout périsse, et que le Seigneur nous reste. » (*Vie de saint Augustin.*)

593. « En la ville de Ranran, capitale de la province qui porte le même nom (Cochinchine), raconte le P. Alexandre de Rhodes, il y avait un célèbre médecin, mais encore meilleur chrétien, nommé Emmanuel ; il passait sa vie à soulager les corps et les âmes des chrétiens et des païens, qu'il convertissait fort souvent à la vraie foi. Peu de temps avant mon arrivée, il fut attaqué d'une grave maladie qui donna grande appréhension aux chrétiens de voir éteindre ce flambeau qui éclairait toute cette Eglise. Ils étaient jour et nuit auprès de lui et le pleuraient déjà comme mort.

» Un jour, lorsque son lit était entouré de ces chrétiens, il tomba dans un assoupissement qui fit craindre qu'il ne fût mort ; cela dura plusieurs heures, après lesquelles il revint à lui, et tous les assistants furent étonnés quand ils apprirent de sa bouche que ç'avait été une extase. Il dit que Dieu lui avait fait voir tout le paradis, où il y avait de si belles choses, qu'il était incapable de les dire ; qu'il y avait entre autres plusieurs chrétiens de sa connaissance qui, pendant leur vie, avaient été d'un grand exemple; mais il ne nomma personne en particulier. Ce qui fit bien voir que ce n'était pas un simple rêve, c'est qu'à l'instant même il se leva aussi sain que si jamais il n'eût été malade, bien que peu auparavant il se trouvât si mal qu'on le croyait à l'agonie. Néanmoins depuis ce temps-là, il prit un tel dégoût de toutes les choses de cette vie, qu'il ne pouvait divertir sa pensée de ces beautés qu'il avait vues dans le ciel. Quand il était avec ses parents et avec ses amis, il ne pouvait parler que de ce qui faisait tout l'objet de ses espérances ; ses yeux étaient ordinairement élevés en haut, et son âme semblait n'avoir plus de mouvement que pour aller vers ce lieu de délices qu'il lui avait été permis d'entrevoir.

» En effet, il ne pouvait ni manger, ni boire, ni dormir ; il ne faisait tout cela qu'à regret, tant il avait d'impatience d'être en paradis. Il se consuma ainsi peu à peu, et mourut après quelques mois avec une telle joie que, quand il fut à l'extrémité, on vit sur son visage et dans tout son corps des mouvements et des tressaillements d'allégresse extraordinaires ; tant il est vrai que ceux qui savent combien vaut le ciel ne sauraient rien aimer de tout ce qu'on appelle beau sur la terre. » (*Voyages et missions du P. Alex. de Rhodes*, p. 167-69.)

594. *Les honneurs périssables de la terre et la gloire du ciel.* — Saint Fulgence était un jeune seigneur plein de talents, qui avait reçu une belle éducation ; il fut nommé gouverneur d'une province, et jouissait de la plus grande considération. Mais rien ne fut capable de lui faire perdre de vue le ciel, qui était l'unique objet de ses désirs. Un jour, il entra dans la ville de Rome, au moment où l'on faisait une ovation magnifique au roi Théodoric. Ce roi était assis sur un trône élevé et

richement décoré ; il était environné du sénat, de ses grands officiers et de la cour la plus nombreuse et la plus brillante. Rien n'avait été oublié pour embellir la fête. Ce spectacle excita d'abord l'admiration de saint Fulgence ; mais bientôt son esprit se détacha de la terre pour s'élever vers le ciel, et il se dit à lui-même : « Si Rome, cette ville terrestre, est si belle, si ravissante, habitée qu'elle est par de pauvres et faibles mortels, quelles seront donc les splendeurs de la céleste Jérusalem ? Si, dans cette vie périssable, les hommes entourent d'un si grand éclat les héros de la vanité et du mensonge, que sera-ce du ciel, où Dieu lui-même déploie toute sa puissance pour procurer le bonheur à ceux qui ont mérité d'y trouver une place par leurs vertus? » — Ces réflexions lui firent comprendre mieux que jamais le néant de la gloire et des biens de ce monde, et la vérité de ces paroles que s'adressait à lui-même, pour s'encourager à la vertu, un grand serviteur de Dieu : « Ta destinée est de régner dans le ciel, d'y régner avec Dieu pour toujours, de voir ton front orné de la couronne de gloire et de t'enivrer au torrent des délices éternelles. »

« Que la terre me paraît vide lorsque je regarde le ciel, » s'écriait saint Ignace de Loyola.

595. *Espérance de voir Dieu et désir du ciel.* — Aimer Dieu qui est le souverain bien et en être aimé avec l'espérance fondée de l'aimer éternellement dans le ciel, voilà le bonheur le plus solide et le plus vrai comme le plus durable, même ici-bas. Un écrivain moderne, Bernardin de Saint-Pierre, le comprenait lorsque, pénétré des plus beaux sentiments, il écrivait : Quand quelque vive émotion vient surprendre ceux qui assistent à une pièce de théâtre, on voit les uns verser des larmes; d'autres sont impressionnés jusqu'au point de ne pouvoir respirer ; d'autres sont hors d'eux-mêmes, frappent des pieds et des mains ; on voit même quelquefois des femmes s'évanouir. Que serait-ce donc si Dieu, qui est la source pure de toute vérité et des plus nobles sentiments, se communiquait à nous sur la terre comme il se communique aux saints habitants du ciel. Dieu nous a placés à une distance convenable de la majesté divine ; mais une seule perspective de la félicité de Dieu et des saints nous jetterait ici-bas dans un ravissement léthargique qui nous enivrerait de bonheur. Je me rappelle bien, ajoute Bernardin, que quand je rentrai en France, sur un vaisseau qui revenait des Indes, une chose m'a frappé : c'est qu'aussitôt que les matelots purent distinguer parfaitement la terre de leur patrie, ils devinrent comme paralysés et incapables de manœuvrer. Les uns regardaient leur chère France sans en pouvoir détourner les yeux, d'autres parlaient seuls, d'autres pleuraient de joie. Que sera-ce donc quand nous verrons la céleste patrie, où habite un Dieu infiniment parfait et infiniment aimable, qui fait la félicité des saints? Ah ! que nous sommes aveugles et ennemis de nous-mêmes quand nous aimons tout ce qui est périssable, et que nous n'avons qu'oubli et indifférence pour celui qui seul peut faire notre bonheur en ce monde et notre parfaite félicité dans l'autre. *(Bernardin de Saint-Pierre.)*

596. « Ce qu'il y a de désavantageux, dit saint Augustin, ce n'est pas de vivre longtemps, ou de vivre toujours, mais c'est de vivre heureux. Aimons la vie éternelle, et apprenons à connaître combien nous devons travailler pour l'obtenir, en voyant les hommes attachés à cette vie présente qui doit si tôt finir, travailler pour elle avec une telle ardeur, que, lorsqu'ils se sentent en danger de mourir, ils font tout ce qu'ils peuvent, non pas pour s'exempter de la mort, mais pour la retarder. Quels efforts de leur part, quand la mort les menace, pour la fuir, pour s'y soustraire ; ils donneraient volontiers tout ce qu'ils possèdent, pour s'en racheter ! Ils ne reculent devant aucun sacrifice, devant l'amertume ou la violence d'aucun remède.... Il nous est plus facile de dire ce que la vie éternelle n'est pas, que de dire ce qu'elle est. Elle vaut tout ce que vous possédez ; elle vaut tout ce que vous êtes. Donnez-vous vous-même, et vous l'aurez en échange. »

597. *Comparaisons.* — Un prisonnier, depuis de longues années, languit dans un cachot. Il est privé de la lumière et de la liberté ; il est chargé de chaînes ; il souffre la faim, la soif, l'abandon, mille tortures indicibles. Ne doit-il pas soupirer après le moment où les portes du cachot s'ouvriront pour lui et où la liberté lui sera rendue ?

— *a* L'homme de mer, exposé aux périls des flots, ballotté par la tempête, menacé à chaque instant du naufrage, ne doit-il pas soupirer après le moment où il entendra enfin retentir ce mot si doux : *Terre ! Terre !*

— *b* Un soldat a souffert toutes les périlleuses fatigues de la guerre. Que de sanglants combats il lui a fallu soutenir pour la liberté de son pays ! Ne doit-il pas soupirer après le moment où il sera victorieux de l'ennemi dans une bataille décisive ?

— *c* Un jeune homme quitte la maison paternelle pour s'ouvrir une carrière ; à quels travaux utiles mais sévères n'est-il pas soumis ? Ne doit-il pas soupirer après la fin de ces études si pénibles ? Son plus vif désir n'est-il pas de rentrer au sein de sa famille et de jouir de la fortune dont il est héritier ?

598. *La pensée du ciel doit nous engager à supporter patiemment les peines de la vie.* — La jeune sainte Cécile répondait au bourreau qui manifestait quelque pitié au moment d'exécuter sur elle l'arrêt de mort : « Mourir pour Jésus-Christ, qu'est-ce autre chose, sinon échanger de la boue pour de l'or, une cabane pour un palais, de la poussière pour un trône ? »

Sainte Agathe marchait au martyre, souriante et comme si on l'eût conduite à une fête.

Qui ne sait avec quelle allégresse sainte Agnès, âgée de treize ans, offrit sa vie en sacrifice au céleste Epoux de son âme innocente ?

Oui, cette pensée du ciel, ce désir d'en obtenir la possession au prix des plus héroïques sacrifices, voilà ce qui peut inspirer à tant d'hommes le courage de mépriser la terre, les tortures et la mort ! C'est cette pensée qui put donner à tant de mères le courage de voir mourir sous leurs yeux mêmes leurs enfants, martyrs de la foi. C'est ce même mobile qui rendait admirables d'intrépidité ces jeunes hommes, ces jeunes vierges qui surent renoncer à toutes les délices de la terre pour consacrer tout leur cœur à Dieu seul ? (STOEGER ; *La Couronne céleste.*)

— *a* Saint Adrien étant encore un jeune soldat de dix-huit ans, et voyant avec admiration la constance invincible des martyrs au milieu des tourments les plus horribles, leur demanda quelle sorte de biens ils espéraient en échange de tant de souffrances. Ils lui répondirent : « Nous espérons des biens qui surpassent tout ce que l'on peut imaginer : voilà ce qui nous encourage et ce qui nous fait endurer avec joie les supplices les plus cruels. Cette espérance adoucit tellement la rigueur de nos tourments, que si nous avions mille vies, nous les donnerions toutes avec plaisir. Les maux que nous souffrons sont passagers, et le bonheur que nous attendons ne finira jamais. » Le jeune soldat fut si touché de cette réponse, qu'il demanda le baptême et ne tarda pas à donner, lui aussi, sa vie pour Jésus-Christ. (*Actes des Martyrs.*)

— *b* Le saint martyr Agapit, à peine âgé de quinze ans, se livra résolûment à la fureur de l'empereur Aurélien. Il fut fouetté de verges, plongé dans le feu, dans l'eau bouillante et torturé de plusieurs autres manières. Lorsqu'on finit par lui poser sur la tête des charbons ardents, il en remercia Dieu par ces paroles : « Qu'importe que ma tête soit couronnée et brûlée ici-bas par des charbons, si plus tard elle doit être ornée dans le ciel d'une couronne resplendissante. Oh ! qu'elle sera glorieuse cette couronne, puisque les plaies endurées pour Jésus-Christ en seront le plus bel ornement ! » (MARCHANT.)

599. Un missionnaire avait eu le bonheur de convertir un grand nombre de pécheurs ; il avait surtout amené à la vertu un pauvre jeune homme livré jusque-là à toute la fougue de ses passions. Cette conversion fut si sincère, que le jeune homme quitta le monde où il avait eu à déplorer tant de chutes malheureuses, et se retira au monastère de la grande Chartreuse. Au bout de quelques années, le missionnaire, étant venu dans le voisinage du monastère, se rappela son ancien pénitent et se détourna de son chemin pour lui faire une visite. « Eh bien ! lui dit-il, comment vous trouvez-vous dans votre nouveau genre de vie ? — Cela va bien mal, mon Père ; j'ai autant de peine aujourd'hui à garder le silence et la retraite, à observer les jeûnes et les abstinences, que j'en avais il y a sept ans. Ma cellule me semble une prison, mon habit grossier me pèse sur les épaules, les offices me paraissent bien longs et bien fatigants ; en un mot, je vous le répète, ça va très mal. » Le pauvre missionnaire ne savait que répondre à ce langage, qui lui paraissait être l'expression du découragement et du dégoût. Mais le jeune religieux ne tarda pas à le sortir de son embarras ; il lui sauta au cou et l'embrassa avec effusion, en lui disant : « Tranquillisez-vous, mon bon Père ; quand je vous dis que cela va mal, je veux dire que cela coûte à la nature ; mais c'est tant mieux, car j'espère que, grâce à ces souffrances volontaires, le bon Dieu voudra bien me faire miséricorde pour mes péchés passés. Je souffre, mais je suis content ; car je me rappelle que c'est

par ce chemin-là qu'il faut passer pour arriver au ciel. (FILASSIER; *Dictionnaire historique d'éducation.*)

600. *Une corbeille de fleurs et de fruits.* — Sainte Dorothée, née vers la fin du IIe siècle à Césarée en Cappadoce, d'une famille distinguée par sa foi et par sa noblesse, témoignait un vif désir de mourir pour Jésus-Christ : « Combien, s'écria-t-elle lorsqu'on la conduisait au supplice, je me réjouis d'entrer bientôt dans les magnifiques jardins de mon Epoux et d'y pouvoir cueillir des roses et des fruits (1). » Un jeune païen, Théophile, entendant ces paroles, dit à la sainte : « Eh bien, chrétienne, si tu m'envoies des fleurs et des fruits du jardin de ton Epoux, je me ferai chrétien. » Dorothée le lui promit; et, au bout de quelques instants, sa tête tomba sous le glaive du bourreau. Le soir du même jour, Théophile, se trouvant au milieu de ses amis, leur disait : « Je suis curieux de voir si cette chrétienne tiendra sa promesse, et si elle m'enverra des fruits et des fleurs comme elle me l'a promis. » Tout à coup, il aperçoit devant lui un ange qui lui offre une corbeille, en lui disant : « Dorothée t'envoie ces roses et ces fruits du jardin de son Epoux. » Et, en disant ces mots, l'ange laissa la corbeille et disparut. Théophile se convertit, souffrit, et mourut martyr de Jésus-Christ dans la joyeuse attente de la gloire céleste.

V

DE L'ENFER

L'enfer est un lieu de tourments où les damnés sont pour toujours séparés de Dieu et souffrent avec les démons des supplices qui ne finiront jamais.

Ceux qui vont en enfer sont ceux qui meurent en état de péché mortel.

601. *Vision de sainte Thérèse.* — Sainte Thérèse étant en oraison, Dieu voulut lui faire voir la place que les démons lui avaient préparée en enfer. Elle fut donc un instant transportée en esprit dans ce lieu de tourments; l'entrée lui parut semblable à celle d'un four fort bas, fort étroit et fort obscur; le sol était couvert de boue très sale, d'une odeur insupportable, et plein d'un grand nombre de reptiles venimeux. Elle se vit logée dans un creux fait dans la muraille en forme de niche. « Là, dit-elle, je sentis mon âme brûlée par un feu si horrible, qu'à grand'peine je pourrais le décrire, puisque je ne ne saurais même le concevoir. J'ai, au dire des médecins, éprouvé dans ma vie les douleurs les plus atroces que l'on puisse endurer, tant par la contraction des nerfs qu'en plusieurs autres manières; mais toutes ces douleurs ne sont rien en comparaison de ce que je ressentis alors.

(1) Elle faisait ainsi allusion aux délices dont jouissent les saints dans le ciel.

Et cela même est encore peu, si on le compare à l'agonie où se trouve l'âme. Il lui semble qu'on l'étouffe; et son affliction et son désespoir vont jusqu'à un tel excès, que j'entreprendrais en vain de le décrire. Quant à ce feu et à ce désespoir qui mettent le comble à tant d'horribles tourments, j'avoue pouvoir encore moins le représenter. Je ne savais qui me les faisait endurer, mais je me sentais brûler et comme hâcher en mille morceaux. » La sainte, en écrivant, six ans après, ce qu'elle avait souffert dans cette affreuse prison, en était encore tellement épouvantée, qu'il lui semblait que son sang se glaçait dans ses veines. Aussi, ajoute-t-elle, quelques maux et quelques douleurs que j'éprouve, je ne puis me souvenir de tout ce que je souffris alors, sans que tout ce qu'on peut endurer ici-bas ne me paraisse méprisable. Brûler en ce monde n'est rien en comparaison de brûler en l'autre. » Voilà ce que dit sainte Thérèse, et cependant Dieu ne lui fit voir qu'une image d'une partie de l'enfer; ce qui donne lieu de croire que, dans toute sa réalité, il est mille fois pire que cette horrible peinture. (*Vie de sainte Thérèse.*)

602. *Peines de l'enfer d'après l'Ecriture.* — Il n'est rien qu'on puisse imaginer de plus intolérable que l'enfer et les peines de l'enfer. « Là, comme dit l'Ecriture, il y aura des pleurs et des grincements de dents (S. Matth., viii, 12 — xiii, 42 — xxii, 13 — xxiv, 51 — xxv, 30); là, le ver qui ronge ne mourra point (Is., lxvi, 24; S. Marc, ix, 42-47); là, une terre ténébreuse couverte de l'obscurité de la mort, un désordre complet et une éternelle horreur (Job., x); là, un étang brûlant de feu et de soufre, qui est la seconde mort (Apoc., xiv, 9-11 — xix, 20 — xx, 9, 10, 14, 15 — xix, 8); là, des tourments qui ne laisseront de repos ni le jour ni la nuit, et qui s'étendront dans les siècles des siècles. Là enfin se réalisera ce que le juste Juge a prédit à tous ceux qui doivent endurer un jour ces tourments. » « Mes serviteurs, leur dit-il, mangeront, et vous souffrirez la faim; mes serviteurs boiront, et vous souffrirez la soif; mes serviteurs se réjouiront, et vous serez couverts de confusion; mes serviteurs éclateront en cantiques de louanges, et vous éclaterez par de grands cris dans l'amertume de vos cœurs, et en tristes hurlements dans le saisissement de vos esprits. » (Is., lxv, 13-14.)

Là enfin aura son accomplissement cette parole que Notre-Seigneur Jésus-Christ nous a fait entendre à tous : « Craignez Celui qui, après avoir ôté la vie, a le pouvoir de jeter dans l'enfer; oui, je vous le dis encore une fois, craignez Celui-là (S. Luc, xii, 5 — S. Matth., x, 28); car, si les plaisirs de la vie ne durent que quelques moments, les tourments de l'enfer sont éternels. » (B. Canisius.)

— *a L'existence des peines futures proclamées par Cicéron.* — Cicéron se plaignit douloureusement de ce que quelques citoyens pervers avaient profané la religion et élevé un autel à la licence; et comme s'il eût voulu décrire littéralement ce qui, tant de siècles plus tard, se passerait parmi nous, il ajouta :

« Nous les avons vus, ces hommes consumés par les passions, l'effroi, le remords; tantôt tremblants et irrésolus, et tantôt foulant aux pieds la religion.... Parmi eux, les uns languissent dispersés et fugitifs; les autres, ex-promoteurs et chefs des attentats les plus impies, après avoir passé leur vie dans les tourments et l'opprobre, ont été privés de funérailles et de tombeau.... Ils avaient enfreint toutes les lois; ils avaient corrompu les juge-

ments des hommes; mais ceux de Dieu!... je m'arrête, qu'il me suffise de dire que la peine divine est double, puisqu'elle se compose et des tourments de l'âme des méchants pendant leur vie, et du sort qui leur est annoncé après la mort : juste punition bien faite pour instruire et consoler ceux qui survivent. » (*Des Lois*, II, 17.)

603. *Peine du dam.* — Il nous semble que le plus grand supplice de l'enfer, c'est ce feu intelligent qui dévore les malheureux réprouvés. Nous nous trompons : le plus désespérant de tous les supplices, le plus intolérable pour l'âme humaine, c'est d'être privée de voir Dieu, et de songer qu'on en sera privé à tout jamais. C'est là ce qu'on appelle la peine du dam. Le P. Surin, savant théologien du XVIIe siècle, raconte un fait curieux qui se rapporte à ce sujet. C'était en 1634, à Loudun, dans le diocèse de Poitiers; on exorcisait plusieurs personnes possédées du démon, et le prêtre qui remplissait cette difficile mission interrogeait quelquefois le malin esprit sur des questions très intéressantes. Un jour il lui dit : « Au nom de Dieu, je t'ordonne de me répondre; quelles peines souffre-t-on en enfer? — Hélas! nous souffrons un feu qui ne s'éteint pas, une malédiction éternelle, et surtout une rage, un désespoir impossibles à décrire, parce que nous ne pouvons jamais contempler Celui qui nous a créés et que nous avons perdu par notre faute. — Que ferais-tu, si la chose était possible, pour jouir de la vue de Dieu? — Oh! si Dieu pouvait le permettre, je consentirais de tout mon cœur à grimper le long d'une colonne qui irait jusqu'au ciel, et qui serait toute hérissée de pointes aiguës, de lames tranchantes, d'épines déchirantes; je consentirais en outre à souffrir dix mille ans, uniquement pour avoir le bonheur de contempler Dieu dans le ciel durant une seule minute. Ah! si les hommes savaient ce qu'ils perdent quand ils perdent la grâce de Dieu. » (GUILLOIS.)

604. *Je suis celui qui n'aime point.* — C'est le partage des réprouvés de ne pouvoir aimer; et ce fut une expression bien énergique et bien capable de peindre l'abîme du malheur dans lequel il est plongé, que celle du démon répondant à sainte Catherine de Gênes, qui lui demandait qui il était : « *Je suis celui qui n'aime point.* »

605. *Le damné haïra Dieu pendant toute l'éternité.* — *Une goutte d'eau* pour mes lèvres qui, depuis des milliers d'années, brûlent de soif : tel est le cri suppliant du réprouvé. Pour toute réponse, il entendra éternellement retentir ce mot : *Garde ta soif!*

Une goutte d'eau qui vienne rafraîchir mon âme, condamnée justement et livrée en proie aux horreurs d'une putréfaction éternelle! — *Non*, dit la voix, *tu as laissé échapper le moment du salut!*

Mais enfin, ô Archange chargé des sévères vengeances du Ciel, dis-moi comment je pourrai échapper à ce supplice? — Pour sortir de l'enfer il faudrait aimer Dieu. — A ces mots, le réprouvé se replonge dans l'abîme. *Aimer!...* Cela ne lui est plus possible : comme les démons, les damnés ne savent plus que haïr.

606. *Peine du sens. — Lazare et le mauvais riche.* — « Il y avait un homme riche qui était vêtu de pourpre et de fin lin, et il faisait chaque jour une chère splendide. Il y avait aussi un mendiant nommé Lazare, lequel était couché à sa porte, couvert d'ulcères, désirant se rassasier des miettes qui tombaient de la table du riche. Et personne ne lui en donnait ; mais les chiens venaient et léchaient ses ulcères. Or, il arriva que le mendiant mourut et fut porté par les anges dans le sein d'Abraham (1). Le riche mourut aussi et fut enseveli dans l'enfer. Or, levant les yeux lorsqu'il était dans les tourments, il vit de loin Abraham et Lazare dans son sein. Et s'écriant, il dit : Père Abraham, ayez pitié de moi, et envoyez Lazare afin qu'il trempe le bout de son doigt dans l'eau pour rafraîchir ma langue, car je suis tourmenté dans cette flamme. Et Abraham lui dit : Mon fils, souviens-toi que, pendant ta vie, tu as reçu les biens, de même que Lazare les maux. Or, maintenant il est consolé, et toi tu es tourmenté. De plus, entre nous et vous, il y a désormais un grand abîme ; de sorte que ceux qui voudraient aller d'ici à vous, ou de là venir ici, ne le peuvent pas. Et le riche dit : Je vous prie donc, père, de l'envoyer dans la maison de mes frères, car j'ai cinq frères, afin qu'il leur atteste ces choses et qu'ils ne viennent pas eux-mêmes dans ce lieu de tourments. Mais Abraham lui repartit : Ils ont Moïse et les prophètes, qu'ils les écoutent. Et il dit : Non, père Abraham, mais si quelqu'un va des morts vers eux, ils feront pénitence. Abraham lui répondit : S'ils n'écoutent point Moïse et les prophètes, quand même quelqu'un des morts ressusciterait, ils ne le croiraient pas. » (S. Luc, xvi, 19-31.) — Que cette parabole nous serve d'instruction; n'oublions pas ces lamentations inutiles du mauvais riche : ce sont celles de tous les malheureux damnés.

607. *Eternité des peines de l'enfer. — Comparaison.* — A force de frotter la pierre et même le fer, on finit par les user; mais que de temps il faudrait pour user une montagne tout entière en la frottant seulement du doigt. Eh bien ! si l'on disait à un damné : Dieu va changer en acier la terre et tout ce qui la compose, arbres, pierres, rochers, montagnes, etc. ; ensuite il permettra qu'une fourmi vienne une fois tous les cent ans, sur cet énorme globe de métal poli, et quand, à force d'y avoir passé, ce petit insecte aura réussi à l'user entièrement, l'éternité sera finie. Peut-on imaginer les millions de siècles qu'il faudrait pour que cette fourmi eût seulement usé l'épaisseur d'une lame de couteau ? Et qu'est-ce qu'une lame de couteau auprès de l'épaisseur d'une montagne, auprès de l'épaisseur de la terre tout entière ? Eh bien ! si l'on disait à un damné : « Quand cet incroyable travail de la fourmi sera achevé, ton éternité sera finie, » on le tromperait, son éternité ne ferait que commencer ! Ah ! que le Saint-Esprit avait bien raison de dire : *Pensez à vos fins dernières, et vous ne pécherez jamais.* » (Le P. Croiset ; *Année chrétienne*, mois d'août, 195.)

— *a La dette de cinq milliards.* — Voici, pour expliquer l'incommensurable durée de l'éternité de l'enfer, une autre comparaison plus juste, sinon

(1) Le sein d'Abraham, c'est-à-dire le lieu de repos des âmes des saints, jusqu'à ce que le Sauveur eût ouvert le ciel par sa mort. (Note du traducteur M. J.-B. Glair.)

aussi frappante que celle qu'on vient de lire. La France, vous le savez, après la funeste guerre de 1870, a dû payer à la Prusse l'énorme somme de cinq milliards. Pour y parvenir, la France a été obligée de s'adresser à tous les banquiers du monde, et d'emprunter tous les capitaux disponibles de l'univers entier. Or, supposez que ce soit un simple manœuvre qui doive solder cette somme avec le produit de son travail : vous avez tout de suite une multitude de siècles à peu près incalculables. Mais ce n'est pas tout : ce pauvre manœuvre devra payer, à raison de cinq pour cent, les intérêts de tout ce qui ne sera pas soldé par chacun de ses à-compte ; d'où il résultera nécessairement que, ne pouvant pas même servir les intérêts, la dette de l'infortuné manœuvre ne fera que s'accroître d'une manière écrasante, et toujours dans une proportion plus effroyable, malgré tous ses efforts pour la diminuer et l'éteindre. — Le manœuvre ici, vous l'avez compris, c'est le pécheur. Il est débiteur envers Dieu non pas d'une somme de cinq milliards, mais d'une somme infinie, qui est le péché, et que toutes les peines qu'il souffre en enfer ne peuvent en rien diminuer : plus il souffre, plus il a à souffrir. (D'HAUTERIVE.)

608. Le célèbre P. Bridaine, prêchant un jour le carême à Avignon, avait pris pour sujet d'un de ses sermons l'éternité de l'enfer. « Qu'est-ce que l'éternité? s'écriait-il de sa voix tonnante, le savez-vous? L'éternité, c'est une pendule dont le balancier dit et redit sans cesse ces deux mots seulement, dans le silence des tombeaux : *Toujours, jamais! Jamais, toujours!* Et pendant ces effrayantes révolutions, des millions de réprouvés s'écrient : « Quelle heure est-il ? » Et d'autres millions répondent : « L'éternité! »

— *a Dieu est juste en punissant éternellement les réprouvés.* — Les pécheurs endurcis voudraient, s'ils pouvaient, toujours vivre afin de pouvoir toujours pécher, dit saint Grégoire ; car ils prouvent évidemment qu'ils désirent vivre toujours pour pécher toujours, puisqu'ils ne cessent de faire le mal pendant qu'ils vivent. Il est donc de la grande justice de Dieu que ceux qui n'ont jamais voulu cesser de pécher tant qu'ils ont vécu soient punis par un supplice sans fin.

— *b* Un docteur en droit ne comprenait pas comment *un seul péché mortel*, qui parfois avait été commis en un instant, fût puni *éternellement par l'enfer*; il croyait ne pouvoir concilier cette sévérité avec la justice de Dieu. A cela un théologien répliqua : « Et pourquoi pas? la justice humaine n'agit-elle pas de même ? un assassin dont le crime a été quelquefois commis dans l'espace d'un instant, n'est-il pas puni de la peine de mort, qui le sépare éternellement de la société civile et du genre humain? »

609. *La pensée de l'enfer a ramené beaucoup d'âmes à Dieu.* — Le célèbre Joseph-Dominique Mansi, l'un des hommes les plus érudits de son siècle et de toute l'Italie, n'avait pas toujours mené une vie fort régulière. Il avait commencé par être notaire. Un jour, obligé de se rendre dans une maison où il avait sans doute quelque testament à prendre, il passa devant une église où l'on prêchait. Poussé par la curiosité, il y entra et s'aperçut bientôt que le prédicateur avait pris

pour sujet de son sermon l'éternité des peines des damnés. De temps en temps, l'orateur s'arrêtait et jetait au milieu de son auditoire effrayé ces mots : *O éternité qui ne finira jamais !* L'accent, le ton avec lequel il prononçait ces paroles, produisirent sur Mansi un effet extraordinaire. Il sortit de l'église tout rêveur et continua sa course ; seulement il s'arrêtait de temps en temps, et se redisait à lui-même : *O éternité qui ne finira jamais !* De retour chez lui, au moment où il allait se mettre à table, une voix intérieure semblait lui répéter ces mots : *O éternité qui ne finira jamais !* Pendant la nuit comme pendant le jour, au milieu de la prière comme dans le travail, cette grave sentence le préoccupait sans cesse. Touché enfin de cet avertissement céleste, il quitta le monde, devint prêtre, et mourut en 1769, archevêque de Lucques. Que cette réflexion nous serve à nous-mêmes, car la vie est bien courte, tandis que *l'éternité ne finira jamais.* (Schmid et Bélet; *Catéchisme historique.*)

— a *Une nuit d'insomnie.* — Un homme riche qui, ne vivant que pour le plaisir, ne pensait jamais à la vie éternelle, fut, pendant une nuit d'été, troublé dans son sommeil par la chaleur excessive de la température. Il se dit à lui-même : « Moi qui puis à peine endurer d'être couché sur un lit si douillet où je n'éprouve pas la moindre douleur, comment ferai-je, lorsqu'un jour, semblable à ce riche dont il est parlé dans l'Evangile, je serai enseveli pour toujours dans les flammes de l'enfer? » Cette pensée l'impressionna si fortement, qu'il renonça au monde et se retira dans un désert, pour ne vivre plus que pour l'éternité. (*Fleurs du désert.*)

610. *Une lecture sur l'enfer.* — Quelque imparfaite que soit la description que l'on donne quelquefois de l'enfer, elle est bien capable de faire réfléchir ceux qui s'y arrêtent sérieusement. Au commencement du IIe siècle, vivait à Héliopolis, en Sicile, une jeune personne nommée Eudoxe ou Eudoxie, qui menait une vie scandaleuse. Un prêtre qui s'appelait Germain, passant par cette ville, vint loger chez les parents d'Eudoxie parce qu'ils étaient chrétiens. A minuit, ce prêtre se leva pour faire ses prières particulières et réciter l'office de l'Eglise. Il y avait justement ce jour-là, dans l'office, la description des tourments de l'enfer et des horribles supplices des damnés. Comme ce bon prêtre récitait cela tout haut, Eudoxie, dont la chambre était proche, en entendit la plus grande partie. Le silence de la nuit, la profondeur des ténèbres, le calme de la nature tout entière, et surtout la grâce de Dieu, qui se fit sentir à son cœur, opérèrent tout à coup en elle un changement extraordinaire. Elle commença à réfléchir sur ses désordres et sur les supplices éternels qui en seraient immanquablement la conséquence si elle ne changeait de conduite. A peine le jour eut-il paru, qu'elle se leva et alla trouver le prêtre étranger. Il la confirma dans ses saintes dispositions, lui donna d'utiles conseils, et lui promit, si elle était fidèle, que Dieu lui pardonnerait ses péchés. « Je regrette, ajouta le pieux voyageur, d'être obligé de partir bientôt ; mais faites-

vous instruire par un des prêtres de cette ville, il vous baptisera, et tous vos crimes seront effacés et oubliés. » Eudoxie fut fidèle à ces avis, et elle eut le bonheur d'être martyrisée vers l'an 114. (BOLLANDUS; *Acta Sanctorum*, 1er mars.)

611. *Penser souvent à l'enfer pendant la vie, c'est le moyen de l'éviter après la mort.* — Saint Chrysostôme avait placé dans sa chambre à coucher un tableau représentant les flammes et les tourments de l'enfer. En se couchant et en se levant, et chaque fois qu'il éprouvait quelque tentation, il fixait ses regards sur ce tableau et se représentait vivement à la pensée les tourments de l'enfer. (STURMLERN.)

— *a* Saint François de Borgia, qui avait renoncé à tous les plaisirs de la terre pour se donner tout entier à Jésus, se servait de la méditation sur les tourments de l'enfer comme de l'un des moyens qu'il jugeait le plus efficace pour vaincre les désirs des sens, et porter l'âme à des sentiments de componction. Il se pénétrait tellement de ce sujet, qu'il tremblait alors de tous ses membres et que la sueur tombait à grosses gouttes de son visage. (*Le même.*)

— *b* « Je ne puis passer sous silence, dit saint Jean Climaque, la vertu singulière du Frère chargé de la cuisine au grand monastère d'Alexandrie. Comme je le voyais sans cesse occupé à son office, et néanmoins toujours recueilli en lui-même et avec les larmes aux yeux, je le conjurai de me dire comment il avait obtenu de Dieu une telle grâce. Ne pouvant résister à l'instance que je lui faisais, il me répondit : « Je n'ai jamais cru rendre mes services aux hommes, mais à Dieu; c'est pourquoi j'estime ne me devoir donner aucun repos; de plus, ce feu que je vois continuellement devant mes yeux, me faisant souvenir de cet autre feu qui durera éternellement, je ne peux perdre de vue la nécessité de me sanctifier pour en éviter les ardeurs. »

— *c* Les Cochinchinois récemment convertis éprouvent-ils quelque tentation contre la chasteté, dit un missionnaire, ils mettent un de leurs doigts au feu ou sur la chandelle, et se disent à eux-mêmes : « Vois, dans le cas où tu viendrais à succomber, si tu pourrais endurer le feu de l'enfer pendant l'éternité. » La pensée des supplices de l'autre monde éloigne toute pensée contraire à l'aimable vertu. (*Lettres édifiantes.*)

— *d* Un jour, un solitaire dit à un saint vieillard : « Que faire, mon Père, pour repousser tant de pensées mauvaises? — Songez à la mort, songez aux tourments éternels préparés aux pécheurs dans l'autre vie; ce sera comme une sainte amertume qui vous dégoûtera des plaisirs coupables. (*Vie des Pères du désert.*)

— *e* Quand nous sommes tentés de commettre un péché, rappelons-nous la parole du prophète : « Qui de vous pourra demeurer dans ce feu dévorant, qui de vous en soutiendra les ardeurs éternelles? (Is., XXXIII, 14.)

612. Guillaume de Paris disait en parlant de lui-même : « J'éteins l'incendie des passions dans le feu de l'incendie éternel : dans la chaleur de mes tentations, je fais de cette fournaise de l'enfer mon lieu de rafraîchissement ; et ce qui est plus singulier encore, c'est que, pour fuir l'enfer, je fuis en enfer. Plus j'y demeure, plus je me sens de sécurité, de force et de confiance. » Plus nous penserons à l'enfer, plus nous surmonterons facilement les tentations auxquelles nous sommes exposés.

— *a* « Descendez en enfer pendant votre vie, afin que vous ne soyez pas obligé d'y descendre après votre mort ; car aucun de ceux qui ont devant les yeux cet étang de feu n'y tombera, comme aussi aucun de ceux qui le méprisent et l'oublient n'échappera à ses flammes. » (S. JEAN CHRYSOSTÔME.)

613. *Ne nous moquons pas de l'enfer.* — On se moquerait bien de l'enfer, mais le moyen de se moquer de la mort ! « Je ne crois pas à l'enfer, disait quelqu'un : personne n'est jamais revenu nous en parler. — Prenez garde, répondit-on, cela pourrait bien ne prouver seulement qu'on n'en sort pas. » (L'ABBÉ GRANGE.)

614. Voltaire, qui avait fait tant d'efforts pour se persuader qu'il n'existait ni paradis ni enfer, afin de n'être pas obligé de travailler pour gagner l'un ni de redouter l'autre, ne réussit jamais à étouffer le doute et la crainte dans son âme. Un de ses infâmes amis lui ayant écrit pour se vanter de ne plus éprouver la moindre terreur de l'enfer : « Vous êtes plus heureux que moi, lui répondit-il avec cette ironie naturelle à son caractère, car je n'en suis point encore là. »

615. Deux jeunes gens avaient vécu dans une grande intimité au collège, et ils avaient les mêmes sentiments religieux. Rentrés dans leurs familles, l'un d'eux devint impie et libertin, l'autre resta fervent chrétien. Cependant, ils continuaient à se voir. Un dimanche, ils se promenaient ensemble sur une place publique, et l'un des deux, celui qui était chrétien, alors âgé de vingt et un ans et aide-de-camp d'un général, dit à son jeune ami : « Il faut que je te quitte, je suis attendu quelque part. — Bah ! répondit l'autre, c'est encore pour aller à un salut ou à une association de charité ; laisse donc tout cela, tu ferais bien mieux de venir au théâtre. A propos, pourquoi ne ferais-tu pas comme moi ? qui t'en empêche ? Est-ce par hasard que tu aurais peur de l'enfer, à ton âge ? Mais c'était bon pour nous aider à garder la discipline au collège. Je t'affirme que je consens à mourir aujourd'hui même, s'il y a un enfer.... » Le jeune chrétien tint bon et se rendit à une association de charité.

A onze heures du soir, il venait de se coucher, quand il entend un grand bruit de portes. Un domestique tout troublé arrive et lui dit : « Monsieur, madame X... (c'était la mère de son ami) vous supplie de venir chez elle, son fils rentre du théâtre, il est atteint d'un mal étrange. » Le jeune officier y court, et il trouve son ami couché avec ses habits ; sa bouche écume, ses yeux sont en feu, et, dès qu'il

l'aperçoit, il s'écrie : « Mon ami, mon ami, il y a un enfer, et je suis damné ! — Mais non, mon ami, tu n'es pas mort ; il y a encore de l'espérance, on va aller chercher un prêtre. — Je te dis qu'il y a un enfer et que je suis damné !... Je vais faire ce que font les damnés. » En prononçant ces paroles, il déchire avec ses dents ses bras, et il crache du sang et des lambeaux de chair à la figure de son ami, de sa mère et de ses deux sœurs, et expire avant l'arrivée du prêtre. Sa mère est morte de douleur, ses deux sœurs sont religieuses ; son jeune ami, épouvanté, a quitté le monde, et, riche d'environ cent mille francs de rente, il s'est fait prêtre et religieux.... (MULLOIS ; *Retr. prépar. à la première communion.*)

616. *Le trappiste et le mondain.* — Des chrétiens de peu de foi, visitant le monastère de la Trappe, où l'on pratique et au delà les lois du jeûne et de l'abstinence, dirent au Père hôtelier : « Vous serez bien attrapés, mes Pères, s'il n'y a pas de paradis. — Vous serez bien plus attrapés que nous, messieurs, repartit le spirituel trappiste, s'il y a un enfer... et il y en a un. »

VI

LE PURGATOIRE

Le purgatoire est un lieu de souffrance où les âmes des justes qui ne sont pas exempts de tout péché véniel, ou n'ont pas satisfait à la justice de Dieu, achèvent d'expier leurs péchés avant d'entrer dans le ciel.

---

§ Ier. L'existence du purgatoire.

— *a Croyance universelle.* — Tous les peuples, tous les philosophes ont cru à un état et à un lieu d'expiation : c'était la croyance des païens, et, parmi eux, des stoïciens, de Pythagore et de Platon. C'est la doctrine du Coran et la pratique des musulmans, c'est celle des Indous d'après lesquels il faut venir au secours des morts par des prières et des sacrifices. Les Juifs, tant anciens que modernes, prient aussi pour les morts. Faut-il donc nous étonner que la doctrine de l'Eglise, expression des traditions universelles, soit si formelle sur ce point ? Dans cette question, comme dans toutes les autres, l'Eglise est *la colonne et le fondement de la vérité.* (I. TIM., III, 15) (L'ABBÉ DUMONT.)

— *b Le purgatoire d'après l'Ecriture.* — « Nous devons croire qu'il y a un purgatoire destiné à purifier, avant le jugement, les âmes coupables de fautes légères, puisque la vérité elle-même a dit : « Si quelqu'un vient à parler contre le Saint-Esprit, il ne lui sera remis ni dans ce siècle

ni dans le siècle à venir. « (S. MATTH., XII, 32.) Ce qui nous donne à entendre qu'il y a des péchés qui sont remis dans ce siècle, et d'autres qui le seront dans le siècle à venir. Car, par là même qu'il est nié de quelques péchés seulement qu'ils puissent être remis dans l'autre monde, il s'ensuit qu'il y en a qui pourront y être remis. » (S. GRÉG. LE GRAND; *Dialogues*.)

— c *La croyance au purgatoire chez les Juifs.* — L'Ecriture sainte nous offre une autre preuve du purgatoire quand elle nous apprend que Judas Machabée, ayant recueilli, dans une quête qu'il fit faire, douze mille drachmes d'argent, les envoya à Jérusalem afin qu'on offrît un sacrifice pour les péchés de quelques soldats tués dans un combat. Ce prince de la nation juive avait en effet de justes et religieux sentiments sur la résurrection, car, suivant la remarque de l'Ecriture, s'il n'avait espéré que ceux qui avaient été tués ressusciteraient un jour, il eût regardé comme vain et superflu de prier pour les morts.

Il était de plus persuadé qu'une grande miséricorde est réservée à ceux qui meurent dans un acte utile à la religion, et c'est pourquoi, touché du sort de ses compagnons d'armes morts en combattant, il s'empressa de leur venir en aide par de bonnes œuvres. D'où l'écrivain sacré conclut que « c'est une sainte et salutaire pensée que celle de prier pour les morts afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés. » (II. MACHAB., 12-46.)

617. *L'existence du purgatoire est un dogme des plus consolants.* — J'ai connu, dit le vicomte Walsh, un hérétique que notre croyance au purgatoire a rendu catholique. Il avait perdu au milieu d'une fête son frère chéri, et il se souvenait sans cesse de ce passage si brusque d'un festin au cercueil. Son âme avait besoin d'être rassurée ; il savait toute la pureté qu'il faut pour le ciel, et, dans son culte, il ne trouvait pas de lieu intermédiaire entre les parvis célestes et les profondeurs de l'abîme. Pour le distraire, on lui ordonna de voyager, et le jeune Ecossais vint sur le continent. Je me trouvais sur le même vaisseau que lui ; bientôt nous eûmes lié conversation, et bien des points de contact nous rapprochèrent. Quand nous fûmes débarqués, nous logeâmes dans le même hôtel. Au bout de quelques jours, il me révéla ce qui avait répandu tant de tristesse sur ses jeunes années ; la mort de son frère et ses inquiétudes sur les destinées éternelles d'un être qu'il avait tant aimé. «Ah ! me dit-il un *Jour des Morts*, par amour pour mon frère, je vais adopter votre rite. Oh ! quand je pourrai prier pour mon frère, je respirerai, je vivrai pour demander chaque jour du bonheur dans le ciel pour celui que j'ai tant chéri sur la terre. Votre culte fait qu'on peut encore s'entr'aider après la mort; vos prières ôtent au sépulcre son terrible silence. Vous, vous conversez encore avec ceux qui ont quitté la vie ; entre les limites du ciel et de la terre, Dieu vous a révélé un lieu d'expiation. Mon frère y est peut-être : je me fais catholique pour l'en délivrer, pour me consoler ici-bas, me soulager de ce poids qui m'oppresse ; ce poids, je ne l'aurai plus quand je pourrai prier. » Et il accomplit sa résolution. (VICOMTE WALSH ; *Fêtes chrétiennes*.)

---

§ II. Les tourments du purgatoire.

Bien que l'Eglise n'ait pas décidé si, dans le purgatoire, il y a un feu matériel, l'existence de ce feu est généralement admise par les théologiens, et leur enseignement est fondé sur de nombreux témoignages des Pères, en sorte qu'il y aurait au moins de la témérité à émettre quelque doute à cet égard. — L'Eglise elle-même, dans le canon de la Messe, demande pour les âmes du purgatoire un lieu de rafraîchissement, de lumière et de paix.

618. *Combien sont grandes les souffrances du purgatoire.* — Un homme, depuis des années, gémissait dans une prison célèbre. Un jour, las de souffrir, il conçut une pensée de délivrance. Une femme était puissante en ce temps-là; elle se sentait assez de crédit et la main assez forte pour briser les fers du prisonnier et mettre fin à sa souffrance. Voici, dit l'histoire, en quels termes éloquents le malheureux lui adressait sa supplique : « Madame, le 25 de ce mois 1760, il y aura cent mille heures que je souffre, et il me reste deux cent mille heures à souffrir encore. » Je ne sais ce qui advint de cette requête. Le cœur de cette femme se trouva-t-il assez dur pour résister à son éloquence? Je l'ignore, mais il me semble qu'on n'en peut mettre davantage en si peu de mots. *Il y a cent mille heures que je souffre, il m'en reste deux cent mille à souffrir encore!... Il y a cent mille heures....* Il les avait donc comptées? Oui, comme vous pouvez compter un à un les battements d'une horloge pendant une nuit longue et triste, où la souffrance vous tient en éveil. Or, s'il en est ainsi des prisonniers de la terre, que dire des prisonniers de ce monde invisible (le purgatoire)? Qui nous dira ce qu'est pour ces souffrants d'un autre monde le passage et la durée. Car la durée pour nous, ce n'est pas le temps qui passe, c'est celui que nous sentons passer; et la lenteur de son passage croît pour les souffrants en proportion de la douleur. C'est là ce qui, pour les âmes du purgatoire, met de longs jours dans leurs minutes, de longues années dans leurs jours, et, dans leurs années, des siècles qui semblent ne pouvoir finir! Un jour, un religieux étant apparu après sa mort à l'un de ses frères, lui révéla que trois jours passés en purgatoire lui avaient semblé plus longs que mille ans. Un autre, ayant dans un état extraordinaire éprouvé le supplice du purgatoire depuis matines jusqu'à l'aurore seulement, se persuada qu'il souffrait depuis cent cinquante ans. Un homme qui méprisait le supplice du purgatoire, vit apparaître deux jeunes hommes qui l'y précipitèrent tout à coup; après un quart d'heure de souffrances, il s'écriait : « Retirez-moi, retirez-moi, il y a des années que je souffre ici. » Ainsi ces prisonniers du purgatoire, bien plus que les prisonniers de la terre, comptent ces interminables heures qui tardent tant à passer, et que le supplice

semble leur rendre éternelles. (Le P. Félix; *Les Morts souffrants et délaissés.*)

619. *N'attendons pas à l'autre vie pour expier nos péchés* (1). — La vénérable vierge Angèle Toloméi, sœur du bienheureux J.-B. Toloméi, étant tombé dangereusement malade, supplia le Seigneur de prolonger encore sa vie, afin qu'elle pût achever de se purifier de ses fautes et éviter ainsi les terribles tourments du purgatoire. Son frère demanda pour elle la même grâce; mais Dieu n'exauça point ses désirs et ses supplications, et elle expira. Pendant que l'on portait son corps en terre, le bienheureux Jean-Baptiste, par une inspiration d'en haut, commanda à sa sœur, au nom de Jésus-Christ, de quitter les ombres de la mort et de reparaître vivante. O prodige! à l'instant le corps s'agite, la tête se lève, la défunte est ressuscitée! Elle savait à quel dessein le Ciel avait permis pour elle un tel miracle. Aussi n'eut-elle plus d'autre souci que de faire pénitence. Les cilices, les disciplines, les veilles prolongées, les jeûnes rigoureux ne lui paraissaient plus rien auprès de ce qu'elle avait éprouvé. Quand on lui reprochait d'être trop cruelle pour elle-même: « Ah! répondait-elle, qu'est-ce que tout cela en comparaison des supplices réservés dans l'autre vie aux infidélités qu'on se permet ici-bas si aisément? Puissé-je en faire cent fois davantage! » Et elle continuait. Enfin, semblable à l'or purifié par le feu, elle fut de nouveau appelée par le Juge souverain au lieu du céleste repos, où elle s'envola, il est permis de le croire, sans passer par une expiation nouvelle.

Combien ce trait devrait nous faire trembler! Nous qui avons tant de fautes à expier, et qui cependant ne voulons rien souffrir, ah! que de regrets nous nous préparons ainsi pour l'autre vie!

620. *Un enfant dans le purgatoire.* — Les enfants font souvent des fautes qu'ils regardent comme légères et auxquelles ils n'attachent aucune importance. Quelque jeunes qu'ils soient, ils seront cependant condamnés à les expier dans le purgatoire; s'ils n'en ont pas fait pénitence sur la terre. C'est ce qui arriva à un jeune enfant, nommé Dinocrate, né à Carthage, en Afrique, vers l'an 195. Il mourut à l'âge de sept ans, d'un cancer qu'il avait à la joue et qui faisait horreur à voir. Sa sœur, nommée Perpétue, plus âgée que lui, fut arrêtée et mise en prison pour la forcer à adorer les idoles. C'est alors qu'elle pria le bon Dieu pour l'âme de son petit frère, sans savoir s'il en avait besoin ou

(1) Quelques-unes des histoires que nous rapportons ici pourront paraître invraisemblables. Nous ferons observer que ce qu'elles ont de miraculeux ne saurait être un motif suffisant pour les rejeter : des apparitions des âmes souffrantes ont eu lieu à tous les âges; ces apparitions sont attestées par un grand nombre de saints; elles n'ont rien de contraire aux enseignements de l'Eglise. Si l'on dit qu'il y aurait faiblesse d'esprit à croire tous les faits qu'on raconte en ce genre, nous répondrons qu'il y aurait témérité à les rejeter tous. Cela dit, nous ajouterons que les exemples cités dans cet article sont tous puisés aux meilleures sources, et admis par des esprits judicieux et graves.

non. C'était pendant la nuit. Tout à coup, cette sainte fille qui devait être livrée aux bêtes quelques jours plus tard, eut une vision céleste, Il lui sembla voir Dinocrate, avec beaucoup d'autres personnes, dans un lieu ténébreux. Il avait le teint pâle, les yeux enflammés et la joue encore couverte de l'ulcère dont il était mort. Elle comprit qu'il souffrait beaucoup et qu'il était tourmenté d'une soif ardente ; il y avait bien à côté de lui un grand bassin plein d'eau, mais les bords en étaient trop élevés pour qu'il pût y atteindre. Sainte Perpétue, touchée de ses souffrances, qui étaient certainement l'image de celles qu'il endurait dans le purgatoire, pria pour lui avec une grande ferveur. Quelques jours après, ayant changé de prison, elle eut une autre vision, où elle retrouva son jeune frère le corps net, les vêtements blancs, le visage brillant de fraîcheur et de santé; elle comprit alors que ses prières avaient été exaucées et que Dinocrate était délivré du purgatoire. C'est elle-même qui a raconté ces visions, qu'on lit dans les actes de son martyre, arrivé vers l'an 203. (D. RUINART; *Véritables Actes des Martyrs.*)

621. *Ne pas prendre prétexte de la sainteté d'une personne défunte, pour se dispenser de l'assister par nos prières.* — Dans le couvent des Frères mineurs de Paris, mourut un religieux que sa piété éminente avait fait surnommer l'Angélique. Et c'était véritablement un ange de perfection spirituelle dans une chair mortelle et fragile. Il y avait parmi ses confrères un savant docteur en théologie, lequel, bien qu'il n'ignorât pas l'obligation commune de célébrer trois messes en faveur de chaque moine qui mourait dans le couvent, omit de s'acquitter de ce devoir dans cette circonstance : il lui semblait inutile d'intercéder pour une âme dont la vie avait été si vertueuse, et qui devait être certainement au plus haut degré de la gloire. Mais, au bout de quelques jours, il voit subitement le défunt se présenter devant ses yeux, et il l'entend lui dire d'une voix lamentable : « Cher maître, je vous en conjure, ayez compassion de moi ! » Etonné de cette apparition et de cette demande : « Eh quoi! âme sainte, répondit-il, quel besoin as-tu de mon secours? — Je suis retenu dans les feux du purgatoire, reprit le défunt, dans l'attente des trois messes que vous deviez célébrer pour moi. Si vous vous acquittiez de cette obligation, je serais aussitôt introduit dans la Jérusalem céleste! — Ah ! répondit le religieux, je l'aurais fait avec bonheur; mais, en songeant à la vie si sainte que vous aviez menée parmi nous, je m'imaginais que la couronne vous avait été donnée tout de suite au sortir de ce monde. — Hélas ! hélas ! dit le défunt, personne ne comprend avec quelle sévérité Dieu juge et punit sa créature. Son infinie sainteté découvre dans nos meilleures actions des côtés par où elles pèchent et lui déplaisent : il veut qu'on lui rende compte de tout, jusqu'à la dernière obole. Si, avec toute votre science, vous aviez compris la majesté divine, vous ne m'auriez point si cruellement traité. » Le théologien célébra le saint sacrifice ce jour-là et les deux jours suivants, avec une grande dévotion, en faveur de cette âme qui, au troisième jour, lui apparut de nouveau pour le remer-

cier. Elle lui annonça que l'épreuve était finie pour elle et que la récompense sans fin allait commencer.

---

§ III. Moyens de soulager les âmes du purgatoire.

Les principaux moyens de soulager les âmes du purgatoire sont : la prière, le jeûne, l'aumône, la communion, les indulgences et principalement le saint sacrifice de la Messe.

622. *Prières pour les âmes du purgatoire.* — Un religieux franciscain apparut un jour, entouré de flammes ardentes, au bienheureux Conrad de Offida, religieux du même ordre, et le supplia de soulager par ses prières les peines très vives qu'il éprouvait. Le saint récita aussitôt pour lui un *Pater noster* avec le *Requiem;* et le défunt, en ressentant un grand soulagement, pria le charitable religieux de recommencer, ce que celui-ci s'empressa de faire. Sentant ses peines diminuer encore, cette âme s'écria : « Par le cœur miséricordieux de notre Dieu, continuez, ô Conrad, cette prière qui m'apporte tant de consolation ! » Et le serviteur de Dieu la répéta jusqu'à cent fois; et, à la centième fois, le défunt quitta le ton de la supplication pour prendre celui de la reconnaissance et de la joie : il était délivré de toute peine et appelé à la gloire du ciel. (*Chronique des Frères mineurs.*)

623. *Un saint dévoué aux âmes du purgatoire.* — Le bienheureux Jean Massias, frère lai de l'ordre de Saint-Dominique, avait une grande dévotion aux âmes du purgatoire. Souvent il passait la nuit en prière pour elles aux pieds d'une image de la très sainte Vierge. Ces pauvres âmes lui apparaissaient en grand nombre, le suppliant d'avoir pitié de leurs souffrances : « Serviteur de Dieu, lui disaient-elles, souviens-toi de nous. Ah ! ne nous oublie pas devant Dieu; délivre-nous des peines que nous endurons. — Que puis-je faire, âmes bénies ? leur répondait-il quelquefois; que peut faire un misérable pécheur comme moi ? » Alors, elles le priaient d'offrir à Dieu pour elles ses oraisons, ses jeûnes, ses pénitences, ses austérités, sachant bien que le Seigneur les accepterait en échange de leurs dettes. Le bienheureux redoublait alors ses pénitences. Quand il faisait la sainte communion ou gagnait quelque indulgence, il leur en appliquait le mérite. Vingt fois par jour, s'il avait un moment libre, il courait à l'église implorer pour elles la miséricorde du Seigneur. Il se mortifiait, s'exténuait de toutes les façons qu'il pouvait imaginer, afin de souffrir à leur place et d'abréger leur expiation. Il se fût brûlé lui-même à petit feu, s'il eût pu par là éteindre les flammes qui les dévoraient, tant la charité embrasait son cœur et le portait aux plus sublimes sacrifices. Ces pauvres âmes se montraient reconnaissantes de ce qu'il faisait pour elles : lorsqu'il avait obtenu de Dieu leur délivrance, avant d'entrer dans la gloire, elles

venaient le remercier et l'assurer de leur bonheur. Leur joie était sa plus douce récompense ; ces jours-là il était heureux. Mais d'autres accouraient réclamer son intercession, et il recommençait pour elles avec un admirable courage.

Un jour, son confesseur lui demanda combien il avait délivré de ces pauvres âmes. Il se tut d'abord; mais, contraint par l'obéissance, il avoua, avant de mourir, que leur nombre s'élevait à *quatorze cent mille.* Quel cortège pour ce frère convers quand il monta au ciel! Quelle belle couronne dut être la récompense de sa grande charité! (L'ABBÉ DARRAS; *Vie des Saints,* 3 octobre.)

— *a* La libéralité plaît à tous ceux qui vivent; ne vous refusez pas à l'étendre jusque sur les morts. (*Eccles.,* VII, 37.)

— *b L'aumône en faveur des âmes du purgatoire* — Le trait suivant est arrivé à Paris vers 1821.

Une pauvre servante avait adopté la sainte pratique de faire dire, chaque mois, une messe pour les âmes souffrantes. Elle n'y manqua pas une seule fois, se faisant d'ailleurs une loi d'assister elle-même au divin sacrifice, et d'unir ses prières à celles du prêtre, spécialement en faveur des âmes qui étaient sur le point de terminer leur expiation.

Pendant une longue maladie qui la fit cruellement souffrir, elle perdit sa place et épuisa ses dernières ressources. Le jour où elle put sortir, il ne lui restait que vingt sous pour tout argent. En se rendant à un bureau de placement, elle entra dans l'église Saint-Eustache, qui se trouvait sur sa route. La vue du prêtre à l'autel lui rappela qu'elle avait manqué, durant le mois écoulé, à faire célébrer sa messe ordinaire pour les défunts. Se confiant alors en Dieu, elle entra à la sacristie, se dessaisit de son dernier franc et assiste avec ferveur à la messe qui est dite sur-le-champ. Elle continuait son chemin, quelques instants après, avec une inquiétude qu'il est facile de comprendre, lorsqu'un jeune homme, pâle, d'un maintien distingué, s'approche d'elle et lui dit : « Vous cherchez une place ? — Oui, monsieur. — Eh bien, allez à telle rue, tel numéro, chez madame X..., je crois que vous serez bien là. » Et il disparut à l'instant dans la foule des passants.

La pauvre fille se fit indiquer la rue ; elle reconnaît le numéro et monte à l'appartement. Elle entre et se trouve en face d'une dame âgée, d'un aspect vénérable. « Madame, dit la servante, j'ai appris ce matin que vous aviez besoin d'une femme de chambre, et je viens m'offrir à vous. — Mais, ma chère enfant, ce que vous dites là est fort extraordinaire. Personne ne sait que j'ai besoin d'une domestique. Qui donc vous envoie ? — C'est, madame, un jeune monsieur que j'ai rencontré dans la rue, et j'en bénis Dieu, car il faut absolument que je sois placée aujourd'hui, il ne me reste pas un sou. » La vieille dame ne pouvait comprendre quel était ce personnage, lorsque la servante, levant les yeux, aperçoit un portrait : « Tenez,

madame, dit-elle aussitôt, voilà exactement la figure de ce jeune homme qui m'a parlé. »

A ces mots, la dame pousse un grand cri. « Ah! dit-elle, vous ne serez pas ma servante, vous êtes dès ce moment ma fille! C'est mon fils unique que vous avez vu, mon fils mort depuis deux ans, qui vous a dû sa délivrance, je n'en peux douter. Soyez bénie, et prions désormais ensemble pour tous ceux qui souffrent avant d'entrer dans la bienheureuse éternité. » (L'abbé Postel.)

— c *Le pardon d'une offense.* — Saint François de Sales rapporte que, de son temps, les écoliers de l'université de Padoue avaient l'habitude de courir la nuit par les rues avec des armes, en demandant qui va là, et tirant si l'on ne répondait pas. Un écolier, n'ayant pas répondu à ce cri, fut tué, et le meurtrier se réfugia aussitôt chez une bonne veuve dont le fils était son camarade de classe, et lui fit l'aveu du malheur qui venait de lui arriver. Quelques instants après, on rapporta à l'infortunée mère le cadavre de son fils; elle reconnut sans peine d'où le coup était parti. « Ah! malheureux! s'écria-t-elle tout éplorée, que vous avait fait mon fils pour le tuer si cruellement? » Apprenant qu'il a tué son ami, le meurtrier pousse des cris déchirants. Il conjure cette tendre mère, devant qui il est tombé à genoux, de le livrer à la justice, afin qu'il puisse expier sur l'échafaud son crime horrible. Touchée de tant de douleur, cette mère éminemment chrétienne lui offre son pardon, à condition qu'il changera de vie. Le fils de cette généreuse chrétienne lui apparut bientôt de la part de Dieu, pour l'assurer que le Ciel, en considération de cette clémence, l'avait délivré du purgatoire où il devait rester longtemps. Voyez ce que peuvent nos bonnes œuvres en faveur de ces pauvres âmes. « (*Esprit de saint François de Sales.*)

624. *La sainte communion pour les âmes du purgatoire.* — Le vénérable Louis de Blois rapporte qu'un dévot serviteur de Dieu, qu'il connaissait et aimait, fut visité par une âme du purgatoire, qui lui fit voir tout ce qu'elle endurait de tourments. Elle était punie pour avoir reçu la sainte Eucharistie avec une préparation insuffisante et beaucoup de tiédeur; et, en expiation, l'éternelle Justice lui avait ménagé le supplice du feu dévorant qui la consumait : « Je vous conjure donc, dit-elle, vous qui avez été mon ami et qui devez l'être encore, au nom de notre fidèle union, de communier une fois en ma faveur, et de le faire avec toute la charité et la ferveur dont vous êtes capable; j'ai lieu d'espérer que cela suffira pour ma délivrance, et qu'ainsi seront réparées mes coupables froideurs. » Celui-ci s'empressa de le faire. L'âme lui apparut de nouveau, brillante d'un incomparable éclat, heureuse et pleine de reconnaissance. « Enfin, lui dit-elle, grâce à vous, mon ami, je vais voir face à face mon adorable Maître! »

625. *Pour soulager les âmes du purgatoire, il faut être soi-même en état de grâce.* — Un jeune homme avait mené une vie peu chré-

tienne. Plus d'une fois, il avait contristé sa mère, il l'avait vue pleurer, et il savait qu'il en était cause. Pourtant au fond il l'aimait, mais ses passions, sans parler des mauvaises compagnies, l'entraînaient toujours. Cependant, cette tendre mère tomba malade et mourut. Le jeune homme était là auprès du lit avec toute la famille qui, à genoux, priait et pleurait; il voulut prier aussi; mais, quoiqu'il eût beaucoup de science d'ailleurs, il avait oublié comment on parle à Dieu. Il prit un livre de prières; mais il ne put y trouver l'office des morts, pas même le *De profundis*. Alors il s'indigne et se dit dans son cœur: « Misérable que tu es, tu ne peux seulement prier pour ta mère; pauvre mère! elle sera donc toujours malheureuse de t'avoir eu pour fils: du reste, tes prières ne lui serviraient de rien. Eh bien, non, il n'en sera pas ainsi; je vais réapprendre ma religion, je me confesserai et je communierai pour ma mère. » Et non seulement il fut fidèle à cette résolution, mais aujourd'hui c'est un excellent chrétien. (L'ABBÉ MULLOIS.)

626. *Indulgences appliquées aux âmes du purgatoire.* — Efforçons-nous de suppléer, par le trésor des indulgences, à la misère extrême des âmes du purgatoire. — La vénérable Marie de Quito vit en esprit, sur une grande place, une table couverte d'or, d'argent, de diamants, de perles et de toutes sortes de pierres précieuses: elle entendit en même temps une voix qui criait: « Ce trésor est à la disposition de tout le monde, que ceux qui en veulent en prennent pour s'en servir! » C'était l'image de l'immense trésor des indulgences, ouvert tous les jours par l'Eglise, en faveur des fidèles. Si nous voulons donc en profiter pour nous ou pour les autres, cherchons à gagner des indulgences, et ne négligeons pas de les appliquer aux âmes du purgatoire à qui elles sont si utiles, et qui les attendent avec tant d'impatience de notre charité. (*Vie de Marie de Quito.*)

627. *Acte héroïque de charité en faveur des âmes du purgatoire.* — Sainte Gertrude avait chaque jour de sa vie fait don de toutes ses satisfactions en faveur des âmes souffrantes. Couchée sur son lit de mort, elle fut assaillie des tentations du démon, qui cherchait à lui persuader qu'elle avait délivré tant d'âmes du purgatoire, justement pour aller occuper leur place et souffrir plus qu'elles. Il lui représenta les horribles supplices auxquels elle serait soumise par la Justice divine pour l'expiation de ses moindres fautes, puisqu'elle n'avait réservé pour elle-même rien des mérites de sa vie, les prodiguant à des étrangers et à des inconnus. Pendant qu'elle était en proie à ces tentations, elle vit paraître devant elle Notre-Seigneur, son époux céleste, qui lui adressa la parole: « Quel est donc, ô Gertrude, le sujet de ta tristesse? » Elle répondit: « Seigneur, je m'afflige parce que je me vois sur le point de mourir, sans aucun capital de bonnes œuvres qui puissent satisfaire pour tant d'offenses que j'ai commises. » Alors le Seigneur, lui souriant doucement, la consola. « Ma fille Gertrude, lui dit-il, afin que tu saches combien m'ont été agréables ta

charité envers ces âmes et ta dévotion, je te remets en ce moment même, sans exception, toutes les peines qui t'eussent été réservées. De plus, moi qui ai promis cent pour un à ceux qu'anime mon amour, je veux encore te récompenser en augmentant le degré de gloire qui t'attend là-haut. Toutes les âmes que tu as soulagées viendront par mon ordre et t'introduiront dans la céleste Jérusalem au milieu de leurs cantiques. » La sainte expira quelques instants après, pleine de confiance et d'allégresse.

628. *Efficacité du saint sacrifice de la messe pour le soulagement des âmes du purgatoire.* — Un jour, apparut au bienheureux Suso, de l'ordre des Frères prêcheurs, un ami qu'il avait perdu, qui se plaignit avec amertume de ce qu'il avait négligé de l'assister par l'oblation du saint sacrifice de la messe. Suso s'excusa en disant qu'il avait néanmoins fait de fréquentes prières pour lui. « Du sang ! du sang ! mon frère, s'écria le défunt, voilà ce qu'il me faut pour obtenir quelque adoucissement. Des messes ! des messes ! selon la promesse que nous nous sommes faite mutuellement, voilà les prières qu'il me faut. » En effet, dès que le religieux en eut dit un certain nombre, il vit le défunt monter au ciel sous une forme brillante, attestant ainsi que c'était grâce au saint sacrifice que son ami avait offert pour lui qu'il était reçu dans le ciel.

— *a* Thomas de Cantimpré, docteur de l'ordre Saint-Dominique et suffragant de Cambrai, raconte qu'un moine très pieux offrant le saint sacrifice de la messe pour les âmes du purgatoire, arrivé à ces paroles : « *Agnus Dei, qui tollis peccata mundi*, *dona eis requiem*, Agneau de Dieu, qui ôtez les péchés du monde, donnez-leur le repos ; » entendit une multitude de voix lointaines qui disaient : *Hâtez-vous*, *hâtez-vous de venir recevoir la paix, car la messe va finir.* Le religieux, au moment de la sainte communion, pendant qu'il tenait entre ses mains le corps de Jésus-Christ, fut ravi en extase, et il vit une foule considérable d'âmes qui se hâtaient de venir recevoir la paix. Et comme elles se retiraient après l'avoir reçue, les autres criaient : « Hâtez-vous, hâtez-vous, car la messe va finir. » Ainsi le moine demeura debout à l'autel depuis le grand matin jusqu'à neuf heures. Les assistants ne pouvaient comprendre ce qui devait tenir ainsi le prêtre immobile à l'autel pendant un temps aussi considérable. Mais étant sorti de son extase, il acheva le saint sacrifice de la messe, et, par ordre de son supérieur, fit part à l'assemblée de la vision dont il avait été favorisé.

Peu de temps après, ce saint religieux passa de ce monde à une vie meilleure.

629. L'évêque saint Brinstan avait la charitable coutume de célébrer la messe pour les défunts, chaque fois que les rubriques de l'Eglise le permettent. Un matin qu'il se retournait vers les assistants pour le dernier *Requiescant in pace*, on entendit dans tout le saint lieu

une multitude de voix qui sortaient des tombeaux et répondaient : « *Amen! amen!* » attestant par ce cri le soulagement qu'avaient éprouvé les morts.

— *a* Sainte Monique, étant au lit de la mort, recommanda qu'on se souvînt d'elle à l'autel du Seigneur, et s'exprima en ces termes : « Vous ne devez point vous mettre en peine de mon corps, dit-elle à ses deux fils Augustin et Navigius; il importe peu où vous l'ensevelissiez; la seule chose que je vous demande, c'est qu'en quelque lieu que vous soyez, vous vous souveniez de moi à l'autel du Seigneur. » Saint Augustin satisfit pleinement aux pieuses intentions de sa mère; et non seulement on le voit la recommander aux prières des serviteurs de Dieu, ses contemporains, mais encore au pieux souvenir de ceux qui dans la suite des temps liront ses confessions. (*Confess.*, liv. 9.)

— *b* Saint Nicolas de Tolentin professait une grande dévotion pour les âmes du purgatoire, et celles-ci avaient de leur côté une grande confiance dans la piété du serviteur de Dieu. Aussi lui envoyèrent-elles frère Pellegrino d'Osino, qui avait été son ami pendant sa vie, pour obtenir de lui beaucoup de suffrages. Cette âme lui apparut pendant son sommeil : « Viens, lui dit-elle, et contemple nos maux? Les âmes du purgatoire souffrent des tourments plus atroces qu'on ne saurait l'imaginer, et ne peuvent en aucune façon se secourir d'elles-mêmes; mais toi, au contraire, tu peux aisément les soulager, en offrant pour elles des prières, des pénitences, et surtout le divin sacrifice! » Se réveillant à ces mots, le saint quitta sa couche, se prosterna sur le sol, et, versant un torrent de larmes, il offrit à Dieu les plus ferventes prières pour ces âmes infortunées. Le lendemain, il obtint du Père prieur du couvent la permission de célébrer pour elles la sainte messe pendant toute la semaine; et il le fit avec tant de ferveur, que, le dernier jour, frère Pellegrino vint le remercier de sa généreuse charité, grâce à laquelle il avait, avec beaucoup d'autres âmes, été délivré de ses peines et admis dans le paradis.

— *c* Saint Pierre Damien, ayant perdu en bas âge son père et sa mère, tomba entre les mains d'un de ses frères qui le traita de la manière la plus inhumaine, ne rougissant pas de le laisser manquer de tout, même de vêtements convenables. Il arriva un jour à l'enfant de trouver sur son chemin une pièce d'argent. Pensez quelle fut sa joie : il croyait avoir en main un trésor. A quoi donc l'emploiera-t-il? La pénurie où il se trouvait lui suggérait beaucoup de projets; mais, après qu'il eut bien réfléchi, il se décida à la porter à un prêtre, afin qu'il offrît le sacrifice de la messe pour les âmes du purgatoire. Chose remarquable, à partir de ce moment, la fortune changea complètement à son égard. Il fut recueilli par un autre de ses frères, d'un meilleur naturel, qui l'habilla décemment et le fit étudier; en sorte que, par

la suite, il devint un personnage célèbre et un grand saint; décoré de la pourpre romaine, il fut l'un des plus fermes soutiens de l'Eglise. Et ainsi, une seule messe qu'il fit célébrer, au prix d'une légère privation, fut pour lui le principe d'immenses avantages. (*Vie du Saint.* — 23 février.)

— *d* Le bruit courut, au commencement de 1860, qu'une âme était apparue, afin de réclamer ses prières, à un religieux du monastère de Saint-Vincent, fondé en 1846 par le R. P. Boniface Wimmer, au village de Latrobe, en Amérique. Aussitôt les mauvais journaux de se répandre, selon leur coutume, en plaisanteries et en grossières impiétés. Le P. Wimmer, affligé de ces scandales, crut devoir publier, le 26 février 1860, la déclaration suivante :

« Dans notre abbaye de Saint-Vincent, près de Latrobe, le 18 septembre 1859, un novice a vu apparaître un moine bénédictin en costume complet de chœur. Cette apparition s'est renouvelée chaque jour depuis le 18 septembre jusqu'au 19 novembre, soit de onze heures à midi, soit de minuit à deux heures du matin. Le 19 novembre seulement, le novice a interrogé l'esprit, en présence d'un autre membre de la communauté, sur ce qu'il demandait. L'esprit a répondu qu'il souffrait depuis soixante-dix-sept ans pour n'avoir pas dit sept messes d'obligation ; qu'il était déjà apparu, à diverses époques, à sept autres bénédictins ; qu'il n'avait pas été entendu ; qu'il serait contraint d'apparaître encore dans onze années si lui, novice, ne venait pas à son secours. L'esprit demandait que sept messes fussent dites pour lui ; de plus, le novice devait, pendant sept jours, demeurer en retraite et garder un profond silence ; en outre, et pendant trente-trois jours, il devait réciter trois fois par jour le psaume 50 (*Miserere mei, Deus*), les pieds nus et les bras élevés au ciel.

» Toutes ces conditions ont été remplies à dater du 21 novembre jusqu'au 25 décembre, et ce jour-là même, après la célébration de la dernière messe, l'esprit a disparu. Pendant cette période, l'esprit s'était montré encore plusieurs fois, exhortant le novice, dans les termes les plus touchants, à prier pour les âmes du purgatoire, disant qu'elles souffrent affreusement, et qu'elles sont profondément reconnaissantes envers ceux qui concourent à leur rédemption. »

630. *La fête de la commémoration des morts.* — C'est à saint Odilon, abbé de Cluny au XIe siècle, que l'on doit l'institution de la fête de la Commémoration des morts. On raconte ainsi l'établissement de cette solennité : Un pèlerin français, qui revenait de Jérusalem, fut jeté sur les côtes de Sicile par une tempête. Un ermite, qui vivait dans les rochers, lui demanda s'il connaissait le monastère de Cluny et l'abbé Odilon. « J'entends souvent, continua le solitaire, les esprits de ténèbres blasphémer contre les personnes pieuses qui, par leurs prières et leurs aumônes, délivrent les âmes des peines qu'elles souffrent en l'autre vie ; mais ils se plaignent principalement d'Odilon

et de ses religieux. Quand donc vous serez arrivé en votre patrie, je vous prie, au nom du Seigneur, d'exhorter ce saint abbé et ses moines à redoubler de charité pour les âmes souffrantes du purgatoire (1). » Le pèlerin s'acquitta de sa commission. En conséquence, Odilon ordonna que, dans tous les monastères de son institut, on fît chaque année, le lendemain de la Toussaint, la commémoration des fidèles trépassés. On conserve encore le décret d'institution qui en fut dressé à Cluny, tant pour ce monastère que pour ceux de sa dépendance. Cette pieuse pratique passa bientôt à d'autres églises, et devint, en peu de temps, l'observance universelle de tout le monde catholique. (Darras; *Hist. génér. de l'Eglise.*)

— *a Comment on néglige de soulager les âmes du purgatoire.* — Thomas de Cantimpré raconte que sa propre aïeule ne cessait de pleurer la mort de son fils. Un jour, dans un songe, une troupe de jeunes gens lui apparut; tous brillaient d'une ineffable beauté et s'avançaient, animés d'une sainte allégresse ; bien loin, derrière eux, elle aperçut son fils qui arrivait d'un pas chancelant. « Qu'as-tu, mon fils, lui demanda-t-elle, pour marcher ainsi seul et en arrière des autres ? » Mais celui-ci, lui montrant aussitôt un pesant fardeau qu'il portait dans les plis de son vêtement, lui dit : « Ma mère, voici toutes les larmes que vous avez inutilement versées pour moi et dont le poids m'empêche d'avancer. Adressez plutôt vos larmes à Dieu, présentez-lui un cœur résigné, faites offrir le saint sacrifice des autels, et alors je serai débarrassé de tout ce qui arrête encore mon élan vers le ciel! »

— *b Prière efficace de sainte Gertrude pour les défunts.* — Seigneur Jésus, ayez pitié des âmes détenues en purgatoire, de ces âmes pour le salut desquelles vous avez daigné prendre notre nature et subir la mort la plus cruelle. Ayez pitié des gémissements qu'elles poussent vers vous; ayez pitié de leurs douleurs, et par la vertu de votre Passion, remettez-leur les peines encourues par leurs offenses. O très doux Jésus, que votre sang descende dans le purgatoire, et qu'il soulage et rafraîchisse tous les captifs qui souffrent dans ce lieu d'expiation. Tendez-leur votre main puissante, et conduisez-les dans le lieu de rafraîchissement, de lumière et de paix.

631. *Reconnaissance des âmes du purgatoire. — Notre propre intérêt se trouve à assister les âmes du purgatoire.* — Saint Augustin avait coutume de dire : « Je prie pour les défunts, afin que, lorsqu'ils seront arrivés à l'immortelle gloire, ils prient eux-mêmes pour moi. »
Sainte Brigitte affirme, dans ses révélations, avoir entendu s'élever du milieu des flammes du purgatoire une voix qui disait : « Que le salaire et la récompense soient donnés à tous ceux qui nous soulagent dans nos misères. » Une autre voix plus forte s'écriait :

(1) Ce fait est rapporté par le cardinal Pierre Damien, personnage très saint et très docte. (Ribadeneira; *Vies des Saints.* — 29 novembre.)

« O mon Dieu et mon Seigneur, usez de votre pouvoir ineffable, récompensez au centuple tous les vivants qui viennent à notre secours par leurs suffrages et nous élèvent jusqu'à la lumière de votre divinité. » La même sainte rapporte qu'elle entendit un jour un ange s'écrier : « Béni soit dans le monde celui qui, par ses prières, ses bonnes œuvres et ses mortifications, vient au secours des pauvres âmes souffrantes ! »

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE

TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER VOLUME

PREMIÈRE PARTIE

DES VÉRITÉS QU'IL FAUT CROIRE

TABLE

ALPHABÉTIQUE ET ANALYTIQUE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CET OUVRAGE

A

D

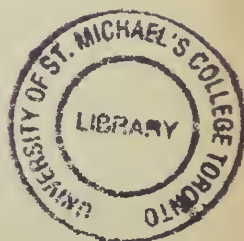
E

Q

R

FIN DE LA TABLE

— Lille. Typ. J. Lefort. 1880 —


UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO
LIBRARY